

C

P

Al-Mawrid *2/33*
Silvestre

GRAMMAIRE ARABE

DE

SILVESTRE DE SACY

TROISIÈME ÉDITION

PUBLIÉE PAR L'INSTITUT DE CARTHAGE

ET REVUE PAR

L. MACHUEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN TUNISIE



8° X

TUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE RAPIDE

21730 r d'Alger, en face de la Résidence Générale

1904

(1)

A 226 946



AVANT-PROPOS

Silvestre de Sacy, qui fut le rénovateur des études orientales au commencement du XIX^e siècle et qui est resté, depuis, le maître incontesté de tous les orientalistes modernes, a composé, à l'usage des élèves de l'École des Langues orientales vivantes, et par conséquent de tous ceux qui se livrent à l'étude de la langue arabe, une série d'ouvrages didactiques : chrestomathie, anthologie et grammaire, que les savants, aussi bien que les élèves, continuent à rechercher à cause du très grand profit qu'ils peuvent y trouver pour leurs études.

La chrestomathie et l'anthologie ont, il est vrai, perdu un peu de leur intérêt, parce que beaucoup d'auteurs arabes, alors inédits ou à peine connus en Europe, ont été publiés et traduits depuis cette époque et que leurs œuvres sont devenues familières aux arabisants.

Mais la grammaire arabe de Silvestre de Sacy n'a pas vieilli ; les ouvrages du même genre qui ont paru depuis cette époque ne sont guère que des réductions du sien, et les orientalistes qui veulent épuiser l'étude d'une question grammaticale sont toujours obligés de recourir au maître. Aussi, les deux éditions parues du vivant de l'auteur sont-elles loin d'avoir épuisé le succès de cet ouvrage magistral.

L'Institut de Carthage, qui dès son origine s'est préoccupé d'encourager par tous les moyens en son pouvoir les études orientales, a pensé qu'il y avait un service à rendre aux arabisants en mettant à leur portée la grammaire arabe de Silvestre de Sacy, dont les exemplaires sont devenus de plus en plus rares. Grâce aux concours dévoués qu'il a trouvés parmi les membres de son Comité directeur, il a pu en entreprendre la réimpression dans des conditions particulièrement avantageuses.

Dans cette réimpression, on a suivi page par page, et, autant que possible, ligne par ligne, la 2^e édition faite du vivant de

l'auteur et qui est la plus complète, en sorte que les renvois à cette édition que l'on peut trouver dans les ouvrages modernes traitant de la langue arabe s'appliqueront également à la nouvelle édition.

Il est inutile de dire que le texte de l'auteur est respecté scrupuleusement; les seules corrections portent sur les erreurs matérielles qui se glissent toujours dans un ouvrage de cette étendue, et dont quelques-unes étaient d'ailleurs relevées dans l'erratum dressé par l'auteur. Ce travail minutieux de revision, qui exige une connaissance complète de la langue arabe, a été assuré par le savant Directeur de l'Enseignement public de la Régence, M. Machuel, dont le nom est bien connu de tous les orientalistes et que tous les arabisants de l'Afrique du Nord ont eu comme maître. Il a bien voulu se charger de la correction de toutes les épreuves, et sa précieuse collaboration est la meilleure garantie que l'Institut de Carthage puisse offrir aux arabisants.

Il a paru que les tableaux comportant des modèles de l'écriture employée dans les différents pays de langue arabe, que l'auteur avait joints à sa grammaire, n'avaient plus d'intérêt: cette partie des connaissances que l'on a de la langue arabe s'est beaucoup étendue depuis Silvestre de Sacy, et il existe aujourd'hui entre les mains des étudiants nombre d'ouvrages spéciaux contenant des modèles d'écriture bien plus intéressants et plus complets. Ils ont donc disparu de cette réimpression. Par contre, M. Machuel a bien voulu faire profiter l'Institut de Carthage des travaux originaux faits par lui sur la matière et qui pouvaient trouver place à côté de l'œuvre de Silvestre de Sacy; c'est ainsi que, dans la table des mots arabes techniques, dressée par l'auteur à la fin de chaque volume, M. Machuel a inséré la traduction française de chaque terme arabe, ce qui fait de cette liste des mots un véritable lexique constituant un travail tout à fait neuf et de la plus grande utilité autant pour les savants et pour les maîtres que pour les étudiants. Ce lexique sera placé à la fin du second volume. Il sera précédé d'une étude sur les grammairiens arabes. Enfin, les corrections et les modifications qui auront été apportées au texte de M. de Sacy seront indiquées dans un appendice.

Le tirage de cette réimpression est limité, comme il convient pour des ouvrages s'adressant à un public spécial, et, d'autre part, il est vraisemblable qu'aucune réimpression ne sera entreprise de longtemps. En tout cas, aucune ne pourra jamais être faite avec autant de garanties et à des prix aussi modiques, étant donné surtout le soin tout particulier apporté à l'exécution typographique par l'*Imprimerie Rapide*, qui a tenu à montrer à cette occasion qu'elle est à la hauteur des tâches les plus ardues et qu'elle peut rivaliser avec les établissements les mieux outillés de France et d'Europe.

POUR LE COMITÉ DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE CARTHAGE :

Le Président,

V. SERRES.

Décembre 1903.



Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

G

التحفة السنية في علم العربية

GRAMMAIRE ARABE

A L'USAGE DES ÉLÈVES

DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

AVEC FIGURES

PAR M. LE BARON SILVESTRE DE SACY

SECONDE ÉDITION

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE, A LAQUELLE ON A JOINT

UN TRAITÉ DE LA PROSODIE ET DE LA MÉTRIQUE DES ARABES

TOME PREMIER

PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

DU 16 SEPTEMBRE 1829

A L'IMPRIMERIE ROYALE

M DCCC XXXI

Hæc qui puer neglexerit, vel adolescentior, vir factus, in scriptoribus ARABICIS legendis versatissimus, ubique locorum hæret, sæpe pedem offendit ad minimos scrupulos, et in parvis graviter labitur. Si desideramus nucleum, cortex frangendus est, et cum aliquâ amaritudine perrumpendus. Studium linguarum, in universum, in ipsis primordiis triste est et ingratum; sed, primis difficultatibus labore improbo et ardore nobili perruptis, postea, ubi sanctissima antiquitatis monumenta versare licet, cumulatisimè beamur.

L.C. WALCKENAERII : *Observ. acad. ad orig. græc.*, éd. alt., p. 27.



AVERTISSEMENT

POUR CETTE SECONDE ÉDITION

En publiant, après un intervalle de plus de vingt années, cette seconde édition de ma *Grammaire arabe* imprimée pour la première fois en 1810, j'ai cru convenable de conserver la préface que j'avais mise en tête de la première édition. On la retrouvera donc à la suite de cet Avertissement.

Pendant les vingt années qui séparent les deux éditions, l'étude de la langue arabe a pris en France, en Allemagne, et dans tout le nord de l'Europe, un développement plus grand qu'on n'aurait osé l'espérer. Une multitude d'ouvrages ont été publiés, par le secours desquels la littérature ancienne et moderne des Arabes a été rendue accessible à beaucoup de jeunes gens que la rareté des manuscrits et la difficulté de se les procurer auraient détournés de cette carrière. L'Inde anglaise a pris une part active à ce mouvement, et nous ne lui devrions que l'impression du célèbre dictionnaire de Firouzabadi, qu'elle aurait droit à toute notre reconnaissance.

Enfin, l'introduction de l'imprimerie en Egypte doit faire concevoir les plus heureuses espérances à ceux qui consacrent leur temps et leurs travaux à l'étude de la langue et de la littérature des Arabes.

La faveur dont jouit aujourd'hui en Europe cette branche des études orientales m'imposait l'obligation de ne rien négliger pour perfectionner un ouvrage qui a pu contribuer à répandre ce goût parmi nous et chez les nations voisines. Aussi puis-je me rendre ce témoignage que, dans le cours tant de mes études personnelles que de mon enseignement, je n'ai laissé échapper aucune occasion, soit de perfectionner, soit de rectifier mon premier travail. C'est surtout en ce qui concerne l'emploi des formes temporelles des verbes et les divers usages des particules qu'on peut regarder cette seconde édition comme un ouvrage tout nouveau. La syntaxe aussi a été enrichie d'un grand nombre d'observations importantes et a reçu des développements qui n'échapperont pas aux lecteurs attentifs.

Je ne saurais me dispenser d'observer ici qu'il est possible qu'il me soit échappé quelques erreurs dans la traduction des vers que j'ai cités pour exemples et empruntés à des grammairiens

arabes. De telles erreurs sont presque inévitables lorsqu'on n'a pas sous les yeux ce qui devait précéder et suivre ces vers ainsi isolés.

En ajoutant à cette seconde édition un *Traité élémentaire de la prosodie et de la métrique des Arabes*, j'ai cédé au désir qui m'a été manifesté par un très grand nombre de personnes. Je me serais peut-être épargné ce travail si l'ouvrage que M. Freytag a publié sur ce sujet important, à Bonn, en 1830, n'était pas écrit en allemand. Mais, d'un autre côté, la publication de ce travail, qui réunit tout ce que pouvait désirer le lecteur le plus exigeant, m'a permis et même m'a fait un devoir d'être très court et de me renfermer dans les bornes les plus étroites. Je me suis surtout attaché à présenter sous les formes les plus simples le système métrique des Arabes et à faire disparaître les difficultés, plus apparentes que réelles, qui, jusqu'ici, avaient éloigné plusieurs savants très estimables d'une étude que je regarde comme indispensable et qui dédommage abondamment, par ses résultats, des peines qu'elle coûte.

La première édition n'offrait qu'une table alphabétique des termes techniques de la Grammaire arabe expliqués dans chacun des deux

Enfin, l'introduction de l'imprimerie en Egypte doit faire concevoir les plus heureuses espérances à ceux qui consacrent leur temps et leurs travaux à l'étude de la langue et de la littérature des Arabes.

La faveur dont jouit aujourd'hui en Europe cette branche des études orientales m'imposait l'obligation de ne rien négliger pour perfectionner un ouvrage qui a pu contribuer à répandre ce goût parmi nous et chez les nations voisines. Aussi puis-je me rendre ce témoignage que, dans le cours tant de mes études personnelles que de mon enseignement, je n'ai laissé échapper aucune occasion, soit de perfectionner, soit de rectifier mon premier travail. C'est surtout en ce qui concerne l'emploi des formes temporelles des verbes et les divers usages des particules qu'on peut regarder cette seconde édition comme un ouvrage tout nouveau. La syntaxe aussi a été enrichie d'un grand nombre d'observations importantes et a reçu des développements qui n'échapperont pas aux lecteurs attentifs.

Je ne saurais me dispenser d'observer ici qu'il est possible qu'il me soit échappé quelques erreurs dans la traduction des vers que j'ai cités pour exemples et empruntés à des grammairiens

arabes. De telles erreurs sont presque inévitables lorsqu'on n'a pas sous les yeux ce qui devait précéder et suivre ces vers ainsi isolés.

En ajoutant à cette seconde édition un *Traité élémentaire de la prosodie et de la métrique des Arabes*, j'ai cédé au désir qui m'a été manifesté par un très grand nombre de personnes. Je me serais peut-être épargné ce travail si l'ouvrage que M. Freytag a publié sur ce sujet important, à Bonn, en 1830, n'était pas écrit en allemand. Mais, d'un autre côté, la publication de ce travail, qui réunit tout ce que pouvait désirer le lecteur le plus exigeant, m'a permis et même m'a fait un devoir d'être très court et de me renfermer dans les bornes les plus étroites. Je me suis surtout attaché à présenter sous les formes les plus simples le système métrique des Arabes et à faire disparaître les difficultés, plus apparentes que réelles, qui, jusqu'ici, avaient éloigné plusieurs savants très estimables d'une étude que je regarde comme indispensable et qui dédommage abondamment, par ses résultats, des peines qu'elle coûte.

La première édition n'offrait qu'une table alphabétique des termes techniques de la Grammaire arabe expliqués dans chacun des deux

volumes. J'ai ajouté dans celle-ci une double table des matières dont l'usage facilitera les recherches et épargnera beaucoup de peine et de temps aux étudiants.

Près d'atteindre à la fin de mon quinzième lustre, je ne me flatte assurément point que, dans un travail éminemment systématique, où la mémoire la plus fidèle doit constamment venir au secours du jugement et de l'esprit d'analyse, il ne me soit échappé aucune erreur, aucune omission. J'avais vivement désiré que la Providence me conservât assez longtemps pour suppléer moi-même à ce qui manquait à mon premier travail et en faire disparaître les défauts, que je connaissais mieux que personne. Mes vœux ont été exaucés, et je dois en témoigner publiquement ma reconnaissance à l'Auteur de tout bien. Mais c'est sans doute la dernière fois qu'un semblable travail sortira de mes mains, et je lègue le soin de perfectionner celui-ci aux hommes qui parcourront après moi une carrière dans laquelle mon unique désir a été de me rendre utile et de contribuer au progrès des lettres et à l'honneur de ma patrie.

15 août 1831.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

La loi du 10 germinal an III, par laquelle a été créée l'École spéciale des Langues orientales vivantes près la Bibliothèque impériale de Paris, enjoint aux professeurs chargés des diverses parties de l'instruction dans cet établissement de composer en langue française des livres élémentaires propres à faciliter l'étude des langues qu'ils enseignent. C'est pour satisfaire à cette obligation que j'ai entrepris la Grammaire arabe que je publie aujourd'hui et qui est spécialement destinée aux élèves de cette école.

Depuis la Grammaire arabe donnée, en 1505, en langue castillane, par Pierre d'Alcala, et celle que Guillaume Postel fit imprimer à Paris vers 1538, et qui ne pouvait être regardée que comme un essai fort imparfait, il a paru un très grand nombre de livres élémentaires pour l'étude de la langue arabe ; on peut les diviser en deux classes. A la première appartiennent toutes les grammaires dont les auteurs ont suivi plus ou moins exactement le système et la méthode des grammairiens arabes : tels sont les ouvrages de Gabriel Sionita, Martellotto, Pierre Metoscita, Guadagnoli, Agapit à *Valle Flemmarum*, etc. On peut y joindre les traités composés par des grammairiens arabes et imprimés dans leur langue originale avec des traductions

ou des commentaires en latin, comme le *Liber Tasriphi*, publié par J.-B. Raymond ; la *Djaroumia* (ou *Agrumia*), avec la traduction et les commentaires de Thomas Obicin ; la même, avec la traduction d'Erpénus ; le traité, intitulé *Centum regentes*, donné par ce savant, etc. La Grammaire arabe du même Erpénus, publiée pour la première fois en 1613, et ses Rudiments, dont la première édition a paru en 1620, ouvrent la seconde classe : ces deux livres, dans lesquels l'auteur a abandonné la marche des grammairiens orientaux et adopté un système moins compliqué et plus analogue aux méthodes que l'on suit ordinairement dans l'étude des langues savantes, ont servi de modèle à une grande partie des grammaires arabes qui ont été publiées dans le xvii^e et le xviii^e siècle ; et, quoique plusieurs savants aient ajouté leurs observations à celles de cet illustre orientaliste, il en est peu qui aient réellement étendu ou perfectionné son travail. On doit cependant distinguer, parmi les livres élémentaires de la langue arabe publiés dans la dernière partie du siècle qui vient de finir, la grammaire écrite en langue allemande et donnée à Vienne, en 1796, par M. J. Jahn, alors professeur en l'Université de cette ville et aujourd'hui chanoine de l'église métropolitaine de la même capitale. (1)

C'est en profitant des écrits de tous ceux qui m'ont

(1) Ce savant et laborieux écrivain est mort en 1817. On lui a consacré un article dans le tome XXI de la *Biographie universelle ancienne et moderne*.

précédé dans cette carrière et en y joignant la lecture des grammairiens et des scoliastes arabes les plus célèbres, que j'ai pu espérer d'offrir aux étudiants, et même aux savants, un ouvrage plus complet et plus méthodique. J'ai ramené, autant qu'il m'a été possible, le système de la langue arabe aux règles générales de la métaphysique du langage, bien convaincu que toutes les langues n'ayant qu'un même but, les divers procédés par lesquels elles parviennent à atteindre ce but, quelque éloignés qu'ils paraissent les uns des autres, peuvent néanmoins être rapprochés bien plus qu'on ne le pense communément. L'étude des langues n'appartient pas uniquement à la mémoire; le jugement peut et doit y intervenir pour beaucoup; et, plus on parvient à appliquer le raisonnement et l'intelligence à cette étude, plus on l'abrège et on la rend facile et accessible aux bons esprits. La langue arabe surtout semble se prêter plus aisément que beaucoup d'autres à cette opération dont les instruments sont l'analyse et la synthèse; et j'ai quelquefois été surpris en voyant combien les formes de cette langue sont dans un juste rapport avec ce qu'exigent la clarté et la précision du discours. J'ai donc commencé chacune des divisions principales, soit de la partie étymologique de la grammaire, soit de la partie méthodique, c'est-à-dire de la syntaxe, par rappeler les principes généraux et les définitions communes à toutes les langues et fondées sur la nature même des choses et sur celle des opérations de notre esprit; mais,

pour ne point être trop long dans cette exposition et ne pas grossir inutilement cet ouvrage, j'ai presque toujours renvoyé les lecteurs à celui que j'ai publié sous le titre de *Principes de grammaire générale mis à la portée des enfants et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*, et dont la seconde édition a paru à Paris en l'an XII (1803). J'aurais pu, sans doute, indiquer aux étudiants des traités plus profonds et plus savants; mais la simplicité même qui, s'il m'est permis d'avoir un avis à cet égard, caractérise particulièrement ce petit ouvrage, m'a paru convenir au plus grand nombre des lecteurs; et je désire que ceux qui se serviront de ma grammaire pour l'étude de la langue arabe se pénètrent bien des principes que j'ai exposés, avec tous les développements nécessaires, dans l'ouvrage élémentaire que je viens d'indiquer. Je puis assurer que l'expérience de plusieurs années ne me laisse aucun doute sur l'utilité de cette méthode, que j'ai appliquée avec un égal succès à l'enseignement du français, du latin, du grec, de l'arabe et du persan.

La syntaxe est certainement la partie la plus défectueuse de la Grammaire arabe d'Erpénus et de toutes celles auxquelles celle-ci a servi de modèle. Elle est beaucoup plus exacte et plus détaillée dans les grammaires qui ont été calquées sur celles des écrivains arabes; mais l'étude en est extrêmement difficile dans ces ouvrages, soit à cause des défauts d'une méthode compliquée et fondée plutôt sur les formes extérieures du langage que

sur les rapports logiques et invariables des différentes parties du discours, soit par l'effet de la multiplicité des termes techniques empruntés de la langue arabe et auxquels les traducteurs et les commentateurs se sont contentés de donner des formes et une terminaison latines, ou bien qu'ils ont rendus par des termes barbares qui n'offrent à l'esprit aucune idée claire et précise. La connaissance de ces termes techniques est cependant d'une nécessité indispensable à quiconque veut entendre les grammairiens, les lexicographes et les scoliastes arabes; et je ne connais aucun livre qui puisse fournir l'intelligence de ces expressions, si ce n'est les grammaires mêmes dont il s'agit. Pour réunir les divers avantages que peuvent produire les deux méthodes suivies, l'une par les grammairiens dont je viens de parler, l'autre par Erpénus et ceux qui l'ont imité, j'ai cru devoir indiquer, autant qu'il m'a été possible, dans tout le cours de ma grammaire, les dénominations données par les écrivains arabes aux éléments de la parole et de l'écriture, aux parties du discours, à toutes les formes et les variations dont chacune d'elles est susceptible, et aux différentes sortes de rapports qui s'établissent, soit entre plusieurs propositions, soit entre les diverses parties d'une même proposition. Non content de cela, après avoir présenté toutes les parties de la syntaxe selon la méthode qui m'a paru la plus conforme à l'analyse logique du langage, j'ai cru nécessaire de traiter de nouveau le même sujet suivant la marche adoptée par les grammairiens arabes.

J'ai pris pour guide, dans cette quatrième partie de ma grammaire, l'ouvrage de Martellotto, sans négliger cependant de le comparer avec les meilleurs écrits en ce genre, et principalement avec les commentaires de Thomas Obicin sur la *Djaroumia*.

On verra, par les notes que j'ai ajoutées en divers endroits, quels sont les écrivains arabes que j'ai le plus consultés et qui m'ont fourni une partie des observations et des exemples dont j'ai enrichi mon travail. Je crois inutile d'entrer ici dans aucun détail à ce sujet.

J'ai divisé cette grammaire en quatre livres. Le premier contient tout ce qui est relatif aux éléments de la parole et de l'écriture; le second est consacré à la partie étymologique, c'est-à-dire à la connaissance des diverses parties du discours et de toutes les formes, variations et inflexions que chacune d'elles peut admettre pour indiquer les genres, les nombres, les temps, les modes, les voix, les cas, etc. Ces deux livres forment la première partie. La seconde, qui renferme le troisième et le quatrième livre, a pour unique objet la syntaxe, considérée d'abord suivant la méthode que j'ai adoptée et ensuite conformément au système des grammairiens arabes. Chaque partie est terminée par un petit nombre d'additions et de corrections (1) et par une table alphabétique de tous les termes techniques de la grammaire

(1) Ces additions ont été remplacées, dans cette seconde édition, aux endroits auxquels elles appartenaient.

arabe cités ou expliqués dans le cours du volume. J'ai joint à la première partie plusieurs planches gravées avec soin, qui présentent des modèles de diverses écritures arabes et de plusieurs sortes de chiffres. J'aurais pu multiplier beaucoup le nombre de ces planches, mais j'ai craint de rendre cette première partie trop considérable et de porter trop haut le prix de cet ouvrage. On trouvera, à la suite de cette préface, l'explication des planches et les développements nécessaires pour en rendre l'usage plus commode.

J'ai divisé chacune des deux parties en *numéros*, pour faciliter les renvois et les recherches. Une † placée au commencement d'un grand nombre de *numéros* de la première partie avertit les commençants qu'ils doivent les passer; il sera temps d'y revenir lorsque les premiers éléments de la grammaire seront bien gravés dans leur mémoire et qu'ils n'éprouveront plus de difficulté à en faire l'application.

Cette grammaire arabe, telle que je la publie, est le fruit de plusieurs années d'études et de méditations. Si j'avais eu soin de mettre par écrit toutes les observations que j'ai faites depuis que je me suis livré à la littérature orientale, j'aurais sans doute donné à cet ouvrage un plus grand degré de perfection, mais, en étudiant les langues de l'Orient, je ne m'étais point cru appelé à devoir jamais les enseigner de vive voix ou par écrit. En conséquence, j'ai négligé, pendant plus de vingt ans, de jeter sur le papier les observations grammaticales que me

suggéraient mes lectures. Si je me repens aujourd'hui de cette négligence, c'est qu'il m'eût été agréable de rendre mon travail plus digne des suffrages ou du moins de l'indulgence des savants orientalistes au jugement desquels je le sou mets. Il me reste l'espoir que quelques-uns des jeunes élèves qui auront puisé dans mes leçons les premiers principes de cette belle langue et le goût de sa riche littérature emploieront un jour leurs talents à perfectionner et à compléter le travail que leur consacre aujourd'hui leur maître et leur ami : car, comme le dit un écrivain arabe, « *jeter la semence dans une terre bien préparée, c'est s'assurer une riche et heureuse récolte* ».

بذرفى مطورة برّ فى مطورة



TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LA PREMIÈRE PARTIE

LIVRE PREMIER

Des éléments de la parole et de l'écriture

	Pages
CHAPITRE PREMIER. <i>Des sons et des articulations</i>	1
Alphabet arabe.....	1
Alphabet arabe du caractère <i>neskhi</i>	7
Observations sur l'alphabet.....	8
CHAP. II. <i>De la division des lettres en différentes classes</i> ..	26
CHAP. III. <i>Des voyelles</i>	33
CHAP. IV. <i>Des syllabes et des signes orthographiques</i>	43
Du <i>djezma</i>	47
Du <i>teschdid</i>	52
Du <i>hamza</i>	60
Du <i>wesla</i>	64
Du <i>medda</i>	72
De la pause.....	74
CHAP. V. <i>Modèle de lecture</i>	77
CHAP. VI. <i>De l'accent et de la valeur prosodique</i>	86
CHAP. VII. <i>De la ponctuation et des abréviations</i>	86
CHAP. VIII. <i>Des chiffres, ou signes de numération</i>	89
CHAP. IX. <i>Règles de permutation des lettres ا, و, et ع</i>	92
§ 1 ^{er} . Règles générales.....	92
§ 2. Règles particulières à l' ا.....	95
§ 3. Règles particulières au و.....	102
§ 4. Règles particulières au ع.....	110
§ 5. Règles communes au و, et au ع.....	112
§ 6. Observations générales sur les règles de permutation des lettres ا, و, et ع.....	117

LIVRE SECOND

Des différentes parties du discours, et des formes
dont elles sont susceptibles

	Pages
CHAPITRE PREMIER. <i>Des parties du discours</i>	119
CHAP. II. <i>Du verbe</i>	119
§ 1 ^{er} . Du verbe en général.....	119
§ 2 ^e . Du verbe dans la langue arabe.....	123
§ 3. Des voix.....	143
§ 4. Des modes.....	146
§ 5. Des temps.....	147
§ 6. Des nombres.....	149
§ 7. Des genres.....	149
§ 8. Des personnes.....	149
§ 9. Conjugaison de la voix subjective d'un verbe primitif trilitère régulier.....	149
Observations sur la manière de former les modes, les temps, etc., d'un verbe primitif trilitère régulier.....	150
Observation sur l'usage des différents temps et sur celui des modes de l'aoriste.....	157
§ 10. Conjugaison de la voix objective d'un verbe trilitère primitif régulier.....	215
§ 11. Verbes dérivés du verbe trilitère primitif, et verbe quadrilitère primitif, avec ses dérivés..	216
Paradigmes des différentes formes de verbes dérivés du verbe trilitère qui appartiennent à la première classe, et de la forme primitive du verbe quadrilitère.....	217
Observations sur la voix subjective.....	217
Observations sur la voix objective.....	217
Paradigmes des différentes formes de verbes dérivés du verbe trilitère qui appartiennent à la seconde classe, et des formes dérivées du verbe quadrilitère, tant à la voix subjective qu'à la voix objective.....	219
Observations communes aux deux voix.....	219
Observations particulières à la voix subjective	224

	Pages
Observation particulière à la voix objective.....	225
§ 12. Des verbes anomaux ou irréguliers, en général	226
§ 13. Des verbes sourds.....	227
Observations sur le paradigme d'un verbe sourd	228
§ 14. Des verbes qui ont pour une de leurs lettres radicales un $\dot{\text{h}}$, nommés <i>verbes hamzés</i>	232
§ 15. Des verbes imparfaits, nommés <i>verbes infirmes</i> , en général.....	236
§ 16. Des verbes imparfaits dont la première radicale est un , ou un ع , nommés <i>verbes assimilés</i> ..	237
§ 17. Des verbes qui sont en même temps assimilés et hamzés.....	240
§ 18. Des verbes imparfaits dont la seconde radicale est un , ou un ع , nommés <i>verbes concaves</i> ..	241
Observations.....	242
Verbes dérivés des racines concaves.....	244
Observations.....	246
§ 19. Des verbes imparfaits qui sont en même temps concaves et hamzés.....	247
§ 20. Des verbes imparfaits dont la dernière radicale est un , ou un ع , nommés <i>verbes défectueux</i>	249
Observations (relatives aux verbes défectueux dont la seconde radicale a pour voyelle au prétérit un <i>fatha</i> ou un <i>dhamma</i>).....	250
Observations (relatives à ceux dont la dernière radicale a pour voyelle au prétérit un <i>kesra</i>)	253
Voix objective.....	255
Des formes dérivées.....	255
§ 21. Des verbes qui sont en même temps défectueux et hamzés.....	256
§ 22. Des verbes doublement imparfaits.....	258
§ 23. Des verbes doublement imparfaits qui sont en même temps hamzés.....	260
§ 24. Des verbes triplement imparfaits.....	261
§ 25. Du verbe négatif.....	262
§ 26. Des verbes de louange et de blâme.....	263
§ 27. Des verbes d'admiration.....	264
CHAP. III. <i>Du nom et de l'adjectif</i>	266
§ 1 ^{er} . Des noms en général.....	266

	Pages
§ 2. Des noms dans la langue arabe.....	267
§ 3. De la forme des noms.....	271
Noms d'action.....	278
Noms d'action dérivés du verbe primitif trilitère	283
Noms d'action formés du verbe primitif quadri-	
litére régulier et des verbes dérivés du verbe	
quadrilitère.....	290
Noms d'action formés des verbes sourds.....	291
Noms d'action formés des verbes hamzés.....	291
Noms d'action des verbes assimilés.....	292
Noms d'action dérivés des verbes concaves.....	293
Noms d'action dérivés des verbes défectueux...	294
Noms d'action dérivés des verbes doublement	
imparfaits.....	296
Nom d'unité.....	300
Nom spécifique.....	301
Nom de lieu et de temps de l'action.....	302
Noms d'abondance dans un même lieu.....	305
Noms d'instruments ou de vases, et autres.....	306
Nom diminutif.....	309
Nom de fraction.....	316
Noms primitifs.....	317
§ 4. Espèces de noms.....	317
§ 5. Des adjectifs.....	318
Adjectifs dérivés des verbes, ou noms d'agent et	
de patient.....	319
Adjectifs verbaux formés des verbes dérivés du	
verbe trilitère primitif.....	326
Adjectifs verbaux formés des verbes quadrili-	
tères tant primitifs que dérivés.....	326
Adjectifs verbaux dérivés des verbes sourds....	327
Adjectifs verbaux dérivés des verbes hamzés....	327
Adjectifs verbaux dérivés des verbes assimilés..	328
Adjectifs verbaux dérivés des verbes concaves..	328
Adjectifs verbaux formés des verbes défectueux	330
Adjectifs verbaux dérivés des verbes doublement	
imparfaits.....	330
De l'adjectif relatif.....	331
§ 6. Des genres.....	343
Caractères distinctifs des genres.....	343

	Pages
Tableau alphabétique des noms du genre féminin qui ont une forme masculine.....	347
Tableau alphabétique des noms du genre commun.....	349
Manière de former le féminin du masculin.....	350
§ 7. Des nombres.....	352
Tableaux des formes des noms et des adjectifs singuliers, avec les formes des pluriels irréguliers qui correspondent le plus ordinairement à chacune d'elles.....	384
§ 8. Des cas.....	394
Exemples des déclinaisons des noms et des adjectifs, tant singuliers que pluriels irréguliers.....	399
Exemples de la déclinaison des duels et des pluriels réguliers.....	401
§ 9. Des changements que les noms et les adjectifs subissent dans leurs cas, lorsque, d'indéfinis, ils deviennent définis.....	413
§ 10. Des mots qui servent à la numération.....	417
Numératifs cardinaux.....	418
Numératifs ordinaux.....	424
Numératifs fractionnaires.....	426
Numératifs distributifs.....	426
Numératifs périodiques.....	427
Adjectifs relatifs formés des numératifs.....	427
Des numératifs multiples.....	429
Diminutifs formés des numératifs.....	429
§ 11. Des noms indéclinables.....	430
CHAP. IV. <i>Des articles</i>	434
CHAP. V. <i>Des mots conjonctifs et interrogatifs, soit noms, soit adjectifs</i>	443
CHAP. VI. <i>Des pronoms</i>	454
Pronoms isolés représentant le nominatif....	456
Pronoms affixes représentant le génitif et l'accusatif.....	456
Pronoms isolés composés, représentant l'accusatif.....	461

CHAP. VII. <i>Des particules indéclinables</i>	466
§ 1 ^{er} . Des particules indéclinables en général.....	466
§ 2. Des prépositions.....	468
§ 3. Des adverbes.....	501
Adverbes et noms adverbiaux les plus usités...	506
Observations sur les adverbes d'affirmation....	513
Observations sur les adverbes négatifs.....	515
Observations sur les adverbes de temps.....	521
Observations sur les adverbes de lieu.....	527
Observations sur divers autres adverbes.....	527
§ 4. Des conjonctions.....	548
Conjonctions les plus usitées.....	558
Observations sur quelques-unes de ces conjonctions.....	561
§ 5. Des interjections.....	574
§ 6. De l'usage des pronoms affixes avec les particules	577
<i>Table des mots techniques de la grammaire arabe expliqués dans ce premier volume</i>	582
<i>Table des matières contenues dans ce premier volume</i>	596
<i>Table des particules et autres mots arabes qui ont donné lieu à quelques observations dans ce premier volume</i> ...	603

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DE LA PREMIÈRE PARTIE

GRAMMAIRE ARABE

LIVRE PREMIER

Des éléments de la parole et de l'écriture

CHAPITRE PREMIER

Des sons et des articulations — Alphabet arabe

1. Les éléments de la parole sont de deux sortes : les *sons*, nommés aussi *voix* par quelques grammairiens, et les *articulations*.

Les sons consistent en une simple émission de l'air, modifiée diversement. Ces diverses modifications dépendent principalement de la forme du passage que le canal vocal et la bouche prêtent à l'émission de l'air, mais elles n'exigent aucun jeu des organes extérieurs; les sons peuvent avoir une durée plus ou moins prolongée.

Les articulations sont formées par la disposition et le mouvement subit et instantané des différentes parties mobiles de l'organe de la parole, telles que les lèvres, la langue, les dents, etc. Ces parties, diversement disposées, opposent un

obstacle à la sortie de l'air; et, lorsque l'air vient à vaincre cet obstacle, il donne lieu à une explosion plus ou moins forte et diversement modifiée, suivant le genre de résistance que, par leur disposition, les parties mobiles opposaient à sa sortie.

La conséquence de ceci est qu'une articulation n'a par elle-même aucune durée et ne peut être entendue que conjointement avec un son : ainsi, quand nous prononçons *ba*, on entend en même temps l'articulation produite par le jeu des lèvres qui opposaient une résistance à la sortie de l'air, et le son *a*.

L'aspiration plus ou moins forte est comprise avec raison parmi les articulations, dès qu'elle dépasse celle qui est indispensable pour la simple émission de l'air, et qui, diversement modifiée, produit les divers sons.

La réunion d'une articulation et d'un son forme un *son articulé*.

2. Les éléments de l'écriture, destinés à représenter ceux de la parole, sont, comme ceux-ci, divisés en deux classes : les uns peignent les sons, les autres les articulations.

3. On donne aux sons, et aux signes dont on se sert pour les représenter, le nom de *voyelles*. Les articulations et les signes par lesquels on les représente sont nommés *consonnes*.

4. Chez le plus grand nombre des peuples, les signes qui représentent les sons et ceux qui peignent les articulations sont de la même espèce : ils sont compris les uns et les autres sous la dénomination commune de *lettres*.

Il est néanmoins des peuples, tels que les Hébreux, les Phéniciens, les Syriens, etc., qui n'écrivent ordinairement que les consonnes; et, lorsqu'ils veulent peindre les voyelles, ils emploient pour cela des figures qui se placent, non dans la série des consonnes, mais au-dessus ou au-dessous de ces

lettres. (1) Lorsqu'il est question de ce système d'écriture, on ne donne le nom de *lettres* qu'aux signes représentatifs des articulations. Les signes représentatifs des sons se nomment *points-voyelles*, ou *motions*. Le premier de ces noms est dû, parmi nous, aux grammairiens hébreux, qui, vraisemblablement, le tenaient des premiers grammairiens arabes, et il vient originellement de ce que les sons, ou du moins une grande partie des sons, ne sont représentés que par des points dans l'écriture hébraïque. Le second est commun aux grammairiens orientaux en général, et ils ont ainsi nommé les signes des voyelles parce que, sans l'émission d'air qui forme le son et qui *meut* ou met en jeu les parties mobiles de l'organe, l'explosion de la voix ne pourrait avoir lieu, lors même que ces parties de l'organe ont reçu la disposition nécessaire pour produire telle ou telle articulation.

Les Arabes sont du nombre des peuples qui ont admis ce dernier système d'écriture : toutes leurs lettres sont des consonnes ; elles sont au nombre de vingt-huit. Outre cela, ils ont, pour les voyelles, trois signes qu'ils appellent, d'un nom générique, *motions*.

5. † Il est assez vraisemblable que, parmi les lettres des Arabes, ainsi que parmi celles des Hébreux, il y en a eu autrefois plusieurs qui ont fait, au moins dans certains cas, les fonctions de voyelles : cela paraît même certain de l'*élif*, du *waw* et du *ya*, qui, dans le système actuel de l'écriture arabe, semblent faire encore souvent cette fonction. Le *waw* et le *ya* sont même souvent prononcés, dans le langage vulgaire,

(1) D'autres peuples attachent le signe de la voyelle à celui de la consonne, au moyen d'une légère variation dans la figure de celui-ci. Tel est le système d'écriture des Ethiopiens et des Syriens ou Chaldéens connus sous le nom de *Sabéens*, *Mandaïtes*, ou *Chrétiens de Saint-Jean*. On peut appeler ce système d'écriture *écriture syllabique*.

lorsqu'ils se trouvent au commencement d'un mot, comme nos voyelles *ou* et *i*.⁽¹⁾ Je crois qu'on pourrait en dire autant du *hé* et du *ha* : la première de ces deux lettres, dans la prononciation vulgaire, répond souvent au son de notre *a* ou *é*;⁽²⁾ et, dans la prononciation de la seconde, on entend un *é* suivi d'une aspiration,⁽³⁾ surtout lorsque cette lettre se trouve à la fin d'un mot. Peut-être le *ain* a-t-il aussi été employé anciennement comme voyelle; il paraît même encore aujourd'hui, dans le langage vulgaire, réunir le son d'une voyelle, et le plus ordinairement celui de la voyelle *a*, à son articulation particulière.⁽⁴⁾ Je ne crois pas devoir m'arrêter à la discussion de cette question, qui est problématique et contestée entre les savants.

6. Les Arabes nomment une lettre حَرْفٌ, et les lettres de l'alphabet en général حُرُوفُ الْهَجَاءِ. Ils les appellent aussi حُرُوفُ الْمُعْجَمِ; mais ce nom s'applique spécialement aux lettres de l'alphabet lorsqu'elles sont rangées dans l'ordre propre aux Arabes et opposé à celui qu'on appelle, comme nous le dirons plus tard (n° 9), *aboudjed*.

7. † On a longtemps cru que le caractère d'écriture dont

(1) وَعَلَيْكَ كَيْانَةٌ *u aalèik kemàna*. Voyez *Arab. ling. novæ et method. Instit.*, par Antoine ab Aquilâ, p. 35. *Observandum est litteram S in principio dictionum cujuslibet verbi esse notam tertiæ personæ masc. præsentis, et pronunciatum aut IE (ut يَفْعَلُ IEFAAL, facit, يَسَلِّمُ IESALLEM, salvat) : aut I (ut يَرْوِحُ IRUEHH, vadit, يَكْتُبُ IKTOB, scribit). Cùm autem post S sequitur una ex his, أَح, ع, ح, tunc ي pronunciatum IA (ut يَأْخُذُ IAACHOD, accipit, يَحْسَبُ IAHHSEB, existimat, يَعْرِفُ IAAREF, cognoscit). Ibid., p. 23.*

(2) هـ آة ة HE (pronunciatum) ut E Germanorum, sono pleno. Ibid., p. 41.

(3) نُوْحٌ NUEHH, الْمَسِيْحُ ELMESIEHH. Ibid., p. 51. C'est ce son que les grammairiens hébreux ont représenté par leur *patach furtif*, comme dans לֹוֹה et מְשִׁיחַ. Voyez A. Schultens, *Instit. ad fund. ling. hebr.*, p. 72.

(4) Ainsi le mot عَيْدٌ se prononce *aïd*.

se servent aujourd'hui le plus communément les Arabes, et qu'ils appellent *neskhi* نَسْخِيّ, n'avait été inventé que vers le commencement du iv^e siècle de l'hégire; et effectivement il paraît que les Arabes, avant cette époque, se servaient d'un autre caractère que nous nommons *cufique* ou plutôt *coufique*, du nom de la ville de *Coufa*, où, sans doute, on avait commencé à en faire usage.⁽¹⁾ Ce caractère a une si grande ressemblance avec l'ancien caractère des Syriens, nommé *estranghelo*, qu'il n'est pas douteux que les Arabes ne l'aient emprunté des peuples de la Syrie. Toutefois, le nom même de *coufique*, donné à ce caractère, prouve que ce n'est pas celui dont les Arabes du Hedjaz faisaient usage du temps de Mahomet, la ville de laquelle il prend son nom n'ayant été fondée qu'en l'an 17 de l'hégire. Quelques papyrus nouvellement découverts en Egypte nous ont appris que le caractère dont les Arabes du Hedjaz se servaient dans le 1^{er} siècle de l'hégire différait peu de celui qu'on appelle *neskhi*.⁽²⁾ Au surplus, au temps de Mahomet, l'écriture était, parmi ces Arabes, si nous en croyons leurs traditions historiques, d'une invention assez nouvelle et d'un usage fort borné. Mais il en était autrement, suivant toutes les vraisemblances, parmi les Arabes, soit nomades soit domiciliés du Yémen, de la Mésopotamie et peut-être de l'Arabie centrale; car, bien que nous ne connaissions pas l'écriture dont les Arabes se servaient dans les temps plus anciens et

(1) Voyez, sur l'origine et l'histoire de l'écriture arabe, la dissertation du savant M. Adler, intitulée *Descriptio codicum quorundam cuficorum*, etc. Altona, 1780; et un Mémoire que j'ai inséré dans le tome L des *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*.

(2) Voyez, sur ces papyrus, les *Mémoires de l'Institut, Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, t. IX, et la dissertation intitulée *Nouveaux aperçus sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes du Hedjaz*, insérée dans le *Journal Asiatique*, t. X, p. 209. et suiv.

que le petit nombre de traditions que les écrivains musulmans nous ont conservées à ce sujet ne puissent jeter que bien peu de lumière sur ce point d'antiquité, il n'est guère possible d'imaginer que tous les peuples de l'Arabie soient demeurés sans écriture jusqu'au vi^e siècle de l'ère vulgaire. La religion judaïque et la religion chrétienne s'étaient beaucoup étendues dans l'Arabie; les Ethiopiens, qui faisaient profession de cette dernière religion, avaient même conquis le Yémen et en avaient conservé la possession assez longtemps; une autre partie de l'Arabie avait des relations fréquentes avec la Perse et s'était même trouvée, à plusieurs époques, dans une dépendance plus ou moins immédiate des rois persans de la race des Sassanides. Peut-on raisonnablement supposer que les Arabes, dans toutes ces circonstances, aient ignoré l'usage de l'écriture? N'est-il pas plus vraisemblable que ce que l'histoire nous apprend de leur ignorance à cet égard n'est vrai que de quelques tribus, de celles, par exemple, qui étaient fixées à La Mecque ou aux environs de cette ville; que le caractère que celles-ci reçurent de la Mésopotamie, peu de temps avant Mahomet, ayant été employé à écrire l'Alcoran, se répandit bientôt dans toute l'Arabie avec la doctrine de Mahomet et fit tomber en désuétude d'autres genres d'écriture plus anciens? Il ne nous reste, à la vérité, aucun vestige de ces écritures; mais s'il est permis de hasarder une conjecture, il pouvait y en avoir une qui ne s'éloignât pas beaucoup de cet ancien alphabet, commun à la plupart des peuples de l'Orient, et dont les monuments phéniciens et palmyréniens, ainsi que les ruines de Nakschi-Roustam et de Kirmanschah, et les médailles des Sassanides, ont perpétué la connaissance jusqu'à nos jours.⁽¹⁾ Peut-être une autre espèce, propre à l'Arabie

(1) *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, p. 1, 166 et 271.

méridionale, n'était-elle qu'une variété de l'écriture éthiopienne.

8. Les Arabes d'Afrique ont un caractère un peu différent de celui dont se servent les Arabes de l'Asie. Je ne comprends pas, parmi les Africains, les habitants de l'Égypte; ceux-ci se servent du même caractère que les Asiatiques. Celui qui est en usage parmi les Africains a plus de rapport avec l'ancien *coufique* que le *neskhi*; et, comme il peut présenter quelques difficultés à quiconque ne connaît que le caractère dont on se sert en Asie, j'en joins ici l'alphabet gravé, ainsi que l'alphabet *coufique*, et à chacun de ces alphabets je joins un exemple de la même écriture.⁽¹⁾ Je fais aussi connaître la manière dont les Juifs et les Syriens emploient leurs caractères particuliers lorsqu'ils écrivent en langue arabe.

Je ne parle point ici du caractère nommé *talik* تعليق ou *nestalik* نستعليق, parce qu'il est particulier aux Persans. J'en dis autant des divers genres d'écriture propres aux Turcs ou aux peuples de l'Inde, parmi lesquels les musulmans de la Perse ont introduit leurs caractères avec leur langue et leur religion.

(1) J'ai fait connaître la manière dont les Arabes d'Espagne et d'Afrique employaient le caractère arabe pour écrire l'espagnol. Il paraît qu'il existe aussi des livres arabes écrits en caractères espagnols; mais je n'en ai vu aucun, si ce n'est le dictionnaire arabe de Pierre d'Alcala, publié à Grenade en 1505, et intitulé *Vocabulista aravigo en letra castellana*, et la Grammaire du même, qui a pour titre *Arte para ligeramente saber la lengua araviga*, et dans laquelle il se trouve divers morceaux écrits en langue arabe et en caractères espagnols. Voyez les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibl. du Roi*, t. IV, p. 626 et suivantes; Chr. Fr. Schnurrer, *Biblioth. arab.*, p. 16 et suiv.

OBSERVATIONS SUR L'ALPHABET

9. Les lettres de l'alphabet arabe, dont le tableau ci-joint fait connaitre les formes, n'ont pas toujours été disposées dans l'ordre où elles le sont aujourd'hui : les Arabes eux-mêmes nous ont conservé le souvenir d'un ordre plus ancien, et la valeur qu'ils donnent à leurs lettres, lorsqu'elles sont employées comme chiffres, confirme l'existence de cet ordre, qu'ils nomment *aboudjed*, à peu près comme nous nommons l'alphabet *abécé*. Pour faire retenir plus facilement les lettres de l'alphabet et leur ordre, ils les ont divisées en huit mots fictifs et insignifiants, ainsi qu'il suit :

أَبْجَدِ هَوَزِ حَطِي كَلَمَنْ سَعْفَصْ قَرِشَتْ تَخَذُ صَظَنُ

Les vingt-deux premières lettres de l'alphabet arabe, ainsi disposé, sont les mêmes et suivent le même ordre que celles des Hébreux et des Syriens. Il est très vraisemblable que les Arabes, ainsi que ces autres peuples, n'avaient originairement que ces vingt-deux lettres et que les six qui composent les deux derniers mots n'ont été ajoutées qu'après coup, sans qu'il soit possible de déterminer précisément l'époque à laquelle remonte cette addition. Ce qui rend cette supposition très vraisemblable, c'est ce que rapportent quelques écrivains arabes cités par Pococke,⁽¹⁾ que les anciens Arabes nommaient *le samedi*, qui était pour eux le premier jour de la semaine, *ايجد*, le second jour *هوز*, le troisième *حطي*, le quatrième *كلمن*, le cinquième *سعفس*, le sixième *قرشت*; quant au septième jour, ils le nommaient *عروبة*. On voit que les lettres de l'alphabet ne leur fournissaient que les noms des six premiers jours de la semaine; ce qui prouve qu'ils ne connaissaient point alors, ou du moins qu'ils ne distinguaient par aucun signe graphique

(1) *Specimen historiae Arabum*, p. 318.

Élif.....

Ba.....

Ta.....

Tsa.....

Djim.....

Ha.....

Kha.....

Dal.....

Dzal.....

Ra.....

Za.....

Sin.....

Schin.....

Sad.....

Grammar

ALPHABET HARMONIQUE ARABE, HÉBREU ET SYRIAQUE

ARABE		HÉBREU	SYRIAQUE	ARABE		HÉBREU	SYRIAQUE
Élif.....	ا	א	ܐ	Dhad.....	ض	ז	ܐ
Ba.....	ب	ב	ܒ	Tha.....	ط	ט	ܒ
Ta.....	ت	ת	ܬ	Dha.....	ظ	ז	ܬ
Tsa.....	ث	ת	ܬ	Aïn.....	ع	ח	ܬ
Djim.....	ج	ג	ܓ	Ghain.....	غ	ג	ܓ
Ha.....	ح	ח	ܚ	Fa.....	ف	פ	ܚ
Kha.....	خ	כ	ܚ	Kaf.....	ق	ק	ܚ
Dal.....	د	ד	ܕ	Caf.....	ك	כ	ܕ
Dzal.....	ذ	ז	ܕ	Lam.....	ل	ל	ܕ
Ra.....	ر	ר	ܪ	Mim.....	م	מ	ܪ
Za.....	ز	ז	ܙ	Noun.....	ن	נ	ܙ
Sin.....	س	ס	ܣ	Hé.....	ه	ה	ܣ
Schin.....	ش	ש	ܫ	Waw.....	و	ו	ܫ
Sad.....	ص	ז	ܥ	Ya.....	ي	י	ܥ

ALPHABET ARABE DU CARACTÈRE "NESKI"

ORDRE des LETTRES	NOMS DES LETTRES	FIGURES DES LETTRES				VALEUR DES LETTRES	VALEUR NUMÉRIQUE
		Isolées	Liées à la lettre précédente seulement	Liées à la lettre précédente et à la suivante	Liées à la lettre à la lettre suivante seulement		
1	Élif.....	ا	ا	A	1	
2	Ba.....	ب	ب	B	2	
3	Ta.....	ت	ت	T	400	
4	Tsa.....	ث	ث	Ts	500	
5	Djim.....	ج	ج	Dj	3	
6	Ha.....	ح	ح	H	8	
7	Kha.....	خ	خ	Kh	600	
8	Dal.....	د	د	D	4	
9	Dzal.....	ذ	ذ	Dz	700	
10	Ra.....	ر	ر	R	200	
11	Za.....	ز	ز	Z	7	
12	Sin.....	س	س	S, Ç	60	
13	Schin.....	ش	ش	Sch	300	
14	Sad.....	ص	ص	S, Ç	90	
15	Dhad.....	ض	ض	Dh	800	
16	Tha.....	ط	ط	Th	9	
17	Dha.....	ظ	ظ	Dh	900	
18	Aïn.....	ع	ع	'A	70	
19	Ghain.....	غ	غ	Gh	1.000	
20	Fa.....	ف	ف	F	80	
21	Kaf.....	ق	ق	K	100	
22	Caf.....	ك	ك	C	20	
23	Lam.....	ل	ل	L	30	
24	Mim.....	م	م	M	40	
25	Noun.....	ن	ن	N	50	
26	Hé.....	ه	ه	Hé	5	
27	Waw.....	و	و	W	6	
28	Ya.....	ي	ي	Y	10	
	Lam-élif.....	لا	لا	La		

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIBRARY

p
d
o
à
n
n
f
E
U
C
I

particulier les six dernières lettres dont on a formé depuis deux nouveaux mots fictifs qui, s'ils eussent existé, auraient offert, pour le septième jour de la semaine, un nom analogue à ceux des six autres jours. Pococke remarque que ces noms n'avaient été vraisemblablement donnés aux jours de la semaine que par quelque maître d'école qui voulait graver plus facilement dans l'esprit des enfants l'ordre des lettres de l'alphabet. L'histoire rapporte, d'un prince arabe, qu'il employa un artifice à peu près pareil pour graver dans la mémoire de quelques Africains grossiers le premier chapitre de l'Alcoran. (1)

10. Les Arabes d'Afrique disposent les lettres de l'alphabet dans un ordre un peu différent de celui qu'observent les Asiatiques; voici cet ordre :

ا ب ت ث ج ح خ د ذ ر ز ط ظ ك ل م ن ص ض ع غ ف ق
س ش ه و لا ي

Les Arabes d'Afrique disposent aussi les lettres de l'alphabet suivant un autre ordre à peu près conforme à l'*aboudjed* des Asiatiques, et qui néanmoins en diffère en quelque chose, ainsi qu'il suit :

أ ب ج د ه و ز ح ط ي ك ل م ن ص غ ف ق ر س ت ث ج ح خ د ذ ر ز ط ظ ك ل م ن ص ض ع غ ف ق

11. Le *lam-élif* لا n'est point une lettre particulière, mais n'est que la réunion du *lam* ل et de l'*élif* ا.

12. J'ai divisé l'alphabet en huit colonnes : la première contient les nombres qui indiquent l'ordre des lettres; la seconde, les noms des lettres; la troisième, la quatrième, la cinquième et la sixième présentent les différentes formes dont chaque lettre est susceptible lorsqu'elle est 1° entièrement isolée,

(1) Voyez l'extrait que j'ai donné du *petit Kartas* ou Histoire des rois de Fez et de Maroc, dans le journal intitulé *Magasin encyclopédique*, 4^e année, t. II, p. 344.

2^o jointe seulement à celle qui la précède, 3^o jointe à celle qui la précède et à celle qui la suit, 4^o enfin, jointe seulement à celle qui la suit. Il y a plusieurs lettres qui ne se joignent jamais à celles qui les suivent; c'est ce qui fait que la place de ces lettres se trouve vacante dans la cinquième et la sixième colonne. Il est bon cependant d'observer que, quand le و , le ذ , le ر , le ز et le و se trouvent suivis d'un س à la fin d'un mot, on peut les joindre ensemble. Quoique plusieurs des lettres paraissent admettre, dans certains cas, et surtout lorsqu'elles sont entièrement isolées, une forme assez différente de celle qu'elles ont dans d'autres cas, cependant rien n'est plus aisé de reconnaître les traits qui constituent la figure primitive et radicale de chaque lettre et de distinguer ce qui a été ajouté pour lier plusieurs lettres ensemble, ou pour terminer certaines lettres, lorsqu'elles sont à la fin d'un mot, d'une manière plus agréable.

13. Plusieurs lettres ne diffèrent entre elles que par l'absence ou l'addition d'un ou de plusieurs points. Ces points sont nommés par les Arabes *نُقَطَةٌ*; nous les nommons *points diacritiques*: ce dernier mot, dérivé du grec, signifie *distinctifs*.

14. † Comme il arrive souvent que les copistes omettent les points diacritiques, ou qu'ils les placent mal à propos, il en résulte une grande difficulté pour la lecture, ce qui a lieu surtout dans les noms propres. Pour remédier à cet inconvénient, lorsque les écrivains arabes veulent fixer l'orthographe et la prononciation d'un nom propre, ils détaillent toutes les lettres dont il est composé, ne se contentant pas de les indiquer par leurs figures, mais écrivant tout au long le nom de chacune d'elles: ainsi, s'il s'agit de fixer l'orthographe du mot *قافى*, ils diront que ce nom doit être écrit par un *kaf* suivi d'un *élif* et d'un *fa*.

15. † Mais cette précaution est encore insuffisante lorsque deux lettres, qui ont la même figure, ont aussi le même nom,

c'est-à-dire lorsque leurs noms ainsi que leurs figures ne diffèrent que par l'absence ou la présence des points diacritiques; tels sont le ر *ra* et le ز *za*, le س *sin* et le ش *schin*, le ص *sad* et le ض *dhad*, etc. Il pourrait arriver alors que le copiste commit aussi facilement une faute dans le nom de la lettre que dans sa simple figure: dans ce cas, on ne se contente pas d'écrire le nom de la lettre; mais si, des deux lettres auxquelles la même figure est commune, l'une a un ou plusieurs points diacritiques et l'autre n'en a pas, celle qui n'a pas de points est distinguée par l'épithète مُهْمَلَةٌ *dépourvue de points*, et celle qui a un ou plusieurs points est nommée مُنْعَجَمَةٌ *ponctuée*.

16. † Quant aux quatre lettres ب, ت, ث et ي, qui ont toutes des points diacritiques et dont les noms ainsi que les figures ne diffèrent, dans certains cas, que par le nombre et par la position de ces points, pour éviter toute erreur on les désigne ainsi :

Le ب est nommé مَوْحَدَةٌ *avec addition d'un seul point*;

Le ت est nommé مُثْنَاةٌ مِنْ فَوْقِهَا *avec deux points en dessus*;

Le ث est nommé مُثَلَاثَةٌ *avec addition de trois points*;

Le ي est nommé مُثْنَاةٌ مِنْ تَحْتِهَا *avec deux points en dessous*.

Ces mots désignent, comme on voit, le nombre de points qui caractérise chacune de ces lettres et la place que ces points occupent au-dessus ou au-dessous de la figure de la lettre.

Quelquefois on nomme le ي, pour le distinguer des trois autres lettres avec lesquelles on pourrait le confondre, آخِرُ الْاَحْرُوفِ, c'est-à-dire *la dernière des lettres de l'alphabet*.⁽¹⁾

(1) C'est par suite du mauvais système d'écriture des Arabes qu'ils sont obligés d'énoncer tout au long (14, 15 et 16) l'orthographe des noms propres. Par la même raison, pour éviter qu'on ne confonde le mot سَبْعٌ *sept* avec تِسْعٌ *neuf*, il arrive souvent que, quand ils emploient les mots سَبْعٌ, سَبْعَةٌ, سَبْعِينَ, ils ajoutent tout de suite بِتَقْدِيمِ السَّيْنِ, c'est-à-dire le س étant placé au commencement du mot.

17. † Quelque nécessaire que paraisse l'emploi des points diacritiques pour fixer la lecture et le sens des mots, il arrive cependant très souvent qu'ils sont omis dans les manuscrits; et il n'y a que la connaissance de la langue et une grande habitude de lire les manuscrits qui puissent mettre à portée de vaincre cette difficulté. Il paraît même que les Arabes ont été longtemps sans faire usage de ces signes pour distinguer les lettres qui ont la même figure; et, quoique l'on trouve employés, dans quelques manuscrits coufiques, ⁽¹⁾ des points diacritiques ou des signes analogues, c'est une chose assez rare pour que l'on soit en droit de supposer qu'ils ont été inconnus pendant très longtemps. Il y a toute apparence que l'usage des points diacritiques est postérieur à celui des points voyelles. Peut-être l'emploi des points diacritiques n'est-il devenu général qu'à l'époque où le caractère *neskhi* a pris, dans l'usage commun, la place de l'écriture *coufique*.

18. Les Arabes emploient encore quelques autres signes pour éviter la confusion qui peut résulter de la ressemblance de plusieurs lettres. Ainsi, ils ont un signe nommé *مُهْمَلَةٌ* qui se place sur le د, le ر et le س, en cette manière: ^{۷۷۷}د ر س, pour les distinguer du ذ, du ز et du ش. Quelquefois aussi on distingue le *sin* en plaçant au-dessous de la lettre trois points en cette forme: _{۷۷۷}س. Pour distinguer pareillement le ح, le ص, le ط et le ع des autres lettres avec lesquelles on pourrait les confondre, on place quelquefois, au-dessous de la figure de la lettre, une autre figure de la même lettre, isolée et plus petite que le corps de l'écriture, comme dans les exemples suivants:

شَعْبٌ et رَحْمَةٌ
ع ح

(1) Voyez Adler : *Descriptio codicum quorundam cuficorum*.

J'ai aussi remarqué que, dans quelques manuscrits où la figure du د est peu distinguée de celle du ر, on ajoute au-dessus du د un autre د plus petit, pour éviter la confusion.

19. On place souvent deux points au-dessus du ة, en cette manière : ة̣̣, ce qui a pour objet d'indiquer qu'il doit se prononcer comme le ت, ainsi qu'on le verra plus bas. Lorsqu'il ne doit pas avoir de points, on met quelquefois au-dessus de la ligne un autre ة d'une forme plus petite, et isolé.

20. Le ف, le ق, le ن et le ي, à la fin des mots, perdent souvent leurs points diacritiques : la raison en est que, dans ce cas, ces lettres ne peuvent se confondre avec aucune autre. La chose est évidente par rapport au ن et au ي. Quant aux deux autres lettres, il faut observer que le ف doit être posé à peu près sur le niveau de la ligne, en cette manière : صَدْفُ, et le ق, au contraire, se terminer par une rondeur qui descende beaucoup au-dessous de ce niveau, comme صَدَقْ. On n'a pas toujours observé cette règle dans les livres imprimés.

21. Le ي, à la fin des mots, est souvent figuré de manière que sa queue, au lieu d'être projetée de droite à gauche, l'est de gauche à droite, en cette forme : َ, ِ, ِ. Le plus ordinairement, et surtout dans les manuscrits africains, cela n'a lieu que quand on doit prononcer *i*, la voyelle qui précède le ي étant un *kesra*, ce qui sera expliqué plus loin.

22. Parmi les lettres arabes, les unes, comme l'*élif* ا, doivent s'élever au-dessus du corps de l'écriture ; les autres, comme le *ain* ع, doivent descendre au-dessous du niveau de la ligne ; d'autres dépassent le corps en-dessus et en-dessous, comme le *lam* ل. Pour indiquer ces diverses positions relatives, j'ai employé dans l'alphabet une suite de points qui désignent le niveau de l'écriture. Mais il arrive fréquemment que plusieurs lettres sont groupées ensemble, et que leur liaison exige qu'elles soient placées comme en échelons les unes au-dessus

des autres : alors, c'est la dernière des lettres ainsi groupées qui doit conserver le niveau, et les autres doivent être placées au-dessus d'elle. Exemple : *لا حجيت*.

23. Le caractère africain ne diffère pas essentiellement de celui de l'Asie, comme on peut s'en convaincre en comparant les alphabets de ces deux caractères; mais il est essentiel de remarquer que, dans le caractère africain, le *fa* initial ou médial est indiqué par un point placé au-dessous de la lettre : *ف* et *ف*, et le *kaf* par un seul point placé au-dessus : *ك* et *ك*.

24. † Les Arabes de l'Afrique occidentale emploient quelquefois les trois lettres *ج*, *ق* et *ك* avec trois points placés au-dessus ou même au-dessous : ces lettres doivent alors se prononcer comme notre *g* dans les mots *gâteau*, *gain*, *guerre*. Cela a lieu principalement dans certains mots empruntés de la langue des Berbères, ou de quelqu'une des langues de l'Europe, comme *كشطي* *dommages*, *كيرة* *guerre*.

25. † Ils font aussi usage du *ش* avec addition de trois points en dessous, en cette manière : *ش*, pour rendre l'articulation que nous exprimons par les trois lettres *tch*.

26. Les Arabes, ainsi que les Hébreux, les Phéniciens et plusieurs autres peuples de l'Asie, écrivent de droite à gauche.

27. Ils n'emploient jamais de lettres capitales pour distinguer les noms propres de personnes ou de lieux. Les titres des chapitres sont seulement écrits quelquefois dans un caractère plus gros que celui du corps du manuscrit : le plus souvent ils sont écrits de la même grosseur, mais en encre rouge, et il n'est pas rare de trouver, dans une même page, jusqu'à trois ou quatre encres de différentes couleurs.

28. Les Arabes ont grand soin de justifier exactement toutes les lignes d'une même page, c'est-à-dire de les faire toutes d'une longueur parfaitement égale. Erpénus, et les autres grammairiens après lui, ont remarqué qu'ils ne séparent

point un mot en deux lignes, en écrivant le commencement du mot à la fin d'une ligne et rejetant la fin du même mot à la ligne suivante. Lorsque le mot qui doit terminer une ligne se trouve trop long, ils écrivent les dernières lettres dans l'interligne supérieur, ou bien ils les rejettent à la marge, à une distance assez considérable, en sorte qu'on les prendrait pour une note marginale. Ils ont recours quelquefois à un autre expédient, et, au lieu de commencer un mot qui ne pourrait pas tenir en entier dans la ligne à la fin de laquelle il se trouverait, ils le renvoient à la ligne suivante et remplissent celle qui précède en allongeant la queue des lettres finales qui se trouvent dans cette ligne, ou les traits qui servent de liaison entre les lettres médiales. Cette observation, que j'emprunte d'Erpénus, est cependant beaucoup trop générale : elle n'est point applicable aux manuscrits coufiques, dans lesquels j'ai remarqué le contraire. J'ai aussi observé dans plusieurs manuscrits africains, et même dans les exemplaires les plus soignés de l'Alcoran, que les Arabes d'Afrique ne font aucune difficulté de partager un mot entre deux lignes; cela arrive même à la dernière ligne d'une page, et le reste du mot est rejeté à la page suivante. Quelquefois aussi ils finissent le mot en retournant le papier et formant, en remontant, un angle avec l'alignement du reste du corps de l'écriture, en cette forme :

اِيَاكُ نَعْبُدُ وَاِيَاكَ نَسْتَعِينُ اِهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ

29. La septième colonne de l'alphabet contient la valeur des lettres arabes, rendue autant qu'il a été possible dans nos caractères. Sur quoi il faut observer qu'on ne peut avoir à cet égard que des approximations, et que, s'il est utile de représenter quelques-unes des articulations propres à la langue arabe par des signes de convention, comme *ts* pour le *ث*, *dz* pour le *ذ*, *dh* pour le *ض*, etc., il serait dangereux et inutile de

pousser trop loin le scrupule dans l'emploi de pareils signes : dangereux, parce que l'on défigurerait tellement l'écriture aux yeux des personnes qui ne savent pas l'arabe, qu'elles ne pourraient plus prononcer les mots arabes écrits en lettres françaises; inutile, parce qu'on ne parviendra jamais à trouver, dans la combinaison des lettres de notre alphabet, des signes propres à donner une idée de l'articulation de certaines lettres arabes, telles que le *hamza* ء ou ^ءا, et le *aïn* ع.

Il est indispensable d'entrer ici dans quelques détails sur la valeur des lettres et leur prononciation.

30. L'*élif* ا étant marqué du *hamza* ء, signe dont nous parlerons dans la suite, ou le *hamza* seul, n'est point une voyelle : c'est un signe qui représente le mouvement vif et subit de la poitrine par lequel est produite l'émission de l'air, qui, modifié lors de son passage par le canal vocal et par la bouche, forme les divers sons ou voyelles : c'est donc une sorte de consonne ou d'articulation qui accompagne toujours les voyelles que ne précède aucune autre consonne. On pourrait comparer le *hamza* à l'*h* non aspiré des mots français *habit, hébété, histoire, homme, Hubert*, si ce n'est que, chez nous, l'*h* n'est là que par une raison étymologique, attendu que nous n'avons aucun signe pour représenter cette sorte d'articulation *thoracique*, qui est inhérente à toute voyelle isolée, au lieu que, chez les Arabes comme chez les Hébreux, ce mouvement de la poitrine a constamment son signe graphique.

Toutefois, le mouvement d'aspiration indiqué par le *hamza* a plus d'intensité que celui qui est rigoureusement nécessaire pour la simple émission de l'air. De là vient qu'on est contraint de l'adoucir, comme on le verra plus loin, quand il se rencontre plusieurs *hamza* de suite.

De là vient encore que, comme toute autre consonne, il peut terminer une syllabe *composée* ou *artificielle* (nos 83 et 85), et

qu'on dit *da'-bon* دَابُّ (je représente le *hamza* par l'apostrophe) comme on dit *bar-don* بَرْدٌ.

Quand l'*élif*, marqué du *hamza*, termine ainsi une syllabe artificielle (n° 85), on fait sentir le *hamza* par une sorte de césure, comme si l'on reprenait sa respiration entre la syllabe terminée par le *hamza* et la syllabe suivante. C'est en petit la même articulation que celle du ع (n° 45).

L'*élif*, dépourvu de *hamza*, n'a pas de prononciation propre ; il ne sert qu'à allonger la voyelle *a* qui le précède (n° 68) ; quelquefois cette voyelle, et l'*élif* qui la suit, prennent, comme on le verra plus loin (n° 81), un son fort approchant de l'*i*.

31. Le ب répond à notre *b*, et le ت à notre *t*. En Afrique, on donne souvent au ت la prononciation de la lettre ث, dont nous allons parler.

32. Le ث indique une articulation qui ne peut être rendue en français par une seule lettre : il répond au *th* des Anglais, comme dans le mot *thing* ; et l'on ne peut mieux le rendre en français que par les deux lettres *ts*, qu'il faut prononcer en appuyant légèrement sur l'*s*. La plupart des Arabes néanmoins ne font aucune distinction entre la prononciation de cette lettre et celle du ت ; quelques-uns même regardent comme vicieuse la prononciation particulière que je viens d'indiquer. Les Persans et les Turcs prononcent le ث comme notre *ç* : je le rends ordinairement par *th*. Dans les manuscrits, cette lettre est souvent confondue avec la précédente.

33. Le ج représente une articulation pareille à celle du *g* italien lorsqu'il est suivi d'un *i*, comme dans *giardino*, et peut s'exprimer par les lettres *dj*. Cette prononciation est la plus usitée, et c'est celle des habitants de l'Arabie et de la Syrie. Mais en Egypte, à Mascate, et peut-être dans quelques autres

provinces, on prononce le ج comme notre G suivi d'un *a* ou d'un *o*, par exemple dans les mots *garder*, *agonie*.

Dans les mots persans qui se terminent par un *ɣ* et qui ont été admis dans la langue arabe, le *ɣ* est remplacé, tantôt par un ق, comme dans بَرَقِي agneau, qui vient de بَرَّة, et tantôt par un ج, comme dans شَاهِدَانَج chènevis, qui vient de شَاهِدَنَة; ce qui donne lieu de penser qu'autrefois, dans une grande partie de l'Asie, le ج se prononçait à peu près comme le *g* dans *zigzag*, ou le *c* dans *trictrac*.

Cette supposition est encore appuyée sur une autre observation du même genre; c'est que, dans les mots persans qui ont passé dans la langue arabe, et dont quelques syllabes commencent par le ك ou par le كَث, lettre qui se prononce comme le *g* français dans les mots *gain*, *guide*, *guêpe*, les Arabes remplacent ces lettres persanes par le ج. Ainsi, de كُورْ melon, كُورْجان Gourgan, nom d'une province, كُورْ perle, كُورْ بانquier, كُورْ pain rond, كُورْ voûte, les Arabes ont fait جُورْ, جُورْجان, جُورْ, جُورْ, جُورْ ou جُورْ, enfin جُورْ et جُورْ. (1)

34. Le ح indique une aspiration plus forte que celle de notre H dans les mots *heurter*, *héros*, et assez semblable à la manière dont les Florentins prononcent le *c* devant *a* et *o*. A la fin des mots, cette aspiration est beaucoup plus difficile à imiter. Par exemple, le mot لُوح se prononce à peu près *louèh*.

35. Le خ répond au *ch* des Allemands lorsqu'il est précédé d'un *a* ou d'un *o*, comme dans les mots *nacht*, *noch*. Les Espagnols expriment la même articulation par le *jota*. Cette articulation ressemble beaucoup à l'effort qu'on fait pour cracher

(1) Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 379 et 406.

et elle est produite par un raclement de la base de la langue contre le palais supérieur : je la rends en français par les deux lettres KH.

36. Le د répond exactement à notre D.

37. Le ذ représente une articulation qui est à celle du د à peu près comme le ث est au ت : je l'exprime en français par les deux lettres DZ ou DH. La plupart des peuples qui parlent arabe ne font aucune différence entre cette lettre et la précédente; ils les prononcent l'une et l'autre comme notre D. Quelques autres, comme les Arabes de Mascate, prononcent le ذ comme notre Z, et tel est l'usage des Persans et des Turcs.

38. Le ر répond exactement à notre R, et le ز à notre Z.

39. Le س répond à l'articulation de notre S, lorsqu'il est au commencement des mots. Quand cette lettre se trouve, dans des mots arabes, entre deux voyelles, on peut la rendre par un ç, afin qu'on n'en confonde pas la prononciation avec celle du z, que prend l's, en pareil cas, dans les mots français.

40. L'articulation du ش est parfaitement rendue par notre CH. Beaucoup d'écrivains français la rendent par les trois lettres SCH, pour que les étrangers n'en confondent pas la prononciation avec celle du خ : c'est l'usage que je suis ordinairement.

D'après la manière dont les Arabes d'Espagne transcrivaient l'espagnol en caractères arabes, il y a lieu de croire qu'ils prononçaient le ش comme l's fortement articulée, et le س comme le ç ou le z.

41. Le ص répond à notre S, mais doit être articulé un peu plus fortement que le س, ou avec une sorte d'emphase. Ce que j'appelle *emphase* ou *articulation emphatique* est une espèce de dilatation de la voûte supérieure de la bouche qui laisse en quelque sorte entendre un o sourd après la consonne : ainsi le mot صَاد se prononce presque comme *soad*, sans cependant que cet o se fasse entendre distinctement. Ces nuances ne sont pas toujours très sensibles dans le langage ordinaire.

Il paraît même que l'articulation de ces deux lettres a souvent été confondue; car on voit dans les notes marginales de quelques Alcorans que le mot *صِرَاطٌ* était écrit dans plusieurs anciens exemplaires par un *س* au lieu d'un *ص*,⁽¹⁾ et dans les livres des Druzes le mot *صِدْقٌ* et tous les dérivés de la même racine sont constamment écrits par un *س*. Dans des pièces nouvellement écrites en Egypte, on trouve souvent un *ص* au lieu du *س* dans le mot *صُورٌ*, au lieu de *سُورٌ* *muraille*.

42. Le *ض* répond au *d* articulé plus fortement que le *d* français, ou avec une sorte d'emphase. Les Persans et les Turcs le prononcent comme notre *z*; quelques peuples, comme *ds*. En rendant les noms arabes en français, on peut employer, pour exprimer le *ض*, les deux lettres *dh*.

43. Le *ط* répond au *t* articulé fortement et d'une manière emphatique. Si l'on veut, en écrivant en français, le distinguer du *ت*, on peut le rendre par *th*.

44. Le *ظ* ne diffère aucunement, dans la prononciation, du *ض*, et l'on ne peut le rendre en français que de la même manière. Ces deux lettres sont très souvent confondues dans les manuscrits. Il faut cependant observer qu'en Egypte on prononce souvent le *ظ* comme un *z*, avec une articulation emphatique.

45. L'articulation particulière au *ع* ne peut être exprimée par aucune des lettres usitées chez les peuples de l'Europe, cette articulation leur étant absolument inconnue. Elle se produit en retirant l'air extérieur vers le gosier, et ce mouvement me paraît avoir quelque rapport avec celui qu'on fait pour la déglutition quand on avale avec peine, soit à cause de quelque gonflement dans les amygdales, soit par la raison que ce qu'il s'agit d'avaler est d'un volume un peu considérable, ou d'une

(1) Voyez, sur les cas où il est permis de substituer le *ص* au *س*, ma *Chrestomathie arabe*, 2^e édition, t. II, p. 231.

substance sèche qui ne se prête pas à la déglutition. Il y a beaucoup de rapport entre la prononciation du ξ et celle du \cdot , si ce n'est que le ξ s'articule plus fortement. La figure même du *hamza*, qui n'est autre chose qu'un petit ξ , indique cette analogie. L'articulation du ξ est plus difficile à faire bien sentir quand cette lettre se trouve au commencement d'un mot ou d'une syllabe, que quand elle termine une syllabe.

La manière dont les Piémontais prononcent le \tilde{n} me paraît approcher beaucoup de l'articulation du ξ . Exemples : *cañ* chien, *boñ* bon, *boña* bonne. ⁽¹⁾

46. Le ξ représente une articulation qui participe de celle de l'*r* et du *g* : c'est ainsi que les Provençaux prononcent l'*r* en grasseyant. Quelques écrivains ont rendu cette lettre par un *r* suivi d'un *h*, d'autres par un *r* suivi d'un *g*, ou même des deux lettres *gh*; mais, comme l'articulation de l'*r* ne doit se faire sentir que très faiblement, j'aime mieux employer, pour rendre le ξ , le ξ seul ou les deux lettres *GH*.

47. Le ف répond exactement à notre *F*.

48. Le ق indique une articulation à peu près semblable à celle de notre κ , mais qui doit être formée du gosier et qu'il est très difficile de bien imiter. Beaucoup d'Arabes, ceux de Mascate, par exemple, confondent la prononciation de cette lettre avec celle du ξ : cette même prononciation est ordinaire dans les Etats du Maroc. Dans une grande partie de l'Égypte, le ق n'est qu'une aspiration forte et brusque; et il paraît que cette articulation, très difficile à imiter, était le caractère distinctif des Arabes descendus de Modhar. ⁽²⁾

49. Le ك répond aussi à notre κ ; mais il ne se prononce pas du gosier comme la lettre précédente. Les Turcs et beau-

(1) Voyez *Grammatica piemontese*, di M. Pipino, p. 11.

(2) Voyez à cet égard ce que dit Ebn Khaldoun, dans un morceau que j'ai inséré dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 413 et suiv.

coup d'Arabes lui donnent souvent une prononciation amollie analogue à celle du *q* dans les mots français *queue, qui*, et que l'on peut rendre en mettant un *i* après le *k*. A Mascate, on prononce ك comme notre *g* devant *a* et *o*; en sorte que l'on ne distingue pas cette lettre du ج et du ق. Quelques Arabes prononcent le ك et le ق comme le *c* italien devant un *i*, dans le mot *cio*,⁽¹⁾ articulation qu'on peut rendre en français par les lettres *ich*. Si l'on veut, en écrivant des noms propres arabes en caractères français, distinguer cette lettre de la précédente, on peut employer notre *k* pour rendre le ق, et notre *q* pour le ك; mais, en ce cas, on devrait, ce me semble, conserver toujours un *u* entre le *q* et la voyelle avec laquelle il forme un son articulé, pour ne pas s'éloigner de l'orthographe universellement admise par les nations de l'Europe.

50. Le ل est parfaitement rendu par notre *L*, et le م par notre *M*.

51. Le ن est susceptible, suivant les grammairiens arabes, de plusieurs prononciations. Lorsqu'il est suivi d'une voyelle, il se prononce toujours comme notre *N* dans le mot *navire*; mais, quand il est suivi immédiatement d'une autre consonne, sa prononciation varie. Devant les lettres ا, ح, خ, ع, غ et ه, le ن conserve son articulation naturelle; c'est ce que les grammairiens appellent إِظْهَارٌ, c'est-à-dire *manifestation* ou *prononciation claire*. Devant les lettres س, ز, ذ, د, ج, ث, ت, ك, ق et ف, ط, ظ, ص, ش, le ن se prononce d'une manière nasale, à peu près comme l'*n* dans le mot français *entrer*;⁽²⁾ cette prononciation est nommée par les Arabes اِخْفَاءٌ.

(1) Voyez M. Niebuhr, *Description de l'Arabie*, édit. française de 1773, p. 73. Je doute cependant que cela soit exactement vrai du ق. Dans les deux exemples rapportés par M. Niebuhr, *Bukkra* et *Kiáb*, il doit y avoir un ك et non un ق; car je suppose que ce sont les mots بكرة et كعاب.

(2) Erpénus remarque que cette prononciation nasale se fait sentir plus fortement devant le ق et le ك, et il la rend par un *n* suivi d'un *g*.

c'est-à-dire *occultation* ou *prononciation sourde*. Si le ن est suivi d'un ب, il se prononce comme un م : c'est ce que les Arabes nomment قَلْبٌ, c'est-à-dire *conversion*.⁽¹⁾ Quand le ن est suivi d'un autre ن ou de l'une des lettres م, و, et ي, on ne fait pas entendre l'articulation du ن, mais seulement un son nasal, et l'on redouble la lettre suivante.⁽²⁾ Cette prononciation est nommée par les grammairiens إِدْغَامٌ بِغُنَّةٍ, c'est-à-dire *insertion en nasillant*. Cependant, si le ن se trouve dans le milieu d'un mot, devant un و ou un ي, comme dans قِنْوَانٌ et دُنْيَا, il conserve son articulation parfaite. Le ن étant suivi du ر ou du ل, on ne l'articule en aucune manière, mais on double la lettre qui le suit.⁽³⁾ Cela s'appelle إِدْغَامٌ بِلَا غُنَّةٍ, c'est-à-dire *insertion sans nasiller*. Les six lettres qui donnent lieu à l'*insertion* إِدْغَامٌ, c'est-à-dire qui produisent la suppression de l'articulation naturelle du ن et sa conversion en celle de la lettre qui le suit, soit *en nasillant*, soit *sans nasiller*, sont comprises dans le mot technique يَرْمَلُونَ. Si l'on fait abstraction du ن, les cinq qui restent sont renfermées dans cet autre mot technique لَوْمِيرٌ.

Dans les Alcorans écrits pour l'usage des lecteurs des mosquées, les différentes prononciations du ن sont indiquées par

(1) C'est ainsi qu'on substitue le μ au ν dans les mots grecs σύμβολον, σύμπωμα, etc., et l'm à l'n dans les mots latins *imberbis*, *implumis*, et dans les mots français *embaumer*, *empaumer*, etc.

(2) En latin et en français, l'n suivi d'un m se change en m; il en est de même du ν en grec, il se change en μ; ainsi l'on écrit, par cette raison, σύμμαχος, *immiscere*, *immense*. Quelques personnes parmi nous imitent, par une prononciation vicieuse, celle des Arabes de laquelle il s'agit ici, en disant *inm-mense*, et doublant l'm après la voyelle nasale *in*.

(3) La même chose a aussi lieu en grec, en latin et en français, comme on le voit dans les mots σύλλαβος, συρρήπτω; *illætabilis*, *irrequietus*; *illuminer*, *irréfléchi*.

les caractères suivants, qui se peignent en encre rouge au-dessus du ن. La *manifestation* est indiquée par un petit ن; l'*occultation*, par un خ, sigle du mot اخفا;⁽¹⁾ la *conversion*, par un م; l'*insertion en nasillant*, par un غ, sigle du mot غنه, et par un *teschdid* sur la lettre suivante. (Le *teschdid* est un signe qui indique qu'il faut doubler la lettre, comme nous le dirons plus bas.) L'*insertion sans nasiller* est marquée par les deux lettres لغ, qui représentent les mots لا غنة, et par un *teschdid* sur la lettre suivante.⁽²⁾

On peut croire que les Arabes ont observé autrefois, dans leur langage, ces différentes manières de prononcer le ن. Je pense même qu'aujourd'hui les lecteurs de l'Alcoran, attachés au service des mosquées, les observent avec plus ou moins d'exactitude; mais, dans le langage ordinaire, on fait presque toujours entendre l'articulation naturelle du ن. C'est ainsi qu'en français l'*m* que nous avons substitué à l'*n*, par exemple, dans les mots *embaumer*, *embarquer*, se prononce absolument comme l'*n* dans les mots *entrer*, *rendre*, c'est-à-dire de manière qu'il ne forme avec l'*e* qu'une voyelle nasale; mais il n'est pas vraisemblable qu'on eût substitué l'*m* à l'*n* si autrefois on n'avait pas prononcé ces deux lettres d'une manière différente, en faisant entendre clairement l'articulation de chacune d'elles.

52. Le و se prononce comme ou en français, dans les mots *oui*, *ouate*. On peut aussi rendre cette prononciation par un w

(1) Erpénus dit que, quand cette prononciation nasale a lieu devant un ق ou un ك, on l'indique en outre par trois points rouges placés sur le ن, et que, devant toute autre consonne, on ne met sur le ن qu'un seul point rouge. Je n'ai trouvé aucun exemple de cela.

(2) J'ai tiré ces détails, ainsi que plusieurs autres sur le *teschdid*, le *medda*, etc., d'un exemplaire manuscrit de l'Alcoran qui appartient à la Bibliothèque du Roi et qui est indiqué, dans le catalogue imprimé, parmi les manuscrits arabes, sous le n° 189. — Voyez, sur ce manuscrit, les *Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, 1^{re} partie, p. 76 et suiv.

prononcé à la manière des Anglais. Les Turcs et les Persans prononcent cette lettre comme notre *v*.

53. Le *و* ne représente qu'une aspiration très légère et souvent insensible, comme celle de l'*h* dans ces mots : la *Hollande*, la *Hongrie*, où elle n'indique qu'un simple hiatus. Lorsque cette lettre est surmontée de deux points, ce qui n'arrive jamais qu'à la fin des mots, on la prononce comme le *و* ; mais, dans ce cas, on en supprime presque toujours la prononciation dans le langage vulgaire.

54. Le *ي* doit se prononcer comme notre *y* faisant fonction de consonne, dans le mot *yacht*, par exemple, que nous avons emprunté des Anglais, et dans ces mots : *il y a*, *il y est*, *il y avait*, *il y eut*, etc. Dans ces derniers exemples, l'*y* fait fonction en même temps de voyelle et de consonne, car on entend le son de l'*i* avant l'articulation de l'*y*. C'est cette dernière articulation qui répond à celle du *ي*. Les Allemands la rendent par un *j*, comme dans les mots *bejahen*, *jagd*. C'est ainsi vraisemblablement que les Latins prononçaient le *j*.⁽¹⁾

55. Le *ل* ne trouve place dans notre alphabet que parce que les deux lettres *J* et *l*, dont il est composé, prennent, dans leur réunion, une forme qui pourrait quelquefois les rendre méconnaissables.⁽²⁾

56. La huitième colonne de l'alphabet présente la valeur des lettres arabes employées comme chiffres ; mais je réserve les détails relatifs à cet usage des lettres pour un chapitre particulier où je traiterai des signes de la numération.

(1) J'ai donné, dans le tome IX des *Notices et extraits des manuscrits*, 1^{re} part., p. 1 et suiv., un *Traité de la prononciation des lettres arabes* qui peut servir de supplément à ce que j'ai dit ici sur ce sujet.

(2) Il est bon d'observer que quand le *lam-élif* est formé ainsi : لا, l'ordre des lettres est déterminé par leur base et non par leur partie supérieure ; si donc on veut écrire *lianni*, il faut placer ainsi les signes des voyelles : لآني.

CHAPITRE II

De la division des lettres en différentes classes

57. † On divise les lettres de l'alphabet arabe en différentes classes, à raison de la partie de l'organe qui concourt le plus efficacement à leur articulation. Les unes sont nommées *حَلْقِيَّةٌ*, ou *حَنْجَرِيَّةٌ gutturales*; ce sont les lettres *ا, ح, خ, ع, غ* et *ه*. On appelle *لُهْوِيَّةٌ* celles qui sont formées près de la luvette, et ce sont le *ق* et le *ك*. Ces deux mêmes lettres, ainsi que le *ج*, le *ش* et le *ي*, sont nommées *شَجَرِيَّةٌ*, c'est-à-dire formées dans la cavité supérieure de la bouche, entre la langue et le palais. (1) Les lettres *ز, س* et *ص* sont nommées *أَسْلِيَّةٌ*, c'est-à-dire formées avec l'extrémité supérieure de la langue; ces mêmes lettres sont aussi nommées *حُرُوفُ الصَّفِيرِ* lettres sifflantes. On appelle *نَطْعِيَّةٌ* les lettres *ت, د* et *ط*, parce qu'elles sont formées en appuyant fortement l'extrémité de la langue vers la partie antérieure du palais; *لِثْوِيَّةٌ*, les lettres *ث, ذ* et *ظ*, parce que l'extrémité de la langue s'appuie contre les gencives; *ذَلْقِيَّةٌ*, les

(1) Firouzabadi attribue cette dénomination aux trois lettres *ج, ش* et *ض*. Le sens du mot *شجرية* est peu certain. Le verbe *شجر* dit de la bouche, signifie l'ouvrir, et *شجر*, comme nom, veut dire la partie de la bouche qui est entre les deux mâchoires *مَا بَيْنَ اللَّحْيَيْنِ*, ou l'endroit où se rencontrent les deux os maxillaires *مُلْتَقَى اللَّهْزَمَتَيْنِ*, ou la partie de la voûte convexe de la bouche, qui est susceptible de s'ouvrir *مَا انْفَتَحَ مِنْ مُنْطَبِقِ الْفَمِ*. Suivant le *Traité de la prononciation des lettres arabes*, que j'ai déjà indiqué, le *ج*, le *ش* et le *ي* s'articulent du milieu de la langue, entre cette partie de la langue et le milieu du palais supérieur, et le *ض* s'articule de la partie de la langue qui suit immédiatement, en avançant vers les dents, le lieu où se produit l'articulation du *ي*.

lettres **ب**, **ف** et **م**, parce qu'elles sont articulées par un mouvement rapide et facile de l'extrémité des lèvres; on donne aussi la même dénomination aux lettres **ر**, **ل** et **ن**, qui se forment par le moyen de l'extrémité de la langue.⁽¹⁾ On appelle **شَفْوِيَّةٌ** labiales celles qui sont formées par le mouvement des lèvres : ce sont les lettres **ج**, **ش** et **ض**; **لِسَانِيَّةٌ** linguales, les lettres **ر**, **ز**, **س**, **ص** et **ض**, auxquelles quelques grammairiens en joignent plusieurs autres. Enfin, on nomme **لَيْبِيَّةٌ**, c'est-à-dire douces, les lettres **ا**, **و** et **ي**; cette dénomination peut leur avoir été donnée à cause de la douceur de leur articulation, ou parce qu'elles éprouvent souvent une sorte d'affaiblissement et ne représentent plus que des sons sans aucune articulation.

58. † On appelle encore les lettres **ر** et **ل** : **حُرُوفُ الْإِنْجِرَافِ** lettres de déclinaison; les lettres **ب**, **ج**, **د**, **ط** et **ق** : **حُرُوفُ الْقَلْقَلَةِ** ou bien **حُرُوفُ الْقَلْقَلَةِ**, c'est-à-dire lettres tremblantes, ou plutôt qui produisent un claquement.⁽²⁾ Le **ر** porte aussi le nom de **حَرْفُ التَّفْسِيحِ** lettre de répétition; le **ش**, celui de **حَرْفُ التَّفْسِيحِ**

(1) Firouzabadi appelle ces six lettres **حُرُوفُ الذَّلِقِ**, c'est-à-dire articulées avec l'extrémité soit de la langue, soit des lèvres; et il les subdivise en deux classes : il nomme **ذَوَلْقِيَّةٌ** la première, qui comprend les lettres **ر**, **ل** et **ن**, et **شَفْوِيَّةٌ** la seconde, qui renferme les trois autres lettres **ب**, **ف** et **م**.

(2) Le mot arabe **قَلْقَل** ou **لَقْلَق** répond au latin *crepitare*. La cicogne est nommée en arabe **لَقْلَق**, parce que sa voix forme une sorte de claquement ou de pétitement : c'est la raison pour laquelle Pétrone l'appelle *crotalistris*.

Quelques grammairiens retranchent le **ب** des lettres de cette catégorie et y substituent le **ت**, ce qui me semble plus convenable. J'ai peine à concevoir que le **ج** soit compris parmi ces lettres, et je crois que, s'il y a été compris, ç'a été par les grammairiens qui le prononçaient comme notre *g* dans *zigzag*. Dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 4 du texte arabe et p. 3 de la traduction, j'ai écrit **خ**; mais je crois que c'est une faute.

lettre de dilatation, et le ض, celui de حُرُوفِ الْإِسْتِطَالَةِ lettres d'extension, à cause des différences observées par les grammairiens dans le mouvement ou la disposition des diverses parties de l'organe de la parole, lorsqu'on articule ces lettres.

Les lettres ا, و, et ي se nomment حُرُوفِ الْيَسِينِ lettres douces, حُرُوفِ الزَّوَائِدِ lettres de prolongation, حُرُوفِ الْمَدِّ lettres d'augmentation ou augments, et enfin حُرُوفِ الْعِلَّةِ lettres infirmes. Nous donnerons plus loin la raison de ces dénominations. (4)

Enfin les deux lettres ا et ي se nomment aussi حُرُوفِ التَّقْصِيرِ lettres brèves; on en verra ailleurs la raison.

59. † Ces divisions et ces dénominations des lettres ne sont pas les seules imaginées par les grammairiens arabes, qui souvent même ne sont pas parfaitement d'accord entre eux; il en est encore d'autres que je vais rapporter, non que je les regarde comme fort utiles, mais parce qu'il peut être nécessaire de connaître ces dénominations pour entendre les grammairiens et les scholiastes.

(4) Suivant le grammairien Ebn Farhât, les lettres ا, و, et ي sont lettres de prolongation حُرُوفِ الْمَدِّ, quand elles sont précédées de la voyelle qui leur est analogue, comme dans يَخْفَأُ, يَقُولُ, et يَبِيعُ, et lettres douces حُرُوفِ الْيَسِينِ, quand elles sont djezmées après un fatha, comme dans قَوْلٌ et بَيْعٌ: cette dernière dénomination ne saurait convenir à l'élif sous ce point de vue. Je croirais plutôt qu'on doit les nommer lettres de prolongation quand elles sont purement serviles et quiescentes, comme dans فَتُوْحٌ, تَمَامٌ, et عَيْدٌ, et lettres douces toutes les fois qu'elles sont ou qu'elles représentent des lettres radicales, soit qu'elles soient djezmées ou quiescentes, comme dans بَيْعَةٌ, جُوعٌ, لَيْلٌ, قَوْمٌ, سَارٌ, قَامٌ. Bèidhawi (*Anthologie grammaticale arabe*, p. 3) n'appelle lettres douces que le و et le ي.

Ebn Farhât ajoute que toute lettre de prolongation est en même temps lettre douce, mais que toute lettre douce n'est point, pour cela, lettre de prolongation. (Man. ar. de la Bibl. du Roi, n° 4295 A.)

Toute lettre est *décidément forte* شَدِيدٌ مُخَصَّصٌ, ou *décidément faible* رَخْوٌ مُخَصَّصٌ, ou bien *tient le milieu entre les lettres fortes et les lettres faibles* يَتَيْنُ الشَّدِيدِ وَالرَّخْوِ. Les lettres fortes sont au nombre de huit, savoir : le *hamza* ou أ, et les lettres ت, ب, ج, د, ح, ط, ق, et ك; les lettres faibles sont l'*élif* sans *hamza* et les suivantes : و, ه, ف, غ, ظ, ض, ص, ش, س, ز, ذ, خ, ح, ث; et ي; les lettres qui tiennent le milieu sont celles-ci : ر, ع, ل, ن, et م.

On divise encore les lettres :

1° En lettres *cachées* مُهْمُوسَةٌ, c'est-à-dire dont l'articulation est rapide et peu sensible, et lettres *proférées ouvertement* مُجْهَوْرَةٌ, c'est-à-dire dont l'articulation est moins rapide et plus prononcée. Les premières sont les lettres ت, ث, ج, خ, س, ش, ص, ف, ك, et ه; toutes les autres sont *proférées ouvertement*;

2° En lettres *élevées* مُسْتَعْلِيَةٌ, et *abaissées* مُسْتَفِلَةٌ ou مُنْخَفِضَةٌ. Les lettres *élevées* sont les suivantes : غ, ع, ط, ظ, ض, ص, خ, et ق; toutes les autres sont *abaissées*;

3° En lettres *voûtées* مُطَبَّقَةٌ, et *étendues* مُنْفَخَةٌ ou *ouvertes*. Les lettres *voûtées* sont les quatre lettres ص, ض, ط, et ظ; toutes les autres sont *étendues*. Les lettres *voûtées* sont ainsi nommées parce que, pour les articuler, la langue s'élève vers le palais et forme comme un espace voûté entre elle et le palais; dans les autres, au contraire, elle reste *étendue* ou *ouverte*; (1)

4° En lettres *مُذَلَّقَةٌ*, dénomination qui signifie qu'elles sont *articulées avec facilité, de l'extrémité de la langue ou des lèvres*, comme on l'a déjà vu (n° 57), et *مُصَمَّتَةٌ*, c'est-à-dire *solides* ou *pleines*. La première dénomination comprend les six lettres

(1) Voyez, sur ces dénominations, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 39 et 40.

ب, ر, ف, م, ل, ن; toutes les autres sont comprises sous la seconde.

La dénomination *مَذْلُفَةٌ* ou *ذَلْقِيَّةٌ* revient à ce que nous appelons *lettres liquides*; l'opposé est *مُصَمَّتَةٌ*, qui signifie proprement *des choses qui sont solides* et dans lesquelles il n'y a point de creux.

Toutes les qualités indiquées par ces diverses dénominations contribuent à rendre l'articulation *forte* ou *faible*. Celles qui contribuent à la rendre *forte* sont les suivantes : *الْإِنْجِرَافُ*, *الْإِسْتِعْلَاءُ*, *الْإِطْبَاقُ*, *الْقَلْقَلَةُ*, *التَّكْرِيرُ*, *التَّفْشِي*, *الْإِسْطِطَالَةُ*, *الصَّفِيرُ*, *الشِّدَّةُ* et *الْجَهْرُ*. Celles qui contribuent à rendre l'articulation *faible* sont les suivantes : *الْإِنْفِتَاحُ* et *الرَّخَاوَةُ*, *الْهَمْسُ*, *الْإِسْتِفَالُ*. Plus une lettre réunit des premières qualités, plus elle est *forte*; plus elle réunit des qualités de la seconde classe, plus elle est *faible*. (1)

Ces divisions de lettres sont susceptibles de variations, plusieurs parties de l'organe concourant nécessairement à la formation de la plupart des articulations. Je n'en ai fait mention ici, en suivant divers grammairiens, que parce qu'elles peuvent jeter quelque lumière sur l'ancienne et véritable articulation de certaines lettres, et parce qu'elles ne sont peut-être pas sans quelque utilité pour les recherches étymologiques.

60. On divise encore les lettres en *radicales* et *serviles*. Les lettres radicales sont nommées *أُصُولٌ*, ce qui signifie *fondements*, *racines*; ou *أَصْلِيَّةٌ* *fondamentales*, ou *radicales*; si l'on veut, *essentielles*. Les lettres serviles portent le nom de *زَوَائِدٌ*, c'est-à-dire *augment* ou *accessoires*. Elles sont ainsi nommées parce qu'elles servent à former les différentes inflexions grammaticales des verbes et des noms, ainsi que les mots dérivés

(1) *Grammat. arab. Maronitarum*, p. 7 à 12.

des racines ou mots radicaux, et quelques particules inséparables : ce sont les lettres comprises dans les deux mots techniques *يَتَسَمَّوْا بِفُلْكِ*. Toutes les autres sont nommées *radicales*, parce qu'elles ne servent jamais à aucune fonction grammaticale, et qu'elles constituent seulement les mots radicaux; mais il faut observer que les lettres serviles peuvent aussi être radicales, quoique les lettres radicales ne soient jamais serviles. Le *د* et le *ط* sont cependant quelquefois employés comme lettres serviles, ainsi qu'on le verra par la suite. Parmi les lettres serviles, on pourrait aussi comprendre la lettre *ص*, quoiqu'elle ne se trouve point dans ces deux mots techniques, car elle fait fonction de lettre accessoire : 1° toutes les fois qu'elle prend deux points, comme dans les mots du genre féminin; 2° dans certains cas où, ajoutée à la fin d'un mot, après une voyelle ou une lettre de prolongation, elle demeure quiescente ou djezmée (n° 89), et prend, chez les grammairiens arabes, les dénominations de *هَاءُ الْوَيْفِ* HE *de pause* et *هَاءُ السُّكُوتِ* HE *de silence*. On verra, par la suite, dans quelles circonstances cela a lieu.

On n'a point compris le *ص* parmi les lettres serviles, sans doute parce que, dans le premier cas, on l'a considéré comme un *ت*, dont il a la valeur, et que, dans le second, il n'ajoute rien à la signification et n'est presque autre chose qu'un signe orthographique.

61. † Il y a plusieurs lettres qui sont incompatibles, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent se trouver immédiatement l'une auprès de l'autre dans le même mot radical. Ainsi les lettres gutturales, en en exceptant le *hamza* ou *أ*, sont incompatibles. On en trouve cependant quelquefois plusieurs qui se suivent dans une même racine, comme dans *نَخَعَ*, *بَخَعَ*, *عَهْدُ*, etc.

Il y a incompatibilité entre :

Le *ب* et les lettres *م* et *ف* ;

Le *ث* et les lettres *ط*, *ض*, *ص*, *س*, *ت* ;

Le ج et les lettres ك, ق, غ;
 Le خ et les lettres ك, ق, ظ;
 Le د et le ذ;
 Le ذ et les lettres ط, ظ, ص;
 Le ر et le ل;
 Le ز et les lettres ظ, ض, ص;
 Le س et les lettres ض, ص;
 Le ش et le ض;
 Le ص et les lettres ط, ظ, ض;
 Le ض et les lettres ط, ظ;
 Le ط et les lettres ك, ظ;
 Le ظ et les lettres ق, غ;
 Le غ et les lettres ق, ك;
 Le ق et le ك;

Enfin le ل et le ن, si ce n'est dans les deux mots *علن* et *لئن*.

Cette incompatibilité est moins une incompatibilité naturelle que le résultat des observations faites par les grammairiens sur les racines de la langue arabe; aussi n'empêche-t-elle point que les lettres regardées comme incompatibles ne puissent s'unir lorsqu'elles sont employées comme lettres serviles. Ces observations sur l'incompatibilité de certaines lettres ont pour principale utilité de servir à faire reconnaître les mots étrangers admis dans la langue arabe. Par exemple, la rencontre du ر et du ل dans le mot *وَرَل*, nom du lézard triangulaire (*lacerta nilotica* de Linné), prouve que ce nom n'est pas originairement arabe.

62. Enfin, on divise les lettres en *lettres solaires* et *lettres lunaires*. On appelle *solaires* شَمْسِيَّةُ, les lettres ت, ث, د, ذ, ن, ل, ظ, ط, ض, ص, ش, س, ز, ر; ces lettres ne sont ainsi nommées que parce que le mot شَمْسُ, qui signifie *soleil*, commence par l'une d'entre elles, qui est le ش. Toutes les autres sont nommées *lunaires* قَمَرِيَّةُ, à cause que le mot قَمَرٌ, qui signifie *lune*, commence par le ق, qui est une des lettres de

cette classe. Nous verrons l'objet de cette division lorsque nous traiterons du *teschdid* ou signe de réduplication.

63. Les grammairiens arabes donnent le nom de *permutables* حُرُوفُ الْبَدَلِ à certaines lettres qui se substituent quelquefois les unes aux autres; mais c'est un sujet sur lequel ils ne sont point d'accord. (1)

CHAPITRE III

Des voyelles

64. Les Arabes n'ont que trois signes pour indiquer tous les sons. Le premier, nommé فَتْحُ ou فَتْحَةٌ *fatha*, est figuré comme notre accent aigu et se place au-dessus de la consonne avec laquelle il forme un son articulé. Ex. كَاتَبَا *cataba*. Le son exprimé par le *fatha* répond tantôt à notre *a* plus ou moins ouvert, tantôt à notre *é* ou *ai*, comme dans les mots succès, faire.

(1) Voyez là-dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 4, et mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, p. 566. Ahmed, fils d'Ali, fils de Masoud, dans son *Traité du tasrif ou de la conjugaison*, intitulé مَرَاجُ الْأَرْوَاحِ, compte

15 lettres permutables comprises dans les mots techniques اسْتَنْجَمَكَ يَوْمَ صَالٍ زَطًا et il donne des exemples de toutes les permutations dont chacune des ces lettres est susceptible. Il y a des grammairiens qui portent jusqu'à 18 le nombre des lettres permutables. Mais il faut bien distinguer, entre ces lettres, celles dont la permutation est régulière et fixée par les règles de la grammaire, et celles qui n'éprouvent de permutation que dans certains mots ou dans quelques dialectes. Les premières sont les seules dont Ebn Malec ait parlé dans l'*Alfiyya*, et nous les ferons observer à mesure que l'occasion s'en présentera; les autres, comme le changement du ع en ج, dans عَاتَجَ et بَجَّ, pour عَلَى et بِي, ou celui du ض en ل, dans آلَطَجَّعُ, pour آضَطَجَّعُ, sont des anomalies extrêmement rares dont il serait tout à fait inutile de se charger la mémoire et qu'on doit apprendre dans les dictionnaires ou par la lecture des scholiastes.

Le second est nommé كَسْرٌ ou كَسْرَةٌ *kesra*. Il est figuré comme le précédent, mais il se place au-dessous de la consonne avec laquelle il forme un son articulé, comme dans le mot نِمْرٍ *nimri*. Le son du *kesra* répond tantôt à notre *i*, tantôt à notre *é*.

Le troisième, nommé ضَمٌّ ou ضَمَّةٌ *dhamma*, a à peu près la figure de notre chiffre 9; quelquefois il ressemble à notre (,), et il se place toujours au-dessus de la consonne avec laquelle il forme un son articulé. Ex. كَلٌّ *coullou*. Le son du *dhamma* répond tantôt à notre *o*, tantôt à notre *ou* ou à notre *eu*.

Les voyelles et les signes qui les représentent sont nommés par les Arabes حَرَكَةٌ *motions* (n° 4), et شَكْلٌ *figures*; cette dernière dénomination ne s'applique, je crois, qu'aux signes graphiques des sons ou voyelles.

65. † Les Arabes omettent le plus souvent, dans leur écriture, les signes des voyelles. L'usage seul et l'intelligence de la langue peuvent apprendre alors comment on doit prononcer chaque mot. Quoiqu'il semble que cette omission offre un obstacle très grand à la lecture, on parvient assez promptement à le vaincre.

66. † Il s'en faut beaucoup que, dans le langage usuel, on fasse entendre distinctement toutes les voyelles qui sont exprimées dans l'arabe littéral écrit. Le plus souvent, par exemple, la première voyelle d'un mot, quelle qu'elle soit, si elle n'est point suivie, dans la même syllabe, d'une autre consonne, se prononce d'une manière si brève qu'on peut l'assimiler à notre *e* muet. La dernière voyelle d'un mot, si elle indique une inflexion grammaticale, est presque toujours supprimée dans la prononciation vulgaire. Ainsi les mots كَتَبَ, كِتَابٌ, مُنَاصِرٌ, *cataba, kitâbou, mounâciri*, se prononcent vulgairement *ctab, ctâb, mnâcir*. C'est ainsi que, dans la prononciation vulgaire et

dans la conversation, nous passons très rapidement sur l'e muet, comme dans les mots *reprendre*, *retenir*, etc. (1)

67. Quoiqu'il soit impossible de fixer précisément les circonstances où les voyelles arabes représentent un son plus ou moins ouvert, cependant on peut observer en général que le *fatha* répond à notre *a*, et le *dhamma* à notre *o*, lorsque ces deux voyelles arabes se trouvent articulées avec une consonne forte ou gutturale, ou qu'elles précèdent immédiatement une de ces consonnes. Les lettres qui produisent cet effet sont les suivantes : ح, خ, ص, ض, ط, ظ, ع, غ et ق; le ر produit souvent le même effet. (2)

68. Les lettres ا, و, et ي ne servent souvent qu'à allonger le son de la voyelle qui les précède. Ces lettres se nomment alors حُرُوفُ الْمَدِّ, c'est-à-dire *lettres de prolongation*; dans ce cas, l'*élif* doit être précédé d'un *fatha*, le *waw* d'un *dhamma*, et le *ya* d'un *kesra*, comme dans les mots كِتَابٌ *kitâbou*, نَصُورٌ *noçouri*, مَرِيضٌ *maridha*; car l'*élif* est analogue au *fatha*, le *waw* au *dhamma* et le *ya* au *kesra*, ce que les grammairiens arabes expriment en disant que l'*élif* est *sœur du fatha* أُخْتُ الْفَتْحَةِ, ou *concordant avec le fatha* وَفَقُّ الْفَتْحَةِ, et ainsi des deux autres lettres de prolongation. Le son du *fatha*, ainsi prolongé, répond à notre *â*, comme dans le mot *pâte*; le son du

(1) Au lieu de *mnâcir*, on prononce aussi *emnâcir*. Voyez ci-après (n° 96).

(2) En Syrie, le *fatha* se prononce toujours *a*. Le *kesra* se prononce *i* : 1° quand il est suivi du ي; 2° à la fin des mots; 3° quand il marque le génitif; partout ailleurs il se prononce *é*. Le *dhamma* se prononce *ou* : 1° quand il est suivi du و; 2° à la fin des mots; 3° quand il indique une inflexion grammaticale d'un nom ou d'un verbe, quoique d'ailleurs il soit suivi de quelque pronom affixe; partout ailleurs il se prononce *o*. (*Grammat. Maron.*, p. 17; *Erpen in Alphab. arab. hist. Josephi patriarchæ præmisso*, p. 16 et 17; *J. Jahns Arab. Chrestom.*, p. 231.)

dhamma, suivi d'un و, peut être comparé à notre *ou* suivi d'un *e* muet, comme dans le mot *joue*; enfin, celui du *kesra* suivi d'un ي, à notre *i* suivi d'un *e* muet, comme dans le mot *vie*. Le و de prolongation, à la fin d'un mot, est suivi, dans certains cas, d'un ا qui est absolument muet et ne fait d'autre fonction que celle de signe orthographique. Exemple : نَصْرُوا *naçarou*.

Les trois lettres de prolongation ne servent néanmoins à prolonger sensiblement le son que quand elles se trouvent au commencement ou au milieu d'un mot, c'est-à-dire quand la syllabe dans laquelle elles entrent est la première, ou occupe une place dans le milieu d'un mot, comme dans انْتِزَادٌ, قَاتِلُونَ, سَمَاءٌ. Quand elles appartiennent à la dernière syllabe, elles n'en allongent pas aussi sensiblement le son, comme dans دَعَا, تَغَزَوْا, قَلْبِي. Elles forment cependant, dans tous les cas, des syllabes longues en poésie.

69. Outre les noms de *lettres de prolongation* حُرُوفُ الْمَدِّ et *lettres d'augmentation* حُرُوفُ الزَّوَائِدِ qu'on donne aux lettres و, ا et ي quand elles sont quiescentes après les voyelles analogues et qu'elles ne servent qu'à en étendre ou prolonger le son, on les nomme encore, dans le même cas, *lettres douces* حُرُوفُ اللَّيْنِ, parce que leur prononciation n'exige aucun effort de l'organe vocal, et *lettres infirmes* حُرُوفُ الْعِلَّةِ (n° 58). Suivant quelques grammairiens, on leur a donné ce dernier nom parce que le mot وَايَ, interjection qui exprime le sentiment de la souffrance et de la douleur et qui s'échappe souvent de la bouche des malades, est formé de la réunion de ces trois lettres. Je croirais plus volontiers qu'on les a appelées ainsi à cause des fréquentes permutations ou altérations auxquelles elles sont sujettes et qu'on a pu assimiler aux altérations qu'éprouve la constitution des hommes dans l'état de maladie.

70. Il faut observer que le و et le ي, précédés du *fatha*, font souvent la fonction de l'*élif* de prolongation. Ex. صَلَوَةٌ

salâton, رَمِيَهُ *ramahou*, pour صَلَاة et رَمَاءَ. Dans ce cas, ces lettres ne sont point surmontées du *djezma*, signe dont je parlerai dans le chapitre suivant.

71. On omet quelquefois l'*élif* de prolongation au milieu des mots, et alors on indique cette omission en plaçant perpendiculairement le *fatha* qui devrait le précéder. Ex. لِلَّهِ pour لِلَّهِ; هَذَا pour هَذَا; زَمَانٌ pour زَمَانٌ. Cette ligne perpendiculaire n'est autre chose qu'un petit *élif*.

72. † Les Arabes d'Afrique prononcent souvent le *fatha*, suivi d'un *élif* de prolongation, à peu près comme notre *e* ou notre *i* (n° 81).

73. Si l'*élif* ou le *ya*, précédés d'un *fatha*, à la fin d'un mot, doivent être prononcés d'une manière brève, comme dans مَتَى, مَتَى, on les nomme أَلْفٌ مَقْصُورَةٌ *élif bref*. (1)

(1) Suivant Antoine *ab Aquilá*, le nom d'*élif bref* désigne le *ى* quiescent après un *fatha*, comme dans رَمَى (p. 103). Voici ce qu'il dit (p. 15) : *ى* si fuerit in fine dictionis cum فَتْحٍ, vocatur aleph brevis, et valet A, ut رَمَى *rama*, projecit, et non ramai; عَلَى *aala*, super; إِلَى *ela*, ad, in; فَتَى *fata*, puer.

Suivant la *Grammaire des Maronites*, l'*élif* et le *ya* à la fin d'un mot, étant quiescents après un *fatha*, portent ce nom. Litteræ أ et ى vocantur etiam مَقْصُورَاتُ حُرُوفِ الْقَصْرِ litteræ brevitatis, vel مَقْصُورَاتُ الْحُرُوفِ, litteræ breves, quia quando sunt quiescentes in fine dictionum, habentque ante se vocalem phatha, efficiunt ultimam syllabam velyti brevem, hoc est, carentem signo maddi, ut أَلْفٌ مَقْصُورَةٌ *fustis*, فَتَى *puer* (p. 15).

Huic productioni opponitur الْقَصْرُ, id est, brevitatis, quæ in unam quoque litteram أ tripliciter cadere potest : videlicet quando littera أ in pronunciatione corripitur, ut أَلْفٌ مَقْصُورَةٌ *error*; et quando in fine nominum scemininorum est absque vocali, ut أَلْفٌ مَقْصُورَةٌ *fustis*; et quando in fine nominum imperfectorum mutata est in litteram ى, ut فَتَى *adolescens*, الْمُصْطَفَى *electus* : et talis littera أ appellatur مَقْصُورَةٌ, id est, brevis (p. 23).

Tel est en effet l'usage constant des grammairiens. On peut consulter, sur les règles à suivre pour faire usage, dans ce cas, de l'*élif* ou du *ya*, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 118 et suiv.

74. Outre les trois signes des voyelles dont je viens de parler, les Arabes ont encore trois autres signes auxquels ils donnent le nom de *تنوين* *tenwin*, ce qui indique que la voyelle doit être suivie de l'articulation d'un ن. Nos grammairiens les nomment *nunnations* : je les appellerai *voyelles nasales*.⁽¹⁾ Ces voyelles nasales n'ont jamais lieu qu'à la fin des mots; elles servent à former quelques inflexions grammaticales. Leurs signes ne sont autre chose que la figure de la voyelle analogue, redoublée. Ex. : *بَاب* *bábon*, *بَاب* *bábin*, *بَابًا* *bában*. Ces exemples indiquent en même temps la forme des trois voyelles nasales et leur prononciation. La voyelle nasale *an* doit toujours être suivie d'un ا, comme *يَوْمًا* *yauman*, excepté quand elle se trouve sur un ة, comme dans *حِكْمَةً* *hiemétan*, ou suivie d'un ي muet, comme *هُدًى*, ou placée sur un *hamza*, comme *شَيْءٌ*; dans ce dernier cas, on conserve souvent l'*élif* après le *tenwin*, et l'on écrit *شَيْئًا*. La voyelle nasale *ā* se nomme *تَنْوِينُ الْكَفْصِ*; la voyelle nasale *ā* se nomme *تَنْوِينُ الْفَتْحِ*; et la voyelle nasale *ū* se nomme *تَنْوِينُ الضَّمِّ*. Le ن contenu dans les voyelles nasales est sujet, dans la prononciation, à toutes les mêmes variations que le ن consonne, et ces variations s'indiquent de la même manière (n° 51).

75. Les voyelles ou voyelles nasales qui se trouvent à la fin des mots ne se prononcent pas, toutes les fois que l'on fait une *pause* *وَقْفٌ*. L'opposé de *وَقْفٌ*, c'est-à-dire *la continuation du discours sans suspension finale*, s'exprime par le mot *دُرُجٌ* ou *وَصْلٌ*. Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

76. † Dans le langage vulgaire, on supprime presque toujours les voyelles nasales; la voyelle nasale *ā* est la seule que l'on conserve quelquefois.

(1) Une voyelle est nommée *nasale* quand une partie de l'air émis pour la former sort par le nez. Ce n'est qu'improprement que je donne ce nom au *tenwin* des Arabes, qui renferme véritablement une voyelle et un son articulé.

77. † Dans les manuscrits coufiques, ou du moins dans le plus grand nombre de ces manuscrits, les trois voyelles sont indiquées par un point fort gros et peint ordinairement en rouge. Placé au-dessus de la lettre, ce point indique le *fatha*; placé au-dessous, il indique le *kesra*; enfin, placé dans le corps même de la lettre, ou à sa suite, dans l'alignement de l'écriture, il indique le *dhamma*. Pour indiquer les voyelles nasales, on se contente de doubler ce point. Je crois avoir remarqué, dans quelques manuscrits coufiques, que le même point, placé dans un interligne, sert de *kesra* à une consonne de la ligne supérieure et de *fatha* à une autre de la ligne inférieure. J'ai fait la même observation sur les deux points qui indiquent les voyelles nasales : ils peuvent désigner en même temps la voyelle nasale — *in*, qui se rapporte à la ligne supérieure, et la voyelle nasale — *an*, qui se rapporte à la ligne inférieure.

78. † Dans les manuscrits africains, le *fatha* et le *kesra*, au lieu d'être inclinés comme notre accent aigu, sont posés horizontalement au-dessus ou au-dessous de la consonne à laquelle ils appartiennent; le *tenwin* du *dhamma* est figuré ainsi —'. Dans ces mêmes manuscrits, et particulièrement dans les exemplaires de l'Alcoran, les voyelles et les signes orthographiques, dont nous parlerons dans le chapitre suivant, sont presque toujours écrits en encre rouge, bleue, verte, etc.

Quelques manuscrits africains ont cela de particulier que, quand une lettre qui porte un ou plusieurs points diacritiques doit aussi avoir une voyelle ou une voyelle nasale, si les points diacritiques et la voyelle doivent être au-dessus de la lettre, on place la voyelle immédiatement au-dessus de la lettre et les points diacritiques au-dessus de la voyelle; si les points diacritiques et la voyelle doivent être au-dessous de la lettre, on place de même d'abord la voyelle, et ensuite les points diacritiques.

79. † L'*élif* de prolongation (n° 68) ne s'écrivait pas autrefois dans un grand nombre de cas où il s'écrit aujourd'hui; du moins est-il naturel de conjecturer que tel était l'usage ordinaire, parce qu'il est presque toujours omis dans les manuscrits coufiques, ou paraît y avoir été ajouté après coup. Il est ordinairement écrit en encre rouge et placé au-dessus des autres lettres et hors de l'alignement de l'écriture. Dans plusieurs manuscrits africains de l'Alcoran et dans quelques manuscrits asiatiques, on observe la même chose.

80. Lorsque le و et le ع perdent leur valeur naturelle et font la fonction d'*élif* (n° 70), on trouve ordinairement, dans les manuscrits dont je viens de parler, un *élif* écrit en encre rouge au-dessus de ces deux lettres; ce qui a lieu aussi pour le ع faisant fonction d'*élif* bref (n° 73).

81. † Le *fatha* seul, et plus souvent le *fatha* suivi d'un l de prolongation ou d'un l bref, soit que ce dernier soit représenté par un l ou par un ع, perdent leur son ordinaire *a* ou *â*, pour le changer en *i*, ou plutôt en une voyelle qui approche plus de l'*i* que de l'*a*, et qui me paraît répondre à notre *e* plus ou moins ouvert. Cet accident de la prononciation se nomme إمالة *inclinaison*, parce qu'il consiste à détourner le signe graphique de la voyelle, du son de l'*a*, pour l'incliner vers l'*i*. (1) On en distingue deux degrés, suivant que le son de l'*e* est plus ou moins ouvert: dans le premier cas, on l'appelle إمالة محض *inclinaison pure*, et on l'indique par deux points rouges placés au-dessus de l'*élif* et un *kesra*, aussi en encre rouge, placé au-dessous de la consonne précédente; dans le second cas, elle

(1) C'est ainsi que l'*imaléh* ou *inclinaison* est défini par un grammairien arabe:

الإمالة هي أن تنحوا بالالف نحو آلياء وبالفتحة نحو الكسرة

« L'*inclinaison* consiste à détourner l'*élif* vers le *ya*, et le *fatha* vers le *kesra*. »
Man. ar. de Saint-Germain-des-Prés, n° 465.

est appelée *إمالة بين بين* *inclinaison entre deux*; la manière de l'indiquer est la même, si ce n'est qu'au lieu de deux points rouges sur l'*élif*, on n'en met qu'un seul. Ainsi, avec l'*inclinaison*, les mots *كافرون*, *موسى*, *الدار* et *الناس* doivent être prononcés *kafirouna*, *mousei*, *eddeirou* et *enneisou*. (1)

82. † Outre les voyelles représentées par les signes graphiques que nous avons fait connaître, les Arabes font quelquefois, surtout dans la lecture de l'Alcoran, entendre légèrement des voyelles qu'ils appellent *مختلس* *escamotées*, parce qu'elles passent dans un temps très rapide et presque imperceptible. Cette prononciation n'a lieu que pour le *dhamma* et le

(1) Je possède un beau manuscrit africain de l'Alcoran dans lequel la prononciation nommée *imalèh* est indiquée par l'omission du *fatha*, auquel on substitue un point rouge sous la consonne.

Les poètes persans font souvent usage de l'*imalèh* dans certains mots arabes; mais alors ils substituent un *ى* à l'*élif*; ils écrivent ainsi *ركيب* pour *ركاب*, et *عتيب* pour *عتاب*. Ils prononcent aussi, par suite de l'*imalèh*, *إيمن* au lieu de *أيمن*; *عيسى* et *موسى* au lieu de *عيسى* et *موسى*. Voyez M. Lumsden, *a Grammar of the persian language*, t. I, p. 135, et le *Secander-namèh*, de Nizami, édition de Calcutta, p. 65.

C'est sans doute aussi parce que l'*imalèh* était d'un usage fréquent chez les Arabes d'Afrique et d'Espagne que ces derniers, écrivant l'espagnol en caractères arabes, employaient toujours le *fatha* suivi d'un *élif* pour rendre la voyelle *e*, tandis qu'ils rendaient la voyelle *a* par le *fatha* seulement. Exemple: *لش*

لش *تيارس* *لش* *شيالش* *los cielos*, et *لش* *تيارس* *لش* *las tierras*.

De même, dans l'idiome maltais, beaucoup de mots qui s'écrivent en arabe par un *fatha* suivi d'un *élif* de prolongation, comme *كان* *il fut*, *الناس* *les hommes*, *ثلاثة* *trois*, *كلام* *parole*, se prononcent en faisant entendre, au lieu d'un *a* long, une voyelle qui n'est ni un *e* ni un *i*, mais qui tient le milieu entre l'un et l'autre. Voyez M. Michelantonio Vassali, *Grammatica della lingua maltese*; Malte, 1827, p. 3.

Les règles qui déterminent les cas où l'*imalèh* doit avoir lieu sont nombreuses et compliquées; on en peut négliger la connaissance sans aucun inconvénient. On les trouve exposées dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 103, 322 et suiv. et 345.

kesra, et l'on en distingue deux degrés, l'un plus léger, l'autre un peu plus sensible : le premier se nomme *إشمام*, et le second *رؤم*. Dans celui qu'on nomme *إشمام*, la voyelle est si peu sensible qu'elle ne compte pour rien dans la poésie. Il n'en est pas de même du degré nommé *رؤم* : ici la voyelle est prononcée sensiblement, quoique d'une manière très brève, et l'on en tient compte dans la prosodie. (1)

(1) L'auteur du *Kamous* dit au sujet de l'*ischmam* :

اشمَّ أَكْرُوفٌ إِذَا قَهَا الصَّمَّةُ أَوْ الْكَسْرَةُ بِحَيْثُ لَا تُسْمَعُ وَلَا يُعْتَدُّ بِهَا وَلَا
تُكْسِرُ وَزْنَ

« Le verbe *aschamma*, employé en parlant des lettres, signifie leur donner une « légère teinte du *dhamma* ou du *kesra*, en sorte toutefois qu'on n'entende pas « ces voyelles, qu'on n'en tienne aucun compte et qu'elles n'altèrent en rien la « valeur prosodique. »

Il définit ainsi le *raum* :

الرَّوْمُ وَيُضَمُّ حَرَكَةٌ مُخْتَلَسَةٌ مُخْتَفَاةٌ وَهِيَ أَكْثَرُ مِنَ الْإِشْمَامِ لِأَنَّهَا تُسْمَعُ

« *Raum* ou *roum*, motion (ou voyelle) escamotée, presque inaperçue : elle est « plus distincte que l'*ischmam*, parce qu'on l'entend. »

Comme cette matière est presque inconnue, je transcrirai ici les textes de Djewhari relatifs à ce sujet, et j'en donnerai la traduction. Voici d'abord ce qu'il dit du *raum* :

رؤم الحركة الذي ذكره سيبويه هي حركة مختلسة مختفاة لضرب من
التخفيف وهي اكثر من الاشمام لانها تسمع وهي بزنة الحركة وان
كانت مختلسة مثل هزة بين بين كما قال

أإن زَمَّ أَجَالٌ وَفَارِقٌ جِيْرَةٌ وَصَاحُ غَرَابٌ الْبَيْنِ أَنْتَ حَزِينٌ

قوله ا ان زَمَّ تفتيحه فعولن ولا يجوز تسكين العين وكذلك قوله تعالى

شَهْرٌ رَمَضَانٌ فَيُهِنُ اخْفَى أَنِهَا هُوَ بِحَرَكَةٍ مُخْتَلَسَةٍ وَلَا يَجُوزُ أَنْ تَكُونَ
الرَّاءُ الْأُولَى سَاكِنَةً لِأَنَّ الْهَاءَ قَبْلَهَا سَاكِنٌ فَيُؤَدِّي إِلَى الْجَمْعِ بَيْنِ
السَّاكِنِينَ فِي الْوَصْلِ مِنْ غَيْرِ أَنْ يَكُونَ قَبْلَهَا حَرْفٌ لِينٌ وَهَذَا غَيْرُ

مَوْجُودٍ فِي شَيْءٍ مِنْ لُغَاتِ الْعَرَبِ وَكَذَلِكَ قَوْلُهُ إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا الذِّكْرَ

وَأَمَّنْ لَا يَهْدَى وَيُخْضِعُونَ وَأَشْبَاهَ ذَلِكَ وَلَا مَعْتَبِرُ بِقَوْلِ الْقُرْآنِ أَنْ

CHAPITRE IV

Des syllabes et des signes orthographiques

83. On distingue ordinairement les syllabes en *syllabes simples* et *syllabes composées*. On entend par *syllabes simples* celles qui ne consistent qu'en un seul son, comme *a* dans le mot *amour*, ou en une articulation suivie d'un son, comme *fa*

هذا ونحوه مُدْغَمٌ لَانْهَمْ لَا يُحْصَلُونَ هَذَا الْبَابِ وَمِنْ جَعِ بَيْنِ السَّاكِنِينَ
فِي مَوْضِعٍ لَا يَصِحُّ فِيهِ اخْتِلَافُ الْكُرَّةِ فَهُوَ مَخْطِيءٌ كَقَرَاءَةِ حِزَّةٍ فِي
قَوْلِهِ تَعَالَى فِيهَا اسْطَاعُوا لَانَ سَيْنِ لِاسْتَفْعَالٍ لَا يَجُوزُ تَحْرِيكُهَا بِوَجْهِ
مِنَ الْوَجْهِ

« Ce dont Sibawaihi fait mention sous le nom de *raum*, en fait de voyelles, « c'est une voyelle escamotée et devenue presque insensible, pour produire une « sorte d'allégement [dans la prononciation]. Le *raum* est plus distincte que « l'*ischmam*, parce que dans le *raum* la voyelle se fait entendre et conserve la « valeur prosodique d'une voyelle, quoiqu'elle soit escamotée. Il en est de cela « comme du *hamza* qu'on appelle *entre-deux*, comme dans ce vers :

« Quoi donc ! si l'on bride les chameaux, si des voisins s'éloignent, si le cor- « beau, présage du départ, fait entendre ses cris, est-ce que tu seras attristé ?

« Les mots *أَ اِنْ زَم* forment le pied *faoulon* (— — —), et il n'est pas « possible d'en rendre quiescent le *aïn* (c'est-à-dire la seconde lettre). La « même chose a lieu dans ce passage de l'Alcoran : *شَهْرٌ رَمَضَانَ*, dans l'opinion « des lecteurs qui rendent presque insensible [le *dhamma* du mot *شَهْرٌ*]; c'est « seulement alors une voyelle escamotée; mais il n'est pas possible que le *ر* de « *شَهْرٌ* soit quiescent, puisqu'il est précédé d'un *ء* quiescent; car si l'on admet- « tait cela, il en résulterait, dans le discours continu [c'est-à-dire hors le cas de « pause], la réunion de deux lettres quiescentes, sans qu'elles soient précédées « d'une lettre faible, chose qui n'est admise dans aucun des dialectes arabes. « La même chose a lieu encore dans cet autre texte de l'Alcoran : *أَنَا نَحْنُ* « *نَزَلْنَا الذِّكْرَ*, et dans celui-ci : *أَمِنْ لَا يَهْدِي*, ainsi que dans cet autre :

dans le mot *fatal*. On appelle *syllabe composée* celle qui réunit plusieurs articulations à un son, comme dans les mots *bras*, *trop*, ou dans les mots latins *scribere*, *sternere*, *pro*, etc.

84. Cette doctrine sur la distinction des syllabes simples et composées n'est pas exactement vraie : on ne doit pas donner le nom de *syllabe* à un son simple et qui n'est pas articulé, ce nom venant d'un mot grec qui signifie *réunion de plusieurs*

« وَيَخْتَصِمُونَ [si l'on suit l'opinion des lecteurs qui prononcent يَهْدِي pour يَهْتَدِي et يَخْتَصِمُونَ pour يَخْتَصِمُونَ, sur. 16, vers. 39, et sur. 36, vers. 49, « édition de Hinckelmann], et dans d'autres semblables. Il ne faut point avoir « égard à l'opinion des lecteurs, qui prétendent que le ر [de مَضَار] est « inséré [dans la consonne suivante], et ainsi des cas semblables; car ils ne sau- « raient fournir d'exemples sur ce sujet. Quant à ceux qui admettent la réunion « de deux lettres quiescentes, dans des cas où il ne saurait y avoir lieu d'esca- « moter une voyelle, ils sont dans l'erreur. C'est ce que fait Hamza dans ce « texte : فَا اسْطَاعُوا (Alcoran, sur. 18, vers. 96, où il lit, par manière d'inter- « position : اسْطَاعُوا), car, le *sin* de la forme اسْتَفْعَل ne peut, en aucun cas, rece- « voir une voyelle. »

Quant à l'*ischmam*, voici comment Djewhari s'exprime :

اشمَامُ الْكُرْفِ اِنْ تُشَمِّمَهُ الضَّمَّةُ اَوْ الْكَسْرَةُ وَهُوَ اَقْلَ مِنْ رَوْمِ الْكُرْكَةِ
لَا يَسْمَعُ وَاِنَّمَا يَنْبَغِي بِحُرْكَةِ الشَّفَةِ وَلَا يُعْتَدُّ بِهَا حُرْكَةٌ لَضَعْفِهَا
وَالْكَرْفُ الَّذِي فِيهِ الْاَشْمَامُ سَاكِنٌ اَوْ كَالسَّاكِنِ مِثْلَ قَوْلِ الشَّاعِرِ
مَتِي اَنَا م لَا يُورَقْنِي الْكُرْفِي لَيْلًا وَلَا اَسْمَعُ اَجْرَاسِ الْمَطِيِّ
قَالَ سَيْبُوِيهِ الْعَرَبُ تُشَمُّ الْقَافُ شَيْئًا مِنَ الضَّمَّةِ وَلَوْ اَعْتَدَدْتُ بِحُرْكَةِ الْاَشْمَامِ
لَا فِي الْكَامِلِ وَهَذَا الْبَيْتُ مِنَ الرَّجَزِ

« Faire l'*ischmam* d'une lettre, c'est lui donner une légère odeur (intonation) « du *dhamma* ou du *kesra* : l'*ischmam* est moins distincte que le *raum*; car, dans « l'*ischmam*, la voyelle ne se fait pas entendre et on ne la reconnaît qu'au mou- « vement de la lèvre; elle est si faible qu'on n'en tient pas compte comme « d'une voyelle, et que la lettre sur laquelle tombe l'*ischmam* est *quiescente* ou « *quasi-quiescente*. C'est ce qui a lieu dans ce vers d'un poète :

éléments de la parole.⁽¹⁾ Le son articulé (n° 1) forme seul une véritable syllabe; mais il faut observer que, dans un son articulé, l'articulation précède toujours le son. Cela ne peut être autrement, puisque l'articulation dépend d'une certaine disposition des parties mobiles de l'organe, et que ces parties, disposées d'une manière convenable, ne sont mises en jeu que par l'émission de l'air qui leur fait violence pour s'échapper et pour former un son. De là il suit que toute articulation doit être suivie d'un son, et que, par conséquent, il ne peut y avoir plusieurs consonnes de suite sans l'interposition d'une voyelle.

85. Mais on peut distinguer les syllabes en *syllabes naturelles* et *syllabes artificielles*. La syllabe naturelle est toujours formée d'une articulation et d'un son, soit que ce son soit exprimé dans l'écriture par une voyelle, soit qu'aucun signe ne le représente. La syllabe artificielle offre véritablement deux ou même trois syllabes; mais une ou deux de ces syllabes n'ayant pour voyelle qu'un son faible et que l'on passe dans un temps presque inappréciable, on a en général négligé de

« Toutes les fois que je dors, le muletier ne me réveille pas durant la nuit, et je n'entends point les clochettes des bêtes de charge.

« Dans ce vers, dit Sibawaihi, les Arabes donnent au *kaf* [du mot *يُورِقْنِي*] une légère odeur du *dhamma*; mais si l'on y comptait l'*ischmam* pour une voyelle, le vers serait détruit, et le pied, composé des syllabes *رَقْنِي الكَرِي*, deviendrait un *moutéfaïlon* (— — — —), pied qui n'a lieu que dans le mètre appelé *camil*, tandis que ce vers-ci appartient au mètre nommé *redjz*. »

(1) Il est étonnant que, dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, on ait défini une syllabe : *une voyelle, ou seule, ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix*. A la vérité, d'après l'analyse que nous avons donnée (nos 1 et 30) des deux parties qu'on doit distinguer dans chaque son, on pourrait dire que toute voyelle constitue une *syllabe*. Mais ce n'est pas ainsi qu'on entend communément la dénomination de *syllabe*. D'ailleurs, en donnant ce sens au mot *syllabe*, il faudrait distinguer, dans toute *syllabe simple*, trois éléments divers : 1° l'émission de l'air fourni par la poitrine; 2° sa vocalisation ou la modification qui en fait une voyelle déterminée; 3° l'articulation.

l'exprimer dans l'écriture. Les Hébreux cependant, les Éthiopiens et d'autres peuples représentent toujours ce son par une voyelle brève : c'est cette voyelle que les Hébreux nomment *schéva*. Ce son est celui de notre *e* muet, que nous faisons à peine entendre dans la prononciation commune, lors même que nous ne l'omettons pas dans l'écriture. C'est ainsi que nous prononçons *que dites-vous, se traîner*, en faisant à peine entendre l'*e* final des mots *que, dites* et *se* : *k'dit'vous, s'traîner*. On doit reconnaître la présence de cette voyelle très brève lors même qu'elle n'est pas écrite, comme dans les mots *souçon, victoire, bride, scrupule*, que l'on devrait épeler *sou-pe-çon, vi-que-toi-re, be-ri-de, se-que-ru-pu-le*. Ce son bref est beaucoup moins sensible quand la seconde des deux consonnes ainsi jointes est un *l* ou un *r*; ainsi, on le sent moins dans *Cléon* que dans *Ctésias*, dans *Priam* que dans *Ptolémée*.

86. Dans le système d'écriture des Arabes, on ne peut pas représenter un son simple par une seule voyelle, comme nous le faisons en français en écrivant *a, o, i*, car les voyelles arabes n'entrent point dans la série des lettres; elles doivent être nécessairement placées au-dessus ou au-dessous d'une consonne qui leur sert, pour ainsi dire, de support. Lors donc qu'on veut peindre un son simple, on se sert de l'*élif* hamzé $\overset{\text{h}}{\text{ا}}$, auquel on joint la voyelle représentative du son, en cette manière : $\overset{\text{a}}{\text{ا}}$, $\overset{\text{i}}{\text{ا}}$ et $\overset{\text{e}}{\text{ا}}$; en épelant l'arabe, on dirait, dans ce cas, *élif hamzé, fatha : a; elif hamzé, kesra : i*, etc. C'est à peu près ainsi qu'en épelant les mots *haleine, honneur, humanité*, nous disons *ache, a : a; ache, o : o*; etc., quoique, dans ces mots, l'*h* n'étant point aspirée, n'influe en aucune manière sur la prononciation.

Toutefois, ainsi que je l'ai déjà dit (n° 30), l'*élif* ou plutôt le *hamza* n'est pas ici un signe nu et dénué de tout objet réel,

comme l'est l'*h* dans les mots français que j'ai donnés pour exemples.

87. La syllabe naturelle est formée d'une consonne et de la voyelle attachée à cette consonne, à laquelle il faut joindre les lettres *ا*, *و* ou *ى* lorsqu'elles ne servent qu'à prolonger le son (n° 68), comme dans *ب* *bi*, *بُو* *bou*.

88. La syllabe artificielle est formée d'une consonne, de la voyelle attachée à cette consonne et d'une autre consonne qui ne porte aucune voyelle, mais un signe nommé *djezma*, comme *مِن* *min*.

DU DJEZMA

89. Le *djezma* *جَزْمٌ* est ainsi nommé parce qu'il sépare la syllabe artificielle à la fin de laquelle il se trouve de la syllabe suivante. Son nom signifie *séparation*, *césure*. On le nomme aussi *سُكُونٌ*, c'est-à-dire *repos*.⁽¹⁾ Il se place au-dessus de la lettre et se figure ainsi (° °), comme dans le mot *أَقْعُدْ* *ok-od*.

90. † Je n'ai remarqué dans les manuscrits coufiques aucun signe qui réponde au *djezma*.

91. Par ce que nous avons dit précédemment (nos 83 et 85) sur la nature des syllabes, on voit que le *djezma* peut être considéré comme le signe d'une voyelle très brève; il répond au *schéva* quiescent des grammairiens hébreux, ainsi qu'à leurs autres voyelles très brèves, telles que le *hatéf-patah*, le *hatéf-ségol*, etc., et à la sixième voyelle de l'alphabet éthiopien. On trouve un signe qui a quelque analogie avec le *djezma* dans l'écriture des Russes : ce signe, qui est nommé *yer* et qui prend deux formes qui ne diffèrent l'une de l'autre que par leur grandeur relative, se place dans la série des lettres. On peut le

(1) Suivant Metoscita, le *djezma* se nomme aussi *وَفْفٌ* (*Grammat. arab. Metoscita*; Rom., 1624, p. 25); mais cela n'est pas exact (n° 73).

comparer, avec quelque restriction, ainsi que le *djezma* arabe, à notre *e* muet.

92. Lorsqu'une consonne marquée d'un *djezma* est suivie d'un son simple, c'est-à-dire d'un *élif* hamzé mû par une voyelle, il ne faut pas joindre le son avec la consonne qui le précède, mais il faut le prononcer comme s'il y avait, après cette consonne, un *e* très bref : ainsi les mots *يَسْأَلُ*, *قُرْءَانُ*, *شَيْءًا* doivent être prononcés *kar-ânon*, *yés-alou*, *schéy-an*, et non pas *ko-rânon*, *yé-salou*, *sché-yan*.

93. Suivant plusieurs grammairiens, quand une lettre djezmée est suivie immédiatement d'un *élif* hamzé, soit que cet *élif* soit *هَمْزَةُ الْوَصْلِ* ou *هَمْزَةُ الْقَطْعِ* (n° 133), on peut transporter sur la lettre djezmée la voyelle de *hamza* et supprimer tout à fait l'*élif*, et cela a également lieu, soit que la lettre djezmée et l'*élif* hamzé appartiennent à un même mot ou à deux mots différents. C'est ainsi qu'on écrit *يُرَى* et *يُرَى* pour *يُرَى* et *يُرَى*; et l'on peut écrire de même *يَسْأَلُ* et *تَسْأَلُ* pour *يَسْأَلُ* et *تَسْأَلُ*. On peut écrire aussi *مِنْ تَبَعٍ* et *قَدْ فَالِحَ*, *مِنْ مَيِّ*, *مِنْ بِي*, au lieu de *مِنْ أَتْبَعَ* et *قَدْ أَفْلَحَ*, *مِنْ أَتَى*, *مِنْ أَبِي*. Par la même raison, on peut écrire *آلِ الْأَطْفَالِ* et *آلِ الْأَحْمَرِ* pour *آلِ الْأَطْفَالِ* et *آلِ الْأَحْمَرِ*. Dans ce dernier cas, on peut, suivant quelques grammairiens, retrancher l'*élif* de l'article *آل*, et écrire *كَمْزُر*.⁽¹⁾

94. † La comparaison que j'ai faite du *djezma* avec le *hatéfpatah* et les autres voyelles très brèves des Hébreux (n° 91) est d'autant plus juste que, quand une lettre fortement aspirée ou d'une prononciation très gutturale se trouve marquée d'un *djezma*, il est impossible de faire sentir l'articulation de cette lettre sans répéter, après cette articulation, la voyelle qui la

(1) Voyez le Commentaire sur l'*Alfiyya* (manuscrit arabe de la Bibl. du Roi, n° 1234).

précède, ou une voyelle brève; c'est ce que l'on éprouvera en prononçant avec attention les mots *رَأَى*, *شَعْرٌ*, *قَطَعْتُ*, *مَذَحْتُ*, *إِقْطَعْ* et *رَحْمَانُ*.

95. † La syllabe artificielle des Arabes n'est jamais composée de deux consonnes qui se suivent immédiatement sans une voyelle intermédiaire, comme dans la première syllabe du mot français *statue*. Dans les mots dérivés du grec ou d'autres langues étrangères, que les Arabes ont introduits dans leur langue, et au commencement desquels il se trouve deux consonnes de suite, ils ajoutent, avant la première de ces consonnes, un *l* mû le plus souvent par un *kesra*. C'est ainsi que du mot grec *κλίμα*, *climat*, ils ont fait le mot *إقْلِيمٌ*; nous avons formé de même les mots *esprit* et *écrire*, autrefois *escrire*, des mots latins *spiritus* et *scribere*. Suivant la même analogie, les Italiens disent *in ispirito* au lieu de *in spirito*. Dans le même but, mais par un procédé différent, pour rendre les mots espagnols *gran*, *tres*, *travajo*, les Arabes écrivaient *garan*, *teres*, *taravajo*, etc. (1)

96. † C'est par la même raison que, dans la prononciation vulgaire, où la voyelle de la première syllabe d'un mot est souvent supprimée, on ajoute au commencement de ce mot un *l* avec un *kesra*, lettre qui ne s'écrit pas, mais qui se prononce. Ainsi, au lieu de *تَقَاتَلُوا*, on supprime le *fatha* du *ت*, et l'on prononce *etkâtalou*; au lieu de *تَقَرَّبْنَا*, on prononce *etkar-rabna*, comme si ces mots étaient écrits *إِتْقَاتَلُوا* et *إِتْقَرَّبْنَا*. On prononce de même *embâarak* *إِمْبَارَكٌ* pour *مُبَارَكٌ*, dans ces phrases, par exemple : *إِمْبَارَكٌ مَا عَلِمْتُ* *embâarak ma amelt*, et *إِمْبَارَكٌ مَا جَاءَ* *embâarak ma giak*. (2) Ajoutez encore cet

(1) Voyez *Notices et extraits des manuscrits de la Bibl. du Roi*, tome VI, p. 641.

(2) *Anton. ab Aquilâ, Arab. ling. novæ et method. Institut.*, p. 33 et 133.

Voyez encore un exemple de la même prononciation dans le *Voyage de M. Sonnini en Egypte*, tome III, p. 313 et 342. Dans le Dictionnaire, publié par

exemple : *لِمَنْ هَذَا الْكِتَابُ*, que l'on prononce vulgairement *elmen hadha elketab*. (1)

97. † Dans les manuscrits africains de l'Alcoran, le *djezma* est ordinairement de couleur bleue. Les Arabes d'Afrique le figurent ainsi (*). Quelquefois ils le placent entre les lettres et les points diacritiques supérieurs (n° 78).

98. Lorsqu'une lettre est accompagnée d'une voyelle, il faut toujours prononcer la lettre la première. Ainsi, *بَ* doit être prononcé *ba*, et non pas *ab*.

99. † Une lettre articulée avec une voyelle se nomme *مُحَرَكَةٌ*, c'est-à-dire *mue, mise en mouvement*; ce qui exprime très bien le mécanisme de la prononciation. Si elle est mue par un *fatha*, on la nomme *مَنْتُوْحَةٌ*; quand elle est mue par un *kesra*, on la nomme *مَكْسُوْرَةٌ*, et *مَضْمُوْمَةٌ* si elle est mue par un *dhamma*.

100. † Une lettre marquée d'un *djezma* se nomme *سَاكِنَةٌ*, c'est-à-dire *en repos* ou *quiescente*. J'emploierai souvent le mot *djezmée*.

101. † Il ne peut pas ordinairement y avoir deux lettres quiescentes de suite dans les mots arabes, ni une lettre de prolongation suivie d'une lettre djezmée; ainsi l'on ne doit pas écrire *قَوْلٌ سَيْرٌ*, et, quand cette rencontre doit avoir lieu en suivant les règles ordinaires de la grammaire, on supprime, pour l'éviter, la lettre de prolongation et l'on écrit *قُلْ سِرٌ*. On verra beaucoup d'exemples de l'application de cette règle, qui toutefois est sujette à un assez grand nombre d'exceptions que fera connaître la partie étymologique de la grammaire.

M. Vassali, de la langue maltaise, qui n'est qu'un arabe corrompu, une apostrophe indique cette petite voyelle, comme dans *'mbeyyen*, qui est l'arabe

مَيْيْنٌ; *'ntasab*, qui est l'arabe *أَنْتَصَبٌ*.

(1) *Anton. ab Aquilá*, p. 360.

102. † Donner à chaque lettre le signe de la voyelle qui lui convient, ou le *djezma*, s'appelle en arabe اَضْبَاتُ *fixation*.

103. † Priver une lettre du signe de la voyelle qui lui convient, ou du *djezma*, se nomme اِحْمَالُ *omission*.

104. Le و et le ى servant de lettres de prolongation (n° 68) ne doivent pas être marqués d'un *djezma*, non plus que l'élif bref ou le ى qui le remplace (n° 73) : ainsi, l'on doit écrire صَلَوَةٌ et non صَلَوَةٌ, رَمِيَةٌ ou رَمَاءٌ et non رَمِيَةٌ, اَلْفَتَى et non اَلْفَتَى. Il faut bien distinguer le و et le ى de prolongation des mêmes lettres *djezmées*. (1)

105. Lorsque le و et le ى sont marqués d'un *djezma*, ils doivent conserver leur valeur dans la prononciation. Le و, dans ce cas, forme une diphtongue avec la voyelle qui le précède.

(1) Suivant la Grammaire des Maronites, les Arabes se servent assez ordinairement du même mot سَاكِنٌ *quiescent*, ou سَكُونٌ *repos*, pour indiquer les lettres affectées d'un *djezma* et celles qui servent à prolonger le son. Mais ils regardent l'élif marqué d'un *hamza* et d'un *djezma* comme simplement quiescent, comme dans مَأْوَى, et celui qui est quiescent après un *fatha* sans *hamza* ni *djezma* comme doublement quiescent. Il en est de même de l'élif qui suit souvent le و quiescent à la fin des mots, comme dans نَصَرُوا. Le و et le ى, quiescents après un *fatha* et affectés d'un *djezma* sont simplement quiescents comme dans دَيْرٌ, خَوْفٌ, يَوْمٌ. Le و précédé d'un *dhamma* et le ى précédé d'un *kesra* sont doublement quiescents, pourvu, néanmoins, qu'ils ne tiennent pas lieu d'un ا et ne soient pas affectés d'un *djezma* et d'un *hamza*, comme dans بَيْتٌ, مَوْمِنٌ; ce que je dis par analogie, ne l'ayant pas trouvé dans la Grammaire des Maronites. On peut regarder, en général, par rapport aux lettres ا, و et ى, le *djezma* comme le signe d'un simple repos, c'est-à-dire d'une syllabe composée, et l'absence du *djezma* comme celui du double repos ou de la nullité de la lettre, qui tout au plus sert, en ce cas, à allonger la voyelle qui la précède. L'élif de l'article اَل, ou, pour mieux dire, tout élif d'union, quand l'union a lieu, est doublement quiescent. (*Gramm. arab. Maron.*, p. 21.)

Je rejette ceci en note, parce que je n'ai point rencontré de traces de cette distinction dans les grammairiens arabes que j'ai consultés.

Ex. : **يَوْمٌ**, prononcez *yaou-mon*. Le **ي**, dans le même cas, conserve son articulation et doit se prononcer avec la voyelle qui le précède comme on prononce les lettres *il* dans les mots *ail*, *orteil*, *pot à oille*, mais beaucoup moins fortement. Ex. : **أَيْدِي**, prononcez *ay-di* ou *ail-di*. Quelques grammairiens appliquent spécialement, dans ce cas-là, aux lettres **و** et **ي**, formant avec les voyelles qui les précèdent une diphtongue, la dénomination de *lettres douces* **حُرُوفُ اللَّيْنِ** (n° 58). Dans le langage vulgaire, le **و** quiescent, après un *fatha*, se prononce le plus souvent comme notre *au*, et le **ي**, dans le même cas, comme notre *é*. Ex. : **أَنْسَيْتُ**, **يَوْمٌ**; on prononce vulgairement *youm*, *ansétou*, ou plutôt *ansét*.

106. C'est ici le lieu de remarquer que le **و** ne représente pas véritablement une articulation. Prononcé à la manière des Arabes, et non comme le prononcent les Turcs et les Persans, il forme réellement une diphtongue avec la voyelle qui le suit; car la diphtongue n'est autre chose que la réunion de deux sons prononcés rapidement, en sorte que l'on en aperçoit à peine la distinction. Telles sont, en français, les diphtongues des mots *oui*, *dieu*, *ciel*. Il en est de même dans les mots arabes **وَالِدٌ**, **وَلَدٌ**; prononcez *ouâ-li-don*, *ouè-lè-don*.

DU TESCHDID

107. Lorsqu'une consonne doit être redoublée dans la prononciation, sans l'interposition d'aucune voyelle écrite, les Arabes ne doublent pas la figure de la lettre, mais ils emploient un signe nommé **تَشْدِيدٌ**, c'est-à-dire *corroboration*, ou **تَشْقِيلٌ**, *aggravation*. Ce signe, formé ainsi (ˆ), se place au-dessus de la lettre qui doit être doublée; ex. : **دَبَّرٌ** *dabbara*. Dans quelques manuscrits coufiques, le *teschdid* est placé indifféremment au-dessus ou au-dessous de la consonne à laquelle il appartient. Je crois qu'il n'a été placé qu'après coup dans les manuscrits

coufiques où il se trouve. Chez les Arabes d'Afrique, il est formé ordinairement ainsi (∧) ou ainsi (∨) et se place au-dessus ou au-dessous de la lettre, comme la voyelle qui l'accompagne. Dans les manuscrits africains de l'Alcoran, il est, ainsi que le *djezma*, peint en bleu. La figure du *teschdid* est un petit ش, abréviation du mot شَدِيدٌ *fort*, ou du mot شِدَّةٌ *force*, qui est le nom que les Africains lui donnent.

108. Cette réunion de deux lettres en une seule, par le moyen du *teschdid*, est nommée en arabe اِدْغَامٌ, ce qui signifie *insertion*, parce qu'on insère la première des deux lettres dans la seconde : de ces deux lettres, la première est toujours quiescente. (1)

109. † La lettre affectée d'un *teschdid* se nomme, en arabe, مُشَدَّدَةٌ *fortifiée*, ou bien مُثْقَلَةٌ ou مُثْقَلَةٌ *alourdie*. L'absence du *teschdid* se désigne par le mot تَخْفِيفٌ *allègement*, et la lettre privée de ce redoublement se nomme مُخَفَّفَةٌ *allégée*.

110. Le *teschdid* peut avoir lieu sur toutes les lettres, même sur l'*élif* hamzé. On écrit, par exemple, لَأَلٌ *marchand de perles*, رَأْسٌ *marchand de têtes de moutons ou autres animaux*; mais le vulgaire prononce رَوَاسٌ. C'est comme si l'on écrivait رَأْسٌ; c'est ainsi que نَصَارٌ est pour نَصَارٌ. (2)

(1) Suivant le système des grammairiens arabes, la prononciation indiquée par le *teschdid* n'est pas tout à fait la même chose que celle qui résulterait de la reduplication de la même lettre, la première des deux étant djezmée. Ainsi, اَللَّهُ différerait de اَللَّهُ; le premier serait *al-lahou*, et le second *a-llahou*. Car, d'après l'opinion de ces grammairiens, par l'effet de l'*insertion* اِدْغَامٌ et du *teschdid*, la consonne djezmée disparaît tout à fait et la lettre qui reçoit le *teschdid* est plutôt articulée avec énergie que doublée.

(2) Il paraît, par quelques passages d'anciens grammairiens, que les Latins ont eu autrefois un signe destiné au même usage que le *teschdid* des Arabes et qui se plaçait de même sur la consonne qui devait être doublée dans la prononciation : ils nommaient ce signe *sicilicus*.

111. On distingue le *teschdid* en *nécessaire* et *euphonique*.

112. Le *teschdid* nécessaire est celui qui se place après une consonne muette par une voyelle. Si ce *teschdid* était omis dans l'écriture, il pourrait y avoir du doute sur la manière dont on devrait prononcer le mot, et, par suite, sur sa signification. Ainsi, عَلَّقَ signifie *être pendu à quelque chose*, et se dit d'un chameau qui tire à lui les branches d'un arbre pour en manger les feuilles, parce qu'il est en quelque sorte suspendu à ces branches; عَلَّقَ, avec un *teschdid*, signifie *suspendre à quelque chose*. Le *teschdid* nécessaire n'a pas lieu après une lettre de prolongation (n° 101), si ce n'est dans les racines sourdes, comme on le verra lorsque nous parlerons de la conjugaison des *verbes sourds*. On écrit alors مَاَدَّ pour مَاَدَّد. Il y a encore plusieurs circonstances qui nécessitent l'usage du *teschdid* après une lettre de prolongation. J'aurai soin de les faire remarquer à mesure que l'occasion s'en présentera.

113. Le *teschdid* euphonique, c'est-à-dire *employé pour rendre la prononciation plus facile*, indique qu'une lettre doit être doublée dans la prononciation pour tenir lieu de celle qui la précède, dont l'articulation alors ne se fait point entendre. Cela a lieu pour éviter le choc de certaines lettres dont la rencontre est dure et désagréable à l'oreille.

On distingue plusieurs espèces de *teschdid* euphoniques.

114. Le premier a lieu sur les lettres solaires qui suivent l'article اَلْ, et c'est ici que s'applique la distinction des lettres solaires et lunaires (n° 62). Ex. : اَلرَّحِيمُ, prononcez *arrahimou*, et non *alrahimou*. Si le mot commence par un ل, quelquefois on retranche un des deux ل : ainsi l'on écrit toujours اَلَّذِي et اَلَّتِي pour اَلَّذِي et اَلَّتِي. Ce retranchement a toujours lieu quand l'article perd son ا, parce qu'il est précédé de la préposition ل, et que le mot commence par un ل. Il y aurait

alors trois ل de suite; mais on en supprime un et l'on écrit لِلَّهِ et لِلَّيْلِ au lieu de لِلِلَّهِ et لِلَّيْلِلِ.

115. Le *teschdid* euphonique a lieu secondement après un ن djezmé et se place sur la consonne qui le suit, si elle est une des cinq lettres comprises dans le mot لومير (n° 51). Ainsi, l'on écrit مِنْ رَبِّهِ, et l'on prononce, comme si c'était un seul mot, *mir-rabbihi*, au lieu de *min rabbihi*. Il en est de même lorsque le ن n'est point écrit, mais est seulement renfermé virtuellement dans une voyelle nasale. Ex.: كِتَابٌ مُّبِينٌ; prononcez *kitabom-moubinon*.

Le ن disparaît quelquefois tout à fait dans les prépositions مِنْ et عَنْ devant les mots مَا et مَنْ, comme مِمَّا, عَمَّا, مِمَّنْ et مِمَّنْ pour مِمَّنْ مَا, عَنْ مَّا, عَنْ مَّنْ, et même devant d'autres mots, quoique beaucoup plus rarement, comme مِلَّيْلٍ pour مِنْ لَيْلٍ.

116. Un troisième usage du *teschdid* euphonique, c'est lorsque, dans le même mot, il se rencontre, sans aucune voyelle intermédiaire, deux consonnes dont l'articulation est presque semblable et qu'il serait difficile de les articuler chacune séparément avec exactitude. Ainsi, au lieu d'écrire أَرَدْتِ, بَسَطْتِ, لَبِثْتِ et أَخَذْتِ, on écrit أَرَدْتِ, بَسَطْتِ, لَبِثْتِ, et l'on prononce *arattou, baçatta, akhattoum, labitta*.

117. † On trouve encore dans les manuscrits de l'Alcoran plusieurs autres cas qui donnent lieu à l'emploi du *teschdid* euphonique. Voici ceux que j'ai observés :

118. † Toutes les fois que de deux mots qui se suivent, le premier finit et le second commence par la même consonne, et que cette consonne doit être djezmée à la fin du premier mot, on place un *teschdid* sur celle qui commence le mot suivant. Ex.: مَا سَأَلْتُمْ مِنْ أَجْرٍ; أَعَدَّ اللَّهُ لَهُمْ مَغْفِرَةً; قُلْ لِلَّهِ الشَّفَاعَةُ.

119. † La même chose se pratique lorsque la consonne

djezmée qui termine un mot est homogène avec celle qui commence le mot suivant, mais non identique. Exemples :

قَدْ جَاءَكُمْ مِنَ اللَّهِ نُورٌ ،
 وَلَقَدْ صَدَقَ عَلَيْهِمْ إِبْلِيسُ ظَنَّهُ ،
 فَقَدْ ضَلَّ سُوَّ السَّبِيلِ ،
 إِذْ تَلَوْتُهُ ، إِذْ جَاءَهُ ، إِذْ سَمِعْتُمُوهُ ،
 إِنْ لَمْ تَغْفِرْ لَنَا ، قُلْ رَبِّي ،

120. † Cette sorte d'insertion se nomme, dans le premier cas, *إِدْغَامٌ صَغِيرٌ فِي الْمَثَلِينَ*, c'est-à-dire *petite insertion qui a lieu dans deux lettres semblables*; dans le second cas, on la nomme *إِدْغَامٌ صَغِيرٌ فِي الْمَتَّجَانِسِينَ*, c'est-à-dire *petite insertion qui a lieu dans deux lettres analogues*.

121. † Dans tous les cas dont j'ai parlé jusqu'ici, on doit omettre le *djezma* de la lettre quiescente. On doit donc écrire *إِذْ جَاءَ* et non *إِذَّ جَاءَ*, *بَعَثَتْ* et non *بَعَثَّتْ*, *قُلْ رَبِّي* et non *قُلْ رَبِّيْ*.

122. † On insère aussi par un *teschdid* la dernière consonne d'un mot, lors même qu'elle n'est pas djezmée, mais qu'elle est mue par une voyelle dans la première consonne du mot suivant, soit que ces deux lettres soient identiques ou qu'elles soient seulement homogènes. (1) Dans le premier cas, cette

(1) Ce genre d'insertion est particulier, je crois, à certains lecteurs de l'Alcoran et n'est point généralement admis. Je pense que les grammairiens qui l'admettent se contentent de prononcer rapidement et faiblement ou d'*escamoter* la voyelle qui termine le premier des deux mots consécutifs. Djewhari, dans un passage que j'ai cité précédemment (p. 42, n° 82, note), désapprouve ce genre d'insertion, et j'ai lieu de croire qu'il était particulier à un fameux lecteur de l'Alcoran, nommé Abou Amrou, imité en cela, du moins en partie, par Hamza. Voyez à ce sujet les *Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, p. 82.

insertion se nomme *إِدْغَامٌ كَبِيرٌ فِي الْمَثْلَيْنِ*, c'est-à-dire *grande insertion qui a lieu dans deux lettres semblables*. Exemples :

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنْ كَذَبَ عَلَى اللَّهِ وَكَذَّبَ بِالصِّدْقِ ،
 يَوْمَ الْقِيَامَةِ تَرَى ،
 ثَالِثٌ ثَلَاثَةً ،
 أَمْرَ رَبِّي ،
 وَيُنزِعُ عَنْهُمَا لِبَاسَهُمَا ،
 جَعَلْنَاكُمْ خَلَائِفَ فِي الْأَرْضِ ،
 فَإِذَا قُضِيَتْكُمْ مَنَاسِكُكُمْ ،
 فَأَحْكُتْ وَأَحْكُتْ أَقُولُ لِلْمَلَأَنِّ جَهَنَّمَ مِّنْكُمْ ،
 فَكَيْفَ كَانَ تَكْبِيرًا ،
 هُوَ وَقَبِيلُهُ ،
 ثُمَّ أَرْسَلْنَا مُوسَى وَأَخَاهُ هَارُونَ ،

Dans le manuscrit d'où j'ai tiré tous ces exemples, le *teschdid*, en ce cas, est écrit en encre rouge.

Si les deux lettres ne sont pas identiques, comme dans les exemples précédents, mais seulement homogènes, l'insertion se nomme *إِدْغَامٌ كَبِيرٌ فِي الْمَتَّجَانِسَيْنِ*, c'est-à-dire *grande insertion qui a lieu dans deux lettres homogènes*. Quelques grammairiens appellent *مُتَّجَانِسَانِ* les *deux lettres semblables* et *مُتَّقَارِبَانِ* les *deux lettres analogues* ou *homogènes*. (1) Exemples :

(1) Le principe général de cette insertion, c'est que les deux lettres soient du même organe ou qu'elles appartiennent à la même catégorie de lettres, telles que *مَجْهُورَةٌ*, *مَهْمُوسَةٌ*, *مَطْبُوقَةٌ*, etc. D'ordinaire, la première lettre est absorbée dans la seconde; quelquefois, mais rarement, c'est la seconde qui, étant d'une prononciation plus facile ou plus euphonique, absorbe la première: il y a même des cas très rares où les deux lettres se changent en une troisième, comme dans *سِتْسِ* pour *سِتْسِ*.

M. Lumsden a traité, dans un grand détail, de ces élisions et même de celles

رَفِيعَ الدَّرَجَاتِ ذُو الْعَرْشِ ،
 خَالِقُ كُلِّ شَيْءٍ ،
 وَمَا نَحْنُ لَهُ بِمُؤْمِنِينَ ،
 يُخْرِجُونَ مِنَ الْأَجْدَاثِ سِرَاعًا ،
 وَالَّذِينَ يَرْمُونَ الْمُحْصِنَاتِ ثُمَّ لَمْ يَأْتُوا بِأَرْبَعَةِ شُهَدَاءِ ،
 كَلَّا مِنْ حَيْثُ شِئْتُمَا ،

Dans ces exemples et autres semblables, le *teschdid* est écrit en encre rouge, comme dans les précédents.

Dans les deux derniers cas dont je viens de parler, il y a élision de la dernière voyelle du premier mot, et la consonne qui commence le second mot est doublée pour tenir lieu de celle qui termine le mot précédent. Les pronoms affixes كِ, كَ, كِمْ, كَنْ sont censés former un mot séparé, comme dans cet exemple : خَلَقْتُمْ. Le ة est regardé comme un ت, dans ces mots, par exemple : يَوْمَ الْقِيَامَةِ تَرَى.

123. † Je ne puis déterminer précisément quelles sont les lettres comprises sous la dénomination de مُتَجَانِسٌ *homogènes*.⁽¹⁾ Voici celles que j'ai remarquées :

qui sont particulières à quelques tribus arabes. Les règles qu'il pose ne sont pas toujours d'accord avec les observations que j'ai consignées ici, ce qui ne doit pas surprendre, parce qu'il y a, entre les diverses écoles des grammairiens arabes et des lecteurs de l'Alcoran, différence d'opinions sur plusieurs points de ce système euphonique. Comme ceci n'est d'aucune utilité pour l'étude de la langue, je n'ai pas voulu m'étendre davantage sur ce sujet, et je me borne à renvoyer les lecteurs qui seraient curieux d'approfondir cette matière aux commentateurs de l'Alcoran, au Dictionnaire de Djewhari et à la Grammaire arabe de M. Lumsden, p. 481 et suiv.

(1) Bédhawi, dans un passage de son Commentaire sur l'Alcoran, que j'ai inséré dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 4, compte 15 lettres qui ne sont susceptibles d'insertion que dans leurs semblables, et 13 qui s'insèrent

- Le ت éprouve l'élision devant les lettres س, ز, ذ, د, ح, ث,
 ظ et ط, ض, ص, ش;
 Le ش et س devant les trois lettres ت, ث, د;
 Le ح devant le ت;
 Le د devant les lettres ض, ص, س, ز, ذ, ح, ث, ت;
 Le ذ devant les lettres ص, س, ح, ت;
 Le ر devant le ل.
 Le س et le ش s'élident réciproquement;
 Le ض souffre pareillement l'élision devant le ش;
 Le ق élide le ك et le ك produit le même effet sur le ق;
 Le ل est élidé devant le ر et le ز;
 Enfin, le ن éprouve l'élision lorsqu'il est suivi du ر ou
 du ل. (1)

aussi bien dans leurs analogues que dans leurs semblables. La première catégorie renferme les lettres ه, م, ف, غ, ع, ظ, ط, ض, ص, ش, ز, خ, أ, et la deuxième, les lettres س, ز, ر, ذ, د, ح, ج, ث, ت, ب, ن, ل, ك, ق.

Béïdhawi, au lieu du mot متجانس, se sert de l'expression متقارب, qui en est l'équivalent.

(1) Pour ne rien omettre de ce qui concerne cette matière, je dois faire observer que, suivant la Grammaire des Maronites, les permutations de lettres ont lieu seulement quand la première est djezmée, soit que les deux lettres se trouvent dans le même mot ou dans deux mots en contact (p. 30 et 31), et qu'elles ont lieu plus communément entre les lettres du même organe (p. 31). Les changements que certaines lettres éprouvent dans leur prononciation, à raison de la rencontre de quelque autre lettre, sont, suivant la même Grammaire (p. 37 et suiv.), ceux que voici :

Le ب, devant le ف et le م, se change en la lettre qui le suit.

Le ت se change en ط après le ص et le ط, et en د après le ز.

Le ث, devant les lettres س, ز, ذ, ح, ط, se change en la lettre suivante.

Il en est de même du ح devant le ش;

Du د devant le ت et le ط;

Du ذ devant les lettres ض, ص, ش;

DU HAMZA

124. Tout **أ** qui est mù par une voyelle ou qui est mobile de sa nature, quoiqu'il devienne djezmé par quelques raisons grammaticales, est marqué d'un signe nommé *hamza* **هَمْزٌ** ou **هَمْزَةٌ**, c'est-à-dire *piqûre*, à cause de l'effet que produit l'effort

Du **ز** devant le **س** et le **ص**;

Du **س** devant les lettres **ز** et **ص**;

Du **ش** devant le **ج**;

Du **ص** devant le **ز** et le **س**;

Du **ض** devant le **ذ** et le **ظ**;

Du **ط** devant le **ت** et le **د**;

Du **ظ** devant le **ث** et le **ذ**;

Le **ع** étant devant le **ص**, ils se changent tous deux en **ح**, comme **مَعْتَمِدٌ**;
prononcez **مَحْتَمِدٌ**.

Le **غ** étant devant le **ص**, ils se changent tous deux en **خ**, comme **أَلْدَغَمٌ**;
prononcez **أَلْدَحَمٌ**.

Le **ق**, devant le **ك**, se change en **ك**.

Le **ك**, devant le **ق**, se change en **ق**.

Le **ل**, devant le **ر**, se change en **ر**, outre le cas particulier à l'article **ال** devant les lettres solaires.

Le **ن** se change en **م** devant le **ب**; devant les six lettres du mot **يَرْمِلُونَ**, il s'unit à la lettre qui le suit, en perdant sa propre prononciation.

Quant à l'insertion, la première lettre n'étant pas djezmée, cette Grammaire ne l'admet qu'entre deux **ص**, dont le premier perd alors sa voyelle dans la prononciation; ce qui n'a lieu encore qu'avec quelques restrictions, et pourvu qu'il n'en puisse pas résulter d'équivoque (p. 39). Il en est de même dans tous les autres cas; l'insertion cesse quand elle peut donner lieu à une équivoque (p. 32). Enfin, quand un **ح** quiescent est suivi d'un **ع** ou d'un **ص**, il y a bien insertion, mais, par un effet contraire, c'est le **ح** qu'on double et c'est la lettre suivante qui perd son articulation propre (p. 32). Je crois que la plupart de ces permutations sont de véritables fautes de prononciation, et j'ai même lu des grammairiens arabes qui, loin de les convertir en règles, recommandent de les éviter.

fait par la poitrine pour produire une émission de l'air, subite et énergique (nos 30 et 86) : ce signe est formé ainsi (·). Le *hamza* ou *élif* hamzé est une véritable articulation dont nous avons déjà indiqué la valeur (no 30) et diffère essentiellement de l'*élif* non hamzé, qui n'est jamais mù par aucune voyelle et qui n'entre dans les mots que comme lettre de prolongation ou comme lettre muette (no 68). J'ai déjà fait remarquer le rapport qu'il y a entre l'articulation du *aïn* et celle de l'*élif* hamzé, et j'ai observé que le *hamza* n'est autre chose que la figure du *aïn* tronquée (no 45). Le *hamza* se met au-dessus de l'*élif* lorsque celui-ci est mù par un *fatha* ou par un *dhamma*, ou marqué d'un *djezma*, et alors la voyelle ou le *djezma* se placent au-dessus du *hamza*; exemples : رَأْسٌ, أَنْصُرُ, أَنْصَرُ. Si l'*élif* est mù par un *kesra*, le *hamza* se place au-dessous de la lettre et le *kesra* au-dessous du *hamza*; exemple : إِضْرِبْ.

Dans la plupart des manuscrits, on omet presque toujours le *hamza*.

125. † Dans les manuscrits coufiques, ou du moins dans quelques-uns de ces manuscrits que j'ai vus, le *hamza* est indiqué par une petite ligne horizontale, de couleur verte, qui se place avant l'*élif*, au haut de la lettre si la voyelle est un *fatha*, au bas si c'est un *kesra*, et à la moitié de la hauteur si c'est un *dhamma*. Cette même ligne se place au-dessus du و et du ى, lorsque ces lettres tiennent lieu d'un l hamzé, comme je le dirai tout à l'heure. Outre ce signe, le *hamza* est encore marqué par la couleur du point qui indique la voyelle : ce point est jaune.

126. † Dans beaucoup de manuscrits africains, le *hamza* est pareillement indiqué par un gros point jaune placé au haut, ou au bas, ou vers le milieu de l'*élif*, suivant que la voyelle est un *fatha*, un *kesra* ou un *dhamma*; on joint en outre au *hamza* la voyelle convenable.

127. Lorsque le و, et le ي tiennent la place d'un *élif* mobile, ce qui arrive souvent, comme on le verra dans le dernier chapitre de cette première partie, on place au-dessus de ces lettres, et quelquefois au-dessous du ي, un *hamza*; exemples : جَنَّتٍ, مُؤْمِنٌ. Dans ce cas, il est plus régulier de supprimer les points du ي; ainsi, l'on doit écrire قَائِلٌ, et non قَائِلٌ. (1)

128. Il arrive souvent qu'au lieu d'écrire soit l'*élif*, soit le و, ou le ي substitués à l'*élif*, comme il vient d'être dit, avec le *hamza*, on n'écrit que le *hamza* et l'on supprime la lettre qui devrait l'accompagner.

Cela a lieu :

1° Souvent au milieu et toujours à la fin des mots, après une lettre de prolongation ou une lettre djezmée, quelle qu'elle soit. Exemples : تَوَّعَمٌ, ظَمَمٌ, رَدَّءٌ, شَيْءٌ, ضَوَّءٌ, حَرَّىءٌ, سُوءٌ, جَسَاءٌ, مَقْرُوَّةٌ, مُوَبَّاتٌ, تَوَّعَمٌ, etc.;

2° Au milieu des mots, après un l de prolongation, toutes les fois que le *hamza* a pour voyelle un *fatha*. Exemples : أَعْدَاءُكُمْ, تَفْسَاءُ لَوْا, يَتَسَاءُ لَوْنَ;

3° Au milieu et à la fin des mots, toutes les fois qu'il se rencontrerait de suite deux و, ou deux ي, dont le second serait quiescent, si l'on ne supprimait pas la lettre qui est affectée du *hamza*. On écrit donc :

(1) Il paraît que ce n'est pas une règle rigoureuse, car Hariri s'en est écarté dans sa XXVI^e séance. (Voyez mon édition des *Séances de Hariri*, avec un *Commentaire arabe*, p. 271 et 272.) Il y a pourtant des grammairiens qui attachent une grande importance à cette règle orthographique. Motarrézi raconte qu'Abou Ali Farési, étant allé avec un de ses amis rendre visite à un docteur qui jouissait d'une grande réputation, remarqua devant lui un papier sur lequel se trouvait le mot قَائِلٌ, écrit avec deux points sous le ي. Abou Ali demanda au scheïkh de qui était cette écriture, et celui-ci répondit que c'était lui-même qui avait écrit cela. Alors Abou Ali, se tournant vers son ami, avec l'air d'un homme qui est en colère, lui dit : « Nous avons perdu nos pas en venant faire visite à un personnage tel que celui-ci »; et à l'instant même il sortit.

رُوسٌ	pour	رُوسٌ
مُبرُونٌ	—	مُبرُونٌ
بُدُوا	—	بُدُوا
مُسْتَهزُونٌ	—	مُسْتَهزُونٌ
خَاسِبِينَ	—	خَاسِبِينَ
يُودَةٌ	—	يُودَةٌ
أَحِبَّاءِي	—	أَحِبَّاءِي
مُورِدَةٌ	—	مُورِدَةٌ

4° Au milieu des mots, quand le *hamza* a pour voyelle un *fatha* et est immédiatement précédé d'une lettre djezmée sur laquelle on pourrait transporter la voyelle du *hamza*, en supprimant tout à fait l'articulation propre de celui-ci. Exemples :

مَسْأَلَةٌ	pour	مَسْأَلَةٌ
يَسْأَلُونَ	—	يَسْأَلُونَ
مَشَامَةٌ	—	مَشَامَةٌ
سَوَاءٌ	—	سَوَاءٌ
يَيْسُ	—	يَيْسُ

5° Au milieu des mots, le *hamza* étant mû par un *fatha* et précédé d'un autre *fatha*, comme دَابُّ pour دَابُّ; mais cette manière d'écrire est rare et contraire à l'usage reçu.

La suppression du و et du ي, dans les cas compris sous le n° 3, n'est pas d'un usage général, et l'on écrit souvent رُوسٌ, مُبرُونٌ, خَاطِبِينَ, رُئيسٌ, وَثِيْدَةٌ, etc. Quelques grammairiens même donnent la préférence à cette orthographe, excepté dans les cas où le *hamza* est précédé d'un ا quiescent ou d'une lettre djezmée, comme dans طَاوُسٌ, نَاوُسٌ, مَسْؤُولٌ, مَشْوُومٌ et autres semblables. (1)

(1) Voyez Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 117 et 118.

129. † Il y a des cas où l'on supprime tout à fait le *hamza*, en sorte que celle des lettres ا, و, et ي qui devait être affectée de ce signe, ne fait plus que la fonction de lettre de prolongation : cela s'appelle نَحْفِيفُ الْهَمْزَةِ *allègement du hamza*. Dans d'autres cas, on se contente d'adoucir l'aspiration du *hamza*, ce qui se nomme تَسْمِيفُ الْهَمْزَةِ *adoucissement du hamza*. Je parlerai en détail de cela, dans le dernier chapitre de ce premier livre, en traitant des règles de permutation des lettres ا, و, et ي. Lorsque l'on conserve au *hamza* sa valeur, cela s'appelle نَحْقِيقُ الْهَمْزَةِ *faire sentir exactement le hamza*.⁽¹⁾

DU WESLA

130. Un mot qui commence par un ! hamzé doit souvent être joint au mot qui le précède, et cette union est indiquée par un signe nommé *wesla* وَصْلٌ, c'est-à-dire *jonction*, qui se figure ainsi (ـ) et se place au-dessus de l'*élif*. Je crois que ce signe n'est autre que le ص du mot وَصْلٌ. Lorsque cette union a lieu, l'*élif* est toujours suivi d'une lettre djezmée, et alors cette lettre se prononce en une seule syllabe composée avec la dernière syllabe du mot précédent. Quant à l'*élif*, il perd sa valeur et sa voyelle propre et devient absolument muet dans la prononciation. Exemples : رَأَيْتُ ابْنَكَ au lieu de رَأَيْتُ ابْنَكَ, prononcez *raaytou'bnaca* au lieu de *raaytou ibnaca*; ابْنُ الْمَلِكِ, prononcez *ibnou'lmèliki* au lieu d'*ibnou almèliki*.

Si le mot qui doit s'unir avec le mot suivant par le *wesla* finit par une lettre quiescente, mais non djezmée, cela n'empêche pas l'union. Exemp.: فِي الْمَسْجِدِ, أَبُو الْوَزِيرِ, غَزَا الْمَدِينَةَ, prononcez *ghaza'lmédinèta*, *abou'lwézîri*, *fi'lmèsdjidi*.

(1) Voyez, sur les règles orthographiques du *hamza*, un Traité spécial inséré dans le tome IX des *Notices et Extraits des manuscrits*, I^{re} partie, p. 67 et suiv.

131. Si la lettre qui suit l'*élif* d'union et qui, de sa nature, est toujours djezmée, devient, par une raison quelconque, mue par une voyelle, on peut, suivant quelques grammairiens, supprimer l'*élif* d'union. Ainsi, si au lieu de *أَسْتَتَر*, on dit *إِسْتَر*, il convient encore de retrancher l'*élif* et d'écrire seulement *سَتَر*. C'est ainsi que si, comme je l'ai déjà dit (n° 93), on change *آلْأَحْمَر* en *أَحْمَر*, on peut aller plus loin et, supprimant l'*élif* de l'article, écrire *كَمَر*. Cependant, il paraît que ce dernier cas est moins toléré que le premier. (1)

132. De ce que nous venons de dire, il suit que l'*élif* n'est jamais marqué d'un *wesla* que lorsqu'il est au commencement d'un mot; mais il faut observer que l'union indiquée par le *wesla* n'a lieu que dans les cas suivants :

1° Dans l'article *أل*;

2° Dans les impératifs réguliers de la première forme des verbes;

3° Dans les temps de la septième forme des verbes et des formes suivantes qui commencent par un *élif*; (2)

(1) Voyez le manuscrit arabe de la Bibl. du Roi, n° 4234. Il peut être bon de transcrire ici le texte de ce grammairien. Le voici :

قد عَلِمَ ان همزة الوصل انما جيء بها للتوصل الى الابتداء بالساكن
فاذا تحول (تحرك) هذا الساكن استغنى عنها نحو استتر اذا
قصد الادغام بالافتعال فيما بعدها نقلت حركتها الى الفاء فقول ستر
الا لام التعريف اذا نقلت حركة الهمزة اليها في نحو الاحمر فالارجح
اثبات الهمزة فنقول اَحْمَر قائم ويضعف كَمَر قائم والفرق ان النقل
للادغام اكثر من النقل لغير الادغام

Au lieu de *الادغام ببناء الافتعال*, je crois qu'il faut lire *الادغام بالافتعال*.

— Voyez aussi les *Notices et Extraits des manuscrits*, tome VIII, p. 323, note 4, et tome IX, p. 28.

(2) Suivant la Grammaire des Maronites, la voix passive ou objective de ces

4^o Dans les dix noms suivants : إِثْنَانٍ, إِثْنَانِ, إِبْنَةٌ, إِبْنٍ, إِسْمٌ, إِسْمٌ, إِسْمٌ, إِسْمٌ, إِسْمٌ, إِسْمٌ et أَيْمُنٌ et أَيْمُنٌ

133. † La raison pour laquelle l'*élif* peut devenir muet dans toutes les circonstances indiquées ci-dessus est vraisemblablement que cet l n'a été introduit dans tous ces mots que pour en rendre la prononciation plus facile; peut-être même ne l'écrivait-on pas originellement. Ce qu'il y a de certain, c'est que les grammairiens arabes, ou du moins la plupart d'entre eux, regardent l'article *أل* comme consistant uniquement en un *ل*; (1) et dans le langage vulgaire même, on ne fait entendre le plus souvent que cette lettre. Je crois qu'il en a été de même primitivement de l'*élif* qui forme les impératifs et que l'on prononçait, par exemple, *kloub* كُنْبٌ, et non pas *oktoub* أَكْتُبْ, comme l'on écrit aujourd'hui. Cela me paraît d'autant plus vraisemblable, que, dans la plupart des langues, l'impératif est le mot le plus court de tout le verbe. Cette conjecture est d'ailleurs confirmée par l'usage des langues hébraïque, syriaque, etc., et par les impératifs de quelques verbes arabes irréguliers.

134. L'*élif* sujet à l'union indiquée par le *wesla* se nomme *هَمْزَةُ الْوَصْلِ* ou *أَلِفُ الْوَصْلِ*, c'est-à-dire *élif d'union*; et tout autre *élif* initial qui n'est point susceptible d'union se nomme *هَمْزَةُ الْقَطْعِ*, c'est-à-dire *hamza de séparation*.

formes dérivées ne permet point l'union, parce que le *dhamma* qui caractérise leur *élif* formatif ne doit point souffrir d'émission. (*Gramm. Maron.*, p. 23.) Cette doctrine est contraire à celle des grammairiens arabes et à l'usage. Dans l'Alcoran, en effet, cet *élif* est toujours considéré comme un *élif* d'union.

(1) Khalil, célèbre grammairien, regarde l'article *أل* comme composé essentiellement de l'*élif* hamzé et du *lam*. Ce *hamza* est même, suivant lui, un *hamza de séparation* *هَمْزَةُ الْقَطْعِ*, et s'il est devenu *hamza* ou *élif d'union* *هَمْزَةُ الْوَصْلِ*, ce n'est qu'à cause de l'usage fréquent qu'on en fait dans le discours.

Voyez à ce sujet mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 234.

135. Dans la plupart des manuscrits, on omet le *wesla*.

136. Quelquefois l'*élif* d'union est suivi d'une des lettres و ou ى djezmées ou quiescentes. Si la voyelle propre de cet *élif* est un *dhamma*, il peut être suivi d'un و djezmé, comme **أَوْمَلْ** *oumoul*, impératif de **أَمَلْ**; si la voyelle propre est un *kesra*, il peut être suivi d'un ى djezmé, comme dans **أَذِّنْ** *idzan*, impératif de **أَذِنْ**. Mais si le mot auquel appartient cet *élif* est précédé d'un autre mot qui se termine par une voyelle, en sorte que l'union doive réellement avoir lieu, la lettre djezmée ou quiescente qui suit l'*élif* d'union se change, s'il est nécessaire, dans la prononciation, sans que l'on change rien à l'orthographe. Ainsi, soit que cette lettre soit un و, comme dans **أَوْمَلْ**, ou un ى, comme dans **أَذِّنْ**, on la prononce toujours comme un و si le premier mot finit par un *dhamma*, comme un ى si ce mot finit par un *kesra*, et comme un ا, s'il finit par un *fatha*.

Exemple: **يَقُولُ أَذِّنْ**, prononcez *yakouloû dzan* et non *yakoulou idzan*.⁽¹⁾

137. Le *wesla* ne devrait, ce semble, avoir lieu que lorsque l'union qu'il indique peut effectivement se faire, c'est-à-dire lorsque le mot qui commence par un *élif* d'union est précédé d'un mot qui finit par une voyelle. Cependant l'*élif* d'union est ordinairement marqué d'un *wesla*, lors même qu'il est le premier mot d'une phrase ou lorsqu'il est précédé d'un mot qui finit par une consonne ou par une voyelle nasale.

138. Lorsque l'*élif* d'union se trouve au commencement

(1) Cette règle est formellement donnée dans le **كتاب تصريف**, p. 52 et 53; l'auteur en donne cet exemple: **يَا زَيْدُ أَتَجَلْ**. Prononcez, dit-il, par و, c'est-à-dire **أَوْجَلْ**, et écrivez par un ى, c'est-à-dire **أَتَجَلْ**. Voici un autre exemple de l'Alcoran (sur. 10, vers. 16): **قَالَ الَّذِينَ لَا يَرْجُونَ لِقَاءَنَا أَتَأْتِنَا بِقُرْآنٍ غَيْرِ هَذَا**, prononcez ainsi: *likaaná-ti*.

d'une phrase, il faut nécessairement le prononcer par la voyelle qui lui est propre : cette voyelle n'étant point écrite, il faut la suppléer; ce qui exige, à la vérité, la connaissance des formes grammaticales, mais présente peu de difficultés. J'ai remarqué quelques manuscrits de l'Alcoran où, dans ce cas, la voyelle propre à l'*élif* d'union est écrite en encre rouge au-dessus du *wesla*, et au-dessous de l'*élif*, si cette voyelle est un *kesra*.

139. Quand le mot qui précède l'*élif* d'union finit par une consonne djezmée, au lieu de rendre à l'*élif* d'union, dans la prononciation, la voyelle qui lui appartient, on doit donner à la lettre djezmée qui précède l'*élif* d'union une voyelle accidentelle et purement euphonique; cette voyelle peut être un *fatha*, un *kesra* ou un *dhamma*; mais le choix n'en est point arbitraire.

On emploie le *fatha* :

1° Après les monosyllabes, مِنْ, مَعَ, مَنَ suivis de l'article آل ou du mot أَيُّمَنُ;

2° Après les affixes de la première personne نِي ou يِ, quand ces affixes sont suivis de l'article آل. Exemples : آهْدِنِي الصِّرَاطَ, *ihdiniya'ssirata*, نِعْمَتِي آتِي, *nimètiya'llati*.

On peut aussi, dans ce dernier cas, faire l'union, sans donner aucune voyelle au يِ du pronom affixe de la première personne et dire, par exemple : آهْدِنِي الصِّرَاطَ, *ihdini-ssirata*, et نِعْمَتِي اللّٰتِي, *nimèti-llati*, c'est même là l'usage le plus ordinaire.

On emploie le *kesra* :

1° Après les mêmes monosyllabes مِنْ, مَعَ, مَنَ, suivis de tout autre *élif* d'union que de celui de l'article آل ou du mot أَيُّمَنُ;

2° Après tout autre monosyllabe finissant par une lettre djezmée, comme إِنَّ, بَلْ, قَدْ, هَلْ, etc., excepté مُذَّ, et aussi après le mot لَكِنَّ;

3° A la 3^e personne du singulier féminin du prétérit, comme كَتَبَتْ; à la 3^e personne tant masculine que féminine

du singulier; à la 2^e personne masculine du même nombre, et à la 1^{re} personne commune tant du singulier que du pluriel, dans le futur apocopé ou aoriste conditionnel, **تَكْتُبُ**, **يَكْتُبُ**, **تَكْتُبُ**, **نَكْتُبُ**, **أَكْتُبُ**, **تَكْتُبُ**, et à la 2^e personne du masculin singulier de l'impératif **اَكْتُبْ**;

4^o A la fin des génitifs des duels en état d'annexion, comme **يَدَيَّ**, **مَدِينَتَيَّ**, **كِتَابَيَّ**;

5^o A la fin des secondes personnes féminines de l'aoriste conditionnel et de l'impératif des verbes défectueux dont le **ى** final est précédé d'un *fatha*, comme **تُعْزِي**, par apocope de **ى** final est précédé d'un *fatha*, comme **تُعْزِي**, par apocope de **ى**; et **أَرْضِي**, par contraction pour **أَرْضِي**.

Dans ces génitifs de duels et dans ces personnes des verbes défectueux, quand le **ى** n'est point suivi d'un *élif* d'union, on ne doit pas manquer de mettre un *djezma* sur ce **ى**; car on doit prononcer *kitābay*, *médinétay*, *toghzay*, *terdhay*, *irdhay*, en faisant sentir le **ى**, et non *kitāba*, *médinèta*, *toghza*, *terdha*, *irdha*, comme on prononce **رَمَى** et **مَتَى**, **إِلَى**, **عَلَى**.

On emploie le *dhamma* :

1^o Après le pronom **أَنْتُمْ** et les pronoms affixes **كُمْ** et **هُمْ**;

2^o A la fin de la 2^e personne du pluriel masculin du prétérit, comme **فَعَلْتُمْ**;

3^o A la fin du monosyllabe **مُدَّ**;

4^o Dans les personnes du pluriel des verbes défectueux, où, par l'effet d'une contraction, le **و** caractéristique du pluriel, au lieu d'être quiescent après un *dhamma*, comme dans **كَتَبُوا**, **أَشْتَرُوا**, **رَمَوْا**, est précédé d'un *fatha*, comme **يَكْتُبُوا** et **يَكْتُبُوا**, **يَكْتُبُوا**, est précédé d'un *fatha*, comme **رَمَوْا**, **أَشْتَرُوا**, **يَتَمَتُّوا** et **يَتَمَتُّوا**. Dans ces cas, s'il survient un *élif* d'union, on ajoute un *dhamma*, et l'on écrit **رَمَوْا**, **أَشْتَرُوا**, **يَتَمَتُّوا** et **يَتَمَتُّوا**.

S'il n'y a point d'union, il faut mettre un *djezma* sur le **و**.

Le pronom affixe **هُمْ** changeant, dans certains cas, son

dhamma en *kesra*, s'il survient alors après lui un *élif* d'union, le م doit prendre pour voyelle accidentelle, suivant les uns, un *kesra*, et, suivant les autres, un *dhamma*. Ainsi les uns disent حَقَّ عَلَيْهِمُ الْقَوْلُ, et les autres, حَقَّ عَلَيْهِمُ الْقَوْلُ.

140. Lorsque le mot qui précède l'*élif* d'union finit par une voyelle nasale, on supplée, après le ن virtuellement renfermé dans le *tenwin*, et qui sert à faire l'union, un *kesra* que l'on n'écrit pas. Ex. : رَسُولُ اسْمُهُ مُوسَى *résoulon-i-smouhou Mousa*.

Quelquefois, en ce cas, on place au-dessus de l'*élif* d'union la figure d'un ن avec la voyelle qui doit servir à faire l'union.

Quelques grammairiens admettent une exception à la règle précédente : si la voyelle nasale est suivie d'un *élif* d'union qui devrait avoir pour voyelle propre un *dhamma*, ils emploient un *dhamma* au lieu du *kesra* pour faire l'union; ainsi ils prononcent سَلَامٌ آذْخُلُوا *sélamon-o-dkholou*, et non *sélamon-i-dkholou*.

141. † Dans les manuscrits coufiques, ou du moins dans quelques-uns de ces manuscrits, une ligne tracée en encre rouge et placée horizontalement auprès de l'*élif* et avant cette lettre, indique le *wesla*. Cette ligne se place au haut de l'*élif* d'union, si la voyelle qui précède l'*élif* est un *fatha*; au bas de l'*élif*, si elle est un *kesra*; et vers le milieu, si elle est un *dhamma* : la voyelle qui appartient à cet *élif*, et qui ne se prononce point, est écrite en encre verte.

142. † Dans les manuscrits africains, ou du moins dans plusieurs des plus beaux manuscrits de l'Alcoran, le *wesla* est indiqué par une petite ligne rouge placée horizontalement avant l'*élif* d'union, au haut, ou au bas, ou au milieu de cette lettre. Outre cela, l'*élif* conserve son *hamza*; mais le point qui l'indique, au lieu d'être jaune, est de couleur verte.

143. Quelquefois on supprime tout à fait l'*élif* d'union : cela a lieu : 1° dans cette formule : بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ, où l'on supprime l'*élif* du mot بِسْمِ;

2° Dans le mot *إِبْنُ*, quand il est entre deux noms propres qui ont corrélation entre eux, comme dans *زَيْدُ بْنُ عَمْرٍو* *Zéïd, fils d'Amrou*, et non quand il n'est pas entre deux noms propres, comme dans *زَيْدُ ابْنِ عَمِي* *Zéïd, fils de mon oncle*, ou quand ces deux noms forment deux parties différentes de la proposition, comme dans *زَيْدُ بْنُ مُحَمَّدٍ* *Zéïd [est] fils de Mohammed*; (1)

3° Dans l'article *أَلْ* précédé de la préposition préfixe *لِ*, et de l'adverbe d'affirmation *لَ* certes. Exemple : *لِلرَّجُلِ* et *لَلْحَقِّ* pour *لِالرَّجُلِ* et *لِلْحَقِّ*;

4° Dans les verbes et les noms, quand il est précédé de l'adverbe interrogatif *أَ*, comme *أَبْنُكَ* et *أَصْطَفَى* pour *أَبْنُكَ* et *أَصْطَفَى*;

5° Dans l'article *أَلْ*, précédé de l'adverbe interrogatif *أَ*, comme *أَلْمَاءُ* pour *أَلْمَاءُ*. Dans ce dernier cas, on peut aussi conserver l' *أ* d'union. (2)

(1) Voyez, relativement à la suppression de l'élif d'union dans les mots *أَسْمُ* et *أَبْنُ*, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 112 et 113.

Observez en outre que, dans les cas mêmes où l'élif d'union du mot *أَبْنُ* doit être supprimé, il est d'usage de le conserver si ce mot se trouve placé au commencement d'une ligne.

(2) Si l'on en croit Erpénus (*Grammat. arab.*, édition de 1767, p. 64), l'élif d'union qui appartient à l'impératif des verbes trilitères est quelquefois omis après les particules conjonctives *وَ* et *فَ*. Je ne trouve rien de pareil dans le *Liber Tasriphi* ni dans les grammaires de Martellotto, Guadagnuoli, etc. M. Fræhn (*de Numorum Bulghar. forte antiquissimo*, p. 29) admet cette observation; mais il n'en cite qu'un seul exemple, tiré de l'édition d'Elmacin, et qui n'est, selon toute apparence, qu'une faute d'impression. M. Lumsden, dans sa grammaire arabe, ne fait aucune mention d'une semblable suppression de l'élif d'union.

DU MEDDA

144. Lorsque l'*élif* de prolongation est suivi immédiatement d'un *l* mû, soit par une voyelle simple, soit par une voyelle nasale, au lieu du dernier de ces deux *l*, on n'écrit que le *hamza* avec la voyelle convenable, et l'on met sur l'*élif* de prolongation un signe qui se figure ainsi (~) et qu'on nomme *medda* مَدَّ ou مَدَّة, et *matta* مَطَّة, c'est-à-dire *prolongation*; exemple : سَمَاءٌ. Ce signe n'est autre chose qu'un م, abréviation du mot مَدَّة ou مَطَّة; on emploie surtout ce signe lorsque le *hamza* qui suit l'*élif* de prolongation termine un mot.

145. On place aussi le *medda* sur l'*élif* qui se trouve au commencement d'un mot ou d'une syllabe, lorsque cet *l* est radical, qu'il est mû par un *fatha* et qu'il devrait être suivi, soit d'un *élif* hamzé avec un *djezma*, soit d'un *élif* de prolongation. Exemple : آمَمَّا pour أَأَمَّمَا et آكَلُونَ pour أَأَكَلُونَ. En général, le *medda* est employé pour indiquer l'absence d'un *élif* hamzé ou de prolongation, radical ou accidentel; et ordinairement, quand on écrit le *medda*, on supprime le *hamza* si c'est un *élif* hamzé, et la voyelle, qui est toujours un *fatha*.

146. Le même signe se met aussi sur les lettres lorsqu'elles sont employées comme chiffres, ou, par abréviation, pour tenir lieu des mots entiers, comme on le verra ci-après.

147. † L'usage du *medda* a lieu dans beaucoup d'autres cas et est bien plus fréquent dans certains manuscrits de l'Alcoran; on le distingue en *medda conjoint* مُتَّصِلٌ et *medda disjoint* مُنْفَصِلٌ. Le *medda conjoint* a lieu toutes les fois que le *hamza* est précédé, dans le même mot, d'une lettre de prolongation quelle qu'elle soit; exemple : سُوءٌ, شَاءٌ, جِيٌّ. Le *medda disjoint* s'emploie lorsqu'un mot qui commence par un *l* est précédé d'un autre mot dont la dernière lettre est une lettre de

prolongation : on place alors le *medda* sur cette lettre de prolongation, mais on le figure en encre rouge ; exemples : **أَمْرَةٌ إِلَى** ;
فِي أُمَّتِهَا.

Il faut observer que les finales ة et هـ, faisant fonction de pronoms affixes, sont toujours censées suivies d'une lettre de prolongation, quoiqu'elle ne soit pas écrite : c'est comme si l'on écrivait هُوَ et هِيَ.

148. † On distingue encore le *medda nécessaire* لَا زِمُّ et le *medda accidentel* عَارِضٌ. Le *medda nécessaire* est celui qui a lieu lorsqu'une lettre de prolongation est suivie immédiatement, dans le même mot, d'une autre lettre djezmée ; exemple : مَاءٌ. Le *medda* est accidentel toutes les fois que la dernière consonne d'un mot, étant précédée d'une lettre de prolongation, perd dans la prononciation la voyelle qui doit lui appartenir et devient quiescente, parce que le mot dont elle fait partie est le dernier d'une période, et que le lecteur doit se reposer (n° 75) ; exemples : يُؤْمِنُونَ, نَسْتَعِينُ, الْكِسَابُ. La même chose a lieu si l'avant-dernière lettre du mot, au lieu d'être une lettre de prolongation, est un و ou un ي djezmé, comme dans خَوْفٌ et بَيْتٌ. Le *medda accidentel* n'est indiqué par aucun signe dans l'écriture, et la lettre qui termine une période ou même un chapitre de l'Alcoran conserve la voyelle écrite, quoiqu'on ne doive pas la prononcer. Les lecteurs de l'Alcoran ne sont pas même d'accord sur l'usage du *medda accidentel*.

149. † Lorsque l'*élif* qui commence un mot ou monosyllabe est suivi d'une des lettres ا, و et ي djezmées ou quiescentes, cel l est toujours, dans les manuscrits dont je viens de parler, marqué d'un *medda* : mais il y a cette différence que, lorsque la lettre suivante est un ا, elle disparaît entièrement, ainsi que le *fatha* qui la précède ; lorsque c'est un و ou un ي, on la conserve ainsi que le *dhamma* ou le *kesra* par lesquels est mû l'*élif* précédent ; exemples : آمَنَّا, أَوْقَى, إِيْمَانٌ, إِيْجَادٌ.

150. † On place aussi un *medda* sur le v final servant de pronom affixe, par la raison que j'ai déjà dite (n° 147), mais ce *medda* est figuré en encre rouge.

Dans les deux derniers cas que je viens d'indiquer, le *medda* est figuré plus petit que dans les autres circonstances.

151. Dans les livres imprimés, et même dans les manuscrits où l'on conserve les signes des voyelles, on omet souvent le *medda*, sans qu'il en résulte aucune difficulté réelle pour la lecture.

DE LA PAUSE

152. La pause آلْوَقْفُ , qui a lieu après un mot qui se trouve le dernier d'une période, ou d'une phrase, ou même d'une proposition, produit, dans la manière de lire ou de prononcer ce mot, quelques altérations qu'il est nécessaire de faire connaître.

153. En général, dans le cas de pause, on supprime, dans la prononciation, la voyelle, ou la voyelle nasale dont devait être affectée la dernière lettre. Ainsi, au lieu de prononcer ضَرْبِنِي *Zéïd m'a frappé*, et $\text{جَاءَنِي عَبْدُ أَحْمَدِ}$ *Abdoulhamid est venu chez moi*, en faisant sentir, dans le premier exemple, la voyelle nasale ـِ de زَيْد , et, dans le second, le *kesra* final de أَحْمَدِ , on prononce seulement *Zeïd* زَيْد , et *Alhamid* أَحْمَدِ .

154. Si cependant la voyelle nasale est ـُ , comme dans cet exemple : $\text{لَمْ نَرِ مُحَمَّدًا}$ *nous n'avons pas vu Mohammed*, on ne retranche que le ن de la voyelle nasale, et l'on conserve le *fatha* suivi d'un ا : on prononce donc مُحَمَّدًا *Mohamméda*.

155. † Par un procédé analogue à celui-ci, dans les formes énergiques de l'aoriste et de l'impératif, qui, comme on le verra quand je traiterai de la conjugaison du verbe, se terminent par un ن djezmé, on retranche le ن dans la prononciation, et l'on prononce comme si la voyelle qui précède immédiatement le ن

était suivie de la lettre de prolongation homogène. Ainsi l'on prononce :

يَكْتُبَا	pour	يَكْتُبَنَّ
تَكْتُبِي	—	تَكْتُبِينَ
يَكْتُبُوا	—	يَكْتُبُونَّ
أَكْتُبَا	—	أَكْتُبَانَّ
أَكْتُبُوا	—	أَكْتُبُونَّ
أَكْتُبِي	—	أَكْتُبِينَ

Il en est de même du mot **إِذْنٌ**, qui, en cas de pause, se prononce **إِذَا**.

156. La règle générale (n° 153) s'applique également aux inflexions des verbes, quand elles se terminent par une simple voyelle. On prononce donc, en cas de pause :

ضَوَّبَ	pour	ضَوَّبَ
حَزِنَ	—	حَزِنَ
ضَوَّبَتْ	—	ضَوَّبَتْ
		ضَوَّبَتْ
		ضَوَّبَتْ

157. Le **ة** qui se trouve à la fin des noms féminins et autres perd, en cas de **وَقْفٌ**, sa voyelle ou voyelle nasale, quelle qu'elle soit, et se convertit en **ة** quiescent. On prononce donc :

مَدِينَه	au lieu de	مَدِينَةٌ
		مَدِينَةٌ
		مَدِينَةٌ
طَاحَةٌ	—	طَاحَةٌ
		طَاحَةٌ

158. Les pronoms affixes كِ, كِ, ة et ة perdent, en cas de pause, leurs voyelles, et deviennent quiescents. Ainsi l'on prononce :

إِبْنُكَ	pour	}	إِبْنُكَ
إِبْنُكَ	—		إِبْنُكَ
إِبْنُهُ	—		إِبْنُهُ
إِبْنِهِ	—		إِبْنِهِ

159. † Les noms qui, conformément à une des règles de permutation qu'on verra plus loin, ayant pour troisième radicale un و ou un ي, perdent cette troisième radicale au moyen d'une contraction, et reportent le ن du *tenwin* dont elle devait être affectée sur la voyelle précédente, comme قَاضٍ pour قَاضِي et قَاضِي, perdent, en cas de pause, la voyelle finale ـِ. Ainsi l'on prononce قَاضٍ et مُتَعَالٍ, au lieu de قَاضٍ et مُتَعَالٍ. On peut cependant, en ce cas, leur restituer le ي final, et écrire قَاضِي et مُتَعَالِي. La première forme est la plus usitée.

160. † Si ces mêmes noms se terminent par une voyelle simple, c'est-à-dire par un *kesra* suivi du ي quiescent, on peut, dans le cas de pause, supprimer le *kesra* et le ي, et écrire قَاضٍ et مُتَعَالٍ; mais il est préférable d'écrire, en ce cas : قَاضِي et مُتَعَالِي.

161. † Les grammairiens arabes admettent encore, dans l'orthographe et la prononciation, en cas de pause, quelques autres altérations que je passe sous silence, parce qu'elles ne sont que facultatives et à peu près nulles dans la pratique.

162. † Les retranchements des voyelles ou voyelles nasales qui ont lieu en cas de pause sont aussi applicables aux mots qui terminent les vers, ou les incises de la *prose rimée* سَجْعٌ. Ce qu'il y a de particulier dans ce cas, c'est qu'on peut ou retrancher tout à fait les voyelles nasales ou supprimer seule-

ment le ن virtuellement renfermé dans le *tenwin*, et conserver la voyelle. On peut dire سَبَب au lieu de سَبَب et سَبَب , ou bien, en conservant la voyelle, سَبَب pour سَبَب , et سَبَب au lieu de سَبَب .

CHAPITRE V

Modèle de lecture

163. Afin de faciliter l'application des règles exposées dans les chapitres précédents, je vais donner ici, pour modèle de lecture, un texte arabe imprimé tant en caractères arabes qu'en caractères français. J'y joindrai la traduction de ce texte.

* أَخْبَارُ أَبِي دُلَامَةَ وَنُسْبُهُ *

أَبُو دُلَامَةَ زَيْدُ بْنُ أَجْوَانَ وَأَكْثَرُ النَّاسِ يُصَحِّفُ اسْمَهُ فَيَقُولُ زَيْدٌ
بِالْيَاءِ وَذَلِكَ خَطَأٌ هُوَ زَيْدٌ بِالنُّونِ وَهُوَ كُوفِيٌّ أَسْوَدٌ مَوْلَى ابْنِ أَبِي
كَانَ أَبُوهُ عَبْدًا لِرَجُلٍ مِنْهُمْ يُقَالُ لَهُ فَصَافِصُ فَأَعْتَقَهُ وَأَدْرَكَ آخِرَ
أَيَّامِ بَنِي أُمَيَّةَ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ فِي أَيَّامِهِمْ نَبَاهَةٌ وَنَبَغَ فِي أَيَّامِ بَنِي
الْعَبَّاسِ وَأَنْقَطَعَ إِلَى أَبِي الْعَبَّاسِ وَأَبِي جَعْفَرِ الْمَنْصُورِ وَالْمَهْدِيِّ فَكَانُوا
يُقَدِّمُونَهُ وَيَصِلُونَهُ وَيَسْتَطِيبُونَ مُجَاسَّتَهُ وَنَوَادِرَهُ وَقَدْ كَانَ أَنْقَطَعَ إِلَى
رُوحِ بْنِ حَاتِمِ الْمَهْلَبِيِّ أَيْضًا فِي بَعْضِ أَيَّامِهِ وَلَمْ يَصِلْ إِلَى أَحَدٍ مِنْ
الشُّعْرَاءِ مَا وَصَلَ إِلَى أَبِي دُلَامَةَ مِنَ الْمَنْصُورِ خَاصَّةً وَكَانَ فَاسِدَ الدِّينِ
رَدِي الْمَذْهَبِ مُرْتَكِبًا لِلْمَحَارِمِ مُضَيِّعًا لِلْفُرُوضِ مُجَاهِرًا بِذَلِكَ وَكَانَ
يَعْلَمُ هَذَا مِنْهُ وَيَعْرِفُ بِهِ فَيَتَجَافَى عَنْهُ لِلطَّفِ مَحَلِّهِ وَكَانَ أَوَّلَ مَا حَفِظَ
مِنْ شِعْرِهِ وَأُسْنِيَّتِ أَجْوَانِزُ لَهُ بِهِ قَصِيدَةٌ مَدَحَ بِهَا أَبَا جَعْفَرِ الْمَنْصُورِ
وَذَكَرَ قَتْلَهُ أَبَا مُسْلِمٍ وَأَخْبَرَنِي عُبَيْدُ اللَّهِ بْنُ عَمَّارٍ قَالَ حَدَّثَنِي
مُحَمَّدُ بْنُ دَاوُدَ بْنِ أَجْرَاحٍ عَنْ مُحَمَّدِ بْنِ الْقَاسِمِ عَنْ أَحْمَدَ بْنِ
مُحَمَّدِ بْنِ حَبِيبٍ قَالَ لَمَّا قَالَ أَبُو دُلَامَةَ قَصِيدَتَهُ فِي قَتْلِ أَبِي مُسْلِمٍ
الَّتِي يَقُولُ فِيهَا

أَبَا مُسْلِمٍ خَوْفَتَنِي الْقَتْلُ فَتَحَى عَلَيْكَ بِمَا خَوْفَتَنِي الْأَسَدُ الْوَرْدُ
أَبَا مُسْلِمٍ مَا غَيْرَ اللَّهِ نِعْمَةً عَلَى عَبْدِهِ حَتَّى يَغَيِّرَهَا الْعَبْدُ
أَنْشَدَهَا الْمَنْصُورُ فِي مَحْفَلٍ مِنَ النَّاسِ فَقَالَ لَهُ أَحْتَكِمْ قَالَ عَشْرَةَ آلَافٍ

AKH-BÂ-ROU A-BI DOU-LÂ-MA-TA WA-NA-SA-BOU-HOU

a-bou dou-lâ-ma-ta zan-dou 'b-nou 'l-djou-ni wa-ac-tsa-rou 'n-nâ-si you-
 sah-hi-fou 'sma-hou fa-ya-koû-lou zaï-doun
 bi'l-yâ-i wa'dzâ-li-ca kha-ta-oun hou-wa zan-doun bi'n-noû-ni wah-wa cou-
 fly-youn as-wa-dou mou-lan li-ba-ni a-sa-din
 câ-na a-boû-hou ab-dan li-râ-djou-lin min-houm you-kâ-lou la-hou fa-sâ-
 fi-sou fa-a'-ta-ka-hou wa-ad-ra-ca â-khi-ra
 ay-yâ-mi ba-ni ou-may-ya-ta wa-lam ya-coun la-hou fi ay-yâ-mi-him na-
 bâ-ha-toun wa-na-ba-ga fi ay-yâ-mi ba-ni
 'l-ab-bâ-si wa'n-ka-ta-a i-la a-bi 'l-ab-bâ-si wa-a-bi dja'-fa-ri-ni 'l-man-soû-ri
 wa'l-mah-diy-yi fa-câ-nou
 you-kad-di-mou-na-hou wa-ya-si-loû-na-hou wa-yas-ta-ti-boû-na mou-dja-
 la-sa-ta-hou wa-na-wâ-di-ra-hou wa-kad câ-na 'n-ka-ta-a i-la
 rau-hi'b-ni hâ-ti-mi-ni'l-mah-la-biy-yi aï-dhan fi ba'-dhi ay-yâ-mi-hi wa-
 lam ya-sil i-la a-ha-din mi-na
 'sch-schou-a-râ-i ma wa-sa-la i-la a-bi dou-lâ-ma-ta mi-na 'l-man-soû-ri
 khâs-sa-tan wa-câ-na fâ-si-da 'd-dî-ni
 ra-diy-ya 'l-madz-ha-bi mour-ta-ki-ban lil-ma-hâ-ri-mi mou-dhay-yi-an
 lil-fou-roû-dhi mou-djâ-bi-ran bi-dzâ-li-ca wa-câ-na
 you'-la-mou hâ-dza min-hou wa-you'-ra-fou bi-hi fa-you-ta-djâ-fa an-hou
 li-lout-fi ma-bal-li-hi wa-câ-na aw-wa-la ma hou-fi-dha
 min schi'-ri-hi wa-ous-ni-ya-ti 'l-dja-wâ-i-zou la-hou bi-hi ka-sî-da-toun
 ma-da-ha bi-ha a-ba dja'-fa-ri-ni 'l-man-soû-ra
 wa-dza-ca-ra kat-la-hou a-ba mous-li-min wa-akh-ha-ra-ni ou-baï-dou 'l-lâ-
 hi 'b-nou am-mâ-rin kâ-la had-da-tsa-ni
 mou-ham-ma-dou 'b-nou dâ-wou-da 'b-ni 'l-djar-râ-hi an mou-ham-ma-di
 'b-ni 'l-kâ-si-mi an ah-ma-da 'b-ni
 mou-ham-ma-di 'b-ni ha-bî-hin kâ-la lam-ma kâ-la a-bou dou-lâ-ma-ta ka-
 sî-da-ta-hou fi kat-li a-bi mous-li-mi-ni
 'l-la-ti ya-koû-lou fi-ha
 a-ba mous-li-min khaw-waf-ta-ni 'l-kat-la fa'n-ta-ha a-laï-ca bi-ma khaw-
 waf-ta-ni 'l-a-sa-dou 'l-war-dou
 a-ba mous-li-min ma gay-ya-ra 'l-lâ-hou ni'-ma-tan a-la ab-di-hi hat-ta
 you-gay-yi-ra-ha 'l-ab-dou
 an-scha-da-ha 'l-man-soû-ra fi mah-fi-lin mi-na 'n-nâ-si fa-kâ-la la-hou
 'h-ta-kim kâ-la a-scha-ra-ta â-lâ-fi

دَرِهِمْ فَأَمَرَ لَهُ بِهَا فَلَمَّا خَلَا بِهِ قَالَ لَهُ إِيهَ أَمَا وَاللَّهِ لَوْ نَعَدَيْتَهَا لَقَتَلْتِكَ ،
 أَخْبَرَنِي عَلِيُّ بْنُ سُلَيْمَانَ قَالَ حَدَّثَنِي مُحَمَّدُ بْنُ يَزِيدَ النَّخَوِيُّ قَالَ
 حَدَّثَنِي أَحْمَدُ بْنُ حَنْبَلٍ قَالَ كَانَ أَبُو دُلَامَةَ بَيْنَ يَدَيْ الْمَنْصُورِ وَاقِفًا وَأَخْبَرَنِي
 إِبْرَاهِيمُ بْنُ أَيُّوبَ عَنْ أَبِي قَتَيْبَةَ أَنَّهُ كَانَ وَاقِفًا بَيْنَ يَدَيْ السَّقَّاحِ
 فَقَالَ لَهُ سَلْنِي حَاجَتَكَ قَالَ أَبُو دُلَامَةَ كَلْبٌ أَنْصَيْدُ بِهِ قَالَ أَعْطُوهُ
 إِيَّاهُ قَالَ وَدَابَّةٌ أَنْصَيْدُ عَلَيْهَا قَالَ أَعْطُوهُ قَالَ وَغُلَامٌ يَصِيدُ بِالْكَلْبِ
 وَيَقُودُهُ قَالَ أَعْطُوهُ غُلَامًا قَالَ وَجَارِيَةٌ تَطْبُخُ لَنَا الصَّيْدَ وَتَطْعِمُنَا مِنْهُ
 قَالَ أَعْطُوهُ جَارِيَةٌ قَالَ هَاوَلَاءَ يَا أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ عَيْدُكَ فَلَا بُدَّ لَهُمْ
 مِنْ دَارٍ يَسْكُنُونَهَا قَالَ أَعْطُوهُ دَارًا تَجْمَعُهُمْ قَالَ فَإِنْ لَمْ يَكُنْ لَهُمْ ضَيْغَةٌ
 فَمِنْ أَيْنَ يَعْيشُونَ قَالَ قَدْ أُعْطَيْتَكَ مِائَةَ جَرِيْبٍ غَامِرَةٌ وَمِائَةَ جَرِيْبٍ
 غَامِرَةٌ قَالَ وَمَا الْغَامِرَةُ قَالَ مَا لَا نَبَاتَ فِيهِ فَقَالَ قَدْ أَقْطَعْتُكَ أَنَا يَا
 أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ خَمْسَ مِائَةِ أَلْفِ جَرِيْبٍ غَامِرَةٍ مِنْ فَيَافِي بَنِي أَسَدٍ
 فَضَحِكَ وَقَالَ آجَعُلُوهَا كُلَّهَا غَامِرَةٌ قَالَ فَآذِنْ لِي أَنْ أَقْبَلَ يَدَكَ قَالَ
 أَمَا هَذِهِ فَدَعَّمَهَا قَالَ وَأَسْأَلُ مَا مَنَعَتْ عِيَالِي شَيْئًا أَقْلَ صَرَرًا عَلَيْهِمْ
 مِنْهَا قَالَ أَحْمَدُ بْنُ حَنْبَلٍ فَانْظُرْ إِلَى حَذْقِهِ بِالْمَسَلَةِ وَلُطْفِهِ فِيهَا ابْتَدَأَ
 بِكَلْبٍ فَسَهَّلَ الْقِصَّةَ بِهِ وَجَعَلَ يَأْتِي بِمَا يَلِيهِ عَلَى تَرْتِيبٍ وَفُكَاهَةٍ حَتَّى
 نَالَ مَا لَوْ سَأَلَهُ بِدِيهَةٍ لَمَا وَصَلَ إِلَيْهِ ،

هَذَا مَنْقُولٌ مِنْ كِتَابِ الْأَغَانِي لِأَبِي الْفَرَجِ عَلِيِّ بْنِ أَحْمَسِ بْنِ الْإِصْفَهَانِيِّ
 الْمَلَقَّبِ بِالْكَانِبِ الْمُتَوَفَّى سَنَةَ سِتِّ وَخَمْسِينَ وَثَلَاثِمِائَةٍ مِنْ تَارِيخِ
 الْهَجْرَةِ الْمُوَافِقَةِ لِسَنَةِ سِتِّ وَسِتِّينَ وَتِسْعِمِائَةَ الْمَسِيحِيَّةِ ،

dir-ha-min fa-a-ma-ra la-hou bi-ha fa-lam-ma kha-la bi-hi kâ-la la-hou
 i-hin am-ma wa'l-lâ-hi law ta-ad-daï-ta-ha la-ka-tal-tou-ca
 akh-ba-ra-ni a-liy-you 'b-nou sou-laï-ma-na kâ-la had-da-tsa-ni mou-ham-
 ma-dou 'b-nou ya-zî-da 'n-nah-wiy-you kâ-la
 had-da-tsa-ni 'l-djâ-hi-dhou kâ-la câ-na a-bou dou-lâ-ma-ta baï-na ya-da-yi
 'l-man-soû-ri wâ-ki-fan wa-akh-ba-ra-ni
 ib-ra-hî-mou 'b-nou ay-yoû-ba a-ni 'b-ni kou-taï-ba-ta an-na-hou câ-na
 wâ-ki-fan baï-na ya-da-yi 's-saf-fâ-hi
 fa-kâ-la la-hou sal-ni hâ-dja-ta-ca kâ-la a-bou dou-lâ-ma-ta cal-boun a-ta-
 say-ya-dou bi-hi kâ-la a'-toû-hou
 iy-yâ-hou kâ-la wa-dâb-ba-toun a-ta-say-ya-dou a-laï-ha kâ-la a'-toû-hou
 kâ-la wa-gou-lâ-moun ya-sî-dou bi'l-cal-bi
 wa-ya-koû-dou-hou kâ-la a'-toû-hou gou-lâ-man kâ-la wa-djâ-ri-ya-toun
 tat-bou-khou la-na 's-saï-da wa-tout-i-mou-na min-hou
 kâ-la a'-toû-hou djâ-ri-ya-tan kâ-la hâ-wou-lâ-i ya a-mî-ra 'l-moû'-mi-nî-na
 a-bî-dou-ca fa-la boud-da la-houm
 min dâ-rin yas-cou-noû-na-ha kâ-la a'-toû-hou dâ-ran tadj-ma-ou-houm
 kâ-la fa-in lam ya-coun la-houm dhaï-a-toun
 fa-min aï-na ya-î-schoû-na kâ-la kad a'-taï-tou-ca mi-â-ta dja-rî-bin â-mi-
 ra-tan wa-mi-â-ta dja-rî-bin
 gâ-mi-ra-tan kâ-la wa-ma 'l-gâ-mi-ra-tou kâ-la ma la na-bâ-ta fi-hi fa-kâ-la
 kad ak-ta'-tou-ca a-na ya
 a-mî-ra 'l-moû'-mi-nî-na kham-sa mi-â-ti al-fi dja-rî-bin gâ-mi-ra-tan min
 fa-yâ-fi ba-ni a-sa-din
 fa-dha-hi-ca wa-kâ-la 'dj-a-loû-ha coul-la-ha â-mi-ra-tan kâ-la fa'-dzan li an
 ou-kab-bi-la ya-da-ca kâ-la
 am-ma hâ-dzi-hi fa-da'-ha kâ-la wa'l-lâ-hi ma ma-na'ta i-yâ-li schâï-an
 a-kal-la dha-ra-ran a-laï-him
 min-ha kâ-la 'l-djâ-hi-dhou fa'n-dhour i-la hidz-ki-hi bi'l-mas-a-la-ti wa-
 lout-fi-hi fi-ha 'b-ta-da-a
 bi-cal-bin fa-sah-ha-la 'l-kis-sa-ta bi-hi wa-dja-a-la ya'-ti bi-ma ya'-lî-hi
 a-la tar-tî-bin wa-fou-câ-ha-tin hat-ta
 nâ-la ma law sa-a-la-hou ba-dî-ha-tan la-ma wa-sa-la i-laï-hi.
 hâ-dza man-koû-loun min k-itâ-bi 'l-a-gâ-ni li-a-bi 'l-fa-ra-dji a-liy-yi 'b-ni
 'l-hou-saï-ni 'l-is-fa-hâ-niy-yi
 'l-mou-lak-ka-bi bi 'l-câ-ti-bi 'l-mou-ta-waf-fa sa-na-ta sit-tin wa-kham-sî-
 na wa-tsa-lâ-tsi-mi-â-tin min ta-rî-khi
 'l-hidj-ra-ti 'l-mou-wâ-fi-ka-ta li-sa-na-ti sit-tin wa-sit-tî-na wa-tis-i-mi-â-
 ti-ni 'l-ma-sî-hiy-ya-ti.

OBSERVATIONS

Je dois faire ici quelques observations sur la manière dont j'ai transcrit l'arabe en caractères français :

1° J'ai employé, pour rendre les consonnes, les équivalents indiqués dans la septième colonne de l'alphabet, ci-devant, page 7;

2° Je n'ai point, en général, exprimé l'*élif* hamzé, ni le *ain*, faute de signes qui puissent en indiquer, même par approximation, la valeur (nos 29 et 45); je me suis donc contenté d'exprimer la voyelle avec laquelle on doit les articuler. Cependant, quand l'une ou l'autre de ces deux lettres est djezmée, c'est-à-dire termine une syllabe artificielle (n° 91), je l'ai indiquée par une apostrophe placée après la voyelle : ainsi le mot نعمة est transcrit de cette manière : *ni'-ma-tan*;

3° J'ai rendu constamment chacune des trois voyelles arabes par la même voyelle française, le *fatha* par *a*, le *kesra* par *i*, le *dhamma* par *ou*, sans avoir égard à la variété des sons que chacune des voyelles arabes peut exprimer (nos 64 et 67); mon but, en cela, a été de faciliter le déchiffrement de l'original, et je conseille aux commençants de suivre cette méthode jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à lire couramment : le secours de l'instruction orale remédiera promptement à ce qu'elle peut avoir de défectueux.

Un accent circonflexe sur l'*a*, l'*i* ou l'*u* indique la présence d'une lettre de prolongation, quand on doit la faire sentir;

4° J'ai séparé les syllabes d'un même mot par un trait d'union, et les mots par un intervalle suffisant. Partout où il y a un *élif* d'union, j'ai mis une apostrophe : ainsi الْمَنْصُور est rendu par 'l-man-sou-ri, بِالْكَلْبِ par bi'-l-cal-bi, مُحَمَّدُ بْنُ يَزِيدَ, comme si l'on eût écrit ابْنُ, par mou-ham-ma-dou'-b-nou ya-st-da;

5° Je n'ai point employé de lettres capitales pour indiquer

les noms propres ou le commencement des phrases, afin de me conformer à la manière d'écrire des Arabes; par la même raison, je n'ai fait usage d'aucune ponctuation, si ce n'est à la fin de chacun des deux récits qui composent ce modèle de lecture.

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE D'ABOU DOULÂMA

« Le nom d'Abou Doulâma est *Zend*, fils de *Djoun*. La plu-
« part des hommes se trompent dans la manière d'écrire le
« nom de ce poète; ils écrivent *Zéïd*, par un *ya*: mais c'est une
« faute; il faut écrire *Zend*, par un *noun*. Abou Doulâma était
« noir, natif de Coufa, et affranchi de la famille des Bénou
« Asad; son père avait été esclave d'un Arabe de cette famille,
« nommé *Fasâfis*, qui lui avait ensuite donné la liberté. Abou
« Doulâma vécut d'abord sous les derniers khalifes de la mai-
« son d'Omayya; mais il n'eut de leur temps aucune célébrité;
« ce ne fut que sous les Abbassides qu'il commença à fleurir.
« Il s'attacha exclusivement à Abou 'labbâs, Abou Djafar Man-
« soûr, et Mahdi: ces princes le comblaient d'honneurs et de
« présents, et prenaient grand plaisir à sa société et à ses
« saillies. Il s'était attaché précédemment, à une certaine
« époque de sa vie, à Rauh Mahlabi, fils de Hatem. Aucun poète
« n'obtint, de Mansoûr en particulier, autant de faveurs que
« Abou Doulâma: il avait cependant de mauvaises opinions en
« matière de religion et professait une doctrine corrompue; il
« vivait d'une manière criminelle, négligeait les devoirs les
« plus indispensables, et n'en faisait même pas un mystère. On
« le savait bien, et il était connu pour agir ainsi; mais on le
« souffrait à cause des agréments de sa société. Le premier

« morceau de poésie d'Abou Doulâma, que l'on retint par cœur
 « et qui lui valut de riches présents, fut un poème consacré à
 « la louange d'Abou Djafar Mansoûr, et dans lequel il faisait
 « mention de la mort d'Abou Mouslim, que Mansoûr avait fait
 « tuer.

« Voici ce que je tiens d'Obéïd-allah, fils d'Ammar, qui l'avait
 « ouï raconter à Mohammed, fils de Daoûd, fils de Djarrâh;
 « celui-ci disait le tenir de Mohammed, fils de Kâsem, qui l'avait
 « appris d'Ahmed, fils de Mohammed, fils de Habib. Abou
 « Doulâma ayant composé son poème, où se trouvaient ces
 « vers relatifs à la mort violente d'Abou Mouslim,

« Abou Mouslim, tu m'as inspiré des craintes; j'ai appré-
 « hendé que tu ne me donnasses la mort: mais le lion à la
 « fauve crinière a fait tomber sur toi le malheur que je
 « redoutais de ta part.

« Abou Mouslim, Dieu ne retire pas ses faveurs de des-
 « sus son serviteur, tant que celui-ci ne s'en rend pas lui-
 « même indigne », (1)

« et l'ayant récité à Mansoûr devant une nombreuse assem-
 « blée, le prince lui dit de mettre lui-même le prix à ses vers.
 « Il les estima 10.000 pièces d'argent, que Mansoûr lui fit
 « compter. Mais quand ils furent seuls, Mansoûr lui dit: C'est
 « fort bien; mais si tu eusses porté tes prétentions plus haut,
 « je t'aurais fait mourir.

« Ali, fils de Soulaïman, m'a raconté le trait suivant, qui lui
 « avait été rapporté par Mohammed, le grammairien, fils de
 « Yazid, sur l'autorité de Djâhedh. Abou Doulâma était un jour
 « debout en présence de Mansoûr, ou, comme je l'ai ouï dire à
 « Ibrahim, fils d'Ayyoûb, qui citait pour son auteur Ebn Ko-
 « taïba, en présence d'Abou' labbâs Saffâh; le prince lui dit:
 « Abou Doulâma, demande-moi ce que tu voudras. J'aurais
 « besoin, dit Abou Doulâma, d'un chien pour chasser. Le khalife
 « ordonna qu'on le lui donnât. Je voudrais aussi, reprit le poète,

(1) Ceci est une allusion à un passage de l'Alcoran, sur. 13, vers. 12, édition de Hinckelmann.

« un cheval que je pusse monter pour aller à la chasse. Qu'on
« lui donne un cheval, dit encore le prince. Abou Doulâma
« ajouta : Il me faudrait de plus un esclave pour conduire le
« chien et chasser avec lui. Sa demande lui fut accordée. Ce
« n'est pas tout, dit-il, je ne saurais me passer d'une jeune fille
« pour apprêter le gibier que nous aurons pris. Il obtint encore
« cet article. Commandant des fidèles, dit alors le poète, tous
« ces gens-là sont tes esclaves; il faut absolument qu'ils aient
« une maison pour y faire leur demeure. Le khalife commanda
« qu'on lui donnât une maison pour le loger lui et son monde.
« Mais s'ils n'ont point de terres, de quoi vivront-ils! reprit
« Abou Doulâma. Eh bien! lui dit le khalife, je te donne cent
« arpents de terres en culture et cent arpents de friches. Le
« poète demanda ce que c'était qu'une friche. C'est, reprit le
« prince, une terre qui ne produit rien. Et moi, Seigneur, dit
« alors le poète, je te donne en apanage cinq cent mille arpents
« de friches des déserts qu'habitent les Arabes de Bénou-Asad.
« Le khalife se mit à rire, et dit : Qu'on lui donne le tout en
« terres en rapport. Prince, reprit alors Abou Doulâma, per-
« mets-moi de te baiser la main. Pour cela, lui dit le khalife, il
« faut que tu y renonces. Par dieu! répondit le poète, la seule
« grâce que tu me refuses est celle dont ma famille se passera
« le plus facilement, sans aucun dommage. Voyez, ajoutait
« Djâhedh, l'adresse avec laquelle Abou Doulâma s'y est pris
« pour faire ses demandes, et observez toute sa finesse. Il a
« commencé par un chien, et a frayé ainsi la voie à ses autres
« demandes; après cela il a amené tout le reste avec gradation,
« et d'une manière très spirituelle. Par là, il a obtenu ce que
« certainement on lui aurait refusé s'il l'eût demandé du pre-
« mier abord. »

*Extrait du Kitâb alagâni, ou Recueil de chansons, d'Abou 'lfaradj Ali Isfahani,
fils de Hosâin, et surnommé Câtib, mort en l'année 356 de l'hégire, 966 de J.-C.*

CHAPITRE VI

De l'accent et de la valeur prosodique

164. Voici les règles qu'on peut donner pour connaître la syllabe sur laquelle doit être l'accent :

1° On ne doit jamais placer l'accent sur la dernière syllabe ;

2° On doit toujours élever la voix sur la pénultième syllabe, quand cette syllabe est longue, soit parce qu'elle renferme une des lettres *ا*, *و* et *ي*, faisant fonction de lettre de prolongation, soit parce qu'elle renferme une syllabe artificielle (n° 85), c'est-à-dire deux consonnes séparées par une voyelle, comme sont les deux syllabes du mot *أَقْعُدُ* *ok-od* ;

3° Hors ces cas-là, l'accent est toujours sur l'antépénultième syllabe.

165. Toute syllabe dans laquelle entre une des lettres de prolongation, ou qui est formée de deux consonnes dont la dernière est djezmée, est longue.

166. Toute syllabe qui n'est formée que d'une consonne, soit aspiration, soit autre articulation, et d'une voyelle, est brève. Ainsi *فَهِي* se compose de trois syllabes brèves.

167. Il n'y a qu'un très petit nombre d'exceptions aux deux règles précédentes ; et comme elles n'ont d'importance que pour la poésie, nous croyons inutile d'en faire mention ici.

CHAPITRE VII

De la ponctuation et des abréviations

168. Les Arabes, dans l'usage ordinaire, n'emploient aucun signe pour indiquer les pauses, soit à la fin d'une période, soit

dans le cours même de la période. Ils indiquent seulement la fin d'un sujet soit par un point rouge, soit par un de ces signes , , , * , soit en écrivant en rouge le mot qui commence un nouvel article, ou en prolongeant une des lettres de ce premier mot, comme *وَفِيهَا*. Ces différentes manières d'indiquer le commencement d'un nouvel article répondent à notre *alinéa*.

169. † Si, dans les manuscrits ordinaires, on ne fait usage d'aucun signe de ponctuation, ces signes, au contraire, sont très multipliés dans les manuscrits de l'Alcoran : la fin de chaque verset y est indiquée par cette figure *ء*; après chaque dixième verset, on emploie un autre signe qui ressemble au *ن* isolé, mais entièrement fermé. Ces deux signes marquent plutôt la division par versets, fondée en général sur la rime, qu'ils ne servent à distinguer les endroits où le lecteur doit s'arrêter pour rendre plus intelligible le sens du discours. Les véritables signes de ponctuation sont de petites lettres écrites en encre rouge dans l'interligne supérieur. Le *م* indique une pause, nécessaire pour éviter un contre-sens; c'est l'abrégé du mot *لَا زَمُّ* nécessaire. Le *ط*, abrégé du mot *مُطْلَقٌ*, c'est-à-dire *universel, absolu*, indique une pause universellement reçue par les lecteurs de l'Alcoran. Le *ج*, abrégé du mot *جَائِزٌ* permis, indique une pause laissée à la volonté du lecteur. Le *ز*, abrégé du mot *مُجَوِّزٌ* toléré, indique une pause permise, mais peu convenable. Le *ص*, abrégé du mot *مُرَخَّصٌ* licite, marque un léger repos accordé seulement par nécessité, et pour que le lecteur puisse reprendre haleine. Lorsque le sens exige qu'on ne s'arrête point à la fin d'un verset, cela est indiqué par le mot *لَا* non, écrit au-dessus du dernier mot de ce verset, et dont le sens est *لَا وَقْفٌ* il n'y a point ici de pause. Le *ق*, abrégé du mot *قِيلَ* on dit, indique une pause contestée. Les

deux lettres **قف**, qui sont l'abréviation des mots **وَقْفٌ كُوفِيٌّ**, indiquent *une pause reçue parmi les lecteurs de l'école de Koufa*. Enfin les lettres **قفه**, qui représentent les mots **وَقْفَةٌ يَسِيرَةٌ**, sont le signe d'une *pause extrêmement légère*.

Parmi ce grand nombre de signes de ponctuation particuliers à l'Alcoran, les plus nécessaires et les plus usités sont : le **ط**, le **ج** et le mot **لا**.

170. † On se sert quelquefois, mais rarement, d'abréviations dans l'écriture arabe : les unes sont d'un usage général, comme **صلعم**, qui est l'abrégé de ces mots **صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ** *Que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut!* formule qu'on emploie toujours après le nom de Mahomet; et **عم**, abrégé de **عَلَيْهِ** *Que la paix repose sur lui!* abrégé de **رَضِيَ اللهُ عَنْهُ** *Que Dieu soit satisfait de lui!* autres formules dont la première se joint toujours aux noms des autres prophètes, tels qu'Abraham, Moïse, et la seconde s'emploie surtout quand on parle d'Ali et des imams de sa race, etc. D'autres abréviations sont particulières à certains livres, telles que celles-ci : **ج**, abrégé de **جَمْعٌ** *pluriel*; **جج**, abrégé de **جَمْعٌ جَمْعٌ** *pluriel de pluriel*; **م**, pour **مَعْرُوفٌ** *connu*; **ع**, pour **مَوْضِعٌ** *nom de lieu*; **د**, pour **بَلَدٌ** *ville*; **ص**, pour **بَلَدَةٌ** *bourgade*, fort usitées dans les dictionnaires; **نا**, abrégé de **أَخْبَرَنَا** *il nous a raconté*, et **ثنا**, abrégé de **حَدَّثَنَا** *il nous a transmis par tradition*, abréviations qui se trouvent fréquemment dans les recueils de traditions; **النخ**, pour **إِلَى آخِرِهِ**, mot à mot, *jusqu'à sa fin*, c'est-à-dire *et cætera*, qui est d'un usage très commun, etc. (1)

(1) Ce sont aussi certaines lettres qui indiquent, dans les manuscrits de l'Alcoran, les noms des lecteurs sur l'autorité desquels sont fondées les diverses manières d'écrire ou de prononcer le texte. Voyez, sur ces lettres, *Hotting. Smeg. Or.*, part. III, *Bibl. Or.*, p. 152; *Tycksen, Elem. Arab.*, p. 56; *Notices et Extraits des manuscrits*, t. IX, 1^{re} partie, p. 96 et 971.

171. † Les abréviations sont quelquefois indiquées (n° 146) par une figure semblable au *medda*; souvent aussi elles ne sont indiquées par aucun signe particulier.

172. † Je ne parle pas ici de certains mots insignifiants, tels que *آلَم* et *كَهَيَّعَص*, qui se trouvent au commencement de plusieurs chapitres de l'Alcoran : on les regarde ordinairement comme des abréviations que chacun explique à sa manière. Mais les Mahométans eux-mêmes convenant qu'ils n'ont rien de certain sur la valeur de ces lettres, on ne peut pas assurer que ce soient de véritables abréviations. (1)

CHAPITRE VIII

Des chiffres ou signes de la numération

173. La huitième colonne de l'alphabet présente la valeur que les Arabes donnent à leurs lettres lorsqu'ils les emploient comme signes de la numération. De ces lettres, qui sont au nombre de vingt-huit, neuf indiquent les unités, neuf les dizaines, neuf les centaines, et une le nombre mille. (2) L'ordre suivant lequel ces lettres sont disposées, lorsqu'on les considère comme signes de la numération, est celui de l'*aboudjed* (n° 9). Les six dernières lettres de cet ordre étant, ainsi qu'on a tout lieu de le croire, d'une invention très postérieure au reste de l'alphabet, il est vraisemblable que les Arabes, avant qu'ils eussent l'usage de ces lettres, indiquaient les centaines

(1) Voyez, au sujet de ces monogrammes, ma *Chrestomathie arabe*, 2^e édition, t. II, p. 69 et 522, et t. III, p. 533; mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 1, 44 et suiv.; *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XI, p. 90.

(2) Cette manière d'exprimer les nombres s'appelle *حِسَابُ الْجَمَلِ*, et de là il arrive que cette dénomination est quelquefois employée comme synonyme de *أبجد*. Voyez M. Lumsden, *a Grammar of the persian language*, t. I, p. 37.

au-dessus de 400, et jusqu'à 900 inclusivement, de la même manière que le font les Hébreux, dont l'alphabet n'est composé que de vingt-deux lettres. (1) S'ils voulaient exprimer, par exemple, le nombre 600, ils pouvaient joindre ensemble le ت, qui vaut 400, et le ر, qui vaut 200. Pour exprimer le nombre 900, ils devaient joindre deux ت, qui ensemble valent 800, au ق, qui vaut 100. (2)

Les lettres employées comme chiffres suivent la même progression que l'écriture, de droite à gauche. Exemples : قلب 132, غنيج 1053.

174. Il est inutile d'observer que, dans ce système de numération, il n'y a pas de figure qui réponde à notre zéro, ce qui serait absolument inutile; la valeur de chaque chiffre ne dépendant point de sa position relative par rapport à ceux qui le précèdent ou qui le suivent.

175. L'*aboudjed* des Africains différant en quelque chose de celui des Asiatiques (n° 10), il y a aussi quelque différence dans la valeur qu'ils donnent à certaines lettres comme signes de la

(1) Je sais que les Juifs emploient aussi leurs cinq lettres finales 7, 2, 1, 5 et 7, pour marquer les centaines depuis cinq jusqu'à neuf; mais on ne peut pas dire quand cet usage a commencé, et l'autre moyen est souvent employé.

(2) Je conjecture que les six lettres ajoutées à l'alphabet arabe ont été employées assez tard à désigner les nombres centenaires supérieurs à 400, et le nombre millénaire; et je crois pouvoir supposer qu'on ne s'en est servi pour indiquer ces valeurs que dans le cinquième siècle de l'hégire au plus tôt. Cette conjecture est fondée sur ce que, dans les livres de Hamza, législateur des Druzes, qui sont des premières années de ce siècle, le ذ est pris comme le د pour 4. Cet auteur, qui a souvent recours à des arguments tirés de la valeur cabalistique de certains mots, dit en plusieurs endroits que les trois lettres du mot كذب valent 26; savoir, le ك 20, le ذ 4, et le ب 2. Ailleurs il dit que le mot حارث est composé de quatre lettres : ح qui vaut 8, ا qui vaut 1, et les deux lettres رث qui valent 600. Cela revient à la manière dont les Juifs indiquaient les centaines au-dessus de 400, et peut encore fortifier ma conjecture.

numération. Cette différence consiste en ce que chez eux le ص vaut 60, le ض 90, le س 300, le ظ 800, le غ 900 et le ش 1000.

176. Les Arabes ont encore une autre sorte de chiffre duquel est dérivé celui que nous appelons *chiffre arabe*; ils le nomment *chiffre indien* رَقِيمٌ هِنْدِيٌّ, et aussi تَرْقِيمٌ ou تَرْقِيمِينَ. Il est composé des dix figures suivantes :

١	٢	٣	٤	٥	٦	٧	٨	٩	٠
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Le 5 est souvent formé ainsi B, et le 0 comme le nôtre. Lorsque les Arabes font usage de ce chiffre, ils suivent une progression directement contraire à celle de leur écriture, et procèdent de gauche à droite. Cette singularité suffit pour prouver que ce chiffre n'est pas originairement arabe.

177. Comme on trouve beaucoup de manuscrits arabes écrits en Égypte, où le chiffre des Coptes est employé au lieu du chiffre arabe, j'ai cru devoir donner ici un modèle du chiffre copte, ainsi que d'un autre chiffre nommé غُبَارٌ *gobâr*, qui a un grand rapport avec le chiffre indien. Je donne aussi séparément le chiffre nommé دِيْوَانِيٌّ *diwâni*. Ce chiffre n'est formé que de monogrammes ou abréviations des mots arabes qui servent à la numération. (1)

(1) Le chiffre copte et le *diwâni* se trouvent dans la Grammaire des Maronites, p. 45 et 47. Kirsten a parlé du chiffre copte dans la première partie de sa grammaire, mais d'une manière peu exacte. (Voyez P. Kirstenii, *Gramm. arab.*, lib. I, sive *Orthogr. et Prosod. arab.*, p. 28.) J'ai tiré les exemples du chiffre copte et de celui qui est nommé *gobâr* d'un manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, n° 334, qui a passé à la Bibliothèque du Roi. Pour le chiffre *diwâni*, je l'ai tiré d'un manuscrit du vocabulaire arabe-persan de Zamakhschari, intitulé *Mokaddamat*

aladab مُقَدِّمَةُ آدَابٍ (manusc. ar. de la Bibl. du Roi, n° 1256).

CHAPITRE IX

Règles de permutation des lettres ا, و et ي

§ 1^{er} — RÈGLES GÉNÉRALES

178. Les trois lettres ا, و et ي se mettent souvent l'une pour l'autre; et c'est pour cela que les Arabes les ont nommées *lettres infirmes* حُرُوفُ الْإِلْتِمَاتِ, parce qu'ils considèrent ces permutations comme une sorte d'imperfection ou de faiblesse. Ces permutations peuvent être réduites à certaines règles, dont la connaissance est très importante pour trouver la racine des mots dans la composition desquels entrent une ou plusieurs de ces lettres. Presque toutes les anomalies auxquelles la suppression et la permutation de ces lettres donnent lieu peuvent être rapportées à l'une des règles suivantes.

179. Les lettres ا, و et ي éprouvent rarement quelque changement lorsqu'elles sont au commencement des mots, à moins qu'il ne survienne au commencement des mots quelques particules inséparables, qui font que les lettres ا, و et ي cessent d'être initiales, comme je le dirai plus bas.

180. L'*élif*, soit hamzé, soit faisant fonction de lettre de prolongation, ainsi que le و et le ي se trouvant quiescents ⁽¹⁾ après une voyelle hétérogène, se changent ordinairement en

(1) En disant que l'*élif* de prolongation, après une voyelle hétérogène, se change en و ou en ي, suivant la voyelle qui le précède, j'entends parler, entre autres choses, du changement qui arrive lorsque les verbes qui à l'actif reçoivent un ا de prolongation, passent au passif, comme قَاتَلَ, passif قُوْتِلَ, et lorsque des noms qui, au singulier, renferment un ا accidentel, passent au pluriel, comme مَقْدَارٌ, pluriel مَقَادِيرٌ. Je dois pourtant observer que ces cas-là n'appartiennent pas précisément à la permutation dont il s'agit ici.

la lettre analogue à cette voyelle, c'est-à-dire qu'après un *fatha*, l'*élif* prend la place du *waw* et du *ya*; qu'après un *kesra*, le *ya* prend la place de l'*élif* et du *waw*; enfin, qu'après un *dhamma*, le *waw* prend la place de l'*élif* et du *ya* : car l'*élif* est analogue au *fatha*, le *ya* au *kesra* et le *waw* au *dhamma*. Ainsi l'on dit :

بَارُ	pour	بَيْرُ
مَيْقِنُ	—	مُوقِنُ
مَوْلَادُ	—	مَيْلَادُ
نَوْرُ	—	نَارُ
جَاجَا	—	جُوجُو
زَيْرُ	—	زَارُ
دَوْمَةُ	—	دِيمَةُ
قَوْمَةُ	—	قِيمَةُ
طَيْبِي	—	طُوبِي
كَيْسِي	—	كُوسِي

181. Assez souvent le و et le ي, précédés d'un *fatha*, n'éprouvent aucun changement : dans ce cas, ou ils sont affectés d'un *djezma*, et alors ils forment une diphtongue avec le *fatha*, comme dans *يَوْمُ* et *لَيْلُ*, ou ils n'ont pas de *djezma*, et ils se prononcent comme un *l* de prolongation (nos 68 et 104).
Exemples :

رَمَاهُ prononcez رَمَاءُ
صَلَاةُ — صَلَوَةٌ

182. Les lettres و, ا et ي étant quiescentes, disparaissent quand la consonne qui doit les suivre est marquée d'un *djezma*; ainsi l'on écrit :

يَقُومُ pour يَقْمُ

183. Cette suppression se fait pour éviter le concours de deux lettres quiescentes après une même voyelle. Ce concours a lieu cependant toutes les fois que de ces deux lettres la première est une lettre de prolongation, c'est-à-dire un *l* après un *fatha*, un *و* après un *dhamma*, ou un *س* après un *kesra*, que ces lettres ne sont point radicales, et que la seconde est une consonne non écrite, mais insérée par un *teschdid* dans celle qui la suit, comme dans les mots *مَادٌ*, *دَالٌ*. (1)

184. Il faut encore excepter de la règle précédente l'*élif* d'union, comme dans *فَانَصْرُ*, ainsi que l'*élif* qui se met après le *و* quiescent à la fin d'un mot (n° 68), comme dans *نَصْرُوا*; mais ce dernier *élif* est muet et n'influe pas d'une manière sensible sur la prononciation.

(1) J'ai suivi ici la règle donnée par l'auteur du *كِتَابُ التَّصْرِيفِ*, imprimé à Rome en 1610, p. 33; néanmoins, je ne connais jusqu'à présent aucun exemple du *و* ou du *س* faisant fonction de lettres de prolongation et suivis d'une autre lettre djezmée. Si la règle est vraie, on doit dire *مُوَدٌّ*, au prétérit du passif ou voix objective de la troisième forme dérivée du verbe sourd, comme on dit *مَادٌ* et *دَابَّةٌ*; mais j'ai cherché inutilement des exemples de cette forme passive.

Une raison de croire que l'observation de l'auteur du *Tasrif* est inexacte, et que cette exception n'a lieu qu'avec l'*élif* de prolongation, c'est que, dans la première forme de l'aoriste énergique (ou *futur paragogique lourd* d'Erpénus), on dit avec l'*élif*, au duel, *تَنْصُرَانِ*, *يَنْصُرَانِ*, et au pluriel féminin, *تَنْصُرْنَ*, *يَنْصُرْنَ*, tandis qu'à la seconde personne du singulier féminin on dit *تَنْصُرِينَ* et non *تَنْصُرِنِ*, et au pluriel masculin, *يَنْصُرُونَ*, *تَنْصُرُونَ*. La même chose a lieu à la première forme de l'impératif énergique (ou *impératif paragogique lourd* d'Erpénus).

M. Lumsden (*a Grammar of the arabic language*, p. 479) admet la forme passive *تُمُودٌ* pour *تُمُودٌ*, mais je crains que ce ne soit une invention des grammairiens systématiques, et que l'usage ne la justifie point.

§ II. — RÈGLES PARTICULIÈRES A L'ÉLIF

185. L'*élif* hamzé mù au milieu d'un mot se change en و s'il a pour voyelle un *dhamma*, et en ع s'il a pour voyelle un *kesra*, soit qu'il soit précédé d'une voyelle ou d'une lettre djezmée. Exemples :

رَافٌ	pour	رَوَفٌ
وَأَفٌ	—	وَوِئَفٌ
سُأَلٌ	—	سُسِئَلٌ
أُمَّةٌ	—	أُمَّةٌ
أَذَابٌ	—	أَذَوْبٌ
مُذَابٌ	—	مُذَوْبٌ
يَأْسٌ	—	يَيْسٌ
رَأْيٌ	—	رُؤْيٌ

186. L'*élif* hamzé mù au milieu d'un mot par un *fatha* se change en و quand il est précédé immédiatement d'un *dhamma* et en ع quand il est précédé immédiatement d'un *kesra*. Quelques grammairiens autorisent même ce changement de l'*élif* hamzé en و ou en ع en supprimant tout à fait l'articulation du *hamza* et lors même que le cas dont il s'agit a lieu entre deux mots consécutifs. Exemples :

سَأَلٌ	pour	سُؤَالٌ	et	سُؤَالٌ
فَاءٌ	—	فِيَّةٌ	—	فِيَّةٌ
غُلَامٌ	pour	أَبِي	—	غُلَامٌ

187. Le *hamza* ou *élif* hamzé, étant quiescent au milieu d'un mot, peut être changé en un ا, un و ou un ع quiescent, conformément à la voyelle dont il est précédé, l'articulation du *hamza* étant tout à fait supprimée. Exemples :

رَأْسٌ pour رَأْسٌ
 آسْتَأْجِرُ — آسْتَأْجِرُ
 بُوسٌ — بُوسٌ
 ذَنْبٌ — ذَنْبٌ

188. Le *hamza* étant précédé d'un و ou d'un ي quiescent, lequel fait fonction de lettre servile, peut se changer en و après un و et en ي après un ي, et s'unir par un *teschdid* avec la lettre précédente, l'articulation du *hamza* étant tout à fait à supprimer. (1) Exemples :

مَقْرُوءَةٌ pour مَقْرُوءَةٌ
 خَطِيئَةٌ — خَطِيئَةٌ
 هِنِيءٌ — هِنِيءٌ

189. Au milieu d'un mot, le *hamza* étant précédé d'une lettre quiescente autre qu'un و ou un ي, on peut supprimer le *hamza* et transporter la voyelle qui lui appartient sur la lettre précédente. Exemples :

مَسْئَلَةٌ pour مَسْئَلَةٌ
 مَسْئُولٌ — مَسْئُولٌ
 تَسْئَلٌ — تَسْئَلٌ

(1) Plusieurs des permutations ou altérations dont le *hamza* est susceptible peuvent se résoudre en une règle générale qu'on verra par la suite : c'est que les racines qui ont un *élif* hamzé pour seconde ou troisième radicale peuvent toujours se convertir en racines concaves, comme قَالَ et سَار, ou en racines défectueuses, comme رَضِيَ et سَرَى, ذَرَأَ. Ainsi l'on dit هِنِيءٌ et مَقْرُوءَةٌ, comme on dit رَضِيوٌ et سَرِيوٌ, مَعْرُوءٌ pour رَضِيوٌ et سَرِيوٌ, مَعْرُوءٌ, on dit de même طَيِّبٌ pour رَيْسٌ, comme طَيِّبٌ pour رَيْسٌ.

190. L'*élif* hamzé, mû à la fin d'un mot, se change en و quand il est précédé immédiatement d'un *dhamma*, et en ى quand il est précédé immédiatement d'un *kesra*. Exemples :

دُنُوْ pour دُنَا
 خَطِيْ — خَطَا
 يَدْنُوْ — يَدْنَا
 آلِهَانِيْ — آلِهَانَا

191. L'*élif* hamzé, à la fin d'un mot, étant précédé d'un *fatha*, peut se changer en و quand il est mû par un *dhamma*, et en ى, quand il est mû par un *kesra*. Exemples :

تَفْتُوْ pour تَفْتَا
 آلَكَلِيْ — آلَكَلَاءِ

Mais on peut écrire aussi bien تَفْتَا ou تَفْتَاءِ, ayant soin de ne point mettre de *medda* sur l'*élif*. C'est ainsi qu'on lit le plus souvent dans les grammairiens الْمُبْتَدَاءِ et الْمُبْتَدَاءِ.

192. L'*élif* hamzé, à la fin d'un mot, étant précédé d'une lettre djezmée, s'écrit par un *hamza* seulement (n° 128) ; mais on peut transporter la voyelle sur la lettre djezmée, et alors le *hamza* se change en ا, en و ou en ى, suivant la voyelle qui le précède. Ainsi l'on écrit :

أَجْرُوْ pour أَجْرَاءِ
 أَجْرِيْ — أَجْرَاءِ
 أَجْرَا — أَجْرَاءِ

193. S'il se rencontre dans un même mot deux ا hamzés de suite et que le premier des deux soit mû par une voyelle et le second djezmé, celui-ci perd de droit son *hamza* et se prononce simplement comme lettre de prolongation, se changeant, s'il y a lieu, en و ou en ى. Exemples :



أَمَّنْ ou آمَنَ pour أَمَّنْ
 إِيْمَانٌ — إِيْمَانٌ
 أُوْمِنَ — أُوْمِنَ

194. L'*élif* de prolongation, étant précédé d'un autre *l* mû par un *fatha*, disparaît; cette suppression est indiquée par la position du *fatha* (n° 71), qu'on place perpendiculairement, ou par le *medda* (n° 145), comme dans

أَمْرٌ ou أَمْرٌ pour أَمْرٌ
 أَكَلَةٌ — أَكَلَةٌ — أَكَلَةٌ
 مَأَالٌ — مَأَالٌ — مَأَالٌ

Cette suppression a lieu aussi quelquefois, dans certains mots très usités, pour l'*élif* de prolongation, quoiqu'il ne soit pas précédé d'un autre *l* (n° 71), comme dans

رَحْمَانٌ pour رَحْمَنٌ
 قِيَامَةٌ — قِيَامَةٌ

195. Il arrive souvent que de deux *l* qui se rencontrent au milieu d'un mot, dont le premier est un *l* hamzé mû par un *fatha* et le second par un *l* de prolongation, le premier se change en و sans *hamza*, comme :

نَأْمَرُوا ou نَأْمَرُوا pour نَوَأْمَرُوا
 ذَأَائِبٌ — ذَأَائِبٌ — ذَوَأَائِبٌ
 أَأَخِرٌ — أَوَأَخِرٌ

Cependant, c'est surtout après un *l* hamzé que cela a lieu, comme dans le dernier exemple, et il ne faut changer ainsi l'*élif* hamzé en و que quand cela est autorisé par l'usage. Ce serait une faute d'écrire

مَأَالٌ pour مَأَالٌ

مَآرِبُ pour مَوَارِبُ
مَآكِلُ — مَوَآكِلُ

196. Les particules inséparables ب, ف, ل, et و, qui se mettent au commencement des mots, ne changent rien à la nature de l'*élif*, qui, quoique précédé de l'une de ces particules, est toujours censé être la première lettre du mot, comme dans ces exemples: كَوَّمٌ, لَيْبٌ, qu'il faut écrire ainsi, et non كَوِّمٌ, لَيْبٍ (n° 85).

Il en faut cependant excepter quelques mots composés, dans lesquels l'usage contraire est constamment admis, comme

لَآلٍ pour لَآلَا
لَآنٍ — لَآنِ

Il en est de même de l'*élif* du mot إِذِ, dans ces composés وَحَيْثُذِ, وَقَتُّذِ, etc.

C'est encore ainsi qu'on lit dans quelques manuscrits de l'Alcoran :

يَا أَبْنَ أُمَّيْ pour يَبْنَؤُمَّ (1)

197. La particule interrogative ا étant suivie d'un ا hamzé, si ce second *hamza* doit être mù par un *fatha*, on supprime tout à fait l'un des deux ا hamzés avec sa voyelle, ou bien on se contente de placer d'abord un *hamza*, puis un ا avec *medda*. On écrit donc :

أَنْتَ ou آنتَ pour أَنْتَ
أَنْذَرْتَهُمْ — آَنْذَرْتَهُمْ — أَنْذَرْتَهُمْ
الآنَ — آالآنَ — الآنَ
أَلِدُ — آَالِدُ — أَلِدُ

(1) Alcoran, sur. 20, vers. 95, édition de Hinckelmann.

(1) أَرَبَابٌ ou آرَبَابٌ pour أَرَبَابٌ

Si le second *hamza* a pour voyelle un *dhamma*, on change l'*élif* en و, ou bien on supprime seulement le second ا et l'on ne conserve que le *hamza*. On écrit donc :

أَنْبِئُكُمْ ou أَنْبِئُكُمْ pour أَنْبِئُكُمْ

Si le second *hamza* a pour voyelle un *kesra*, on change l'*élif* en ي. On écrit donc :

$\text{أَنْ$ pour أَنْ
 أِذَا — أِذَا

198. † La suppression totale du *hamza* se nomme **تَخْفِيفٌ** *allègement* ou **تَسْهِيلٌ** *adoucissement*, et le *hamza* ainsi supprimé s'appelle **مُخَفَّفَةٌ** *allégé* ou **مُسَهَّلَةٌ** *adouci*. Quand, au lieu de supprimer tout à fait le *hamza*, on lui conserve une partie de son articulation, cela se nomme, ou **تَسْهِيلٌ**, par opposition à la suppression totale désignée alors exclusivement sous le nom de **تَخْفِيفٌ**, ou **تَسْهِيلٌ بَيْنَ بَيْنٍ** *adoucissement entre deux*, c'est-à-dire *incomplet*, par opposition à **تَسْهِيلٌ**. Dans les manuscrits coufiques, où il y a des signes ajoutés, peut-être après coup, pour indiquer les voyelles, l'*élif* unique conservé porte deux voyelles si le *hamza* supprimé doit être prononcé par un *kesra* ou un *dhamma*. Dans le premier cas, comme dans أِذَا , l'*élif* porte le signe du *fatha* et celui du *kesra*; dans le second, l'*élif* porte aussi le signe du *fatha* et celui du *dhamma*; mais, outre

(1) Voyez Alcoran, sur. 10, vers. 90; sur. 11, vers. 72, et sur. 12, vers. 40, édition de Hinckelmann.

Il me paraît vraisemblable qu'on doit, dans ce cas, prononcer *anta*, *alidou*, *alâna*, *ârbabou*, comme si le second ا, perdant sa voyelle et son *hamza*, était changé en ا de prolongation. Au reste, il y a beaucoup de différences d'opinions à cet égard entre les lecteurs de l'Alcoran et les grammairiens.

cela, il est suivi d'un و quiescent ou de prolongation. C'est comme si l'on écrivait en caractère nesghi :

أَأَنْتُمْكُمْ pour أَوْتَنْتُمْكُمْ

199. † Dans certains Alcorans, dont l'orthographe représente plus exactement celle des anciens manuscrits, on conserve les deux أ ou bien l'on remplace le second par un و ou un ي. Si l'articulation de l'*élif* doit être supprimée, on place au-dessus de cette lettre un petit س, abréviation du mot مُسَهَّلَةٌ, ce qui indique qu'on n'en doit tenir aucun compte. Si, au lieu d'être entièrement supprimée, elle doit être remplacée par celle d'un و, on indique cela en plaçant sur la sommité de l'*élif* un petit س, et au-dessous de la même lettre un petit و en encre rouge. L'*élif* doit-il être changé dans la prononciation en un ي, on se contente de placer un petit ي sur la tête de cette lettre. L'*élif* ainsi converti dans la prononciation en و ou en ي se nomme مُبَدَّلَةٌ, c'est-à-dire *commué*. Dans ces trois cas, on supprime le *hamza*.

200. † L'*élif* est encore sujet à quelques autres permutations qui ne s'observent que dans les mêmes manuscrits dont je viens de parler. Ces permutations ont lieu quand, de deux mots qui se suivent immédiatement, le premier finit et le second commence par un أ ou un *hamza*. Si le *hamza* final du premier mot a pour voyelle un *fatha*, l'*élif* initial du second mot disparaît, ainsi que sa voyelle propre, dans la prononciation. Cette suppression est indiquée par la couleur de la voyelle qui est en rouge et par un petit س de la même couleur, comme dans cet exemple :

بِنَاءِ إِبْرَاهِيمَ

L'*élif* du mot إِبْرَاهِيمَ est surmonté d'un س et le *kesra*, ainsi que ce س, est en encre rouge.

Si le *hamza* final du premier mot a pour voyelle un *dhamma*,

l'*élif* initial du second mot perd sa voyelle et il se change lui-même en un و qui ne fait d'autre fonction que celle de lettre de prolongation. Pour indiquer cette permutation, on place au-dessus de cet ا un petit س et au-dessous de la même lettre un و, l'un et l'autre écrits en encre rouge. La voyelle qui devait appartenir à ce second ا est aussi peinte en rouge. Ainsi dans ces exemples :

شُهَدَاءَ إِلَّا et مَنْ يَشَاءُ إِلَى

le *kesra* des mots إِلَى et إِلَّا est en rouge, et l'on voit au-dessus de l'*élif* un petit س et au-dessous un و de la même couleur.

Si le *hamza* final du premier mot a pour voyelle un *kesra*, l'*élif* initial du second mot perd sa voyelle et se change en un ي de prolongation, ce qu'on indique par la couleur rouge de la voyelle et par un petit ي placé sur la tête de l'*élif*. Par exemple, dans ces mots :

السَّوَاءُ أَفَلَمْ et أَوِ التَّيْسَاءُ أَوْ

l'*élif* initial des mots أَوْ et أَفَلَمْ est surmonté d'un ي peint en encre rouge, ainsi que le *fatha*.

Dans tous ces cas, l'*élif* perd son *hamza*.

201. † Toutes ces observations sont sans doute particulières à l'orthographe de l'Alcoran, qui forme une science spéciale, connue sous le nom de رَسْمُ الْمُضْحَفِ; les signes dont j'ai parlé ne se trouvent même que dans un petit nombre de manuscrits de ce livre.⁽¹⁾

§ III. — RÈGLES PARTICULIÈRES AU و

202. Le و au commencement des mots, étant suivi d'un autre

(1) Pour connaître plus en détail toutes ces minutieuses observations, on peut consulter le tome IX des *Notices et extraits des manuscrits*, 1^{re} partie, p. 67 et suiv.

و mû par une voyelle, se change en ʾ hamzé, pour éviter le concours de deux و. Exemples :

وَاصِلَةٌ pluriel de وَوَاصِلٌ pour أَوَاصِلٌ
 وَاصِحَةٌ — وَوَاصِحٌ — أَوَاصِحٌ
 وَاقِيَةٌ — وَوَاقِيٌ — أَوَاقِيٌ

203. S'il se trouve au commencement d'un mot deux و dont le premier soit mû par un *dhamma*, on peut changer le premier en *hamza*.⁽¹⁾ Exemple :

وُورِيٌ pour أَوْرِيٌ

204. Lorsque, dans le milieu d'un mot, il se trouve deux و dont le premier est mû par un *dhamma* et le second quiescent, si la lettre qui précède le premier و n'est pas djezmée ou quiescente, et si le premier و n'est pas redoublé par un *teschdid*, on change souvent le premier و en un *hamza*, en conservant la figure du و. Exemples :

(1) Il paraît, par un passage de Bëidhawi cité dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 24, que quelques Arabes convertissaient souvent en *hamza* le و mû par un *dhamma* au commencement des mots, comme dans وَوَقْتٌ et وَوَجُوهٌ.

Quelques lecteurs de l'Alcoran prononçaient aussi, avec un *hamza*, يُوقِنُونَ et autres mots semblables; et on lit dans quelques exemplaires de l'Alcoran, sur. 77, vers. 11, وَوَقَّتْ pour أَقَّتْ.

C'est peut-être la difficulté de prononcer le و avec un *dhamma* au commencement d'un mot qui a été cause qu'on lui a substitué le ت dans quelques mots qui sont devenus ensuite des racines secondaires et ont eu leurs dérivés. Tels sont :

وُقِيٌ pour تُقِيٌ
 وَوَقَاةٌ — تُقَاةٌ
 وَوَادَةٌ — تُوَادَةٌ
 وَوَحْمَةٌ — تُحْمَةٌ

خُوُولَةٌ pour خُوُولَةٌ
 نُوُورَةٌ — نُوُورَةٌ

Quelquefois, dans ce cas, on retranche l'un des deux و, ce qui a lieu surtout quand le premier و est précédé d'un ʾ de prolongation.⁽¹⁾ Exemples :

دَاوُدٌ pour دَاوُدٌ
 طَاوُوسٌ — طَاوُوسٌ

Si les deux و ne se trouvent en contact que par l'effet d'une contraction, il faut les conserver sans changer le premier en *hamza*. Exemples :

مُلْتَوِيُونٌ et يَسْتَوِيُونٌ pour مُلْتَوِيُونٌ et يَسْتَوِيُونٌ

205. Le و au milieu d'un mot devant être mù par un *fatha* et étant précédé d'un *kesra* se change souvent en ى, comme :

ثَوَابٌ pour ثَوَابٌ
 ثَوْرَةٌ — ثَوْرَةٌ
 دَوَامٌ — دَوَامٌ

Cela, néanmoins, n'a pas toujours lieu, et l'on dit :⁽²⁾

طَوُلٌ, طَوَالٌ, سَوِيٌ, جَوَارٌ, سَوَارٌ, شَوَاءٌ

206. Quelquefois aussi, au milieu d'un mot, après une lettre djezmée, le و mù par un *dhamma* prend le *hamza* ou se change en ʾ hamzé. Exemples :

أَدْوَرٌ pour أَدْوَرٌ ou أَدَارٌ
 أُنُورٌ — أُنُورٌ

(1) Voyez, relativement aux règles d'orthographe qu'il convient d'observer en ce cas, ce que dit Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 118.

(2) Cette exception porte surtout sur les mots dérivés des racines dont la troisième radicale est un و ou un ى, sur les noms d'action de la forme فَعَالٌ et sur

207. Dans les dérivés des racines qui ont un و pour seconde radicale, il arrive fréquemment, lorsque la seconde radicale est redoublée, que le و se change en ي. (1) Exemples :

<table style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="padding: 0 5px;">قِيمٌ</td></tr> <tr><td style="padding: 0 5px;">قِيَامٌ</td></tr> <tr><td style="padding: 0 5px;">قِيَوْمٌ</td></tr> </table>	قِيمٌ	قِيَامٌ	قِيَوْمٌ	}	de قَامٌ pour قَوْمٌ
قِيمٌ					
قِيَامٌ					
قِيَوْمٌ					
<table style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="padding: 0 5px;">صِيَبٌ</td></tr> <tr><td style="padding: 0 5px;">صِيَابٌ</td></tr> </table>	صِيَبٌ	صِيَابٌ	}	— صَابٌ — صَوْبٌ	
صِيَبٌ					
صِيَابٌ					
صِيَتٌ	}	— صَاتٌ — صَوْتُ			
صِيَمٌ	}	— صَامٌ — صَوْمٌ			

La même chose arrive aussi, quoique la seconde radicale soit djezmée et non redoublée. Exemples : قَيْلٌ, قَيْلَةٌ, قَيْلٌ, etc.

208. Le و final, précédé immédiatement d'un *fatha*, n'admet point de voyelle; mais il devient quiescent et se change en ا si le mot n'a que trois lettres, et en ي s'il a plus de trois lettres. Exemples :

عَزَا pour عَزَوْ
يُعَزَى — يُعَزَوُ

les pluriels de la même forme au singulier desquels le و n'a éprouvé aucune permutation.

(1) Les grammairiens arabes supposent que قِيمٌ et tous les mots semblables viennent de la forme فَعِيلٌ, changée d'abord, par métathèse, en فَيَعِلُ, puis, par contraction, en فَيْلٌ, et enfin, par une seconde contraction, en قَيْلٌ. Ce système s'appliquerait difficilement aux autres formes dont il est ici question, قِيَامٌ, قِيَوْمٌ, صِيَابٌ et صِيَمٌ. Voyez à ce sujet mon *Anthologie grammaticale arabe*, page 437.

La même chose a lieu aussi quand après le و il y a le *é* final, comme :

مِرْقَاةٌ pour مِرْقَوَةٌ

209. Si, dans le cas précédent (n° 208), le و final devait avoir une voyelle nasale, elle se reporte sur le *fatha* précédent.

Exemples :

عَصَوًا pour عَصَوُ, عَصَوِ et عَصَوْا
مُعْطَوًا — مُعْطَوِ, مُعْطَوُ — مُعْطَوِي

210. Dans les verbes défectifs, le و final, lorsqu'il est précédé immédiatement d'un *dhamma* et qu'il doit être mû par un *dhamma*, devient quiescent et perd sa voyelle, comme :

يَعْرُوٌ pour يَعْرُوٌ⁽¹⁾

211. Dans les noms dérivés des racines défectives, lorsqu'il arrive qu'en vertu de quelque forme grammaticale le و final doit être précédé immédiatement d'un *dhamma*, il se change en *ي* et convertit en *kesra* le *dhamma* qui devait le précéder. Si le *ي*, dans ce cas, doit avoir pour voyelle un *fatha*, il conserve sa voyelle; si sa voyelle doit être un *kesra* ou un *dhamma*, il la perd et demeure quiescent. S'il doit y avoir une voyelle nasale, le *ي* disparaît, à moins que la voyelle nasale ne soit celle du *fatha*.

Ainsi, عَصَا, دَلْوٌ, جَرَوْ, qui devraient faire au pluriel أَعْصُو, أَجْرُو, font أَعْصِي, أَجْرِي.

(1) Erpénus dit que la même chose a lieu quand le و final, précédé d'un *dhamma*, doit être mû par un *kesra*. Je crois que le mot رَدُو, qu'il donne pour exemple, n'est point arabe; et ce qui me confirme dans l'idée que cette règle est fautive, c'est que, dans le cas dont il va être question tout à l'heure, au lieu de dire أَلْدَلُو ou أَلْدَلُو, comme on devrait le faire si ce que dit Erpénus était vrai, on dit أَلْدَلِي.

On dit donc au nominatif et au génitif **أَدْلٍ** au lieu de **أَدْلُو** et **أَدْلِيَا**, et à l'accusatif **أَدْلِيَا** au lieu de **أَدْلُوَا**.

Lorsqu'il n'y a point de voyelle nasale, on dit **أَدْلِي** au lieu de **أَدْلُو** et **أَدْلُوَا**, et **أَدْلِي** au lieu de **أَدْلُوَا**. (1)

212. Lorsqu'il se trouve à la fin d'un mot deux **و** consécutifs, dont le premier est quiescent après un *dhamma*, on réunit les deux **و** par un *teschdid*, et le premier cesse d'être quiescent et équivaut alors à une lettre djezmée, (2) comme on le voit dans ces exemples :

عَدُوُّ	pour	عَدُوُوْ
مَغْرُوُّ	—	مَغْرُوُوْ
عُسُوَا	—	عُسُوُوَا
مَضُوَا	—	مَضُوُوَا

Cela a lieu pareillement quand il survient un **س** à la fin du mot, comme dans **مَغْرُوْسَةٌ**, **عَدُوْسَةٌ** et **فُتُوْسَةٌ**.

213. Cependant, dans les pluriels de la forme **فُعُولٌ**, et les

(1) J'ai établi cette règle, sur laquelle il n'y a pas d'accord entre les diverses éditions de la Grammaire d'Erpénus, principalement sur l'autorité de Djewhari

qui dit au mot **دَلُو** : « Le pluriel qui sert à indiquer un petit nombre est **أَدْلٍ**,

« de la forme **أَفْعُلٌ**, le **و** ayant été changé en **ي**, parce qu'il est la dernière

« lettre du mot après un *dhamma* »; **جَمْعُ الدَّلْوِ فِي أَقَلِّ الْعَدَدِ أَدْلٍ وَهَوُ**;

أَفْعُلٌ قَلِبَتْ آلَاوُ يَا لَوْقُوعِهَا طَرْفًا بَعْدَ ضَمَّةٍ. Le surplus de la règle est

fondé sur l'analogie. Il en est de **أَدْلٍ** comme de **أَيْدٍ**, pluriel de **يَدٌ**. Voyez ci-après (n° 226).

(2) La même contraction peut avoir lieu quand la dernière lettre, au lieu

d'être un **و**, est un *hamza*. Ex. : **قَيُوُوْ** pour **قَيُوْهُ** ou **قَيُوُوْ**; **مَقْرُوُوْ** pour **مَقْرُوْهُ**;

نَبُوُوْ de **نَبَأٌ** et **مُرُوُوْ** de **مُرُوْةٌ**. Djewhari autorise expressément cette contraction.

Voyez *Abu Nasri Ismaelis Thesaurus, vulgò dictus Liber Sehah, etc.*, p. 68.

noms d'action des formes *فَعُولٌ* et *فُعُولٌ*, on change souvent les deux و en *ي*; on change aussi le *dhamma* de la seconde radicale en *kesra*, et ce changement s'étend quelquefois jusqu'au *dhamma* de la première radicale. Exemples :

ذُلُوٌّ pour ذُلِيٌّ
 (1) عُصُوٌّ — عُصِيٌّ
 عُصِيٌّ

On dit de même *عُتُوٌّ* et *عُتِيٌّ* pour *عُتُوٌّ*, nom d'action; *عُتِيٌّ* pour *عُتُوٌّ*, pluriel de *عَاتٍ*, de la racine *عَتَا* pour *عَتَوُ*.

214. Quand le و quiescent, après un *dhamma*, est suivi d'un *ي* final, le *dhamma* se change en *kesra*, et le و en un *ي* que l'on insère dans le *ي* final, par un *teschdid*. Exemples :

مَرْمُؤِيٌّ pour مَرْمُؤِيٌّ
 بَغُؤِيٌّ — بَغِيٌّ
 مُضُؤِيٌّ — مُضِيٌّ

215. Dans les noms de la forme *فَعِيلٌ*, la dernière lettre étant un و, elle se change en *ي*, et les deux *ي* se réunissent par un *teschdid*; le premier *ي* cesse alors d'être quiescent. (2) Exemples :

صَبِيٌّ pour صَبِيٌّ

(1) Djewhari observe que du mot *قَوْسٌ* arc, on a formé d'abord régulièrement le pluriel *قُؤُوسٌ*; qu'ensuite, par métathèse, on a dit *قُسُوٌّ*, et que de celui-ci, en changeant le و en *ي*, on a fait *قِسِيٌّ* comme *عَصِيٌّ*.

(2) Il résulte de là que, dans les adjectifs tels que *عَلِيٌّ*, venant des racines dont la troisième radicale est un و, comme *عَلَا*, on ne saurait décider si les adjectifs verbaux sont une contraction des formes *فَعُولٌ* ou *فَعِيلٌ*, car *عَلِيٌّ* peut être dit pour *عَلُؤِيٌّ* ou *عَلِيٌّ*.

رَضِيُوْ pour رَضِيَّ

216. Le و final, immédiatement précédé du *kesra*, se change en ي. Exemple :

رَضُوْ pour رَضِيَّ

217. Le و servile, placé à la fin d'un mot, prend toujours après lui un ا muet (n° 68). Exemples :

مُلاقُوا , رَمَوْا , كَتَبُوا , أَوْلُوا

Cependant, on écrit ordinairement بَنُو , pluriel de أَبْنُ . On écrit aussi ذُو et non pas ذُوا .

On trouve quelquefois cet ا muet après un و radical quiescent à la fin d'un mot, comme dans يَتْلُوا ; mais cette orthographe est rejetée par plusieurs grammairiens, qui écrivent يَتْلُو . Cet ا purement orthographique (n° 68) se nomme أَلِفُ الْوَقَايَةِ *élif de précaution*, parce qu'il empêche de prendre le و qui termine un mot pour la conjonction و *et*.

218. Le nom propre عمرو *Amrou* s'écrit avec un و à la fin, uniquement pour le distinguer de celui d'Omar عُمر , avec lequel il se confondrait quand on n'écrit point les voyelles : ce و est d'ailleurs absolument muet. On écrit au nominatif عمرو et au génitif عمرو , qu'il faut prononcer comme s'il y avait عمرو et عمرو ; à l'accusatif, on ne met point de و , l'*élif* qui accompagne la voyelle nasale dans عمرو suffisant pour empêcher qu'on ne confonde ce nom avec عمرو . Mais si l'accusatif perd sa voyelle nasale, ce qui arrive quand il a après lui le mot بن suivi d'un autre nom propre, alors on écrit عمرو et l'on prononce عمرو . Ainsi, l'on écrit : أَرْسَلَ عَمْرُو بْنَ الْعَاصِ *il envoya Amrou, fils d'Alas.* (1) On écrit de même au nominatif عمرو بْنَ الْعَاصِ et au génitif عمرو بْنَ الْعَاصِ .

(1) J'ai écrit *Amrou* pour me conformer à l'usage; mais, pour être exact, il faudrait écrire *Amr*.

§ IV. — RÈGLES PARTICULIÈRES AU **س**

219. Le **س**, au milieu d'un mot, étant mû par un *fatha*, et étant précédé immédiatement d'un *dhamma*, se change quelquefois en **و**. Exemples :

شِيئَةٌ pour شَوَيْدَةٌ
شَيْخٌ — شَوَيْخٌ

Ce changement cependant est très rare; on dit mieux شَيْخٌ que شَوَيْخٌ, pour diminutif de شَيْخٌ; le diminutif de بَيْتٌ est بَيْتٌ et non بُوَيْتٌ; et, dans les racines qui commencent par un **س**, on doit conserver le **س** lorsqu'il est mû par un *fatha* et précédé d'un *dhamma*. On dit donc يُيسِرُ et مُيسِرٌ, venant de la racine يَسِرُ.

220. De deux **س** qui se rencontrent immédiatement au milieu d'un mot, et dont le premier est mû par un *kesra* et le second quiescent, on retranche souvent le second; mais il faut observer que cela n'a lieu que quand le premier de ces deux **س** remplace un **أ** hamzé. Exemple :

رئيسٌ pour رَئِسٌ

Dans tout autre cas, les deux **س** se réunissent par le *teschdid*, et le *kesra* passe du premier **س** au second. Exemples :

رَيْسٌ pour رَيْسٌ
طَيْبٌ — طَيْبٌ
طَيْبَةٌ — طَيْبَةٌ

221. Le **س** final, précédé immédiatement d'un *fatha*, et devant être mû, perd sa voyelle et devient quiescent, comme

أولى et أولى, أولى pour أولى

Cela a lieu aussi quand, après le **س**, il survient un **ة** final.
Exemple :

مُرْمِيَةٌ pour مُرْمَاةٌ

222. Si, dans le cas précédent, le *ي* final devait avoir une voyelle nasale, elle se reporte sur la voyelle précédente; ainsi l'on dit :

فَتِيًّا et فَتِي, فَتِيٌّ pour فَتِيٌّ

223. Si le *ي* final est précédé d'un autre *ي*, le dernier se change en *ا* bref (n° 73). Exemple :

هَدَايَا pour هَدَائِي

Exceptez de cette règle les deux noms propres رَيْتِي et يَحْيَى.

224. Le *ي* final, précédé immédiatement d'un *kesra* et devant être mû par un *dhamma* ou par un *kesra*, perd sa voyelle et devient quiescent. Exemple :

أَخْفَايَ pour أَخْفَايِ et أَخْفَايِ

225. Si, dans ce cas, le *ي* final doit avoir les voyelles nasales *أ* ou *إ*, le *ن* de ces voyelles se reporte sur la voyelle précédente, et le *ي* disparaît. Exemple :

رَامِي et رَامِيٌّ pour رَامِي

226. Le *ي* final devant être précédé d'un *dhamma* convertit ce *dhamma* en *kesra* et n'éprouve aucun changement, mais il se conforme à la règle précédente, c'est-à-dire qu'il perd sa voyelle en devenant quiescent, lorsqu'il doit être mû par un *dhamma* ou un *kesra*, et qu'il disparaît s'il doit être affecté des voyelles nasales *أ* et *إ*. Exemples :

أَلْتَمَنِيَّ et أَلْتَمَنِيٌّ pour أَلْتَمَنِيَّ
أَيْدِي — أَيْدِيٌّ — أَيْدِي

Si, dans les cas précédents, le *ي* final a pour voyelle un *fatha* ou la voyelle nasale *أ*, il demeure et conserve sa voyelle. On dit donc أَلْتَمَنِيَّ, رَامِيًّا, أَلْأَيْدِيَّ. (1)

(1) Quelques grammairiens donnent pour règle que, dans le verbe trilitère, dont la troisième radicale est un *ي*, si la deuxième radicale a pour voyelle un

227. Le *ي* au milieu d'un mot, étant djezmé après un *dhamma*, convertit souvent le *dhamma* en *kesra* au lieu de se changer lui-même en *و* (n° 180) et devient quiescent. Exemples : *حَيْكِي* et *صِيْزِي*, pour *بِيْض*; *بِيْض* et non *بُوْض*, pour *بِيْض* et *صِيْزِي*.

228. Lorsqu'il se trouve à la fin d'un mot deux *ي* consécutifs, dont le premier est quiescent après un *kesra*, on réunit les deux *ي* par un *teschdid*; le premier cesse alors d'être quiescent et équivaut à une lettre djezmée.⁽¹⁾ Exemple :

سَرِيْ pour سَرِيْ

§ V — RÈGLES COMMUNES AU *و* ET AU *ي*

229. Le *و* et le *ي*, précédés d'une voyelle et devant être mus, disparaissent lorsqu'ils sont suivis immédiatement d'un *و* ou d'un *ي* quiescent; en ce cas, la voyelle qui devait leur appartenir disparaît avec eux, si celle qui les précède est un *fatha*, et ce *fatha* forme une diphtongue (n° 105) avec le *و* ou le *ي* quiescent. Exemples :

رَمِيْوا pour رَمَوْا
تَغْزَوِيْنَ — تَغْزَوِيْنَ

230. Si, dans le cas précédent, la voyelle qui devait précéder le *و* ou le *ي* retranché est un *dhamma* ou un *kesra*,

dhamma, le *ي* final se change en *و*; on en donne pour exemple *قُضُوْ* et *نَهُوْ*, qu'on suppose être pour *قُضِيْ* et *نَهِيْ*; mais j'ai peine à croire que, dans tous les cas semblables, la troisième radicale ne soit pas effectivement un *و*. Au surplus, cette règle est conforme à l'analogie. — Voyez M. Lumsden, *a Grammar of the arabic language*, t. I, p. 431 et 453.

(1) La même contraction peut avoir lieu si la dernière lettre, au lieu d'être un *ي*, est un *hamza*. Exemples : *خَبِيْ* pour *خَبِيْء*, *خَطِيْءَة* pour *خَطِيْءَة*, *نَبِيْ* pour *نَبِيْء*. — Voyez page 96, note 1.

c'est elle qu'on supprime, et l'on met à sa place la voyelle qui devait appartenir au و ou au ی qu'on a retranché. Exemples:

أَغْزَى pour أَغْزَى
غَازِيُونَ — غَازُونَ

231. Lorsque le و et le ی se suivent immédiatement et que la première de ces deux lettres est djezmée, soit que le ی précède le و ou que le و précède le ی, on supprime le و et l'on double le ی par le moyen d'un *teschdid*. (1) Exemples:

أَيَّامٌ pour أَيَّوَامٌ
كَيٌّ — كَيُّوً
أَسِيدٌ — أَسَيُّوُدٌ

232. Le و et le ی, se trouvant à la fin d'un mot après un ʾ quiescent, se changent en *hamza*, comme:

سَمَاءٌ pour سَمَاوُ
مِرَايٌ — مِرَاءٌ

233. Le و et le ی, devant être mus et se trouvant placés immédiatement après un *fatha*, se changent souvent en un ʾ quiescent, ce qui a lieu quelle que soit la voyelle qui doit appartenir au و ou au ی. Ainsi l'on dit:

قَوْمٌ pour قَامٌ
طُولٌ — طَالٌ
سَيْرٌ — سَارٌ
خَوْفٌ — خَافٌ

J'ai dit que, dans ce cas, les lettres و et ی se changent souvent en ʾ quiescent; en effet, cette règle est sujette à beaucoup

(1) Ce que je dis ici arrive aussi au *hamza*; c'est ainsi que رَشَاءٌ faon de gazelle fait au diminutif رَشِيٌّ pour رَشِيَاءٌ; cependant, le plus souvent on conserve le *hamza*, comme فِيءٌ.

d'exceptions. Elle ne s'observe pas : 1° dans les noms d'action de la forme *فَعْلَانُ*, comme *دَوْرَانُ*, *جَوْلَانُ* et *طَيْرَانُ*; 2° dans certains mots où l'usage n'a pas admis cette contraction, peut-être parce qu'ils étaient d'un emploi peu fréquent ou pour empêcher qu'on ne les confondit avec d'autres, comme *خَوْلُ*, pluriel de *خَالُ*; *قَوْدُ*, *حَوْلُ*, etc. Quelquefois l'usage permet de faire ou de ne pas faire la contraction. Ainsi l'on peut dire *حَوَكَةٌ* ou *حَاكَةٌ* pour le pluriel de *حَاكٌ*; *خَوْنَةٌ* ou *خَانَةٌ* pour le pluriel de *خَائِنٌ*, et de même *إِقْتَارٌ* ou *إِقْتَوْرٌ*, venant de la racine *قَوْرٌ*.

234. Si, après cet *ل* quiescent, il survient une lettre djezmée, on retranche l'*élif* et l'on substitue au *fatha* qui précédait l'*élif* un *dhamma* ou un *kesra*. On lui substitue un *dhamma* quand le *و* dont l'*élif* tient la place devait avoir pour voyelle un *dhamma* ou un *fatha*; ainsi l'on écrit *طَلَّتْ* au lieu de *طَالَتْ*, dont la forme régulière serait *طَوَّلَتْ*; de même *قَمَّتْ* au lieu de *قَامَتْ*, dont la forme régulière serait *قَوَمَّتْ*.

On substitue au *fatha* un *kesra* lorsque l'*élif* quiescent tient lieu d'un *ي* ou bien d'un *و* mù par un *kesra*. Exemples :

سَيَّرَتْ pour سَارَتْ, régulièrement سِرَتْ
خَوَفَتْ — خَافَتْ — خِفَتْ

235. Le *و* et le *ي*, au milieu d'un mot, devant être mus par un *kesra* et étant précédés d'un *ل* de prolongation, sont remplacés par un *ي* hamzé. Exemples :

قَائِلٌ pour قَاوِلٌ
جَائِعٌ — جَاوِعٌ
مَائِلٌ — مَاوِلٌ

Ceci a lieu surtout dans les adjectifs verbaux des formes *فَاعِلٌ* et *فَاعِلَةٌ*; dans les pluriels de la forme *فَوَاعِلٌ*, comme *نَوَائِبٌ*,

حَاضٍ et زَادٍ, نَاحٍ, نَابٍ, venant des racines حَوَّأْتُ et زَوَّأْتُ, فَوَّاحٍ, pour نَوَّبٍ, نَوَّحٍ, زَيْدٍ, حَيْضٍ, et dans ceux de la forme مَفَاعِلُ, comme مَنَائِرُ et مَعَائِرُ, venant de نَارٍ et غَارٍ, pour نَوْرٍ et غَوْرٍ.

Il faut observer, quant à cette dernière forme, مَفَاعِلُ, que la règle que nous donnons ici ne s'applique qu'à ceux de ces pluriels qui viennent d'une racine dont la deuxième lettre est un و; si cette lettre est un ي, il n'éprouve aucun changement.

Ainsi, l'on écrit : مَعَائِرُ et مَشَائِخُ, مَعَايِشُ, parce que les racines de ces mots sont عَاشَ, شَاحَ et عَارَ pour عَيْشَ, شَيْخَ et عَيْرَ. (1)

236. Le و et le ي au milieu d'un mot, devant être mus et être précédés d'une lettre djezmée et suivis d'une lettre mue, transportent souvent leur voyelle à la lettre djezmée et deviennent quiescents; en ce cas, si la voyelle est un *fatha*, le و ou le ي se changent en ا; si c'est un *kesra*, le و se change en ي, conformément à la seconde règle générale (n° 180). Ex. :

يَطْوُلُ	pour	يَطُولُ
يَسِيرُ	—	يَسِيرُ
يَخَافُ	—	يَخَافُ
يَهَابُ	—	يَهَابُ
مُسْتَقِيمٌ	—	مُسْتَقِيمٌ

(1) C'est par une suite de ce même système que le ي servile et accessoire, précédé d'un ا quiescent, ي qui entre dans diverses formes de pluriels, est toujours affecté d'un *hamza*, comme s'il provenait de la permutation d'un ا *hamzé*. Ex. :

عَرَائِسُ, عَجَائِبُ, غَرَائِبُ, رَغَائِبُ. La même règle s'observe dans les noms propres étrangers, comme إِسْرَائِيلُ ou أُسْرَائِيلُ, جِبْرَائِيلُ, etc.

Elle s'applique aussi au و (n° 204), comme dans دَاوُدُ et طَاوُوسُ, نَاوُوسُ, où l'on peut retrancher un des deux و.

مَسِيرَةٌ pour مَسِيرَةٌ
 مَقَامَةٌ — مَقَامَةٌ
 مَقُولٌ — مَقُولٌ
 مَقَالَةٌ — مَقَالَةٌ

Ce changement n'a pas lieu dans les noms des formes مَفْعَلٌ et مَفْعَلَةٌ, ni dans ceux où le و ou le ي sont suivis d'un l quiescent, comme dans les formes مِفْعَالٌ et مِفْعَلَةٌ, ni enfin dans les adjectifs de la forme أَفْعَلٌ. On dit donc, sans permutation du و ou du ي :

قَوْلٌ	pour	قَالَ	venant de	مَقُولٌ
قَوْدٌ	—	قَادٌ	—	مَقُودٌ
زَوْدٌ	—	زَادٌ	—	مِزْوَدٌ مِزْوَادٌ
كَيْلٌ	—	كَالٌ	—	مَكْيَلٌ مَكْيَلَةٌ مَكْيَالٌ
سَوْدٌ	—	سَادٌ	—	أَسْوَدٌ
كَيْسٌ	—	كَسٌ	—	أَكْيَسٌ
سَوَاءٌ	—	سَاءٌ	—	أَسْوَاءٌ

237. Si, par le changement dont il vient d'être parlé, la lettre quiescente se trouve suivie d'une lettre djezmée, on supprime tout à fait la première. Ex. : أَقَامْتُ pour أَقَامْتُ, qui est pour أَقَوْمْتُ; أَقِيمْتُ pour أَقِيمْتُ, qui est pour أَقَوْمْتُ.

238. Le و et le ي devant être mus par un *kesra* et être précédés d'un *dhamma*, le *kesra* prend ordinairement la place du *dhamma*, lequel disparaît. En ce cas, le و se change en ي quiescent (n° 180). Exemples :

قَوْلٌ pour قِيلَ

(1) سِيرٌ - سِيرَ

Si, dans le cas précédent, il survient une lettre djezmée, le *ي* disparaît (nos 82 et 101). Exemple : قَوْلٌ pour قِيلَ, dont la forme régulière est قَوْلَتٌ.

239. Les règles précédentes (depuis le n° 233 jusqu'au n° 238) s'appliquent aux racines dont la seconde lettre est un *و* ou un *ي*, et à la plupart des dérivés de ces racines : elles ne doivent pas cependant être regardées comme illimitées, ainsi que nous l'avons déjà observé et qu'on le verra plus en détail lorsque nous parlerons des verbes que les Arabes appellent *verbes concaves*.

§ VI — OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LES RÈGLES DE PERMUTATION DES LETTRES *و*, *ا* ET *ي*

240. Quand on dit que les lettres *و*, *ا* et *ي* sont précédées d'une voyelle quelconque, il faut toujours entendre qu'elles en sont précédées immédiatement, sans l'interposition d'un *djezma* ou d'une lettre quiescente. On ne doit pas oublier qu'il faut regarder comme lettre djezmée celle qui, n'étant pas écrite, est virtuellement renfermée dans un *teschdid*. Ainsi, dans مُدَّ, le *fatha* qui est sur le *د* n'est point immédiatement précédé du *dhamma* qui est sur le *م*, parce que مُدَّ est la même chose que si l'on écrivait مُدَّد.

241. L'*élif* final d'un mot cesse d'être regardé comme final, et est censé placé au milieu d'un mot, lorsqu'il survient à la

(1) Quelques anciens grammairiens lisaient et écrivaient جِيءَ, غِيضٌ, فَيْلٌ, en passant légèrement sur le *dhamma*. On trouve aussi هُتِبَ et هُوبَ, au lieu de هَيْبٌ, passif régulier de هَابٌ pour هَيْبٌ.

fin de ce mot, quelqu'un des pronoms affixes. Ainsi, dans **مَأْوَةٌ**, composé de **مَأْ** et de **وَةٌ**, le *hamza* se change en **و**, comme étant au milieu d'un mot (n° 185); cela cependant n'est pas toujours observé, et l'on écrit quelquefois **مَاءَةٌ**.

242. Au contraire, le **و** et le **ي** qui terminent un mot ne changent pas de nature par l'addition d'un affixe, et on les considère toujours comme lettres finales, ainsi qu'on le voit dans ces exemples : **عَزَاةٌ** et **رَمَاءَةٌ**, où l'addition de l'affixe **ةٌ** n'empêche pas que le **و** de **عَزَوٌ** et le **ي** de **رَمَيْ** ne deviennent quiescents, comme s'ils étaient à la fin d'un mot (nos 181 et 208). Le seul changement qui ait lieu à cause de cet affixe, c'est qu'on substitue un **ا** au **ي**; encore peut-on conserver le **ي**, pourvu qu'on ne lui donne point le *djezma*, et écrire **رَمِيَّةٌ**.⁽¹⁾

(1) Je n'ai point compris dans ce chapitre quelques-unes des observations consignées dans la grammaire arabe de M. Lumsden et dans le petit traité intitulé *Taleelat*, composé en persan par Mohammed Habban, et imprimé à Calcutta en 1820, parce qu'elles m'ont paru ou peu exactes ou de peu d'application dans la pratique.

En général, je crains plutôt d'avoir donné trop de développements à ce premier livre que d'avoir omis quelques détails nécessaires, ou même simplement utiles.

LIVRE SECOND

Des différentes parties du discours et des formes dont elles sont susceptibles

CHAPITRE PREMIER

Des parties du discours

243. Les parties élémentaires du discours sont, dans la langue arabe, au nombre de neuf, savoir : *le verbe, le nom, l'adjectif, l'article, le pronom, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection*. Nous en traiterons dans l'ordre suivant lequel elles sont disposées ici.

CHAPITRE II

Du verbe

§ 1^{er} — DU VERBE EN GÉNÉRAL

244. Toute proposition n'est autre chose que l'expression d'un jugement de notre esprit. J'appelle *jugement de notre esprit* un acte par lequel il aperçoit tel ou tel être sous tel ou tel attribut. La proposition devant être le tableau de ce jugement de notre esprit et énoncer avec exactitude ce qui se passe en lui, elle doit nécessairement exprimer un sujet, un

attribut et l'existence de ce sujet avec sa relation à l'attribut.

245. Le mot qui sert à exprimer l'existence du sujet et sa relation à l'attribut est ce que l'on nomme *verbe* et que les Arabes appellent **فَعْلٌ**, mot qui signifie proprement *action*, mais qui désigne le verbe en général, parce que la plupart des verbes renferment un attribut actif.

246. Le seul verbe qu'on puisse regarder comme absolument nécessaire à l'expression des jugements de notre esprit, c'est celui qu'on nomme *verbe substantif* ou *abstrait*, tel que *esse* en latin, *être* en français. Celui-là seul ne renferme précisément que ce qui constitue essentiellement la valeur du verbe, l'idée de l'existence du sujet avec relation à un attribut.

Il y a des langues où cette idée de l'existence du sujet et de sa relation à un attribut ne s'exprime pas par un verbe, mais est indiquée soit par la position respective des mots qui expriment le sujet et l'attribut, soit par les formes accidentelles que prennent ces mots et qu'on nomme *cas*.

L'une et l'autre manières d'exprimer l'idée de l'existence du sujet et de sa relation à l'attribut se trouvent dans la langue arabe; la seconde est même la plus ordinaire et peut-être la seule qu'on doive y reconnaître, comme on le verra dans la suite; néanmoins, en suivant le système des grammairiens arabes eux-mêmes, je considère ici le verbe **كَانَ** *être, exister* comme faisant fonction de verbe substantif ou abstrait et répondant ainsi à ce qu'est notre verbe *être* dans cette proposition par exemple : *Dieu est grand*.

247. Tous les verbes qui, outre l'idée de l'existence du sujet et de sa relation à un attribut, renferment encore celle d'un attribut déterminé, forment une autre classe de verbes que je nomme *attributifs* ou *concrets*.

248. En arabe, il y a plusieurs verbes qui ajoutent à l'idée

de l'existence avec relation à un attribut, celle d'une circonstance de temps, comme *أَسْفَرَ* être au lever de l'aurore, *أَصْبَحَ* être au matin, *أَمْسَى* être au soir.⁽¹⁾ On emploie souvent ces verbes en faisant abstraction de la circonstance de temps qu'ils renferment, ce qui les assimile au verbe substantif; et, d'ailleurs, comme cette idée accessoire est moins un attribut du sujet qu'un terme circonstanciel, on peut les considérer comme autant de verbes substantifs; aussi les grammairiens arabes les nomment-ils *كَانَ* *أَخَوَاتُ* *كَانَ* les sœurs du verbe *كَانَ*.

249. Parmi les verbes attributifs, les uns expriment une action du sujet; les autres, une action ou une impression reçue par le sujet, et produite sur lui par un agent qui lui est étranger; d'autres enfin, une simple qualité ou manière d'être du sujet. Les verbes attributifs sont donc, ou *actifs*, comme *ضَرَبَ* battre; ou *passifs*, comme *أَنْقَطَعَ* être coupé ou séparé; ou *neutres*, comme *حَسَنَ* être beau, *أَسْوَدَ* être noir.

250. On peut diviser les verbes, sous un autre point de vue, en *absolus* et *relatifs*. Les verbes absolus sont ceux qui renferment en eux-mêmes un sens complet, comme *مَاتَ* mourir, *سُرَّ* être joyeux. Les verbes relatifs sont ceux qui, pour la plénitude du sens, exigent un complément, comme *جَاءَ* venir, *أَخَذَ* prendre, car le sens reste incomplet tant qu'on n'exprime point le lieu d'où l'on vient et la chose qu'on prend. Un grand nombre de verbes peuvent être employés tantôt d'une manière absolue et tantôt d'une manière relative.

(1) On emploie dans le même sens le verbe *قَعَدَ* être assis; en voici deux exemples tirés de l'Alcoran, sur. 17 : *لَا تَجْعَلْ مَعَ اللَّهِ إِلَهًا آخَرَ فَتَقْعُدَ مَذْمُومًا* ; *لَا تَجْعَلْ يَدَكَ مَغْلُولَةً إِلَىٰ عُنُقِكَ وَلَا تَبْسُطْهَا كُلَّ الْبَسِطِ*, vers. 22; *مَخْذُولًا*, vers. 29. *فَتَقْعُدَ مَلُومًا مَّحْسُورًا*.

251. Les verbes relatifs s'unissent au complément avec lequel ils sont en rapport, tantôt immédiatement, c'est-à-dire sans l'intervention d'un autre mot, tantôt médiatement, c'est-à-dire par l'intervention d'une préposition qui sert d'exposant au rapport. Ceux qui s'unissent immédiatement à leur complément sont nommés *transitifs*, et les autres, *intransitifs*. Exemple d'un verbe transitif : *اللَّهُ يُحِبُّ الْمُتَطَهِّرِينَ* Dieu aime ceux qui se purifient. Exemple d'un verbe intransitif : *لَمْ أَقْدِرْ عَلَى ذَلِكَ* je n'ai point pu sur cela; en français, je n'ai point pu cela.

Les grammairiens arabes nomment les uns et les autres *transitifs* مُتَعَدِّينَ; mais, quand il s'agit des derniers, ils disent qu'ils sont *transitifs au moyen de telle ou telle particule*; ainsi, dans l'exemple cité, le verbe *قَدَرَ* est dit *transitif par le moyen de* عَلَى.

252. Un même verbe peut avoir deux compléments et être transitif par rapport à l'un et intransitif par rapport à l'autre. Exemple : *أَمَرْتَنِي بِقَتْلِهِ* tu as ordonné moi (jussisti me) par rapport au meurtre de lui; en français, tu m'as ordonné de le tuer. S'il s'unit à ses deux compléments immédiatement, sans aucune préposition, il est *doublement transitif*. Ex.: *أَسْقَوْا السُّلْطَانَ سُمًّا* ils ont abreuvé le sultan, poison, c'est-à-dire ils ont donné du poison à boire au sultan.

253. Ces notions préliminaires sur la nature du verbe, ses différentes espèces et l'influence qu'il exerce sur quelques autres parties du discours seront rappelées avec plus de développements dans la syntaxe; mais elles étaient indispensables ici pour l'intelligence de ce que j'aurai à dire, dans un instant, des différentes formes des verbes. (1)

(1) On fera bien de lire ce que j'ai dit, sur ce sujet, dans mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 5 à 15 et p. 210 à 220.

§ II — DU VERBE DANS LA LANGUE ARABE

254. Les grammairiens arabes divisent toutes les parties du discours en trois classes : 1^o le *nom* **أَسْمٌ**, qui renferme le *nom*, le *pronom* et l'*adjectif*; 2^o le *verbe* **فِعْلٌ**; et 3^o la *particule* **حَرْفٌ**, qui renferme l'*article*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection*.

255. Ils commencent par traiter du verbe, ce qui n'est pas sans raison, puisque le verbe est véritablement ce qui donne la vie au discours et qui en réunit en un seul corps les parties éparses. Ils ont encore une raison décisive pour adopter cette marche, le verbe étant presque toujours la racine de laquelle dérivent les noms et les adjectifs au moyen de l'addition de quelques lettres ou du changement des voyelles.

256. Les accidents des verbes arabes sont les *voix*, les *modes*, les *temps*, les *personnes*, les *genres* et les *nombres*. Avant de parler de chacun de ces accidents, je dois parler des *verbes primitifs* et des *verbes dérivés*.

257. Le verbe primitif est nommé par les Arabes *nu* **مُجَرَّدٌ**, parce qu'il n'est composé que des seules lettres qui constituent la racine. Cette racine, en arabe **أَصْلٌ**, est toujours la troisième personne du singulier masculin du prétérit de la voix active, autrement appelée *subjective*. Les lettres qui composent la racine sont nommées **أَصْلِيَّةٌ** *radicales*.

258. Le verbe primitif est composé de trois ou de quatre lettres. Dans le premier cas il se nomme **ثَلَاثِيٌّ** et dans le second **رُبَاعِيٌّ**, ce que je traduis par *trilitère* et *quadrilitère*. Cet accident dans la forme du verbe primitif est désigné par les grammairiens arabes sous le nom de **كَمٌّ** *combien* ou *quantité*.

259. Il n'est pas inutile d'observer ici, en passant, que la plupart des verbes quadrilitères considérés par les grammairiens

riens arabes comme primitifs ne le sont pas véritablement. Tantôt ils sont formés d'un nom qui est lui-même dérivé d'une racine trilitère, soit que cette racine soit encore usitée dans la langue arabe, soit qu'elle soit tombée en désuétude et qu'elle ne se retrouve que dans quelqu'une des langues qui sont analogues à cet idiome, comme *تَلْمَذُ* *devenir disciple de quelqu'un*, verbe formé de *تَلْمِيذٌ* *disciple*, dont la racine inusitée *لَمَذَ* se trouve dans l'hébreu *למד*, tantôt ils sont formés de plusieurs mots arabes, comme *بَسَمَلٌ*, verbe qui signifie *prononcer la formule* *بِسْمِ اللَّهِ : au nom du Dieu, etc.*, et qui est composé d'une partie des lettres des deux mots que renferme cette formule.

Le plus souvent, les verbes quadrilitères sont formés des verbes trilitères qui ont la même lettre pour seconde et pour troisième radicale. Alors le verbe quadrilitère se forme par le redoublement de la première et de la seconde radicale, comme *زَلَزَلَ* *faire trembler la terre*, dérivé de *زَلَّ* *chanceler, glisser*. Les verbes quadrilitères qui ont cette dernière forme sont nommés *مُضَاعَفٌ* *redoublés* et *مُطَابِقٌ* *concordants*, à cause du redoublement de leurs radicales.

260. Dans les verbes de trois lettres, la première se nomme *فَاءٌ* *fa*, la seconde *عَيْنٌ* *ain* et la troisième *لَامٌ* *lam*, parce que les grammairiens arabes prennent ordinairement pour exemple ou paradigme de la conjugaison du verbe régulier trilitère le verbe *فَعَلَ*, dans lequel le *ف* occupe la première place, le *ع* la deuxième et le *ل* la troisième. Dans les racines quadrilitères, le paradigme étant *فَعَلَّلَ*, la première lettre se nomme *fa*, la seconde *ain*, la troisième *lam premier* et la quatrième *lam second*.

261. Le verbe dérivé est nommé par les Arabes *مَزِيدٌ فِيهِ*, c'est-à-dire *augmenté, formé par un crément*. Il se forme du verbe primitif par l'addition d'une ou de plusieurs lettres.

262. Les verbes primitifs trilitères sont susceptibles de produire un grand nombre de verbes dérivés; on en compte

ordinairement douze formes, qui, jointes au verbe primitif, donnent, pour une seule racine, treize formes différentes. Quelques grammairiens arabes en comptent jusqu'à quinze. Les verbes quadrilitères ne sont susceptibles que de quatre formes. (1) Ces diverses formes sont désignées en arabe par le mot *نوع* *espèce*. On les nomme aussi *مثال*; le pluriel de *مثال* est *أمثلة*.

263. Je ne crois pas devoir faire une classe particulière de certains verbes nommés par les grammairiens arabes *المأخضات بالرباعي*, c'est-à-dire *attachés à la suite du verbe quadrilitère*, ou, pour m'exprimer d'une manière plus concise, *quasi-quadrilitères*. Ce sont des verbes de quatre lettres, formés de racines trilitères, soit par le redoublement de la dernière lettre, comme *شَمَل* et *جَلَب*, dérivés des racines *شَمَل* et *جَلَب*, soit par l'insertion entre les radicales d'un *و* ou d'un *ي*; tels sont les verbes *حَوَقَلَ*, *دَهَوَّرَ*, *بَيَّطَرَ*, *جَزَيْلَ* et *سَلَّقَى*, formés des racines trilitères *حَقَلَ*, *دَهَرَ*, *بَطَرَ*, *جَزَلَ* et *سَلَّقَ*. Quelques grammairiens comprennent aussi sous cette dénomination les verbes qui deviennent quadrilitères par l'insertion d'un *ن*, comme *جَدَل* et *قَلَسَ*, qu'ils dérivent des racines *جَدَل* et *قَلَسَ*. On indique les formes diverses de ces verbes quasi-quadrilitères par les mots techniques : *فَعَّلَ*, *فَوَعَلَ*, *فَعَوَلَ*, *فَيَعَلَ*, *فَعَيْلَ*, *فَعَيْلَ* et *فَعَيْلَ*. Ces verbes ne différant point des autres quadrilitères en ce qui concerne leur conjugaison, il m'a paru convenable de n'en point faire une catégorie particulière, et je me suis déterminé d'autant plus volontiers à prendre ce parti que la distinction entre les verbes quadrilitères et les quasi-

(1) Je nomme toutes ces formes dérivées *formes* et non *conjugaisons* pour les raisons exposées par M. A. Schulten dans ses *Instit. ad fund. ling. hebrææ*, page 259. Cet auteur démontre au même endroit que les Latins ont aussi des formes analogues à celles-ci. — Voyez aussi mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 221 et 222, note 1.

quadrilitères me paraît ne reposer sur aucune base solide. C'est ce que prouve d'ailleurs le peu d'accord qu'il y a à cet égard entre les grammairiens. (1)

(1) Ahmed, fils d'Ali, fils de Masoud, dans le *مَرَّاحُ الْأَرْوَاحِ*, ne reconnaît que six formes primitives des verbes quadrilitères, qu'il appelle *مُأَحَقُّ دَخْرَجَ*, et voici les exemples qu'il en donne : *قَلَنْشَ*, *جَهْوَرَ*, *بَيْطَرَ*, *حَوْقَلَ*, *شَمَلَلَ*, et *فَلَسَى*. Dans un autre petit traité du *تَصْرِيفِ*, dont j'ignore l'auteur, mais qui se trouve ordinairement compris dans un même volume avec le *مَرَّاحُ الْأَرْوَاحِ*, et qui commence par ces mots : *إِعْلَمُ أَنَّ أَبْوَابَ التَّصْرِيفِ خَمْسَةٌ وَثَلَاثُونَ*; on indique six formes primitives du verbe *quasi-quadrilitère* *بِالْأَرْبَاعِ*; ces six formes sont : *فَعَلَى*, *فَعَلَل*, *فَعِيل*, *فَعَوَل*, *فَعِيَل*, *فَوَعَل*, et les exemples qu'on en donne sont : *سَلَقَى* et *جَلَبَبَ*, *عَثِيرَ*, *جَهْوَرَ*, *بَيْطَرَ*, *حَوْقَلَ*. Ebn Farhat est tout à fait conforme à Ahmed, fils d'Ali. Martelotto, au contraire (*Institut. ling. ar.*, p. 162), suit l'opinion de l'autre écrivain que j'ai cité et donne les mêmes exemples. Les formes des verbes primitifs quasi-quadrilitères admises par M. Lumsden (*a Grammar of the arabic language*, p. 149 et suiv.) sont au nombre de sept, savoir : *فَعَلَل*, dont il donne pour exemple *شَمَلَلَ*, puis *فَعَلَى* et *فَعَلَل*, *فَعِيل*, *فَعَوَل*, *فَعِيَل*, *فَوَعَل*; il ajoute qu'on pourrait beaucoup en augmenter le nombre. M. Aryda (*Instit. grammat. arab.*, p. 26) diffère encore des autres grammairiens; il n'admet que six formes des verbes quasi-quadrilitères, et les exemples qu'il en donne sont : *طَأْمَنَ*, *جَلَبَبَ*, *حَوْقَلَ*, *بَيْطَرَ*, *جَنْدَلَ* et *دَهْوَرَ*.

On aurait pu porter beaucoup plus loin l'application du principe en vertu duquel on a séparé les verbes dont il s'agit ici des quadrilitères proprement dits et l'on en a fait une catégorie spéciale. Car plusieurs lettres autres que le *و*, le *ي* et le *ن* semblent être entrées comme lettres accessoires ou formatives dans des racines trilitères, pour donner naissance à des verbes ou à des noms de quatre, de cinq et de six lettres qui ont formé comme de nouvelles racines. La chose est certaine du *م*, car, sans parler des verbes tels que *تَمَنَّقَ*, *تَمَسَّكَنَ*, *مَسَّهَلَ*, *مَرَّحَبَ*, etc., on trouve le *م* accessoire dans les mots *شَمَّحُوَطَ*, *زَمَّهَرِيرَ*, *قَمَطَرِيرَ*, qui paraissaient venir des racines trilitères

264. Les verbes dérivés se divisent en trois classes. La première comprend ceux qui se forment par l'addition d'une seule lettre; la seconde renferme ceux qui se forment par l'addition de deux lettres; à la troisième appartiennent ceux qui se forment par l'addition de trois lettres.

FORMES DES VERBES TRILITÈRES ET QUADRILITÈRES

<i>Forme primitive et formes dérivées du verbe trilitère</i>																													
FORME PRIMITIVE	FORMES DÉRIVÉES																												
	1 ^{re} classe		2 ^e classe		3 ^e classe		4 ^e classe																						
1	فَعَلَ	2	فَعَّلَ	3	فَاعَلَ	4	أَفْعَلَ	5	نَفَعَلَ	6	نَفَاعَلَ	7	أَنْفَعَلَ	8	أَفْتَعَلَ	9	أَفْعَلَّ	10	اسْتَفْعَلَ	11	أَفْعَالَ	12	أَفْعَوَعَلَ	13	أَفْعَوَّلَ	14	أَفْعَلَّلَ	15	أَفْعَلَّلَى

<i>Forme primitive et formes dérivées du verbe quadrilitère</i>							
FORME PRIMITIVE	FORMES DÉRIVÉES						
	1	فَعْلَلَّ	2	تَفَعَّلَلَّ	3	أَفْعَلَّلَلَّ	4

شَحَطَ et زَهَرَ. قَطَرَ et dans beaucoup d'autres, tels que كَشَمَرَ, جَرَمَزَ, etc. (Voyez, à cet égard, ce qui est observé, relativement au mot هَذْرَمَة, dans mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XLIX, p. 572.) La même chose n'est pas dépourvue de vraisemblance pour le ل, comme dans فَتَهَدَ et خَرَمَلَّ.

265. C'est la racine **فَعَلَ** qui sert de paradigme aux grammairiens arabes pour toutes les formes des verbes, soit primitive, soit dérivées; pour toutes les inflexions grammaticales du verbe, pour tous les noms et adjectifs qui en dérivent, et même pour les pieds des vers et les règles de la prosodie. Ils forment de cette racine des mots techniques qui deviennent les noms des formes grammaticales. La cinquième forme du verbe trilitère, par exemple, s'appelle **نَفَعَلَّ**; la deuxième forme du verbe quadrilitère s'appelle **نَفَعَلَّلَ**, et il en est de même de toutes les autres.

266. Des quinze formes du verbe trilitère, la douzième et la treizième sont très peu usitées; la quatorzième et la quinzième ont été rejetées par Erpénus et par les grammairiens qui l'ont suivi, parce que les exemples en sont extrêmement rares et qu'ils peuvent être classés sous la troisième forme des verbes quadrilitères, comme je l'ai déjà dit.

Voici des exemples de la quatorzième forme : **إِعْلَانِكَ** de **عَلَّكَ**; **إِعْفَانِجٍ** de **عَفَّجَ**. On peut les rapporter aux racines quadrilitères **عَلَّكَ** et **عَفَّجَ**, formées de **عَلَّكَ** et **عَفَّجَ**.

Exemples de la quinzième forme : **إِعْلَانِدِي** de **عَلَّدَ**; **إِسْلَانِقِي** de **سَلَّقَ**. On peut les rapporter aux racines quadrilitères **عَلَّدَ** et **سَلَّقَ**, formées de **عَلَّدَ** et **سَلَّقَ** (n° 263).

267. Cette multitude de formes dérivées dont un seul verbe

qu'on peut dériver de **فَهَدَ** et **خَرَمَ**; et pour le **ع**, comme dans **جَلَعَدٌ** et **قَعَنَزٌ**, qui semblent venir de **جَلَدَ** et **قَفَزَ**.

On pourrait encore rapporter à des racines trilitères augmentées de deux lettres des mots tels que **فَلَنْقَسٌ**, **قَلْحَمٌ**, **تَقْلَسِي**, **إِخْرَنْبَشِ**, etc.; mais toutes ces observations ne pourraient conduire qu'à des hypothèses étymologiques tout à fait étrangères à la grammaire.

primitif est susceptible contribue beaucoup à la richesse de la langue, et, quoiqu'elle semble d'abord devoir en rendre l'étude plus difficile, elle la facilite au contraire. Les rapports qui existent entre la signification du verbe primitif et celles des verbes dérivés sont tels d'ordinaire que celui qui connaît la signification du primitif peut se dispenser de recourir au dictionnaire pour connaître le sens des dérivés, quoiqu'ils se présentent à lui pour la première fois. Il est nécessaire d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

268. Les verbes primitifs sont, par rapport à leur signification, *actifs* ou *neutres* (n° 249), *absolus* ou *relatifs* (n° 250); et les verbes relatifs sont *transitifs* ou *intransitifs* (n° 251).

Il est nécessaire d'observer ici que beaucoup de verbes qui sont aujourd'hui absolus et intransitifs paraissent avoir été dans le principe relatifs et transitifs et n'ont cessé de l'être que parce que l'usage, qui tend toujours à la concision du langage, a supprimé le complément sur lequel tombait leur action. Ainsi, *أَقْبَلَ* *s'avancer*, *أَدْبَرَ* *se retirer en arrière*, *أَقْدَمَ* *s'avancer hardiment*, et beaucoup d'autres d'une signification analogue me semblent avoir signifié autrefois *porter en avant*, *porter en arrière* et avoir eu pour complément *وَجْهَهُ* *son visage*, ou *نَفْسَهُ* *sa personne*.

Beaucoup de verbes sont tantôt absolus et tantôt relatifs, comme *وَقَفَ* *s'arrêter* et *arrêter quelqu'un*.

Il y a aussi un grand nombre de verbes qui sont transitifs au sens propre et intransitifs au sens métaphorique. Ainsi *جَذَبَ*, comme verbe transitif, signifie *tirer quelqu'un*, au sens propre; devenant intransitif, comme *جَذَبَ بِضَبْعِهِ* *tirer le bras de quelqu'un*, il signifie *élever quelqu'un à une haute fortune en le protégeant*; *أَشَادَ*, comme transitif, veut dire *élever un bâtiment*; devenant intransitif, comme *أَشَادَ بِذِكْرِهِ*, il veut dire *répandre la renommée de quelqu'un*.

Enfin, un très grand nombre de verbes changent de signification suivant qu'ils sont transitifs ou intransitifs, et encore, dans ce dernier cas, suivant la préposition au moyen de laquelle ils se joignent à leurs compléments. Ainsi, pour en donner un seul exemple, وَقَفَ, absolu et intransitif, signifie *s'arrêter, se tenir debout (stare)*; relatif et intransitif, il veut dire *arrêter (sistere)*; relatif et intransitif, prenant son complément au moyen de la préposition عَلَى, il signifie *savoir, prendre connaissance d'une chose, lire une lettre.* (1)

269. Le verbe relatif est nommé مُتَعَدٍّ ou مُجَاوِزٌ qui passe au delà, et وَاقِعٌ qui tombe, parce que l'action passe en quelque sorte du sujet sur celui qui reçoit l'impression ou l'effet de l'action et qu'elle tombe sur lui. Tels sont les verbes ضَرَبَ frapper, عَمِلَ faire.

270. Lorsque le verbe est absolu, c'est-à-dire qu'il ne désigne qu'une qualité, une manière d'être ou une action qui s'exerce dans le sujet lui-même, sans laisser d'impression sur aucun autre objet, il se nomme غَيْرٌ مُتَعَدٍّ qui ne passe point, غَيْرٌ وَاقِعٌ qui ne tombe point et لِأَزْمٍ inhérent. Tels sont حَسَنٌ être beau, فَرِحَ être joyeux, قَعَدَ et جَلَسَ être assis.

271. La seconde et la quatrième forme donnent aux verbes neutres et aux verbes actifs absolus la signification relative; ainsi, فَرِحَ être joyeux, étant à la seconde forme فَرَّحَ, signifie réjouir, rendre joyeux; عَظَّمَ être grand, à la seconde et à la quatrième forme عَظَّمَ et أَعْظَمَ, signifie rendre grand, regarder comme grand, honorer, etc.; جَلَسَ être assis, à la quatrième forme أَجْلَسَ, signifie faire asseoir; ذَهَبَ s'en aller, à la quatrième forme أَذْهَبَ, signifie renvoyer, faire disparaître; صَدَّقَ

(1) Le rapport du verbe وَقَفَ avec le grec ἐπίσταμαι mérite d'être observé.

à la première forme *dire la vérité*, étant mis à la deuxième *صَدَّقَ*, veut dire *regarder comme véridique, croire*; *كَذَبَ* à la première forme, *mentir*, signifie à la seconde forme *كَذَّبَ* *regarder comme menteur*.

272. Quant aux verbes qui, à la première forme, sont actifs et relatifs, la seconde et la quatrième forme leur donnent une signification doublement relative, au moyen de laquelle le sujet agit sur l'objet, non pas immédiatement, mais par l'intervention d'un autre terme qui est lui-même objet par rapport à l'action du sujet principal et sujet par rapport à l'impression produite sur l'objet principal. Ainsi, de *ضَرَبَ* *frapper*, dérivent à la seconde forme *ضَرَّبَ* et à la quatrième *أَضْرَبَ*, qui signifient *faire frapper*; de *كَتَبَ* *écrire*, dérive à la seconde forme *كَتَّبَ* *faire écrire, enseigner à quelqu'un à écrire*. On voit dans l'exemple suivant : *J'ai fait Paul frapper Pierre*, c'est-à-dire *j'ai agi sur Paul en sorte que Paul a frappé Pierre*, que je est le sujet principal, mais il y a un terme intermédiaire, qui est *Paul*, dont je me suis servi pour faire frapper *Pierre*, et soit que ce terme intermédiaire soit exprimé ou sous-entendu, on voit qu'il est réellement objet par rapport à *moi*, qui suis l'auteur principal de l'action et sujet par rapport à l'impression faite sur *Pierre*, sur lequel il agit en le frappant.

273. Les verbes, à la seconde forme, sont fréquemment synonymes de ceux de la première forme; ils expriment seulement une sorte d'énergie. Exemples : *فَرَّقَ* et *فَرَّقَ* *diviser, séparer, disperser*; *كَسَرَ* et *كَسَرَ* *briser*; *فَتَّتَ* et *فَتَّتَ* *réduire en petits morceaux*; *قَطَعَ* et *قَطَعَ* *couper*, etc.

274. Ils sont aussi, mais rarement, employés comme verbes neutres et réfléchis à la place de ceux de la cinquième forme. Exemples : *وَجَّهَ* et *تَوَجَّهَ* *aller*; *نَكَّبَ* et *نَكَّبَ* *se détourner*.

275. Ils sont souvent, quant à leur signification, dérivés d'un

nom et veulent dire *faire, produire la chose signifiée* par ce nom. Exemples : جَيْشٌ rassembler une armée, de جَيْشٌ armée ; خَبَزَ faire du pain, خَمَرَ faire du vin, خَلَلَ faire du vinaigre, ذَهَبَ dorer, de خُبْزٌ pain, خَمْرٌ vin, خَلٌ vinaigre, ذَهَبٌ or.

276. A cette même forme, plusieurs verbes ont une signification *privative* nommée par les grammairiens arabes **السَّلْبُ**, c'est-à-dire qu'ils signifient *ôter, détruire, faire cesser* une qualité, un attribut, une manière d'être indiquée par la première forme. Exemples : قَالَحَ avoir les dents jaunes, قَالَحَ faire disparaître cette altération de la couleur naturelle des dents ; مَرَضَ être malade, مَرَضَ soigner un malade ; طَنَى avoir une lésion organique de la rate, طَنَى donner des remèdes contre cette maladie ; قَذَى être incommodé d'une ordure dans l'œil, قَذَى ôter cette ordure ; قَرَدَ arracher les teignes قُرَادٌ de la peau d'un chameau.

La même signification s'attache quelquefois à la quatrième forme. Exemples : شَكَ se plaindre, أَشَكَ faire cesser les plaintes de quelqu'un, أَثَغَرَ perdre les premières dents.

277. Il y a un assez grand nombre de verbes actifs absolus à la quatrième forme, comme أَقْبَلَ s'avancer, أَذْبَرَ reculer en arrière (n° 267).

278. Il y a aussi un grand nombre de verbes qui, à la quatrième forme, ont une signification neutre et indiquent seulement la possession ou une manière d'être. Ex. : أَعْدَمَ être nécessaire, أَفْلَسَ être réduit à l'indigence, أَثْرَى être riche, أَثْرَبَ être dans l'abondance ou être réduit à l'indigence, أَلْبَنَ posséder du lait, أَثَمَرَ posséder des dattes, أَجْمَلَ être riche en chameaux, etc.

279. La quatrième forme sert encore à indiquer le mouvement ou le transport vers un certain lieu. Exemples : أَيَمَنَ aller dans le Yémen, أَشَامَ aller en Syrie, أَجَبَلَ aller vers les

montagnes, *أَسْهَلَ* aller vers la plaine, *أَتَمَّ* voyager vers le Téhama, *أَنْجَدَ* se transporter dans le Nedjd, *أَتْرَقَ* aller en Irak, etc.

On peut supposer que dans une multitude de cas où la seconde et la quatrième forme ont un sens neutre ou réfléchi, c'est qu'il y a ellipse d'un complément que peut-être dans l'origine on exprimait (n° 267). Ainsi, *وَجَّهَ*, *نَبَّهَ*, *أَقْدَمَ*, *أَقْبَلَ* seraient des expressions abrégées et elliptiques pour *وَجَّهَ وَجْهَهُ*, *نَبَّهَ نَفْسَهُ*, *أَقْدَمَ أقدامَهُ*, *أَقْبَلَ وَجْهَهُ* ou *نَفْسَهُ*, etc.

280. La troisième forme a ordinairement la même signification que la première, avec cette différence néanmoins qu'elle rend transitif le verbe relatif qui était intransitif, et transitif, par rapport au complément qui n'est pas le complément ou l'objet immédiat de l'action, le verbe qui, par rapport à ce complément, était intransitif. De là il résulte que le complément indirect, dont le rapport avec le verbe, à la première forme, exigeait une préposition pour exposant, devient complément immédiat et s'unit avec le verbe, à la troisième forme, sans préposition. Ainsi, les verbes *كَتَبَ* écrire et *رَسَلَ* envoyer, qui sont relatifs et transitifs, ont pour complément direct, à la première forme, *la chose qu'on écrit* ou *qu'on envoie*, et pour complément indirect *la personne à qui l'on écrit* ou *vers laquelle on envoie*. Le rapport entre le verbe et *la chose qu'on écrit* ou *qu'on envoie* est immédiat, et il n'est pas besoin alors d'exposant; au contraire, le rapport entre le verbe et le complément indirect a pour exposant la préposition *إِلَى*. Exemples: *رَسَلْنَا أَخَانًا*; *رَسَلْنَا أَخَانًا* *ج' ai écrit une lettre au roi*; *كَتَبْتُ إِلَى الْمَلِكِ* *رَسَالَةً* *ن'ous avons envoyé notre frère vers toi*. Si l'on se sert de la troisième forme *كَتَبَ* et *رَاسَلَ*, *la personne à qui l'on écrit* ou *vers laquelle on envoie* devient le complément direct et s'unit avec le verbe sans la préposition *إِلَى*. Ainsi l'on dit: *رَاسَلْتُ الْوَزِيرَ* et *كَتَبْتُ الْإِمِيرَ*, ce qui signifie *j' ai écrit à l'émir*

et j'ai envoyé vers le vizir. Il en est de même de *جَلَسَ*, verbe absolu et intransitif, *s'asseoir*; ce verbe, mis à la troisième forme, signifie *s'asseoir avec quelqu'un* ou *auprès de quelqu'un* et devient relatif et transitif. Ainsi l'on dit : *جَالَسَ السُّلْطَانَ* *il a été assis auprès du sultan*; au lieu qu'à la première forme il aurait fallu dire *جَلَسَ عِنْدَ السُّلْطَانَ*. Il en est de même de *خَشِنَ* *être dur, âpre au toucher*; *خَاشَنَ* *se comporter durement envers quelqu'un*; *لَانَ* *être doux*, *لَايَنَ* *traiter quelqu'un avec douceur*. De même encore, pour rendre en arabe ces mots : *il lui a dit*, on dit ordinairement, en se servant de la première forme, *قَالَ لَهُ*, à la lettre, *dixit ad eum*; mais on peut dire aussi, en employant la troisième forme, *قَاوَلَهُ*, *affatus est eum sermone*.

281. Cette troisième forme indique aussi *l'émulation, les efforts qu'on fait pour surpasser un autre* dans l'action exprimée par la première forme : ainsi, *شُرِفَ* signifie *être illustre*, *شَارَفَ* *disputer l'illustration avec quelqu'un*; *فَخِرَ* *être éminent en gloire et surpasser un autre en gloire*, *فَاخِرَ* *disputer de gloire avec quelqu'un*; *غَلِبَ* *vaincre, surpasser quelqu'un*, *غَالِبَ* *faire effort pour vaincre quelqu'un*; *قَاتَلَ* *tuer*, *قَانَلَ* *chercher à surpasser un autre dans l'action de tuer, c'est-à-dire combattre contre lui*.

282. Cette troisième forme signifie encore supporter l'action indiquée par la première forme. Exemples : *قَسَا* *être dur*, *قَاسَى* *supporter des choses dures*; *كَبَدَ* *tourmenter*, *كَابَدَ* *supporter les tourments*; mais cette application spéciale de la troisième forme rentre dans sa destination générale.

283. La cinquième forme a presque toujours une signification passive. Elle est ordinairement le passif de la deuxième, dont elle est formée. Ainsi, de *عَلِمَ* *savoir* dérivent, à la deuxième forme, *عَلَّمَ* *enseigner* et, à la cinquième, *تَعَلَّمَ* *être enseigné* et par suite *apprendre*. De *عَظِمَ* *être grand* dérivent, à la deuxième

forme, عَظَّمَ regarder comme grand, honorer, et, à la cinquième, نَعَّظَمَ être honoré; de بَانَ être séparé, clair, distinct, dérivent يَبَيِّنُ expliquer, puis نَبَيَّنَ être clair, certain, indubitable. Souvent cette forme passe de la signification passive à la signification active, comme on le voit dans le premier exemple, où être enseigné donne, par une légère dégradation, apprendre.

284. La cinquième forme ne fait quelquefois qu'ajouter de l'énergie à la signification de la première, comme تَتَّبَعُ poursuivre, de تَبِعَ suivre; تَطَّلَبُ faire une recherche rigoureuse, de طَلَبَ chercher.

Cette signification énergique a surtout lieu dans les verbes qui expriment l'idée de chercher à connaître ou à saisir quelque chose, comme تَعْرِفُ faire effort pour connaître, تَوَسَّمُ examiner la physionomie de quelqu'un, تَعَلَّمَ étudier, تَشْتَمُّ flairer, تَشُوفُ et تَطَّلَعُ chercher à deviner par les traits du visage, تَحَدِّسُ regarder attentivement d'en haut, نَجَسَسُ espionner, تَحَدِّسُ rechercher la vérité d'une nouvelle.

285. La cinquième forme signifie aussi quelquefois rapporter son origine à un pays ou à une nation, se déclarer partisan de telle ou telle secte; enfin, aller vers tel ou tel lieu. Exemples:

تَشَامُّ, تَعَرَّبُ, تَيَمَّنُ se dire originaire du Yémen, de la Syrie, de la race arabe; تَنْصَرُّ, تَهْوَدُ, تَنْجَسُّ professer le christianisme, le judaïsme, le magisme, تَشِيَعُ professer la doctrine des schiites ou partisans d'Ali; تَبْحَرُ aller vers la mer, تَقْبَلُ aller vers le midi.

286. Elle est quelquefois synonyme de la première forme, ou rend seulement la signification plus énergique, comme ظَلَمَ et نَظَّمُ traiter quelqu'un injustement, تَكَبَّرَ et كَبَّرَ s'enorgueillir.

287. La sixième forme, dérivée immédiatement de la troisième, signifie l'action commune et réciproque de deux ou de plusieurs personnes. Ainsi, تَقَاتَلُ signifie combattre l'un contre

l'autre, تَكَانِبُ entretenir commerce de lettres l'un avec l'autre, تَبَايَنُ être séparés ou distingués l'un de l'autre, تَقَابِلُ être en face l'un de l'autre, تَسَاوَى être respectivement égaux, تَبَايَعُ commercer l'un avec l'autre, faire des stipulations réciproques, تَقَارَبُ être près l'un de l'autre, تَخَازِلُ manquer réciproquement à des relations d'amitié, d'assistance, etc.

288. Très souvent, elle signifie la répétition consécutive de la même action de la part de plusieurs agents. Ainsi, تَوَاتَرَ signifie *arriver successivement*; تَوَارَدَ *venir l'un après l'autre à l'abreuvoir*; تَسَاوَقَ *arriver à la file*; تَنَاطَرَ se dit des feuilles des arbres qui tombent à terre l'une après l'autre, etc.

289. La sixième forme exprime quelquefois le passif de la troisième ou de la seconde, comme تَبَارَكَ *bénir*, تَبَارَكُ *être béni*, تَعَالَى *élever*, تَعَالَى *être exalté*, عَظَّمَ *honorer*, تَعَاظَمَ *être réputé grand*.

290. Souvent aussi cette forme semble perdre toute signification spéciale de réciprocité ou de répétition consécutive et n'être qu'une manière, peut-être plus énergique, de rendre la même idée qui aurait pu être exprimée par la première forme du verbe, ou une autre idée simple. Exemples : سَقَطَ et تَسَاقَطَ *tomber*, ظَهَرَ et تَظَاهَرَ *paraître, se montrer*, عَطَا et تَعَاطَى *prendre dans la main*, هَلَكَ et تَهَالَكَ *tomber, périr*, تَنَاوَلَ *prendre, manger*, تَدَاعَى *menacer ruine*, تَدَارَكَ *atteindre, attraper, rejoindre*.

291. Cette forme signifie encore *feindre une action ou une qualité*, comme تَمَارَضَ *faire semblant d'être malade*, تَمَاتَتْ *faire semblant d'être mort*, تَعَامَى *contrefaire l'aveugle*, تَخَاوَلَ et تَخَاوَزَ *faire semblant d'être louche, d'avoir le regard de travers*.

292. Enfin, les verbes de la sixième forme sont employés souvent concurremment dans plusieurs des acceptions précédentes, et, quand ils s'éloignent de l'idée de réciprocité qui est

celle qui domine dans cette forme, il serait facile le plus souvent de les y rappeler.

293. La septième et la huitième forme ont ordinairement la signification passive et elles expriment l'effet produit par l'action indiquée par la première et quelquefois par la seconde forme. Ainsi de *جَمَعَ* *assembler*, dérive à la huitième forme *اجْتَمَعَ* *être assemblé*; de *قَطَعَ* *couper*, dérive à la septième forme *انْقَطَعَ* *être coupé*; de *نَصَرَ* *secourir*, dérive à la huitième forme *انْتَصَرَ* *être secouru*, spécialement *de Dieu*, et, par suite, *remporter la victoire*; de *غَنِمَ* *s'emparer d'une proie, d'un butin*, dérivent à la seconde forme, *عَنِمَ* *donner gratuitement quelque chose à quelqu'un*, et, à la huitième, *اعْتَنِمَ* *être mis en possession d'un butin*, et, par suite, *prendre, piller, gagner*. On voit dans ces deux derniers exemples comment la septième et la huitième forme passent de la signification passive à la signification active, ce qui est assez fréquent.

294. Dans un grand nombre de verbes, on peut employer presque indifféremment la cinquième forme, ou à sa place la septième ou la huitième; ainsi l'on dit *انْكَسَرَ* ou *تَكَسَّرَ* *être rompu*, *انْهَزَمَ* ou *نَهَزَمَ* *être mis en fuite*, *اعْتَرَضَ* ou *تَعَرَّضَ* *se mettre en face de quelqu'un, lui faire obstacle, s'opposer à lui moralement*.

295. La cinquième, la septième et la huitième forme se rendent ordinairement mieux en français par la voix réfléchie, comme *se rompre, s'assembler, s'enfuir*, que par la voix passive, autrement nommée *objective*; on peut les comparer, avec beaucoup de justesse, au moyen des verbes grecs.

296. La huitième forme est d'un usage très fréquent et les idées accessoires qu'elle ajoute à l'idée primitive sont très variées et peuvent difficilement être ramenées à un point de vue commun. Souvent elle est synonyme de la première forme,

comme *حَضَنَ* et *أَحْتَضَنَ* pendre ou porter dans son sein, *خَطَّ* et *أَخْتَطَّ* tirer des lignes, tracer un plan, *حَضَرَ* et *أَحْتَضَرَ* être présent, *قَصَّ* et *أَقْتَصَّ* suivre les traces et raconter, *أَجَرَ* et *أَنْجَرَ* travailler moyennant un salaire, *فَقَا* et *أَقْتَفَى* suivre par derrière, *جَذَبَ* et *أَجْتَذَبَ* tirer, *جَلَبَ* et *أَجْتَلَبَ* transporter des marchandises d'un pays dans un autre, *حَلَبَ* et *أَحْتَلَبَ* traire, etc. Toutefois, il paraît que dans ce cas la huitième forme diffère ou différait originairement de la première, en ce qu'elle signifiait *se mettre à faire* l'action indiquée également par les deux formes, et souvent elle a conservé cette légère nuance qui la distingue de la première.

297. La huitième forme exprime quelquefois la réciprocité, comme la sixième. Ex. : *أَقْتَتَلَ* combattre l'un contre l'autre, *أَخْتَصَمَ* disputer ou plaider l'un contre l'autre, *أَسْتَبَقَ* courir à l'envi l'un de l'autre; ces verbes sont synonymes de *تَقَاتَلَ*, *تَسَابَقَ* et *نَخَصَمَ*.

298. La neuvième forme ainsi que la onzième sont employées communément pour désigner les couleurs, et la onzième en indique ordinairement l'intensité. Exemples : *أَصْفَرَ* être jaune, *أَصْفَارَ* être très jaune. Ces deux formes servent aussi à exprimer des qualités difformes, comme *أَضْجَمَ* et *أَضْجَامَ* avoir le visage ou la bouche difforme, *أَعْوَجَ* être tortu.

299. La dixième forme indique ordinairement le désir ou la demande de l'action signifiée par la première. Ainsi de *عَفَرَ* pardonner, se forme *أَسْتَعْفَرَ* demander pardon; de *سَقَى* abreuver dérive *أَسْتَسْقَى* demander de l'eau, et spécialement faire des prières publiques pour obtenir de la pluie.

300. La dixième forme signifie aussi fort souvent avoir d'une chose l'opinion qu'elle possède une qualité indiquée par la forme primitive. Exemples : *حَلَّ* être permis, *أَسْأَحَلَّ* regarder comme

permis, كُرَّةٌ être déplaisant, آسْتَكْرَةٌ regarder comme déplaisant, وَجِبٌ être nécessaire, آسْتَوْجِبٌ regarder comme nécessaire.

301. Elle signifie aussi *mettre quelqu'un dans une place, l'élever à une dignité, c'est-à-dire vouloir qu'il exerce telle place ou telles fonctions*. Exemples : آسْتَخْلَفٌ nommer pour son lieutenant ou successeur, آسْتَوْزَرَ prendre pour vizir.

302. Dans beaucoup de verbes elle n'a qu'une signification neutre, comme آسْتَقَامٌ être droit, آسْتَحَقُّ être digne, آسْتَكَانَ être humble, آسْتَتَبَّ être achevé, complet, آسْتَفَاضَ se répandre avec abondance, être divulgué.

303. Quelquefois elle indique le commencement d'une action.

Exemples : آسْتَيْقَظُ se réveiller, آسْتَنَامُ s'endormir, آسْتَوْسِنُ s'assoupir, آسْتَأْنَسُ se familiariser.

304. La douzième et la treizième forme ne sont usitées que dans un petit nombre de verbes; elles ajoutent ordinairement de l'intensité ou de l'énergie à la signification primitive, ainsi de خَشِنٌ être âpre, raboteux, dérive آخْشَوْشِنٌ être très âpre, très raboteux; de عَلَطٌ être adhérent, dérive آعْلَوَطٌ s'attacher fortement et inconsidérément à quelque objet.

305. Il n'est pas rare que les verbes dérivés, et surtout ceux de la huitième et de la dixième forme, aient une signification différente de celles que nous venons d'indiquer. Ainsi آعْتَقَدَ, qui vient de عَقَدَ faire un nœud, lier, signifie croire, faire profession d'un dogme; آسْتَجَابَ, qui vient de جَابَ couper, fendre, signifie répondre aux désirs de quelqu'un, exaucer sa prière; آسْتَحْيَى, qui vient de حَيَّى vivre, signifie rougir de honte. C'est à l'usage et au dictionnaire à apprendre ces significations, qui s'éloignent plus ou moins des rapports ordinaires existant entre la forme primitive et les formes dérivées, mais que souvent on peut ramener à l'analogie de la règle commune en les analysant.

306. Ce n'est pareillement que par l'usage qu'on peut apprendre dans quelles formes dérivées chaque racine est usitée.

307. Une observation que nous ne devons pas omettre, c'est qu'il y a un assez grand nombre de verbes qui ne sont point usités à la première forme ou ne le sont point dans un sens analogue à celui qu'ils ont dans les formes dérivées. Ainsi *أَعَانَ* *secourir*, *نَعَاوَنَ* *se secourir réciproquement*, *أَسْتَعَانَ* *demander du secours*, viennent de *عَانَ*, qui à la première forme est étranger à toute idée de secours. On dit à la deuxième forme *فَلَسَ* *reconnaitre que quelqu'un est indigent*, et à la quatrième *أَفْلَسَ* *être dans l'indigence*, tandis que la première forme *فَلَسَ* n'existe point du tout. De même *ذَهَبَ*, à la première forme, *partir, s'en aller*, n'a aucun rapport avec *ذَهَبَ* *dorer*, pas plus que *فَضَّ* *briser*, avec *فَضَّضَ* *argenter*. Encore un exemple : *عَامَ* signifie *nager*, *عَوَمَ* *porter du fruit de deux ans l'un*, et *عَاوَمَ* *contracter un engagement pour un an*. Il serait facile de multiplier ces exemples à l'infini. Ce qui donne le plus souvent lieu à ces formes dérivées ou *augmentées* qui n'ont point de verbe primitif ou *simple*, c'est que les verbes dont il s'agit prennent leur origine d'un nom qui exprime une chose et non une action, une qualité ou une manière d'être (n° 249). Ainsi *أَفْلَسَ* *être dans l'indigence*, proprement *posséder une obole*, *ذَهَبَ* *dorer*, *عَاوَمَ* *contracter pour un an* et *عَوَمَ* *porter du fruit de deux ans l'un* viennent de *فَلَسٌ* *obole*, *ذَهَبٌ* *or*, *عَامٌ* *année*.

308. Nous avons observé que, parmi les formes des verbes, il y en a qui se correspondent de manière que l'une exprime l'action et l'autre l'effet de l'action ou son impression sur la personne ou la chose qui en est l'objet. Le verbe qui exprime cette impression est nommé, par rapport à celui qui exprime l'action *مُطَاوِعٌ*, c'est-à-dire *obéissant, soumis*, et cette dépendance

s'appelle *مُطَاوَعَةٌ* obéissance, soumission. Ce rapport entre le verbe *dominant* et le verbe *soumis*, mots que j'emploie pour ne pas me servir des termes d'*actif* et de *passif* qui ont d'ordinaire une autre destination, n'est pas arbitraire, et lorsqu'il y a plusieurs verbes *dominants* qui ne diffèrent point par la signification, chacun d'eux a un verbe *soumis* avec lequel il est dans une relation spéciale. Ainsi *كَسَرَ* et *كَسَّرَ* signifiant l'un et l'autre *briser*, le premier a pour verbe *soumis* *أَنكَسَرَ* et le second *نَكَسَرَ* *se briser* ou *être brisé*. De *فَرَقَ* et *فَرَّقَ* *séparer*, le premier répond à *أَفْتَرَقَ* et *أَنْفَرَقَ*, le second à *نَفَرَّقَ*. Il en est de même de *فَطَرَ* et *فَطَّرَ* *fendre*, par rapport à *أَنْفَطَرَ* et *نَفَطَّرَ* *se fendre*; de *قَطَعَ* et *قَطَّعَ* *couper*, par rapport à *أَنْقَطَعَ* et *نَقَطَّعَ*; de *فَتَّ* et *فَتَّتَ* *mettre en petits morceaux*, par rapport à *أَنْفَتَّتَ* et *نَفَتَّتَ*, etc.

309. La première forme du verbe est quelquefois dans un rapport du même genre, mais inverse, avec un verbe dérivé. Dans ce cas, le verbe dérivé est de la troisième forme, qui exprime une *participation* d'action *مُشَارَكَةٌ*, et le verbe primitif exprime la *supériorité* *مُغَالَبَةٌ*. Exemples : *فَاخْرَرَنِي فَفَخَّرَنِي* *il a disputé de noblesse avec moi et j'ai eu l'avantage*; *غَالِبَنِي فَغَلَبْتُهُ* *il a cherché à me vaincre et je l'ai vaincu*; *سَابَقَنِي فَسَبَقْتُهُ* *il a fait effort pour me devancer et je l'ai devancé*, *كَاتَبَنِي فَكَتَبْتُهُ* *il a correspondu par écrit avec moi et j'ai eu la supériorité sur lui en fait de correspondance*. Cette circonstance a quelque influence sur la manière de conjuguer le verbe simple, comme on le verra plus loin.

310. Il s'en faut beaucoup que les dictionnaires les plus complets contiennent toutes les formes dérivées dans lesquelles chaque racine peut être employée, mais cette omission est de peu de conséquence, car il est rare qu'un verbe dérivé

qui se trouve omis dans les dictionnaires, parce qu'il est d'un usage peu fréquent, s'éloigne de la signification le plus ordinairement indiquée par sa forme.

311. Les verbes quadrilitères n'ont que quatre formes : une primitive et trois dérivées. La première répond à la première des verbes trilitères, la deuxième à la cinquième, la troisième à la septième et la quatrième à la neuvième.

312. Toutes les variations dont le verbe est susceptible, soit pour former les verbes dérivés du verbe primitif, soit pour la formation des voix, des modes, des temps, des personnes, des nombres, des genres et de certains noms verbaux sont comprises par les Arabes sous le mot *تَصْرِيْفٌ*, qui signifie *change-ment d'une forme en une autre*, et revient à peu près à ce que nous appelons *conjugaison*. Les Arabes nomment le verbe qui sert de paradigme ou de modèle *مِيزَانٌ* *balance*, et ceux qu'on conjugue suivant le paradigme *مَوْزُونٌ* *pesés*.

313. Le verbe est ou *régulier* ou *irrégulier*. Le verbe régulier, nommé par les Arabes *سَالِمٌ* *sain*, est celui qui suit dans toutes ses inflexions la règle commune ou le paradigme *فَعَلٌ*. Il ne doit y avoir parmi ses lettres radicales aucune des lettres *أ, و, ي*, nommées *faibles*; la seconde radicale ne doit pas non plus être semblable à la troisième. Le verbe irrégulier, nommé *غَيْرُ سَالِمٍ* *non sain*, est celui qui a parmi ses radicales une ou plusieurs des lettres *faibles* ou bien dont la seconde et la troisième radicale sont semblables. Cet accident de *régularité* ou d'*irrégularité* est nommé par les grammairiens arabes *كَيْفِيَّةٌ* *qualité*.

314. Il y a dans la langue arabe un petit nombre de verbes qui doivent être regardés comme des verbes primitifs de cinq ou six lettres, ou comme des verbes dérivés qui appartiennent à des formes qui ne sont pas comprises parmi celles dont j'ai

donné le tableau; tels sont *إِبْلَنْدَج*, *تُعَاجِر*, *إِعْتَعَدَّر*; mais ces exemples sont très rares, et l'on doit observer que le ن entre toujours ou presque toujours dans ces dérivés d'une forme inusitée et qu'en le retranchant il est aisé de les ramener à une racine quadrilitère.

§ III — DES VOIX

315. L'action exprimée par l'attribut compris dans la signification du verbe actif relatif peut être envisagée sous deux points de vue : je veux dire, ou par rapport au sujet qui agit, ou par rapport à l'objet sur lequel tombe l'action et qui en reçoit l'impression. De là naissent deux manières d'exprimer la même action, deux modifications du verbe, qu'on nomme *voix*. Dans l'une, on considère l'action comme produite par le sujet, on la nomme communément *voix active*; j'aime mieux la nommer *voix subjective*, par la raison que j'ai exposée ailleurs. (1) Dans la seconde, on considère l'action comme une impression reçue par celui qui en est l'objet, abstraction faite de l'agent, on la nomme *voix passive*; je l'appellerai *voix objective*. Ainsi, dans *je bats Zéïd*, le verbe *battre* est à la voix subjective; dans *Zéïd est battu*, le verbe est à la voix objective. Il peut y avoir encore dans une langue d'autres voix pour les verbes neutres et les verbes réfléchis.

316. En arabe, on ne distingue que deux voix : la voix subjective et la voix objective. Les Arabes ont cependant très réellement une forme verbale presque uniquement applicable aux verbes neutres, comme on le verra plus loin.

317. La voix subjective est nommée en arabe *صِيغَةُ الْفَاعِلِ* forme de l'agent, ou simplement *فَاعِل*, c'est-à-dire *agent*. Quant

(1) Voyez, sur les voix des verbes et leurs dénominations, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 208 à 215.

à la voix objective, les Arabes la nomment quelquefois *صِيغَةُ الْمَفْعُولِ* forme de la chose faite, ou simplement *مَفْعُولٌ*, ce qui signifie la chose faite ou l'objet sur lequel tombe l'action, le patient, et indique en général le complément de tout verbe transitif, mais ils la désignent plus logiquement par cette phrase : *الْمَفْعُولُ الَّذِي لَمْ يُسَمَّ فاعِلُهُ*, ce qui signifie, à la lettre, le patient dont l'agent n'est pas nommé ou l'objet d'une action dont le sujet n'est pas exprimé. (1) En effet, quand on dit *Pierre a tué Paul*, *Pierre*, qui est l'agent ou le sujet, et *Paul*, qui est le patient ou l'objet, sont également exprimés; mais lorsqu'on dit *Paul a été tué*, on ne nomme que *Paul*, qui est le patient ou l'objet, sans exprimer l'agent ou le sujet par lequel l'action a été faite.

318. Aussi emploie-t-on principalement la voix objective quand on ne peut pas ou qu'on ne veut pas désigner l'auteur de l'action ou lorsqu'on veut fixer l'attention de ceux qui écoutent sur le patient plutôt que sur l'agent. (2)

319. La voix subjective se nomme aussi *مَعْرُوفٌ* ou *مَعْلُومٌ* connu et la voix objective *مَجْهُولٌ* ignoré, parce que, dans l'usage de la première, le sujet est connu, et que, lorsqu'on emploie la seconde, il peut demeurer ignoré. Le mot qui répond à

(1) Cette dénomination convient particulièrement à la voix objective quand elle est employée sans un sujet déterminé, comme *يُرَوَّى يُقَالُ*, *دِيعَتُور*, et j'ai même douté si l'on pouvait l'employer d'une manière plus générale; mais en voici un exemple tiré du *Sihah* : *جَفَوْتُ الرَّجُلَ أَجْفَوْهُ جَفَاءً فَهُوَ مَجْجَفُوٌّ وَلَا تَقُلْ جَفَيْتُ وَأَمَّا قَوْلُ الرَّاجِزِ وَلَسْتُ بِالْجَانِيِ وَلَا الْجَفِيِ فَإِنَّمَا بَنَاهُ عَلَى جَفَى فَلَمَّا أَنْقَلَبْتُ الْوَاوِيَاءَ فِيهَا لَمْ يُسَمَّ فاعِلُهُ بِنِي (جَفَا Djewhari, à la racine عَلَيْهِ الْمَفْعُولُ عَلَيْهِ).*

(2) Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 213 et suiv.

celui de *voix* est *صِيغَةُ* forme. Ainsi l'on dit *صِيغَةُ الْمَعْلُومِ* pour la *voix subjective*, et *صِيغَةُ الْمَجْهُولِ* pour la *voix objective*.

On verra par la suite ce qui distingue l'une de l'autre les deux voix dont je viens de parler.

320. Quant aux verbes neutres, voici le signe auquel on les reconnaît et qu'on pourrait regarder comme constituant une voix particulière : c'est que la voyelle de leur seconde lettre radicale, au lieu d'être un *fatha*, comme dans les verbes actifs, est un *dhamma* ou un *kesra*. Exemples : *قُبِحَ* être laid, *حَزِنَ* être triste. Mais ce signe n'est pas certain; il y a bien des cas où il ne désigne pas un verbe neutre, et d'ailleurs il ne peut s'appliquer qu'aux verbes trilitères primitifs. On peut encore observer que, parmi les verbes neutres, ceux qui ont un *dhamma* indiquent plus ordinairement une qualité habituelle ou inhérente au sujet, et ceux qui ont un *kesra*, une manière d'être accidentelle et passagère. Je reviendrai sur cet objet dans mes observations sur le paradigme du verbe trilitère régulier.

321. Il est bon aussi d'observer qu'en arabe une multitude de verbes, soit primitifs, soit dérivés, quoique employés à la voix subjective, ont la signification neutre ou passive; c'est ainsi qu'en latin quelques verbes en *o*, comme *vapulo*, ont la signification passive, et beaucoup de verbes en *or*, communément appelés *déponens*, ont la signification active, comme *sequor*, *hortor*, *imitor*.

Aussi les grammairiens arabes considèrent-ils tous les verbes neutres, soit qu'ils expriment simplement une manière d'être, comme *مَرَضَ* être malade, ou une action qui ne passe pas hors du sujet, comme *مَشَى* marcher, *نَامَ* dormir, comme des verbes actifs, et leur sujet se nomme toujours *فَاعِلٌ* agent.

322. Toutes les formes des verbes, tant la forme primitive

que les formes dérivées, sont susceptibles des deux voix subjective et objective, excepté la neuvième et la onzième forme des verbes trilitères, lesquelles ont toujours une signification neutre.

§ IV — DES MODES

323. Les modes sont des modifications du verbe qui indiquent la nature de la proposition et les rapports que diverses propositions ont entre elles. (1) On en distingue ordinairement quatre dans les verbes arabes, ou plutôt on a entièrement négligé dans les grammaires de cette langue la distinction des modes. J'en compte six : l'*indicatif*, le *subjonctif*, le *conditionnel*, l'*énergique*, l'*impératif* et l'*impératif énergique*. Chacun de ces modes sert, il est vrai, à plusieurs sortes de propositions, comme cela arrive dans presque toutes les langues; mais j'ai déterminé leurs dénominations par l'usage le plus ordinaire de chacun d'eux. On verra, dans les observations qui suivront le paradigme du verbe primitif trilitère régulier, les caractères qui distinguent chaque mode. Quant à l'*infinitif* et au *participe* ces deux modes, communs à la plupart des langues, n'existent point chez les Arabes; ils remplacent l'infinitif par le nom abstrait d'action ou de qualité qu'ils nomment *نَصْدَرٌ* *principe*, et le participe par un adjectif qu'ils appellent, lorsque l'attribut est actif ou neutre, *أَسْمُ الْفَاعِلِ* *nom de l'agent*, et lorsqu'il est passif, *أَسْمُ الْمَفْعُولِ* *nom du patient*, et par un grand nombre d'adjectifs de diverses formes qu'ils assimilent à ces adjectifs verbaux primitifs communs à tous les verbes; j'en parlerai lorsque je traiterai des noms et des adjectifs. Je ne dirai rien ici de quelques autres espèces de noms que les grammairiens arabes comprennent dans le traité du verbe, tels que le *nom d'unité*, le *nom d'instrument*, le *nom de temps et de lieu*, tout

(1) Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 179 et suiv.

cela appartient au traité du nom; et si les grammairiens arabes ont compris ces noms dans la partie étymologique de la grammaire, qu'ils nomment *تَصْرِيفٌ*, c'est parce que ces noms se forment du verbe, suivant un système fixe et invariable.

324. Les grammairiens arabes ne me paraissent point avoir établi clairement la distinction des modes dans leurs verbes ni en avoir bien senti la nature et la destination. Ils n'ont divisé à cet égard les propositions, comme on le verra ailleurs, qu'en *propositions énonciatives* des faits *جُمْلَةٌ إِخْبَارِيَّةٌ*, et *propositions tendant à produire* une action ou une manière d'être *جُمْلَةٌ إِشْرَاقِيَّةٌ*.

Chacune de ces deux divisions principales eût été susceptible de subdivisions, qu'ils n'ont point réduites en système. Ils ne distinguent dans le verbe que trois modifications principales, dont deux sont des *temps* *زَمَانٌ* et la troisième un mode particulier. Ce mode est l'impératif, qu'ils nomment *أَمْرٌ*, c'est-à-dire *commandement*. Aucune autre distinction de modes n'a lieu dans l'arabe vulgaire.

§ V — DES TEMPS

325. Le verbe indique essentiellement l'existence du sujet avec relation à un attribut. Cette existence et cette relation sont ou passées, ou présentes, ou futures; de là naissent, dans la plupart des langues, différentes formes qui joignent à l'idée principale de l'existence l'idée accessoire et absolue d'un temps qui est passé, présent ou futur, par rapport à l'époque à laquelle on parle. Mais l'existence d'un sujet et sa relation à un attribut peuvent encore être considérées par rapport à d'autres époques, et de là naissent des temps relatifs, des passés et des futurs antérieurs et postérieurs, ce qui multiplie les

formes dont les verbes sont susceptibles pour indiquer les circonstances du temps.⁽¹⁾

326. Ces formes sont peu multipliées dans la langue arabe. Les verbes de cette langue n'ont que deux temps simples, auxquels on peut joindre quelques temps composés.

327. Le premier des temps simples est nommé par les grammairiens arabes ماضٍ, c'est-à-dire *passé*; je le nommerai *prétérit*. Le second est nommé مُضَارِعٌ, c'est-à-dire *semblable*, parce qu'il a différents accidents qui lui sont communs avec le nom: il est susceptible d'indiquer par lui-même le présent ou le futur. Le *présent* se nomme حَالٌ et le *futur* اِسْتِقْبَالٌ; je nommerai ce temps, à cause de sa double destination, *aoriste*, mot dérivé du grec et qui signifie *indéfini*.

On nomme encore l'aoriste ou futur غَابِرٌ ou غَبْرٌ, et le prétérit غَابِرٌ ou غَبْرٌ.

328. Les temps composés sont formés par l'addition du verbe substantif كَانَ *être*. Le prétérit du verbe كَانَ, joint au prétérit d'un verbe quelconque, lui donne la signification du plus-que-parfait ou prétérit antérieur: *j'avais lu*. Joint à l'aoriste du verbe, il lui donne la signification de l'imparfait ou présent antérieur: *je lisais*. L'aoriste du même verbe, joint à un verbe au prétérit, forme un futur passé: *j'aurai lu*.

Ces deux temps composés n'entreront point dans le paradigme du verbe régulier, parce qu'ils exigent la connaissance de la conjugaison du verbe كَانَ, qui appartient à une des classes des verbes irréguliers. D'ailleurs, les grammairiens arabes n'envisagent point cette réunion de deux verbes qui concourent à déterminer les circonstances de temps comme des formes temporelles composées.

(1) Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 158 et suiv.

D'UN

PERSONNES	
	Masculin

3 ^e	كَتَبَ
2 ^e	كَتَبْتَ
1 ^{re}

3 ^e	اَكْتُبُ
2 ^e	
1 ^{re}	



TABLEAU DE LA CONJUGAISON

D'UN VERBE PRIMITIF TRILITÈRE RÉGULIER, A LA VOIX SUBJECTIVE

PERSONNES	SINGULIER			DUEL			PLURIEL		
	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin
PRÉTÉRIT									
3 ^e	كَتَبَ	كَتَبَتْ	كَتَبَا	كَتَبْتَا	كَتَبُوا	كَتَبْنَ
2 ^e	كَتَبْتَ	كَتَبْتِ	كَتَبْتُمَا	كَتَبْتُمْ	كَتَبْتُنَّ
1 ^{re}	كَتَبْتُ	كَتَبْنَا
AORISTE DU MODE INDICATIF (Futur d'Erpénus)									
3 ^e	يَكْتُبُ	تَكْتُبُ	يَكْتُبَانِ	تَكْتُبَانِ	يَكْتُبُونَ	يَكْتُبْنَ
2 ^e	تَكْتُبُ	تَكْتُبِينَ	تَكْتُبَانِ	تَكْتُبُونَ	تَكْتُبْنَ
1 ^{re}	أَكْتُبُ	نَكْتُبُ
AORISTE DU MODE SUBJONCTIF (Futur antithétique d'Erpénus)									
3 ^e	يَكْتُبْ	تَكْتُبْ	يَكْتُبَا	تَكْتُبَا	يَكْتُبُوا	يَكْتُبْنَ
2 ^e	تَكْتُبْ	تَكْتُبِي	تَكْتُبَا	تَكْتُبُوا	تَكْتُبْنَ
1 ^{re}	أَكْتُبْ	نَكْتُبْ
AORISTE DU MODE CONDITIONNEL (Futur apocopé d'Erpénus)									
3 ^e	يَكْتُبَ	تَكْتُبَ	يَكْتُبَا	تَكْتُبَا	يَكْتُبُوا	يَكْتُبْنَ
2 ^e	تَكْتُبَ	تَكْتُبِي	تَكْتُبَا	تَكْتُبُوا	تَكْتُبْنَ
1 ^{re}	أَكْتُبَ	نَكْتُبَ
AORISTE ÉNERGIQUE (Futur paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
3 ^e	يَكْتُبَنَّ	تَكْتُبَنَّ	يَكْتُبَانِ	تَكْتُبَانِ	يَكْتُبُونَ	يَكْتُبْنَ
2 ^e	تَكْتُبَنَّ	تَكْتُبِينَ	تَكْتُبَانِ	تَكْتُبُونَ	تَكْتُبْنَ
1 ^{re}	أَكْتُبَنَّ	نَكْتُبَنَّ
DEUXIÈME FORME									
3 ^e	يَكْتُبِنَّ	تَكْتُبِنَّ	Manquent			يَكْتُبِنَّ	Manque
2 ^e	تَكْتُبِنَّ	تَكْتُبِينَ	Manquent			تَكْتُبِنَّ	Manque
1 ^{re}	أَكْتُبِنَّ	Manquent			تَكْتُبِنَّ
MODE IMPÉRATIF									
2 ^e	اَكْتُبْ	اَكْتُبِي	اَكْتُبَا	اَكْتُبُوا	اَكْتُبْنَ
IMPÉRATIF ÉNERGIQUE (Impératif paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
2 ^e	اَكْتُبَنَّ	اَكْتُبِينَ	اَكْتُبَانِ	اَكْتُبُونَ	اَكْتُبْنَ
DEUXIÈME FORME									
2 ^e	اَكْتُبِنَّ	اَكْتُبِينَ	Manquent			اَكْتُبِنَّ	Manque

LIBRARY OF THE CONGRESS

PHOTODUPLICATION SERVICE

UNIVERSITY MICROFILMS INTERNATIONAL

300 NORTH ZEEB RD., ANN ARBOR, MI 48106

TEL: (313) 761-8700

TELETYPE: (313) 761-8782

FAX: (313) 761-8705

INTERNET: WWW.UMI.COM

U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1987

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

0-750-000-000

§ VI — DES NOMBRES

329. On distingue dans la langue arabe trois *nombres* عَدَدٌ, et cette distinction a lieu dans les verbes comme dans les noms, les adjectifs et les pronoms. Le *singulier* est nommé *المفرد* ou *الفرد*, le *duel* *المتنى* ou *التثنية*, et le *pluriel* *الجمع* ou *المكتر*.⁽¹⁾

§ VII — DES GENRES

330. Il y a en arabe trois *genres* *جنس*, et cette distinction de genres a lieu dans les verbes comme dans les noms, les adjectifs et les pronoms : ce sont le *masculin* *المذكر*, le *féminin* *المؤنث* et le *commun* *المستوى*.⁽²⁾

§ VIII — DES PERSONNES

331. Les verbes arabes ont la distinction des trois *personnes*, *شخص*. La première se nomme *نفس المتكلم* ou *نفس المتكلم* *celui qui parle*, la seconde *المخاطب* *celui à qui l'on adresse la parole*, et la troisième *الغائب* *celui qui est absent*. La première personne du pluriel, dans laquelle celui qui parle se réunit à d'autres, est nommée *نفس المتكلم مع الغير* *celui même qui parle, joint à d'autres*.⁽³⁾

§ IX — CONJUGAISON DE LA VOIX SUBJECTIVE D'UN VERBE PRIMITIF TRILITÈRE RÉGULIER

332. Le tableau que je joins ici présente le paradigme d'un

(1) Voyez, sur les nombres, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 122 et suiv.

(2) Voyez *ibid.*, sur les genres, p. 128 et suiv.

(3) Voyez *ibid.*, sur les personnes, p. 49 et suiv., et aussi p. 176 et suiv.

verbe trilitère primitif régulier; je vais offrir quelques observations tant sur la manière de former les modes, les temps, etc., que sur l'usage de ces diverses variations qui surviennent dans la forme du verbe.

OBSERVATIONS sur la manière de former les modes, les temps, etc., d'un verbe primitif trilitère régulier

333. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la manière dont se forment les personnes de chaque temps, non plus que sur les signes qui distinguent les nombres et les genres; l'étude du paradigme en donnera une connaissance plus parfaite que ne le feraient les détails dans lesquels nous pourrions entrer. Nous nous contenterons donc de présenter ici quelques observations.

334. Les personnes du prétérit se forment en ajoutant une ou plusieurs lettres après les radicales. Suivant le système des grammairiens arabes, il n'y a aucune personne du verbe qui ne renferme un *pronom ضمير*, exprimé ou sous-entendu, pronom qui est l'agent ou le sujet du verbe. Plusieurs des lettres ajoutées à la racine pour former les personnes sont donc considérées par eux comme des pronoms.

335. Le caractère essentiel de l'aoriste, c'est que toutes les personnes de ce temps sont formées par l'addition de l'une de ces quatre lettres ا, ت, ي et ن, avant les lettres radicales: ces quatre lettres sont comprises dans le mot technique *أَنْبِنٌ*.

On les nomme *الْأَرْبَعُ الزَّوَائِدُ* les quatre créments, ou *حُرُوفُ الْمَضَارِعَةِ* lettres formatives de l'aoriste. Ces lettres, dans le verbe primitif régulier, ont pour voyelle un *fatha*; quelques Arabes leur donnaient autrefois pour voyelle, dans certains cas, un *kesra*, et l'on en trouve des exemples dans les poètes.⁽¹⁾

(1) Dans le verbe *خَالَ* s'imaginer, il est d'usage de dire, à la première personne du singulier, *إِخَالٌ*, au lieu de *أَخَالٌ*. — Il paraît, par un passage de Bédhawi

336. L'impératif se forme de l'aoriste du mode conditionnel par la suppression des créments. Quand, à l'aoriste, la première radicale a un *djezma*, ce qui a toujours lieu dans le verbe primitif trilitère régulier, on ajoute avant cette lettre, pour former l'impératif, un *élif* mù nommé هَمْزَةُ الْأَمْرِ *hamza de l'impératif*.

337. Toutes les personnes du verbe qui se terminent par une lettre djezmée, venant à être suivies d'un mot qui commence par un *élif* d'union, la lettre djezmée prend une voyelle. Cette voyelle est toujours un *kesra*, excepté à la deuxième personne du masculin pluriel du prétérit, où elle est un *dhamma*.

Ex. : أَكْتُبِ الرِّسَالَةَ, لَمْ يَكْتُبِ السُّلْطَانُ *le sultan n'a pas écrit*, اَكْتُبِ الرِّسَالَةَ *écris la lettre*, لَوْ كَتَبْتُمُ الرِّسَالَةَ *si vous écriviez la lettre ?*

338. Lorsque la dernière lettre radicale d'un verbe est un ت, elle se confond par un *teschdid* avec le ت formatif de plusieurs personnes du prétérit. Ainsi l'on écrit ثَبَّتْ, ثَبَّتْ, ثَبَّتُمْ, etc., pour ثَبَّتَتْ, ثَبَّتْتِ, ثَبَّتْتُمْ et ثَبَّتْتُمْ.

339. Si la dernière radicale est un ث, on la conserve, mais on ne la prononce pas, ce que l'on indique par la suppression du *djezma*, et l'on double le ت formatif, sur lequel on place un *teschdid*. On écrit, par exemple, لَثَّتْ et لَثَّتْ pour لَثَّتَتْ et لَثَّتَتْ. La même chose a lieu si la dernière radicale est une des lettres د, ذ, ص, ط et ظ, comme عَبَّدَتْ pour عَبَّدَتْ et رَبَطَتْ pour رَبَطَتْ.

340. Si la dernière radicale du verbe est un ن, elle se con-

sur le verset 3 de la 42^e surate de l'Alcoran, à l'occasion du mot يَنْفِطِرْنَ, que, dans cette troisième personne du pluriel féminin de l'aoriste, quelques Arabes substituaient le ت au ي et qu'ils disaient نَفَعَلْنَ au lieu de يَفْعَلْنَ.

fond pareillement, au moyen d'un *teschdid*, avec le ن formatif de la première personne du pluriel du prétérit et avec celui qui forme la troisième personne du pluriel féminin du même temps. Exemples : كُنَّا, آمَنَّا, آمِنَ et كُنَّ, pour آمِنَنَّ, آمِنَنَّ et كُنَّ.

341. Tous les verbes trilitères, primitifs et réguliers, se conjuguent à la voix subjective, comme كَتَبَ, et leurs lettres, soit radicales, soit formatives des temps, des nombres, des genres et des personnes, sont affectées des mêmes voyelles ou signes orthographiques que celles de ce même verbe, à l'exception de la seconde lettre radicale, qui peut recevoir les trois voyelles, et, à cet égard, voici ce qu'il faut observer.

342. La seconde lettre radicale des verbes trilitères a ordinairement pour voyelle un *fatha*, lorsque ces verbes sont actifs, soit qu'ils soient relatifs ou absolus, transitifs ou intransitifs, comme نَصَرَ *secourir*, جَلَسَ et قَعَدَ *être assis*, ضَرَبَ *frapper*.

343. Un assez grand nombre de verbes ont pour voyelle de la seconde radicale un *kesra*. Les verbes de cette classe sont ordinairement neutres, comme فَرِحَ *être joyeux*, حَزِنَ *être triste*, مَرَضَ *être malade*. Quelques-uns cependant sont actifs et transitifs, comme عَمِلَ *faire*, ou intransitifs, comme عَلِمَ *savoir*.

344. Un grand nombre de verbes neutres ont pour voyelle de la seconde radicale un *dhamma*, comme حَسُنَ *être beau*, قَبِيحَ *être laid*, au moral comme au physique.

345. Plusieurs verbes peuvent prendre les trois voyelles ou deux seulement, mais alors leur signification varie suivant la voyelle dont la deuxième radicale est affectée. Ainsi حَزِنَ signifie *être triste* et حَزَنَ *attrister*; عَمَرَ *bâtir, peupler, cultiver*, عَمِرَ *vivre longtemps*, عُمِرَ *être cultivé, habité*; قَنِعَ *demander humblement un secours, quelque petit qu'il soit*, قَنِعَ *être content de ce qu'on a*; فَجَعَ *fendre, diviser*, فَجِعَ *être fendu*; رَفَعَ *élever*, رَفِعَ *être noble*, رَفِعَ *être doué d'une voix haute*; أَكَلَ *manger*,

أَكَلَ être mangé de la rouille; كَثُرَ être nombreux, كَثَرَ surpasser quelque chose en nombre; صَغُرَ être petit de dimension, صَغِرَ être vil, estimé à peu de valeur; صَغُرَ être plus jeune qu'un autre, le surpasser en jeunesse. Cette variété dans la forme du verbe primitif trilitère se nomme *صُورَةٌ* figure.

346. On peut donc regarder le *kesra* ou le *dhamma* de la deuxième radicale comme le signe ordinaire des verbes neutres, avec cette distinction que le *dhamma* indique communément une qualité constante, naturelle et habituelle, et le *kesra* une manière d'être accidentelle (n° 320) ou une signification métaphorique; il y a cependant des verbes qui conservent la même signification avec différentes voyelles. Ainsi, فَرَدَ, فَرِدَ et فَرُدَ signifient également *être unique, impair*.

347. La seconde lettre radicale, quelle que soit sa voyelle à la troisième personne du singulier masculin du prétérit, la conserve dans toutes les inflexions de ce temps.

348. Lorsque la deuxième lettre radicale a pour voyelle au prétérit un *fatha*, cette voyelle se change ordinairement à l'aoriste en un *dhamma* ou en un *kesra*, comme كَتَبَ écrire, aoriste يَكْتُبُ; جَلَسَ s'asseoir, aoriste يَجْلِسُ. Il faut en excepter les verbes dont la deuxième ou la troisième radicale est une des lettres gutturales ا, ح, خ, ع, غ et ه, car, dans ce cas, le *fatha* du prétérit demeure ordinairement à l'aoriste, comme فَعَلَ faire, aoriste يَفْعَلُ; قَطَعَ couper, aoriste يَقْطَعُ.

349. Si la deuxième radicale a pour voyelle au prétérit un *kesra*, on lui substitue, à l'aoriste, un *fatha*, comme عَلِمَ savoir, aoriste يَعْلَمُ. Quelques verbes cependant, en très petit nombre, conservent le *kesra* à l'aoriste, comme حَسِبَ, aoriste يَحْسِبُ.

350. Si la deuxième radicale a pour voyelle au prétérit un *dhamma*, elle le conserve à l'aoriste, comme حَسُنَ être beau, aoriste يَحْسُنُ.

351. Le verbe primitif trilitère peut donc suivre dans sa conjugaison l'un de ces six paradigmes, ou, comme les appellent les grammairiens arabes, أَبْوَابٍ *portes* : 1° فَعَلَ, aoriste يَفْعَلُ; 2° فَعَلَ, aoriste يَفْعَلُ; 3° فَعَلَ, aoriste يَفْعَلُ; 4° فَعَلَ, aoriste يَفْعَلُ; 5° فَعَلَ, aoriste يَفْعَلُ; 6° فَعَلَ, aoriste يَفْعَلُ. Les trois premières formes sont les plus usitées; on les nomme دَعَائِمُ الْأَبْوَابِ, c'est-à-dire *portes principales*, à la lettre, *étais des portes*.

Il faut observer que, toutes les fois que le verbe primitif régulier exprime l'idée de *supériorité* مُغَالَبَةٌ (n° 309), il suit constamment le paradigme فَعَلَ, aoriste يَفْعَلُ.

352. Quelle que soit la voyelle de la seconde lettre radicale à la troisième personne du singulier masculin de l'aoriste, elle se conserve dans toutes les inflexions de ce temps.

353. A l'impératif, la deuxième lettre radicale a toujours la même voyelle qu'à l'aoriste. Si cette voyelle est un *fatha* ou un *kesra*, l'*élif* caractéristique de l'impératif aura pour voyelle un *kesra*, comme اجْلِسْ *assieds-toi*, اَعْلَمْ *sache*, de يَجْلِسُ et يَعْلَمُ; si la seconde radicale a pour voyelle un *dhamma*, l'*élif* prend aussi pour voyelle un *dhamma*, comme اَكْتُبْ *écris*, اَتَعَدَّ *assieds-toi*, de يَكْتُبُ et يَقْعُدُ. (1)

354. Le pluriel féminin de la forme énergique de l'aoriste et de l'impératif présente une singularité qui mérite d'être

(1) Erpénus affirme que l'*élif* d'union qui caractérise l'impératif dans le verbe trilitère régulier disparaît quelquefois après les conjonctions و et ف. Cela pourrait être et rentrerait dans ce qui a été dit précédemment (n° 431) de la suppression permise de l'*élif* hamzé. Je ne trouve pourtant rien de semblable dans le *Liber Tasriphi*, ni dans les grammaires de Guadagnuoli, Martellotto, M. Lumsden et autres, qui ont suivi les grammairiens arabes. M. Fræhn (*de Numer. Bulgar. forte antiquissimo*, p. 29) croit que cette observation est bien fondée; mais il n'en cite qu'un seul exemple tiré d'Elmacin et qui, selon toute apparence, n'est qu'une erreur de copiste ou une faute typographique.

remarquée, c'est qu'on y trouve, contre la règle ordinaire (n°101), une lettre de prolongation suivie d'une lettre djezmée, car *يَكْتُبَانِ* est la même chose que *يَكْتُبَانِ*. C'est une exception à cette règle, exception qu'il faut ajouter à celle qu'on a donnée précédemment (n° 183).

355. On substitue quelquefois à l'impératif des verbes trilitères un mot qui ne peut ni se décliner ni se conjuguer et qui est de la forme *فَعَالٍ* ou *فِعَالٍ*. Ainsi, de *نَزَلَ* descendre, se forme *نَزَالٍ* ou *نَزَالٍ* descends.

356. L'aoriste est, comme on le voit dans le paradigme, le seul temps qui admette des variations pour indiquer différents modes, et ces variations ne tombent que sur les inflexions finales. Les Arabes considèrent ces variations dans les inflexions finales de l'aoriste comme des *cas*, et c'est là une des raisons pour lesquelles ils assimilent l'aoriste aux noms et le nomment *مُضَارِعٌ* semblable. Ce que je nomme *aoriste de l'indicatif*, ils le nomment *رَفْعٌ* ou *مَرْفُوعٌ*, ou encore *أَلْبَابِ الْأَوَّلِ* *aoriste de la première classe*; l'aoriste du subjonctif est nommé par eux *نَصْبٌ* ou *مَنْصُوبٌ*, et celui du mode conditionnel *جَزْمٌ* ou *مُجْزُومٌ*. Les mots *رَفْعٌ* et *مَرْفُوعٌ*, qui, quand il s'agit des noms, répondent à ce que nous appelons *le nominatif*, signifient *prononcé avec un dhamma pour voyelle finale*; *نَصْبٌ* et *مَنْصُوبٌ* signifient *prononcé avec un fatha pour voyelle finale*, et, dans les noms, ces dénominations répondent à ce que nous appelons *l'accusatif*; quant aux mots *جَزْمٌ* et *مُجْزُومٌ*, ils signifient que la dernière consonne est *sans voyelle et est affectée du djezma*.

En ce qui concerne la forme énergique de l'aoriste et de l'impératif, les grammairiens arabes l'appellent *noun d'énergie* *نُونُ التَّأْكِيدِ*. La première forme se distingue par le surnom de *ثَقِيلَةٌ* pesante; la seconde est nommée *خَفِيفَةٌ* légère.

357. Quelquefois on substitue au ن de la seconde forme

énergique la voyelle nasale *أ* : ainsi l'on trouve dans l'Alcoran :

لِيَكُونَنَّ — لِيَكُونَا
لِنَسْفَعَنَّ — لِنَسْفَعَا

OBSERVATIONS sur l'usage des différents temps et sur celui des modes de l'aoriste

358. Les Arabes, n'ayant, à proprement parler, que deux temps dans leurs verbes, le prétérit et l'aoriste, parviennent cependant à distinguer toutes les nuances de passé, de présent défini et indéfini et de futur qu'il est nécessaire d'exprimer dans le langage. Il est donc d'une grande importance de remarquer les moyens qu'ils employent pour parvenir à ce but. Mais c'est, je crois, de toutes les parties de la grammaire arabe celle qu'il est le plus difficile de réduire à un système de règles fixes et déterminées, et en même temps celle dont, à ma connaissance du moins, les grammairiens se sont le moins occupés. Je vais essayer de présenter, sous une forme synthétique, le résultat des mes observations et de mes réflexions.

359. Lorsqu'il s'agit d'exprimer le présent, on n'emploie ordinairement, en arabe, aucun verbe à une forme temporelle. On se contente d'exprimer le sujet et l'attribut; le seul rapprochement de ces deux termes, leur position respective et les inflexions ou cas dont on fait usage, comme on le verra dans la syntaxe, suffisent pour exprimer l'idée de l'existence. On dit donc : *الله أكبر* Dieu [est] plus grand; *الله المستعان* Dieu [est] celui dont on implore l'assistance; *نحن عصابة* nous [sommes] une troupe.

360. Le présent s'exprime aussi par l'aoriste, comme nous le dirons plus loin.

361. Le prétérit, de sa nature, indique un temps passé. Ex.:

أذْكُرُوا نِعْمَتِي الَّتِي أَنْعَمْتُ عَلَيْكُمْ وَأَنِّي فَضَّلْتُكُمْ عَلَى الْعَالَمِينَ

Souvenez-vous de mes bienfaits que j'ai répandus sur vous, et [souvenez-vous] que je vous ai rendus supérieurs aux autres hommes.

Il faut donc le rendre par un temps passé, toutes les fois que sa valeur n'est pas changée par quelque une des circonstances dont nous parlerons dans la suite. (1)

362. Quand le prétérit est précédé de la particule *قَدْ* déjà, il signifie toujours un temps passé. Exemples :

قَدْ ذَكَرْنَا وَزَارَةَ جَدِّهِمْ خَالِدِ بْنِ بَرْمَكٍ فِي أَيَّامِ الْمَنْصُورِ وَنَذَكُرُ
هَاهُنَا وَزَارَةَ الْبَاقِينَ

Nous avons déjà raconté l'histoire du vizirat de Khalid, fils de Barmec, leur aïeul, en parlant de l'époque du règne de Mansour; et maintenant nous allons tracer celle du vizirat des autres personnes de la même famille.

363. Le verbe, au prétérit, après l'adverbe conjonctif de temps *لَمَّا* lorsque, doit toujours être traduit par le passé; et si plusieurs propositions dont les verbes sont au prétérit se trouvent jointes par cette particule, le verbe qui suit, ou les verbes qui sont dans la dépendance immédiate de *لَمَّا*, doivent être rendus par le prétérit relatif antérieur. Exemple :

فَلَمَّا أَظَلَّ بِفَرَضِهِ وَنَقْلِهِ وَأَجْلَبَ بِخَيْلِهِ وَرَجَلِهِ آتَبَعَتْ السَّنَةُ بِلْبَسِ
الْجَدِيدِ وَبَرَزَتْ مَعَهُ مَنْ بَرَزَ لِلتَّعْيِيدِ

Et lorsque ce jour fut arrivé avec ses rites obligatoires et

(1) Cette grammaire étant rédigée en français, je suis obligé d'établir le parallèle entre les formes temporelles de la langue arabe et celles de la langue française. Mais le lecteur doit ne pas perdre de vue que ces dernières sont souvent en contradiction avec la logique, par exemple quand nous employons le présent pour le futur, ou l'imparfait de l'indicatif pour le mode suppositif, en disant : *Si je suis en vie dans dix ans, je me retirerai à la campagne; si j'étais à Rome l'année prochaine, j'irais passer l'hiver à Naples.*

surrogatoires, et qu'il eut amené avec lui sa cavalerie et son infanterie, je me conformai à la tradition en prenant des habits neufs et je sortis avec ceux qui sortirent pour célébrer la fête.

364. La même chose aurait lieu avec *حِينَ* et autres mots synonymes de *لَمَّا*, à l'exclusion des particules conjonctives de temps qui sont consacrées au futur et dont nous parlerons par la suite. L'exemple suivant s'applique à cette règle et aux précédentes :

وَحِينَ التَّمَّ جَمْعُ الْمُصَلِّيِّ وَانْتَضَمَ وَأَخَذَ الرَّحَامُ بِالْكَظْمِ طَلَعَ شَيْخٌ فِي
شَمَلَتَيْنِ مُعْجُوبِ الْمُقَلَّتَيْنِ وَقَدْ اعْتَصَدَ شِبْهَ الْمُخْلَاةِ وَاسْتَقَادَ لِعُجُوزِ
كَالسَّعْلَةِ فَوْقَ وَقْفَةٍ مُتَهَابَةٍ وَحَيًّا تَحِيَّةَ خَافِتٍ فَلَمَّا فَرَغَ مِنْ دُعَائِهِ
أَجَالَ خَمْسَهُ فِي وَعَائِهِ فَأَبْرَزَ مِنْهُ رِقَاعًا قَدْ كُتِبْنَ بِالْوَانِ الْأَصْبَاغِ فِي
أَوَانِ الْفِرَاغِ

Lorsque l'assemblée du lieu de la prière se fut réunie et se fut mise en ordre et que la foule eut commencé à intercepter la circulation, il parut un vieillard vêtu d'un double manteau et dont les deux prunelles étaient cachées à la vue. Il avait mis sous son bras une espèce de sacoche et il avait pris, pour le conduire, une vieille femme semblable à une ogresse. Ensuite il s'arrêta, comme un homme prêt à rendre l'âme, et il salua l'assemblée à voix basse; puis, quand il eut terminé ses vœux, il enfonça la main dans son sac et il en tira des papiers qui avaient été écrits, avec des encres de diverses couleurs, à des heures de loisir.

365. On emploie très fréquemment le prétérit pour exprimer avec plus d'énergie le présent, ou même le futur prochain, car les événements passés ne pouvant éprouver aucun changement, il semble qu'en s'exprimant par le prétérit on se met dans l'impuissance de revenir sur sa parole. En voici des exemples.

Un personnage nommé Abd al Mélic, fils de Salih, était venu trouver Djafar le Barmékide et le prier de lui obtenir du khalife une somme d'argent pour payer ses dettes, un gouverne-

ment de province pour son fils, et enfin, la main d'une des filles du khalife pour ce même fils. Djafar lui répondit :

قَدْ قَضَى اللَّهُ هَذِهِ أَحْوَاجَ الثَّلَاثِ أَمَّا الْمَالُ فَفِي هَذِهِ السَّاعَةِ يُحْمَلُ
إِلَى مَنْزِلِكَ وَأَمَّا الْوِلَايَةُ فَقَدْ وَلَّيْتُ ابْنَكَ مِصْرَ وَأَمَّا الزَّوْجُ فَقَدْ
زَوَّجْتُهُ فُلَانَةَ ابْنَةَ مَوْلَانَا أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ

Déjà Dieu a terminé ces trois affaires; quant à la somme d'argent, en ce moment même on la porte à votre demeure; pour ce qui est du gouvernement, j'ai déjà donné à votre fils celui de l'Égypte; enfin, pour le mariage, je lui ai fait épouser une telle, fille de notre seigneur l'émir des croyants.

Autres exemples :

فَإِنْ أَعْرَضُوا فَقُلْ أَنْذَرْتُكُمْ صَاعِقَةً مِثْلَ صَاعِقَةِ عَادٍ وَثَمُودَ

Si donc ils se détournent, dis-leur : Je vous ai annoncé (c'est-à-dire je vous annonce) un ouragan semblable à celui qui a fait périr Ad et Thémoud.

فَأَعْطِنَا الْأَمَانَ عَلَى خُلَّتَيْنِ إِمَّا أَنْكَ قَبَلْتَ مَا أَيْنَاكَ بِهِ وَإِمَّا سَتَرْتَ
وَأَمْسَكْتَ عَنْ أَذَانَا حَتَّى نَخْرُجَ مِنْ بِلَادِكَ

Donne-nous l'assurance que tu consens à l'une des deux conditions suivantes : ou que tu as accepté (c'est-à-dire que tu accepteras) ce que nous sommes venus te proposer, ou bien que tu l'as tenu secret (c'est-à-dire que tu le tiendras secret) et que tu t'es abstenu (c'est-à-dire que tu t'abstiendras) de nous faire aucun mal, jusqu'à ce que nous soyons sortis de ton pays.

Cette règle est d'une application très fréquente. ⁽¹⁾

(1) Les commentateurs de l'*Alfiyya* n'ont pas manqué de faire observer qu'Ebn Malec commence cet ouvrage en disant : قَالَ مُحَمَّدُ بْنُ مَالِكٍ *dixit Mohammed, filius Maleki*, au lieu qu'il aurait dû dire يَقُولُ *dicit*, et voici ce que dit à ce sujet un des commentateurs : « Le verbe قَالَ matériellement est un passé,

surrogatoires, et qu'il eut amené avec lui sa cavalerie et son infanterie, je me conformai à la tradition en prenant des habits neufs et je sortis avec ceux qui sortirent pour célébrer la fête.

364. La même chose aurait lieu avec *حِينَ* et autres mots synonymes de *لَمَّا*, à l'exclusion des particules conjonctives de temps qui sont consacrées au futur et dont nous parlerons par la suite. L'exemple suivant s'applique à cette règle et aux précédentes :

وَحِينَ التَّامِ جَمْعُ الْمُصَلِّيِّ وَانْتِظَمَ وَأَخَذَ الزَّحَامُ بِالْكَظْمِ طَلَعَ شَيْخٌ فِي
شَمَلَتَيْنِ مَعْجُوبُ الْمُقْلَتَيْنِ وَقَدْ آعْتَصَدَ شِبْهَ الْمِخْلَاطِ وَاسْتَقَادَ لِعُجُوزِ
كَالسَّعْلَةِ فَوْقَ وَقْفَةٍ مُتَهَابَةٍ وَحَيًّا نَحِيَّةً خَافِتٍ فَلَمَّا فَرَعَ مِنْ دُعَائِهِ
أَجَالَ خَمْسَهُ فِي وَعَائِهِ فَأَبْرَزَ مِنْهُ رِقَاعًا قَدْ كُتِبْنَ بِالْوَانِ الْأَصْبَاغِ فِي
أَوَانِ الْفَرَاغِ

Lorsque l'assemblée du lieu de la prière se fut réunie et se fut mise en ordre et que la foule eut commencé à intercepter la circulation, il parut un vieillard vêtu d'un double manteau et dont les deux prunelles étaient cachées à la vue. Il avait mis sous son bras une espèce de sacoche et il avait pris, pour le conduire, une vieille femme semblable à une ogresse. Ensuite il s'arrêta, comme un homme prêt à rendre l'âme, et il salua l'assemblée à voix basse; puis, quand il eut terminé ses vœux, il enfonça la main dans son sac et il en tira des papiers qui avaient été écrits, avec des encres de diverses couleurs, à des heures de loisir.

365. On emploie très fréquemment le prétérit pour exprimer avec plus d'énergie le présent, ou même le futur prochain, car les événements passés ne pouvant éprouver aucun changement, il semble qu'en s'exprimant par le prétérit on se met dans l'impuissance de revenir sur sa parole. En voici des exemples.

Un personnage nommé Abd al Mélic, fils de Salih, était venu trouver Djafar le Barmékide et le prier de lui obtenir du khalife une somme d'argent pour payer ses dettes, un gouverne-

ment de province pour son fils, et enfin, la main d'une des filles du khalife pour ce même fils. Djafar lui répondit :

قَدْ قَضَى اللَّهُ هَذِهِ أَحْوَابِجِ الثَّلَاثِ أَمَّا الْمَالُ فَفِي هَذِهِ السَّاعَةِ يُحْمَلُ
إِلَى مَنْزِلِكَ وَأَمَّا الْوِلَايَةُ فَقَدْ وَلَّيْتُ أَبْنَكَ مِصْرَ وَأَمَّا الزَّوْجُ فَقَدْ
زَوَّجْتُهُ فُلَانَةَ ابْنَةَ مَوْلَانَا أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ

Déjà Dieu a terminé ces trois affaires; quant à la somme d'argent, en ce moment même on la porte à votre demeure; pour ce qui est du gouvernement, j'ai déjà donné à votre fils celui de l'Egypte; enfin, pour le mariage, je lui ai fait épouser une telle, fille de notre seigneur l'émir des croyants.

Autres exemples :

فَإِنْ أَعْرَضُوا فَقُلْ أُنذَرْتُكُمْ صَاعِقَةً مِثْلَ صَاعِقَةِ عَادٍ وَثَمُودَ

Si donc ils se détournent, dis-leur : Je vous ai annoncé (c'est-à-dire je vous annonce) un ouragan semblable à celui qui a fait périr Ad et Thémoud.

فَاعْطِنَا الْأَمَانَ عَلَى خُلَّتَيْنِ إِمَّا أَنْكَ قَبَلْتَ مَا أَيْنَاكَ بِهِ وَإِمَّا سَتَرْتَ
وَأَمْسَكْتَ عَنَّا حَتَّى نَخْرُجَ مِنْ بِلَادِكَ

Donne-nous l'assurance que tu consens à l'une des deux conditions suivantes : ou que tu as accepté (c'est-à-dire que tu accepteras) ce que nous sommes venus te proposer, ou bien que tu l'as tenu secret (c'est-à-dire que tu le tiendras secret) et que tu t'es abstenu (c'est-à-dire que tu t'abstiendras) de nous faire aucun mal, jusqu'à ce que nous soyons sortis de ton pays.

Cette règle est d'une application très fréquente. (1)

(1) Les commentateurs de l'*Alfiyya* n'ont pas manqué de faire observer qu'Ebn Malec commence cet ouvrage en disant : قَالَ مُحَمَّدُ بْنُ مَالِكٍ *dixit Mohammed, filius Maleki*, au lieu qu'il aurait dû dire يَقُولُ *dicit*, et voici ce que dit à ce sujet un des commentateurs : « Le verbe قَالَ matériellement est un passé,

366. Le prétérit antérieur ou plus-que-parfait s'exprime par le prétérit du verbe **كَانَ** joint au prétérit d'un autre verbe, et si, entre plusieurs prétérits antérieurs, il y en a auxquels on veuille donner une signification relative d'antériorité, on le fait en plaçant la particule **قَدْ** entre le verbe **كَانَ** et l'autre verbe. Exemple :

وَمَاتَ الرَّشِيدُ بِطُوسٍ وَكَانَ خَرَجَ إِلَى خُرَاسَانَ لِجَاهِدِ رَافِعِ بْنِ الْلَيْثِ
وَكَانَ هَذَا الرَّافِعُ قَدْ خَرَجَ وَخَلَعَ الطَّاعَةَ وَتَغَلَّبَ عَلَى سَمَرْقَنْدَ فَخَرَجَ
الرَّشِيدُ بِنَفْسِهِ إِلَيْهِ فَمَاتَ بِطُوسٍ

Raschid mourut à Tous ; il était allé dans le Khorasan pour combattre Rafi, fils de Leïth ; car ce Rafi s'était précédemment révolté, avait secoué le joug de l'obéissance et s'était emparé de Samarcande. Raschid marcha donc en personne contre lui et mourut à Tous.

Observez que, dans cet exemple, les verbes **خَلَعَ** et **تَغَلَّبَ**, au prétérit, sont changés en plus-que-parfaits, aussi bien que le verbe **خَرَجَ** qui suit immédiatement le verbe **كَانَ**. La particule **ف**, dans ces mots **فَخَرَجَ الرَّشِيدُ**, est ce qui interrompt et fait cesser l'influence de **كَانَ** et de **قَدْ**.

mais pour le sens c'est un futur. L'emploi du prétérit pour le futur est très commun dans le style des Arabes. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran : *L'ordre de Dieu est arrivé, n'en hâtez point par vos vœux l'arrivée.* »

قَالَ فِعْلٌ مَاضٍ لَفْظًا وَهُوَ بِمَعْنَى الْمُسْتَقْبَلِ وَوَضَعَ الْمَاضِيَ مَوْضِعَ الْمُسْتَقْبَلِ
وَأَرَادَ فِي كَلَامِ الْعَرَبِ كَقَوْلِهِ تَعَالَى أَنِّي أَمْرُ اللَّهِ فَلَا تَسْتَعْجِلُوهُ

Rien n'est effectivement plus fréquent dans l'Alcoran, quand il s'agit de la résurrection, du jugement dernier, du bonheur des élus et de la punition des réprouvés ; mais c'est ici plutôt une figure de rhétorique, une prosopopée, qu'un usage grammatical fondé sur les principes de la langue. On peut consulter là-

dessus l'*Abrégé de rhétorique* intitulé **مُخْتَصَرُ الْمَعَانِي**, imprimé à Calcutta, p. 173 et suiv.

367. Si, avant la particule **قَدْ** placée devant un verbe au prétérit, il y a un autre verbe à ce même temps, il n'est pas nécessaire d'exprimer le verbe **كَانَ** pour donner au second verbe la valeur du plus-que-parfait. Exemples :

أَزْمَعْتُ الشُّخُوصَ مِنْ بَرْقَعِيدٍ وَقَدْ شَمْتُ بَرْقَ عِيدٍ

Je formai le dessein de partir de Barkaïd, et déjà j'avais observé les éclairs (c'est-à-dire les signes avant-coureurs) de la solennité.

Les mots **قَدْ شَمْتُ** valent autant, en vertu du prétérit **أَزْمَعْتُ**, que si l'auteur eût dit : **كُنْتُ قَدْ شَمْتُ**.

بَكَرَ إِلَى الْفَضْلِ فَوَجَدَهُ قَدْ بَكَرَ إِلَى دَارِ الرَّشِيدِ

Il alla de bonne heure chez Fadhl et il trouva que celui-ci était déjà allé de grand matin au palais de Raschid.

368. Le prétérit du verbe **كَانَ** étant placé devant l'adverbe conjonctif de temps **لَمَّا**, tous les prétérits qui suivent la particule prennent la valeur du plus-que-parfait, avec un degré d'antériorité pour celui ou ceux qui dépendent de **لَمَّا**. Exemple :

كَانَ لَمَّا بَلَغَ صَلاَحَ الدِّينِ خَبَرَ الْعَدُوَّ وَقَصَدَهُ عَكَا جَمَعَ الْأَمْرَاءَ

Lorsque Salah Eddine avait eu appris la nouvelle de la marche de l'ennemi vers Acca, il avait rassemblé les émirs.

369. La particule **لَوْ** *si*, exprimant une supposition et formant un lien entre deux propositions corrélatives, donne aux verbes qui la suivent, pourvu qu'ils soient au prétérit, le sens du prétérit antérieur ou plus-que-parfait du mode suppositif. Je dois observer que je distingue les propositions suppositives des propositions conditionnelles, en ce que la condition énoncée par les premières est toujours censée ne devoir pas se réaliser, ce qui n'a pas lieu dans les propositions conditionnelles. Si l'on dit à un homme : *Si tu étais équitable, tu satisferais tes créanciers*; ou : *Si tu avais été homme d'honneur, tu au-*

rais commencé par payer tes dettes, on fait entendre qu'on doute fortement de sa probité, idée qui ne se présenterait à l'esprit de personne si l'on s'exprimait ainsi : Si tu es équitable, tu satisferas tes créanciers.

Dans le cas dont il s'agit ici, le premier verbe doit être rendu en français par le plus-que-parfait de l'indicatif, et le second par le plus-que-parfait du subjonctif, ou, pour parler plus exactement, du mode suppositif.

Exemples des verbes au prétérit, dépendants de **لَوْ** :

لَوْ شَاءَ رَبُّكَ لَجَعَلَ النَّاسَ أُمَّةً وَاحِدَةً

Si ton Seigneur l'avait voulu, il aurait fait de tous les hommes un seul peuple.

لَوْ هَدَانَا اللَّهُ لَهَدَيْنَاكُمْ

Si Dieu nous eût dirigés, certainement nous vous aurions dirigés.

لَوْ كُنْتُ مِنْ مَازِنٍ لَمْ تَسْتَبِحْ إِبِلِي

بَنُو لَقِيْطَةَ مِنْ ذَهْلِ بْنِ شَيْبَانَ

Si j'avais été de la famille de Mazin, les enfants de Lakita, qui descendent de Dhohl, fils de Scheïban, n'auraient pas pillé mes chameaux.

Il faut observer, dans ce dernier exemple, que le verbe **تَسْتَبِحْ**, quoiqu'il soit à l'aoriste, représente un prétérit, parce qu'il est sous l'influence de la particule négative **لَمْ**, comme on le verra par la suite.

370. Avec la particule composée **لَوْلَا** *si... ne*, le verbe de la première des deux propositions corrélatives est souvent sous-entendu, ce qui ne change rien à la valeur du second verbe.

Exemple :

لَوْلَا عَلِيٌّ لَهَلَكَ عَمْرُ

-Si non (c'est-à-dire si ce n'eût été Ali), certes Omar aurait péri.

لَوْلَا فَضَّلَ اللَّهُ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتَهُ لَكُنْتُمْ مِنَ الْخَاسِرِينَ

Si non (c'est-à-dire si ce n'eût été) la bonté de Dieu envers vous et sa miséricorde, certes vous auriez été du nombre des malheureux.

371. On peut ajouter la particule **أَنَّ** après **لَوْ**, ce qui a lieu quand le verbe ne suit pas immédiatement la particule **لَوْ**; mais cela ne change rien au sens des verbes. Exemple :

وَلَوْ أَنَّ أَهْلَ الْقُرَىٰ آمَنُوا وَاتَّقَوْا لَفَتَحْنَا عَلَيْهِم بَرَكَاتٍ مِّنَ السَّمَاءِ
وَالْأَرْضِ وَلَكِن كَذَّبُوا فَأَخَذْنَاهُم بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ

Si les habitants de ces villes avaient cru et avaient eu la crainte (de Dieu), certes nous aurions répandu sur eux des bénédictions du ciel et de la terre; mais ils ont traité [nos paroles] de mensonges, et nous les avons châtiés à cause des actions qu'ils faisaient.

372. Quelquefois aussi on interpose le prétérit du verbe **كَانَ** entre la particule **لَوْ** et le verbe qui en dépend immédiatement, et même on répète le verbe **كَانَ** avant le verbe de la seconde proposition corrélatrice; la valeur temporelle des verbes des deux propositions reste toujours celle du passé, et elle n'en est que plus déterminée à la signification du prétérit antérieur suppositif. Exemples :

لَوْ كَانُوا عَرَفُوهَا لَمَا كَانُوا صَلَبُوا رَبَّ الْكَرْبَدِ

S'ils l'eussent connue (cette science), certes ils n'auraient pas crucifié le Dieu de gloire.

لَوْ كُنْتُ عَلِمْتُ ذَلِكَ لَضَرَبْتُكَ

Si j'avais su cela, certes je t'aurais frappé.

373. Si, après **لَوْ**, le verbe de la première proposition est à l'aoriste et celui de la seconde au prétérit, les verbes prennent la valeur du présent, ou plutôt du futur, en conservant toujours l'idée de supposition. Dans ce cas, le premier verbe doit

être rendu en français par l'imparfait de l'indicatif et le second par celui du subjonctif, ou plutôt par le suppositif.

لَوْ يَمَسُّ الْبَخِيلُ رَاحَةَ يَحْيَى لَسَخَتْ نَفْسُهُ بِبَدْلِ النَّوَالِ

Si un avare touchait la paume de la main de Yahya, certes son âme deviendrait généreuse pour répandre des dons.

وَلَوْ تَلَّتْقَى أَصْدَاؤُنَا بَعْدَ مَوْتِنَا

وَمِنْ دُونَ رَمْسَيْنَا مِنَ الْأَرْضِ سَبَابُ

لَظَلَّ صَدَى صَوْنِي وَإِنْ كُنْتُ رَمَّةً

لِصَوْتِ صَدَى لَيْلَى يَهْشُ وَيُطْرَبُ

Si, après notre mort, les échos de nos voix se rencontreraient, quoiqu'une vaste solitude séparât nos deux sépultures, certes l'écho de ma voix, bien que mon corps fût déjà réduit en cendres, tressaillerait et bondirait de plaisir au son de la voix de Léïla.

أَوْلَمْ يَهْدِ الَّذِينَ يَرِثُونَ الْأَرْضَ مِنْ بَعْدِ أَهْلِهَا أَنْ لَوْ نَشَاءُ أَصْبَنَاهُمْ
بِذُنُوبِهِمْ

N'est-ce donc pas une chose suffisante pour diriger ceux qui possèdent la terre, après ses anciens habitants [que nous avons exterminés, de savoir] que, si nous voulions, nous les châtierions à cause de leurs péchés!

374. La même chose arrive souvent, quoique les deux verbes des propositions corrélatives soient au prétérit. Exemples :

وَلْيَخْشَ الَّذِينَ لَوْ تَرَكَوْا مِنْ خَلْفِهِمْ ذُرِّيَّةً ضِعَافًا خَافُوا عَلَيْهِمْ

Que ceux-là donc soient saisis de frayeur qui, s'ils laissaient après eux des enfants faibles, craindraient pour eux.

وَلَوْ أَنَّ لَيْلَى الْأَخِيلِيَّةَ سَلَّمَتْ عَلَى وَدُونِي جَنْدَلٌ وَصَفَائِحُ
لَسَلَّمْتُ تَسْلِيمَ الْبِشَاشَةِ أَوْ زَقَى إِلَيْهَا صَدَى مِنْ جَانِبِ الْقَبْرِ صَائِحُ

Si, lorsque mon corps reposera dans la tombe sous les pierres

dont il sera couvert, Lèïla Akhyaliyya me saluait, certes, ou je lui rendrais le salut avec des transports de joie, ou une chouette, sortant de ma tombe, se porterait vers Lèïla, en poussant de grands cris.

يَا أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ إِنْ فَعَلْتَ حَمَلْتَ النَّاسَ عَلَى نَكْثِ الْإِيمَانِ وَلَوْ
تَرَكْتَ أَخَاكَ هَارُونَ عَلَى وِلَايَةِ الْعَهْدِ ثُمَّ بَايَعْتَ لِجَعْفَرٍ بَعْدَهُ كَانَ
ذَلِكَ أَوْكَدَ فِي بَيْعَتِهِ

Prince des fidèles, si vous agissez ainsi, vous porterez les hommes à enfreindre leurs serments; si, au contraire, vous laissez votre frère Haroun en possession du droit de succession au trône, et si vous faisiez reconnaître Djafar pour successeur après Haroun, ce serait un moyen plus solide d'assurer votre disposition en faveur de Djafar. (1)

Dans ces trois exemples, auxquels je me borne, il est certain que les verbes qui sont sous la dépendance de la particule, quoique tous au prétérit, ne doivent point être rendus par le passé, et qu'on ne peut supposer que le sens soit : Ceux... qui, s'ils avaient laissé... auraient craint, etc.; Si Lèïla m'avait salué... je lui aurais rendu le salut... ou une chouette... se serait portée, etc.; Si vous aviez laissé votre frère... et si vous aviez fait reconnaître Djafar... ç'aurait été un moyen plus solide, etc.

375. L'influence de la particule *لَوْ* reste la même, si cette particule, au lieu d'être placée à la tête des deux propositions corrélatives, se trouve entre les deux propositions. C'est ainsi

(1) Cet exemple est propre à faire ressortir la nuance délicate qui distingue la condition de la supposition. Le khalife avait formé le projet de destituer son frère et de lui substituer son propre fils; le vizir, en exprimant cela, se sert de *إِنْ*, comme énonçant une chose qui vraisemblablement se réalisera; mais quand il s'agit de son propre avis, opposé à celui du khalife, il emploie *لَوْ*, comme énonçant une chose future qui a peu de probabilité.

qu'on dit indifféremment en français : *Je le punirais, s'il manquait à son devoir, ou s'il manquait à son devoir, je le punirais.*

Exemples :

وَدَّوْا لَوْ تَكْفُرُونَ كَمَا كَفَرُوا

Ils seraient satisfaits, si vous deveniez incroyables comme ils ont été incroyables.

وَدَّ كَثِيرٌ مِّنْ أَهْلِ الْكِتَابِ لَوْ يَرُدُّونَكُمْ مِنْ بَعْدِ إِيمَانِكُمْ كُفَّارًا

Les gens qui ont reçu les écritures seraient satisfaits s'ils vous faisaient redevenir incroyables, après que vous avez cru.

376. Il faut donc, ce me semble, conclure de tout ce qui précède : 1° que si, après la particule *لَوْ*, le verbe de la première des deux propositions corrélatives est à l'aoriste, la supposition a le sens du futur; 2° que si, dans la première des deux propositions ou dans toutes les deux, on introduit le prétérit du verbe *كَانَ*, la supposition a nécessairement le sens du passé; 3° que si les deux verbes sont au prétérit et qu'on n'introduise point comme auxiliaire le verbe *كَانَ*, la supposition peut s'appliquer au passé ou au futur et que ce sont les antécédents et les circonstances du discours qui en décident.⁽¹⁾

(1) Je sais que je m'éloigne ici de l'opinion des grammairiens arabes, qui établissent en principe que la particule *لَوْ* est consacrée à exprimer une condition relative au temps passé, lors même qu'elle est suivie du futur (*Anthologie grammaticale arabe*, p. 173 et 260). Aussi Bédhawi, à l'occasion de ce passage de l'Alcoran : *وَلَوْ تَرَىٰ إِذَا الْآيَةُ* (sur. 8, vers 52, édition de Hinckelmann), a-t-il soin d'observer que *لَوْ تَرَىٰ* est là pour *لَوْ رَأَيْتَ*. Mais il faut observer que ces mêmes grammairiens modifient cette assertion générale et font remarquer qu'on emploie quelquefois *لَوْ* au lieu de *إِن* dans des propositions conditionnelles qui ont pour objet l'avenir. C'est à peu près là ce que je dis, mais avec cette différence que je conserve toujours entre les deux particules hypothétiques *لَوْ* et *إِن* une distinction fondamentale, la première exprimant une *supposition*, dans le sens technique que j'ai défini (n° 369), et la seconde exprimant une *simple condition*. On se rendra, sans aucun doute, facilement compte de cette différence si

377. L'adverbe négatif لا donne au prétérit le sens du futur.

Exemples :

وَالَّذِي أَحْلَنِي ذَرِيَّتَكُمْ لَا تَلَمَّظْتُمْ قَرِيْبَكُمْ أَوْ تَضَمَّنُوا لِي أَنْ لَا تَتَّخِذُونِي كَلًّا

J'en jure par celui qui m'a amené dans votre demeure, je ne goûterai point des mets de votre hospitalité, à moins que vous ne promettiez que vous ne vous imposerez aucune gêne pour moi.

وَجِئِن وَقَعَتْ شَادِ مَلِكٌ فِي هَذَا الْخَطْبِ الْجَلِيلِ وَأَشْتَعَلَتْ أَحْشَاؤَهَا
بِنَارِ الْخَلِيلِ قَالَتْ لَا ذُقْتُ فَقْدَكَ وَلَا عِشْتُ بَعْدَكَ

Quand la princesse Schadi Mëlic fut tombée dans ce malheur terrible et que ses entrailles eurent été embrasées du feu (de la perte douloureuse) de Khalil, elle dit : « Je ne sentirai point le goût (amer) de ta perte et je ne te survivrai point. »⁽¹⁾

آلَيْتُ لَا خَامِرْتَنِي الْخَمْرُ مَا عَلِقْتُ رُوحِي بِجِسْمِي وَالْفَاظِي بِأَفْصَاحِي

J'ai juré (c'est-à-dire je jure) que le vin n'aura rien de commun avec moi aussi longtemps que mon âme restera unie à mon corps et que ma bouche pourra énoncer mes paroles.

C'est surtout dans les formules de serment qu'on emploie ainsi, avec la particule négative لا, le verbe au prétérit, dans le sens du futur.

l'on fait attention que, d'après le sens qu'a le mot لا en hébreu, il paraît que la signification primitive de cette particule a été d'exprimer un souhait, *utinam*.

(1) Cet exemple est tiré de *la Vie de Timour*, par Ahmed, fils d'Arabschah, édition de M. Manger, tome II, p. 776. Les mots *le feu de Khalil* sont une allusion à la fournaise dans laquelle, suivant les musulmans, fut jeté *Abraham*, qu'ils surnomment *Khalil*, c'est-à-dire *l'Ami de Dieu*. La princesse Schadi Mëlic, après avoir dit ce qu'on lit ici et déclamé quelques vers relatifs à sa situation, se poignarda. Les vers qu'elle déclama, et qui ont été bien mal traduits par M. Manger, signifient : *Tu étais la prunelle de mes yeux, et mon œil a versé des larmes sur toi. Meure qui voudra, à présent que tu n'es plus, car tu étais l'unique objet de mes soucis.*

C'est sans doute pour donner plus d'énergie à l'expression qu'on emploie le prétérit au lieu de l'aoriste dans les cas dont il vient d'être parlé, comme, dans d'autres circonstances, on s'en sert au lieu de présent (n° 365).

378. Lorsque لا a été précédé d'une autre proposition négative où l'on a fait usage des particules ما ou لم, dont la première sert pour le présent et la seconde pour le passé, la particule لا perd toute influence sur la valeur temporelle du verbe qui la suit; et si le verbe est au prétérit, il conserve la signification du passé qui lui est propre. ⁽¹⁾ Exemples :

إِنِّي مَا قَتَلْتُ أَبْنَكَ سَهْوًا وَلَا عَمْدًا وَلَا جَعَلْتُ هَامَتَهُ لِسَيْفِي غَمْدًا

Certes, je n'ai tué ton fils, ni par inadvertance, ni de dessein prémédité, et je n'ai point fait servir sa tête de gaine à mon épée.

بَلَوْتُ مِنَ الْعَجَائِبِ مَا لَمْ يَرَهُ الرَّأْوُونَ وَلَا رَوَاهُ الرَّأْوُونَ

J'ai éprouvé, en fait de choses surprenantes, des événements tels qu'aucun homme n'en a jamais vus et qu'aucun narrateur n'en a racontés.

379. Il y a, dans l'Alcoran et dans les poètes, des exemples du prétérit conservant, après la particule négative لا, la valeur du temps passé. Exemples :

فَلَا صَدَّقَ وَلَا صَلَّى وَلَكِنْ كَذَّبَ وَتَوَلَّى

Il n'a pas cru et il n'a pas prié, mais il a traité de menteur et il a tourné le dos.

وَأَيُّ أَمْرٍ سَيِّئٍ لَا فَعَلَهُ

Quelle est l'action mauvaise qu'il n'a pas faite! ⁽²⁾

(1) Je reviendrai là-dessus quand je traiterai des adverbes négatifs.

(2) Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 253 et 275.

380. L'adverbe négatif لَا, qui entre dans les particules excitatives لَا, لَوْلَا et هَلَّا, n'a aucune influence sur la valeur temporelle des temps du verbe qui les suivent.

381. On se sert, en arabe, du prétérit pour exprimer l'optatif, ce qui est vraiment une signification future; en français, on emploie le présent du subjonctif, mode qui renferme toujours quelque idée du futur, et il y a ellipse de *je veux* ou *je souhaite*. Rien n'est plus commun, en arabe, que cet emploi du prétérit dans les formules de bénédiction, de vœux, de comprécation ou d'imprécation. Ainsi, quand on parle de Dieu, ou après l'avoir nommé, on ajoute تَعَالَى qu'il soit élevé! ou جَلَّ وَعَلَا qu'il soit glorifié et élevé! Après le nom de Mahomet, on dit: صَلَّى اللَّهُ: صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ que Dieu lui soit propice et lui donne la paix! Telles sont encore ces formules: رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ que Dieu soit satisfait de lui! دَامَ مُلْكُهُ que son règne soit long! عَزَّ نَصْرُهُ que ses victoires soient magnifiques! دُمْتُمْ سَالِمِينَ puissiez-vous demeurer en bonne santé! لَعَنَهُ اللَّهُ que Dieu le maudisse! نَوَّرَ اللَّهُ قَبْرَهُ que Dieu illumine son tombeau! Voici des exemples de cette manière de parler:

سَقَى جَدًّا وَارَى أَرِيْبَ بَنِ عَسْعَسِ مِنْ الْعَيْنِ غَيْثٌ يَسْبِقُ الرَّعْدَ وَابِلُهُ
 Qu'une pluie abondante et qui devance l'éclat de la foudre arrose, en tombant des nues, la terre qui renferme les restes d'Arib, fils d'Asas!

الْكَرَمُ ثَبَّتَ اللَّهُ جَيْشَ سُعُودِكَ يَزِينُ

La générosité (que Dieu daigne affermir l'armée de ton bonheur!) fait l'ornement (de l'homme).

382. On exprime de même l'optatif par le prétérit, après la particule négative لَا. Exemples:

يَا أَهْلَ ذَا الْمَغْنَى وَقِيْتُمْ شَرًّا وَلَا لَقِيْتُمْ مَا بَقِيْتُمْ ضَرًّا

O vous, habitants de cette demeure, puissiez-vous être pré-

servés de tout mal ! puissiez-vous n'éprouver aucun dommage, tant que vous vivrez !

لَا نَالْتَنِي شَفَاعَةُ مُحَمَّدٍ إِنْ كُنْتُ وَضَعْتُ يَدِي عَلَيْهَا لِرِييَّةٍ

Puissé-je ne point obtenir (au jour du jugement) l'intercession de Mahomet, si jamais j'ai porté la main sur cette femme pour un but équivoque !

أَحْسَنْتَ لَا فَضَّ فُوكَ وَلَا بُرَّ مَنْ يَجْفُوكَ

Tu as très bien parlé, et puissent tes dents (à la lettre ta bouche) n'être pas brisées, et puisse quiconque usera de dureté envers toi n'être jamais l'objet de la bienfaisance !

فَنَفَّحْتُهُ بِدِرْهَمَيْنِ فَقُلْتُ لَا كَانَا وَلَوْ كَانَ ذَا مِئِينَ

Je lui fis don de deux pièces d'argent, et je dis : Qu'elles ne soient pas (c'est-à-dire je veux en faire le sacrifice), quand bien même il ne serait qu'un imposteur !

Cet usage du prétérit est une nouvelle application de la signification énergique attachée à ce temps.⁽¹⁾

383. Il est à propos d'observer que, si le prétérit devant être entendu dans le sens de l'optatif, la proposition où il se trouve vient à la suite d'une proposition conditionnelle, il faut introduire la particule conjonctive *فَ* avant le verbe de la proposition optative. Exemples :

إِنْ كُنْتَ ابْنُ هَمَّامٍ فَحَيِّتْ بِأَكْرَامٍ وَحَيِّتْ بَيْنَ كِرَامٍ

Si tu es le fils de Hammam, en ce cas puisses-tu être salué avec respect, et puisses-tu vivre parmi des hommes généreux !

وَالَا فَرَمَى آللهُ جَفْنِي بِالْعَمَشِ وَخَدِي بِالنَّمَشِ

(1) Voyez, sur cet usage du prétérit, une observation curieuse d'un scholiaste arabe, dans le *Specimen historiae Arabum*, p. 56, et dans A. Schullens, *Liber Job, cum novâ versione*, tome I, p. 496. — Voyez aussi mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 127.

S'il n'en est pas ainsi, en ce cas, que Dieu frappe mes paupières de débilité et ma joue de points de diverses couleurs.

La raison de cette règle, c'est que, sans l'interposition de la conjonction *فَ*, le verbe au prétérit, au lieu d'avoir la valeur de l'optatif, aurait celle du futur de l'indicatif, par l'influence de la conjonction *إِنْ* *si*, comme on le verra plus loin. (1)

384. Après *إِذَا* *lorsque*, particule conjonctive de temps, qui est spécialement consacrée aux choses qui se rapportent à l'avenir, comme *لَمَّا* l'est à celles qui se rapportent au passé, le prétérit prend le sens du futur, soit absolu, soit relatif. Dans ce dernier cas, le verbe qui suit immédiatement *إِذَا* doit être traduit par le futur passé. Exemples :

وَلَعَلَّ طَرْفًا مِنْهَا يَبْلُغُكَ فِي هَذَا الْكِتَابِ إِذَا جِئْنَا إِلَى الْكَلَامِ عَلَى
الدَّوْلَةِ الْعَبَّاسِيَّةِ

Peut-être une partie de cela parviendra-t-elle à votre connaissance, dans ce livre, quand nous viendrons à parler de la dynastie des enfants d'Abbas.

لَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ أَنْ تَنْكِحُوهُنَّ إِذَا آتَيْتُمُوهُنَّ أَجُورَهُنَّ

Vous ne vous rendrez coupables d'aucune faute en les épousant, lorsque vous leur aurez donné leurs salaires.

اسْتَجِيبُوا لِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ إِذَا دَعَاكُمْ إِلَىٰ مَا يُحْيِيكُمْ

Répondez à l'invitation de Dieu et à celle de son envoyé quand celui-ci vous appellera à ce qui peut vous procurer la vie.

عَلَىٰ مِثْلِهَا أَمْضَىٰ إِذَا قَالَ صَاحِبِي أَلَا لَيْتَنِي أَفْدِيكَ مِنْهَا وَأَفْتَدِي

Sur une monture semblable à celle-là, je poursuivrai ma route, lorsque mon compagnon (saisi de terreur) dira : Oh ! plutôt à Dieu

(1) Voyez mon *Commentaire sur les séances de Hariri*, p. 33.

que je puisse te racheter et me racheter moi-même de cette solitude!

وَمِنْ بَعْدُ فَلَا بُدَّ
مِنَ الْعَرِضِ إِذَا آتَدَدَ
صِرَاطُ جِسْرُهُ مُدَّ
عَلَى النَّارِ لِمَنْ أَمَّ

Après cela, il faudra de toute nécessité comparaître (devant Dieu) lorsque sera préparé ce chemin, dont le pont a été jeté sur le feu, pour servir de passage à ceux qui se rendront (devant le tribunal suprême).

385. Quand la particule *إذا* est placée à la tête de deux propositions corrélatives dont les deux verbes sont au prétérit, elle donne aux deux propositions le sens du futur absolu ou relatif, ou celui du présent indéfini. Exemples :

إِذَا جَاءَ وَعَدُ الْآخِرَةِ جِئْنَا بِكُمْ لَفِيفًا

Quand la promesse de la vie future viendra à se réaliser, nous vous amènerons tous ensemble.

أَإِذَا كُنَّا تُرَابًا أَتِنَا لَمِ فِى خَلْقٍ جَدِيدٍ

Quoi! lorsque nous serons réduits en poussière, est-ce que nous serons l'objet d'une nouvelle création?

إِذَا الْقَوْمُ قَالُوا مَنْ فِى خَلْتِ أَتْنِى عُنَيْتُ فَلَمْ أَكْسَلْ وَلَمْ أَنْبَلِدِ

Lorsqu'on crie : Y a-t-il ici un homme de cœur? je m'imagine qu'on a parlé de moi; j'y vole sans délai et je n'hésite point.

إِذَا رَاضَ يَحْيَى الْأَمْرَ ذَلَّتْ صِعَابُهُ

Lorsque Yahya manie une affaire, tous les obstacles qu'elle présente deviennent faciles à vaincre.

386. Quelquefois, dans ce cas, le verbe de la première proposition est à l'aoriste. Exemple :

وَإِذَا تَتْلَى عَلَيْهِمْ آيَاتُنَا قَالُوا قَدْ سَمِعْنَا لَوْ نَشَاءُ لَقُلْنَا مِثْلَ هَذَا

Lorsqu'on leur lira nos versets, ils diront : Nous avons entendu; si nous voulions, nous dirions des choses pareilles à ceci.

387. Si le verbe de la seconde proposition est à l'aoriste ou à l'impératif, ce qui indique également une chose future, le verbe de la première proposition doit être traduit par le futur passé. Exemple :

وَلَكِنْ إِذَا دُعِيتُمْ فَأَدْخُلُوا فَإِذَا طَعِمْتُمْ فَانْتَشِرُوا

Mais, lorsque vous aurez été invités, entrez, et lorsque vous aurez mangé, dispersez-vous.

388. Pour faire cesser cette influence de l'adverbe conjonctif إِذَا sur les verbes au prétérit, il ne faut que placer avant إِذَا le prétérit du verbe كَانَ. Alors les deux verbes doivent être rendus en français par le passé, et le plus souvent le premier se traduit par le plus-que-parfait et le second par l'impératif.

وَكَانَ مِنْ عَادَةِ تِيمُورَ وَفِكْرِهِ أَنَّهُ كَانَ فِي أَوَّلِ أَمْرِهِ إِذَا نَزَلَ بِأَحَدٍ مُسْتَضِيفًا أَنْتَسِبَهُ وَحَفِظَ اسْمَهُ وَنَسَبَهُ

C'était un des usages de Timour et l'une de ses inventions ingénieuses que, dans le commencement de sa fortune, lorsqu'il était descendu chez quelqu'un en lui demandant l'hospitalité, il s'informait de son origine et retenait dans sa mémoire son nom et sa généalogie.

389. Il n'est pas même nécessaire pour cela que le prétérit du verbe كَانَ soit exprimé; il suffit qu'avant إِذَا il y ait un verbe au prétérit, duquel dépende la proposition conjonctive.

Exemple :

لَا تَكُونُوا كَالَّذِينَ كَفَرُوا وَقَالُوا لِإِخْوَانِهِمْ إِذَا ضَرَبُوا فِي الْأَرْضِ أَوْ كَانُوا غُزًى لَوْ كَانُوا عِنْدَنَا مَا مَاتُوا وَمَا قُتِلُوا

Ne soyez pas semblables à ceux qui ont été incrédules et qui ont dit, en parlant de leurs frères, quand ceux-ci ont voyagé dans la contrée, ou bien sont allés à une expédition militaire : S'ils fussent restés chez nous, ils ne seraient pas morts et ils n'auraient pas été tués.

وَكُنَّا مَعَ ذَلِكَ نَسِيرُ آلَ الْجَاءِ وَلَا نَرَحُلُ إِلَّا كُلَّ هَوْجَاءٍ وَإِذَا نَزَلْنَا مَنْزِلًا أَوْ
وَرَدْنَا مَنْهَلًا آخْتَلَسْنَا اللَّبْثَ وَلَمْ نُظِلِّ الْمَكْثَ

Avec tout cela, nous ne voyagions qu'en grande hâte, et nous ne montions que des chameaux légers à la course, et lorsque nous avions campé dans quelque endroit, ou que nous étions descendus vers quelque citerne, nous ne prenions qu'à la dérobée de courts instants de séjour et nous n'y faisons pas une longue station.

Il faut observer que *لَمْ نُظِلِّ* équivaut à un prétérit, comme nous l'avons déjà remarqué (n° 369).

Dans le premier de ces exemples, c'est le verbe *قَالُوا* qui exerce l'influence sur *إِذَا*; dans le second, c'est le sens des imparfaits ou présents antérieurs *كُنَّا نَسِيرُ* nous voyagions et *وَلَا نَرَحُلُ* et nous ne montions.

390. Il suffit même, pour opérer sur les verbes qui suivent *إِذَا* l'effet dont il s'agit, que ce qui précède cet adverbe conjonctif renferme nécessairement l'idée du passé. Dans l'exemple suivant, cet effet est produit par le verbe *أَذْكُرُ* je me souviens, car on ne se souvient que de ce qui est passé.

أَذْكُرُ وَنَحْنُ بِقَرْوِينَ إِذَا جَاءَ اللَّيْلُ جَعَلْنَا جَمِيعَ مَا لَنَا مِنْ أَثَابٍ وَقَمَاشٍ
وَرَحْلٍ فِي سَرَادِيبَ لَنَا فِي دُورِنَا غَامِضَةً خَفِيَّةً وَلَا نَتْرُكُ عَلَى وَجْهِ الْأَرْضِ
شَيْئًا فَإِذَا أَصْبَحْنَا أَخْرَجْنَا أَقْمِشَتَنَا فَإِذَا جَاءَ اللَّيْلُ فَعَلْنَا كَذَلِكَ

Je me souviens qu'étant à Kazwin, lorsque la nuit venait, nous mettions nos meubles, nos hardes et tous nos bagages dans des caveaux souterrains et cachés que nous avions dans nos maisons, ne laissant point la moindre chose sur la terre; quand le jour venait, nous retirions nos effets de leur cachette, et lorsque la nuit approchait, nous les y resserrions de nouveau.

391. Si, dans ce cas, le verbe qui suit immédiatement *إِذَا*

est au prétérit et l'autre à l'aoriste, le premier doit être traduit par le plus-que-parfait et le second par l'imparfait. Exemple :

وَكَانَ الْمَلَّاحُ إِذَا عَبَّرَ أَحَدًا فِي سَفِينَةٍ مِنْ جَانِبٍ إِلَى جَانِبٍ يَأْخُذُ
أَجْرَتَهُ سَوَارًا مِنْ ذَهَبٍ

Le pilote, lorsqu'il avait transporté dans son bateau une personne d'une rive à l'autre, recevait pour salaire un bracelet d'or.

392. Toutes les fois que les deux particules حتى jusqu'à ce que, de telle sorte que, afin que, et إِذَا lorsque se trouvent réunies en tête de deux propositions conjonctives qui sont en corrélation, la valeur temporelle des verbes des deux propositions dépend des antécédents. Suivant que ceux-ci expriment une chose passée ou une chose future, les verbes des propositions conjonctives, mis au prétérit, devront aussi être traduits par le passé ou par le futur, soit absolu, soit relatif. Exemples du sens futur :

وَيَوْمَ نَحْشُرُ مِنْ كُلِّ أُمَّةٍ فَوْجًا مِمَّنْ يُكَذِّبُ بِآيَاتِنَا فَهُمْ يُوزَعُونَ حَتَّى
إِذَا جَاءُوا قَالَ أَكَذَّبْتُمْ بِآيَاتِنِي

Au jour où nous rassemblerons de chaque nation une troupe de ceux qui traitent nos versets de mensonges, alors ils seront poussés jusqu'à ce que, alors qu'ils seront venus, il (Dieu) leur dira : Avez-vous donc traité mes versets de mensonges !

Les prétérits جَاءُوا et قَالَ ont le sens du futur, à cause de l'aoriste نَحْشُرُ qui précède إِذَا حَتَّى.

أَفْعَلُ ذَلِكَ عَلَى أَنْ الْأَزِمَّةَ لِيَلْتِي وَيُرْعَاهُ إِنْسَانٌ مُقْلَبِي حَتَّى إِذَا أَعْفَى
بَعْدَ إِسْفَارِ الصُّبْحِ بِمَا بَقِيَ مِنْ مَالِ الصَّلْحِ تَخَلَّصَتْ قَائِبَةً مِنْ قُوبٍ
وَبَرِي بَرَاءَةَ الذُّبِّ مِنْ دَمِ ابْنِ يَعْقُوبَ

Je le ferai, à condition que je resterai toute cette nuit près de ce jeune homme et que la prunelle de mes yeux ne le perdra point de vue, jusqu'à ce que, quand il acquittera (ou aura acquitté), après le lever de l'aurore, ce qui sera resté à payer sur

le prix de notre accommodement, la coque cessera de renfermer le poulet (c'est-à-dire il sera libre de devenir ce qu'il voudra), et il sera absous (du crime que je lui ai imputé), comme le loup accusé injustement d'avoir versé le sang du fils de Jacob a été reconnu innocent.

Les prétérits *أَعْفَى* et *بَرَى* ont le sens du futur, à cause de l'aoriste *أَفْعَلُ* qui précède *إِذَا حَتَّى*.

كَأَنَّهُ يَعِشُ شَمْسَ الضُّحَى فَانظُرْهُ فِي الصُّبْحِ وَعِنْدَ الْمَغِيبِ
إِذَا تَجَلَّتْ يَتَجَلَّى لَهَا حَتَّى إِذَا غَابَتْ سَنَاهَا يَغِيبُ

On dirait qu'il (le nénuphar) est amoureux du soleil du matin. Vois en effet sa fleur, à l'aurore et au coucher du soleil; quand le soleil se sera montré à découvert, le nénuphar se montrera à la vue, jusqu'à ce que, alors que l'éclat de cet astre sera disparu, il disparaîtra pareillement.

Le verbe *غَابَتْ* a la valeur du futur, parce que ce qui précède *إِذَا حَتَّى* est une chose énoncée au futur. Quant au verbe *يَغِيبُ*, qui est à l'aoriste, cela sert à déterminer d'une manière précise le verbe *غَابَتْ* au sens du futur passé, *lorsqu'il sera disparu*, comme *يَتَجَلَّى* détermine *تَجَلَّتْ* à la même signification, *lorsque le soleil se sera montré*.

Exemples du sens passé :

حُشِرَ لِسُلَيْمَانَ جُنُودُهُ مِنَ الْجِنِّ وَالْإِنْسِ وَالطَّيْرِ فَهُمْ يُوزَعُونَ حَتَّى
إِذَا أَتَوْا عَلَى وَادِي النَّمْلِ قَالَتْ نَمْلَةٌ

Les troupes de Salomon, composées des génies, des hommes et des oiseaux, furent rassemblées près de lui, et on les poussait jusqu'à ce que, quand elles furent arrivées près de la vallée des fourmis, une fourmi dit.....

Le verbe *حُشِرَ* qui précède *إِذَا حَتَّى* énonçant une chose passée, les prétérits *أَتَوْا* et *قَالَتْ* ont aussi la valeur du passé.

فَانْطَلَقَا حَتَّى إِذَا أَتَيَا أَهْلَ قَرْيَةٍ اسْتَطَعَمَا أَهْلَهَا فَأَبَوْا أَنْ يُضَيِّفُوهُمَا

Ils continuèrent donc tous deux leur chemin, jusqu'à ce que, lorsqu'ils furent arrivés chez les habitants d'une ville, ils leur demandèrent à manger, mais ceux-ci leur refusèrent l'hospitalité.

Les prétérits *أَتَيَا* et *اسْتَطَعَمَا* ont la valeur du passé, à cause que *فَانْطَلَقَا* qui précède *إِذَا حَتَّى* énonce une chose passée.

Il en est de même de l'exemple suivant :

وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ إِلَّا رِجَالًا نُوحِيَ إِلَيْهِمْ حَتَّى إِذَا اسْتَيْسَسَ الرُّسُلُ وَظَنُّوا أَنَّهُمْ قَدْ كُذِّبُوا جَاءَهُمْ نَصْرُنَا

Nous n'avons point envoyé avant toi, si ce n'est des hommes inspirés de nous, jusqu'à ce que, quand nos envoyés se sont laissés aller au désespoir et se sont imaginé qu'ils avaient été convaincus de mensonge, notre secours est venu à eux.

393. Si l'aoriste qui précède les particules conjonctives *إِذَا حَتَّى* a le sens du présent indéfini, les verbes au prétérît doivent aussi être traduits par le même temps, avec cette différence pourtant que le verbe ou les verbes qui dépendent immédiatement de *إِذَا* représentent un passé prochain et peuvent être rendus en français par le prétérît indéfini. Exemple :

هُوَ الَّذِي يُسَيِّرُكُمْ فِي الْبَرِّ وَالْبَحْرِ حَتَّى إِذَا كُنْتُمْ فِي الْفُلِكِ وَجَرَيْنَ بِهِمْ بِرِيحٍ طَيِّبَةٍ وَفَرِحُوا بِهَا جَاءَتْهَا رِيحٌ عَاصِفٌ وَجَاءَهُمُ الْمَوْجُ مِنْ كُلِّ مَكَانٍ وَظَنُّوا أَنَّهُمْ أُحِيطَ بِهِمْ دَعَوُا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ فَلَمَّا أَنْجَاهُمْ إِذَا هُمْ يَبْغُونَ فِي الْأَرْضِ بِغَيْرِ الْحَقِّ

C'est lui qui les fait voyager sur la terre et sur la mer, jusqu'à ce que, quand ils sont entrés dans le vaisseau et que les bâtiments sur lesquels ils sont ont vogué avec un vent favorable et qu'ils s'en sont réjouis, il survient un vent violent, et les flots les assaillent de toute part, et ils pensent être perdus sans res-

source; ils invoquent Dieu, en le priant avec une piété sincère... et après que Dieu les a délivrés du danger, ils se livrent à toute sorte de violences injustes sur la terre.⁽¹⁾

Autre exemple :

لِكِنِّي مُذْ لَمْ أَزَلْ مِمَّنْ إِذَا طَعِمَ أَنْتَشَرَ

Mais moi, depuis que j'existe (je suis) du nombre de ceux qui, dès qu'ils ont mangé, se retirent.

L'aoriste *أَكُونُ* ou l'adjectif verbal *كَأَنَّ* est ici sous-entendu.

394. Tout ce que nous avons dit de la valeur temporelle des verbes après *إِذَا* lorsque, a lieu également après *إِذَا مَا* toutes les fois que. Exemples :

أَأْتَمُّ إِذَا مَا وَقَعَ آمَنْتُمْ بِهِ

Est-ce donc qu'ensuite, quand (le châtement) arrivera, vous y croirez alors?

فَمَا كَذَبَتْ إِذْ رَأَيْنَا أَنْ عَرَّتْنَا حَتَّى إِذَا مَا حَضَرْتَنَا قَالَتْ

Dès qu'elle nous eut vus, elle ne tarda pas à s'approcher de nous, jusqu'à ce que, quand elle fut en notre présence, elle dit.....

وَأَخَذَ اللَّفْظَ فِصَّةً فَإِذَا مَا صُغِّتَهُ قِيلَ إِنَّهُ ذَهَبٌ

Je prends les mots qui ne sont encore que de l'argent, et lorsque je les aurai forgés, on dira : C'est de l'or.

(1) On pourrait être tenté de regarder dans ce passage (Alcoran, sur. 10, vers. 23) les verbes *دَعَوْا* et *ظَنُّوا*, *جَاءَ*, *جَاءَتْ*, *فَرِحُوا*, *جَرَيْنَ*, *كُنْتُمْ* comme énonçant tous des choses passées; mais les aoristes *يُسَيِّرُونَ* et *يَبْغُونَ* s'y opposent, et je crois la manière dont j'envisage ces verbes au prétérit plus conforme au génie de la langue.

Il y a dans le texte une énallage de personne que j'ai fait disparaître dans la traduction. Le texte signifie à la lettre : *C'est lui qui vous fait voyager... jusqu'à ce que, lorsque vous êtes... et que les bâtiments sur lesquels ils sont... et qu'ils s'en réjouissent, etc.*

كَانُوا إِذَا مَا نُجْعَةٌ أَعْوَزَتْ فِي السَّنَةِ الشَّهْبَاءَ رَوْضًا أَرِيضَ
تُشَبُّ لِلسَّارِينَ نِيرَانُهُمْ وَيُطْعَمُونَ الضَّيْفَ لَحْمًا غَرِيضَ

Toutes les fois que *les champs les plus fertiles n'offraient aucune pâture dans une année de sécheresse, leurs feux hospitaliers appelaient par leurs flammes les voyageurs, et ils offraient à manger à leurs hôtes de la viande fraîche.*

395. Quoique l'adverbe conjonctif إِذَا soit spécialement consacré aux choses futures et ne perde ordinairement cette destination spéciale que par l'influence du verbe كَانَ ou de quelques autres antécédents, cependant il arrive quelquefois, mais très rarement, qu'on le substitue à l'adverbe conjonctif لَمَّا, qui par sa nature, sert à énoncer les événements passés. Exemples :

وَإِذَا رَأَوْا تِجَارَةً وَلَهُوا آفَاقًا مَتَّعُوا بِهَا قُلُوبَهُمْ وَتُركُوا قَائِمًا

Et quand ils ont vu une occasion de faire quelque commerce et de se divertir, ils se sont dispersés pour y courir et ils t'ont laissé debout.⁽¹⁾

وَنَدْمَانِ يَزِيدُ الْكَأْسَ طِيبًا سَقَيْتُ إِذَا تَغَوَّرَتِ النُّجُومُ

Souvent j'ai versé à boire, alors que les astres étaient descendus au-dessous de l'horizon, à un compagnon de table dont la présence ajoutait un nouveau charme à la coupe que je vidais.

Ici, le sens passé est déterminé par le prétérit سَقَيْتُ qui précède إِذَا.

396. On trouve quelques exemples pareils avec إِذَا مَا. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran :

(1) C'est uniquement sur l'autorité des commentateurs de l'Alcoran que, dans ce passage (sur. 62, vers. 44), on a traduit les verbes تَرَكَوا et آفَاقًا, رَأَوْا par le prétérit, car rien, ni dans ce qui précède, ni dans ce qui suit, ne s'opposerait à ce qu'on les traduisit par le futur.

وَلَا عَلَى الَّذِينَ إِذَا مَا أَتَوْكَ لِتَحْمِلَهُمْ قُلْتَ لَا أَجِدُ مَا أَحْمِلُكُمْ عَلَيْهِ
تَوَلَّوْا وَأَعْيُنُهُمْ تَفِيضُ مِنَ الدَّمْعِ حَزَنًا أَلَّا يَجِدُوا مَا يُنْفِقُونَ

Il n'y a pas non plus (aucun reproche) à faire à ceux à qui, alors qu'ils sont venus te trouver pour que tu leur fournisses des montures, tu as dit : Je n'ai pas de moyen de vous fournir des montures, (et qui) s'en sont retournés versant d'abondantes larmes à cause du chagrin qu'ils ressentaient de ne pouvoir contribuer (à la défense de l'islamisme) par aucun sacrifice. (1)

397. Après la particule مَا signifiant aussi *longtemps que*, et nommée à cause de cela مَا الدَّيْمُومَةِ *ma de durée*, le verbe se met au prétérit, mais il doit être traduit par le futur. Exemp.:

أَوْصَانِي بِالصَّلَاةِ وَالزَّكَاةِ مَا دُمْتُ حَيًّا

Il m'a ordonné de m'acquitter de la prière et du paiement de la dîme, aussi longtemps que je demeurerai en vie.

وَنَاهِيكَ بِمُعْجِزَتِهِ الْمُؤَيَّدَةِ وَكَرَامَتِهِ الْمُؤَبَّدَةِ الْمُخَلَّدَةِ عَلَى مَمَرِ الزَّمَانِ
الْبَاقِيَةِ مَا دَارَ الْحَدَثَانِ السَّاكِنَةِ مَا تَحْرَكَ الْمَلَوَانِ وَهُوَ الْقُرْآنُ الْمَجِيدُ

Il ne te faut point d'autre preuve que son miracle très grand et son prodige permanent et subsistant dans tout le cours des siècles, qui se perpétuera aussi longtemps que se succéderont le jour et la nuit, et que durera l'alternative de la lumière et des ténèbres, prodige qui n'est autre que le glorieux Alcoran.

لَا لَقِيْتُمْ مَا بَقِيْتُمْ ضَرًّا

Puissiez-vous, aussi longtemps que vous vivrez, n'éprouver aucun dommage!

(1) Ce passage est tiré de l'Alcoran (sur. 9, vers. 93). C'est encore sur l'autorité des commentateurs qu'on lui donne le sens du passé. Il n'y a dans la construction, ni dans ce qui précède et ce qui suit, rien qui exige cette interprétation. — Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 198 et 199. Voyez aussi a note 1 ci-après, p. 193.

وَأَقْسِمُ لَا أَنْسَاكِ مَا دَرَّ شَارِقُ وَمَا خَبَّ آلٌ فِي مُلْمَعَةٍ قَفْرِ
وَمَا لَاحَ نَجْمٌ فِي السَّمَاءِ مُعَلَّقٌ وَمَا أَوْرَقَ الْأَنْصَانُ مِنْ وَرَقِ السِّدْرِ

Je jure que jamais je ne t'oublierai, aussi longtemps que l'astre du jour lancera ses rayons éclatants, qu'une vapeur trompeuse se jouera sur la face d'une plaine aride et brûlée des feux du soleil; aussi longtemps qu'on verra briller les astres suspendus à la voûte céleste, et que les rameaux du lotos se couvriront de feuilles.

Si cependant مَا, pris en ce sens, dépendait d'un antécédent qui exprimât un temps passé, le verbe au prétérit qui suit مَا conserverait la valeur du passé. Exemple :

صَبَا مَا صَبَا حَتَّى عَلَا الشَّيْبُ رَأْسَهُ فَلَمَّا عَلَا قَالَ لِلْبَاطِلِ آبِعِدْ

Il s'est diverti tant qu'il a été jeune, mais quand sa chevelure a blanchi sur sa tête, il a dit à la frivolité : Eloigne-toi.

398. Après la conjonction conditionnelle *إن* si, le verbe au prétérit a la valeur du futur; en français, par un idiotisme particulier à cette langue, on le traduit par le présent. Exemples :

إِنِّي أَخَافُ إِنْ عَصَيْتُ رَبِّي عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ

Je crains, si je me révolte contre mon Seigneur, le châtement d'un jour terrible.

كُتِبَ عَلَيْكُمْ إِذَا حَضَرَ أَحَدَكُمُ الْمَوْتُ إِنْ تَرَكَ خَيْرًا الْوَصِيَّةَ

Il vous est ordonné, lorsque la mort surviendra à l'un d'entre vous, s'il laisse du bien, de faire un testament.

رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَا إِنْ نَسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا

Notre Seigneur ne nous châtie point si nous oublions ou si nous tombons dans quelque faute.

399. Si l'on veut que le verbe au prétérit après *إن* ait la valeur du passé, il faut interposer le verbe *كان* ou un verbe

équivalent à celui-ci (n° 248) entre la conjonction et le verbe qui doit avoir la valeur du passé. Exemple :

فَمَهْدِ الْعُذْرَ أَوْ فَسَامِحْ إِنْ كُنْتُ أَجْرَمْتُ أَوْ جَنَيْتُ

Accueille donc mes excuses, ou bien use d'indulgence, si j'ai commis une faute ou fait une action criminelle.

400. Lorsque la conjonction *إِنْ* *si* a dans sa dépendance deux propositions corrélatives, dont la première exprime une condition et la seconde un événement dépendant de cette condition, comme dans cette phrase : *Si Zéïd vient me voir, je l'embrasserai*, les verbes mis au prétérit ont tous la valeur du futur.⁽¹⁾ Exemples :

إِنْ فَعَلْتُ ذَلِكَ ضَيَّعْتُ مَالِي

Si je fais cela, je perdrai mon bien.

لَيْسَ أَتَيْتَ الَّذِينَ أَوْتُوا الْكِتَابَ بِكُلِّ آيَةٍ مَا تَبِعُوا قِبْلَتَكَ

(1) Suivant les grammairiens arabes, dans les cas dont nous avons parlé dans le numéro précédent, il y a tout de même deux propositions corrélatives jointes par la conjonction *إِنْ* *si*. Seulement, celle qui aurait dû être la seconde a été placée avant la conjonction, ou bien, la seconde proposition est sous-entendue et indiquée par celle qui précède la conjonction. — Voyez Tebrizi, dans son *Commentaire sur le Hamasa*, à l'occasion de ce vers (p. 43) :

وَلَا تَبَلَىٰ بِسَالَتِهِمْ وَإِنْ هُمْ صَلُّوا بِالْحَرْبِ حِينًا بَعْدَ حِينٍ

Voyez aussi Bédhawi, sur la sur. 43 de l'Alcoran, vers. 4, dans l'explication de ces mots : *أَفَنَضْرِبُ عَنْكُمْ الذِّكْرَ صَفْحًا إِنْ كُنْتُمْ قَوْمًا مُّسْرِفِينَ*, en

supposant qu'on prononce *إِنْ*. Il dit que Nafi, Hamza et Késaï lisent *in* par un *kesra* et considèrent cette proposition comme une proposition conditionnelle qui, ayant pour objet de les taxer de sottise, offre une assertion certaine sous la forme d'une chose douteuse, et que *ce qui précède cette proposition indique la*

proposition corrélatrice وَمَا قَبْلَهَا دَلِيلُ الْجَزَاءِ. C'est ainsi que les commentateurs de l'*Alfiyya* analysent les expressions pareilles à celle-ci : *أَنْتَ ظَلَامٌ إِنْ*

فَعَلْتَ *Tu (seras) injuste si tu fais cela.*

Certes, si tu fais voir à ceux qui ont reçu (de Dieu) le livre (révélé) des miracles de toute sorte, ils ne se conformeront pas à ta kibla (c'est-à-dire à la pratique qui t'a été prescrite de tourner ton visage vers La Mecque quand tu fais tes prières).

فَإِنْ كَذَّبُوكَ فَقُلْ لِي عَمَلِي وَلَكُمْ عَمَلُكُمْ

S'ils te traitent de menteur, dis-leur (ce qui équivaut à tu leur diras) : Mes œuvres sont pour moi et vos œuvres sont pour vous.

Il en est de même après la particule *إِلَّا* sinon, composée de *إِنْ* si et *لَا* non. Exemple :

قَالَ لَهُ الْقَاضِي قَدْ وَعَيْتَ قِصَصَ عَرْسِكَ فَبَرِّهِنَّ عَنْ نَفْسِكَ وَإِلَّا كَشَفْتُ
عَنْ لَبْسِكَ وَأَمَرْتُ بِحَبْسِكَ

Le juge lui dit : Tu as entendu le récit de ta femme ; maintenant fournis les preuves de ton innocence, sinon je mettrai à découvert ton hypocrisie et j'ordonnerai qu'on te mette en prison.

En analysant cette phrase, on voit facilement qu'elle se réduit à ces deux propositions corrélatives : *Si tu ne fournis pas les preuves de ton innocence, je mettrai à découvert, etc.*

401. Si l'on veut, dans ce cas, que les verbes mis au prétérit dans les deux propositions corrélatives aient effectivement la valeur du passé, il faut recourir au moyen déjà indiqué, c'est-à-dire à l'interposition du verbe *كَانَ*, qu'on place entre *إِنْ* et les verbes qui doivent signifier un temps passé. Exemples :

إِنْ كَانَ قَمِيصُهُ قَدْ مِنْ قُبُلٍ فَصَدَقَتْ وَهُوَ مِنَ الْكَاذِبِينَ

Si sa chemise a été déchirée par devant, en ce cas elle a dit vrai, et il est du nombre des menteurs.

إِنْ كُنْتُمْ آمَنْتُمْ بِاللَّهِ فَعَلَيْهِ تَوَكَّلُوا

Si vous avez cru en Dieu, mettez donc votre confiance en lui.

إِنْ يَكُنْ أَفَلٌ قَمَرُ الشِّعْرَى فَقَدْ طَلَعَ قَمَرُ الشِّعْرِ أَوْ آسْتَرَّ بَدْرُ النَّشْرَةِ
فَقَدْ تَبَلَّجَ بَدْرُ النَّشْرِ

Si la lune, qui a une mansion dans l'astre de Sirius, s'est couchée, la lune de la poésie s'est levée, ou si la pleine lune, qui a une demeure dans la constellation nommée Nethra (ou le Nez du Lion), s'est dérobée à la vue, la pleine lune de la prose a paru dans tout son éclat.

Dans ce dernier exemple, **يَكُنْ**, à l'aoriste conditionnel, est l'équivalent du prétérit **كَانَ**, comme on le verra bientôt. (1)

402. Lorsque, après la conjonction **إِنْ**, on veut exprimer le présent défini, on se sert du prétérit du verbe **كَانَ**, avec l'aoriste du mode indicatif ou l'adjectif verbal. Exemples :

أَفْتُونِي فِي رُؤْيَايَ إِنْ كُنْتُمْ لِلرُّؤْيَا تَعْبُرُونَ

Donnez-moi un avis relativement à mon songe, si vous interprétez les songes.

أَشْكُرُوا لِلَّهِ إِنْ كُنْتُمْ إِيَّاهُ تَعْبُدُونَ

Rendez grâces à Dieu, si c'est lui que vous servez.

لَا يَجِلُّ لَهُنَّ أَنْ يَكْتُمْنَ مَا خَلَقَ اللَّهُ فِي أَرْحَامِهِنَّ إِنْ كُنَّ يُؤْمِنَنَّ بِاللَّهِ

Il ne leur est pas permis de dissimuler ce que Dieu a formé dans leur sein, si elles croient en Dieu.

(1) Une chose digne de remarque, c'est qu'il peut arriver que le verbe qui devrait être au prétérit soit omis et remplacé par quelque autre chose. C'est ainsi que Hariri dit (séance XLVII, p. 564 de mon édition) :

إِنْ يَكُنْ الْأَسْكَندَرِيُّ قَبْلِي
فَالطَّلُّ قَدْ يَبْدُو أَمَامَ الْوَيْلِ وَالْفُضْلُ لِلْوَابِلِ لَا لِلطَّلِّ

Si Escandéri a été avant moi, la rosée précède d'ordinaire la pluie à verse, et pourtant celle-ci est préférable à la rosée.

Pour que l'expression fût complète, il aurait fallu dire : **إِنْ يَكُنْ كَانَ**, ou bien **إِنْ يَكُنْ سَبَقَنِي الْأَسْكَندَرِيُّ**, car l'aoriste **يَكُنْ** est ici seulement pour détruire l'influence de **إِنْ** sur le prétérit exprimé ou sous-entendu.

Je pense qu'une pareille licence ne se trouve qu'en poésie.

هَيْهَاتَ تَضْرِبُ فِي حَدِيدٍ بَارِدٍ إِنَّ كُنْتَ تَطْمَعُ فِي نَوَالِ سَعِيدٍ

Loin de toi une telle conduite! Tu frappes sur du fer froid, si tu comptes sur les dons d'un homme favorisé de la fortune.

لَا تَقْتُلُوا يُوسُفَ وَالْقُوَّةَ فِي غِيَابَةِ الْجُبِّ يَلْتَقِطُهُ بَعْضُ السَّيَّارَةِ إِنَّ كُنْتُمْ
فَاعِلِينَ

Ne tuez point Joseph, et jetez-le dans le fond d'une citerne; quelque troupe de voyageurs le recueillera: si vous exécutez (c'est-à-dire si vous êtes déterminés à exécuter) vos projets contre lui.

قَالُوا فَمَا جَزَاءُؤُهُ إِنْ كُنْتُمْ كَاذِبِينَ

Ils dirent: Quelle sera sa punition, si vous mentez!

قُلْ هَاتُوا بُرْهَانَكُمْ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ

Dis-leur: Produisez vos preuves, si vous êtes véridiques!

403. Tout ce que nous venons de dire ici de la conjonction *إِنَّ*, ayant dans sa dépendance deux propositions corrélatives dont les verbes sont au prétérit, s'applique également aux mots conjonctifs *مَنْ* quiconque, *أَيُّ* et *أَيُّمَنْ* quiconque, *مَا* quelque chose que, *كُلَّمَا* toutes les fois que, *حَيْثُ* et *حَيْثَمَا* en quelque lieu que ce soit que, *مَهْمَا* quelque chose que, *مَتَى* et *مَتَى مَا* aussi longtemps que, *أَنَّى* de quelque façon que, *أَيْنَ* et *أَيْنَمَا* quelque part que, *كَيْفَ* et *كَيْفَمَا* de quelque manière que, lorsqu'ils dominent de même deux propositions corrélatives. Dans tous ces cas, les verbes de deux propositions, s'ils sont au prétérit, prennent la signification du futur, ce qui n'empêche pas qu'on ne doive souvent les rendre en français par le présent, surtout dans les propositions qui expriment des axiomes généraux, indépendants de toute circonstance de temps.

404. La raison sur laquelle est fondée cette règle est que tous ces mots renferment réellement la valeur de la conjonction

إن si. En effet, quand on dit : *Quiconque m'insultera, je le tuerai ; Quelque chose qui se rencontre devant moi, je m'en emparerai ; Partout où je vous trouverai, je me saisirai de vous, c'est la même chose que si l'on disait : Si quelqu'un m'insulte, etc. ; Si quelque chose se rencontre, etc. ; Si je vous trouve quelque part, etc.* Exemples :

مَنْ كَتَمَ سِرَّهُ بَلَغَ مُرَادَهُ

Quiconque cachera son secret, parviendra à son but.

مَنْ كَانَ الطَّمَعُ لَهُ مَرْكَبًا كَانَ الْفَقْرُ لَهُ صَاحِبًا

Quiconque aura pour monture la cupidité, aura pour compagnon la pauvreté.

إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا بِآيَاتِنَا سَوْفَ نُصَلِّيهِمْ نَارًا كَلَّمًا نَضِجَتْ جُلُودُهُمْ بَدَلْنَا هُمْ جُلُودًا غَيْرَهَا

Pour ceux qui ont été incrédules à nos signes, nous leur ferons endurer le supplice du feu ; toutes les fois que leurs peaux seront brûlées, nous leur donnerons en échange d'autres peaux.

فَمَنْ آنَسَتْ نَدَى يَدَيْهِ أَلْفَتْ وَرَقَةً مِنْهَا لَدَيْهِ

Et tout homme dont elle jugera que la main est généreuse, elle lui jettera une de ces feuilles de papier.

يَكَادُ الْبَرْقُ يَخْطَفُ أَبْصَارَهُمْ كُلَّمَا أَضَاءَ لَهُمْ مَشَوْا فِيهِ وَإِذَا أَظْلَمَ عَلَيْهِمْ قَامُوا

L'éclair sera près de leur ravir la vue : toutes les fois qu'il brillera à leurs regards, ils marcheront à sa lumière, et lorsqu'il les laissera dans l'obscurité, ils demeureront en place.

405. Lors même qu'il n'y a point, après ces mots, deux propositions corrélatives, ils n'en convertissent pas moins ordinairement le prétérit en futur. Exemples :

كُلَّا مِنْهَا رَغَدًا حَيْثُ شِئْتُمَا

Mangez-en tous deux en abondance, partout où vous voudrez.

أَقْتُلُوهُمْ حَيْثُ ثَقَّفْتُمُوهُمْ وَأَخْرِجُوهُمْ مِنْ حَيْثُ أَخْرَجُوكُمْ

Tuez-les, partout où vous les trouverez, et bannissez-les de tout lieu duquel ils vous auront bannis.

جَعَلَنِي مُبَارَكًا أَيْنَمَا كُنْتُ

Il m'a établi comme une source de bénédiction, partout où je serai.

فَاتُوا حَرْثَكُمْ أَنَّى شِئْتُمْ

Entrez dans votre champ, de quelque façon que vous le voudrez.

لِيَقْرَأَ كُلٌّ مِنْكُمْ أُمَّ الْقُرْآنِ كُلَّمَا أَظَلَّ الْمَلَوَانِ

Que chacun de vous lise le premier chapitre de l'Alcoran, toutes les fois que viendra le jour ou la nuit.

وَقُلْ لِي هَلْ تَرَى الْيَوْمَ فِتْنَى لَا يَقْمُرُ الْقَوْمَ مَتِيمًا دَسْتَهُ تَمَّ

Et dis-moi si tu vois aujourd'hui un homme qui ne profite pas de sa bonne fortune au jeu de hasard, aussi longtemps que le sort lui sera favorable.

La raison de cela, c'est que, dans tous ces cas, il y a toujours dans le fait deux propositions corrélatives en rapport de condition, quoique leur ordre soit interverti.

406. Cependant, dans ce cas, à l'égard des deux mots مَنْ et مَا, dans lesquels le sens de la conjonction إِنْ si est beaucoup moins sensible quand ils ne dominant point deux propositions corrélatives, ce sont, je crois, les antécédents qui déterminent la valeur temporelle des prétérits qui suivent ces mots conjonctifs. Et voici à cet égard ce que j'ai observé :

1° Si la proposition qui précède est une proposition dans laquelle le verbe n'est point exprimé, les verbes au prétérit auront la valeur du présent indéfini. Exemples :

أَنْتَ مُجَارٌ مِنْ كُلِّ مَنْ أَكَلَ الْخُبْزَ وَشَرِبَ الْمَاءَ

Tu (es) sous ma protection contre les attaques de quiconque mange du pain et boit de l'eau.

أَنَا أَعْلَمُ بِمَا أَخْفَيْتُمْ وَمَا أَعْلَنْتُمْ

Je (suis) instruit de ce que vous cachez et de ce que vous manifestez.

سَوَاءٌ مِنْكُمْ مَنْ أَسَرَ الْقَوْلَ وَمَنْ جَهَرَ بِهِ وَمَنْ هُوَ مُسْتَخْفٍ بِاللَّيْلِ
وَسَارِبٌ بِالنَّهَارِ

Celui d'entre vous qui parle en secret et celui qui parle à haute voix, celui qui se cache dans l'ombre de la nuit et celui qui marche en plein jour (sont) tout un (pour lui).

On voit clairement, dans cet exemple tiré de l'Alcoran, que les prétérits *أَسَرَ* et *جَهَرَ* sont identiques, quant à la valeur temporelle, aux adjectifs verbaux *مُسْتَخْفٍ* et *سَارِبٍ*.

وَلَكِنَّ الْبِرَّ مَنْ اتَّقَى

Mais la vraie piété, c'est (la conduite de) celui qui craint (Dieu).

مَا جَزَاءُ مَنْ أَرَادَ بِأَهْلِكَ سُوءًا إِلَّا أَنْ يُسْجَنَ أَوْ عَذَابٌ أَلِيمٌ

La rétribution de celui qui veut faire un mauvais traitement aux personnes de ta maison n'(est) autre chose, sinon la prison ou un châtement douloureux.

Si cependant ces propositions nominales renfermaient un commandement, un souhait ou une interrogation qui leur imprimât le caractère d'une chose future, les verbes au prétérit qui suivent *مَنْ* et *مَا* deviendraient de vrais futurs. Exemples :

قَالُوا مَا جَزَاءُ مَا قَالُوا جَزَاءُ مَنْ وَجَدَ فِي رَحْلِهِ

Ils dirent : Quelle (sera) sa rétribution ? Ils répondirent : Sa rétribution (sera) celui même dans le bagage duquel (la coupe) sera trouvée.

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنْ مَنَعَ مَسَاجِدَ اللَّهِ أَنْ يُذَكَّرَ فِيهَا اسْمُهُ وَسَعَى فِي خَرَابِهَا
Que l'homme (sera) plus coupable que celui qui empêchera que le nom de Dieu soit loué dans les lieux consacrés à son culte, et qui s'efforcera de les détruire ? (1)

2^o Toutes les fois que les mots مَنْ et مَا sont dans la dépendance d'un verbe antécédent, c'est la valeur temporelle de ce verbe qui détermine celle des verbes qui dépendent de ces mots conjonctifs.

Ainsi, après l'impératif, comme dans plusieurs des exemples que nous avons déjà donnés, le prétérit prend la valeur du futur, parce qu'on ne commande qu'en vue de l'avenir.

Exemples du sens présent :

ذَلِكَ يُوعَظُ بِهِ مَنْ كَانَ مِنْكُمْ يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ

Cela est un avis que l'on donne à ceux d'entre vous qui sont croyants en Dieu et au dernier jour.

يَا أَبَانَا إِنَّ آبْنَكَ سَرَقَ وَمَا شَهِدْنَا إِلَّا بِمَا عَلَّمْنَا

O notre père ! ton fils a volé, et nous n'attestons ici que ce que nous savons.

Le prétérit شَهِدْنَا n'est ici qu'une manière énergique d'exprimer le présent (n^o 365).

Exemples du passé :

تِلْكَ الرُّسُلُ فَضَّلْنَا بَعْضَهُمْ عَلَى بَعْضٍ مِنْهُمْ مَنْ كَلَّمَ اللَّهُ

Parmi ces envoyés, il y en a que nous avons élevés en rang au-dessus des autres ; entre eux, il y en a à qui Dieu a adressé la parole.

فَمَا رَاقِنِي مِنْ لَاقِنِي بَعْدَ بَعْدِهِ وَلَا شَاقِنِي مَنْ سَاقِنِي إِلَى وِصَالِهِ

Depuis son éloignement, nul ne m'a plu de ceux qui se sont

(1) On pourrait, dans cet exemple, traduire tous les verbes par le présent indéfini.

attachés à moi, et nul ne m'a inspiré de l'affection de ceux qui ont cherché à former des liaisons avec moi.

فَأَسْتَجَادَهُ مِنْ حَضْرٍ وَأَسْتَحْلَاهُ وَأَسْتَعَاذَهُ مِنْهُ وَأَسْتَمْلَاهُ

Son discours fut trouvé excellent et charmant par tous ceux qui y assistèrent; chacun le pria de le répéter et lui demanda la grâce de le copier sous sa dictée.

وَمِمَّا نَقَلَتْهُ الرَّوَاةُ مِنَ الْخَبْرِ أَنَّ عَبْلَةَ كَانَتْ بِجُمْلَةٍ مِنْ حَضْرٍ

Une des circonstances rapportées par ceux qui nous ont transmis cette histoire, c'est qu'Abla fut au nombre des personnes qui se trouvèrent présentes.

Exemples du futur :

أَعِدُّوا لَهُمْ مَا اسْتَطَعْتُمْ مِنْ قُوَّةٍ

Préparez pour leur résister tout ce que vous pourrez de forces.

وَأَدْعُوا مِنْ اسْتَطَعْتُمْ مِنْ دُونِ اللَّهِ

Appelez à votre secours, hors Dieu, qui vous pourrez.

فَقُلْ لِمَنْ لَمْ يَدْرِ

Dis à celui qui blâmera : Voilà l'excuse que je fais valoir.

لَنْ يَدْخُلَ الْجَنَّةَ إِلَّا مَنْ كَانَ هُودًا أَوْ نَصَارَى

Il n'entrera dans le paradis que celui qui sera juif ou chrétien.

مَنْ يَرْغَبُ عَنْ مِلَّةِ إِبْرَاهِيمَ إِلَّا مَنْ سَفِهَ نَفْسَهُ

Qui est-ce qui rejettera la religion d'Abraham, sinon celui qui sera atteint de stupidité ?

لِيَهْلِكَ مَنْ هَلَكَ عَنْ بَيِّنَةٍ وَيَحْيَىٰ مَنْ حَيَّ عَنْ بَيِّنَةٍ

Afin que périsse celui qui périra d'après un titre authentique, et que vive celui qui vivra en vertu d'un titre authentique.

مَنْ شَرِبَ مِنْهُ فَلَيْسَ مِنِّي وَمَنْ لَمْ يَطْعَمْهُ فَإِنَّهُ مِنِّي إِلَّا مَنْ اغْتَرَفَ

غُرْفَةً بِيَدِهِ

Quiconque en boira n'est pas des miens ; quiconque n'en goûtera pas, celui-là est des miens : à l'exception de ceux qui en puiseront dans le creux de leur main.

وَالْوَالِدَاتُ يُرْضِعْنَ أَوْلَادَهُنَّ حَوْلَيْنِ كَامِلَيْنِ لِمَنْ أَرَادَ أَنْ يُتِمَّ الرَّضَاعَةَ

Les mères nourriront leurs enfants deux ans entiers pour ceux (d'entre les pères) qui voudront compléter le temps de l'allaitement.

سَأَغْسِلُ عَنِّي الْعَارَ بِالسَّيْفِ جَالِبًا عَلَى قَضَاءِ اللَّهِ مَا كَانَ جَالِبًا

Certes, je me laverai de cet opprobre avec l'épée, quel que soit le sort que doivent attirer sur moi les secrets divins.

3° Il faut observer pourtant que très souvent les verbes au prétérit, précédés de *مَنْ* et *مَا*, conservent la valeur du passé quoique les antécédents soient des présents ou des futurs. La raison en est, sans doute, que les mots conjonctifs *مَنْ* ou *مَا* n'y retiennent presque rien du sens de la conjonction conditionnelle *إِنْ* si. C'est ce qu'on peut observer en réfléchissant attentivement sur les exemples suivants :

هَلْ عَلِمْتُمْ مَا فَعَلْتُمْ بِيُوسُفَ وَأَخِيهِ

Savez-vous ce que vous avez fait à Joseph et à son frère ?

L'antécédent *عَلِمْتُمْ* est ici, à la vérité, au prétérit, mais c'est pour donner plus d'énergie au discours (n° 365), et le sens exige le présent.

مَعَاذَ اللَّهِ إِنْ نَأْخُذَ إِلَّا مِنْ وَجْدِنَا مَتَاعَنَا عِنْدَهُ

Dieu nous préserve de retenir prisonnier (aucun de vous) sinon celui entre les mains duquel nous avons trouvé notre ustensile.

L'expression *مَعَاذَ اللَّهِ* est l'équivalent de *نُعُوذُ بِاللَّهِ*.

الَّذِينَ يَصِلُونَ مَا أَمْرَبِهِ اللَّهُ أَنْ يُوْصَلَ

Ceux qui unissent ce que Dieu a ordonné que l'on unît.

ثُمَّ يَأْتِي بَعْدَ ذَلِكَ سَبْعُ شِدَادٍ يَأْكُلْنَ مَا قَدَّمْتُمْ لَهُنَّ

Il viendra après cela sept années dures qui mangeront ce que vous aurez réservé d'avance pour elles.

Il résulte de ces observations que la valeur temporelle des verbes au prétérit qui suivent les deux mots conjonctifs مَنْ et مَا dépend beaucoup des circonstances.

407. Ce que nous avons dit de l'influence des mots conjonctifs مَنْ, مَا, etc., sur la valeur temporelle des verbes au prétérit qui se trouvent dans les propositions corrélatives placées dans la dépendance de ces mots, a lieu également pour les verbes de la première proposition, quand la seconde, ou ne contient point de verbe, ou est remplacée par une proposition d'une autre forme, séparée de la première par la conjonction فَ. (1)
Exemples :

فَمَنْ بَدَّلَهُ بَعْدَ مَا سَمِعَهُ فَإِنَّمَا إِثْمُهُ عَلَى الَّذِينَ يُبَدِّلُونَهُ

Quant à celui qui changera (les dernières volontés d'un mourant) après les avoir entendues, l'iniquité de cette action (tombera) seulement sur ceux qui les changeront.

وَمَنْ كَانَ مَرِيضًا أَوْ عَلَى سَفَرٍ فَعِدَّةٌ مِنْ أَيَّامٍ

Celui qui sera malade ou en voyage, en ce cas un certain nombre de jours (c'est-à-dire il jeûnera en remplacement un certain nombre de jours).

فَمَنْ شَهِدَ مِنْكُمُ الشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ

Quiconque d'entre vous verra le mois (la lune), qu'il le jeûne!

مَنْ كَانَ عَدُوًّا لِلَّهِ وَمَلَائِكَتِهِ وَرُسُلِهِ وَجِبْرِيلَ وَمِيكَالَ فَإِنَّ اللَّهَ عَدُوٌّ لِلْكَافِرِينَ

(1) Je développerai plus tard la théorie de ces expressions et l'effet produit par l'interposition de la conjonction فَ.

Quiconque sera ennemi de Dieu, de ses anges, de ses envoyés, et de Gabriel et de Michel, certes Dieu est ennemi des incrédules.

فَمَا حَصَدْتُمْ فَذُرُّوهُ فِي سُنْبُلِهِ

Et ce que vous moissonnerez, laissez-le dans les épis.

فَمَنْ تَبِعَ هُدَايَ فَلَا خَوْفَ عَلَيْهِمْ

Quant à ceux qui suivront ma direction, il n'y aura nul sujet de crainte pour eux. (1)

408. Il est souvent indispensable de détruire l'influence de quelques-uns des mots qui renferment la valeur de la conjonction *إن* *si* sur les verbes au prétérit qui sont dans leur dépendance, afin que ces verbes conservent la valeur temporelle du passé.

Cela a lieu très fréquemment avec l'adverbe conjonctif *كَلَّمَا* *toutes les fois que*, et le moyen qu'on emploie pour cela est de placer le prétérit du verbe *كَانَ* devant *كَلَّمَا* : alors

(1) J'ai remarqué dans l'Alcoran un passage où le mot conjonctif *مَا* semble perdre son influence ordinaire sur les verbes au prétérit qui le suivent; c'est celui-ci, de la sur. 59, vers. 5 et 7 :

مَا قَطَعْتُمْ مِنْ لَيْنَةٍ أَوْ تَرَكْتُمُوهَا قَائِمَةً عَلَىٰ أُصُولِهَا فَبِإِذْنِ اللَّهِ

..... وَمَا أَفَاءَ اللَّهُ عَلَىٰ رَسُولِهِ مِنْ أَهْلِ الْقُرَىٰ فَلِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ

..... وَمَا آتَاكُمُ الرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَاكُمْ عَنْهُ فَانْتَهُوا

Suivant les commentateurs, il faut traduire au passé : *Tout ce que vous avez coupé de palmiers, ou que vous avez laissé sur pied, ç'a été par la permission de Dieu....., et ce que Dieu a accordé de butin à son envoyé sur les habitants des villes, c'est pour Dieu, pour son envoyé..... Ce que l'envoyé vous a donné, prenez-le, et ce dont il vous a ordonné de vous abstenir, abstenez-vous-en. Rien, à la rigueur, n'empêcherait qu'on ne pût traduire par le futur : Tout ce que vous couperez..... et ce que Dieu accordera de butin, etc. Mais, suivant la tradition, tout cela ne fut promulgué qu'après l'événement, et, par conséquent, se rapporte à des choses passées. On peut supposer toutefois que, dans l'intention de l'auteur, cette loi, quoique proclamée à l'occasion d'un fait passé, était une règle donnée pour l'avenir, et alors tout rentre dans la règle commune.*

tous les verbes des deux propositions qui sont dans la dépendance de *كَلَّمَا* deviennent des passés, et ils doivent être traduits par l'imparfait, en français. Exemples :

وَكَانَ كَلَّمَا سَمِعَ عَنِ السَّلْطَانِ مِنَ الْأَحْتِيَاظِ وَالْأَسْتَعْدَادِ شَيْءٌ
ظَهَرَ مِنْ آخِلِيْفَةِ نَقِيضَتُهُ مِنَ التَّفْرِيطِ وَالْإِهْمَالِ

Toutes les fois qu'on entendait parler de quelque sage précaution ou de quelque disposition de prévoyance de la part du sultan, il paraissait, de la part du khalife, tout au contraire, quelque marque de négligence et d'insouciance.

فَكَانَ كَلَّمَا شَطَّ الْقَوْمُ فِي شَوَاطِئِهِمْ وَنَشَرُوا الْعَجْوَةَ وَاللَّجْوَةَ مِنْ نَوَاطِئِهِمْ
يُنْبِيءُ تَخَارُزُ طَرْفِهِ وَتَشَامُخُ أَنْفِهِ أَنَّهُ مُخْرَبِقٌ لِيَنْبَاعٍ وَمُجْرِمٌ سَيِّمٌ الْبَاعِ

Toutes les fois que nos gens s'abandonnaient à leur course rapide et répandaient de leur corbeille les dattes bonnes et mauvaises, son regard de travers et l'air fier de son nez annonçaient qu'il ne se retenait que pour mieux sauter, et que, s'il se rentassait sur lui-même, bientôt il allait étendre les bras (pour saisir sa proie).

Il en est de même de *مَهْمَا*, *أَيْنَمَا*, etc.

409. Il n'est pas même nécessaire, pour produire cet effet, que le verbe *كَانَ* soit exprimé; il suffit qu'il se trouve avant *كَلَّمَا*, *مَهْمَا*, etc., des verbes au prétérit : ces verbes exercent la même influence. Exemples :

ثُمَّ أَرْسَلْنَا رُسُلَنَا تَتْرَى كُلَّمَا جَاءَ أُمَّةٌ رُسُولُهَا كَذَّبُوهُ فَاتَّبَعْنَا بَعْضَهُمْ بَعْضًا

Nous avons envoyé nos messagers successivement; toutes les fois qu'un de nos envoyés venait vers ceux de sa nation, ils le traitaient de menteur, et nous les avons fait venir à la suite les uns des autres.

وَكَفَّلَهَا زَكَرِيَّا كُلَّمَا دَخَلَ عَلَيْهَا زَكَرِيَّا الْعِحْرَابَ وَجَدَ عِنْدَهَا رِزْقًا

Zacharie se chargea de sa tutelle; toutes les fois qu'il entrait près d'elle dans le sanctuaire, il trouvait chez elle de la nourriture.

وَأَوْحَىٰ إِلَىٰ نُوحٍ وَيَصْنَعُ الْفُلَّكَ وَكَلَّمَا مَرَّ عَلَيْهِ مَلَأَ مِنْ قَوْمِهِ
سَخِرُوا مِنْهُ

*Il fut donc révélé à Noé, et il lui fut dit, etc. Et Noé fabri-
quait l'arche; et toutes les fois que quelques personnages de son
peuple passaient près de lui, ils se moquaient de lui.*

إِنِّي دَعَوْتُ قَوْمِي وَإِنِّي كَلَّمَا دَعَوْتُهُمْ جَعَلُوا أَصَابِعَهُمْ فِي آذَانِهِمْ

*J'ai appelé ceux de ma nation..... et toutes les fois que je les
appelais, ils mettaient leurs doigts dans leurs oreilles.*

وَبَاشَرَ ذَلِكَ عَلَىٰ تِلْكَ آخَالٍ لَا يَخَافُ الْنَكَالَ وَلَا يَخْشَىٰ الْوَبَالَ
يَتَنَاوَلُ أَكْرُمَاتٍ وَيُبِيحُهَا وَيُرْجُ عِنْدَهُ مُسْتَهْجِنًا وَقَبِيحًا مَهْمَا
أَمَرَ بِهِ جَمَاعَتُهُ فِي ذَلِكَ آمْتَثَلُوا يَتَّبِعُونَ فِي كُلِّ قَبِيحٍ عَمَلُوهُ
وَلَا يَتَنَاهَوْنَ عَن مُنْكَرٍ فَعَلُوهُ

*Il pratiqua cela ainsi, ne craignant point les suites fâcheuses
et n'appréhendant pas les mauvais effets, faisant usage lui-même
de choses défendues et donnant toute licence aux autres d'en
user, de sorte que tout ce qu'il y a en ce genre de plus vil et de
plus honteux avait cours publiquement chez lui; toutes les fois
qu'il ordonnait, en ce genre, à ses gens quelque chose que ce fût,
ils lui obéissaient, se vantant des turpitudes auxquelles ils
s'étaient livrés et ne se faisant aucun reproche les uns aux autres
sur les crimes qu'ils avaient commis.*

Il en est de même de حَيْثُ dans l'exemple suivant :

جَهَلْتَ فَقُلْتَ وَحَيْثُ وَجَبَ أَنْ تَسْجُدَ بُلْتَ

*Tu as parlé comme un insensé, et là où tu devais te prosterner,
tu as pissé.*

On voit que ce que nous venons d'observer au sujet de كَلَّمَا
et مَهْمَا est entièrement conforme à ce qui a été dit précédem-
ment au sujet de إِذَا (nos 385-389).

410. Avant de passer à ce qui concerne l'aoriste, je dois faire
quelques observations spéciales sur le prétérit du verbe كَانَ.

411. Le prétérit du verbe كَانَ, signifiant le passé absolu,

doit souvent être rendu en français par un passé relatif, c'est-à-dire par le présent antérieur ou imparfait; mais c'est un idiotisme de notre langue. Exemple :

وَمِنْ أَمْثَالِ ذَلِكَ أَنَّهُ كَانَ تَاجِرٌ وَكَانَ لَهُ بَنُونَ ثَلَاثَةٌ

Un des exemples de cela, c'est qu'il y avait un marchand qui avait trois fils. A la lettre : un marchand fut, et à lui furent, etc.

412. Une observation bien plus importante, c'est que le préterit du verbe كَانَ paraît être employé le plus souvent comme simple lien entre un sujet et un attribut, abstraction faite de toute valeur temporelle. Exemples :

أَوْلِيكَ مَا كَانَ لَهُمْ أَنْ يَدْخُلُوهَا إِلَّا خَائِفِينَ

Ces gens-là, il n'est pas à eux (c'est-à-dire il ne leur convient pas) d'y entrer, si ce n'est avec frayeur.

مَا كَانَ اللَّهُ لِيُضِيعَ إِيمَانَكُمْ

Dieu n'est pas pour laisser périr (c'est-à-dire n'est pas capable de laisser sans récompense) votre foi.

مَا كَانَ هَذَا الْقُرْآنُ أَنْ يُفْتَرَى مِنْ دُونِ اللَّهِ

Cet Alcoran n'est pas pour être inventé (c'est-à-dire de nature à être inventé), si ce n'est par la permission de Dieu.

مَا كَانَ لِنَفْسٍ أَنْ تُؤْمِنَ إِلَّا بِإِذْنِ اللَّهِ

Il n'est à aucune âme qu'elle croie (c'est-à-dire aucune âme ne peut croire), si ce n'est par la permission de Dieu.

أَكَانَ لِلنَّاسِ عَجَبًا أَنْ أَوْحَيْنَا إِلَى رَجُلٍ مِنْهُمْ

Est-ce donc une chose surprenante pour les hommes que nous ayons fait des révélations à l'un d'entre eux ?

مَا كَانَ حَدِيثًا يُفْتَرَى وَلَكِنْ تَصْدِيقَ الَّذِي بَيْنَ يَدَيْهِ

Ce livre n'est point une histoire inventée à plaisir, mais (c'est) la confirmation de ce qui l'a précédé.

وَيَدْعُ الْإِنْسَانَ بِالشَّرِّ دُعَاءَهُ بِالْخَيْرِ وَكَانَ الْإِنْسَانُ عَجُولًا

L'homme appelle par ses vœux le mal, comme il appelle le bien, car l'homme est impatient.

وَمَا كَانَ عَطَاءُ رَبِّكَ مَحْظُورًا

Car les dons de ton seigneur ne sont point empêchés.

إِنَّ رَبَّكَ يَبْسُطُ الرِّزْقَ لِمَنْ يَشَاءُ وَيَقْدِرُ إِنَّهُ كَانَ بِعِبَادِهِ خَبِيرًا

Ton seigneur donne la subsistance abondamment ou avec mesure à qui il veut, car il est instruit à l'égard de ses serviteurs.

إِنَّ الْأَبْرَارَ يَشْرَبُونَ مِنْ كَأْسٍ كَانَ مِزَاجُهَا كَافُورًا

Les justes boiront d'une coupe dont la liqueur est du camphre.

يُطَافُ عَلَيْهِمْ بِآنِيَةٍ مِنْ فِضَّةٍ وَأَكْوَابٍ كَانَتْ قَوَارِيرًا

On fera circuler autour d'eux des vases d'argent et des amphores qui sont des bouteilles.

Je pourrais multiplier à l'infini ces exemples, dans lesquels il est évident que le prétérit du verbe كَانَ est employé avec abstraction complète de tout temps passé, absolu ou relatif, et est réellement l'opposé du verbe négatif لَيْسَ, qui n'a point d'autre temps que le prétérit et qui a la valeur du présent indéfini. (1)

(1) On pourrait étendre cette observation et l'appliquer à beaucoup de cas où les verbes au prétérit paraissent employés sans aucune idée de temps. C'est ainsi qu'on dit زَفَّ إِذَا أَسْرَعَ, c'est-à-dire زَفَّ s'emploie dans le sens de أَسْرَعَ; et de même فَاتَهُ إِذَا سَبَقَهُ, c'est-à-dire فَاتَ, avec un complément à l'accusatif, signifie la même chose que سَبَقَ construit de la même manière. On trouve aussi لَمْ يَكُنْ employé de même que مَا كَانَ.

On pourrait aussi, pour rendre compte de cet usage du prétérit du verbe كَانَ, regarder, dans les exemples cités et dans tous les cas semblables, le prétérit comme une forme énergique. Ce ne serait plus alors qu'une application de l'observation faite précédemment (n° 365); mais l'autre manière d'envisager la chose me paraît préférable, parce qu'il semble le plus souvent que rien n'appelle une expression énergique.

413. L'aoriste étant susceptible de la variété des modes, nous devons diviser nos observations relatives à la valeur temporelle de ce temps en ayant égard à cette variété.

414. L'aoriste, au mode indicatif, a tantôt la valeur du présent défini ou indéfini, tantôt celle du futur, et l'on peut établir pour règles générales, en premier lieu, qu'il doit être traduit par le futur : 1^o quand il est précédé de la particule *سَوْفَ* ou de ses formes abrégées *سَوْ*, *سَفْ* ou *سَ*; 2^o quand il est précédé de l'adverbe négatif *لَا*, pourvu qu'il n'y ait pas eu auparavant dans la phrase une des autres particules négatives *مَا* et *لَمْ* ou *لَمَّا*; 3^o quand il y a, dans les antécédents ou dans l'énoncé même de la phrase, quelque chose qui détermine l'idée d'un événement futur; en second lieu, qu'en l'absence de ces conditions, et quand l'aoriste est dans la dépendance de l'adverbe négatif *مَا*, il doit être rendu par le présent.

Exemples de l'aoriste ayant la valeur du futur :

مَنْ يَفْعَلْ ذَلِكَ عَدْوَانًا وَظُلْمًا فَسَوْفَ نُصَلِّيهِ نَارًا

Quiconque fera cela par un esprit d'inimitié et d'iniquité, nous lui ferons éprouver l'ardeur du feu.

سَتَجِدُ مَطْلَعِي عَلَيْكَ أَسْرَعَ مِنْ آرْتِدَادِ طَرْفِكَ إِلَيْكَ

Tu trouveras mon retour près de toi plus prompt que le mouvement de ton œil.

وَإِنْ تَوَلَّوْا فَإِنَّمَا هُمْ فِي شِقَاقٍ فَسَيَكْفِيكَهُمُ اللَّهُ

S'ils tournent le dos, ils ne sont que dans une voie écartée (du droit chemin), et Dieu te protégera suffisamment contre eux.

آتَقُوا يَوْمًا لَا تَجْزِي نَفْسٌ عَنْ نَفْسٍ شَيْئًا وَلَا تُقْبَلُ مِنْهَا شَفَاعَةٌ

وَلَا يُؤْخَذُ مِنْهَا عَدْلٌ وَلَا هُمْ يُنصَرُونَ

Craignez un jour où une âme ne paiera rien à l'acquit d'une autre, où l'on ne recevra de leur part aucune intercession, où

l'on n'acceptera d'elles aucune compensation, enfin où les hommes ne recevront aucune assistance.

فَاللَّهُ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ

Dieu jugera entre eux, au jour de la résurrection.

كَذَلِكَ يُحْيِي اللَّهُ الْمَوْتَى وَيُرِيكُمْ آيَاتِهِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ

C'est ainsi que Dieu ressuscitera les morts et vous rendra témoins de ses miracles : peut-être vous comprendrez (c'est-à-dire pour voir si vous comprendrez).

تَزْرَعُونَ سَبْعَ سِنِينَ دَأْبًا فَمَا حَصَدْتُمْ فَذُرْوَاهُ فِي سُنْبُلِهِ ثُمَّ يَأْتِي بَعْدَ ذَلِكَ سَبْعَ شِدَادٍ يَأْكُلْنَ مَا قَدَّمْتُمْ لَهُنَّ

Vous sèmerez à l'ordinaire pendant sept ans, et ce que vous moissonnerez, laissez-le dans l'épi; après cela, il viendra sept années dures qui consommeront ce que vous aurez mis en réserve pour elles.

وَلَوْ تَرَى الَّذِينَ ظَلَمُوا إِذْ يَرُونَ الْعَذَابَ

Si tu voyais ceux qui ont été coupables, au moment où ils verront le châtement.

قُوا أَنْفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ عَلَيْهَا مَلَائِكَةٌ شِدَادٌ لَا يَعْصُونَ اللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ

Garantissez-vous vous-mêmes, ainsi que les gens de votre famille, d'un feu qui a pour aliment les hommes et les pierres, et sur lequel sont préposés des anges robustes qui ne désobéiront point à Dieu, quelque chose qu'il leur ordonne, et qui feront tout ce qui leur sera commandé.

Exemples de l'aoriste ayant la valeur du présent :

وَاللَّهُ بَصِيرٌ بِمَا يَعْمَلُونَ

Dieu (est) voyant (c'est-à-dire voit) ce qu'ils font.

مَا يَكُونُ لِي أَنْ أَبَدِّلَهُ

Il ne m'appartient pas de le changer en un autre.

وَمِمَّا تُوَقَّدُونَ عَلَيْهِ فِي النَّارِ أَبْتِغَاءَ حَلِيَّةٍ أَوْ مَتَاعٍ زَبَدٌ مِثْلَهُ كَذَلِكَ
يَضْرِبُ اللَّهُ الْحَقَّ وَالْبَاطِلَ فَأَمَّا الزَّبَدُ فَيَذْهَبُ جُفَاءً وَأَمَّا مَا
يَنْفَعُ النَّاسَ فَيَمْكُثُ فِي الْأَرْضِ كَذَلِكَ يَضْرِبُ اللَّهُ الْأَمْثَالَ
لِلَّذِينَ اسْتَجَابُوا لِرَبِّهِمْ أَحْسَنِي

Il se forme aussi une écume semblable, de ce (minerai) que vous exposez à l'action du feu, pour en faire des bijoux ou des meubles à votre usage. C'est ainsi que Dieu vous propose un emblème de la vérité et du mensonge. Quant à l'écume, elle s'en va et est rejetée sur les bords; mais pour ce qui est utile aux hommes, il reste sur la terre. C'est ainsi que Dieu propose des comparaisons à ceux qui ont bien répondu à l'invitation de leur seigneur.

مَا يَوَدُّ الَّذِينَ كَفَرُوا أَنْ يُنَزَّلَ عَلَيْكُمْ مِنْ خَيْرٍ مِنْ رَبِّكُمْ

Ceux qui sont restés incrédules n'aiment point qu'il vous soit envoyé quelque chose de bon de la part de votre seigneur.

مَا يُزَكِّي الْإِنْسَانَ بِشَهَادَةِ أَهْلِ بَيْتِهِ

L'homme n'est point justifié par le témoignage des gens de sa maison.

إِنَّ الَّذِينَ يَكْتُمُونَ مَا أَنْزَلَ اللَّهُ مِنَ الْكِتَابِ وَيَشْتَرُونَ بِهِ ثَمَنًا قَلِيلًا
أُولَئِكَ مَا يَأْكُلُونَ فِي بُطُونِهِمْ إِلَّا النَّارَ وَلَا يُكَلِّمُهُمُ اللَّهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ
وَلَا يُزَكِّيهِمْ

Certes, ceux qui cachent le livre que Dieu a fait descendre (du ciel) et qui achètent au prix de ce livre quelque chose de peu de valeur, ces gens-là ne font autre chose que dévorer le feu (qui consume) leurs entrailles; Dieu ne leur adressera point la parole au jour de la résurrection, et il ne les justifiera point.

On voit, dans ce passage, des exemples de l'aoriste signifiant le futur après *لَ* et le présent après *مَا*.

415. Il arrive très souvent qu'un verbe à l'aoriste indicatif est dans la dépendance immédiate d'un verbe précédent, sans l'interposition d'aucune particule conjonctive, et qu'il lui sert en quelque sorte de complément. Dans ce cas, le verbe dont il s'agit doit être traduit en français, ou par le subjonctif précédé de *pour que*, *afin que*, ou par l'infinitif précédé d'une préposition, ou par le gérondif précédé de la préposition *en*, ou enfin par le participe présent. Exemples :

ظَعْنَ يَقْتَادُ الْقَلْبَ بِأَزْمَتِهِ

Il partit, entraînant mon cœur, qu'il conduisait comme par la bride.

وَأَقْبَلَتْ يَوْمَ جَدِّ الْبَيْنِ فِي حُلِّ سُوْدٍ تَعْصُ بَنَانَ النَّادِمِ الْخَصِرِ

Au jour où notre séparation allait se réaliser, elle s'est avancée couverte d'habits de deuil, en mordant le bout de ses doigts, comme l'homme qui se repent et qui a le cœur serré.

أَنْكَفَأَ يَحْمَدُ مَغْدَاهُ وَيَمْدَحُ النَّادِيَّ وَنَدَاهُ

Il s'en retourna en se félicitant de sa course du matin et en louant l'assemblée et sa générosité.

جَعَلْتُ أَسْتَقْرِى صَوْبَ الصَّوْتِ اللَّيْلِ وَأَتَوَسَّمُ الْوَجُوهَ بِالنَّظْرِ الْجَلِي

Je me mis à parcourir la place d'où était venue la voix que j'avais ouïe durant la nuit et à porter des regards curieux sur tous les visages pour reconnaître (la personne qui était l'objet de mes recherches).

طَفَقْتُ أَسِيرُ بَيْنَ السَّيَّارَةِ فَضْلَهُمَا

Je commençai à faire circuler parmi mes compagnons de voyage leur mérite distingué.

فَلَبِثْنَا نَرْقُبُهُ رِقْبَةَ أَهْلِ الْأَعْيَادِ

Nous restâmes à guetter son retour, comme on observe l'apparition de la nouvelle lune qui annonce les fêtes.

وَأَمَّكُمْ دُونَ الْآنَامِ طَرًّا يَبْغِي قَرَىٰ مِنْكُمْ وَمُسْتَقَرًّا

Il s'est dirigé vers vous, par préférence à tous les autres mortels, pour solliciter de vous un repas hospitalier et un logement.

فَدُونَكُمْ ضَيْفًا قَنُوعًا حَرًّا يَرْضَىٰ بِمَا أَحْلَوَىٰ وَمَا أَمَّرَا وَيَنْشِينِي عَنْكُمْ
يَنْتُ الْبِرًّا

Recevez donc un hôte facile à satisfaire, d'un noble caractère, qui se contentera de ce qui est doux comme de ce qui est amer, et qui s'en retournera en publiant vos bienfaits.

416. L'aoriste, au mode subjonctif, s'emploie après l'adverbe énergique لَنْ et a toujours la valeur du futur. Exemples :

لَنْ تَمَسَّنَا النَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَّعْدُودَةً

Le feu ne nous touchera qu'un petit nombre de jours.

لَنْ يَدْخُلَ الْجَنَّةَ إِلَّا مَنْ كَانَ هُودًا أَوْ نَصَارَىٰ

Il n'entrera dans le paradis que ceux qui seront juifs ou chrétiens.

417. Au même mode, l'aoriste précédé des conjonctions أَنْ, كَيْ, أَفِي, ou de leurs composés, ou des prépositions حَتَّىٰ en sorte que, jusqu'à ce que, et لِ pour, afin, a toujours la valeur du futur relatif, (1) et il doit se rendre en français par le mode subjonctif et par le temps analogue à celui qu'on a employé dans la proposition qui sert d'antécédent, ou bien par l'infinitif précédé de pour ou afin de. Exemples :

(1) La conjonction أَنْ et la préposition حَتَّىٰ, suivies de l'aoriste au mode subjonctif, emportent toujours une idée de futur. Il n'en est pas de même quand ces particules sont suivies du prétérit, comme on le verra dans la syntaxe. Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 169, 248 et 257.

أَمْ حَسِبْتُمْ أَنْ تَدْخُلُوا الْجَنَّةَ

Pensez-vous que vous entriez dans le paradis ?

وَمَا جَعَلْنَا الْقِبْلَةَ الَّتِي كُنْتَ عَلَيْهَا إِلَّا لِنَعْلَمَ مَنْ يَتَّبِعُ الرَّسُولَ مِمَّنْ
يَنْقَلِبُ عَلَى عَقْبَيْهِ

Nous n'avons institué la Kibla dont tu faisais usage (dans la pratique de la prière) qu'afin que nous sussions distinguer (ou que pour distinguer) ceux qui suivraient l'envoyé (de Dieu) de ceux qui retourneraient sur leurs pas.

مَا يَكُونُ لِي أَنْ أَبَدِّلَهُ

Il ne m'appartient pas que je le change (ou de le changer).

اجْعَلْ لِي وَزِيرًا مِنْ أَهْلِ هَرُونَ أَخِي أَشَدُّ بِهِ أَزْرِي وَأَشْرِكُهُ فِي
أَمْرِي كَيْ نُسَبِّحَكَ كَثِيرًا

Accorde-moi un aide pris dans ma famille, mon frère Aaron; fortifie par lui mes reins, et associe-le à mon ministère, afin que nous célébrions beaucoup tes louanges.

مِنْكُمْ مَنْ يُودُّ إِلَىٰ أَرْدَلٍ عُمُرٍ لِكَيْلَا يَعْلَمَ مِنْ بَعْدِ عِلْمٍ شَيْئًا

Il y en a d'entre vous qui seront ramenés à une vie extrêmement méprisable, afin qu'après avoir eu précédemment de la science ils ne sachent plus rien (c'est-à-dire qui, parvenus à la décrépitude, perdront la mémoire et l'usage des facultés intellectuelles).

وَإِنْ خِفْتُمْ أَلَّا تُقْسِطُوا فِي الْيَتَامَىٰ فَانكِسُوا مَا طَابَ لَكُمْ مِنَ النِّسَاءِ

Si vous craignez de ne pas observer une exacte justice par rapport aux orphelins (confiés à vos soins), en ce cas épousez le nombre de femmes que vous voudrez.

Il faut observer que le mot **أَلَّا** est une contraction pour **أَنْ لَا**.

418. L'aoriste, au mode conditionnel, précédé des adverbes négatifs **لَمْ** et **لَمَّا** (ce dernier signifie *ne pas encore*), a toujours

la valeur d'un temps passé, ou, pour parler plus exactement, il a la même valeur temporelle qu'aurait à sa place le prétérit si la proposition était affirmative. Exemples :

أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ اللَّهَ لَهُ مُلْكُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ

N'as-tu donc pas su que l'empire du ciel et de la terre appartient à Dieu ?

N'as-tu pas su, c'est-à-dire ne sais-tu pas : car les Arabes disent souvent جَعِلْتُ جَعَلْتُ j'ai su, au lieu de أَعْلَمُ je sais (n° 365), comme on dit en grec εἶμωξα et en latin novi.

أَمْ حَسِبْتُمْ أَنْ تَدْخُلُوا الْجَنَّةَ وَلَمَّا يَأْتِكُمْ مِثْلُ الَّذِينَ مِنْ قَبْلِكُمْ

Pensez-vous donc que vous entriez dans le paradis et qu'il ne vous est point encore arrivé (c'est-à-dire avant qu'il vous soit arrivé) des épreuves, comme à ceux qui ont été avant vous ?

419. L'aoriste conditionnel, étant précédé de la préposition لِ, sert à exprimer le commandement qui s'adresse à une seconde ou à une troisième personne ; précédé de l'adverbe négatif لَا, il a une valeur prohibitive ou déprécative. Exemples :

فَمَنْ شَهِدَ مِنْكُمُ الشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ

Quiconque d'entre vous verra le mois (la lune), qu'il le jeûne !

وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُؤْمِنُونَ

Que les croyants mettent leur confiance en Dieu !

لَا تَقْرَبَا هَذِهِ الشَّجَرَةَ

Ne vous approchez, ni l'un ni l'autre, de cet arbre.

أَسْتَغْفِرُ لَهُمْ أَوْ لَا تَسْتَغْفِرُ لَهُمْ إِنْ تَسْتَغْفِرُ لَهُمْ سَبْعِينَ مَرَّةً فَلَنْ يَغْفِرَ اللَّهُ لَهُمْ

Demande pardon pour eux, ou ne demande pas pardon pour eux : si tu demandes pardon pour eux soixante-dix fois, Dieu ne leur pardonnera point.

فَلْيَضْحَكُوا قَلِيلًا وَلْيَبْكُوا كَثِيرًا

Qu'ils rient un peu, et qu'ils pleurent beaucoup!

رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَا إِنْ نَسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا

Notre seigneur ne nous châtie pas si nous venons à oublier ou à commettre quelque péché.

420. Enfin, l'aoriste conditionnel a la valeur d'un temps futur après la conjonction *إِنْ* *si* et après tous les mots qui renferment la valeur de cette conjonction, et dont il a été parlé ci-devant (nos 403 et 404), tels que *مَنْ*, *مَا*, *حَيْثُمَا*, etc. Cet aoriste alors a, dans les deux propositions corrélatives, la même valeur qu'aurait à sa place le prétérit. Exemples:

وَإِنْ تَفْعَلُوا فَإِنَّهُ فُسُوقٌ بِكُمْ

Si vous le faites, ce sera une prévarication parmi vous.

مَا تَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمُهُ اللَّهُ

Ce que vous ferez de bien, Dieu le saura.

إِنْ يَسْرِقْ فَقَدْ سَرَقَ أَخٌ لَهُ مِنْ قَبْلُ

S'il vole, déjà un de ses frères a volé autrefois.

إِنْ تَخْفُوا مَا فِي صُدُورِكُمْ أَوْ تُبْدُوهُ يَعْلَمُهُ اللَّهُ

Si vous cachez ce qui est dans vos cœurs ou si vous le manifestez, Dieu le saura.

أَيْنَمَا تَكُونُوا يُدْرِكُكُمُ الْمَوْتُ

Partout où vous serez, la mort vous atteindra.

مَنْ يُرِدْ ثَوَابَ الدُّنْيَا نُؤْتِهِ مِنْهَا وَمَنْ يُرِدْ ثَوَابَ الآخِرَةِ نُؤْتِهِ مِنْهَا

Quiconque voudra la récompense de ce monde, nous lui donnerons des biens de ce monde, et quiconque voudra la récompense de la vie future, nous lui donnerons une part dans cette vie-là.

مَا نَنْسَخُ مِنْ آيَةٍ أَوْ نَنْسِيهَا نَأْتِ بِخَيْرٍ مِنْهَا

Tout verset (de l'Alcoran) que nous abrogerons ou que nous supprimerons, nous en donnerons un meilleur à sa place.

إِنْ يَظْهَرُوا عَلَيْكُمْ يَرْجُمُوكُمْ أَوْ يُعِيدُوكُمْ فِي مِلَّتِهِمْ

S'ils ont l'avantage sur vous, ils vous lapideront, ou bien ils vous ramèneront à leur religion.

421. Dans tous les cas dont il est ici question, en introduisant le verbe كَانَ après le mot conditionnel, tel que *si*, مَنْ *quiconque*, etc., on devra employer ensuite l'aoriste du mode indicatif, et le sens sera le même que si l'on eût fait usage du mode conditionnel. Exemples :

مَنْ كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ الْآخِرَةِ نَزِدْ لَهُ فِي حَرْثِهِ وَمَنْ كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ
الدُّنْيَا نُؤْتِهِ مِنْهَا

Celui qui voudra cultiver le champ de la vie future, nous augmenterons pour lui le produit de sa culture, et celui qui voudra cultiver le champ de ce monde, nous lui accorderons des biens de cette vie.

إِنْ كَانَ يَكْفِيكَ نِصَابٌ مِنَ الْمَالِ الْفَنَاءِ لَكَ فِي آنَحَالٍ

Si une modique somme d'argent te suffit (à la lettre, te suffira), nous te la procurerons à l'instant.

422. Par une suite de la même influence de la proposition conditionnelle, si, dans la première des deux propositions, on emploie l'impératif au lieu de la conjonction *si*, le verbe à l'aoriste du mode conditionnel qui se trouve dans la seconde proposition doit être traduit par le futur. Exemples :

أَوْفُوا بِعَهْدِكُمْ أَوْفِ بِعَهْدِي

Soyez fidèles à votre engagement, je serai fidèle au mien.

أَقْنَعُ بِمَا قَسَمَ اللَّهُ لَكَ تَكُنْ غَنِيًّا

Sois content des biens que Dieu t'a départis, tu seras riche.

قَالُوا كُونُوا هُودًا أَوْ نَصَارَى تَهْتَدُوا

Ils ont dit : Soyez juifs ou chrétiens, vous serez bien dirigés.

423. L'aoriste énergique remplace quelquefois l'aoriste indicatif, et alors il a toujours la valeur du futur; ou bien il remplace l'aoriste conditionnel, et alors il a la signification prohibitive, ou celle du futur. Exemples :

لَئِنْ أَنْجَيْتَنَا مِنْ هَذِهِ لَنَكُونَنَّ مِنَ الشَّاكِرِينَ

Certes, si tu nous délivres de ce danger, nous serons du nombre des hommes reconnaissants.

وَلَنَبْلُوَنَّكُمْ بِشَيْءٍ مِنَ الْخَوْفِ وَالْجُوعِ

Certes, nous vous éprouverons par un peu de crainte ou de faim.

لَا تَمُوتُوا إِلَّا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ

Ne mourez point, que vous ne soyez musulmans.

لَئِنْ لَمْ يَنْتَهِ لَنَسْفَعْنَ بِالنَّاصِيَةِ

Certes, s'il ne s'abstient pas (d'agir ainsi), nous (le) saisirons par les cheveux qui couvrent son front.

424. On verra dans la syntaxe quelles sont les règles qui déterminent l'emploi des divers modes de l'aoriste. Il ne s'agissait ici que de faire connaître leur valeur temporelle.

425. On a vu précédemment que, pour exprimer le plus-que-parfait ou prétérit antérieur, on place le prétérit du verbe كَانَ devant celui du verbe auquel on veut donner cette valeur temporelle (n° 366). Par un procédé semblable, le prétérit du verbe كَانَ, ou, si la proposition est négative et qu'on y emploie l'adverbe négatif لَمْ, l'aoriste conditionnel du même verbe, placé devant un aoriste du mode indicatif, lui donne la valeur de l'imparfait ou présent antérieur. Exemples :

كَانَ يُحِبُّ الشُّعْرَاءَ وَيَمِيلُ إِلَى أَهْلِ الْأَدَبِ وَالْفِقْهِ وَيَكْرَهُ الْمِرَاءَ فِي
الَّذِينَ

Il aimait la poésie et les poètes, avait de l'inclination pour les hommes de lettres et les jurisconsultes, et détestait les contestations en matière de religion.

On voit, dans cet exemple, que l'influence du verbe *كَانَ* n'est pas bornée à l'aoriste *يُحِبُّ* qui le suit immédiatement, mais s'étend aux deux aoristes *يَمِيلُ* et *يَكْرَهُ* et leur donne également à tous la valeur de l'imparfait.

426. Il est inutile, pour donner la valeur de l'imparfait à un aoriste, de faire usage de *كَانَ* lorsqu'il y a, avant cet aoriste, un ou plusieurs verbes au prétérit; l'influence de ceux-ci suffit pour faire prendre à l'aoriste la valeur de l'imparfait. Exemp.:

رَكِبَ جَعْفَرٌ إِلَى الصَّيْدِ وَجَعَلَ يَشْرَبُ تَارَةً وَيَلْهُو أُخْرَى وَتُحْفُ الرَّشِيدِ
وَهْدَايَاهُ تَأْتِيهِ وَعِنْدَهُ بَخْتِيشُوعُ الطَّبِيبُ وَأَبُو زَكَارِ الْأَعْمَى يُعْنِيهِ

Djafar monta à cheval pour chasser, et il se mit à boire et à se divertir tour à tour; les dons et les présents de Raschid lui arrivaient; auprès de lui (était) le médecin Bakhtischou, et Abou Zaccar l'aveugle lui chantait (des chansons).

Les aoristes *تَأْتِي* et *يُعْنِي* sont déterminés au sens du présent antérieur par les prétérits *رَكِبَ* et *جَعَلَ*.

وَلَمَّا جَاءَهُمْ رَسُولٌ مِنْ عِنْدِ اللَّهِ مُصَدِّقًا لِمَا مَعَهُمْ نَبَذَ فَرِيقٌ مِنَ الَّذِينَ
أَنُوتُوا الْكِتَابَ كِتَابَ اللَّهِ وَرَاءَ ظُهُورِهِمْ كَأَنَّهُمْ لَا يَعْلَمُونَ

Lorsqu'il est venu vers eux un envoyé de Dieu confirmant la vérité des choses dont ils étaient déjà en possession, une partie de ces gens qui ont reçu des livres révélés ont rejeté derrière leur dos le livre de Dieu, comme s'ils ne savaient pas.

وَأَتَّبَعُوا مَا تَتْلُو الشَّيَاطِينُ عَلَى مُلْكِ سُلَيْمَانَ

Et ils ont suivi ce que les démons enseignaient aux sujets de Salomon.

427. Il arrive quelquefois que l'aoriste, sans être précédé ni du prétérit de كَانَ, ni d'aucun autre verbe au prétérit qui remplace l'influence de celui-ci, a pourtant la valeur de l'imparfait, parce qu'il y a, dans les antécédents ou dans les circonstances du discours, quelque chose qui suffit pour déterminer cette valeur temporelle. Exemples :

قُلْ فَلِمَ تَقْتُلُونَ أَنْبِيَاءَ اللَّهِ مِنْ قَبْلُ

Dis-leur : Pourquoi donc tuiez-vous précédemment les prophètes de Dieu ?

إِنَّ الْأَبْرَارَ يَشْرَبُونَ مِنْ كَأْسٍ كَانَ مِزَاجُهَا كَافُورًا عَيْنًا يَشْرَبُ بِهَا عِبَادُ اللَّهِ يُشَجِّرُونَهَا تَفْجِيرًا يُوفُونَ بِالنَّذْرِ وَيَخَافُونَ يَوْمًا كَانَ شَرُّهُ مُسْتَطِيرًا وَيُطْعَمُونَ أَلطَّعَامَ عَلَى حُبِّهِ مِسْكِينًا وَيَتِيمًا وَأَسِيرًا إِنَّمَا نُطْعِمُكُمْ لِوَجْهِ اللَّهِ

Les justes boiront d'une coupe dont le breuvage est du camphre, d'une source qui servira de boisson aux serviteurs de Dieu et qu'ils feront sourdre à leur volonté (parce que de leur vivant) ils s'acquittaient fidèlement de leurs vœux et ils appréhendaient un jour dont les malheurs se répandent avec une grande vitesse ; ils donnaient à manger, pour l'amour de Dieu, au pauvre, à l'orphelin, au captif (en leur disant) : Nous ne vous donnons à manger que pour l'amour de Dieu.

On ne peut se dissimuler que, dans ces exemples, تَقْتُلُونَ et كَانُوا يُوفُونَ sont pour كُنْتُمْ تَقْتُلُونَ et كَانُوا يُوفُونَ. L'ellipse est surtout remarquable dans le dernier exemple.

إِنَّ فِرْعَوْنَ عَلَا فِي الْأَرْضِ وَجَعَلَ أَهْلَهَا شِيْعًا يَسْتَضِعُّ طَائِفَةً مِنْهُمْ يُذَبِّحُ أَبْنَاءَهُمْ وَيَسَاجِدُ لِنِسَاءِهِمْ إِنَّهُ كَانَ مِنَ الْمُفْسِدِينَ نُرِيدُ أَنْ نَمُنَّ عَلَى الَّذِينَ اسْتَضَعُّوا فِي الْأَرْضِ

Pharaon s'est élevé d'orgueil sur la terre et il en a séparé les habitants en diverses classes; il traitait avec mépris quelques-uns d'entre eux; faisait mourir leurs enfants mâles et conservait la vie à leurs filles, car il a été du nombre de ceux qui ont fait des actions barbares. Nous voulions faire éprouver nos bienfaits à ceux qui avaient été traités avec mépris sur cette terre.

Il est évident que, dans ce passage, نُرِيدُ est pour كُنَّا نُرِيدُ. Les grammairiens arabes qui disent que, dans ce cas, il y a حِكَايَةٌ حَالٍ مَاضِيَةٍ récit d'une chose passée, sous la forme du présent, envisagent cela d'une autre manière. (1)

وَنُرِيدُ حِكَايَةَ حَالٍ مَاضِيَةٍ مَعْطُوفَةٌ
عَلَى إِنَّ فِرْعَوْنَ عَلَا فِي الْأَرْضِ مِنْ حَيْثُ أَنَّهَا وَإِقْعَانِ تَفْسِيرًا لِلنَّبَأِ

« Le mot نُرِيدُ exprime ici, sous la forme du présent, un événement passé; il se joint par la conjonction avec les mots : *Pharaon s'est élevé d'orgueil sur la terre, attendu que ces deux propositions, Pharaon s'est élevé, etc., Nous voulons, etc., sont l'une et l'autre le développement du mot l'histoire, de cette phrase : Nous allons te raconter quelque chose de l'histoire de Pharaon et de Moïse.* » — Voyez Alcoran, sur. 28, vers. 2.

Béïdhawi veut dire que, pour donner au verbe نُرِيدُ sa véritable valeur temporelle, qui est le présent, il faut se transporter au temps où, pour punir Pharaon, qui s'était élevé d'orgueil, Dieu voulait faire éprouver ses bienfaits aux enfants de Jacob.

Le terme technique حِكَايَةٌ signifie en général *employer*, en parlant d'une chose ou en la racontant, la même forme dont on aurait usé au moment même où elle se passait, ou bien où elle aura lieu. Elle est donc applicable aussi bien à l'expression du futur qu'à celle du passé. Ainsi l'emploi qu'on fait d'un temps présent, passé ou futur peut être conforme au fait تَحْقِيقًا, si ce qu'on énonce est effectivement présent, passé ou futur, par rapport au moment où l'on parle حِكَايَةً, ou bien être fait en manière de récit بِالنَّظَرِ إِلَى زَمَانِ التَّكَلِّمِ, lorsque vous exprimez, par exemple, sous la forme du présent, une chose passée ou future, n'ayant égard qu'à l'époque à laquelle la chose appartient effectivement, abstraction faite de sa relation avec l'acte de la parole. Cette expression peut même s'appliquer à un impératif. Par exemple, Béïdhawi, sur ce passage de l'Alcoran, sur. 43, vers. 23 : قُلْ أُولُو جُنُتِكُمْ بِأَهْدَى مِمَّا وَجَدْتُمْ عَلَيْهِ :

428. Si l'on fait attention que l'imparfait offre l'action sous un double point de vue, comme passée par rapport au moment où l'on parle, et comme présente par rapport à une époque dont on parle et à quelque événement qui y a eu lieu, on reconnaîtra que l'union d'un prétérit avec l'aoriste, qui de sa nature exprime le présent, est très propre à rendre cette double vue de l'esprit.⁽¹⁾

429. Outre le prétérit antérieur et le présent antérieur, que les Arabes expriment en ajoutant le prétérit du verbe **كَانَ** à un

حِكَايَةٌ أَمْرٍ مَّاضٍ قُلْ est **آبَاءَكُمْ**, dit que cet impératif **قُلْ** est la représentation d'un impératif passé, c'est-à-dire que c'est la même chose que si l'on eût dit : **قِيلَ لِلنَّذِيرِ قُلْ**, ensuite, il fut dit au prédicateur : Dis, etc., en sorte qu'au lieu de raconter un événement passé, on le met en scène, comme s'il avait lieu au moment même, sous les yeux de ceux à qui l'on parle.

Le mot **حِكَايَةٌ** signifiant *récit et imitation*, les emplois divers qu'en font les grammairiens arabes paraissent avoir été pris tantôt de la première de ces significations, tantôt de la seconde. On peut voir, relativement à ces diverses acceptions, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 47, 105 et suiv., 321 et 342.

Le savant M. Sam. Lee, dans sa grammaire hébraïque (*a Grammar of the hebrew language*, Londres, 1827), a rapporté, p. 345, un passage important du commentaire de Djami sur la *Cafyya* d'Ebn Alhadjib, relatif au mot **حِكَايَةٌ** et à ce que les grammairiens entendent par cette expression quand elle s'applique à la valeur temporelle des verbes, mais il ne l'a pas parfaitement compris. Je reviendrai peut-être là-dessus quand je traiterai de la syntaxe spéciale de la particule **حَتَّى** suivie d'un verbe à l'aoriste.

(1) L'aoriste de l'indicatif a très souvent, dans l'Alcoran, la valeur de l'imparfait après l'adverbe conjonctif de temps **إِذْ**, parce qu'il y a ellipse d'un antécédent qui ne peut être autre que **أَذْكُرُ مَا كَانَ** souviens-toi de ce qui est arrivé alors que, etc. Car le sens propre de la particule ou adverbe conjonctif de temps **إِذْ** est d'indiquer la simultanéité de deux événements, soit passés, soit présents ou futurs. — Voyez des exemples de cela dans l'Alcoran, sur. 8, vers. 30, 45, 46, etc. — Voyez aussi ce que j'ai dit ci-devant, relativement au mot **أَذْكُرُ** je me souviens, n° 390.

prétérit et à un aoriste, ils ont encore recours à un moyen semblable pour rendre le futur passé. Pour cela ils combinent l'aoriste du verbe **كَانَ** avec un prétérit et quelquefois ils interposent la particule **قَدْ** entre les deux verbes. Exemples :

يَقُولُونَ مَتَى هَذَا الْوَعْدُ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ قَدْ عَسَى أَنْ يَكُونَ رَدْفٌ
لَكُمْ بَعْضُ مَا تَسْتَعْجِلُونَ

Ils disent : Quand s'effectuera cette menace, si vous êtes véridiques? Dis : Il est possible que déjà sera montée en croupe derrière vous une partie de ce dont vous hâtez l'arrivée par vos vœux.

أَغِيرُوا عَلَيَّ نَعْمِهِمْ فَلِنَأْخُذْهَا فَكَوْنُ قَدْ أَخَذْنَا عِوَضًا مِمَّا صَنَعَ بِنَا

Jetez-vous sur leurs chameaux; prenons-les, et alors nous aurons pris notre revanche du mal qu'on nous a fait.

وَسَأَسْتَأْجِرُ أَقْوَامًا يَحْمِلُونَهُ إِلَى مَنزِلِي وَأَكُونُ أَنَا آخِرَهُمْ وَلَا يَكُونُ بَقِي
وَرَأَيْ شَيْءٍ يُشْغَلُ فِكْرِي بِفِعْلِهِ وَنَقْلِهِ وَأَكُونُ قَدْ اسْتَظْهَرْتُ لِنَفْسِي
فِي إِرَاحَةٍ بَدَنِي عَنِ الْكَدِّ بِيَسِيرِ أَجْرَةٍ أُعْطِيهَا لَهُمْ

Je louerai des gens pour le porter chez moi, et je partirai le dernier après eux tous; par ce moyen, il ne sera resté derrière moi rien à faire ni à transporter qui me cause des soucis, et je me serai rendu un service à moi-même, en épargnant à mon corps un travail fatigant, au moyen d'un modique salaire que je donnerai à ces gens. (1)

(1) Voici encore un exemple évident de cette union de l'aoriste de **كَانَ** avec un prétérit. Tebrizi, dans son Commentaire sur le *Hamasa*, explique ce vers de Taabbata Scharran :

إِنِّي لَمُهْدٍ مِنْ ثَنَائِي فَقَاصِدٌ بِهِ لِأَبْنِ عَمِّ الصِّدْقِ شَمْسِ بْنِ مَالِكِ

« J'offre un présent de mes éloges, et je les adresse à mon excellent cousin Schems, fils de Malec. »

Et il en analyse ainsi la construction :

الَّلَامُ فِي قَوْلِهِ لِأَبْنِ عَمِّ الصِّدْقِ يَجُوزُ أَنْ تَتَعَلَّقَ بِمُهْدٍ وَعَلَى هَذَا تَكُونُ

430. L'usage que font les Arabes du verbe **كَانَ** pour modifier la valeur du prétérit et des aoristes pourrait faire envisager ce verbe comme un verbe auxiliaire, mais ce serait une erreur. L'emploi du prétérit ou de l'aoriste du verbe **كَانَ** n'a réellement pour objet que d'exprimer, par la réunion de deux verbes, soit au même temps, comme **كَانَ كَتَبَ** *il avait écrit*, soit à des temps différents, comme **كَانَ يَكْتُبُ** *il écrivait* et **يَكُونُ كَتَبَ** *il aura écrit*, cette double relation de temps, qui est inhérente au prétérit antérieur, au présent antérieur et au futur passé.

La preuve que **كَانَ** n'est point dans ce cas un verbe auxiliaire peut se tirer de plusieurs observations :

1° On omet ce verbe toutes les fois qu'il y a dans les antécédents quelque chose qui peut remplacer son influence ;

2° Il n'est pas nécessaire que le verbe **كَانَ** soit à la même personne ni au même nombre que le verbe sur lequel s'exerce son influence ; c'est ce qu'on voit dans l'exemple suivant :

لَمَّا مَثَلْتُ بَيْنَ يَدَيْهِ وَكُنْتُ قَدْ قِيلَ لِي مِنْ قَبْلُ فِي ذَلِكَ إِنَّهُ بَاحِثٌ
مِنْكَ وَمُسَائِلُكَ عَمَّا نَقَلَ عَنْكَ حَصَلَ لِي مِنَ الرَّهْبِ وَالْخَوْفِ مَا حَصَلَ

Lorsque je me fus présenté devant lui (et déjà l'on m'avait dit précédemment : Il ne manquera pas de te questionner et de t'interroger au sujet des propos qu'on lui a rapportés de toi), j'éprouvai cette crainte et cette frayeur qui se sont emparées de moi.

قَدْ أَعْمَلْتُ الْفِعْلَ الْأَوَّلَ وَكَانَ الْأَجُودُ أَنْ يَقُولَ فَقَاصِدُ إِيَّاهُ بَدِ وَيَجُوزُ
أَنْ تَتَعَلَّقَ اللَّامُ بِقَوْلِهِ فَقَاصِدُ وَعَلَى هَذَا تُكُونُ قَدْ أَعْمَلْتُ الْفِعْلَ الثَّانِي

« Le lam des mots *libni ammi' ssidki* peut dépendre de *mohdin*, et si vous admettez cela, vous aurez donné le régime au premier verbe ; en ce cas, il eût été mieux de dire *fékasidon iyyahou bihi* ; ou bien, il peut dépendre de *fékasidon*, auquel cas vous aurez donné le régime au second verbe. »

On dirait de même *كُنَّا قَدْ قِيلَ لَنَا* *on nous avait dit*, et *قَدْ أَصَابَهَا مَرَضٌ كَانَتْ* *une maladie était survenue à elle*;

3^o Il arrive souvent que le verbe *كَانَ*, placé devant un prétérit ou un aoriste, a une destination toute différente et n'influe sur la valeur temporelle des verbes qui le suivent qu'en détruisant ou épuisant sur lui-même l'influence d'une conjonction ou d'un autre mot qui emporte l'idée d'une condition. Ainsi, *إِنْ كَتَبَ* signifie *s'il écrit* (à la lettre, *s'il écrira*); *إِنْ كَانَ كَتَبَ* *s'il a écrit*; *مَنْ فَعَلَ ذَلِكَ قُتِلَ* veut dire *celui qui fera cela sera mis à mort*, et *مَنْ كَانَ فَعَلَ ذَلِكَ قُتِلَ* *celui qui a fait cela a été mis à mort*.

Au reste, ce n'est pas ici le lieu de développer l'analyse des propositions qui renferment ainsi deux verbes dont l'union sert à compléter l'idée temporelle qu'il s'agit d'exprimer.

431. La théorie que nous venons d'exposer relativement à l'usage des temps, dans la langue arabe, paraîtra peut-être au premier coup d'œil très compliquée; cependant, on peut assurer que, dans la pratique, la valeur des temps est sujette à bien peu d'incertitude, si ce n'est dans l'Alcoran, livre dont le style elliptique, figuré et souvent incohérent, prête quelquefois à diverses interprétations. En général, cette théorie peut se réduire à quatre principes généraux: 1^o que les deux formes temporelles des verbes arabes ont par elles-mêmes des valeurs déterminées, l'une signifiant le passé, l'autre le présent et le futur; 2^o que souvent il est absolument indifférent de considérer ce second temps comme présent ou futur, et que, quand cette distinction est nécessaire, les moyens de la faire ne manquent point; 3^o que, dans une multitude de cas, la valeur temporelle des propositions, au lieu d'être déterminée par les formes des verbes, l'est, soit par les conjonctions et les adverbess conjonctifs de temps, soit par les adverbess négatifs ou quelques autres particules à l'influence desquelles les propositions sont

PERSONNES	Mas
3 ^e	ب
2 ^e	ت
1 ^{re}
3 ^e	ب
2 ^e	ب
1 ^{re}

On dirait de même *كُنَّا قَدْ قِيلَ لَنَا* *on nous avait dit*, et *كَانَتْ قَدْ أَصَابَهَا مَرَضٌ* *une maladie était survenue à elle*;

3° Il arrive souvent que le verbe *كَانَ*, placé devant un prétérit ou un aoriste, a une destination toute différente et n'influe sur la valeur temporelle des verbes qui le suivent qu'en détruisant ou épuisant sur lui-même l'influence d'une conjonction ou d'un autre mot qui emporte l'idée d'une condition. Ainsi, *إِنْ كَتَبَ* signifie *s'il écrit* (à la lettre, *s'il écrira*); *إِنْ كَانَ كَتَبَ* *s'il a écrit*; *مَنْ فَعَلَ ذَلِكَ قُتِلَ* veut dire *celui qui fera cela sera mis à mort*, et *مَنْ كَانَ فَعَلَ ذَلِكَ قُتِلَ* *celui qui a fait cela a été mis à mort*.

Au reste, ce n'est pas ici le lieu de développer l'analyse des propositions qui renferment ainsi deux verbes dont l'union sert à compléter l'idée temporelle qu'il s'agit d'exprimer.

431. La théorie que nous venons d'exposer relativement à l'usage des temps, dans la langue arabe, paraîtra peut-être au premier coup d'œil très compliquée; cependant, on peut assurer que, dans la pratique, la valeur des temps est sujette à bien peu d'incertitude, si ce n'est dans l'Alcoran, livre dont le style elliptique, figuré et souvent incohérent, prête quelquefois à diverses interprétations. En général, cette théorie peut se réduire à quatre principes généraux : 1° que les deux formes temporelles des verbes arabes ont par elles-mêmes des valeurs déterminées, l'une signifiant le passé, l'autre le présent et le futur; 2° que souvent il est absolument indifférent de considérer ce second temps comme présent ou futur, et que, quand cette distinction est nécessaire, les moyens de la faire ne manquent point; 3° que, dans une multitude de cas, la valeur temporelle des propositions, au lieu d'être déterminée par les formes des verbes, l'est, soit par les conjonctions et les adverbes conjonctifs de temps, soit par les adverbes négatifs ou quelques autres particules à l'influence desquelles les propositions sont

TABLEAU DE LA CONJUGAISON

D'UN VERBE PRIMITIF TRILITÈRE RÉGULIER, A LA VOIX OBJECTIVE

PERSONNES	SINGULIER			DUEL			PLURIEL		
	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin
PRÉTÉRIT									
3 ^e	كُتِبَ	كُتِبَتْ	كُتِبَا	كُتِبَتَا	كُتِبُوا	كُتِبْنَ
2 ^e	كُتِبْتَ	كُتِبْتِ	كُتِبْتُمَا	كُتِبْتُمْ	كُتِبْتُنَّ
1 ^{re}	كُتِبْتُ	كُتِبْنَا
AORISTE DU MODE INDICATIF (Futur d'Erpénus)									
3 ^e	يُكْتَبُ	تُكْتَبُ	يُكْتَبَانِ	تُكْتَبَانِ	يُكْتَبُونَ	يُكْتَبْنَ
2 ^e	تُكْتَبُ	تُكْتَبِينَ	تُكْتَبَانِ	تُكْتَبُونَ	تُكْتَبْنَ
1 ^{re}	أُكْتَبُ	تُكْتَبُ
AORISTE DU MODE SUBJONCTIF (Futur antithétique d'Erpénus)									
3 ^e	يُكْتَبْ	تُكْتَبْ	يُكْتَبَا	تُكْتَبَا	يُكْتَبُوا	يُكْتَبْنَ
2 ^e	تُكْتَبْ	تُكْتَبِي	تُكْتَبَا	تُكْتَبُوا	تُكْتَبْنَ
1 ^{re}	أُكْتَبْ	تُكْتَبْ
AORISTE DU MODE CONDITIONNEL (Futur apocopé d'Erpénus)									
3 ^e	يُكْتَبُ	تُكْتَبُ	يُكْتَبَا	تُكْتَبَا	يُكْتَبُوا	يُكْتَبْنَ
2 ^e	تُكْتَبُ	تُكْتَبِي	تُكْتَبَا	تُكْتَبُوا	تُكْتَبْنَ
1 ^{re}	أُكْتَبُ	تُكْتَبُ
AORISTE ÉNERGIQUE (Futur paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
3 ^e	يُكْتَبَنَّ	تُكْتَبَنَّ	يُكْتَبَانِ	تُكْتَبَانِ	يُكْتَبُنَّ	يُكْتَبَنَّ
2 ^e	تُكْتَبَنَّ	تُكْتَبِينَ	تُكْتَبَانِ	تُكْتَبُنَّ	تُكْتَبَنَّ
1 ^{re}	أُكْتَبَنَّ	تُكْتَبَنَّ
DEUXIÈME FORME									
3 ^e	يُكْتَبَنَّ	تُكْتَبَنَّ	Manquent			يُكْتَبُنَّ	Manque
2 ^e	تُكْتَبَنَّ	تُكْتَبِينَ	Manquent			تُكْتَبُنَّ	Manque
1 ^{re}	أُكْتَبَنَّ	Manquent			تُكْتَبُنَّ

TABULARY OF LA...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

soumises, soit enfin par le rapport même que les propositions ont entre elles; 4^o enfin, que l'intervention du verbe **كَانَ** sert essentiellement à modifier la valeur des temps du verbe. La syntaxe jettera encore un nouveau jour sur cette matière, et la pratique rendra très facile l'application de la théorie.

§ X — CONJUGAISON DE LA VOIX OBJECTIVE D'UN VERBE
TRILITÈRE PRIMITIF RÉGULIER

432. Les verbes arabes n'ont que deux temps à la voix objective : le prétérit et l'aoriste.

433. Le prétérit objectif ne diffère du prétérit subjectif qu'en ce que, à la voix objective, la première lettre radicale a toujours pour voyelle un *dhamma* et la seconde un *kesra*, quelle que soit d'ailleurs la voyelle de la deuxième radicale à la voix subjective. Du reste, les nombres, les genres et les personnes se forment de la même manière pour l'une et l'autre voix. Exemples : **كُتِبَ**, **كُتِبَتْ**, etc.

434. A l'aoriste, les créments ou lettres **أَتَيْنَ** ont toujours pour voyelle un *dhamma*, et la voyelle de la deuxième lettre radicale est toujours un *fatha*. Ces deux caractères sont les seuls qui distinguent l'aoriste de cette voix de celui de la voix subjective. Exemples : **يُكْتَبُ**, **تُكْتَبُ**, etc.

435. Tous les modes de l'aoriste ont lieu à la voix objective comme à la voix subjective.

436. La voix objective n'a point d'impératif; on y supplée par l'aoriste du mode conditionnel, qui, comme on l'a déjà vu (n^o 419), remplace souvent l'impératif.

437. Ces observations pourraient suffire pour conjuguer un verbe à la voix objective; néanmoins, pour en faciliter aux commençants l'application, on a cru devoir joindre ici un tableau qui présente le paradigme complet du verbe primitif trilitère régulier à la voix objective.

§ XI — VERBES DÉRIVÉS DU VERBE TRILITÈRE PRIMITIF
ET VERBE QUADRILITÈRE PRIMITIF AVEC SES DÉRIVÉS

438. Dans tous les verbes dérivés, ainsi que dans les verbes quadrilitères primitifs, les inflexions finales qui servent à former les temps et les modes, ainsi que les nombres, les genres et les personnes du prétérit, de l'aoriste et de l'impératif, sont les mêmes que celles du verbe trilitère primitif. Les lettres caractéristiques ou créments de l'aoriste sont aussi les mêmes dans tous ces verbes.

Il n'y a donc à considérer dans tous ces verbes que les voyelles des lettres radicales et celles des lettres caractéristiques de chaque forme dérivée et des créments de l'aoriste.

439. On peut diviser à cet égard toutes les formes des verbes dérivés en deux classes : la première contient les deuxième, troisième et quatrième formes du verbe trilitère et la forme primitive du verbe quadrilitère, que nous joignons à ces formes dérivées du verbe trilitère parce qu'elle suit les mêmes règles. La deuxième classe comprend toutes les autres formes dérivées des verbes primitifs, soit trilitères, soit quadrilitères.

440. Ce qui distingue principalement ces deux classes, c'est que, dans la première, les lettres ^{أَتَيْنَ} ou créments de l'aoriste sont affectées de la voyelle *dhamma*, au lieu que, dans la seconde classe, ces lettres ont toujours pour voyelle un *fatha*, ce qui ne doit cependant s'entendre que de la voix subjective de chacune des formes dérivées.

Comme toutes les inflexions finales sont conformes à celles du verbe trilitère primitif, il suffit de donner ici le premier mot de chaque temps de chacune de ces formes dérivées, tant à la voix subjective qu'à la voix objective.

441. PARADIGMES des différentes formes de verbes dérivés du verbe trilitère qui appartiennent à la première classe, et de la forme primitive du verbe quadrilitère.

VOIX SUBJECTIVE

VERBE TRILITÈRE

Formes	Prétérit	Aoriste	Impératif
2 ^e	كَتَبَ	يُكْتَبُ	كُتِبْ
3 ^e	كَاتَبَ	يُكَاتَبُ	كُاتِبْ
4 ^e	اَكْتَبَ	يُكْتَبُ	اَكْتِبْ

VERBE QUADRILITÈRE

1 ^{re}	قَطَرَ	يُقَطِرُ	قَطِرْ
-----------------	--------	----------	--------

VOIX OBJECTIVE

VERBE TRILITÈRE

Formes	Prétérit	Aoriste
2 ^e	كُتِبَ	يُكْتَبُ
3 ^e	كُوتِبَ	يُكَاتَبُ
4 ^e	اَكْتِبَ	يُكْتَبُ

VERBE QUADRILITÈRE

1 ^{re}	قُطِرَ	يُقَطِرُ
-----------------	--------	----------

OBSERVATIONS sur la voix objective

442. Au prétérit des verbes de cette première classe, l'avant-dernière radicale a toujours pour voyelle un *fatha*.

443. A l'aoriste, cette même lettre a toujours pour voyelle un *kesra*.

444. Les créments de l'aoriste ont toujours pour voyelle un *dhamma*.

445. L'aoriste a tous les mêmes modes que dans la conjugaison du verbe primitif, et il les forme de même.

446. L'impératif se forme de l'aoriste conditionnel, par la suppression des créments; il a aussi les deux formes énergiques.

447. L'*élif* caractéristique de la quatrième forme disparaît toutes les fois qu'il survient, avant les lettres radicales, une lettre servile formative, comme, par exemple, à l'aoriste; ainsi on écrit *ينصر* et non *يانصر*.

OBSERVATIONS sur la voix objective

448. Au prétérit objectif de la troisième forme, l'*élif* quiescent caractéristique de cette forme se change en un *و*, à cause du *dhamma* qui le précède (n° 180).

449. Les voyelles de la deuxième lettre radicale et des créments de l'aoriste sont les mêmes qu'à la voix objective du verbe primitif.

450. L'aoriste a les mêmes modes qu'à la voix subjective.

451. *PARADIGMES* des différentes formes de verbes dérivés du verbe trilitère qui appartiennent à la seconde classe, et des formes dérivées du verbe quadrilitère, tant à la voix subjective qu'à la voix objective.

DÉRIVÉS DU VERBE TRILITÈRE

VOIX SUBJECTIVE

Formes	Prétérit	Aoriste	Impératif
5 ^e	تَكْتَبُ	يَتَكْتَبُ	تَكْتُبْ

Formes	Prétérit	Aoriste	Impératif
6 ^e	تَكَانَبَ	يَتَكَانَبُ	تَكَانَبْ
7 ^e	أَنْكَتَبَ	يَنْكَتِبُ	أَنْكَتِبْ
8 ^e	أَكْتَتَبَ	يَكْتَتِبُ	أَكْتَتِبْ
9 ^e	أَكْتَبَ	يَكْتَبُ	أَكْتِبْ
10 ^e	أَسْتَكْتَبَ	يَسْتَكْتِبُ	أَسْتَكْتِبْ
11 ^e	كُتِبَ	يَكْتَابُ	أَكْتَابْ
12 ^e	أَكْتُوتَبَ	يَكْتُوتِبُ	أَكْتُوتِبْ
13 ^e	أَكْتُوبَ	يَكْتُوبُ	أَكْتُوبْ

VOIX OBJECTIVE

Formes	Prétérit	Aoriste
5 ^e	تُكْتَبَ	يُتَكَتَبُ
6 ^e	تُكْوَتَبَ	يُتَكَانَبُ
7 ^e	تُنْكَتَبَ	يُنْكَتِبُ
8 ^e	تُكْتَتَبَ	يُكْتَتِبُ
9 ^e	<i>Manque</i>	
10 ^e	تُسْتَكْتَبَ	يُسْتَكْتِبُ
11 ^e	<i>Manque</i>	
12 ^e	تُكْتُوتَبَ	يُكْتُوتِبُ
13 ^e	تُكْتُوبَ	يُكْتُوبُ

DÉRIVÉS DU VERBE QUADRILITÈRE

VOIX SUBJECTIVE

Formes	Prétérit	Aoriste	Impératif
2 ^e	تَقْمَطَرَ	يَتَقْمَطِرُ	تَقْمَطِرْ
3 ^e	أَقْمَنْطَرَ	يَقْمَنْطِرُ	أَقْمَنْطِرْ
4 ^e	أَقْمَطَّرَ	يَقْمَطِّرُ	أَقْمَطِّرْ

VOIX OBJECTIVE

Formes	Prétérit	Impératif
2 ^e	تُقْمَطِرُ	يُتَقْمَطِرْ
3 ^e	أَقْمَنْطِرُ	يُقْمَنْطِرْ
4 ^e	أَقْمَطِّرُ	يُقْمَطِّرْ

OBSERVATIONS communes aux deux voix

452. L'*élif* initial de la septième forme et de toutes les formes suivantes du verbe trilitère, ainsi que de la troisième et de la quatrième du verbe quadrilitère, disparaît quand il survient une des lettres serviles formatives de l'aoriste (n° 447).

453. L'aoriste a tous les mêmes modes que dans le verbe primitif, et il les forme de même.

454. Les cinquième et sixième formes sont quelquefois changées en *إَفْعَلْ* et *إِفَاعَلْ*; l'aoriste alors est *يَفْعَلُ* et *يِفَاعَلُ*, et l'impératif *إَفْعَلْ* et *إِفَاعَلْ*. Le *teschdid* que ces formes ont sur la première lettre radicale, et qui est leur signe caractéristique, les distingue suffisamment de toutes les autres formes dérivées.

455. L'usage des formes *إَفْعَلْ* et *إِفَاعَلْ* est assez fréquent

dans l'Alcoran, mais ces formes extraordinaires sont restreintes aux racines qui ont pour première lettre radicale une des lettres ط, ض, ص, ش, س, ز, د, ج, ث, ت.

456. † Dans les cinquième et sixième formes, dont la première lettre caractéristique est un ت, cette lettre disparaît quelquefois aux personnes de l'aoriste qui ont aussi un ت pour crément; ainsi, au lieu de dire تَتَكَسَّرُ et تَتَبَاعَدُ, on peut dire تَكَسَّرُ et تَبَاعَدُ. Malgré cette suppression, les voyelles de ces aoristes les distinguent suffisamment des aoristes de la deuxième et de la troisième forme, soit subjectifs, comme تَكَسَّرُ et تَبَاعَدُ, soit objectifs, comme تُكَسَّرُ et تُبَاعَدُ. Ils sont distingués des aoristes subjectifs de la deuxième et de la troisième forme, parce qu'ils ont un *fatha* pour voyelle de la seconde radicale, et des aoristes, tant subjectifs qu'objectifs des mêmes formes, parce qu'ils ont un *fatha* pour voyelle sur le ت, au lieu que ceux-ci ont un *dhamma*. La même chose peut avoir lieu à la seconde forme du verbe quadrilitère.

457. † Lorsque la première radicale d'un verbe est un ن, le ن caractéristique de la septième forme se confond avec la première radicale par le moyen d'un *teschdid*. Ainsi, de نَصَرَ dérive, à la septième forme, اِنَصَرَ au lieu de اِنَصَرَ.

458. † Les verbes qui commencent par un م peuvent convertir le ن caractéristique de la septième forme en م, et alors ils l'insèrent par un *teschdid* dans la première radicale. Ex.: اِنَمَسَ et اِنَمَعَطَ, اِنَمَحَى pour اِمَسَ et اِمَعَطَ, اِمَحَى. (1)

459. † Les verbes qui commencent par un ر ou un ل n'ont point d'ordinaire de septième forme. (2)

(1) La conversion et l'insertion dont il s'agit ici ne sont que facultatives, comme l'a observé M. Lumsden (*a Grammar of the arab. ling.*, page 947). Les exemples que je donne ici sont empruntés au dictionnaire de Djewhari.

(2) On trouve cependant اِنْرَضَ, septième forme de رَضَ, dans la *Vie de*

460. Quand la première radicale est un ت, le ت caractéristique de la huitième forme se confond avec cette première radicale par le moyen d'un *teschdid*; ainsi, de تَبِعَ dérive, à la huitième forme, اتَّبَعَ pour انتَبَعَ.

461. Le ت caractéristique de la huitième forme se change en ط quand la première radicale est une des lettres ص, ض, ط et ظ : ainsi, de صَبَغَ, طَبَعَ et صَرَبَ se forment اصْطَبَغَ, اطْبَعَ et اصْطَرَبَ; de ظَلَمَ on fait اظْطَلَمَ ou اظْلَمَ ou اظْلَمَ. Dans le second exemple, le ط radical et celui qui est caractéristique de la forme dérivée sont unis par le moyen d'un *teschdid*; dans le quatrième exemple, le ت peut se changer en ط ou en ظ. On peut aussi dire اصْرَبَ au lieu de اصْطَرَبَ.

462. Si la première radicale est un ز, le ت caractéristique de la huitième forme se change en د : ainsi, de زَادَ se forme اذْدَادَ, au lieu de اذْتَادَ.

463. Il se change aussi en د si la première radicale est un د, et alors la lettre radicale et la lettre caractéristique s'unissent par le moyen d'un *teschdid* : ainsi, de دَرَكَ on forme اذْرَكَ, au lieu de اذْتَرَكَ.

464. Si la première radicale est un ذ, le ت de la huitième forme se change en د, ou bien il se change en ذ, et les deux lettres s'unissent par un *teschdid*; le ت caractéristique et le ذ radical peuvent aussi se changer l'un et l'autre en د : ainsi, de ذَكَرَ on peut former اذْدَكَرَ, اذْكَرَ et اذْكَرَ, au lieu de اذْتَكَرَ.

Timour, par Ebn Arabschah, édition de M. Manger, tome I, page 104. Quant à اِنْقَرَضَتْ, qu'on lit dans Avicenne, tome II, page 108, liv. 14, je suis convaincu qu'il faut lire en cet endroit اِنْقَرَضَتْ.

La septième forme et la huitième ayant en général la même valeur, l'absence d'une de ces formes se trouve compensée par l'autre.

465. Si la première radicale est un **ث**, un **و** ou un **ى**, elle se change en **ت** et ce **ت** s'unit par un *teschdid* avec le **ت** caractéristique de la huitième forme : ainsi de **ثَبَّتَ**, **وَقَى** et **يَسَرَ** on forme **اِثْبَبَتْ**, **اِثْتَقَى** et **اِثْتَسَرَ**, au lieu de **اِثْبَبَتْ**, **اِثْتَقَى** et **اِثْتَسَرَ**. Au lieu de **اِثْبَبَتْ**, on peut aussi dire **اِثْبَبَتْ**.

466. † Lorsque la seconde radicale du verbe trilitère est une des lettres **ت**, **ث**, **ج**, **د**, **ذ**, **ز**, **س**, **ش**, **ص**, **ض**, **ط** et **ظ**, la huitième forme devient quelquefois parfaitement semblable à la seconde, ce qui arrive par les altérations suivantes. Prenons pour exemple la racine **خَصَمَ**, dont la huitième forme est régulièrement **اِخْتَصَمَ** : 1° le **ت** caractéristique de cette forme se change en **ص** et s'unit par un *teschdid* avec le **ص** radical; 2° la voyelle du **ت** se reporte sur la première radicale; 3° la première radicale n'étant plus djezmée, l'*élif* d'union, devenu sans objet, est supprimé. (1) On a donc **خَصَمَ** au lieu de **اِخْتَصَمَ**. Pour distinguer cette huitième forme de la seconde, quelques grammairiens font subir certains changements aux voyelles et disent **خِصَمَ** ou **خِصِمَ**. L'aoriste et l'impératif subissent des changements analogues et l'on dit **يَخِصِمُ**, **يَخِصِمُ** et **يَخِصِمُ** au lieu de **يَخْتَصِمُ**. (2)

(1) Relativement à cette suppression, voici ce que dit un grammairien (Man. ar. de la Bibl. du Roi, n° 1234) :

قَدْ عَلِمَ أَنَّ هَمْزَةَ الْوَصْلِ إِنَّمَا جِيءَ بِهَا لِلتَّوَصُّلِ إِلَى الْإِبْتِدَاءِ بِالسَّاكِنِ
فَإِذَا تَحَرَّكَ ذَلِكَ السَّاكِنُ اسْتُغْنِيَ عَنْهَا نَحْوَ اسْتَشْرَ إِذَا قُصِدَ الْإِدْغَامُ
بِتَاءِ الْإِفْتِعَالِ فِيمَا بَعْدَهَا نُقِلَتْ حَرَكَتُهَا إِلَى الْفَاءِ فَقِيلَ سَتَرَ

(2) Il y a plusieurs exemples de cette forme irrégulière dans l'Alcoran, et elle est reconnue par Djewhari, comme on peut le voir aux mots **خَطَفَ**, **خَصَمَ**, **عَذَرَ** et **قَتَلَ**. Il est même bon de remarquer qu'à l'adjectif verbal on peut prononcer **مُفَعِّلٌ**, **مُفَعِّلٌ** et **مُفَعِّلٌ**. Toutefois, les grammairiens ne sont pas d'accord

467. † La dixième forme, dans les verbes dont la première radicale est un ط, perd quelquefois le ت formatif ou le ط radical. Exemples : إِسْطَاعٌ et إِسْتَاعٌ pour إِسْتِطَاعٌ de la racine طَاع. (1)

468. † La onzième forme présente une exception à la règle qui interdit le concours d'une lettre de prolongation et d'une lettre djezmée (nos 101 et 102); c'est une exception qui rentre dans la classe de celles qu'on a déjà observées (nos 154, 183 et 312).

OBSERVATIONS particulières à la voix subjective

469. Au prétérit de tous les verbes de cette deuxième classe, l'avant-dernière lettre radicale a toujours pour voyelle un *fatha*.

sur la manière de lire et d'interpréter les mots de ce genre qui se rencontrent dans l'Alcoran. Je soupçonne que les grammairiens ont généralisé des anomalies qui étaient particulières à quelques dialectes ou n'avaient lieu que dans un petit nombre de mots. On pourrait même conjecturer que ce n'étaient, dans l'origine, que des fautes d'orthographe qui s'étaient glissées dans les exemplaires de l'Alcoran, et qu'un respect superstitieux aura conservées, comme les Juifs ont conservé religieusement toute sorte d'anomalies bizarres dans la transcription de leurs livres saints. L'Alcoran en offre des exemples certains, comme quelques critiques musulmans en ont fait la remarque. On peut, je pense, ranger dans cette catégorie le mot يَهْدِي, qu'on lit dans quelques manuscrits de ce livre et qu'on suppose tenir la place de يَهْتَدِي, quoiqu'il soit contraire à toutes les règles. Il y a des grammairiens qui lisent يَهْدِي ou يَهْدِي. Voyez ci-devant la note 1, p. 42 et suiv.

(1) Quelques grammairiens écrivent إِسْطَاعٌ, d'autres إِصْطَاعٌ. Je crois que le verbe طَاع est le seul qui éprouve cette anomalie. (Voyez Alcoran, sur. 18 vers. 96.) Il y a des grammairiens qui prétendent que أَصْطَاعٌ est à la quatrième forme pour أَطَاعٌ, comme أَهْرَاقٌ pour أَرَاقٌ. — Voyez, ce à sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 363 et 387. Djewhari, au mot هَرَق, adopte le sentiment de Sibawaihi, et regarde أَصْطَاعٌ et أَهْرَاقٌ comme des verbes à la quatrième forme.

470. A l'aoriste des cinquième et sixième formes des verbes trilitères et de la deuxième des verbes quadrilitères, l'avant-dernière lettre radicale a pour voyelle un *fatha*; dans toutes les autres formes de cette deuxième classe, elle a pour voyelle un *kesra*.

471. L'impératif se forme de l'aoriste conditionnel par la suppression des créments de ce temps. Il prend aussi les deux formes énergiques. Si le préterit commence par un *élif* servile, cet *élif* reprend à l'impératif la place des créments de l'aoriste.

472. Les neuvième et onzième formes ont toujours, à la voix subjective, une signification neutre; par cette raison, elles n'ont point de voix objective.

473. La dernière radicale, étant doublée à la neuvième et à la onzième forme, le redoublement est seulement indiqué par un *teschdid* toutes les fois que la dernière radicale est affectée d'une voyelle, et l'on supprime la voyelle qui devrait appartenir à la lettre précédente, comme dans *إصْفَرَّ* et *إصْفَارًا*, qui sont pour *إصْفَرَّرَ* et *إصْفَارَرًا*, mais cette contraction cesse d'avoir lieu lorsque la dernière lettre radicale doit être affectée d'un *djezma*; ainsi, à la seconde personne du singulier masculin du préterit, on dit *إصْفَرَّرْتَ* et *إصْفَارَرْتَ*. C'est par la même raison que l'élision cesse d'avoir lieu à l'impératif et à l'aoriste conditionnel, comme on le voit dans le paradigme; ceci s'applique également à la quatrième forme du verbe quadrilitère et sera développé dans la conjugaison du verbe *sourd* (n° 480).

OBSERVATIONS particulières à la voix objective

474. Au préterit de la sixième forme, l'*élif*, qui est une des lettres caractéristiques de cette forme, se convertit en un *و*, comme on l'a déjà observé au sujet de la troisième forme (n° 448) et par la même raison.

§ XII — DES VERBES ANOMAX OU IRRÉGULIERS

EN GÉNÉRAL

475. J'appelle *verbes anomaux* ou *irréguliers* tous ceux qui dans leur conjugaison éprouvent, soit dans leurs lettres radicales, soit dans leurs voyelles, quelque irrégularité qui les éloigne plus ou moins du paradigme du verbe régulier. Ces irrégularités consistent : 1° dans la permutation de l'*élif* hamzé أ en و ou en ي; 2° dans la suppression d'une voyelle ou dans son transport sur une autre consonne que celle à laquelle elle devrait régulièrement appartenir; 3° dans la suppression ou la permutation des lettres و et ي lorsqu'elles se rencontrent parmi les radicales. Quelquefois plusieurs de ces anomalies se trouvent réunies.

476. † Tout verbe dont la conjugaison offre quelque une de ces anomalies se nomme en arabe *غَيْرُ سَالِمٍ* non sain, par opposition au verbe régulier, nommé *سَالِمٍ* sain (n° 313). On divise les verbes irréguliers en deux classes principales : on nomme *صَحِيحٌ* parfaits ceux qui n'ont point parmi leurs radicales une des lettres و et ي, et *مُعْتَلٌ* infirmes ceux qui ont une ou plusieurs de ces lettres parmi leurs radicales. Les verbes qui ont un *hamza* parmi leurs lettres radicales appartiennent à la première de ces deux classes et non à la seconde.

477. † La suppression d'une lettre se nomme *حَذْفٌ*; la permutation d'une lettre en une autre, *قَلْبٌ*; la suppression d'une voyelle, suppression par laquelle est rendue quiescente ou djezmée la consonne à laquelle cette voyelle devait appartenir, *تَسْكِينٌ*; le transport de la voyelle d'une consonne sur celle qui la précède, *نَقْلٌ*. Nous traiterons, dans autant de paragraphes séparés, des différentes espèces de verbes irréguliers.

§ XIII — DES VERBES SOURDS

478. On appelle *verbe sourd*, **أَصَمَّ**, le verbe trilitère dont la troisième radicale est semblable à la seconde. Ce verbe est aussi nommé **مُضَاعَفٌ** *redoublé*.

479. † Les grammairiens arabes comprennent parmi les verbes redoublés les neuvième et onzième formes des verbes trilitères et la quatrième des verbes quadrilitères, et avec raison, puisque ces formes dérivées sont sujettes aux mêmes anomalies que les verbes dont les deux dernières radicales sont semblables. Ils renferment aussi, sous cette dénomination, les verbes quadrilitères dont la troisième radicale est semblable à la première et la quatrième à la seconde, comme **زَلَّ** et **بَرَّ**. Il est bien vrai que ces verbes quadrilitères tirent leur origine d'un verbe sourd, de **زَلَّ**, par exemple, et de **بَرَّ**, et qu'à raison du redoublement de leurs deux premières lettres radicales le nom de **مُضَاعَفٌ** *redoublé* leur convient très bien; mais, comme leur conjugaison est exempte d'irrégularités, nous ne les comprendrons point dans la classe des verbes sourds, dont il est ici question.

480. Toute l'irrégularité des verbes sourds peut se réduire à la seule règle suivante :

Dans toutes les inflexions où, conformément à la conjugaison du verbe régulier, la dernière radicale doit avoir une voyelle, on insère l'avant-dernière radicale dans la dernière par un *teschdid*; alors, la voyelle de l'avant-dernière radicale est supprimée, à moins que la lettre qui la précède ne dût avoir un *djezma*, car, en ce cas, la voyelle que devait avoir l'avant-dernière radicale se reporte sur la lettre qui devait être djezmée.

Dans toutes les inflexions, au contraire, où la dernière radi-

§ XII — DES VERBES ANOMAUx OU IRRÉGULIERS

EN GÉNÉRAL

475. J'appelle *verbes anomaux* ou *irréguliers* tous ceux qui dans leur conjugaison éprouvent, soit dans leurs lettres radicales, soit dans leurs voyelles, quelque irrégularité qui les éloigne plus ou moins du paradigme du verbe régulier. Ces irrégularités consistent : 1^o dans la permutation de l'*élif* hamzé أ en و ou en ي; 2^o dans la suppression d'une voyelle ou dans son transport sur une autre consonne que celle à laquelle elle devrait régulièrement appartenir; 3^o dans la suppression ou la permutation des lettres و et ي lorsqu'elles se rencontrent parmi les radicales. Quelquefois plusieurs de ces anomalies se trouvent réunies.

476. † Tout verbe dont la conjugaison offre quelque'une de ces anomalies se nomme en arabe *غَيْرُ سَالِمٍ* *non sain*, par opposition au verbe régulier, nommé *سَالِمٍ* *sain* (n^o 313). On divise les verbes irréguliers en deux classes principales : on nomme *صَحِيحٌ* *parfaits* ceux qui n'ont point parmi leurs radicales une des lettres و et ي, et *مُعْتَلٌ* *infirmes* ceux qui ont une ou plusieurs de ces lettres parmi leurs radicales. Les verbes qui ont un *hamza* parmi leurs lettres radicales appartiennent à la première de ces deux classes et non à la seconde.

477. † La *suppression d'une lettre* se nomme *حَذْفٌ*; la *permutation d'une lettre en une autre*, *قَلْبٌ*; la *suppression d'une voyelle*, suppression par laquelle est rendue quiescente ou djezmée la consonne à laquelle cette voyelle devait appartenir, *تَسْكِينٌ*; le *transport de la voyelle d'une consonne sur celle qui la précède*, *نَقْلٌ*. Nous traiterons, dans autant de paragraphes séparés, des différentes espèces de verbes irréguliers.

§ XIII — DES VERBES SOURDS

478. On appelle *verbe sourd*, **أَصَمَّ**, le verbe trilitère dont la troisième radicale est semblable à la seconde. Ce verbe est aussi nommé **مُضَاعَفٌ** *redoublé*.

479. † Les grammairiens arabes comprennent parmi les verbes redoublés les neuvième et onzième formes des verbes trilitères et la quatrième des verbes quadrilitères, et avec raison, puisque ces formes dérivées sont sujettes aux mêmes anomalies que les verbes dont les deux dernières radicales sont semblables. Ils renferment aussi, sous cette dénomination, les verbes quadrilitères dont la troisième radicale est semblable à la première et la quatrième à la seconde, comme **زَلَّ** et **بَرَّ**. Il est bien vrai que ces verbes quadrilitères tirent leur origine d'un verbe sourd, de **زَلَّ**, par exemple, et de **بَرَّ**, et qu'à raison du redoublement de leurs deux premières lettres radicales le nom de **مُضَاعَفٌ** *redoublé* leur convient très bien; mais, comme leur conjugaison est exempte d'irrégularités, nous ne les comprendrons point dans la classe des verbes sourds, dont il est ici question.

480. Toute l'irrégularité des verbes sourds peut se réduire à la seule règle suivante :

Dans toutes les inflexions où, conformément à la conjugaison du verbe régulier, la dernière radicale doit avoir une voyelle, on insère l'avant-dernière radicale dans la dernière par un *teschdid*; alors, la voyelle de l'avant-dernière radicale est supprimée, à moins que la lettre qui la précède ne dût avoir un *djezma*, car, en ce cas, la voyelle que devait avoir l'avant-dernière radicale se reporte sur la lettre qui devait être *djezmée*.

Dans toutes les inflexions, au contraire, où la dernière radi-

cale doit avoir un *djezma*, ces verbes se conjuguent régulièrement.

Ainsi, à la troisième personne du prétérit singulier masculin, on dit avec contraction حَبَّ pour حَبَّ; à la seconde personne du singulier du même temps, on dit régulièrement حَبَّ.

À la troisième personne du singulier masculin de l'aoriste indicatif, au lieu de يَحْبُ, on dit avec contraction يَحَبَّ, le *dhamma* de la deuxième radicale passant à la première, parce que celle-ci devrait avoir un *djezma*. Si l'aoriste est au mode conditionnel, on dit régulièrement يَحْبُ, parce que la dernière radicale étant *djezmée*, il n'y a point lieu à faire de contraction.

481. Le paradigme d'un verbe sourd mettra sous les yeux l'application de cette règle. (*Voyez le tableau ci-joint.*)

OBSERVATIONS sur le paradigme d'un verbe sourd

482. † Il arrive quelquefois qu'on substitue un *س* à la troisième radicale du prétérit des verbes sourds, quand cette troisième radicale est *djezmée*, de sorte qu'on dit, par exemple, مَدَيْتُ au lieu de مَدَدْتِ. Ce changement est plus commun dans le langage vulgaire que dans l'arabe littéral. Quelquefois aussi l'on forme ces personnes du prétérit, comme si elles venaient d'un verbe concave, sorte de verbe irrégulier dont nous parlerons ci-après (§ XVIII). Ainsi, de ظَلَّ on forme, à la seconde personne, ظَلَّتْ au lieu de ظَلَّلْتِ. (1)

483. L'aoriste du mode conditionnel peut, outre sa forme régulière, en adopter une autre où l'on conserve la contrac-

(1) C'est ainsi que, dans le poème *Borda* (vers. 417), on lit, suivant quelques manuscrits :

وِظَلَّتْ تَرْقَى إِلَى أَنْ نَلَّتْ مَنْزِلَةً مِنْ قَابِ قَوْسَيْنِ لَمْ تُدْرِكْ وَلَمْ تُرْمِ

TABLEAU DE LA
RECAPITULATIVE

PERSONNES	
	Ma
3e	3e
2e	2e
1re	1re

PERSONNES					
	Ma				
3e	3e				
2e	2e				
1re	1re				

TABLEAU DE LA CONJUGAISON D'UN VERBE SOURD, A LA VOIX SUBJECTIVE

	SINGULIER			DUEL			PLURIEL		
	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin
PRÉTÉRIT									
3 ^e	فَرَّ	فَرَّتْ	فَرَّتْ	فَرَّا	فَرَّتَا	فَرَّتَا	فَرَّوْا	فَرَّوْا	فَرَّوْا
2 ^e	فَرَّرْتَ	فَرَّرْتِ	فَرَّرْتِ	فَرَّرْتُمَا	فَرَّرْتُمَا	فَرَّرْتُمَا	فَرَّرْتُمْ	فَرَّرْتُمْ	فَرَّرْتُمْ
1 ^{re}	فَرَّرْتُ	فَرَّرْتِ	فَرَّرْتِ	فَرَّرْنَا	فَرَّرْنَا	فَرَّرْنَا	فَرَّرْنَا	فَرَّرْنَا	فَرَّرْنَا
AORISTE DU MODE INDICATIF (Futur d'Erpénus)									
3 ^e	يُفَرِّ	تُفَرِّ	تُفَرِّ	يُفَرِّانِ	تُفَرِّانِ	تُفَرِّانِ	يُفَرِّوْنَ	تُفَرِّوْنَ	تُفَرِّوْنَ
2 ^e	تُفَرِّ	تُفَرِّينِ	تُفَرِّينِ	تُفَرِّانِ	تُفَرِّانِ	تُفَرِّانِ	تُفَرِّوْنَ	تُفَرِّوْنَ	تُفَرِّوْنَ
1 ^{re}	أَفَرِّ	أَفَرِّ	أَفَرِّ	أَفَرِّانِ	أَفَرِّانِ	أَفَرِّانِ	أَفَرِّوْا	أَفَرِّوْا	أَفَرِّوْا
AORISTE DU MODE SUBJONCTIF (Futur antithétique d'Erpénus)									
3 ^e	يُفَرِّ	تُفَرِّ	تُفَرِّ	يُفَرِّا	تُفَرِّا	تُفَرِّا	يُفَرِّوْا	تُفَرِّوْا	تُفَرِّوْا
2 ^e	تُفَرِّ	تُفَرِِّي	تُفَرِِّي	تُفَرِّا	تُفَرِّا	تُفَرِّا	تُفَرِّوْا	تُفَرِّوْا	تُفَرِّوْا
1 ^{re}	أَفَرِّ	أَفَرِِّي	أَفَرِِّي	أَفَرِّا	أَفَرِّا	أَفَرِّا	أَفَرِّوْا	أَفَرِّوْا	أَفَرِّوْا
AORISTE DU MODE CONDITIONNEL (Futur apocope d'Erpénus)									
3 ^e	يُفَرِِّرْ	تُفَرِِّرْ	تُفَرِِّرْ	يُفَرِِّرَا	تُفَرِِّرَا	تُفَرِِّرَا	يُفَرِِّرُوْا	تُفَرِِّرُوْا	تُفَرِِّرُوْا
2 ^e	تُفَرِِّرْ	تُفَرِِّرِي	تُفَرِِّرِي	تُفَرِِّرَا	تُفَرِِّرَا	تُفَرِِّرَا	تُفَرِِّرُوْا	تُفَرِِّرُوْا	تُفَرِِّرُوْا
1 ^{re}	أَفَرِِّرْ	أَفَرِِّرِي	أَفَرِِّرِي	أَفَرِِّرَا	أَفَرِِّرَا	أَفَرِِّرَا	أَفَرِِّرُوْا	أَفَرِِّرُوْا	أَفَرِِّرُوْا
AORISTE ÉNERGIQUE (Futur paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
3 ^e	يُفَرِِّرْنَ	تُفَرِِّرْنَ	تُفَرِِّرْنَ	يُفَرِِّرَانِ	تُفَرِِّرَانِ	تُفَرِِّرَانِ	يُفَرِِّرُوْنَ	تُفَرِِّرُوْنَ	تُفَرِِّرُوْنَ
2 ^e	تُفَرِِّرْنَ	تُفَرِِّرِنِ	تُفَرِِّرِنِ	تُفَرِِّرَانِ	تُفَرِِّرَانِ	تُفَرِِّرَانِ	تُفَرِِّرُوْنَ	تُفَرِِّرُوْنَ	تُفَرِِّرُوْنَ
1 ^{re}	أَفَرِِّرْنَ	أَفَرِِّرِنِ	أَفَرِِّرِنِ	أَفَرِِّرَانِ	أَفَرِِّرَانِ	أَفَرِِّرَانِ	أَفَرِِّرُوْا	أَفَرِِّرُوْا	أَفَرِِّرُوْا
DEUXIÈME FORME									
Manquant									
3 ^e	يُفَرِِّرْنَ	تُفَرِِّرْنَ	تُفَرِِّرْنَ
2 ^e	تُفَرِِّرْنَ	تُفَرِِّرِنِ	تُفَرِِّرِنِ
1 ^{re}	أَفَرِِّرْنَ	أَفَرِِّرِنِ	أَفَرِِّرِنِ
MODE IMPÉRATIF									
2 ^e	فَرِِّرْ	فَرِِّرِي	فَرِِّرِي	فَرِِّرَا	فَرِِّرَا	فَرِِّرَا	فَرِِّرُوْا	فَرِِّرُوْا	فَرِِّرُوْا
IMPÉRATIF ÉNERGIQUE (Impératif paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
2 ^e	فَرِِّرْنَ	فَرِِّرِنِ	فَرِِّرِنِ	فَرِِّرَانِ	فَرِِّرَانِ	فَرِِّرَانِ	فَرِِّرُوْا	فَرِِّرُوْا	فَرِِّرُوْا
DEUXIÈME FORME									
Manquant									
2 ^e	فَرِِّرْنَ	فَرِِّرِنِ	فَرِِّرِنِ
2 ^e	فَرِِّرْنَ	فَرِِّرِنِ	فَرِِّرِنِ

TABLEAU DE LA COMPOSITION
DU VERRE SOUDÉ A LA POIX

ANALYSE	PROPORTION			REMARQUES
N°	SILICE	CHAUX	POIX	
1	60	20	20	
2	65	15	20	
3	70	10	20	
4	75	10	15	
5	80	10	10	
6	85	10	5	
7	90	10	0	
8	95	5	0	
9	100	0	0	
10	100	0	0	
11	100	0	0	
12	100	0	0	
13	100	0	0	
14	100	0	0	
15	100	0	0	
16	100	0	0	
17	100	0	0	

tion ou insertion de la deuxième radicale dans la troisième, en donnant à la dernière radicale, au lieu du *djezma*, un *fatha* ou un *kesra*. Ainsi, au lieu de *يَفْرُرُ*, on peut dire *يَفِرُّ* et *يَفِرَّ*. Dans les verbes dont la deuxième radicale doit avoir à l'aoriste un *dhamma*, on peut aussi donner un *dhamma* à la dernière radicale; ainsi, au lieu de *يَمْدُدُ*, on peut dire avec contraction *يَمْدِّ*, *يَمِدِّ* et même *يَمِدِّ*.

484. L'impératif conserve la forme régulière. Conformément à la règle (n° 480), on doit dire *إِفْرُوا* et *إِفْرَا*, *إِفْرِي*. La raison pour laquelle il ne se conforme pas à cette règle, c'est que l'*élif* d'union exige nécessairement après lui une lettre *djezmée* (n° 131). Mais, outre la forme régulière, l'impératif en a encore une autre dans laquelle l'insertion de la deuxième radicale dans la troisième a lieu, excepté à la deuxième personne du pluriel féminin; (1) la voici :

SINGULIER		DUEL	PLURIEL	
Masculin	Féminin	Commun	Masculin	Féminin
<i>فِرَّ</i> ou <i>فِرِّ</i>	<i>فِرِّي</i>	<i>فِرَّا</i>	<i>فِرُّوا</i>	<i>إِفْرَرْنَ</i>

485. Les verbes sourds suivent à la voix objective les mêmes règles qu'à la voix subjective. Ainsi l'on dit, à la troisième personne du singulier masculin du prétérit, *فِرَّ* pour *فِرَّرَ*. (2) Mais, à la seconde personne, la contraction n'a pas lieu, et l'on

(1) On trouve dans l'Alcoran (sur. 33, vers. 33, édition de Hinckelmann), *قَرْنَ* pour *إِقْرَرْنَ*, de *قَرَّ*, comme si la racine était concave (n° 522).

(2) Cependant, il paraît que quelques grammairiens suppriment, à la voix objective, le *dhamma* de la première radicale, quand la contraction a lieu au prétérit, et lui substituent le *kesra* de la deuxième radicale, en sorte qu'on dit *فِرَّ* pour *فِرَّرَ*. Bédhawî, sur ces mots de la 12^e surate de l'Alcoran, vers. 65,

dit **فُرِثَ**. A la troisième personne du singulier masculin de l'aoriste indicatif, on dit avec contraction **يُفِرُّ** pour **يُفَرُّ**; mais à la troisième personne du pluriel féminin du même temps, on dit, sans contraction, **يُفَرِّنَ**.

486. Pour la formation des verbes dérivés, on se conforme à la règle de contraction (n° 480) dans les formes suivantes, qui seules peuvent admettre cette contraction :

Formes	Prétérit	Aoriste	Impératif
3 ^e	فَارَّ pour	يُفَارُّ	فَارِّ
4 ^e	أَفَرَّ —	يُأَفِرُّ	أَفِرِّ
6 ^e	تَفَارَّ —	يَتَفَارُّ	تَفَارِّ
7 ^e	إِنْفَرَّ —	يَنْفِرُّ	إِنْفِرِّ
8 ^e	إِفْتَرَّ —	يَفْتِرُّ	إِفْتِرِّ
10 ^e	إِسْتَفَرَّ —	يَسْتَفِرُّ	إِسْتَفِرِّ
12 ^e	إِفْرَوَّرَ —	يَفْرَوِّرُ	إِفْرَوِّرِ

La contraction a lieu dans ces verbes dérivés, ou cesse d'avoir lieu, selon les mêmes règles qu'on suit dans la conjugaison du verbe primitif.

On peut aussi, dans ces formes dérivées, comme dans la forme primitive, conserver la contraction à l'aoriste conditionnel et à l'impératif, toutes les fois que la troisième radicale devrait être djezmée, à la charge de donner une voyelle à cette

قِرَى رَدَّتْ بِنَقْلِ كَسْرَةِ الدَّالِ الْمُدْغَمَةِ إِلَى الرَّاءِ نَقْلَهَا فِي بَيْعٍ وَقِيلَ :
 « On lit aussi **رَدَّتْ**, en transportant le *kesra* du **د** inséré dans la troisième radicale au **ر**, comme dans **بَيْعٍ** et **قِيلَ** :
 (Man. ar. de la Bibl. du Roi, n° 265.)

troisième radicale. Exemples : **أَدَّلَهُ**, au lieu de **أَدَّلِلَهُ**, et **أَقَلَّهُ**, au lieu de **أَقَلِّلَهُ**.

487. † Les troisième et sixième formes font une exception à la règle générale qui interdit le concours d'une lettre de prolongation et d'une lettre djezmée. On a déjà fait observer précédemment (nos 112 et 183) cette exception, qui a lieu encore dans quelques autres circonstances (nos 354 et 468).

On se conforme cependant quelquefois, pour la troisième forme, et même, suivant quelques grammairiens, pour la sixième, à cette règle générale, en ne faisant point de contraction; alors on dit, au prétérit de la troisième forme, **مَادَدَ**, et à l'aoriste de la même forme, **يُمَادِدُ**.

488. Pour les formes dérivées dans lesquelles il y a naturellement un *teschdid*, elles ne sont pas susceptibles de contraction.

Ainsi, on les conjugue régulièrement en cette manière:

Formes	Prétérit	Aoriste	Impératif
2 ^e	فَرَرَّ	يُفَرِّرُ	فَرِّرْ
5 ^e	تَفَرَّرَ	يَتَفَرَّرُ	تَفَرَّرْ
9 ^e	أَفَرَّرَ	يُفَرِّرُ	أَفَرِّرْ
11 ^e	أَفَرَّارًا	يُفَرِّرُ	أَفَرِّرْ
13 ^e	أَفَرَّوْرًا	يُفَرِّرُ	أَفَرِّرْ

489. Nous avons déjà observé ailleurs (n° 473) que les neuvième et onzième formes de tous les verbes trilitères réguliers, ainsi que la quatrième des verbes quadrilitères réguliers, doivent être conjuguées comme les verbes sourds et sont assujetties à la même règle de contraction. Il serait inutile d'entrer à ce sujet dans de plus longs détails.

§ XIV — DES VERBES QUI ONT POUR UNE DE LEURS LETTRES
RADICALES UN ^أ, NOMMÉS VERBES HAMZÉS

490. Les verbes qui ont un *hamza*, ou *élif* mobile, parmi leurs lettres radicales sont nommés par les grammairiens arabes, ^{مهموز} et je les nommerai verbes *hamzés*, en imitant cette dénomination.

491. La conjugaison des verbes hamzés est, à très peu de chose près, conforme à celle des verbes réguliers. Il ne s'agit, en général, que de bien observer les règles de permutation, en vertu desquelles on substitue un ^و ou un ^ي au *hamza* radical; c'est ce qu'on verra dans les exemples suivants.

Le *hamza* pouvant être la première, la seconde ou la dernière radicale, on distingue trois sortes de verbes hamzés.

492. Verbe ayant pour première radicale un ^أ.

Verbe primitif

VOIX SUBJECTIVE

Prétérit	Aoriste	Impératif
أَثَرَ	يَأْتِرُ	إِيْثِرْ (n° 180)

Si l'impératif a pour voyelle un *dhamma*, l'*élif* radical se change en ^و, comme ^{أَوْمَلْ}, de la racine ^{أَمَلْ} (n° 180).

Les trois verbes ^{أَخَذَ}, ^{أَمَرَ} et ^{أَكَلَ} font à l'impératif ^{خُذْ}, ^{مُرْ} et ^{كُلْ}; quelquefois on dit régulièrement ^{أَوْكُلْ} et ^{أَوْمُرْ}.

Quand l'impératif du verbe ^{أَمَرَ} est précédé des conjonctions ^و ou ^ف, on l'écrit ainsi : ^{فَأْمُرْ}, ^{وَأْمُرْ}. (1)

(1) Ce qui est dit ici de l'impératif du verbe ^{أَمَرَ}, précédé des conjonctions

VOIX SUBJECTIVE

Prétérit	Aoriste
أَثَرَ	يُؤَثِّرُ (n° 180)

493.

Verbes dérivés

2^e forme

VOIX SUBJECTIVE

Prétérit	Aoriste	Impératif
أَثَرَ	يُؤَثِّرُ (n° 186)	أَثِّرْ

VOIX OBJECTIVE

Prétérit	Aoriste
أَثَرَ	يُؤَثِّرُ (n° 186)

3^e forme

VOIX SUBJECTIVE

Prétérit	Aoriste	Impératif
أَثَرَ ou آَثَرَ (n° 194)	يُؤَاثِرُ (n° 164)	آَثِرْ (n° 194)

VOIX OBJECTIVE

Prétérit	Aoriste
أَوْثَرَ (n° 194)	يُؤَاثِرُ (n° 186)

و et ف, me parait pouvoir s'étendre à tous les verbes hamzés, qui, à l'impératif, perdent la première radicale, car je trouve dans les meilleurs manuscrits de l'Alcoran (sur. 20, vers. 49), فَأَثِيَاهُ qui est le duel de ت, impératif de أَتَى.

4^e forme

VOIX SUBJECTIVE

Prétérit	Aoriste	Impératif
آثَرَ	يُؤَثِّرُ (n° 180)	آثِرْ

VOIX OBJECTIVE

Prétérit	Aoriste
أُؤَثِّرُ (n° 180)	يُؤَثِّرُ (n° 180)

494. Il ne s'agit que d'appliquer les mêmes règles à toutes les autres formes de verbes dérivés pour reconnaître leur racine lorsque le *hamza* se trouve changé en و ou en ي; ainsi, أَتَوَصَّلُ est la voix objective de اسْتَأْصَلَ, dixième forme du verbe primitif أَصَلَ (n° 180). Pour la sixième forme, il faut observer que le *hamza*, précédé d'un *fatha* et suivi d'un *élif* quiescent, peut se changer en و. Ainsi, du verbe primitif أَكَلَ on peut, à la sixième forme, faire تَوَاكَلُ ou تَأَكَلُ (n° 195).

495. Pour conjuguer les verbes où le *hamza* est la seconde ou la dernière radicale, il ne s'agit de même que d'appliquer les règles de permutation communes aux trois lettres ا, و, et ي, ou celles qui sont particulières à l'*élif* hamzé.

496. Par exemple, si le *hamza* est la seconde radicale, on le conservera, ou bien on le changera en و ou en ي, suivant la voyelle par laquelle il sera mû ou celle qui le précédera immédiatement. Ainsi, l'on dira au préterit سَأَلَ, بَوَسَّ pour بَأَسَّ, بِصَابٍ pour صَابٍ (n° 185); à l'aoriste يَسْأَلُ, يَبْوِسُ. A la voix objective on dira de même سِئِلَ, et aux formes dérivées du primitif لَامَ.

Formes	Prétérit	Aoriste	Impératif
3 ^e	لَاَمَ	يَلَاَتِمُ	لَاَتِمْ
4 ^e	أَلَامَ	يُلَامُ	أَلِمْ
7 ^e	إِلْتَامَ	يَلْتَمِ	إِلْتِمْ
10 ^e	إِسْتَلَامَ	يَسْتَلِمُ	إِسْتَلِمْ

497. Si le *hamza* est la dernière radicale, on aura pareillement égard, pour le conserver ou le convertir en و ou en ي, aux règles de permutation. Ainsi l'on dira au prétérit :

3 ^e pers. masc.	Féminin	2 ^e pers. masc.
بَرَأَ	بَرَأَتْ	بَرَأْتُ
هَنَأَ	هَنَأَتْ	هَنَأْتُ
دَنُوَ	دَنُوَتْ	دَنُوْتُ
خَرِيَّ	خَرِيَّتْ	خَرِيْتُ

A l'aoriste : يَبْرُؤُ, يَهْنِي, يَدْنُو, يَخْرَأُ ou يَخْرُو (n^o 190).

A l'impératif : اَبْرُو, اِهْنِي, اَدْنُو, اِخْرَأُ.

Il en est de même à la voix objective et dans les formes dérivées. Exemples :

Formes	Prétérit	Aoriste
2 ^e	جَشَّأَ	يَجْشِي
5 ^e	تَجَشَّأَ	يَتَجَشَّأُ
10 ^e	اسْتَجَشَّأَ	يَسْتَجَشِّئُ

498. Les verbes quadrilitères, tels que جَاأَ et دَاأَ, ne présentent aucune nouvelle difficulté. Ce sont toujours les mêmes règles. Ainsi, de طَمَانَ, on dit à la quatrième forme, au prétérit

إِطْمَأَنَّ, à l'aoriste يَطْمِئِنُّ, à l'impératif اِطْمَأِنِّ, et par contraction اِطْمِئِنِّ.

499. † Les verbes qui ont pour deuxième lettre radicale un *hamza* se conjuguent quelquefois comme les verbes concaves, dont nous parlerons bientôt (§ XVIII), dans lesquels l'*élif* est quiescent et provient d'un و ou d'un ي radical. Cela arrive surtout au verbe سَأَلَ *demander*, en sorte qu'on dit au prétérit سَأَلَ, à l'aoriste يَسْأَلُ, à l'aoriste conditionnel يَسْأَلُ.

500. † Les verbes dont la dernière radicale est un *hamza* se confondent aussi assez souvent avec les verbes nommés proprement *défectueux*, c'est-à-dire dont la dernière radicale est un و ou un ي (§ XX).

501. Quand les verbes qui ont pour première radicale un *hamza* passent à la huitième forme, on convertit le *hamza* en و après un *dhamma* et en ي après un *kesra* (n° 180). Ainsi de أَمَرَ dérive, au prétérit de la voix subjective de la huitième forme, اِتَّمَرَ, et au prétérit de la voix objective de la même forme, اُتِمَرَ. Le verbe أَخَذَ fait, à la huitième forme, اِتَّخَذَ, comme si la racine était تَخَذَ. Cette anomalie, qui est d'un usage général dans اِتَّخَذَ, a aussi lieu quelquefois dans d'autres verbes, comme اِتَّنَزَرَ et اِتَّجَرَ pour اِنْتَزَرَ et اِنْتَجَرَ. (1)

§ XV — DES VERBES IMPARFAITS, NOMMÉS VERBES INFIRMES, EN GÉNÉRAL

502. J'appelle *verbes imparfaits* tous ceux que les grammairiens arabes comprennent sous la dénomination générale de *verbes infirmes* مُعْتَلٌّ. Ce sont ceux qui ont, parmi leurs

(1) Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pages 294 et 311.

lettres radicales, une ou plusieurs des lettres و et ی. Ces lettres, comme on l'a vu précédemment, sont, avec l'*élif* non hamzé, appelées *lettres faibles* ou *infirmes* حُرُوفُ الْعِلَّةِ (n° 178) et elles communiquent cette dénomination aux verbes dont je vais parler.

503. Les verbes imparfaits sont divisés en différentes classes. La première comprend ceux qui ont un و ou un ی pour première radicale; la deuxième, ceux qui ont un و ou un ی pour seconde radicale; la troisième, ceux qui ont un و ou un ی pour dernière radicale, soit que la racine soit trilitère ou quadrilitère; la quatrième classe et les classes suivantes comprennent les verbes dans lesquels il se trouve deux des lettres و et ی; à la quatrième classe appartiennent ceux dont la seconde et la troisième radicale sont quelques-unes de ces lettres infirmes; à la cinquième, ceux qui ont quelques-unes de ces lettres pour première et pour troisième radicale. Chacune de ces classes peut, outre cela, renfermer des verbes qui soient en même temps imparfaits et hamzés.

504. On ajoute encore une sixième classe, dont les trois radicales sont des lettres و et ی, mais on n'en peut produire tout au plus qu'un ou deux exemples. Je traiterai de chacune de ces classes séparément.

§ XVI — DES VERBES IMPARFAITS DONT LA PREMIÈRE RADICALE EST UN و OU UN ی, NOMMÉS *VERBES ASSIMILÉS*

505. Les verbes dont la première radicale est un و ou un ی sont nommés par les Arabes *مِثَالٌ*, c'est-à-dire *assimilés*, à cause que leur conjugaison, au prétérit, est conforme à celle des verbes réguliers; parmi ces verbes, ceux dont la première radicale est un و, sont sujets à plus d'anomalies que ceux dont la première radicale est un ی.

506. La principale irrégularité des verbes qui ont pour première radicale un و, c'est qu'ils perdent quelquefois cette lettre à l'aoriste et à l'impératif. Ce retranchement, cependant, n'a lieu, le plus ordinairement, que dans ceux de ces verbes dont la seconde radicale a un *kesra* pour voyelle à l'aoriste; mais il faut observer que plusieurs verbes de cette classe, dont la seconde radicale est mue, au prétérit, par un *kesra* et devrait, suivant la règle générale, prendre un *fatha* à l'aoriste, y conservent le *kesra*, étant de la forme فَعِلٌ, aoriste يَفْعِلُ (n° 351), et perdent, en conséquence, le و. Exemples :

يَوْعِدُ pour يَعِدُ aor. وَعَدَ

يُورِثُ — يَرِثُ — وَرِثَ

يَوْمِقُ — يَمِيقُ — وَمِيقَ

Le même retranchement a lieu à l'impératif, où l'on dit إِوَمِقْ pour إِوَمِيقُ et إِوَعِدْ pour إِوَعِدُ.

507. Lorsque la seconde radicale n'est pas mue à l'aoriste par un *kesra*, ce temps se forme régulièrement, comme يَوْجَلُ de وَجَلٌ et يَوَدُّ de وَدَّ. (1) Quelques grammairiens, cependant, donnent alors à l'aoriste l'une de ces formes: يَاجِلُ, يَيَجِلُ et يِيَجِلُ. (2)

(1) Le seul verbe وَجَدَ peut prendre à l'aoriste un *dhamma*, en perdant sa première radicale : on dit donc يَجِدُ et يَجِدُ. Djewhari, qui cite un vers de

Lébid à l'appui de la forme يَجِدُ, dit que cette forme est particulière aux Arabes descendants d'Amir.

(2) Zouzéni, dans son Commentaire sur la *Moallaka*, de Lébid, expliquant le mot وَحْمٌ, dit :

الْوَحْمُ أَشْتَهَاءُ الْحَبَلِيِّ الشَّيْءِ وَالْفِعْلُ وَحِمَتْ تَوْحَمٌ وَقَاحِمٌ وَتِيحَمٌ وَهَذَا الْقِيَاسُ مُطَرَّدٌ فِي فِعْلِ يَفْعَلُ مِنْ مُعْتَلِّ الْفَاءِ.

J'ai fait observer précédemment (n° 335) que, chez quelques tribus arabes, les créments de l'aoriste prenaient pour voyelle le *kesra*. — Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, page 110.

Quand l'aoriste est régulier, l'impératif se forme aussi régulièrement, comme *أَيْدِدْ*, *أَيْجَلْ*, *أَوْجَهْ*. Dans les deux derniers exemples, le *ي* est substitué au *و* radical, suivant les règles de permutation communes aux lettres *و*, *ا* et *ي* (n° 180). Ainsi *أَيْدِدْ*, impératif de *وَدَّ*, est pour *أَوْدَدْ*.

508. Plusieurs verbes éprouvent aussi la suppression du *و* à l'aoriste, quoique leur seconde radicale soit mue à ce temps par un *fatha*. Ces verbes sont *فَطَى* *fouler aux pieds*, qui est pour *وَطَأَ*; *وَسِعَ* *être vaste*, *وَقَعَ* *tomber*, *وَدَعَ* *laisser*, *وَهَبَ* *donner*, *يَهَبُ*, *يَدَعُ*, *يَقَعُ*, *يَسَعُ*, *يَطَأُ*, *يَضَعُ* *poser*, qui font à l'aoriste *يَضَعُ* et *يَضَعُ*. La raison en est que ces verbes prennent un *fatha* à l'aoriste accidentellement, parce qu'ils ont pour deuxième ou troisième radicale une lettre gutturale (n° 348). Le verbe *وَدَعَ* *laisser* n'est usité qu'à l'aoriste et à l'impératif.

Le verbe *وَذَرَ* *laisser*, inusité au préterit, fait aussi à l'aoriste *يَذَرُ* et à l'impératif *ذَرَّ*.

509. L'irrégularité de tous ces verbes n'a lieu qu'à la voix subjective de la forme primitive; à la voix objective de cette même forme et à toutes les formes dérivées, tant à la voix subjective qu'à la voix objective, ils ne sont sujets à aucune irrégularité; il faut cependant excepter la huitième forme, ainsi qu'on le verra dans un instant (n° 511).

510. Les verbes qui ont pour première radicale un *ي* ne sont point, à proprement parler, irréguliers; ainsi l'on conjugue régulièrement :

يَيْسُّ aoriste يَبِسُ

يَيْسِرُ — يَسِرُ

يُيَسِّرُ — يُسِّرُ

Il faut seulement observer que le *ي* radical se change en *و*

quand il est quiescent après un *dhamma*. Ainsi يَسْر fait, à l'aoriste de la quatrième forme, يُوسِرُ au lieu de يَيْسِرُ ; il ne s'agit que d'appliquer dans ce cas la règle de permutation (n° 180).

511. Nous avons déjà observé ailleurs (n° 465) que les verbes qui ont pour première radicale un و ou un ي le changent ordinairement à la huitième forme en un ت , qui se confond par un *teschdid* avec le ت caractéristique de cette forme; on dit donc إِتَّسَرَ et إِتَّعَدَ pour إِوتَّسَرَ et إِوتَّعَدَ ; quelquefois, néanmoins, on conserve la forme régulière, en observant seulement de changer le و en ي quand il est quiescent après un *kesra*, le ي en و quand il est quiescent après un *dhamma*, et l'un et l'autre en أ s'ils sont quiescents après un *fatha* (n° 180). Au surplus, il y a des grammairiens qui n'admettent point cette licence. Exemples :

وَعَدَ de إِوتَّعَدَ pour إِيتَّعَدَ
 وَعَدَ — يُوتَّعَدُ — يَاتَّعَدُ

§ XVII — DES VERBES QUI SONT EN MÊME TEMPS

ASSIMILÉS ET HAMZÉS

512. Il y a quelques-uns des verbes assimilés qui sont en même temps hamzés, comme :

يَطَأُ , يَذِي , يَمِرُ aoriste وَطِي , وَذَا , وَأَر

Mais cela ne présente aucune nouvelle difficulté.

513. † Le verbe يَس fait à l'aoriste يَيَّاسُ , يَيْمِسُ et يَيْسُ , et à l'impératif إِياسُ et إِيمِسُ . Quelques grammairiens admettent aussi à l'aoriste يَياسُ et يَياسُ ; on dit encore يَيَّاسُ au lieu de يَيَّاسُ (n° 335).

514. † La conjugaison d'un quadrilittère de cette classe n'est pas plus difficile. Je n'en connais pas d'autre exemple que le verbe **يَأْيَأُ** : il fait au prétérit **يَأْيَأَتْ**, **يَأْيَأَتُ**, **يَأْيَأُوا**, etc.; à l'aoriste **يُؤَايِئُونَ**, **يُؤَايِئِي**, etc., le premier **ي** étant changé en **و**, suivant la règle (n° 180); l'impératif **يَأْيَأِ**, **يَأْيَأِي**, **يَأْيَأُوا**, n'offre rien de particulier.

§ XVIII — DES VERBES IMPARFAITS DONT LA SECONDE RADICALE EST UN **و** OU UN **ي**, NOMMÉS *VERBES CONCAVES*

515. Les verbes qui ont pour seconde radicale un **و** ou un **ي** sont nommés par les Arabes **أَجْوَفُ**, c'est-à-dire *creux* ou *concaves*, et **ذُو الثَّلَاثَةِ**, c'est-à-dire *verbes de trois lettres*, parce qu'un de leurs caractères est de n'avoir que trois lettres à la première personne du singulier du prétérit, où les verbes réguliers et les verbes défectueux en ont quatre, comme on le voit en comparant **قُلْتُ** *j'ai dit*, verbe concave, avec **كَتَبْتُ** *j'ai écrit*, **مَضَيْتُ** *je suis allé*, **غَزَوْتُ** *j'ai fait la guerre*.

516. Ces verbes et les verbes de la classe suivante sont ceux qui s'éloignent le plus des formes régulières; le nombre de ces verbes est très grand, et par cela même il est essentiel d'en bien connaître la conjugaison.

517. Les verbes qui ont pour seconde radicale un **و** ou un **ي** sont irréguliers aux première, quatrième, septième, huitième et dixième formes seulement; les autres formes se conjuguent régulièrement.

518. Dans ces verbes, la seconde lettre radicale perd toujours sa voyelle; la seconde radicale elle-même disparaît quelquefois, et, lorsqu'elle est quiescente, elle éprouve diverses mutations. Toutes les règles qui indiquent les anomalies de

ces verbes se trouvent parmi les règles de permutation communes au و et au ي (nos 229-239), et il ne s'agit que d'en faire ici l'application. Nous allons donner le paradigme de la conjugaison de ces verbes, tant à la voix subjective qu'à la voix objective; nous y ajouterons quelques observations.

[Voyez les trois tableaux ci-contre. Le premier présente la voix subjective d'un verbe dont la seconde radicale est un و; le deuxième, celle d'un verbe dont la seconde radicale est un ي, et le troisième, la voix objective de ces deux verbes.]

OBSERVATIONS

519. J'ai dit que toutes les irrégularités auxquelles est sujette la conjugaison des verbes concaves sont comprises dans les règles de permutation communes au و et au ي. C'est conformément à ces règles qu'on dit, à la troisième personne du singulier masculin du prétérit, قَالَ pour قَوْلٌ et خَافَ pour خَوْفٌ (n° 233); qu'à la seconde et à la première personne du même temps, on dit قُلْتُ, قُلْتَ et خِفْتُ pour قَوْلْتُ, قَوْلْتِ et خَوَّفْتُ (n° 234); qu'à l'aoriste indicatif on dit يَقُولُ et يَخَافُ pour يَقُولُ et يَخَوْفُ (n° 236), et à l'aoriste conditionnel يَقُلُ et يَخِفُ (n° 233). Il en est ainsi des autres anomalies, auxquelles il ne s'agit que d'appliquer les règles comprises sous les nos 229 et suivants, jusqu'au n° 239.

520. Les verbes qui ont pour seconde radicale un و prennent un *dhamma* à l'aoriste, si le prétérit est de l'une des formes فَعَلَ et فَعُلَ, comme يَقُولُ, aoriste de قَالَ, qui est pour قَوْلٌ, et يَطُولُ, aoriste de طَالَ, qui est pour طَوْلٌ. Mais si la seconde radicale a pour voyelle naturelle, au prétérit, un *kesra*, l'aoriste prend un *fatha*, comme يَخَافُ pour يَخَوْفُ, aoriste de خَافَ, qui est pour خَوْفٌ (n° 349).

521. Les verbes qui ont pour seconde radicale un ي pren-

D'UN VERBE CON

PERSONNES	SIN	
	Masculin	C
3 ^e	قَالَ	..
2 ^e	قُلْتَ	..
1 ^{re}	ت
3 ^e	يَقُولُ	..
2 ^e	تَقُولُ	..
1 ^{re}	ل
3 ^e	يَقُولُ	..
2 ^e	تَقُولُ	..
1 ^{re}	ل
3 ^e	يَقُولُ	..
	قُولَنَّ	..
	قُولَنَّ	..

TABLEAU DE LA CONJUGAISON

D'UN VERBE CONCAVE, DONT LA DEUXIÈME RADICALE EST UN و, A LA VOIX SUBJECTIVE

PERSONNES	SINGULIER			DUEL			PLURIEL		
	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin
PRÉTÉRIT									
3 ^e	قَالَ	قَالَتْ	قَالَآ	قَالَا	قَالَا	قَالْنَ
2 ^e	قُلْتَ	قُلْتِ	قُلْتُمَا	قُلْتُمَا	قُلْتُنَّ
1 ^{re}	قُلْتَ	قُلْنَا
AORISTE DU MODE INDICATIF (Futur d'Erpénus)									
3 ^e	يَقُولُ	تَقُولُ	يَقُولَانِ	تَقُولَانِ	يَقُولُونَ	يَقُولْنَ
2 ^e	تَقُولُ	تَقُولِينَ	تَقُولَانِ	تَقُولُونَ	تَقُولُنَّ
1 ^{re}	أَقُولُ	نَقُولُ
AORISTE DU MODE SUBJONCTIF (Futur antithétique d'Erpénus)									
3 ^e	يَقُولِ	تَقُولِ	يَقُولَا	تَقُولَا	يَقُولُوا	يَقُولْنَ
2 ^e	تَقُولِ	تَقُولِي	تَقُولَا	تَقُولُوا	تَقُولُنَّ
1 ^{re}	أَقُولِ	نَقُولِ
AORISTE DU MODE CONDITIONNEL (Futur apocope d'Erpénus)									
3 ^e	يَقُولُ	تَقُولُ	يَقُولَا	تَقُولَا	يَقُولُوا	يَقُولْنَ
2 ^e	تَقُولُ	تَقُولِي	تَقُولَا	تَقُولُوا	تَقُولُنَّ
1 ^{re}	أَقُولُ	نَقُولُ
AORISTE ÉNERGIQUE (Futur paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
3 ^e	يَقُولُونَ	تَقُولُونَ	يَقُولَانِ	تَقُولَانِ	يَقُولُونَ	يَقُولْنَ
2 ^e	تَقُولُونَ	تَقُولِينَ	تَقُولَانِ	تَقُولُونَ	تَقُولُنَّ
1 ^{re}	أَقُولُونَ	نَقُولُونَ
DEUXIÈME FORME									
Manquant									
3 ^e	يَقُولُونَ	تَقُولُونَ	Manque
2 ^e	تَقُولُونَ	تَقُولِينَ	Manque
1 ^{re}	أَقُولُونَ
MODE IMPÉRATIF									
2 ^e	قُلْ	قُولِي	قُولَا	قُولُوا	قُلْنَ
IMPÉRATIF ÉNERGIQUE (Impératif paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
.....
.....
DEUXIÈME FORME									
Manquant									
.....
.....

TABLEAU DE LA CONJUGAISON

D'UN VERBE CONCAVE DONT LA DEUXIÈME RADICALE EST UN **ح**, A LA VOIX SUBJECTIVE

PERSONNES	SINGULIER			DUEL			PLURIEL		
	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin
	PRÉTÉRIT								
3 ^e	بَاعَ	بَاكَتْ	بَاعَا	بَاكَتَا	بَاعُوا	بَاكَتُوا
2 ^e	بَعَتَ	بَعَتَتْ	بَعَتَا	بَعَتُوا	بَعَتُوا
1 ^{re}	بَعَتْ	بَعْنَا
AORISTE DU MODE INDICATIF (Futur d'Erpénus)									
3 ^e	يَبِيعُ	تَبِيعُ	يَبِيعَانِ	تَبِيعَانِ	يَبِيعُونَ	تَبِيعُونَ
2 ^e	تَبِيعُ	تَبِيعِينَ	تَبِيعَانِ	تَبِيعُونَ	تَبِيعُونَ
1 ^{re}	أَبِيعُ	تَبِيعُ
AORISTE DU MODE SUBJONCTIF (Futur antithétique d'Erpénus)									
3 ^e	يَبِيعُ	تَبِيعُ	يَبِيعَا	تَبِيعَا	يَبِيعُوا	تَبِيعُوا
2 ^e	تَبِيعُ	تَبِيعِي	تَبِيعَا	تَبِيعُوا	تَبِيعُوا
1 ^{re}	أَبِيعُ	تَبِيعُ
AORISTE DU MODE CONDITIONNEL (Futur apocopé d'Erpénus)									
3 ^e	يَبِيعُ	تَبِيعُ	يَبِيعَا	تَبِيعَا	يَبِيعُوا	تَبِيعُوا
2 ^e	تَبِيعُ	تَبِيعِي	تَبِيعَا	تَبِيعُوا	تَبِيعُوا
1 ^{re}	أَبِيعُ	تَبِيعُ
AORISTE DU MODE CONDITIONNEL (Futur apocopé d'Erpénus)									
3 ^e	يَبِيعَنَّ	تَبِيعَنَّ	يَبِيعَانِ	تَبِيعَانِ	يَبِيعُونَ	تَبِيعُونَ
2 ^e	تَبِيعَنَّ	تَبِيعِينَ	تَبِيعَانِ	تَبِيعُونَ	تَبِيعُونَ
1 ^{re}	أَبِيعَنَّ	تَبِيعَنَّ
PREMIÈRE FORME									
3 ^e	يَبِيعَنَّ	تَبِيعَنَّ	يَبِيعَانِ	تَبِيعَانِ	يَبِيعُونَ	تَبِيعُونَ
2 ^e	تَبِيعَنَّ	تَبِيعِينَ	تَبِيعَانِ	تَبِيعُونَ	تَبِيعُونَ
1 ^{re}	أَبِيعَنَّ	تَبِيعَنَّ
DEUXIÈME FORME									
3 ^e	يَبِيعَنَّ	تَبِيعَنَّ
2 ^e	تَبِيعَنَّ
1 ^{re}
MODE IMPÉRATIF									
2 ^e	يَبِيعْ	تَبِيعِي	يَبِيعَا	يَبِيعُوا	يَبِيعْ
IMPÉRATIF ÉNERGIQUE (Impératif paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
2 ^e	يَبِيعَنَّ	تَبِيعَنَّ	يَبِيعَانِ	يَبِيعُونَ	يَبِيعَانِ
DEUXIÈME FORME									
2 ^e	يَبِيعَنَّ

TABLEAU DE LA CONJUGAISON D'UN VERBE CONCAVE, A LA VOIX OBJECTIVE

PERSONNES	SINGULIER			DUEL			PLURIEL		
	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin
	3 ^e	قِيلَ	قِيلَتْ	فِيلاً	فِيَلْتَا	قِيلُوا
2 ^e	قِيلْتَ	قِيلْتِ	فِيْلُمَا	فِيْلْتُمَا	قِيلْتُمَا	قِيلْتُنَّ
1 ^{re}	قِيلْتُ	قِيلْنَا
PRÉTÉRIT									
AORISTE DU MODE INDICATIF (Futur d'Erpénus)									
3 ^e	يُقَالُ	تُقَالُ	يُقَالَانِ	تُقَالَانِ	يُقَالُونَ	يُقَالْنَ
2 ^e	تُقَالُ	تُقَالِينَ	تُقَالَانِ	تُقَالُونَ	تُقَالْنَ
1 ^{re}	أَقَالُ	نُقَالُ
AORISTE DU MODE SUBJONCTIF (Futur antithétique d'Erpénus)									
3 ^e	يُقَالِ	تُقَالِ	يُقَالَا	تُقَالَا	يُقَالُوا	يُقَالْنَ
2 ^e	تُقَالِ	تُقَالِي	تُقَالَا	تُقَالُوا	تُقَالْنَ
1 ^{re}	أَقَالِ	نُقَالِ
AORISTE DU MODE CONDITIONNEL (Futur apocopé d'Erpénus)									
3 ^e	يُقَالُ	تُقَالُ	يُقَالَا	تُقَالَا	يُقَالُوا	يُقَالْنَ
2 ^e	تُقَالُ	تُقَالِي	تُقَالَا	تُقَالُوا	تُقَالْنَ
1 ^{re}	أَقَالُ	نُقَالُ
AORISTE ÉNERGIQUE (Futur paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
3 ^e	يُقَالْنَ	تُقَالْنَ	يُقَالَانِ	تُقَالَانِ	يُقَالُونَ	يُقَالْنَ
2 ^e	تُقَالْنَ	تُقَالِينَ	تُقَالَانِ	تُقَالُونَ	تُقَالْنَ
1 ^{re}	أَقَالْنَ	نُقَالْنَ
DEUXIÈME FORME									
Manquant									
3 ^e	يُقَالْنَ	تُقَالْنَ	يُقَالُونَ	Manque
2 ^e	تُقَالْنَ	تُقَالِينَ	تُقَالُونَ	Manque
1 ^{re}	أَقَالْنَ	نُقَالْنَ

NOTA. — Il n'y a aucune différence, à la voix objective, entre les verbes dont la deuxième radicale est un و, comme قال, et ceux dans lesquels elle est un ي, comme باع. Ainsi l'on conjuguera بيع comme قيل; *prétérit*, بيعت, بعث, etc.; *aoriste du mode indicatif*, يُباع; *aoriste du mode subjonctif*, يُبَاع; *aoriste du mode conditionnel*, يُبَاع; *aoriste énergique*, يُبَاعْنَ ou يُبَاعُنَّ.

ment, pour la plupart, à l'aoriste un *kesra*, parce qu'ils sont de la forme **فَعَلَ**, aoriste **يَفْعَلُ**, comme **يَسِيرُ**, aoriste de **سَارَ**, qui est pour **سِيرَ**. Il en est cependant quelques-uns qui sont de la forme **فَعِلَ**, aoriste **يَفْعَلُ** (n° 349); ceux-là prennent pour voyelle, à l'aoriste, un *fatha*, comme **يَهَيَّبُ** pour **يَهَابُ**, aoriste de **هَابَ**, qui est pour **هَيَّبَ**.

522. L'impératif n'a pas d'*élif* d'union, parce que la première radicale est mue, comme dans **قُلْ** et **سِرْ**, et que l'*élif* d'union ne peut avoir lieu que devant une lettre djezmée (n° 131).

523. Il n'y a aucune différence, au prétérit et à l'aoriste de la voix objective, entre les verbes dont la seconde radicale est un **و** et ceux dont la seconde radicale est un **ي**.

524. † Cependant, ceux dont la seconde radicale est un **و** et qui sont de la forme **فَعَلَ**, aoriste **يَفْعَلُ**, peuvent, à la voix objective, dans les personnes où la troisième radicale est djezmée, prendre pour voyelle de la première radicale un *dhamma* au lieu d'un *kesra*; on peut donc dire **قُلْتُ** et **قُلْتَ** au lieu de **قِلْتُ** et **قِلْتَ**; alors, il n'y a aucune différence entre ces personnes du prétérit à la voix subjective et les mêmes personnes à la voix objective: d'où il résulte une sorte de *confusion* nommée par les grammairiens arabes **التَّبَاسُّ**.

525. † Il paraît que quelques grammairiens arabes n'altéraient pas tant la forme régulière de la voix objective dans les verbes concaves, et qu'ils disaient **قِيلَ**, en prononçant rapidement la première voyelle; du moins est-ce ainsi que quelques lecteurs de l'Alcoran prononçaient **قِيلَ**, **غُضِضَ**, **جِي** et **سِي**, comme on l'observe dans certains manuscrits. (1)

(1) Djewhari, au mot **بَاعَ**, observe qu'on dit, à la voix objective, **بُيعَ** ou **بِيَعُ**, ou même **بُوعَ**, et qu'il en est de même de **قِيلَ**, **كِيلَ** et autres verbes sembla-

526. † Il n'est pas inutile d'observer que, dans les verbes concaves dont la première radicale est un ت, ce ت s'unit par un *teschdid* avec le ت formatif des secondes personnes du prétérit et de la première personne du singulier du même temps (n° 337). Ainsi, de مَاتَ on fait, à la première personne du singulier, مُتَّ, et aux secondes personnes, مُتَّ, مُتَّ, مُتَّ, etc.

527. † Dans les verbes concaves dont la dernière radicale est un ن, la même chose a lieu toutes les fois que ce ن, étant djezmé, doit être suivi d'un ن formatif (n° 340). Ainsi, de صَانَ on fait, à la troisième personne du pluriel féminin du prétérit et à la seconde personne du pluriel féminin de l'impératif, صُنَّ; à la première personne du pluriel commun du prétérit, صُنَّا; à la troisième personne du pluriel féminin de l'aoriste, يَصُنَّ.

528. † Cette observation et la précédente s'appliquent également aux verbes dérivés, et il est essentiel d'y faire attention pour trouver la racine, surtout quand on lit de l'arabe écrit sans voyelles ni signes orthographiques.

VERBES DÉRIVÉS DES RACINES CONCAVES

529. Il n'y a, comme on l'a déjà observé (n° 517), parmi les formes dérivées des verbes concaves, que les quatrième, septième, huitième et dixième formes qui soient sujettes à quelques irrégularités : on n'observe, dans ces formes dérivées, aucune différence entre les verbes concaves dont la deuxième radicale est un و et ceux dont la deuxième radicale est un ي.

bles. Suivant Ebn Malec, auteur de l'*Alfiyya*, on doit donner la préférence à la forme بُوع dans les verbes qui ont un *kesra* à la voix subjective, comme بَعْتُ et خِفْتُ, et à la forme قِيلَ dans ceux qui y ont un *dhamma*, comme قُلْتُ et صُنْتُ, afin d'éviter la confusion. (Manuscrit arabe de la Bibliothèque du Roi, n° 1234, folio 39.)

Il suffira de donner ici un paradigme de ces formes et d'offrir seulement aux lecteurs le premier mot de chaque temps.

VOIX SUBJECTIVE

Formes	Prétérit	Aoriste	Impératif
4 ^e	أَقَالَ	يُقِيلُ	أَقِلْ
	أَبَاعَ	يُبِيعُ	أَبِعْ
7 ^e	أَنْقَالَ	يَنْقَالُ	أَنْقَلْ
	أَنْبَاعَ	يَنْبَاعُ	أَنْبِعْ
8 ^e	أَقْتَالَ	يَقْتَالُ	أَقْتَلْ
	أَبْتَاعَ	يَبْتَاعُ	أَبْتِعْ
10 ^e	أَسْتَقَالَ	يَسْتَقِيلُ	أَسْتَقِلْ
	أَسْتَبَاعَ	يَسْتَبِيعُ	أَسْتَبِعْ

VOIX OBJECTIVE

Formes	Prétérit	Aoriste
4 ^e	أَقِيلَ	يُقَالُ
	أَبِيعَ	يُبَاعُ
7 ^e	أَنْقِيلَ	يَنْقَالُ
	أَنْبِيعَ	يَنْبَاعُ
8 ^e	أَقْتِيلَ	يَقْتَالُ
	أَبْتِيعَ	يَبْتَاعُ
10 ^e	أَسْتُقِيلَ	يَسْتَقَالُ
	أَسْتَبِيعَ	يَسْتَبَاعُ

OBSERVATIONS

530. Pour former les différentes personnes de chaque temps de ces formes dérivées, il ne s'agit que d'appliquer les mêmes règles qu'on a suivies pour le verbe primitif. Ainsi l'on dira, à la troisième personne du singulier féminin du prétérit de la quatrième forme, أَقَامَتْ pour أَقْوَمَتْ (n° 236), et, à la deuxième personne du singulier masculin du même temps, أَقَمْتَ pour أَقْوَمْتَ (n° 237), et ainsi des autres.

531. † Toutes les autres formes dérivées n'ont aucune irrégularité. Il faut cependant observer, par rapport aux voix objectives de la troisième forme فَاعِلٌ et de la sixième forme تَفَاعَلٌ des verbes concaves dont la seconde radicale est un و, que l'élif caractéristique de ces formes, qui se change en و à cause du *dhamma* qui le précède, ne doit pas s'unir par un *teschdid* avec le و radical qui le suit; on doit donc dire قَوْمٌ et non قَوْمٌ. Si la seconde radicale est un ي, il faut conserver distinctement le و et le ي. Ainsi, بُوِيعٌ fait à la voix objective بُوِيعٌ. ⁽¹⁾

532. Il y a un petit nombre de verbes concaves qui se conjuguent régulièrement: tel est عَوِرٌ, aoriste يَعْوِرُ, qui signifie *être borgne* et qui, dans cette signification, se conjugue régulièrement; tel est aussi صَيْدٌ, aoriste يَصِيدُ, qui signifie *pêcher, chasser*.

533. Quelques autres verbes concaves, quoique irréguliers à la première forme, peuvent se conjuguer régulièrement ou irrégulièrement à la quatrième forme; tels sont رَاحٌ faire quel-

(1) Voyez, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, page 118, ce que dit Hariri à ce sujet.

que chose le soir, غَمٌ être nébuleux, qui, à la quatrième forme, font indifféremment أَرَّاحٌ et أَرَّاحٌ, أَعْمٌ et أَعْمٌ. Il en est de même à la dixième forme des verbes dont la deuxième radicale est un و : la plupart sont susceptibles d'être conjugués régulièrement ou irrégulièrement. La conjugaison irrégulière, néanmoins, est la plus généralement usitée, excepté dans un petit nombre de verbes qui suivent presque toujours la conjugaison régulière, comme اِسْتَضَوْبٌ trouver bon, approuver.

534. † Le verbe هَرَّاقٌ, aoriste يُهَرِّقُ, pour يُهَرِّقُ, peut être considéré comme un verbe quadrilittère concave, quoique ce ne soit qu'une forme anormale pour رَاقٌ, dérivé de رَاقٌ. On dit aussi أَهَرَّقُ, aoriste يُهَرِّقُ, comme si c'était la quatrième forme de هَرَّقُ. Enfin on dit encore أَهَرَّقُ, aoriste يُهَرِّقُ, ce que les grammairiens considèrent comme une quatrième forme anormale analogue à اِسْطَاعٌ pour اَطَّاعٌ. (1)

§ XIX — DES VERBES IMPARFAITS

QUI SONT EN MÊME TEMPS CONCAVES ET HAMZÉS

535. Parmi les verbes concaves, il y en a qui sont en même temps hamzés. On en distingue de deux sortes.

536. La première comprend ceux qui ont un أ pour première et un و pour seconde lettre radicale; tels sont آءٌ et آءٌ pour آءٌ et آءٌ. Ils se conjuguent comme أَثَرَ et قَالَ; ainsi l'on dit au prétérit آءٌ, آءٌ, آءٌ, etc., comme قَالَ, قَالَتْ, قُلْتُ, etc.; à l'aoriste, يُؤْوِبُ comme يَقُولُ, en observant le changement de l'élif hamzé en و (n° 185); à l'impératif, أَبْ et أَوْبِي comme قُلْ et قُولِي; etc.

537. La seconde classe comprend ceux qui ont un و ou un ي

(1) Voyez la note 1 ci-devant, page 224.

pour seconde radicale, et pour troisième un أ , comme سَاء pour سُو , جَاء pour جِيَا , شَاء pour شِيَا . Le premier se conjugue comme قَالَ et هَذَا , le second comme سَار et هَذَا et le troisième comme هَذَا et هَاب .

Prétérit, سَاء , سَاءَتْ , سُوْتُ , سُوْتِ , etc. Aoriste, يَسُوْء , etc.
Impératif, سُو .

Prétérit, جَاء , جَاءَتْ , جِيْتُ , جِيْتِ , etc. Aoriste, يُجِي , etc.
Impératif, جِي .

Prétérit, شَاء , شَاءَتْ , شِيْتُ , شِيْتِ , etc. Aoriste, يَشَاء , etc.
Impératif, شَا .

A la voix objective, on doit observer les mêmes règles; ainsi l'on dit سِي pour سُو , et جِي pour جِي , comme on dit قِيل pour قُول .

538. † J'ajouterai ici le paradigme d'un verbe qui est en même temps concave et doublement hamzé, quoiqu'il ne faille, pour le conjuguer, que suivre les règles de permutation de l'*élif* hamzé et celles de la conjugaison d'un verbe concave; c'est le verbe آء , qui est pour أَوَا , et qui signifie *préparer des cuirs avec le fruit d'un arbre nommé آء*.

Prétérit. Singulier, آء , آءَتْ , أَوْتُ , أَوْتِ . Duel, آءَا , etc.
Pluriel, آءُوا , أَوْتُمْ , أَوْن , etc.

Aoriste. Singulier, يَأْوِء , etc. Duel, يَأْوِءَانِ , etc. Pluriel, يَأْوِءُونَ , etc.

Impératif. Singulier, أَوِ , أَوِى . Duel, أَوِا . Pluriel, أَوُوا .

539. † J'ai conservé ici, et dans d'autres occasions, tous les *hamza*; cependant, quand il y en a plusieurs de suite, l'usage est d'en supprimer un pour adoucir la prononciation: c'est ce qu'on appelle *تسهيل*, dont l'opposé se nomme *تحقيق* (n° 129).

D'UN VE

PERSONNES

N

3e

2e

1re

6
6
6

3e

2e

1re

6
6
6

3e

2e

1re

6
6
6

6

6

rammair

TABLEAU DE LA CONJUGAISON

D'UN VERBE DÉFECTUEUX DONT LA TROISIÈME RADICALE EST UN **ح** PRÉCÉDÉ D'UN **FATHA**
A LA VOIX SUBJECTIVE

PERSONNES	SINGULIER		DUEL		PLURIEL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Commun	Masculin	Féminin
PRÉTERIT						
3 ^e	رَمَى	رَمَتْ	رَمَيَا	رَمَتَا	رَمَوْا	رَمَيْنَ
2 ^e	رَمَيْتَ	رَمَيْتِ	رَمَيْتُمَا	رَمَيْتُمَا	رَمَيْتُمْ	رَمَيْتُنَّ
1 ^{re}	رَمَيْتُ	رَمَيْتِ	رَمَيْتُمَا	رَمَيْتُمَا	رَمَيْتُمْ	رَمَيْتُنَّ
AORISTE DU MODE INDICATIF (Futur d'Erpénus)						
3 ^e	يُرْمِي	تُرْمِي	يُرْمِيَانِ	تُرْمِيَانِ	يُرْمُونُ	تُرْمِينُ
2 ^e	تُرْمِي	تُرْمِيْنَ	تُرْمِيَانِ	تُرْمِيَانِ	تُرْمُونُ	تُرْمِينُ
1 ^{re}	أُرْمِي	أُرْمِيْنَ	أُرْمِيَانِ	أُرْمِيَانِ	أُرْمُونُ	أُرْمِينُ
AORISTE DU MODE SUBJONCTIF (Futur antithétique d'Erpénus)						
3 ^e	يُرْمِيْ	تُرْمِيْ	يُرْمِيَا	تُرْمِيَا	يُرْمُوا	تُرْمِيْنَ
2 ^e	تُرْمِيْ	تُرْمِيْ	تُرْمِيَا	تُرْمِيَا	تُرْمُوا	تُرْمِيْنَ
1 ^{re}	أُرْمِيْ	أُرْمِيْ	أُرْمِيَا	أُرْمِيَا	أُرْمُوا	أُرْمِيْنَ
AORISTE DU MODE CONDITIONNEL (Futur apocopé d'Erpénus)						
3 ^e	يُرْمِ	تُرْمِ	يُرْمِيَا	تُرْمِيَا	يُرْمُوا	تُرْمِيْنَ
2 ^e	تُرْمِ	تُرْمِ	تُرْمِيَا	تُرْمِيَا	تُرْمُوا	تُرْمِيْنَ
1 ^{re}	أُرْمِ	أُرْمِ	أُرْمِيَا	أُرْمِيَا	أُرْمُوا	أُرْمِيْنَ
AORISTE ÉNERGIQUE (Futur paragogique d'Erpénus)						
PREMIÈRE FORME						
3 ^e	يُرْمِيْنَ	تُرْمِيْنَ	يُرْمِيَانِ	تُرْمِيَانِ	يُرْمُونُ	تُرْمِيْنِ
2 ^e	تُرْمِيْنَ	تُرْمِيْنَ	تُرْمِيَانِ	تُرْمِيَانِ	تُرْمُونُ	تُرْمِيْنِ
1 ^{re}	أُرْمِيْنَ	أُرْمِيْنَ	أُرْمِيَانِ	أُرْمِيَانِ	أُرْمُونُ	أُرْمِيْنِ
DEUXIÈME FORME						
3 ^e	يُرْمِيْنَ	تُرْمِيْنَ	يُرْمِيْنَ	تُرْمِيْنَ	يُرْمُونُ	تُرْمِيْنَ
2 ^e	تُرْمِيْنَ	تُرْمِيْنَ	تُرْمِيْنَ	تُرْمِيْنَ	تُرْمُونُ	تُرْمِيْنَ
1 ^{re}	أُرْمِيْنَ	أُرْمِيْنَ	أُرْمِيْنَ	أُرْمِيْنَ	أُرْمُونُ	أُرْمِيْنَ
MODE IMPÉRATIF						
2 ^e	أُرْمِ	أُرْمِيْ	أُرْمِيَا	أُرْمِيَا	أُرْمُوا	أُرْمِيْنَ
IMPÉRATIF ÉNERGIQUE (Impératif paragogique d'Erpénus)						
PREMIÈRE FORME						
2 ^e	أُرْمِيْنَ	أُرْمِيْنَ	أُرْمِيْنِ	أُرْمِيْنِ	أُرْمُونُ	أُرْمِيْنِ
DEUXIÈME FORME						
2 ^e	أُرْمِيْنَ	أُرْمِيْنَ	أُرْمِيْنَ	أُرْمِيْنَ	أُرْمُونُ	أُرْمِيْنَ

TABLEAU DE LA CONJUGAISON

D'UN VERBE DÉFECTUEUX DONT LA TROISIÈME RADICALE EST UN و PRÉCÉDÉ D'UN FATHA
A LA VOIX SUBJECTIVE

PERSONNES	SINGULIER			DUEL			PLURIEL		
	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin
	PRÉTÉRIT								
3 ^e	غَزَا	غَزَتْ	غَزَا	غَزَتَا	غَزَا	غَزَوْنَ
2 ^e	غَزَوْتَ	غَزَوْتِ	غَزَوْتُمَا	غَزَوْتُمْ	غَزَوْنَنَّ
1 ^{re}	غَزَوْتُ	غَزَوْنَا
AORISTE DU MODE INDICATIF (Futur d'Erpénus)									
3 ^e	يُغَزُو	تُغَزُو	يُغَزَوَانِ	تُغَزَوَانِ	يُغَزَوْنَ	تُغَزَوْنَ
2 ^e	تُغَزُو	تُغَزِيْنَ	تُغَزَوَانِ	تُغَزَوْنَ
1 ^{re}	أَغَزُوْ	تُغَزُوْ
AORISTE DU MODE SUBJONCTIF (Futur antithétique d'Erpénus)									
3 ^e	يُغَزُوْ	تُغَزُوْ	يُغَزُوْا	تُغَزُوْا	يُغَزُوْا	يُغَزُوْا
2 ^e	تُغَزُوْ	تُغَزِيْ	تُغَزُوْا	تُغَزُوْا
1 ^{re}	أَغَزُوْ	تُغَزُوْ
AORISTE DU MODE CONDITIONNEL (Futur apocopé d'Erpénus)									
3 ^e	يُغَزِ	تُغَزِ	يُغَزُوا	تُغَزُوا	يُغَزُوا	يُغَزُوا
2 ^e	تُغَزِ	تُغَزِيْ	تُغَزُوا	تُغَزُوا
1 ^{re}	أَغَزِ	تُغَزِ
AORISTE ÉNERGIQUE (Futur paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
3 ^e	يُغَزُوْنَ	تُغَزُوْنَ	يُغَزُوْنَ	تُغَزُوْنَ	يُغَزُوْنَ	يُغَزُوْنَ
2 ^e	تُغَزُوْنَ	تُغَزِيْنَ	تُغَزُوْنَ	تُغَزُوْنَ
1 ^{re}	أَغَزُوْنَ	تُغَزُوْنَ
DEUXIÈME FORME									
Manquent									
3 ^e	يُغَزُوْنَ	تُغَزُوْنَ	يُغَزُوْنَ	Manque
2 ^e	تُغَزُوْنَ	تُغَزِيْنَ	تُغَزُوْنَ	Manque
1 ^{re}	أَغَزُوْنَ	تُغَزُوْنَ
MODE IMPÉRATIF									
2 ^e	أَغَزِ	أَغَزِيْ	أَغَزُوا	أَغَزُوا	أَغَزُوْنَ
IMPÉRATIF ÉNERGIQUE (Impératif paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
2 ^e	أَغَزُوْنَ	أَغَزِيْنَ	أَغَزُوْنَ	أَغَزُوْنَ	أَغَزُوْنَ
DEUXIÈME FORME									
2 ^e	أَغَزُوْنَ	أَغَزِيْنَ	أَغَزُوْنَ	Manque

2
p
و
ب
n
m
l
m
4
oi
ou
5
nér
ou
éli
es
uir
Pi
lur
Ac
يَا
Im
53
mz
t d'
'on

§ XX — DES VERBES IMPARFAITS DONT LA DERNIÈRE RADICALE
EST UN و OU UN ي , NOMMÉS VERBES DÉFECTUEUX

540. Les verbes dont la dernière radicale est un و ou un ي sont nommés par les grammairiens arabes ناقص *défectueux*, et aussi ذو الأربعة, c'est-à-dire *verbes de quatre lettres*, parce qu'un de leurs caractères est d'avoir quatre lettres à la première personne du singulier du prétérit, comme سَرَيْتُ, غَزَوْتُ et رَضَيْتُ, caractère qui les distingue des verbes concaves, qui, à cette même personne, n'ont que trois lettres, comme قُلْتُ.

541. La dernière lettre radicale éprouve, dans les verbes irréguliers de cette classe, des changements pareils à ceux auxquels la seconde radicale est sujette dans les verbes concaves : tantôt elle se change en une autre lettre, tantôt elle disparaît ; quelquefois, la voyelle qui devrait lui appartenir passe à la lettre qui précède ; d'autres fois, elle est totalement supprimée. La plus grande partie des anomalies de ces verbes est fondée sur les règles de permutation des lettres ا, و et ي.

542. Nous observerons ici la même méthode que pour les verbes concaves. Nous offrirons d'abord le paradigme des verbes défectueux, et nous passerons ensuite aux observations auxquelles les différentes irrégularités de ces verbes pourront donner lieu.

[Voyez les deux tableaux ci-contre. Le premier présente la voix subjective d'un verbe défectueux de la forme فَعَلَ, aoriste يَفْعَلُ, ayant pour dernière radicale un و, et le second, la même voix d'un verbe défectueux de la forme فَعَلَ, aoriste يَفْعَلُ, ayant pour dernière radicale un ي.]

OBSERVATIONS

543. A la troisième personne du singulier masculin du prétérit, *غَزَا* est pour *غَزَوْا* (n° 208) et *رَمَى* pour *رَمَى* (n° 221).

544. A la troisième personne du singulier féminin et à celle du duel du même genre, la dernière radicale disparaît tout à fait avec sa voyelle, et l'on dit *غَزَتْ* pour *غَزَوَتْ* et *غَزَتْا* pour *غَزَوَتْا*. Cette anomalie n'est fondée sur aucune des règles ordinaires de permutation, et l'on ne peut guère en rendre raison qu'en observant que la troisième personne du singulier féminin du prétérit se forme de celle du masculin, par la seule addition du *djezmé* *ت* : ainsi de *نَصَرَ* se forme *نَصَرَتْ*. En suivant la même règle de formation, de *غَزَا* on a fait *غَزَاتْ*, et ensuite le *djezma* du *ت* a fait disparaître l'*élif*, suivant la règle ordinaire (n° 182). Quant à la troisième personne du féminin du duel, elle se forme de la troisième personne du singulier féminin, par la seule addition d'un *fatha* suivi d'un *quiescent*; on a donc, sans avoir aucun égard à la dernière radicale, qui était déjà disparue, formé *غَزَتْا* de *غَزَتْ*, comme de *نَصَرَتْ* se forme le duel féminin *نَصَرَتْا*.

545. A la troisième personne du pluriel masculin, la dernière radicale disparaît aussi avec sa voyelle, et l'on dit par contraction *غَزَوْا* et *رَمَوْا* pour *غَزَوْوَا* et *رَمَيُّوَا*, ce qui est conforme à la règle de permutation (n° 229). Si, après cette troisième personne et celles de l'aoriste qui se terminent de même, il survient un *wesla* ou *élif* d'union, on donne un *dhamma* au *و*, pour que l'union puisse avoir lieu, comme dans *دَعَوْا آلَ اللَّهِ* (n° 139).

546. Le *fatha* dont la seconde radicale était affectée au prétérit se change, à l'aoriste, en *dhamma* si la dernière radicale est un *و*, et en *kesra* si elle est un *ي*; quelquefois, cependant, dans les verbes dont la dernière radicale est un *ي*, le *fatha*

demeure à l'aoriste, à cause de la rencontre d'une lettre gutturale (n° 348), comme dans رَغَى de رَغَى.

547. Cette dernière radicale perd à l'aoriste sa voyelle naturelle et devient quiescente, conformément aux règles de permutation (nos 210, 222 et 224). Après le و devenu quiescent, on ne doit point mettre au singulier l'*élif* muet (n° 217) : on peut, suivant quelques grammairiens, le mettre à la première personne du pluriel, et écrire نَغَزُوا. (1)

548. A l'aoriste subjonctif, la dernière radicale, quand elle n'est suivie d'aucune lettre formative, reprend sa voyelle, et l'on dit يَغْزُو et يَرْمِي, parce que la voyelle de cette lettre étant un *fatha*, il n'y a plus de raison pour la supprimer.

549. Au mode conditionnel du même temps, la troisième radicale, quand elle n'a point après elle de lettre formative, disparaît entièrement, comme dans يَغْزُ et يَرْمِ.

550. Dans le mode énergique, qui se forme du mode subjonctif, la troisième radicale est conservée, comme dans يَغْزُونَ, يَرْمِينَ, etc.

551. A la seconde personne du singulier féminin de l'aoriste, ainsi qu'à la troisième et à la seconde personne du pluriel masculin du même temps, il se fait une contraction, et l'on dit تَغْزُوِينَ et تَرْمُونَ pour تَغْزُوِينَ, تَغْزُونَ, تَرْمِينَ, etc., et تَرْمِيُونَ et تَغْزُوُونَ pour تَرْمِيُونَ, تَغْزُوُونَ, etc. (nos 229 et 230). Il arrive de là, ce qu'il est bien essentiel d'observer, que dans غَزَا et les verbes qui se conjuguent de même, la seconde et la troisième personne du pluriel masculin ne diffèrent point de celles du pluriel féminin, et que, dans رَمَى et les verbes de la

(1) On trouve assez souvent cet *élif* aux autres personnes de l'aoriste où le و final est radical, et il semble que le motif même qui a fait admettre cet *élif* muet après le و, à la fin des mots (n° 217), justifie ceux qui emploient le même *élif*, dans tous les cas, après le و final quiescent.

même forme, la seconde personne du singulier féminin ne diffère pas de la seconde personne du pluriel du même genre. On n'a, pour s'en assurer, qu'à comparer entre elles ces différentes personnes, sur le paradigme.

552. Ces contractions sont communes aux modes indicatif et subjonctif; mais, au mode énergique, le و et le ي, qui étaient restés après la contraction, disparaissent tout à fait, à cause du ن quiescent qui les suit, conformément à la règle (n° 182) : on dit donc, avec le *teschdid*, تَغْرُنَ, يَغْرُنَ, تَرْمِنَ, تَغْرِنَ, يَرْمِنَ, تَغْرِنَ, تَغْرُنَ, تَغْرِنَ, تَغْرِنَ, etc. (1)

553. † Dans les verbes dont la troisième radicale est un و, on trouve quelquefois le و supprimé à l'aoriste indicatif, (2) et au mode subjonctif on omet quelquefois le *fatha* dont la dernière radicale devrait être affectée; ainsi, l'on trouve يَدْعُ pour يَدْعُو, et لَنْ يَغْفُوَ pour لَنْ يَغْفُو. Tout cela ne doit être regardé que comme des licences.

554. † Quand la dernière lettre radicale est supprimée, comme il arrive à l'aoriste conditionnel et à l'impératif, on ajoute quelquefois un ه quiescent après le *kesra*, ce qui ne doit se faire que devant une pause : ce ه se nomme هَاءُ الْوَقْفِ et هَاءُ السَّكُوتِ *hé de pause*. C'est ainsi qu'on trouve dans l'Alcoran

(1) Voyez dans l'Alcoran les exemples suivants : لَتَعْلُنَ, sur. 17, vers. 4; تَمْتَرْنَ, sur. 43, vers. 61.

(2) C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran, sur. 17, vers. 11, وَيَدْعُ الْإِنْسَانَ, au lieu de وَيَدْعُو. Djewhari observe qu'on dit de même لَا أَدْرِي pour لَا أَدْرِي.

Je trouve aussi dans l'Alcoran, sur. 17, ver. 99, يَهْدِي pour يَهْدِي, au mod conditionnel. Voici le passage :

مَنْ يَهْدِي اللَّهُ فَهُوَ الْمُهْتَدِي وَمَنْ يُضِللْ فَلَنْ تَجِدَ لَهُمْ أَوْلِيَاءَ مِنْ دُونِهِ

D'UN

253

PERSONNES

ine

iel,
ode

, il
e la

شَرِّ.
ma

per-

per-

inin

, on
gles

ment

adi-
par-
ser-

س

n de

e ra-
cale,

le la

nes à
n du

3e

2e

1re

3e

2e

1re

3e

2e

1re

2e

2e

2e

Grammai

TABLEAU DE LA CONJUGAISON

D'UN VERBE DÉFECTUEUX DONT LA TROISIÈME RADICALE EST UN **و** PRÉCÉDÉ D'UN **KESRA**
A LA VOIX SUBJECTIVE

PERSONNES	SINGULIER			DUEL			PLURIEL		
	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin
	رَضِيَ	رَضِيَ	رَضِيَتْ	رَضِيَا	رَضَيْتُمَا	رَضِيَتْمَا	رَضَوْا	رَضَيْتُمْ	رَضِيْنَ
3 ^e	رَضِيَ	رَضِيَ	رَضِيَتْ	رَضِيَا	رَضَيْتُمَا	رَضِيَتْمَا	رَضَوْا	رَضَيْتُمْ	رَضِيْنَ
2 ^e	رَضَيْتَ	رَضَيْتَ	رَضَيْتِ	رَضَيْتُمَا	رَضَيْتُمَا	رَضَيْتُمَا	رَضَيْتُمَا	رَضَيْتُمْ	رَضَيْتُمْ
1 ^{re}	رَضَيْتُ	رَضَيْتُ	رَضَيْتِ	رَضَيْتُمَا	رَضَيْتُمَا	رَضَيْتُمَا	رَضَيْتُمَا	رَضَيْتُمْ	رَضَيْتُمْ
PRÉTÉRIT									
AORISTE DU MODE INDICATIF (Futur d'Erpénus)									
3 ^e	يَرَضِي	يَرَضِي	تَرَضِي	يَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	يَرَضُوْنَ	تَرَضُوْنَ	يَرَضِيْنَ
2 ^e	تَرَضَيْتَ	تَرَضَيْتَ	تَرَضَيْتِ	تَرَضَيْتُمَا	تَرَضَيْتُمَا	تَرَضَيْتُمَا	تَرَضَيْتُمَا	تَرَضَيْتُمْ	تَرَضَيْتُمْ
1 ^{re}	تَرَضَيْتُ	تَرَضَيْتُ	تَرَضَيْتِ	تَرَضَيْتُمَا	تَرَضَيْتُمَا	تَرَضَيْتُمَا	تَرَضَيْتُمَا	تَرَضَيْتُمْ	تَرَضَيْتُمْ
AORISTE DU MODE SUBJONCTIF (Futur antithétique d'Erpénus)									
3 ^e	يَرَضِيَ	يَرَضِيَ	تَرَضِيَ	يَرَضِيَا	تَرَضِيَا	تَرَضِيَا	يَرَضُوا	تَرَضُوا	يَرَضِيْنَ
2 ^e	تَرَضَيْ	تَرَضَيْ	تَرَضَيْ	تَرَضِيَا	تَرَضِيَا	تَرَضِيَا	تَرَضُوا	تَرَضُوا	تَرَضِيْنَ
1 ^{re}	تَرَضِيَ	تَرَضِيَ	تَرَضِيَ	تَرَضِيَا	تَرَضِيَا	تَرَضِيَا	تَرَضُوا	تَرَضُوا	تَرَضِيْنَ
AORISTE DU MODE CONDITIONNEL (Futur apocope d'Erpénus)									
3 ^e	يَرَضُ	يَرَضُ	تَرَضُ	يَرَضِيَا	تَرَضِيَا	تَرَضِيَا	يَرَضُوا	تَرَضُوا	يَرَضِيْنَ
2 ^e	تَرَضُ	تَرَضُ	تَرَضُ	تَرَضِيَا	تَرَضِيَا	تَرَضِيَا	تَرَضُوا	تَرَضُوا	تَرَضِيْنَ
1 ^{re}	تَرَضُ	تَرَضُ	تَرَضُ	تَرَضِيَا	تَرَضِيَا	تَرَضِيَا	تَرَضُوا	تَرَضُوا	تَرَضِيْنَ
AORISTE ÉNERGIQUE (Futur paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
3 ^e	يَرَضِيْنَ	يَرَضِيْنَ	تَرَضِيْنَ	يَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	يَرَضُوْنَ	تَرَضُوْنَ	يَرَضِيْنَ
2 ^e	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	تَرَضُوْنَ	تَرَضُوْنَ	تَرَضِيْنَ
1 ^{re}	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	تَرَضُوْنَ	تَرَضُوْنَ	تَرَضِيْنَ
DEUXIÈME FORME									
Manquent									
3 ^e	يَرَضِيْنَ	يَرَضِيْنَ	تَرَضِيْنَ	يَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	يَرَضُوْنَ	تَرَضُوْنَ	Manque
2 ^e	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	تَرَضُوْنَ	تَرَضُوْنَ	Manque
1 ^{re}	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيْنَ	تَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	تَرَضِيَانِ	تَرَضُوْنَ	تَرَضُوْنَ	Manque
MODE IMPÉRATIF									
2 ^e	اِرْضُ	اِرْضُ	اِرْضِي	اِرْضِيَا	اِرْضِيَا	اِرْضِيَا	اِرْضُوا	اِرْضُوا	اِرْضِيْنَ
IMPÉRATIF ÉNERGIQUE (Impératif paragogique d'Erpénus)									
PREMIÈRE FORME									
2 ^e	اِرْضِيْنَ	اِرْضِيْنَ	اِرْضِيْنَ	اِرْضِيَانِ	اِرْضِيَانِ	اِرْضِيَانِ	اِرْضُوْنَ	اِرْضُوْنَ	اِرْضِيْنَ
DEUXIÈME FORME									
Manquent									
2 ^e	اِرْضِيْنَ	اِرْضِيْنَ	اِرْضِيْنَ	اِرْضِيَانِ	اِرْضِيَانِ	اِرْضِيَانِ	اِرْضُوْنَ	اِرْضُوْنَ	Manque

52

ém
re
n n
ente

55

t su
esté
u ن
n di

تَرْمِزُ

553

n tro
u m
ière
يَدُّ
omm

554

omm
joute
e fair
سَكُونِ

(1) Vo

تَمْتَرُونَ

(2) C'es

بِأَخْيَارِهِمْ

لَا أَدْرِي

Je trou

condition

مِنْ دُونِ

إِقْتَدِ pour اِقْتَدِ, impératif de la huitième forme de la racine *قَدَى*. On peut dire de même لَمْ يَغْرُءَ, لَمْ يَرْمَهُ, et لَمْ يَرْضَهُ.

555. L'impératif se conforme en tout à l'aoriste conditionnel, et l'impératif énergique suit, dans ses deux formes, le mode énergique de l'aoriste.

556. Parmi les verbes dont la dernière radicale est un و, il n'y a que ceux qui ont au prétérit un *fatha* pour voyelle de la seconde radicale qui suivent entièrement le paradigme غَزَا. Ceux qui ont pour voyelle de la seconde radicale un *dhamma* forment le prétérit régulièrement, excepté à la troisième personne du pluriel masculin. Ainsi سَرَوْا fait, à la troisième personne du singulier féminin, سَرَوْتُ, et à celle du duel féminin سَرَوْتَا : mais, à la troisième personne du pluriel masculin, on dit par contraction سَرُوا pour سَرُوُوا, conformément aux règles déjà citées (nos 210 et 230). Du reste, ces verbes se conjuguent comme غَزَا.

557. Quant à ceux qui ont pour voyelle de la seconde radicale au prétérit un *kesra*, ils se conjuguent d'une manière particulière dont il est nécessaire de donner un exemple en observant d'abord que, dans ce cas, le و radical se change en ي (no 216). Ainsi, au lieu de رَضُوا, on dit رَضِي.

[Voyez le tableau ci-contre.]

OBSERVATIONS

558. Le prétérit se conjugue régulièrement, à l'exception de la troisième personne du pluriel masculin, où la troisième radicale disparaît et transporte sa voyelle à la seconde radicale, qui perd son *kesra* (no 230); ainsi رَضُوا est pour رَضِيُوا.

559. A l'aoriste, يَرْضُو est pour يَرْضُوا. La suppression de la dernière voyelle et la conversion du و en ي sont conformes à la règle (no 208); mais il faut observer que cette conversion du

و en *ى*, qui, conformément à la règle citée, doit avoir lieu à la troisième personne, parce que le *و* est final, se communique même aux personnes de l'aoriste où le *و* cesse d'être final : ainsi l'on dit au pluriel féminin *يَرْضَيْنَ* et *تَرْضَيْنَ* pour *يَرْضَوْنَ* et *تَرْضَوْنَ*. On devrait, par la même raison, dire à la seconde personne du singulier féminin, *تَرْضَيْنَ*, et au pluriel masculin, *يَرْضِيُونَ* et *تَرْضِيُونَ*, comme on dit au duel *يَرْضِيَانِ*; mais, au lieu de ces formes régulières, il se fait, dans ces différentes personnes, une contraction, et l'on dit *يَرْضَوْنَ*, *تَرْضَوْنَ* et *تَرْضَيْنَ*, conformément à la règle de permutation (n° 230).

560. A l'aoriste subjonctif, on ne peut pas dire, conformément à la conjugaison des verbes réguliers, *يَرْضَى*, à cause de la règle de permutation (n° 221); on dit donc *يَرْضَى*, en sorte que l'aoriste subjonctif ne diffère en rien de l'aoriste indicatif, dans toutes les inflexions où il n'y a aucune lettre formative ajoutée après la dernière lettre radicale. Pour former le mode énergique, on rend au *ى* sa voyelle, parce que, n'étant plus à la fin du mot, il peut être mû; on dit donc *يَرْضَيْنَ* et *تَرْضَيْنَ*.

561. A l'aoriste conditionnel, on retranche la troisième radicale, de même que dans *يَغْزُ* et *يَرْمُ* (n° 549), et l'on dit *يَرْضُ*.

562. A la seconde personne du singulier féminin de l'aoriste subjonctif et de l'aoriste conditionnel, au lieu de *تَرْضِي*, on dit *تَرْضِي* (n° 229); mais on doit alors mettre un *djezma* sur le *ى*, et s'il vient à être suivi d'un *wesla* ou *elif* d'union, on lui donne accidentellement un *kesra* pour voyelle (n° 139); ce qui a lieu pareillement à la seconde personne du féminin singulier de l'impératif *إَرْضِي* : on dit donc, dans ce cas, *تَرْضِي* et *إَرْضِي*.

563. Aux secondes et troisièmes personnes du pluriel masculin de l'aoriste, tant subjonctif que conditionnel, on dit, par

une semblable contraction, *يَرْضَوُا* et *تَرْضَوُا* au lieu de *يَرْضِيُوَا* et *تَرْضِيُوَا* (n° 229). On met alors un *djezma* sur le و, et, s'il vient à être suivi d'un *élif* d'union, on lui donne accidentellement un *dhamma* pour voyelle, et l'on dit *يَرْضَوُا* et *تَرْضَوُا* (n° 545). La même chose a lieu à la seconde personne du pluriel masculin de l'impératif.

564. Le *kesra* et le *dhamma* qu'on met pour faire l'union dans les cas qui viennent d'être indiqués (n° 562 et 563) se mettent également pour former, dans les personnes dont il s'agit, le mode énergique qui dérive du mode subjonctif. On dit en conséquence *يَرْضَوْنَ*, *يَرْضَيْنَ*, et *تَرْضَوْنَ*, et à l'impératif énergique on dit de même *أَرْضَوْنَ* et *أَرْضَيْنَ*.

VOIX OBJECTIVE

565. Les verbes défectueux des quatre formes *رَمَى*, *سَرَوُ*, *غَزَا* et *رَضِيَ* se conjuguent tous de la même manière à la voix objective, et l'on dit *رَضِيَ* et *رَمَى*, *سَرَى*, *غَزَى*. Toutes les inflexions du prétérit et de l'aoriste de ces voix objectives sont semblables à celles de la voix subjective *رَضِيَ*; il faut seulement donner pour voyelle à la première radicale, au prétérit, un *dhamma*, et donner aussi un *dhamma* pour voyelle aux lettres formatives ou créments des différentes personnes de l'aoriste: ainsi l'on dira au prétérit *غَزَيْتَ*, *غَزَيْتَ*, *غَزَيْتَ*, etc.; à l'aoriste singulier *يُغْزِي*; duel *يُغْزِيَانِ*; pluriel *يُغْزَوْنَ*, etc.

DES FORMES DÉRIVÉES

566. Il n'y a, dans les formes dérivées, aucune différence entre les verbes dans lesquels la dernière radicale est un و et ceux dans lesquels elle est un ي. Les uns et les autres, dans toutes les formes dérivées, ont un ي pour lettre finale.

A la voix subjective, le *س* est quiescent après un *fatha*, comme *رَمَى* et *غَزَى*.

A la voix objective, il est mù par un *fatha* après un *kesra*, comme *رُمِيَ* et *غُزِيَ*.

567. Toutes les formes dérivées suivent, à la voix subjective, la conjugaison du paradigme *رَمَى* et, à la voix objective, celle du paradigme *رُضِيَ*. Il n'est pas besoin d'avertir que cela ne doit s'entendre que des inflexions finales.

§ XXI — DES VERBES QUI SONT EN MÊME TEMPS DÉFECTUEUX ET HAMZÉS

568. Parmi les verbes défectueux il y en a qui sont en même temps hamzés. On peut les diviser en deux classes.

569. La première comprend ceux qui ont un *أ* pour première radicale et pour dernière un *و* ou un *ي*; tels sont *أَتَى* *venir*, *أَبَى* *refuser*, *أَدَى* *payer*; ils se conjuguent comme *أَثَرَ* et *غَزَا* ou *رَمَى* ou *رُضِيَ*.

Prétérit, *أَتَيْتَ*, *أَتَيْتِ*, *أَتَيْتُمْ*, etc.

Aoriste, *يَأْتِي*, etc. Impératif, *أْتِ*, et irrégulièrement *تِ* ou *تْ*.

Le verbe *أَتَى*, à la troisième forme, change quelquefois l'*élif* radical en *ه*, et l'on écrit *هَاتَى* au lieu de *أَتَى*. On dit alors à l'aoriste *يُهَاتِي*, et à l'impératif *هَاتِ*. (1)

570. La deuxième classe contient ceux qui ont pour seconde radicale un *أ* et pour troisième un *و* ou un *ي*, comme *نَأَى* *être éloigné*; ces verbes se conjuguent comme *سَأَلَ* et *غَزَا* ou *رَمَى* ou *رُضِيَ*.

(1) Djewhari et Firouzabadi supposent l'existence de la racine *هَتَى*.

Prétérit, نَأَى, نَأَتْ, نَأَيْتَ, etc. Aoriste, يَنْأَى. Impératif, اِنْأَ.

571. Dans les verbes de cette classe, la deuxième radicale conserve pour voyelle, à l'aoriste, le *fatha* qu'elle avait au prétérit, à cause de l'*élif* hamzé, qui est une lettre gutturale (n° 348).

572. Le verbe رَأَى *voir*, à cause qu'il est d'un très fréquent usage, perd presque toujours son *élif* hamzé à l'aoriste et à l'impératif; alors il se conjugue comme il suit :

AORISTE INDICATIF

SINGULIER			DUEL			PLURIEL		
Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.
يَرَى	تَرَى	يَرِيَانِ	تَرِيَانِ	يَرُونَ	يَرِينَ
تَرَى	تَرِينَ	تَرِيَانِ	تَرُونَ	تَرِينَ
أَرَى	نَرَى

AORISTE SUBJONCTIF

يَرَى etc. يَرِيَا etc. يَرُوا etc.

AORISTE CONDITIONNEL

يَرَى etc. يَرِيَا etc. يَرُوا etc.

AORISTE ÉNERGIQUE

يَرِينَ etc. يَرِيَانِ etc. يَرُونَ etc.

IMPÉRATIF

رِيْن رُوا رِيَا رَى رَ ou رْة

IMPÉRATIF ÉNERGIQUE

رِيْنَانِ رُونَ رِيَانِ رِينَ رِينَ

573. On trouve quelquefois l'aoriste et l'impératif conjugués régulièrement sans la suppression de l'*élif* hamzé. Le préterit ne perd presque jamais cet *élif*.

574. La voix subjective de رَأَى est رُئِيَ qui se conjugue comme رُمِيَ. A l'aoriste on peut retrancher l'*élif* hamzé comme à la voix subjective et dire يُرَى pour يُرَأَى.

575. A la quatrième forme le verbe رَأَى perd toujours sa seconde radicale. Il se conjugue ainsi :

Préterit, أَرَى, أَرَتْ, أَرَيْتَ, etc. Aoriste, يُرَى. Impératif, أَرِ.

576. † Suivant quelques grammairiens arabes, le verbe نَأَى et tous les verbes de cette même classe qui sont hamzés peuvent perdre leur *élif* hamzé à la quatrième forme, et l'on peut dire :

Préterit, أَنَى pour أَنَأَى. Aoriste, يُنَى pour يُنَأَى, et ainsi des autres.

577. L'impératif des verbes أَتَى, رَأَى et autres se trouvant, à cause de leur double irrégularité, réduit à une seule lettre, comme رَ, on doit ajouter à la fin un ة quiescent toutes les fois qu'ils se trouvent suivis d'une pause, et dire رَةٌ, تَةٌ.

§ XXII — DES VERBES DOUBLEMENT IMPARFAITS

578. Les verbes qui ont parmi leurs radicales deux des lettres و et ي se divisent en deux classes. La première est celle dans laquelle ces deux lettres occupent la place de la première et de la troisième radicale, comme وَجَى et وَقَى. Les verbes de cette espèce sont nommés par les grammairiens arabes لَفِيفٌ مَفْرُوقٌ, c'est-à-dire *compliqués avec intervalle*; ils sont en même temps *assimilés et défectueux*.

579. Les verbes de cette espèce se conjuguent, savoir : ceux qui ont un *fatha* pour voyelle de la seconde radicale, comme

رَمَى et وَعَدَ, et ceux qui ont un *kesra* pour voyelle de la seconde radicale, comme رَضِيَ et وَجَلَ.

Exemple des premiers : وَقَى.

Prétérit, وَقَى, وَقَتَ, وَقَيْتَ, etc. Aoriste, يَقِي, etc. Impératif, قِ ou قَدْ (n° 577).

Exemple des seconds : وَجَى.

Prétérit, وَجَى, وَجَيْتَ, وَجَيْتَ, etc. Aoriste, يُوْجِي, etc. Impératif, اِجْ pour اَوْجْ (n° 180), etc.

580. La seconde classe contient les verbes dans lesquels les lettres و et ي occupent la seconde et la troisième place. Ils sont nommés par les grammairiens arabes *لَفِيْفٌ مَّقْرُونٌ*, c'est-à-dire *compliqués avec contiguïté*: tels sont شَوَى *rôtir*, قَوَى *être fort*, حَيَى *vivre*. Ces verbes sont *concaves* et *défectueux*, mais la seconde radicale n'y est sujette à aucune irrégularité. Ainsi شَوَى se conjugue comme رَمَى, et قَوَى aussi bien que حَيَى suivent le paradigme رَضِيَ; quelques-uns suivent le paradigme غَزَا.

Exemple : شَوَى.

Prétérit, شَوَى, شَوَتَ, شَوَيْتَ, etc. Aoriste, يَشْوِي, etc. Impératif, اِشْوِ, etc.

Autre exemple : قَوَى.

Prétérit, قَوَى, قَوَيْتَ, قَوَيْتَ, etc. Aoriste, يَقْوِي, etc. Impératif, اِقْوِ, etc.

Autre exemple : حَيَى pour حَيَوَى.

Prétérit, حَيَى, حَيَيْتَ, حَيَيْتَ, etc. Aoriste singulier يَحْيِي, etc.; duel يَحْيِيَانِ, etc.; pluriel يَحْيِيُونَ, etc. Impératif singulier اِحْيِ, duel اِحْيِيَا, pluriel اِحْيِيُوا.

Le و final de l'aoriste يَحْيِيُو doit être changé en ي, selon la règle de permutation (n° 208): mais ici l'on substitue un ا au ي, suivant une autre règle (n° 223), à cause du ي qui le pré-

cède, et d'ailleurs cela sert à distinguer **يَحْيَا**, aoriste du verbe **حَيَّ**, de **يَحْيَى**, nom propre.

581. † Le verbe **حَيَّ** se contracte souvent, à la manière des verbes sourds, dans les troisièmes personnes du prétérit, à l'exception de celle du pluriel féminin : on dit alors **حَيَّتْ**, **حَيَّتْ**, **حَيَّتْ**. Au lieu de **حَيَّ**, on peut dire aussi **حَيَّ**.

582. † Les verbes de cette espèce suivent dans leurs formes dérivées l'analogie de ceux qui ont pour dernière radicale un **و** ou un **ي**, mais il faut observer que le verbe **حَيَّ** éprouve souvent à la dixième forme une irrégularité particulière, en perdant sa seconde radicale, dont la voyelle passe à la première radicale. Ainsi l'on dit indifféremment :

Prétérit, **إِسْتَحْيَى** ou **إِسْتَحَى**. Aoriste, **يَسْتَحْيِي** ou **يَسْتَحِي**.
Impératif, **إِسْتَحِي** ou **إِسْتَح**.

§ XXIII — DES VERBES DOUBLEMENT IMPARFAITS QUI SONT EN MÊME TEMPS HAMZÉS

583. On distingue deux classes de verbes doublement imparfaits et qui sont en même temps hamzés. Les uns ont pour première radicale un **أ** et pour deuxième et troisième radicales les lettres **و** ou **ي** : tel est **أَوَى**, qui se conjugue comme **أَثَرَ** et **شَوَى**.

Prétérit, **أَوَى**, **أَوَيْتَ**, **أَوَيْتَ**, etc. Aoriste, **يَأْوِي**, etc. Impératif, **أَوِ**, etc.

Dans la seconde classe de ces verbes, la deuxième radicale est un **أ** et les lettres **و** et **ي** occupent la place de la première et de la troisième radicale ; tel est **وَأَى** *promettre*, qui se conjugue comme **وَقَى** et **سَأَلَ**, étant en même temps assimilé, défec-tueux et hamzé.

PRÉTÉRIT

SINGULIER	DUEL	PLURIEL
Masc. Comm. Fém.	Masc. Comm. Fém.	Masc. Comm. Fém.
وَأَيٌّ وَأَيٌّ	وَأَيُّمَا وَأَيُّمَا	وَأَيُّهُمْ وَأَيُّهُمْ
etc.	etc.	etc.

AORISTE INDICATIF

تَأَيُّنٌ تَأَيُّنٌ	تَأَيُّنَانِ etc.	تَأَيُّنٌ تَأَيُّنٌ
تَأَيُّنٌ تَأَيُّنٌ		etc.
أَيٌّ		

AORISTE SUBJONCTIF

تَأَيُّنٌ etc.

AORISTE CONDITIONNEL

تَأَيُّنٌ تَأَيُّنٌ	تَأَيُّنَانِ etc.	تَأَيُّنٌ تَأَيُّنٌ
تَأَيُّنٌ تَأَيُّنٌ		etc.
أَيٌّ		

IMPÉRATIF

أَيُّنْ أَيُّنْ أَيُّنْ أَيُّنْ

§ XXIV — DES VERBES TRIPLEMENT IMPARFAITS

584. Les Arabes n'ont que deux mots dont toutes les radicales soient des lettres و ou ي; ces mots sont les noms de ces deux lettres, وَأَوْ and يَاء. Du dernier se forme le verbe يَتَّى *tracer la lettre ي* : mais ce verbe, sans doute bien peu usité, ne doit

éprouver aucune anomalie par rapport à la seconde radicale ; il doit donc se conjuguer comme *يُسْرَ* et *رَمَى*.

§ XXV — DU VERBE NÉGATIF

585. Les Arabes ont un verbe négatif qui n'a que le prétérit et qui se conjugue d'une manière assez analogue à celle des verbes concaves : c'est le verbe *لَيْسَ*. Voici comme il se conjugue :

SINGULIER			DUEL			PLURIEL		
Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.
لَيْسَ	لَيْسَتْ	لَيْسَا	لَيْسَتَا	لَيْسُوا	لَيْسْنَ
لَسْتَ	لَسْتِ	لَسْتُمَا	لَسْتُمَا	لَسْتُمْ	لَسْتُنَّ
.....	لَسْتِ	لَسْنَا

On dit aussi, dans quelques cas seulement, *لَا* au lieu de *لَيْسَ*. Ce mot n'admet aucune inflexion, et les grammairiens arabes ne sont pas d'accord sur sa nature. (1)

(1) En général, les grammairiens arabes regardent *لَا* comme n'étant autre chose que l'adverbe négatif *لَا* augmenté du *ت*, signe du féminin, mais qui, au lieu d'être djezmé, comme il l'est dans les verbes, est mû par un *fatha*, comme dans *رَبَّتْ* et *تَمَّتْ* pour *رَبَّ* et *تَمَّ*. Cette addition du *ت* est destinée, disent-ils, à donner plus d'énergie à la négation. Le mot *لَا* ne peut avoir pour régime qu'un mot qui signifie le *temps*, comme *سَاعَةً*, *زَمَانًا*, *أَوْانًا*, *حِينًا*, et ce mot ne doit point être déterminé. Après *لَا*, l'usage est de n'exprimer que l'attribut de la proposition négative et de sous-entendre le sujet. Ebn Malec dit dans l'*Alfiyya* :

فِي التَّكْرَاتِ أَعْمَلْتُ كَلَيْسَ لَا وَقَدْ تَلِي لَاتِ وَإِنْ ذَا الْعَمَلِ
وَمَا لِلَّاتِ فِي سِوَى حِينٍ عَمَلٌ وَحَذْفُ ذِي الرَّفْعِ فَشَا وَالْعَكْسُ قَلَّ

« La régite les noms indéterminés à la manière de *leisa*, et la même influence est aussi exercée par *lata* et *in* (particule négative). *Lata* ne régite que des

§ XXVI — DES VERBES DE LOUANGE ET DE BLAME

586. † Les verbes que les Arabes nomment **أَفْعَالُ الْمَدْحِ** *verbes de louange et de blâme*, n'ont point une forme régulière et ne se conjuguent point. Ces verbes sont **نَعِمَ**, que l'on prononce aussi **نَعِمَ**, **نَعِمَ** et **نَعِمَ** *être bon*, et **بَشَسَ** *être mauvais*; on peut les regarder comme des verbes *exclamatifs*: ils prennent une terminaison féminine, et l'on dit au féminin **نِعْمَتْ** et **بَشَسَتْ**. On dit aussi quelquefois, mais très rarement, **نَعْمَا** au duel et **نَعْمُوا** au pluriel. On regarde aussi comme un verbe de cette

« mots signifiant un *temps*: l'usage commun est de sous-entendre le terme qui « devrait être au nominatif (c'est-à-dire le sujet); le contraire (c'est-à-dire d'ex-
« primer le sujet et de sous-entendre l'attribut) est rare. »

Ainsi, dans ce passage de l'Alcoran, sur. 38, vers. 2, **لَاتَ حِينَ مَنَاصٍ**, on lit ordinairement **حِينَ** à l'accusatif, le sujet **أَحْسِنُ** étant sous-entendu; quelques grammairiens cependant lisent **حِينَ**, en sous-entendant l'attribut **كَأَنَّا** ou **حَاصِلًا**. Dans ce même passage, d'autres lisent **لَا تَحِينُ**, et il paraît qu'on lisait ainsi dans le manuscrit primitif de l'Alcoran. On cite même un vers où on lit **تَحِينُ** comme synonyme de **زَمَانٌ**. Le voici :

الْعَاطِفُونَ تَحِينُونَ لَأَمِنْ عَاطِفٍ وَالْمُطْعَمُونَ زَمَانٌ لَأَمِنْ مُطْعِمٍ

« (Ils sont) les hommes qui témoignent de la pitié, alors que personne n'en « témoigne, les hommes qui donnent à manger (aux indigents), alors que per-
« sonne ne leur offre de nourriture. »

Au lieu de **لَاتَ**, quelques grammairiens prononcent **لَاتٍ**, comme **جَيْرٌ**.

Je trouve, dans un commentaire sur l'*Alfiyya*, un vers où **لَاتَ** est suivi du nominatif. Je vais le transcrire :

لَهْفِي عَلَيْكَ لِلْهَفَةِ مِنْ خَائِفٍ يَبْغِي جُورَكَ حِينَ لَاتَ مُجِيرٌ

« La douleur que j'éprouve à ton sujet a pour cause la douleur d'un malheu-
« reux saisi d'effroi, qui réclame ta protection, alors qu'il n'est personne qui lui
« accorde un asile. »

Je pense que **لَاتَ** vient du chaldéen **לַאֵ**, comme **لَيْسَ** vient incontestablement de l'hébreu **לֵא**.

espèce le mot *حَبْدًا*, composé de *حَبَّ* et de *ذَا*, qui signifie *être excellent* ou *digne d'amour*, et qui n'admet aucune autre inflexion. On joint encore à ces trois verbes *سَاءَ* *être mauvais* et *حُسْنٌ* pour *حَسُنَ* *être beau*,⁽¹⁾ mais ceux-ci, dans une autre acception, se conjuguent suivant les formes ordinaires.

587. † Ces verbes, et en général tous ceux qui n'ont point de *مَصْدَرٌ* ou *nom d'action* et qui ne sont usités qu'à un seul temps, comme *لَيْسَ*, verbe négatif, sont nommés par les grammairiens *جَامِدٌ* *fixes*, ou *غَيْرُ مُشْتَقٍّ* *non dérivés*, par opposition aux verbes ordinaires, nommés *مُشْتَقٌّ* *dérivés*.

§ XXVII — DES VERBES D'ADMIRATION

588. † Les verbes nommés par les Arabes *أَفْعَالُ التَّعْجِبِ* *verbes d'admiration*, sont plutôt des formules admiratives

(1) Djewhari remarque qu'au lieu de *حَسُنَ* *être beau*, on dit quelquefois, par contraction, *حَسْن*, et que, lorsqu'on emploie ce verbe comme *verbe de louange*, on peut dire *حُسْن*, en supprimant la voyelle de la première radicale et en transportant sur cette lettre celle de la seconde radicale, de même qu'on dit *نَعْمَ* et *بَيْسَ*, au lieu de *نِعِمَ* et *بَيْسَ*. Il ajoute que cela est commun à tous les verbes employés dans le même sens, et il cite le vers suivant, où *حُسْن* se trouve ainsi :

لَمْ تَمْنَعِ النَّاسُ مِنِّي مَا أَرَدْتُ وَمَا أُعْطِيهِمْ مَا أَرَادُوا حُسْنَ ذَا أَدْبَا

« Les hommes ne peuvent m'empêcher de prendre ce que je désire, et moi je ne leur accorde pas ce qu'ils veulent avoir. Admirable conduite ! »

Amroukaïs dit de même dans sa *Moallaka*, au vers 70 :

قَعَدْتُ لَهُ وَصُحْبَتِي بَيْنَ ضَارِحٍ وَبَيْنَ الْعُذَيْبِ بَعْدَ مَا مُتَأَمَّلِي

« Je me suis arrêté pour l'observer, tandis que mes compagnons étaient entre Dharidj et Odhéïb; mais l'objet que je contemplais était très éloigné. »

qu'une espèce particulière de verbes. Il y en a deux : dans la première, مَا أَفْعَلٌ, on emploie toujours la troisième personne du singulier masculin du prétérit de la quatrième forme أَفْعَلٌ, précédée du monosyllabe ما et suivie d'un accusatif; dans la deuxième, on emploie la seconde personne du singulier masculin de l'impératif de la quatrième forme أَفْعَلْ, suivie de la préposition ب. Exemple : مَا أَفْضَلُ زَيْدًا ou أَفْضَلُ بَزَيْدٍ *Zéïd est très excellent*. On verra, dans la syntaxe, les règles qu'on doit observer dans l'usage de ces formules, ce qui en fait le caractère essentiel, et la manière de les analyser. Il n'y a que les verbes primitifs trilitères dont on puisse dériver des verbes admiratifs. On n'en dérive ni des verbes formés du verbe trilitère, ni des verbes quadrilitères et de leurs dérivés; on n'en dérive pas non plus des verbes qui renferment un attribut de couleur ou de difformité.⁽¹⁾ Mais on peut en dériver des verbes irréguliers comme des verbes réguliers, et l'on suit la dérivation convenable à chaque classe de verbes. Ainsi de عَجِبَ, verbe régulier, on forme مَا أَعْجَبَ ou أَعْجَبَ; de شَدَّ, verbe sourd, on forme مَا أَشَدَّ ou أَشَدَّ; de نَالَ, verbe concave, مَا أَنَالَ ou أَنَالَ; de عَمَى, verbe défectueux, مَا أَعْمَى ou أَعْمَى.⁽²⁾

(1) On peut facilement suppléer au défaut de formes admiratives tirées directement des verbes dérivés et des quadrilitères, ainsi que des verbes qui expriment un attribut de couleur ou de difformité. On prend pour cela un verbe trilitère, tel que حَسُنَ être beau; on en forme un verbe admiratif, et l'on y joint le nom d'action du verbe qui exprime la qualité sur laquelle tombe l'admiration. Ex. : مَا أَحْسَنَ أَنْتِقَالَه (pulcherrimus est quoad migrationem), son transport est très beau; مَا أَحْسَنَ بَيَاضَهُ sa blancheur est très belle.

(2) Il y a cependant quelques exemples de formes admiratives dérivées de verbes de la forme أَفْعَلٌ. On peut consulter sur ce sujet mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 74, 363 et 389.

589. Les verbes admiratifs de l'une et de l'autre forme sont invariables; ils ne se conjuguent point et ne prennent aucun signe de genre ni de nombre.

590. † Si l'on veut employer les verbes d'admiration dans un sens passé, on place le verbe كَانَ entre مَا et le verbe d'admiration, ou bien on place كَانَ après le verbe d'admiration, et l'on répète مَا devant كَانَ. Exemple : مَا كَانَ أَغْنَى, مَا كَانَ أَغْنَى مَا كَانَ زَيْدًا ou زَيْدًا مَا أَغْنَى مَا كَانَ Zéïd a été excessivement riche.

CHAPITRE III

Du nom et de l'adjectif

§ I^{er} — DES NOMS EN GÉNÉRAL

591. Le nom est un mot qui désigne un être par l'idée de sa nature. Il rappelle à l'esprit l'idée de l'être auquel il s'applique, aussi parfaitement que le ferait la vue même de cet être.

592. On distingue les noms en *noms propres*, *noms appellatifs* et *noms abstraits*.

593. Les noms propres ne désignent que des individus, et ils les désignent par l'idée de leur nature individuelle. Les noms appellatifs désignent des classes entières d'êtres, dans lesquelles on ne considère que la nature commune à tous les êtres d'une même classe, et l'on fait abstraction de ce qui caractérise individuellement chacun des êtres de cette classe. Les noms abstraits ne désignent point des êtres, ils désignent des qualités, des manières d'être que l'on considère avec abstraction des êtres dans lesquels elles se trouvent. On peut les réunir sous une même dénomination avec les noms appellatifs,

car, dans tous les jugements que nous portons sur ces idées abstraites, nous les considérons comme si elles avaient une existence réelle.

Il n'y a point de langue où l'on ne doive trouver ces trois espèces de noms; mais les deux dernières et surtout les noms abstraits se multiplient en raison des progrès de la civilisation et de la culture. (1)

§ II — DES NOMS DANS LA LANGUE ARABE

594. Le *nom* est appelé en arabe **إِسْمٌ**. Les grammairiens arabes, qui réunissent toutes les parties du discours sous trois divisions générales, les *verbes*, les *noms* et les *particules*, renferment sous le *nom* les adjectifs, les pronoms personnels, les articles démonstratifs, les adjectifs conjonctifs, et même quelques adverbess; et, sous ce point de vue, en considérant le nom comme une des trois parties du discours, ils le nomment **الْإِسْمُ الْمُقَابِلُ لِلْفِعْلِ وَالْحَرْفِ** le nom opposé au verbe et à la particule. Aussi divisent-ils les noms, à raison de leurs significations, en plusieurs classes et sous divers points de vue.

595. † Les noms se divisent :

1° En **ظَاهِرٌ** *apparent*, **مُضْمَرٌ** *renfermé dans l'esprit*, et **مُبْتَهَمٌ** *vague ou indéterminé*. Sous la dénomination de *renfermés dans l'esprit* sont compris les pronoms personnels; sous celle d'*indéterminés*, les articles démonstratifs et les adjectifs conjonctifs; tous les autres mots compris sous le *nom* appartiennent aux noms qu'on nomme *apparents*;

2° Ils se divisent en **صِفَةٌ** *qualité*, c'est-à-dire qualificatif ou adjectif, et **إِسْمٌ** *nom*, ou **إِسْمٌ مُقَابِلٌ لِلصِّفَةِ** *nom opposé à l'adjectif*, ou enfin **مَوْصُوفٌ** *qualifié*, c'est-à-dire substantif.

(1) Voyez, sur le nom et ses différentes espèces, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 27 et suiv.

589. Les verbes admiratifs de l'une et de l'autre forme sont invariables; ils ne se conjuguent point et ne prennent aucun signe de genre ni de nombre.

590. † Si l'on veut employer les verbes d'admiration dans un sens passé, on place le verbe كَانَ entre مَا et le verbe d'admiration, ou bien on place كَانَ après le verbe d'admiration, et l'on répète مَا devant كَانَ. Exemple : مَا كَانَ أَغْنَى, مَا كَانَ أَغْنَى مَا كَانَ زَيْدًا ou زَيْدًا مَا أَغْنَى مَا كَانَ Zéïd a été excessivement riche.

CHAPITRE III

Du nom et de l'adjectif

§ I^{er} — DES NOMS EN GÉNÉRAL

591. Le nom est un mot qui désigne un être par l'idée de sa nature. Il rappelle à l'esprit l'idée de l'être auquel il s'applique, aussi parfaitement que le ferait la vue même de cet être.

592. On distingue les noms en *noms propres*, *noms appellatifs* et *noms abstraits*.

593. Les noms propres ne désignent que des individus, et ils les désignent par l'idée de leur nature individuelle. Les noms appellatifs désignent des classes entières d'êtres, dans lesquelles on ne considère que la nature commune à tous les êtres d'une même classe, et l'on fait abstraction de ce qui caractérise individuellement chacun des êtres de cette classe. Les noms abstraits ne désignent point des êtres, ils désignent des qualités, des manières d'être que l'on considère avec abstraction des êtres dans lesquels elles se trouvent. On peut les réunir sous une même dénomination avec les noms appellatifs,

car, dans tous les jugements que nous portons sur ces idées abstraites, nous les considérons comme si elles avaient une existence réelle.

Il n'y a point de langue où l'on ne doive trouver ces trois espèces de noms; mais les deux dernières et surtout les noms abstraits se multiplient en raison des progrès de la civilisation et de la culture. (1)

§ II — DES NOMS DANS LA LANGUE ARABE

594. Le *nom* est appelé en arabe **إِسْمٌ**. Les grammairiens arabes, qui réunissent toutes les parties du discours sous trois divisions générales, les *verbes*, les *noms* et les *particules*, renferment sous le *nom* les adjectifs, les pronoms personnels, les articles démonstratifs, les adjectifs conjonctifs, et même quelques adverbes; et, sous ce point de vue, en considérant le nom comme une des trois parties du discours, ils le nomment **الْإِسْمُ الْمُقَابِلُ لِلْفِعْلِ وَالْحَرْفِ** le nom opposé au verbe et à la particule. Aussi divisent-ils les noms, à raison de leurs significations, en plusieurs classes et sous divers points de vue.

595. † Les noms se divisent :

1° En **ظَاهِرٌ** apparent, **مُضْمَرٌ** renfermé dans l'esprit, et **مُبْتَهَمٌ** vague ou indéterminé. Sous la dénomination de *renfermés dans l'esprit* sont compris les pronoms personnels; sous celle d'*indéterminés*, les articles démonstratifs et les adjectifs conjonctifs; tous les autres mots compris sous le *nom* appartiennent aux noms qu'on nomme *apparents*;

2° Ils se divisent en **صِفَةٌ** *qualité*, c'est-à-dire qualificatif ou adjectif, et **إِسْمٌ** *nom*, ou **إِسْمٌ مُقَابِلٌ لِلصِّفَةِ** *nom opposé à l'adjectif*, ou enfin **مَوْصُوفٌ** *qualifié*, c'est-à-dire substantif.

(1) Voyez, sur le nom et ses différentes espèces, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 27 et suiv.

3° Ils se divisent de plus en *عَلْمٌ* *nom propre* et *إِسْمٌ أَجْنَسٌ* *nom de genre ou appellatif*. Cette division n'a pour objet que les noms proprement dits.

Le nom propre se subdivise en *مُرْتَجَلٌ* *improvisé* et *مَنْقُولٌ* *transporté*. Le premier est celui qui n'a été, dès son origine, que le nom propre d'un individu; le second, celui qui a été employé d'abord, soit comme nom appellatif, soit comme inflexion d'un verbe, et transporté ensuite à quelque objet en particulier pour devenir son nom propre. Ce dernier peut être ou simple, c'est-à-dire formé d'un seul mot, ou composé de plusieurs mots. Quand il est composé de plusieurs mots, si ces mots forment une proposition complète, un sujet avec son attribut, on le nomme *إِسْنَادِيٌّ*; tel est celui du poète *تَأَبَّطُ شَرًّا* qui signifie *il a porté l'infortune sous son aisselle*; s'il n'est formé que de deux noms dont l'un sert d'antécédent et l'autre de complément, on le nomme *إِضَافِيٌّ*; tel est *عَبْدُ اللَّهِ* *Abd Allah*, c'est-à-dire *le serviteur de Dieu*.

Le mot qui n'est devenu nom propre qu'après coup, comme *يَحْيَى* *Jean*, s'appelle, ainsi que je l'ai dit, *مَنْقُولٌ* *transporté*, et le mot duquel il a été emprunté, comme *يَحْيَا* *il vit*, s'appelle *آلْمَنْقُولُ عِنْدَهُ* *ce d'où a été fait le transport*. (1)

Il y a une autre espèce de noms propres composés, formés originairement de deux mots, mais dont l'union est si intime que chacun des deux mots, hors de la composition, ne conserve aucune valeur. Tels sont *بَعْلُ بَكِّ* *Baalbec*, *حَضْرَ مَوْتِ* *Hadhramaut*. On nomme ces composés *مُرَكَّبٌ مَزْجِيٌّ* *composés intimement combinés*.

Le nom appellatif se subdivise aussi en *إِسْمٌ عَيْنٍ* *nom de*

(1) Voyez là-dessus mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, p. 544, et mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. vij.

substance, qui est le vrai nom appellatif, et *إِسْمٌ مَعْنَى* *nom de signification*, qui est le nom abstrait.

4° Les noms se divisent en *مَعْرُفَةٌ* *défini* et *نَكْرَةٌ* *indéfini*. Sous la première dénomination sont compris les noms propres, les pronoms personnels, les articles démonstratifs et les adjectifs conjonctifs; on y comprend aussi tous les autres noms ou adjectifs, quand ils sont déterminés, soit par l'article *آل*, ce qu'on nomme *بِالْأَمِّ* *défini par le lam*, soit par un complément, ce qu'on appelle *الْمُضَافُ* *annexé à un complément*;

5° Les noms proprement dits se divisent en *مُرَكَّبٌ* *composé* et *غَيْرُ مُرَكَّبٍ* *non composé*. Outre les noms propres composés, il y a une autre sorte de mots composés, ou plutôt de formules composées de plusieurs mots, que l'on comprend parmi les noms composés et qu'on nomme *الْمُتَضَمِّنُ أَوْلَهُ مَعْنَى أَحْرَفٍ*, c'est-à-dire *ce dont le commencement renferme la valeur d'une préposition*. Telles sont ces expressions: *بَيْتٌ بَيْتٌ*, à la lettre *maison-maison*, pour *de maison en maison*; *صَبَاحٌ مَسَاءً* *matin-soir*, pour *au matin et au soir*. A cette classe appartiennent aussi quelques-uns des numératifs;

6° Enfin, il y a quatre espèces de noms qui se distinguent des autres; ce sont: 1° les *numératifs* *أَسْمَاءُ الْعَدَدِ*; 2° les *noms dérivés des verbes* et qui en renferment la signification *الْمُتَّصِلَةُ* *بِالْأَفْعَالِ*; (1) 3° les *noms circonstanciels*, c'est-à-dire les noms autres que ceux dérivés des verbes, qui servent à indiquer des circonstances de temps ou de lieu, et qu'on nomme *الظُّرُوفُ*, à

(1) Par là on entend les noms d'action, les adjectifs verbaux de toute nature, les noms du temps ou du lieu de l'action et les autres noms compris sous la dénomination de *مُشْتَقٌّ*. Voyez Martellotto, *Institut. ling. arab.*, p. 144; Guadagnoli, *Breves ling. arab. Institut.*, p. 162.

la lettre *les vases*; 4^o les noms *de verbes* *أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ*, c'est-à-dire qui expriment, au moyen d'une ellipse, la valeur de certains verbes.

596. † Les mots peuvent être considérés, abstraction faite de leur nature et de la partie du discours à laquelle ils appartiennent, comme s'ils représentaient des êtres réels ou fictifs. C'est ainsi que nous disons : *un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*; *les on dit* ;

Les si, les car, les pourquoi sont la porte
Par où la noise entra dans l'univers.

En français, nous ne déclinons pas les mots employés ainsi. Les Arabes, dans ce cas, déclinent les particules, et, pour les assimiler aux noms de la forme la plus simple, si elles ne se composent que de deux lettres, ils redoublent la troisième : ainsi ils disent *لَو* *un SI*. (1)

597. † Les grammairiens arabes sont dans l'usage de joindre à la partie de la grammaire qui traite du verbe tout ce qui concerne les différentes sortes de noms et d'adjectifs qui dérivent du verbe et qui, à cause de cela, sont nommés *مُشْتَقٌّ* *dérivés* : ce sont les *noms d'action, noms d'agent et de patient, de temps et de lieu*, etc. Ils ne réservent pour le traité des noms que les noms primitifs et les substantifs et adjectifs dérivés des noms primitifs, les pronoms, les articles démonstratifs et les adjectifs conjonctifs. Nous n'avons pas jugé à propos de suivre cette marche, quoique plus favorable, peut-être, à la partie étymologique de la grammaire, parce qu'elle s'éloigne trop du but que nous nous sommes proposé, de ramener l'enseignement de la langue arabe, comme celui de toute autre langue particulière, aux éléments de la grammaire générale.

(2) Voyez le *Sihah* de Djewhari, au mot *لَو*.

Nous avons donc cru devoir séparer entièrement ce qui concerne les noms de ce qui est relatif aux verbes et aux autres parties du discours. Nous avons seulement joint les adjectifs aux noms, parce que la plus grande partie de ce que nous avons à dire est commun aux uns et aux autres et que d'ailleurs les adjectifs sont très souvent employés comme noms en arabe.

598. En traitant des noms, nous les considérons : 1^o quant à leur forme; 2^o quant à leurs différentes espèces; 3^o quant à leurs accidents, qui sont les genres, les nombres, les cas et les changements qu'ils subissent dans leur forme lorsque, d'indéfinis, ils deviennent définis.

§ III — DE LA FORME DES NOMS

599. Les Arabes comprennent les noms, en ce qui concerne leur forme, sous deux grandes divisions : les uns sont nommés جامد *solides* et les autres مشتق *dérivés*. Par جامد ils entendent un nom qui n'est point dérivé d'un autre mot et qui ne donne point lui-même naissance à d'autres mots لا يُشْتَقُّ وَلَا يُشْتَقُّ مِنْهُ, et je pense que la dénomination جامد est prise du sens que ce mot a en histoire naturelle, où il signifie les corps inorganiques, qui demeurent tels qu'ils sont, qui ne produisent point la locomotion. A cette classe appartiennent les mots رجل *homme*, فرس *cheval*, نمر *léopard*, أسد *lion*, منديل *serviette*, ضفدع *grenouille*, سرفجل *coing*. Les noms dérivés مشتق sont ceux qui se forment d'une racine verbale, tels que les noms d'action, d'instrument, de vase, etc., et les adjectifs verbaux de toute nature. Ainsi نبوة *prophétie*, قبض *action de prendre*, انقباض *contraction*, تقسيم *division*, قدوم *arrivée*, ديمومة *durée*, مفتاح *clef* (instrument qui sert à ouvrir), ميزان *balance*, ندامة *repentir*, قتال *combat*, كاتب *écrivain*, مريض *malade*, علامة *très savant*,

صَدِيقٌ *fidèle*, نَوْمَةٌ *endormi*, أَكُولٌ *vorace*, etc., sont des noms dérivés.

600. Les noms *solides* pourraient être appelés *primitifs*, par opposition à ceux qu'on nomme *dérivés*; mais il est nécessaire d'observer qu'il ne faut pas prendre ces dénominations à la rigueur. En effet : 1^o les noms *solides* donnent souvent naissance à des verbes, comme de نَمْرٌ *léopard* et أَسَدٌ *lion*, on forme les verbes نَمَرَ *avoir la superficie tachetée comme la peau du léopard*, تَنَمَّرُ *se mettre en fureur comme un léopard*, أَسَدٌ *devenir semblable à un lion*, تَأَسَّدُ *être effrayé à la vue d'un lion*, تَأَسَّدُ *devenir furieux comme un lion*; de مَاءٌ *eau*, se forment les verbes مَوَّهَ *lustrer, donner une apparence belle, mais fausse*, et تَمَوَّهَ *se donner une telle apparence*; 2^o ces mêmes noms donnent naissance à d'autres noms, comme مَأْسَدَةٌ *lieu abondant en lions*, dérivé de أَسَدٌ *lion*; مَذَابٌ *lieu qui recèle des loups*, et ذَأَابَةٌ *caractère semblable à celui du loup*; 3^o ils forment des diminutifs, comme كَلْبٌ *petit chien*, هُرَيْرَةٌ *petite chatte*; 4^o ils forment des adjectifs de l'espèce nommée إِسْمٌ مِّنْسُوبٌ *adjectifs relatifs*, comme سَبْعِيٌّ *qui est de la nature des bêtes féroces*.

Je pense donc qu'il faut, dans le système des Arabes, restreindre la dénomination de nom *dérivé* مُشْتَقٌّ aux noms qui dérivent d'un *verbe* ou d'une *racine verbale* مُصَدَّرٌ exprimant un événement ou une manière d'être et qui tirent leur naissance de cette racine, en adoptant des formes déterminées dont l'effet est d'ajouter certaines significations accessoires à la signification du mot primitif, comme de فَتَحَ *ouvrir*, se forment فَتُوحٌ *conquête*, فَاتِحٌ *ouvrant*, مَفْتُوحٌ *ouvert*, مِفْتَاحٌ *clef*, فَتَاحَةٌ *victoire*, فَتَّاحٌ *juges, arbitre souverain*, فَاتِحَةٌ *commencement*, etc. (1)

(1) Guadagnuoli applique la dénomination مُشْتَقٌّ aussi bien aux noms déri-

601. A ce sujet, il est bon encore d'observer que, quoique l'on regarde en général, en arabe, le verbe comme la racine de laquelle dérivent tous les noms, cette idée ne doit être admise qu'avec certaines restrictions. Ainsi, bien que, dans la manière de classer les mots dans les dictionnaires, le verbe *أَسَدٌ* semble être la racine de *أَسَدٌ*, il n'en est pas moins certain que le nom *أَسَدٌ* lion a donné l'origine au verbe qui signifie *être saisi d'horreur à la vue d'un lion, ressembler à un lion par la force et l'audace*. De même le mot *الْإِلَهُ* Dieu doit être considéré comme l'origine du verbe *أَلِهَ* adorer, honorer comme Dieu, et le mot *مَاءٌ* eau, comme celle du verbe *مَاءَ* faire eau, donner à boire de l'eau. Le nombre de ces racines dans lesquelles le nom doit être regardé comme l'origine étymologique du verbe est très considérable. Il arrive aussi quelquefois que le verbe est dérivé d'un nom qui lui-même n'est point primitif, mais est dérivé d'un autre mot : ainsi *مَنْطَقٌ* ceindre et *تَمَنْطَقُ* se ceindre sont des verbes dérivés de *مَنْطَقٌ* ceinture, nom qui lui-même est dérivé du verbe *نَطَقَ*.

Dans mon opinion, *عِلْمٌ* savoir, τὸ εἰδέναι, *حَلْفٌ* jurer, τὸ ὀμνύειν, sont de l'espèce des noms nommés *مُسْتَقٌّ*; *عِلْمٌ* science, ἐπιστήμη, *حَلْفٌ* serment, ὄρκος, sont de l'espèce appelée *جَامِدٌ*.

602. Au surplus, comme cette division de noms en *nom solide* *جَامِدٌ* et *nom dérivé* *مُسْتَقٌّ* est de peu d'importance dans la grammaire, je n'y aurai point égard et j'appellerai *noms primitifs* tous ceux qui donnent naissance à des dérivés, et *noms*

vés des noms qu'à ceux qui sont dérivés des verbes. *Derivatum est, dit-il, quod ab alio nomine vel verbo derivatur*. Voyez *Breves arab. ling. Institut.*, page 162.

Ebn Farhat la restreint aux noms dérivés du verbe, et il exclut le *مَصْدَرٌ* de la catégorie des noms dérivés, le regardant, avec l'école de Basra, comme le primitif du verbe lui-même.

dérivés tous ceux qui dérivent soit des verbes, soit immédiatement des noms, comme les diminutifs et les adjectifs relatifs, ethniques, patronymiques et autres.

Les noms d'action, sous un certain point de vue, devraient être regardés comme primitifs par rapport au verbe; mais, comme je le dirai plus loin, sous le rapport grammatical ou étymologique, il paraît plus naturel de regarder le verbe comme le primitif, et le nom d'action comme le dérivé.

603. † Les noms primitifs peuvent être *trilitères* ثَلَاثِيٌّ, comme *أسد* lion, ou *quadrilitères* رُبَاعِيٌّ, comme *جَلْمَدٌ* une grosse pierre. Quelques-uns ont plus de quatre lettres, comme *سَفْرَجَلٌ* coing, qui est composé de cinq lettres خُمَاسِيٌّ. Il y en a quelques-uns qui n'ont que deux lettres et qu'on nomme, à cause de cela, ثَنَائِيٌّ *bilitères*, comme *كَمْ* combien, *ذُو* possesseur.

604. † Plusieurs noms cependant qui n'ont que deux lettres, comme *أَبٌ* père, *أَخٌ* frère, *يَدٌ* main, sont réellement trilitères, le retranchement d'une de leurs radicales n'étant qu'une irrégularité qui cesse même d'avoir lieu au duel et au pluriel: ainsi *أَبٌ*, *أَخٌ* et *يَدٌ* sont pour *أَبُو*, *أَخُو* et *يَدِي*; ce retranchement est nommé par les grammairiens arabes *حَذْفُ أَعْتَابِيٍّ*, comme qui dirait *suppression violente, jugulation*. Ces noms s'appellent aussi *مُحَذَّوْفُ الْأَعْجَازِ*, c'est-à-dire *dont on a retranché la partie postérieure*.

605. † Les distinctions que nous avons faites par rapport aux verbes *nus* مُجَرَّدٌ ou *augmentés d'un crément* مَزِيدٌ فِيهِ, réguliers سَالِمٌ ou irréguliers غَيْرُ سَالِمٍ, redoublés مُضَاعَفٌ, sourds أَصَمٌّ, hamzés مَهْمُوزٌ, enfin infirmes مُعْتَلٌّ, soit assimilés مِثَالٌ, soit concaves أَجْوَفٌ, ou *défectueux* نَاقِصٌ, etc., s'appliquent également aux noms, et il serait inutile de nous y arrêter.

606. Outre les lettres radicales, les noms primitifs ont sou-

vent quelque'une des lettres de prolongation, comme dans
عَدْلِيْبُ *corbeau*, حِمَارٌ *âne*, بَرْعُوْتُ *puce*, عَنَكْبُوْتُ *araignée*, رُوْسِيْنُوْلٌ *rossignol*, مَسْكِيْنٌ *pauvre*.

607. Les noms dérivés des verbes ou des noms primitifs indiquent, par leur forme même, quelle est la signification accessoire ajoutée à celle du verbe ou du nom primitif dont ils sont dérivés; en sorte que la connaissance de ces formes est aussi essentielle que celle des formes des verbes dérivés (n° 267) et dispense souvent d'avoir recours au dictionnaire.

608. Les noms dérivés se forment de leur primitif, soit par le simple changement des voyelles, soit par l'insertion de quelque'une des lettres de prolongation entre les lettres du mot primitif, soit par l'addition de quelque'une des lettres serviles ا, ب, م, ن, س, ي comprises dans le mot technique يَتَسَمَّنَا. Ces lettres sont nommées زَوَائِدُ *créments*, et les noms qui se forment par l'addition d'une ou de plusieurs d'entre elles, مُسْتَزَادٌ *augmentés*; ceux qui n'ont que les lettres radicales sont appelées مُعَرِّيٌّ *nus* ou أَصْلِيٌّ *radicaux*. Sous le ت est compris le ة.

Ce que nous allons dire sur l'emploi qu'on fait des lettres comprises dans le mot يَتَسَمَّنَا, pour former les dérivés, est commun aux noms et aux adjectifs.

609. L'élif hamzé se met, ou avant les lettres radicales, comme dans أَسْوَدٌ *noir*, أَحْسَنُ *meilleur*, أَسْلُوْبٌ *manière*, اِزْمِيْلٌ *marteau*, اِسْوَارٌ *cavalier*, ou après les lettres radicales, comme dans كِبْرِيَاءٌ *orgueil*, صَفْرَاءٌ *jaune*, بَيْضَاءٌ *blanche*.

610. Le ت ne se trouve au commencement ou au milieu du mot que dans les noms d'action ou les adjectifs verbaux, et particulièrement dans ceux de ces noms et de ces adjectifs qui doivent leur origine aux seconde, cinquième, sixième, huitième et dixième formes des verbes trilitères et à la seconde forme des quadrilitères; il est placé tantôt avant la première radi-

cale, tantôt entre la première et la seconde, comme dans *نَفْرَجٌ* divertissement, *إِنْتِقَالٌ* passage d'un lieu à un autre, *إِسْتِئْصَالٌ* action de déraciner, *مُنْتَصِرٌ* assisté, *مُتَوَكِّلٌ* confiant, *نَصْرٌ*, *أَصْلٌ*, *نَقْلٌ*, *فَرْجٌ*, mots dérivés des racines *فَرَجَ*, *نَقَلَ*, *نَصَرَ*, *قَامَ* et *وَكَّلَ*.

Il y a un petit nombre de mots où le *ت* précédé d'un *و* est placé après toutes les radicales, comme *لَاهُوتٌ* royauté, *لَاهُوتٌ* divinité, *نَاسُوتٌ* humanité, *جَبْرُوتٌ* puissance : cette terminaison paraît empruntée de la langue syriaque.

611. Le *ة* ne se place jamais qu'à la fin des mots, comme *رَحْمَةٌ* miséricorde. (1) On le nomme *تَاءٌ مَرْبُوطَةٌ* ta fermé, pour le distinguer du *ت*, qui, à la fin des mots, est le caractère du féminin, comme dans *كُتِبَتْ* elle a écrit, *مُؤْمِنَاتٌ* femmes fidèles, et qui se nomme *تَاءٌ مُطَوَّلَةٌ* ta allongé.

612. Le *س* n'est employé qu'à former les noms d'action et adjectifs verbaux dérivés de la dixième forme des verbes. Il est toujours placé avant les lettres radicales, comme *إِسْتِسْقَاءٌ* action de demander de l'eau, dérivé de *سَقَى*.

613. Le *م* se place avant les lettres radicales, comme dans *مَمْلَكَةٌ* royaume, dérivé de *مَلَكَ*. Il sert à former quelques noms d'action, tous les noms de lieu et de temps, les noms d'instrument et ceux de multitude, dont nous parlerons dans peu, ainsi que les adjectifs verbaux de la voix objective du verbe primitif trilitère, de toutes les formes dérivées du même verbe et des verbes quadrilitères, tant primitifs que dérivés. Quelquefois, mais très rarement, le *م* se place après les lettres radicales, comme dans *إِبْنِمْ* pour *إِبْنٌ* fils, qui est pour *بَنَى*, de

(1) Il arrive quelquefois qu'on lui substitue un *ت*. C'est ainsi qu'on trouve dans l'Alcoran *كَلِمَتٌ* pour *كَلِمَةٌ*, sur. 10, vers. 20; *غِيَابَتٍ*, sur. 12, vers. 11; *نِعْمَتِ اللَّهِ*, sur. 35, vers. 3.

la racine *بَنَى*; *فَمُ* bouche, qui est pour *فُوهُ*. Dans ce cas, le *م* compense les radicales supprimées.

614. Le *ن* sert à former les noms d'action et adjectifs verbaux dérivés de la septième forme des verbes, et alors il est placé avant les lettres radicales, comme *انْعَقَادُ* coagulation, *مُنْعَقَدٌ* coagulé, dérivés de *عَقَدَ*. Il se trouve aussi souvent après les lettres radicales, et alors il forme des noms d'action du verbe trilitère primitif, comme *غُفْرَانٌ* pardon, indulgence, de *غَفَرَ*, ou des adjectifs, comme *سَكْرَانٌ* ivre, de *سَكِرَ*.

615. Le *ي* se place rarement avant les lettres radicales, comme dans *يَنْبُوعٌ* fontaine, de *نَبَعَ*. Il se place après la voyelle de la seconde syllabe pour former les diminutifs, comme *كَلْبٌ* chien, *كَلْبٌ* chien, *أَمِيحٌ* joliet, diminutifs de *كَلْبٌ* chien, *أَمْلِحٌ* très joli. Il forme aussi un grand nombre de noms d'action ou d'adjectifs, en se plaçant après les lettres radicales, comme *ذِكْرِي* mémoire, *حُسْنِي* meilleure, *شَمْسِي* solaire, *كُرْسِي* siège.

616. † Les grammairiens comptent un plus grand nombre de lettres, autres que les lettres *ا*, *و* et *ي* quiescentes, qui peuvent se joindre aux radicales pour former les noms; tels sont:

Le *م* dans *قَمَارِصٌ*, *دُلَامِصٌ*, *قَمَرَجَلٌ*;

Le *ن* dans *نَرْجِسٌ*, *عَنْصَلٌ*, *كَهَنْبَلٌ*;

Le *ل* dans *عَنْدَلٌ*, *قَلَمَسٌ*;

Le *س* dans *هَرْكُولَةٌ*, *قَهْبَلٌ*;

Le *و* dans *تَرْقُوتَةٌ*, *جَهْوَرٌ*, *جَوْهَرٌ*;

Le *ي* dans *صَيِّفٌ*, *صَيِّفٌ*;

Le *hamza* au milieu des mots, dans *شَمَالٌ*, *شَامِلٌ*, etc.

Quoique cette observation soit vraie, du moins pour plusieurs de ces mots et pour beaucoup d'autres semblables, il me paraît plus simple de les considérer comme appartenant à des

racines de quatre, cinq ou six lettres, ainsi que j'en ai usé ailleurs pour certains verbes quadrilitères et autres auxquels les grammairiens arabes donnent le nom de *مَأْحَقٌ بِالرَّبَائِعِ* ou simplement *مَأْحَقٌ* (n° 263).

617. † On pourrait encore ajouter à ces lettres le *ث*, le *د*, le *ذ*, le *ط* et le *ظ* qui remplacent dans certains cas le *ت* caractéristique de la huitième forme des verbes, puisque ces lettres font alors la même fonction dans les noms d'action et adjectifs verbaux, dérivés de ces verbes, comme *إِزْتِيَادٌ* pour *إِزْتِيَادٌ*, et *مُرْتَادٌ* pour *مُرْتَادٌ*, nom d'action et adjectif verbal dérivés de *إِزْتَادٌ* pour *إِزْتَادٌ*, huitième forme de *زَادَ*; *إِذْكَارٌ* ou *إِذْكَارٌ* pour *إِذْكَارٌ*, nom d'action de *إِذْكَرَ* ou *إِذْكَرَ* pour *إِذْكَرَ*, huitième forme de *ذَكَرَ*; *إِصْطِلَاحٌ* pour *إِصْطِلَاحٌ*, nom d'action de *إِصْطَاحَ*, huitième forme de *صَاحَ*. Mais il suffit d'en avertir ici, sans multiplier, à cause de cela, le nombre des lettres serviles qui entrent dans la formation des noms.

618. Nous allons examiner les différentes formes de noms dérivés qui ajoutent au mot primitif une signification accessoire déterminée, en réservant tout ce qui concerne les formes des adjectifs pour la section suivante. Les formes dont il s'agit ici comprennent tous les noms d'action, ceux de spécification, d'unité, de temps ou de lieu, d'instrument, de multitude et les diminutifs. Quant aux noms de nombre, qui sont des noms primitifs, et à leurs dérivés, noms de fractions et autres, nous en traiterons après les adjectifs.

NOMS D'ACTION

619. Le nom nommé par les Arabes *إِسْمُ الْفِعْلِ* nom de l'action, *إِسْمُ حَدِثٍ* nom d'événement ou *مَصْدَرٌ* principe, est un nom abstrait qui désigne l'action ou la manière d'être expri-

mée par le verbe qui lui sert de racine, avec abstraction de tout sujet, de tout objet et de toute circonstance de temps passé, présent ou futur.⁽¹⁾ C'est sans doute pour cela qu'il est nommé *مصدر* *principe*, non pas comme racine étymologique du verbe, duquel, au contraire, il est souvent évidemment dérivé, mais comme principe de la signification du verbe et comme renfermant l'idée primitive à laquelle toutes les formes du verbe ne font qu'ajouter des idées accessoires.⁽²⁾ C'est ainsi que l'idée primitive renfermée dans le mot *amour* produit d'abord le mot *aimant*, qui sert à joindre l'idée de l'*amour* avec celle d'un être quelconque, et ensuite toutes les formes du verbe *aimer*, qui réunit cette idée avec celle de l'existence d'un sujet déterminé ou indéterminé, en y joignant encore différentes circonstances de temps et de relation.

620. † Le plus grand nombre des grammairiens arabes regardent, ainsi que nous l'avons dit ailleurs (n° 257), la troi-

(1) Voyez, sur la nature du nom abstrait et sur la différence qu'il y a entre ce nom et l'infinitif du verbe, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 31 et suiv.

(2) L'auteur du *Livre des définitions* كتاب التعريفات décrit ainsi le مصدر : « Le *masdar* est le nom duquel est dérivé le verbe et d'où il provient. »

المصدر هو الاسم الذي اشتق منه الفعل وصدر عنه

(Man. ar. de la Bibl. du Roi, n° 1236.)

Meïdani, dans son *Molhat-alirab*, dit aussi que le *masdar* est la racine de laquelle dérive le verbe :

والمصدر الأصل وأي أصل ومنه يا صاح اشتقاق الفعل

Dans son commentaire, il ajoute « qu'on l'a nommé *masdar* parce que c'est de lui que provient le verbe, et que le préterit, l'aoriste et l'impératif sont formés du nom d'action. »

ولهذا سمي مصدرا لصدر الأفعال عنه كقولك ضرب ويضرب
وأضرب مشتق من الضرب

sième personne du singulier masculin du prétérit du verbe comme la racine de laquelle dérivent non seulement tous les autres temps du verbe, ses modes, ses voix et ses diverses formes, mais aussi les noms d'action, les adjectifs verbaux, les noms d'unité, de temps ou de lieu et autres. D'autres, et particulièrement ceux de l'école de Basra, veulent que le nom d'action soit la racine de laquelle dérivent et le verbe lui-même et tous les noms et adjectifs verbaux. Chacune de ces deux opinions est vraie, mais sous des rapports différents. On peut les concilier en considérant le nom d'action comme la racine logique, et la troisième personne du singulier masculin du prétérit du verbe comme la racine grammaticale ou étymologique.

621. Chaque forme de verbe, primitif ou dérivé, régulier ou irrégulier, a une ou plusieurs formes déterminées de noms d'action qu'il est absolument nécessaire de bien connaître.

622. † Quand les grammairiens et les lexicographes arabes veulent indiquer de quelle manière un verbe se conjugue à la forme primitive, ils le font par la troisième personne du singulier masculin du prétérit et par la même personne du même genre et du même nombre de l'aoriste indicatif. La connaissance de ces deux formes suffit pour conjuguer tout le verbe. Ils disent, par exemple : *يُحَسِبُ حَسِبَ*, *يَكْتُبُ كَتَبَ*, *يَنْصُرُ نَصَرَ*, *يَعْلَمُ عَلِمَ*, etc. C'est ainsi qu'on indique suffisamment la conjugaison d'un verbe latin par la première et la seconde personne du présent indicatif, la première du prétérit du même mode, le présent et le supin de l'infinitif, comme *colligo, is, egi, ectum, igere*. Les Arabes joignent encore aux deux personnes susdites du prétérit et de l'aoriste le nom d'action, parce que le verbe primitif est susceptible d'un grand nombre de formes de noms d'action. Ainsi, pour indiquer la conjugaison des verbes *حَزِنَ être triste*, *كَتَبَ écrire*, *دَامَ durer*, *سَهَلَ être facile*, on dit :

حَزَنٌ يَحْزَنُ حَزْنًا وَحُزْنًا
 كَتَبَ يَكْتُبُ كِتْبًا وَكِتَابًا وَكِتَابَةً
 دَامَ يَدُومُ دَيْمُومَةً دَوَامًا
 سَهَّلَ يَسْهَلُ سُهُولَةً وَسَهَالَةً

623. † Tous les noms qui indiquent d'une manière abstraite l'attribut compris dans la signification du verbe ne sont pas pour cela considérés comme noms d'action (n° 601); ainsi, *علم* science, *ظم* soif, ne sont pas les noms d'action des verbes *علم* savoir, *ظمي* avoir soif; leurs noms d'action sont *علم* et *ظما*. Les grammairiens arabes nomment ces autres noms simplement *نoms اسم*, par opposition au *nom d'action مصدر*.⁽¹⁾

624. La nuance qui est entre la signification du nom et celle du nom d'action est souvent presque imperceptible, et ils s'emploient fréquemment l'un pour l'autre; mais ce qui distingue principalement le nom d'action, c'est qu'en le mettant à l'accusatif, et en en faisant une sorte d'adverbe, on le joint souvent au verbe lui-même, pour donner à sa signification plus d'énergie, comme dans ces exemples : *ضربه ضربًا مُبْرَحًا* [verberavit eum verberatione gravi], il l'a frappé d'un frappement

(1) Suivant M. Lumsden (*a Grammar of the arabic language*, p. 207), ces noms qui diffèrent de l'infinitif, à peu près comme *serment*, *amour*, *science* diffèrent de *jur*, *aimer* et *savoir*, sont nommés *اسم مصدر*. Voici ce que je lis à ce sujet dans un bon commentaire sur l'*Alfiyya* (man. de Saint-Germain-des-Prés, n° 465, fol. 111 recto) :

« Sachez que le nom de l'idée, laquelle ou provient de l'agent, comme l'action de *battre*, ou existe en elle-même, comme le *savoir* » (c'est-à-dire qui exprime l'action produite au dehors par le sujet ou la manière d'être dont le sujet lui-même est personnellement affecté), « se divise en deux catégories : le *masdar* et le nom faisant fonction du *masdar*. Si la première lettre est un *mim* ajouté [aux radicales], excepté dans la forme *mosâala*, comme dans *مَضْرِبٌ* et *مَحْمَدَةٌ*, ou si, appartenant à un verbe autre qu'un verbe trilitère [primitif], il a une forme

douloureux; كَلَّمَ اللَّهُ مُوسَى تَكْلِيمًا [allocutus est Deus Moysen alloquendo] Dieu a adressé la parole à Moïse; يَوْمَ تَمُورُ السَّمَاءُ; مَوْرًا وَتَسِيرُ الْجِبَالُ سَيْرًا au jour où les cieux seront ébranlés et où les montagnes marcheront.

625. Une autre circonstance qui caractérise le nom d'action c'est que, comme on le verra dans la syntaxe, il peut régir, à la manière du verbe, un sujet au nominatif et un complément objectif; mais ce caractère est peu sensible quand il s'agit des verbes neutres.

626. La forme primitive du verbe trilitère donne naissance à un grand nombre de formes de noms d'action, dont les unes appartiennent plus ordinairement aux verbes actifs, les autres aux verbes neutres, quelques-unes sont communes à toute sorte de verbes, d'autres sont propres à certaines classes de verbes irréguliers. Les noms d'action formés des verbes quadrilitères et de tous les verbes dérivés sont en bien moins grand nombre. Il y a même plusieurs formes de verbes dérivés qui ne

telle que l'aurait celui d'un verbe trilitère [primitif], comme وُضُوءٌ et غُسْلٌ [qui répondent aux verbes تَوَضَّأَ et اِغْتَسَلَ], alors ce sont des noms faisant fonction de *masdar*. Dans tout autre cas, c'est un *masdar*. »

إِعْلَمُ أَنَّ أَسْمَ الْمَعْنَى الصَّادِرِ عَنِ الْفَاعِلِ كَالضَّرْبِ أَوْ الْقَائِمِ بِذَاتِهِ
كَالْعِلْمِ يَنْقَسِمُ إِلَى مُصَدَّرٍ وَأَسْمٍ لِلْمُصَدَّرِ فَإِنْ كَانَ أَوَّلُهُ هِيمٌ مَزِيدَةٌ لِغَيْرِ
مُفَاعَلَةٍ كَالْمَضْرَبِ وَالْحَمْدَةِ أَوْ كَانَ لِغَيْرِ ثَلَاثِيٍّ بِوَزْنِ مَا لِثَلَاثِيٍّ
كَالغُسْلِ وَالْوُضُوءِ فَهُوَ أَسْمٌ لِلْمُصَدَّرِ وَإِلَّا فَهُوَ الْمُصَدَّرُ

Ce qui donne quelque importance à cette distinction, c'est que le *masdar* gouverne son complément objectif à la manière du verbe, ce qui n'est pas ordinairement permis avec le nom faisant fonction de *masdar*. Le commentateur en donne cependant des exemples. Suivant Aschmouni, autre commentateur, ceux des noms qui ont un *mim* régissent absolument, à la manière du *masdar*

donnent naissance qu'à une seule forme de nom d'action. Voici le tableau des principales formes de noms d'action de tous les verbes trilitères et quadrilitères primitifs et de leurs dérivés.

627. *NOMS D'ACTION dérivés du verbe primitif trilitère*

1	فَعْلٌ	13	فَعْلَةٌ	25	فَعْلَانٌ
2	فُعْلٌ	14	فَعِلَةٌ	26	فُعُولٌ
3	فِعْلٌ	15	فَعَالَةٌ	27	فَعِيلٌ
4	فِعْلٌ	16	فُعَالَةٌ	28	فَعِيلٌ
5	فُعْلٌ	17	فِعَالَةٌ	29	فَعِلَةٌ
6	فَعْلٌ	18	فَعْلَى	30	فُعُولٌ
7	فَعَالٌ	19	فُعْلَى	31	فَعُولَةٌ
8	فُعَالٌ	20	فِعْلَى	32	فُعُولَةٌ
9	فِعَالٌ	21	فَعْلَى	33	مَفْعَلٌ
10	فَعْلَةٌ	22	فَعْلَانٌ	34	مَفْعَلَةٌ
11	فُعْلَةٌ	23	فُعْلَانٌ	35	مَفْعِلٌ
12	فِعْلَةٌ	24	فِعْلَانٌ	36	مَفْعِلَةٌ

628. † On peut encore joindre d'autres formes à celles-là,

comme فَعِيلَةٌ; exemple : شَكِيَّةٌ de شَكَى;

تَفْعَالٌ; exemple : تَلَقَّآءٌ de لَقِيَ;

تَفْعَالٌ; exemple : تَبْيَانٌ de بَانَ;

فَعْلُولَةٌ; exemple : بَيِّنُونَةٌ de بَانَ;

كَرِهَةٌ; exemple : كَرَاهِيَةٌ de فَعَالِيَةٌ;

دَلٌّ; exemple : دَلِيلِي de فَعِيلِي;

mais elles sont d'un usage très rare. La forme فَعْلُولَةٌ est fréquente dans les racines des verbes concaves; la forme تَفْعَالٌ a une signification énergique. On trouve aussi des exemples des formes مَفْعَلٌ et مَفْعَلَةٌ; تَفْعَلَةٌ et تَفْعَلَةٌ, comme مَهْلِكَةٌ, مَهْلِكَةٌ et تَهْلِكَةٌ de هَلَكَ, et تَضْرَبُ de ضَرَّ. Une forme énergique fort rare est فَعِيلِي, comme قَلِيلِي de قَلَّ. La forme مَفْعُولٌ, qui est proprement celle de l'adjectif verbal passif, devient aussi celle du nom d'action dans un petit nombre de verbes. Je conjecture toutefois que la plupart des noms d'action qui ont ces formes extraordinaires n'étaient, dans l'origine, que des noms ou des adjectifs verbaux qui ont été employés ensuite, par une sorte d'abus, à la place des véritables noms d'action. On n'aura pas de peine à adopter cette supposition si l'on considère combien est légère la nuance qui sépare le simple nom du nom d'action. (1)

629. † Pour distinguer les formes de noms d'action qui prennent avant les lettres radicales un م servile, on les appelle مَصْدَرٌ مِيمِيّ noms d'action avec un mim, et l'on donne à toutes

(1) M. Lumsden (*a Grammar of the arab. language*, p. 217, 224, etc.) a réuni un bien plus grand nombre de formes de noms d'action, destinées à exprimer l'énergie ou l'intensité. Comme elles sont en général d'une application fort rare et qu'on pourrait contester à plusieurs de ces formes la dénomination de *nom d'action*, je n'ai pas cru devoir les reproduire ici.

On peut consulter, sur la distinction à faire entre les simples noms et les noms d'action, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 76.

La forme مَفْعُولٌ, comme nom d'action, est reconnue par Hariri dans son ouvrage intitulé كِتَابُ دُرَّةِ الْغَوَاصِ فِي أَوْهَامِ الْخَوَاصِ; mais il observe qu'elle est d'un usage fort rare.

les autres le nom opposé *مَصْدَرٌ غَيْرٌ مِيمِيّ* noms d'action sans mim.

630. Cette multitude de formes de noms d'action qui répondent au verbe trilitère primitif ne doit point effrayer les commençants, car chaque verbe n'en a ordinairement qu'une ou deux, et elles sont indiquées dans les dictionnaires.

631. † Parmi ce grand nombre de formes, il y en a cinq qui sont d'un usage beaucoup plus fréquent que les autres; ce sont la première *فَعْلٌ*, la sixième *فَعْلٌ*, la quinzième *فَعَالَةٌ*, la trentième *فُعُولٌ* et la trente-deuxième *فُعُولَةٌ*.

632. † Les verbes actifs transitifs des formes *فَعْلٌ* et *فَعَلٌ* forment ordinairement leurs noms d'action comme *فَعْلٌ*; ainsi l'on dit *قَتَلَ* tuer, *قَتْلٌ* action de tuer; *فَهَمٌ* comprendre, *فَهْمٌ* action de comprendre. Les verbes actifs intransitifs de la forme *فَعْلٌ* les forment le plus souvent comme *فُعُولٌ*; exemples: *قَعَدَ* et *جَلَسَ* s'asseoir, *قُعُودٌ* et *جُلُوسٌ* action de s'asseoir.

633. † Les verbes neutres dont la seconde radicale a pour voyelle au prétérit un *dhamma* (n° 269) adoptent dans la formation de leurs noms d'action les formes *فُعُولَةٌ* et *فَعَالَةٌ*, comme *سَهَّلَ* être facile, *سُهُولَةٌ* et *سَهَالَةٌ* facilité; *خَشَنَ* être âpre, *خُشُونَةٌ* aspérité; *سَرَوَ* être libéral, *سَرَاوَةٌ* libéralité.

634. † Les verbes neutres de la forme *فَعْلٌ* adoptent plus volontiers pour leurs noms d'action la forme *فَعْلٌ*, comme *فَرِحَ* se réjouir, *فَرَحٌ* joie; *حَزِنَ* être triste, *حَزْنٌ* tristesse.

635. † Lorsqu'un même verbe prend différentes voyelles sur la seconde radicale du prétérit et qu'il a différentes significations à raison de ces diverses formes, chacune d'elles donne naissance à un nom d'action qui répond à sa signification. Ainsi, *رَفَعَ* est le nom d'action de *رَفَعَ* élever; *رَفْعَةٌ* ou *رَفْعَةٌ*

sont ceux de رَفَعَ être d'une condition élevée, et رَفَاعَةٌ, رُفَاعَةٌ et رَفَاعَةٌ ceux de رَفَعٌ avoir un ton de voix élevé.

636. † Lorsque le verbe a différentes significations sous la même forme, il donne naissance quelquefois à plusieurs noms d'action dont chacun répond exclusivement à quelqu'une des significations du verbe. Enfin, il se trouve quelquefois plusieurs noms d'action qu'on peut regarder comme synonymes.

637. † On peut encore observer que les verbes qui indiquent refus ont ordinairement le nom d'action de la forme فِعَالٌ, comme نَفَارٌ de نَفَرَ s'enfuir, être farouche; إِبَاءٌ de أَبَى refuser. Ceux qui indiquent une maladie ou une infirmité l'ont de la forme فُعَالٌ, comme سُعَالٌ de سَعَلَ tousser. Ceux qui indiquent changement de lieu ou d'état avec mouvement l'ont de la forme فَعْلَانٌ, comme طَيْرَانٌ voler, خَفْقَانٌ palpiter.⁽¹⁾

638. La forme فَعِيلٌ appartient à ceux qui indiquent l'action de marcher, comme رَحِيلٌ de رَحَلَ partir; les formes فُعَالٌ et فَعِيلٌ à ceux qui indiquent une voix ou un cri, comme نُعَابٌ et نَعِيبٌ de نَعَبَ croasser; enfin, la forme فِعَالَةٌ à ceux qui indiquent un art ou métier, comme كِتَابَةٌ de كَتَبَ écrire.

639. Quelques formes sont particulièrement affectées aux verbes imparfaits, soit concaves, défectueux, etc. Nous les indiquerons plus tard d'une manière spéciale.

640. † Quoique le nom d'action réponde plus ordinairement à la signification qu'a le verbe à la voix subjective, cependant, comme c'est un nom abstrait, il est susceptible d'indiquer l'impression reçue par celui qui est l'objet de l'action, aussi bien

(1) Hariri, dans le كِتَابُ دُرَّةِ الْغَوَاصِ, dit que la forme فَعْلَانٌ est propre aux verbes qui expriment le mouvement et l'agitation هِيَ مِمَّا يَخْتَصُّ بِالْحَرَكَةِ وَالْإِضْطِرَابِ. Cette observation est sujette à des exceptions.

que l'action faite par le sujet. Ainsi, قَتَلَ signifie *meurtre*, *action de tuer*, soit par rapport au sujet qui l'exerce en tuant, soit par rapport à celui qui en est l'objet et qui est tué.⁽¹⁾ C'est la construction de la proposition et le rapport du nom d'action avec ses compléments qui déterminent à lui donner l'un ou l'autre sens.

641. † Il est même des noms d'action qui semblent ne se rapporter qu'à la voix objective du verbe. Ainsi, وَجَدَ *trouver* signifie, à la voix objective, وَجِدَ *être trouvé*, *exister*, et c'est aussi à cette dernière signification que se rapporte le nom

(1) Ce que je dis ici peut être prouvé par des exemples et n'a pas échappé à la sagacité des grammairiens arabes. On en trouve un exemple dans ce vers du poème nommé *Borda* :

كَفَاكَ بِالْعِلْمِ فِي الْأُمِّيِّ مُعْجِزَةً
فِي الْجَاهِلِيَّةِ وَالتَّأْدِيبِ فِي الْيَتِيمِ

Tant de science dans un homme sans lettres, au sein des ténèbres du paganisme, tant d'instruction dans l'état d'orphelin doivent te tenir lieu de tout autre prodige.

Le mot تَأْدِيبٌ *instruction*, nom d'action dérivé de أَدَّبَ *donner de l'instruction, donner de l'éducation*, doit être pris dans le sens passif, car c'est la même chose que si le poète eût dit *être si savant... être si instruit... est un prodige suffisant*. Aussi un scholiaste dit-il à ce sujet : وَالتَّأْدِيبُ مَصْدَرُ الْجَهْلِ . أي الْكُونُ مُوَدَّبًا . *Le mot instruction est le nom d'action de la voix objective, c'est-à-dire être instruit.*

Cela est peut-être encore plus sensible dans cet autre vers du même poème :

فَإِنَّ لِي ذِمَّةً مِنْهُ بِتَسْمِيَّتِي
مُحَمَّدًا وَهُوَ أَوْفَى الْخَلْقِ بِالذِّمِّ

Car j'ai auprès de lui les droits d'un client, à cause que je porte le nom de Mahomet, et nul homme n'est plus fidèle que lui à garder les droits de la clientèle.

تَسْمِيَّةٌ est le nom d'action dérivé de سَمَّى *donner un nom, nommer*, mais ici il se rapporte au sens de la voix objective *être nommé*, et c'est comme si le poète eût dit *parce que je suis nommé Mahomet*. Le même scholiaste dit encore ici :

d'action *وَجُودٌ* *existence*, tandis que le verbe, étant pris dans le sens actif et transitif *trouver*, a pour nom d'action *وَجَدَانٌ*, et que, dans le sens neutre, le verbe signifiant *éprouver des transports d'amour*, le nom d'action est *وَجْدٌ*.

642. Le nom d'action est souvent employé, surtout par les poètes, à la place d'un adjectif; mais il doit toujours, en ce cas, conserver sa forme primitive, sans concorder, en genre et en nombre, avec le nom auquel il sert de qualificatif, comme on le verra dans la syntaxe.

وَالْتَّسْمِيَةُ مَصْدَرُ الْجَهْلِ. Le mot dénomination est le nom d'action de la voix objective.

Il en est de même du mot *إِصْلَاحٌ*, nom d'action de *أَصْلَحَ* *arranger, mettre en ordre, en bon état*, dans ce passage de l'Alcoran :

لَا تُفْسِدُوا فِي الْأَرْضِ بَعْدَ إِصْلَاحِهَا

Ne commettez pas de dégâts sur la terre, après qu'elle a été établie dans un état heureux.

En voici encore d'autres exemples :

فِي هَذِهِ السَّنَةِ أَظْهَرَ الْمَأْمُونُ الْقَوْلَ بِخَلْقِ الْقُرْآنِ وَتَفْضِيلِ عَلِيِّ بْنِ أَبِي طَالِبٍ عَلَى جَمِيعِ الصَّحَابَةِ

En cette année, Mamoun commença à manifester l'opinion que l'Alcoran est créé et qu'Ali, fils d'Abou Taleb, doit être préféré à tous les autres compagnons du Prophète.

إِنَّ فِي خَلْقِ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَتَصْرِيفِ الرِّيَّاحِ آيَاتٍ

Certes, il y a des signes de la puissance de Dieu dans la création des cieux et de la terre et dans la variation des vents.

Mais aucun exemple n'est plus décisif que le suivant, tiré de l'Alcoran (sur. 30, vers. 1 et 2) : *غَلِبَتِ الرُّومُ وَهُمْ مِنْ بَعْدِ غَلِبِهِمْ سَيَغْلِبُونَ* : Les interprètes sont d'accord qu'il y a une variante importante sur ce texte, et qu'on peut aussi lire ainsi : *غَلَبَتِ الرُّومُ وَهُمْ مِنْ بَعْدِ غَلِبِهِمْ سَيُغْلَبُونَ*. Suivant la première leçon, il signifie : *Les Grecs ont été vaincus mais certainement, après avoir été vaincus, ils seront victorieux*. En suivant l'autre leçon,

NOMS D'ACTION formés des verbes dérivés du verbe trilitère régulier

643.

De فَعَّلَ 2 ^e forme,	dérivent	فَعَّالٌ, تَفَعَّلَ, تَفَعَّلَةٌ, تَفَعَّلٌ et فَعَّالٌ
De فَاعَلَ 3 ^e — —	—	فَاعِلٌ et مُفَاعَلَةٌ
De أَفَعَلَ 4 ^e — —	—	أَفْعَالٌ et أَفْعَالَةٌ
De تَفَعَّلَ 5 ^e —	dérive	تَفَعَّلٌ
De تَفَاعَلَ 6 ^e — —	—	تَفَاعُلٌ
De اِنْفَعَلَ 7 ^e — —	—	اِنْفِعَالٌ
De اِفْتَعَلَ 8 ^e — —	—	اِفْتِعَالٌ
De اِفْعَلَّ 9 ^e — —	—	اِفْعِلَالٌ
De اِسْتَفَعَلَ 10 ^e — —	—	اِسْتِفْعَالٌ
De اِفْعَالَّ 11 ^e — —	—	اِفْعِيَالٌ
De اِفْعَوَعَلَ 12 ^e — —	—	اِفْعِيَعَالٌ
De اِفْعَوَّلَ 13 ^e — —	—	اِفْعِوَالٌ

il faut traduire : *Les Grecs ont été victorieux, mais certainement, après avoir remporté la victoire, ils seront vaincus.* Les mêmes mots مِنْ بَعْدِ غَلِبِهِمْ sont traduits dans la première version par *après avoir été vaincus*, et dans la seconde par *après avoir remporté la victoire*; et Bédhawi observe que, dans le premier cas, le nom d'action a pour complément d'annexion le complément objectif du verbe مِنْ اِضَافَةِ الْمَصْدَرِ إِلَى الْمَفْعُولِ, ce qui est la même chose que s'il eût dit que le nom d'action est pris au sens passif. En effet, si l'on adopte ce sens, مِنْ بَعْدِ مَا غَلِبُوا est la même chose que مِنْ بَعْدِ غَلِبِهِمْ.

Dans ce passage, on lit aussi غَلِبِهِمْ, au lieu de غَلِبِهِمْ.

J'insiste sur cette observation, parce que c'est une des raisons sur lesquelles je me fonde pour ne pas regarder le nom d'action comme un véritable infinitif, un mode du verbe. Une autre raison, c'est qu'il ne renferme aucune idée d'existence du sujet et n'exprime aucune circonstance de temps. Ceci sera développé dans la suite.

644. Dans les noms d'action dérivés de *فَعَلَ*, la forme *تَفْعِيلٌ* est la plus usitée. Dans ceux qui dérivent de *فَاعَلَ*, la forme la plus usitée est *مُفَاعَلَةٌ*; la forme *فِعَالٌ* est aussi d'un usage fréquent. Dans les noms d'action dérivés de *أَفْعَلَ*, on observe presque toujours la forme *إِفْعَالٌ*.

Outre les formes indiquées ci-dessus pour les verbes dérivés du verbe primitif trilitère, il y en a encore quelques autres peu usitées, comme *تَمَلَّقُ* pour *تَمَلَّقُ* de *تَمَلَّقَ*; *طِعَانٌ* pour *تَطَاعَنُ* de *تَطَاعَنَ*, etc. Je crois qu'on doit appliquer à ces formes insolites l'observation que j'ai faite précédemment (n° 628).

645. Il faut appliquer aux noms d'action qui tirent leur origine des verbes dérivés ce que nous avons dit dans les observations sur les verbes relativement à certaines anomalies qui ont lieu dans la formation de quelques-uns des verbes dérivés quand la première radicale est une des lettres *ت, ث, د, ذ, ز, و, ن, م, ظ, ط, ض, ص, ي* (nos 454 à 466).

*NOMS D'ACTION formés du verbe primitif quadrilitère régulier
et des verbes dérivés du verbe quadrilitère*

646. De *فَعْلَلٌ* 1^{re} forme, dérivent *فِعْلَالٌ* et *فَعْلَلَةٌ*
 De *تَفَعَّلَلٌ* 2^e — dérive *تَفَعَّلَلٌ*
 De *إِفْعَنْلَلٌ* 3^e — — *إِفْعَنْلَلٌ*
 De *إِفْعَلَلٌ* 4^e — — *إِفْعَلَلٌ*

Les mêmes formes s'appliquent aux noms d'action des verbes primitivement trilitères, mais qui, par l'addition d'une lettre étrangère à la racine, ont passé dans la classe des quadrilitères et portent, en conséquence, le nom de *مُتَحَقِّقٌ* *بِالرَّبَاعِيَّةِ* (n° 263).

NOMS D'ACTION formés des verbes sourds (nos 478 et suivants)

647. Dans la formation des noms d'action dérivés des verbes sourds, il faut observer les mêmes règles qui déterminent les cas où la contraction de la deuxième et de la troisième radicale doit avoir lieu dans ces verbes (no 480). Par une suite de ces règles, on dit مَدٌّ pour مَدَّدٌ, nom d'action de مَدَّ; مَرْدٌ pour مَرْدَدٌ, nom d'action de رَدَّ; تَغْرَةٌ pour تَغْرَرَةٌ, nom d'action de غَرَّرَ, seconde forme du verbe غَرَّ.

Cependant, plusieurs noms d'action des verbes sourds où les deux premières radicales doivent être mues par un *fatha* n'éprouvent point de contraction, comme سَدٌّ, دَبُّ, عَلٌّ, غَصٌّ et autres.

Dans le nom d'action dérivé de la troisième forme du verbe, on peut faire ou ne pas faire la contraction; ainsi l'on peut dire مُمَادَّةٌ ou مُمَادَّةٌ. En suivant la même analogie, le nom d'action dérivé de la sixième forme peut être تَمَادٌ ou تَمَادُدٌ (no 487).

NOMS D'ACTION formés des verbes hamzés (nos 490 et suivants)

648. Il faut observer, dans la formation des noms d'action dérivés des verbes hamzés, les règles de permutation de l'*élif* hamzé comme dans ces verbes eux-mêmes. Ainsi, la troisième forme du verbe أَثَرَ donnera pour nom d'action مُوَأَثِرَةٌ ou مُوَأَثِرَةٌ, l'*élif* hamzé étant changé en و, ou même en و (nos 195 et 493); à la quatrième forme, on aura pour nom d'action إِثْثَارٌ (no 180); à la sixième, تَوَأَثِرٌ ou تَأَثِرٌ (no 594); à la septième, إِثْثَارٌ (no 185); à la huitième, إِثْثَارٌ, et à la dixième, إِثْثَارٌ (no 180); et ainsi des autres.

649. Les verbes qui ont un *l* pour seconde ou dernière ra-

dicale formeront leurs noms d'action en observant les mêmes règles, comme *سُوَالٌ*, nom d'action de *سَأَلَ* (n° 186); *بُؤْسٌ* de *بَوَسَ* (n° 180); *مَلَاءَمَةٌ* de *لَامَ* (n° 186); *بِنْسٌ* de *بَنَسَ*; *بِنْسٌ* de *لَامَ*, troisième forme du même verbe; *الْإِمَامُ* de *الْأَمَ*, quatrième forme, et *الْتِمَامُ* de *الْتَامَ*, huitième forme de la même racine; *دَنَاةٌ* et *دُنُوَةٌ* de *خَطِيءٌ*; *خَطَاةٌ* ou *خَطَاءٌ* et *خَطَاةٌ*, noms d'action de *خَطِيءٌ*; *بُهَيٌّ* et *بَهَاءٌ* de *بَهَأَ* et *بُهَوٌ*; *دُنُوَةٌ*.

NOMS D'ACTION des verbes assimilés (n°s 505 et suivants)

650. Les verbes assimilés dont la première radicale est un و perdent cette lettre à l'aoriste et à l'impératif, dans certains cas seulement (n° 506). Ils portent aussi cette irrégularité dans leurs noms d'action, qui prennent alors un *kesra* ou un *fatha* pour voyelle de la deuxième radicale, conformément à celle qu'elle a à l'aoriste. Exemples :

يَعِدُ	—	وَعَدَ	de	عِدَّةٌ
يَعِظُ	—	وَعَظَ	—	عِظَةٌ
يَدَعُ	—	وَدَعَ	—	دَعَةٌ
يَزِنُ	—	وَزَنَ	—	زِنَةٌ
يَدِي	—	وَدَى	—	دِيَّةٌ

Dans cette forme, le ة final est regardé comme une compensation de la première radicale supprimée, et le nom d'action est censé être de la forme *فَعْلٌ*. Beaucoup de verbes assimilés, quoique irréguliers à l'aoriste, ont leurs noms d'action réguliers de la forme *فَعْلٌ*, comme *وَجْرٌ*, nom d'action de *وَجَرَ*, aoriste *يَجِرُ*, et *وَجْنٌ* de *وَجَنَ*, aoriste *يَجِنُ*. Plusieurs ont en même temps la forme régulière *فَعْلٌ* et la forme irrégulière.

Ainsi de وَضَعُ, aoriste يَضَعُ, on forme les noms d'action وَضْعُ et ضِعَّةُ ou ضِعَّةٌ; de وَزَنَ, aoriste يَزِنُ, on forme وَزْنٌ et زِنَةٌ; de وَعَدَ, aoriste يَعِدُ, on forme وَعْدٌ et عِدَّةٌ.

651. Toutes les formes de noms d'action autres que فَعْلٌ, dérivées des verbes assimilés, sont régulières, comme :

يَلِجُ	—	اَلِجَ	de	وَلُجٌ
يَقَعُ	—	وَقَعَ	—	وُقُوعٌ
يَجِدُ	—	وَجَدَ	—	وَجْدَانٌ
يَزِفُ	—	وَزَفَ	—	وَزِيفٌ
يَصِي	—	وَصَى	—	وَصَاءٌ

652. † Il y a quelques verbes assimilés qui donnent naissance à des noms d'action d'une forme irrégulière, comme وَقَى de تَقَوَى et تَقَاةٌ, تَقَى; يَضَعُ de وَضَعُ, تَضَعُ et تَضَعُ, aoriste يَضَعُ; وَرَعٌ de رِيعَةٌ, يَرِيعُ, et autres.

653. Il faut observer, au surplus, dans les noms d'action dérivés des verbes assimilés, la règle de permutation pour le changement du و en ي, quand il se trouve quiescent après un *kesra*. Ainsi أَوْجَبَ, quatrième forme de وَجَبَ être nécessaire, aura pour nom d'action إِيجَابٌ (n° 180), au lieu de أَوْجَابٌ. On dira de même pour le nom d'action de إِسْتَوْفَى, dixième forme de وَفَى être complet, إِسْتَوْفَايٌ pour إِسْتِيفَاءٌ (nos 180 et 232).

NOMS D'ACTION dérivés des verbes concaves (nos 515 et suivants)

654. Il faut appliquer aux noms d'action dérivés des verbes concaves les mêmes règles de permutation qu'on observe dans la conjugaison de ces verbes (nos 233 à 239).

655. Si le nom d'action est de la forme فَعْلٌ, on conserve le

و ou le *ى* radical. Ainsi de *قَالَ* *dire* et *سَارَ* *aller*, on forme les noms d'action *قَوْلٌ* et *سَيْرٌ*.

656. Si le *و* mû par un *fatha* est précédé d'un *kesra*, il se change en *ى*, comme dans *قِيَامٌ*, nom d'action de *قَامَ* *se tenir debout*; *صِيَانَةٌ*, nom d'action de *صَانَ* *garder*; *إِنْقِيَادٌ* pour *إِنْقَوَادٌ*, nom d'action de *إِنْقَادٌ*, septième forme de *قَادَ* *conduire*; *إِقْتِيَادٌ* pour *إِقْتَوَادٌ*, nom d'action de *إِقْتَادٌ*, huitième forme de la même racine (n° 205).

657. Il y a une forme particulière aux noms d'action des verbes concaves; c'est la forme *فَعْلُولَةٌ*: dans cette forme, la place de la seconde radicale est toujours occupée par un *ى*. Ainsi de *دَامَ*, *بَانَ* et *غَابَ*, pour *دَوَمَ*, *بَيَّنَ* et *غَيَّبَ*, on forme *غَيْبُوبَةٌ* et *بَيِّنُوبَةٌ*, *دَيْمُومَةٌ*.

658. Les noms d'action dérivés de la quatrième et de la dixième forme des verbes concaves ont une irrégularité particulière. Au lieu de dire régulièrement *إِسْتِقْوَامٌ* et *إِقْوَامٌ*, comme *إِسْتِفْعَالٌ* et *إِفْعَالٌ*, on dit *إِقَامَةٌ* pour le nom d'action dérivé de la quatrième forme, et *إِسْتِقَامَةٌ* pour celui de la dixième forme. On dit de même *إِسْتِطَابَةٌ* et *إِفَادَةٌ* pour *إِفْيَادٌ* et *إِسْتِطْيَابٌ*. (1)

659. † Les deux verbes *أَهْرَاقَ* et *هَرَّاقَ*, qu'on peut, ainsi que je l'ai dit précédemment (n° 534), considérer comme appartenant à la catégorie des verbes concaves, donnent naissance aux noms d'action *إِهْرِيَاقٌ* et *هَرِّيَاقَةٌ*.

NOMS D'ACTION dérivés des verbes défectueux (nos 540 et suivants)

660. Les noms d'action dérivés des verbes défectueux qui

(1) On trouve *إِقَامٌ* pour *إِقَامَةٌ*, dans l'Alcoran (sur. 21, vers. 73), mais c'est une anomalie particulière.

ont un و ou un ي pour dernière radicale n'éprouvent aucune anomalie quand ils sont de l'une des formes où la seconde radicale est djezmée, comme رَضَوَانُ, رَضَوُ, لَقِي, رَمَى, غَزَوُ, رَضَوَانُ, etc.

661. Ceux qui sont des formes فَعَلُ, فَعَلٌ et فَعِلٌ convertissent la troisième radicale, si elle est un و, en un ي, et cette troisième radicale est toujours quiescente, comme رَضِيَ et لَقِيَ (nos 208, 209, 221 et 222). Il en est de même dans les formes où la troisième radicale est suivie d'un ة, comme شَكَاءٌ pour حَيَوَةٌ; صَلَاةٌ ou صَلَوَةٌ pour صَلَوَةٌ; حَيَاةٌ ou حَيَوَةٌ pour حَيَوَةٌ; مَرَضَاءٌ pour مَرَضَوَةٌ, et dans la forme مَفْعَلٌ, comme مَثَوَى pour مَثَوَى, de la racine ثَوَى.

662. Ceux qui sont des formes فُعُولٌ et فُعُولَةٌ éprouvent une irrégularité. Si leur dernière radicale est un و, le و quiescent de cette forme s'unit avec le و radical par un *teschdid*, comme عَلُوٌ pour عَلُوٌ (nos 212 et 213). Si elle est un ي, le و se change en ي, le *dhamma* se convertit en *kesra*, et les deux ي s'unissent par un *teschdid*, comme رُقِيٌّ pour رُقُوٌّ (no 214). Ainsi, de شَصَا pour شَصَوٌ on forme le nom d'action شَصَوٌ, et de شَصَا pour شَصِيٌّ on forme le nom d'action شَصِيٌّ. On dit de même سَلُوٌ et سَلِيٌّ.

Dans ce cas, suivant quelques grammairiens, le *dhamma* de la première radicale se change aussi en *kesra*, et l'on dit عَتِيٌّ au lieu de عَتِيٌّ (no 213).

663. Les noms d'action de la forme فَعِيلٌ réunissent la dernière radicale, par un *teschdid*, avec le ي formatif, et la changent préalablement en ي, si elle est un و (nos 215 et 228). Exemples: يَهْوِيٌّ pour هَوِيٌّ, de هَوَى, aoriste هَوَى; أَلِيٌّ pour يَأَلُو, de أَلَا, aoriste يَأَلُو.

664. Les formes فَعَالٌ, فَعَالٌ et فَعَالٌ changent la dernière

و ou le *ى* radical. Ainsi de *قَالَ* dire et *سَارَ* aller, on forme les noms d'action *قَوْلٌ* et *سَيْرٌ*.

656. Si le *و* mû par un *fatha* est précédé d'un *kesra*, il se change en *ى*, comme dans *قِيَامٌ*, nom d'action de *قَامَ* se tenir debout; *صِيَانَةٌ*, nom d'action de *صَانَ* garder; *إِنْقِيَادٌ* pour *إِنْقَوَادٌ*, nom d'action de *إِنْقَادٌ*, septième forme de *قَادَ* conduire; *إِقْتِيَادٌ* pour *إِقْتَوَادٌ*, nom d'action de *إِقْتَادٌ*, huitième forme de la même racine (n° 205).

657. Il y a une forme particulière aux noms d'action des verbes concaves; c'est la forme *فَعْلُوَّةٌ*: dans cette forme, la place de la seconde radicale est toujours occupée par un *ى*. Ainsi de *دَامَ*, *بَانَ* et *غَابَ*, pour *دَوَمَ*, *بَيْنَ* et *غَيْبَ*, on forme *غَيْبُوبَةٌ* et *بَيْنُوبَةٌ*, *دَيْمُومَةٌ*.

658. Les noms d'action dérivés de la quatrième et de la dixième forme des verbes concaves ont une irrégularité particulière. Au lieu de dire régulièrement *إِقْوَامٌ* et *إِسْتِقْوَامٌ*, comme *إِفْعَالٌ* et *إِسْتِفْعَالٌ*, on dit *إِقَامَةٌ* pour le nom d'action dérivé de la quatrième forme, et *إِسْتِقَامَةٌ* pour celui de la dixième forme. On dit de même *إِفَادَةٌ* et *إِسْتِطَابَةٌ* pour *إِفْيَادٌ* et *إِسْتِطْيَابٌ*. (1)

659. † Les deux verbes *أَهْرَاقَ* et *هَرَّاقَ*, qu'on peut, ainsi que je l'ai dit précédemment (n° 534), considérer comme appartenant à la catégorie des verbes concaves, donnent naissance aux noms d'action *إِهْرِيْقٌ* et *هَرِّيْقَةٌ*.

NOMS D'ACTION dérivés des verbes déflectueux (nos 540 et suivants)

660. Les noms d'action dérivés des verbes déflectueux qui

(1) On trouve *إِقَامَةٌ* pour *إِقْوَامٌ*, dans l'Alcoran (sur. 21, vers. 73), mais c'est une anomalie particulière.

ont un و ou un ي pour dernière radicale n'éprouvent aucune anomalie quand ils sont de l'une des formes où la seconde radicale est djezmée, comme رَضَوُا, رَضُوا, رَمَى, رَمَى, رَضَوَانُ, رَضَوَانُ, etc.

661. Ceux qui sont des formes فَعَلُ, فَعَلُ et فَعِلُ convertissent la troisième radicale, si elle est un و, en un ي, et cette troisième radicale est toujours quiescente, comme رَضَى et لَقَى (nos 208, 209, 221 et 222). Il en est de même dans les formes où la troisième radicale est suivie d'un ة, comme شَكَاءُ pour شَكْوَةٌ; صَلَاةٌ ou صَلَوَةٌ pour صَلَوَةٌ; حَيَاةٌ ou حَيَوَةٌ pour حَيَوَةٌ; مَرَضَاةٌ pour مَرَضَوَةٌ, et dans la forme مَفْعَلُ, comme مَثَوَى pour مَثْوَى, de la racine ثَوَى.

662. Ceux qui sont des formes فُعُولٌ et فُعُولَةٌ éprouvent une irrégularité. Si leur dernière radicale est un و, le و quiescent de cette forme s'unit avec le و radical par un *teschdid*, comme عَلُوٌ pour عَلُوٌ (nos 212 et 213). Si elle est un ي, le و se change en ي, le *dhamma* se convertit en *kesra*, et les deux ي s'unissent par un *teschdid*, comme رُقَى pour رُقَى (no 214). Ainsi, de شَصَا pour شَصَوٌ on forme le nom d'action شَصَوٌ, et de شَصَا pour شَصَى on forme le nom d'action شَصَى. On dit de même سَلُوٌ et سَلَى.

Dans ce cas, suivant quelques grammairiens, le *dhamma* de la première radicale se change aussi en *kesra*, et l'on dit عَتَى au lieu de عَتَى (no 213).

663. Les noms d'action de la forme فَعِيلٌ réunissent la dernière radicale, par un *teschdid*, avec le ي formatif, et la changent préalablement en ي, si elle est un و (nos 215 et 228). Exemples: يَهْوَى pour هَوَى, de هَوَى, aoriste يَهْوَى; أَلَى pour أَلَى, de أَلَى, aoriste يَأَلُو.

664. Les formes فَعَالٌ, فَعَالٌ et فَعَالٌ changent la dernière

radicale en un *hamza*, comme *سَرَاءُ* et *بَكَاءُ* pour *سَرَاوُ* et *بَكَايُ* (n° 232).

665. Dans les autres formes il n'y a point d'irrégularité : ainsi l'on dit régulièrement *غَزَاوَةٌ*, *رَمَايَةٌ*, *رَدْيَانُ* et *غَزَوَانُ*.

666. Quant aux noms d'action des verbes dérivés des racines défectueuses, il n'y a aucune différence entre ceux dont la troisième radicale est un *و* et ceux dans lesquels elle est un *ي*.

667. A la seconde forme, le nom d'action est de la forme *تَفْعَلَةٌ*, comme *تَسْمِيَةٌ* de *سَمَّى*.

668. A la troisième forme, le nom d'action est de l'une des deux formes *مُفَاعَلَةٌ* et *فِعَالٌ*, comme *مُنَادَاةٌ* pour *مُنَادِيَةٌ* (n° 233), et *نِدَائٌ* pour *نِدَائِيٌّ* (n° 232).

669. A la quatrième forme, à la septième et à toutes les suivantes, la dernière radicale se change en *hamza*, conformément à la règle de permutation (n° 232) : ainsi l'on dit *أَعْطَاءٌ* dérivé de *أَعْطَى*; *إِرْتَجَاءٌ*, dérivé de *إِرْتَجَى*; *إِسْتِدْعَاءٌ*, dérivé de *إِسْتَدْعَى*.

670. A la cinquième et à la sixième forme, on suit les formes *تَفَاعُلٌ* et *تَفَعُّلٌ*, mais en observant la règle de permutation (n° 226) : ainsi l'on dit *تَمَطٌّ* pour *تَمَطَّى* de *تَمَطَّى*, et *تَوَانٌ* pour *تَوَانِيٌّ* de *تَوَانِيٌّ*. Quand la voyelle nasale disparaît, le *ي* reprend sa place et demeure quiescent, et l'on dit *التَّمَطِّي* et *التَّوَانِي*.

Il n'est question ici que du nominatif et du génitif; à l'accusatif on dit, avec la voyelle nasale, *تَمَطِّيًّا* et *تَوَانِيًّا*, et sans la voyelle nasale, *تَمَطِّي* et *تَوَانِي* (n° 226).

NOMS D'ACTION dérivés des verbes doublement imparfaits

(n°s 578 et suivants)

671. Les noms d'action dérivés des verbes doublement im-

parfaits n'exigent aucune observation particulière : ce sont toujours les mêmes règles qu'il s'agit d'appliquer.

Il est seulement à propos de remarquer que les verbes trilitères dont la deuxième et la troisième radicale sont des lettres infirmes réunissent ces deux lettres par un *teschdid*, dans le nom d'action, quand la première est djezmée, comme قُوَّة pour قُوَّة, nom d'action de قَوَى; et si l'une de ces deux lettres est un ي et l'autre un و, le و se convertit en ي, comme شَى pour شَوَى de شَوَى, et أَى pour أَوَى de أَوَى. Cela est conforme à une des règles de permutation (n° 231).

On dit de même مَجِيَّة pour مَجِيَّة, de la forme مَفْعَل, ou مَجِيَّة, de la forme مَفْعَلَة, venant du verbe جَاء, aoriste يُجِي. Ce verbe a un nom d'action qui ne rentre dans aucune des formes connues, c'est اِتِّجَاء. Du verbe شَى on forme شِيَّة et مَشِيَّة, pour مَشِيَّة et مَشِيَّة.

672. Tout ce que je viens de dire sur les irrégularités auxquelles est assujettie la formation des noms d'action, et qui ne consistent que dans l'application des règles de permutation, doit être pareillement observé dans la formation des autres espèces de noms dérivés des verbes, dont je parlerai dans la suite, ainsi que des adjectifs dont les racines sont sourdes, hamzées, concaves ou défectueuses : ce que je remarque ici pour éviter d'inutiles répétitions.

673. † Avant de terminer ce qui concerne le nom d'action, je ne puis me dispenser de faire observer que je me suis écarté ici du système adopté par Erpénus et par tous les grammairiens qui l'ont suivi. Ils ont tous considéré le nom d'action comme le mode infinitif du verbe, avec cette distinction qu'ils ne l'ont regardé comme mode infinitif que quand il répond à l'infinitif ou aux gérondifs latins, auquel cas il est toujours à l'accusatif, et il est joint soit au verbe même dont il dérive,

soit à un verbe de la même signification, comme *ضَرَبَ ضَرْبًا* *verberavit verberando*, et *قَعَدَ جُلُوسًا* *sedit sedendo*. Quand le nom d'action est employé de cette manière, il sert toujours ou à donner de l'énergie au verbe qui le précède, comme dans l'exemple *ضَرَبَ ضَرْبًا* *verberavit verberatione*, ou à déterminer l'action du verbe, en la restreignant ou la qualifiant, comme dans cet autre exemple : *بَكَى بَكَاءً مُرًّا* *flevit fletu amaro*. Les Arabes appellent cette espèce de terme circonstanciel, qui n'est pas, suivant leur système, susceptible de duel ni de pluriel, *الْمَفْعُولُ الْمَطْلُوقُ* *complément absolu*; et c'est là proprement le cas où l'on a considéré le nom d'action comme infinitif. Mais ces distinctions ne doivent leur origine qu'à une confusion d'idées et ne dérivent que d'un préjugé fondé sur la grammaire des langues d'Europe; car, comme on trouvait dans toutes ces langues un mode infinitif, on a cru qu'il devait aussi y en avoir un dans la langue arabe. L'infinitif étant un mode du verbe, exprime nécessairement l'idée de l'existence d'un sujet et de sa relation à un attribut, soit indéterminé, comme dans *être*, soit déterminé, comme dans *lire*, c'est-à-dire *être lisant*. C'est une manière d'exprimer l'existence du sujet, en laissant au sujet la plus grande indétermination possible. Il résulte de cette nature du mode infinitif qu'il peut avoir différents temps et différentes voix, mais qu'il ne doit avoir aucune variation de genres, de nombres ni de personnes. Le sujet n'étant pas déterminé quand le verbe est au mode infinitif, ce mode diffère peu du nom abstrait⁽¹⁾ et peut être remplacé par ce nom. C'est ce qui a lieu dans plusieurs langues, et spécialement en arabe. Cette langue n'a pas de mode infinitif; elle y supplée par le nom abstrait. Ce nom n'est certainement pas un mode du verbe, puisqu'il ne renferme

(1) Voyez, sur l'infinitif et sur les rapports de ce mode du verbe avec le nom abstrait, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 31 et suiv.

aucune valeur temporelle, aucun temps; ⁽¹⁾ et d'ailleurs il n'est pas plus déterminé à la signification active qu'à la signification passive. ⁽²⁾ Il a tous les accidents du nom et n'a aucun des accidents du verbe. Ce n'est donc pas un infinitif, mais c'est un nom abstrait qui doit souvent être rendu dans d'autres langues par l'infinitif. ⁽³⁾

Ce que je dis ici de l'infinitif aura pareillement son application quand je parlerai du nom d'agent, que l'on a regardé comme un participe.

(1) Voici un passage d'Ebn Farhât dans lequel ce grammairien reconnaît positivement que le nom d'action ou *masdar* مَصْدَرٌ ne renferme aucune idée accessoire de temps :

« Suivant les grammairiens de Coufa, dit-il, c'est le verbe au prétérit qui est « la racine étymologique; les grammairiens de Basra veulent, au contraire, que « ce soit le *masdar* [ou *nom d'action*]. Les uns et les autres établissent leur opinion sur des raisonnements que nous ne pouvons pas rapporter ici, mais le « sentiment de l'école de Basra est le plus conforme à la vérité, car le *masdar* « indique seulement l'existence de l'acte, comme ضَرَبَ *action de frapper*, au « lieu que le prétérit du verbe, comme ضَرَبَ *il a frappé*, indique, avec l'acte « même, une idée de temps; or, il est de l'essence du dérivé de contenir ce que « contient le primitif, et en outre quelque chose de plus. Cette condition se ren- « contrant dans le verbe, il s'ensuit que le verbe est un mot dérivé. » Man. arabe de la Bibl. du Roi, n° 4295 A, fol. 40 verso.

(2) Voyez ci-devant, p. 279, note 2.

(3) Une preuve de ce que je dis ici, c'est que les grammairiens arabes reconnaissent eux-mêmes que l'on emploie quelquefois un autre nom que le nom d'action ou مَصْدَرٌ pour faire la fonction de مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ. En voici un exemple : كَلَّمَهُ كَلَامًا مُفِيدًا *allocutus est eum sermone utili*. Le nom d'action de كَلَّمَ, qui est تَكْلِيمًا *allocutione*, est remplacé ici par كَلَامًا *sermone*, qui n'est point un nom d'action.

Je ne veux pas dire cependant que dans cet exemple et les autres semblables le nom substitué au nom d'action soit rigoureusement identique avec ce dernier, mais il est souvent fort indifférent de faire usage de l'un ou de l'autre et la différence est si peu appréciable qu'on ne saurait la faire sentir en traduisant un texte arabe dans une autre langue.

NOM D'UNITÉ

674. Les Arabes ont une forme particulière pour indiquer que l'action ne se fait qu'une seule fois : ils appellent ce nom verbal *إِسْمُ الْمَرَّةِ*, c'est-à-dire *nom d'une fois* ou *d'unité*, et le regardent comme un nom d'action. Ce nom se dérive du nom d'action du verbe trilitère simple, de la forme *فَعْلٌ* (soit que ce nom d'action soit effectivement autorisé par l'usage, ou qu'il soit inusité), en substituant un *fatha* à la voyelle nasale de la troisième radicale, et ajoutant la finale *ة*, comme *نَصْرَةٌ*, de *نَصَرَ*, *قَعْدَةٌ*, de *قَعَدَ*, *قَوْمَةٌ*, de *قَامَ*, ce qui signifie *action d'aider, de s'asseoir, de se lever une seule fois*.

675. Le nom d'unité dérivé des racines imparfaites ne s'éloigne jamais de la forme régulière *فَعْلَةٌ*; ainsi, de *وَعَدَ*, verbe assimilé, on forme *وَعْدَةٌ*; de *قَامَ*, verbe concave, *قَوْمَةٌ*; de *عَدَا* et *رَمَى*, verbes défectueux, *عَدْوَةٌ* et *رَمِيَّةٌ*. Ce nom se forme pareillement, et de la même manière, du verbe quadrilitère et de tous les verbes dérivés; ainsi, de *دَحْرَجَ* *action de rouler*, *إِحْزَانٌ* *action d'affliger*, *إِخْرَاجٌ* *action de faire sortir*, se forment *دِحْرَاجَةٌ*, *إِحْزَانَةٌ* et *إِخْرَاجَةٌ*, qui signifient *action de rouler, d'affliger, de faire sortir une seule fois*.

676. Si le nom d'action a lui-même pour finale la syllabe *ة*, on ne peut pas en former cette espèce de nom; il faut alors ajouter, après le nom d'action, le mot *وَاحِدَةٌ*, comme *إِقَامَةٌ وَاحِدَةٌ* *action d'établir une seule fois*.

677. Cette espèce de nom est susceptible de passer au duel et au pluriel.

678. On peut rapporter ici une autre espèce de noms d'unité ou plutôt d'*individualité*, qui se forment des noms primitifs dont la signification indique une espèce entière, une réunion

ou collection de plusieurs parties homogènes. En y ajoutant la finale ة, on en fait des noms qui signifient une portion ou un seul individu de ceux dont le nom primitif exprimait la réunion ou l'espèce. Par exemple, de تَبْنُ paille, se forme تَبْنَةٌ un brin de paille; de ذَهَبُ or, ذَهَبَةٌ une particule d'or; de حَمَامُ pigeon, حَمَامَةٌ un pigeon.

Je parlerai plus tard avec quelque détail de ces noms, et je n'en fais mention ici qu'à cause de l'analogie de leur formation avec celle du nom verbal d'unité.

NOM SPÉCIFICATIF

679. Une autre espèce de nom verbal regardé encore comme un nom d'action par les Arabes, et dont la forme diffère peu de celle du nom d'unité, est nommée par leurs grammairiens اسْمُ الْتَّوْعِ, c'est-à-dire *nom d'espèce* ou *spécificatif*, parce qu'elle sert à restreindre une expression générale à une idée particulière. Par exemple, quand on dit: *Cet homme excelle à écrire, à parler, à chanter, etc.*, l'idée générale *exceller* est restreinte par l'idée particulière *écrire, parler, etc.* Ce nom, dérivé du verbe trilitère primitif, soit régulier, soit irrégulier, est toujours de la forme فَعْلَةٌ et ne diffère du nom d'unité que par sa première voyelle, qui est un *kesra*. Ainsi كَتَبَةٌ signifie *action d'écrire une fois*, et كِتَابَةٌ signifie *action d'écrire*, considérée d'une manière abstraite, et plutôt comme une faculté que comme une action, comme dans cette phrase: هُوَ حَسَنٌ كِتَابَةٌ: *il excelle à écrire.*⁽¹⁾ On forme de même جِلْسَةٌ, وَعِدَةٌ, قِيَمَةٌ, عِدْوَةٌ, رَمِيٌّ, noms spécifiques de جَلَسَ, وَعَدَ, قَامَ, عَدَا et رَمَى.

(1) Voyez, au sujet de la forme du nom spécifique et de la distinction essentielle qu'il y a entre les formes فَعْلَةٌ, فِعْلَةٌ et فُعْلَةٌ, une observation de Hariri que j'ai rapportée dans ma *Chrestomathie arabe*, 2^e édition, t. II, p. 517.

680. Quand ce nom se forme des quadrilitères ou des verbes dérivés, il ne diffère en rien du nom d'unité : il n'y a alors que l'ensemble du discours qui puisse les faire distinguer l'un de l'autre ; il faut même observer que les poètes confondent quelquefois les deux formes *فَعْلَةٌ* et *فَعْلَةٌ*.

NOM DE LIEU et de temps de l'action

681. Ce nom, appelé par les Arabes *إِسْمٌ ظَرْفٌ* nom de vase, et *إِسْمٌ الزَّمَانِ وَالْمَكَانِ* nom du temps et du lieu (de l'action ou de la manière d'être exprimée par le verbe), se forme de l'aoriste des verbes trilitères, en substituant un م aux créments de l'aoriste ou lettres *اتين* ; il est ordinairement de l'une des formes *مَفْعَلَةٌ*, *مَفْعَلٌ* et *مَفْعَلٌ*. Ainsi, de *يَجْلِسُ*, aoriste de *جَلَسَ* s'asseoir, se forme *مَجْلِسٌ* lieu ou temps où l'on est assis, lieu ou temps d'une conférence, d'une conversation, d'une audience dans laquelle on est assis pour causer ensemble ; de *يَشْغَلُ*, aoriste de *شَغَلَ* occuper à quelque chose, se forme *مَشْغَلٌ* lieu ou temps où l'on se livre à une occupation. Il faut seulement observer que quand la seconde radicale a pour voyelle, à l'aoriste, un *fatha* ou un *kesra*, elle conserve cette même voyelle dans le nom de temps et de lieu, mais que si cette lettre a pour voyelle à l'aoriste un *dhamma*, elle le change ordinairement, dans les noms de temps et de lieu, en un *fatha* ; ainsi, de *يَكْتُبُ*, aoriste de *كَتَبَ* écrire, se forme *مَكْتَبٌ* une école, un lieu où l'on apprend à écrire ; de *يَسْلَخُ*, aoriste de *سَلَخَ* écorcher, se forme *مَسْلَخٌ* une boucherie, un lieu où l'on écorche les animaux. De *يَظُنُّ*, aoriste de *ظَنَّ*, se forme *مُظَنَّةٌ* lieu où l'on suppose qu'une chose doit se trouver ; mais c'est une exception à la règle.

682. Il y a cependant douze noms de cette espèce qui, au lieu de changer le *dhamma* de l'aoriste en *fatha*, dans le nom de lieu et de temps, le changent en *kesra*. Ces noms sont :

مَجْرَزٌ lieu où l'on écorche un chameau.

مَسْقَطٌ lieu où une chose tombe.

مَنْبِتٌ lieu où pousse une plante.

مَرْفِقٌ lieu où l'on appuie le coude.

مَغْرَبٌ couchant du soleil.

مَشْرِقٌ levant.

مَسْجِدٌ lieu où l'on adore, mosquée.

مَسْكِنٌ lieu où l'on habite, maison.

مَفْرَقٌ lieu où les cheveux se séparent sur le sommet de la tête.

مَطْلِعٌ lieu du lever des astres.

مَنْسِكٌ et مَنْجِرٌ lieu où l'on immole la victime à la fête dite des victimes ou de l'immolation.

De ces noms, les cinq derniers, et, suivant quelques grammairiens, les six premiers, peuvent prendre indifféremment un *fatha* ou un *kesra* pour voyelle de la seconde radicale. Le dernier peut aussi se prononcer مَنْجِرٌ.

683. Dans les noms de cette forme qui dérivent d'un verbe assimilé dont la première radicale est un و, la seconde radicale a toujours pour voyelle un *kesra*, et le و est conservé lors même qu'il est supprimé à l'aoriste. Ainsi de وَعَدٌ *promettre*, dont l'aoriste est يَعِدُ, se forme مَوْعِدٌ lieu ou temps de l'exécution d'une promesse, d'un rendez-vous; de وَضَعَ *poser*, dont l'aoriste est يَضَعُ, se forme مَوْضِعٌ lieu où une chose est posée, un lieu en général; de وَجَّهَ *aller vers quelque lieu*, dont l'aoriste est يُوَجِّهُ, se forme مَوْجِهٌ lieu vers lequel on dirige sa marche.

684. Dans les racines concaves, si la première radicale a pour voyelle à l'aoriste un *fatha* ou un *dhamma*, le nom de temps et de lieu se forme en substituant un *élif* quiescent à la

seconde radicale et en transportant sur la première radicale le *fatha* qui devait appartenir à la seconde (n° 236). Ainsi de *قَامَ*, aoriste *يَقُومُ* *se tenir debout*, se forme *مَقَامٌ* pour *مَقُومٌ* *lieu où l'on se tient debout*, et simplement *lieu*; de *غَاصَ*, aoriste *يَغُوصُ* *s'enfoncer dans l'eau en plongeant*, se forme *مَغَاصٌ* *lieu dans lequel un plongeur s'enfonce (pour pêcher des perles)*. Si la première radicale a pour voyelle à l'aoriste un *kesra*, la seconde radicale n'éprouve point de changement, et elle reste quiescente après un *kesra* comme à l'aoriste. Ainsi de *صَارَ*, aoriste *يَصِيرُ* *être arrivé quelque part*, se forme *مَصِيرٌ* *lieu où l'on arrive*; de *خَاطَ*, aoriste *يَخِيْطُ* *marcher en se traînant*, se forme *مَخِيْطٌ* *lieu dans lequel rampe un serpent*.

685. Dans les racines défectueuses dont la troisième lettre est un *و* ou un *ي*, le nom de temps et de lieu se forme régulièrement en observant seulement les règles de permutation (nos 208, 209, 221 et 222). Ainsi de *نَجَا* *se sauver*, se forme *مَنْجَى* *le lieu de refuge*, pour *مَنْجُو*; de *رَعَى* *pâtrer*, se forme *مَرْعَى* *lieu de pâturage*. Cependant *مَأْوَى* *lieu où l'on demeure*, s'écrit et se prononce quelquefois *مَأْوٍ*.

686. Il arrive souvent que ces noms de lieu prennent la finale *ة*, comme *مَقْبَرَةٌ* *lieu où l'on enterre, cimetière*; *مَشْرِقَةٌ* *lieu du lever du soleil*; *مَغَارَةٌ* *lieu enfoncé, propre à se cacher, caverne*; *مَنَارَةٌ* *lieu propre à placer un fanal, tour*; *مَرْعَاءٌ* *lieu de pâturage*.

Quand le nom de lieu dérivé d'une racine régulière prend la finale *ة*, on peut donner pour voyelle à la seconde radicale un *dhamma* au lieu d'un *fatha*; ainsi l'on peut dire *مَقْبَرَةٌ* *cimetière*.

687. Il y a quelques noms de temps et de lieu qui sont de la forme *مِفْعَالٌ*: ces noms appartiennent à des racines dont la

première lettre est un و. Tels sont مِيلَادُ *le temps de la naissance*, مِيْعَادُ *le moment destiné à l'accomplissement d'une promesse*, مِيْقَاتُ *le temps fixé pour une chose*. Le nom de temps et de lieu emprunte alors une des formes du nom d'instrument dont nous parlerons dans un instant.

688. Le nom de temps ou de lieu dérivé des racines quadritères ou des verbes dérivés se forme de l'aoriste de la voix objective, en substituant un م aux créments de ce temps; il ne diffère en rien du nom d'agent de la voix objective, dont nous parlerons dans peu. Ainsi, de يَلْتَقِي *se rencontrer*, aoriste de la voix objective de التَقَى, se forme مَلْتَقَى *lieu où l'on se rencontre, confluent de deux rivières*; de انْصَرَفَ *s'en retourner*, مُنْصَرَفٌ *lieu ou temps du retour*; de ادْخَلَ *faire entrer, introduire*, مُدْخَلٌ *lieu par lequel ou temps auquel on introduit quelqu'un*; de صَلَّى *prier*, مُصَلًّى *lieu de prière*.

NOMS D'ABONDANCE dans un même lieu

689. Les noms qui indiquent le lieu dans lequel une chose se trouve en abondance et que les Arabes nomment اِسْمُ الْكَثْرَةِ *noms d'abondance*, ont, tant pour leur signification que pour leur forme, beaucoup de ressemblance avec les noms de temps et de lieu. Ils sont de la forme مَفْعَلَةٌ ou مَفْعَلٌ, soit qu'ils aient pour primitif un verbe ou un nom et quelle que soit, dans ce dernier cas, qui est le plus ordinaire, la forme du nom duquel ils dérivent. Tels sont مَأْسَدَةٌ et مَسْبَعَةٌ *lieu dans lequel il y a beaucoup de lions*, dérivés de اَسَدٌ et سَبَعٌ qui signifient *lion*; مَبْطَحَةٌ *melonnière*, dérivé de بَطِيخٌ *melon*; مَقْشَاةٌ *champ de concombres*, dérivé de قَشَاءٌ *concombre*; مَذَابٌ et مَذَابَةٌ *lieu abondant en loups*, de ذئبٌ *loup*; مَنَصْرَةٌ *lieu où l'on a remporté de fréquentes vic-*

toires, de *نَصْرٌ* victoire; *مَدْرَجَةٌ* lieu où il y a beaucoup d'oiseaux de l'espèce nommée *دُرَّاجٌ*, sorte de perdrix.

690. † Il existe quelques noms de cette espèce formés de noms primitifs quadrilitères; ils sont de la forme *مُفَعَّلَةٌ*. Ex.: *مُشَعَلِبَةٌ* lieu abondant en renards, de *ثَعْلَبٌ* renard. Quelques Arabes, dans ce cas, retranchent une lettre du primitif et disent *مُشَعَلَةٌ* ou *مُشَعَلٌ*, au lieu de *مُشَعَلِبَةٌ*, comme ils disent *مُعَقَّرَةٌ* pour *مُعَقَّرِبَةٌ* lieu abondant en scorpions, de *عَقْرَبٌ* scorpion.

NOMS D'INSTRUMENT ou de vase, et autres

691. Je réunis le nom appelé par les Arabes *إِسْمُ آَلَةٍ* nom d'instrument, qui dérive du verbe et indique l'instrument dont on se sert pour faire une action, et celui qu'ils nomment *إِسْمُ الْوَعَاءِ* nom de vase, qui dérive d'un nom et qui signifie le vase dans lequel on met une chose. Ces noms sont ordinairement de l'une des trois formes *مِفْعَالٌ*, *مِفْعَلٌ* et *مِفْعَلَةٌ*. Ce qui les distingue essentiellement des noms de temps ou de lieu, c'est que le *م* servile qui entre dans la formation des uns et des autres est mû par un *fatha* dans les noms de temps ou de lieu et par un *kesra* dans les noms d'instrument ou de vase. Ex.: *مِخْلَبٌ* vase à traire, de *حَلَبٌ* lait; *مِنبُولٌ* urinal, de *بَالَ* uriner; *مِثْبَرٌ* ou *مِثْبَرَةٌ* étui à aiguilles, de *إِبْرَةٌ* aiguille; *مِفْتَاْحٌ* clef, de *فَتَحَ* ouvrir; *مِيزَانٌ* balance, de *وَزَنَ* peser; *مِقْرَاضٌ* ciseaux, de *قَرَضَ* couper; *مِكْسَحَةٌ* balai, de *كَسَحَ* balayer; *مِرْقَاةٌ* échelle, de *رَفِيَ* monter; *مِصْفَاةٌ* passoire, instrument à filtrer, de *صَفَا* être clair, être pur; *مِقْوَدٌ* licou, de *قَادَ* conduire; *مِخْلَاجٌ* instrument employé à séparer le coton des semences qu'il enveloppe; *مِنْوَالٌ* et *مِنْوَالٌ* ensouple de tisserand; *مِعْرَفَةٌ* instrument qui sert à puiser, cuiller; *مِلبِنٌ* instrument qui sert à faire des briques.

692. Il y a un petit nombre de noms de cette classe qui sont de l'une des deux formes *مُفَعَّلٌ* et *مُفَعَّلَةٌ*, comme *مُنْخَلٌ* *crible*, de *نَخَلَ* *cribler*; *مُدْقٌ* *battoir*, instrument à battre le lin ou le coton, de *دَقَّ* *battre*; *مُدْفَنٌ* *vase à mettre des parfums*, de *دَفَنٌ* *parfum*; *مُكْحَلَةٌ* *vase à mettre l'espèce de collyre nommée كُحْلٌ*; la forme de ce dernier mot le distingue de *مِكْحَلٌ*, qui signifie l'instrument avec lequel on applique cette espèce de collyre. En général, ces deux dernières formes sont plutôt usitées pour les noms qui signifient un vase propre à mettre quelque chose que pour ceux qui expriment l'instrument de quelque action.

693. Outre les espèces de noms dérivés dont nous venons de parler, et dont les formes indiquent, d'après une analogie constante, les significations accessoires qui se joignent à celle de leur primitif, il y a encore d'autres formes que les grammairiens n'ont point réduites en système, mais qui cependant peuvent être ramenées à des principes généraux dont l'application n'est guère moins constante que celle des formes dont nous nous sommes occupés jusqu'ici.

Telle est la forme *فُعْلَةٌ*, qui indique en général, ainsi que la forme *فُعْلٌ*, un sens passif, et de plus la quantité qui peut être contenue dans un lieu, un vase ou un espace quelconque. Nous avons en français une sorte de noms analogues à cela, comme *bouchée*, *poignée*, *pincée*, *hottée*, *assiettée*, etc. Voici des exemples de cette forme : *لُقْمَةٌ* *bouchée*, *مُضَغَةٌ* *ce qu'on peut mâcher en une fois*, *قُبْضَةٌ* *poignée*, *بُلْغَةٌ* *ce qui suffit pour empêcher de mourir de faim*, *جُرْعَةٌ* *gorgée*, *شُبْعَةٌ* *ce qui suffit pour rassasier*, *أَكْلَةٌ* *bouchée*, *شُرْبَةٌ* *ce qu'on boit en une fois*, *عُرْفَةٌ* *ce qu'on puise en une fois*. Dans les exemples suivants, la même forme semble n'indiquer qu'une attribution passive : *جُمُعَةٌ* *assemblée*, *جُمْلَةٌ* *somme*, *صُحْبَةٌ* *société*, *عُقْدَةٌ* *nœud*, *طُعْمَةٌ* *nourriture*, *قُرْعَةٌ* *sort*, *ce qui échoit au sort*, *نُبْذَةٌ* *ce qui est jeté*, *portion*, *تُحْفَةٌ* *ce qui est*

donné en présent, *طُرْفَةٌ* chose nouvelle, qu'on voit avec plaisir, etc. Elle sert aussi pour les couleurs, comme *حُمْرَةٌ* rougeur, *خُضْرَةٌ* verdure, *صُفْرَةٌ* couleur jaune, *زُرْقَةٌ* couleur bleue.

La forme *فَعْلَةٌ*, qui a beaucoup d'analogie avec la précédente et qui en fait souvent la fonction, est employée d'une manière spéciale pour désigner un *fragment*, une *portion séparée* ou *cassée* de quelque chose. Exemples : *قِطْعَةٌ* portion, *كِسْرَةٌ* fragment, *خِلَّةٌ* portion de viande restée dans les dents, *جِذْمَةٌ* éclat de bois, *خِرْقَةٌ* haillon, lambeau d'étoffe, *جِذْوَةٌ* morceau de bois enflammé, *خَبْرَةٌ* portion de viande ou de poisson, *رَمَّةٌ* carie, os carié, *خِطَّةٌ* portion de terrain, *مِنْحَةٌ* portion de lait, *صِفْوَةٌ* et *عِفْوَةٌ* élite, *فِرْقَةٌ* portion de choix, *فِرْقَةٌ* parti, secte, *حِصَّةٌ* portion.

La forme *فُعَالٌ* indique les maladies. Exemples : *كُبَادٌ* maladie du foie, *سُعَالٌ* toux, *طُحَالٌ* maladie de la rate, *زُكَامٌ* coryza, *صُدَاعٌ* céphalalgie.

La forme *فُعَالَةٌ* indique une petite portion qui reste de quelque chose et qu'on abandonne ou qu'on rejette. Exemples : *عِلَالَةٌ* restes, de quoi que ce soit, *كُدَامَةٌ* restes d'une chose qu'on a mordue, *عُقَاوَةٌ* ce qui reste de bouillon au fond de la marmite, *شُفَافَةٌ* ce qui reste d'eau au fond du vase, *طُفَافَةٌ* le comble d'une chose qu'on vend à la mesure, *قُرَاصَةٌ* rognure, *قُمَامَةٌ*, *كُنَاسَةٌ*, *كُنَاسَةٌ*, *قُمَامَةٌ*, *قُرَاصَةٌ* rognure, *قُرَاصَةٌ* rognure d'ongle, *خُرَاشَةٌ* raclure, *عُجَالَةٌ* morceau qu'on mange à la hâte, etc.

On pourrait étendre plus loin les applications de cette observation.

NOMS ABSTRAITS de qualité

694. J'appelle *noms abstraits de qualité* des noms qui peuvent être formés de tous les noms substantifs ou adjectifs pour exprimer abstractivement la qualité inhérente aux choses dé-

nommées ou qualifiées par ces noms. Tels sont *إِسْمِيَّةٌ* la qualité de nom, *وَصْفِيَّةٌ* la qualité d'adjectif, *فَاعِلِيَّةٌ* la qualité d'adjectif verbal actif ou d'agent du verbe, *مَفْعُولِيَّةٌ* la qualité d'adjectif verbal passif ou de complément du verbe. Je reviendrai sur ce sujet quand j'aurai parlé de l'adjectif relatif *إِسْمٌ مِّنْسُوبٌ*, duquel ces noms abstraits paraissent tirer leur origine.

NOM DIMINUTIF

695. Le nom diminutif est nommé par les Arabes *تَصْغِيرٌ* diminution ou *إِسْمٌ مُّصَغَّرٌ* nom diminué.

Si le nom primitif duquel il dérive est trilitère, le diminutif est de la forme *فُعَيْلٌ*; si le primitif est quadrilitère, le diminutif est de la forme *فُعَيْلِلٌ*. Exemples : *رَجِيْلٌ* petit homme, de *رَجُلٌ* homme; *عُقَيْرِبٌ* petit scorpion, de *عَقْرَبٌ* scorpion. De *رَجُلٌ* on forme aussi le diminutif *رُوَيْجِلٌ*, comme si le primitif était *رَاجِلٌ* (n° 700).

La même forme de diminutif du nom quadrilitère a lieu aussi dans les noms et les adjectifs de la forme *أَفْعَلٌ*. Exempl.: *أَزْيِرْقُ* de *أَزْرَقُ* bleu; *أَيْيْضُ* de *أَبْيَضُ* blanc; *أَسِيْدٌ* ou *أَسِيْدُ* (n° 231) de *أَسْوَدٌ* noir.

696. Les noms féminins qui se terminent par un ة, un ا bref ou un ا avec un *medda* conservent leurs finales dans leurs diminutifs. Ainsi, de *قَلْعَةٌ* forteresse, *مَرْتَا* Marthe, nom propre, *حَبْلِي* femme enceinte, *حَمْرَاءُ* rouge, on forme les diminutifs *حَمِيْرَاءُ* et *حَبِيْلِي*, *مُرِيْتَا*, *قَلِيْعَةٌ*.

697. Si le nom primitif trilitère est du genre féminin avec une forme masculine, comme *شَمْسٌ* soleil, *أَرْضٌ* terre, le diminutif est de la forme *فُعَيْلَةٌ*. Exemples : *شَمِيْسَةٌ* petit soleil, *أَرِيْضَةٌ* petite terre. Mais si c'est un nom quadrilitère, il ne prend pas au diminutif le ة caractéristique du genre féminin. Ainsi, de

les trois radicales, il y a un *élif* quiescent après la première radicale, le diminutif est de la forme *فُوَيْعَلُ*, l'*élif* étant changé en و. Exemples: *طَوَيْبِقُ* petite poêle, de *طَابِقُ*; *فُوَيْرْسُ* petit cavalier, de *فَارِسُ* cavalier.

701. Dans les noms de cette forme qui viennent de racines sourdes, et qui ont en conséquence un *teschdid* après la lettre de prolongation, comme *ذَابَّةٌ* animal, *ذَاصٌ* particulier, le *teschdid* se conserve au diminutif, quoique précédé d'un *ي* djezmé, et l'on écrit *ذُوَيْبَةٌ* et *خُوَيْصٌ*; au lieu que, pour se conformer à la règle ordinaire, il faudrait dire sans contraction *ذُوَيْبَةٌ* et *خُوَيْصٌ*, ou avec contraction *ذُوَيْبَةٌ* et *خُوَيْصٌ* (n° 480). C'est une nouvelle exception à la règle qui interdit le concours de deux consonnes après une voyelle (nos 101, 112, 183, 237, 468 et 487). Cette espèce de contraction est tolérée dans ce cas parce que le *ي* est une des lettres douces.

702. Si dans le primitif dérivé d'une racine trilitère, outre les trois radicales, il y a un ا, un و ou un *ي* quiescent entre la deuxième et la troisième radicale, le diminutif sera de la forme *فُعَيْلٌ*. Exemples: *ظَلِيمٌ* petite autruche, de *ظَلِيمٌ*; *غَلَامٌ* petit domestique, de *غَلِيمٌ*; *جَمَاعَةٌ* petite troupe, de *جَمَاعَةٌ*; *جَلِيسٌ* petite session, de *جَلُوسٌ*. La même forme a lieu encore si, dans un mot quadrilitère, la troisième lettre est un و mù, comme dans *جَدْوَلٌ* ruisseau, dont le diminutif est *جَدَيْلٌ* pour *جَدَيُّوَلٌ*, et *أَسْوَدٌ* noir, qui a pour diminutif *أَسِيدٌ* pour *أَسَيُّوَدٌ* (n° 231).

703. Si, en formant le diminutif, il se trouve trois *ي* consécutifs, il faut voir si le *ي* caractéristique du diminutif est le premier ou non. S'il est le premier, on retranche un des deux autres, comme dans *أَحْيِيٌّ* pour *أَحْيِيٌّ*, diminutif de *أَحْوَى* vert mêlé de noir et de jaune; *يُحْيِيٌّ* pour *يُحْيِيٌّ*, diminutif de *يُحْيِيٌّ*.

Jean. S'il n'est pas le premier, on n'en retranche aucun. Exemple : حَيْتٌ diminutif de حَيْةٌ *serpent*.

704. Les diminutifs dérivés d'une racine trilitère dont la troisième radicale est un *ي* prennent quelquefois à la fin un *ة*. Ainsi, de رَحِيٌّ *meule*, se forme رَحِيَّةٌ; de شَيْءٌ *chose*, شَيْئَةٌ, comme si ce dernier mot venait d'une racine concave et défectueuse.

705. Lorsque le nom primitif a plus de quatre lettres et que la quatrième est un *ا*, un *و* ou un *ي* quiescent, cette lettre se change dans le diminutif en *ي*, à cause du *kesra* qui la précède (n° 180); le diminutif est alors de la forme مُفَيْعِلٌ. Exemple : مُفَيْتِيحٌ *clef*, diminutif مُفَيْتِيحٌ.

706. † Les noms qui ont plus de quatre lettres non compris les lettres *ا*, *و*, *ي* et *ة* éprouvent un retranchement pour former leur diminutif, comme pour former le pluriel, ainsi qu'on le verra par la suite. En conséquence, جَمْرَسٌ *une vieille femme décrépite*, fait au pluriel جَمَامِرٌ et au diminutif جَمِيمٌ; عُنْدَلِيْبٌ *rossignol*, a pour pluriel عُنَادِلٌ et pour diminutif عُنَيْدَلٌ; قَلَنْسُوَةٌ *chapeau*, a pour diminutif قَلَيْسِيَّةٌ ou قَلَيْسِيَّةٌ.

707. Dans les mots dérivés des racines trilitères qui ont deux ou trois lettres autres que les lettres *ا*, *و*, *ي* et *ة* ajoutées aux lettres radicales, il faut toujours, pour en former les diminutifs, les réduire d'abord à quatre lettres. Ainsi, pour former des diminutifs de مُضْطَرَبٌ et مُسْتَنْصِرٌ, il faut réduire ces mots aux quatre lettres مُضْرَبٌ et مُنْصِرٌ, et l'on formera les diminutifs مُضْيِرَبٌ et مُنْيِصِرٌ. On a soin de retrancher celles des lettres ajoutées qui sont les moins essentielles pour caractériser le primitif.

Par exemple, de مُخْتَارٌ, dont la racine est خَيْرٌ, on doit former مُخَيَّرٌ pour diminutif, et non pas مُخْتَيْرٌ ni مُخْتِيرٌ, parce que, dans مُخْتَارٌ, l'*élif* représente la seconde lettre radicale *ي* et n'est pas

simplement une lettre de prolongation. Le ت, au contraire, n'appartenant point à la racine, c'est cette lettre qu'on doit supprimer. (1)

708. Dans les mots dérivés de racines quadrilitères où il y a des lettres formatives ajoutées, on les retranche toutes pour former les diminutifs. Ainsi, pour former un diminutif de مُتَدَحْرَجُ, on commencera par réduire ce mot aux lettres radicales دحرج, et l'on formera ensuite le diminutif دَحْرِجٌ.

709. † Les noms ou adjectifs de la forme فَعْلَانٌ font leurs diminutifs de la forme فَعْيَلَانٌ.

A l'imitation de cette forme régulière de diminutif, on dit أَنَيْسَانٌ, comme diminutif de إِنْسَانٌ, dont on devrait former régulièrement أَنْيْسِينٌ.

710. † Dans les mots où la finale أَنْ est précédée de quatre lettres radicales ou plus, comme زَعْفَرَانٌ, on forme le diminutif indépendamment de la terminaison أَنْ que l'on conserve. Ainsi l'on dit زُعَيْفِرَانٌ.

711. † Il en est de même des adjectifs relatifs formés de primitifs quadrilitères, comme عَبْقَرِيٌّ excellent, admirable, dont le diminutif est عَبَيْقَرِيٌّ.

712. † Quelques noms terminés en أَنْ, qui sont regardés comme quadrilitères et ont en conséquence le pluriel de la forme فَعَالِيلٌ, tels que سُلْطَانٌ sultan, سَرْحَانٌ loup, شَيْطَانٌ satan, رِيحَانٌ basilic, dont les pluriels sont سَلَاطِينٌ, سَرَاحِينٌ, شَيْطَانِينٌ et رِيحَانِينٌ, forment leur diminutif en suivant la même analogie; on dit donc سُرَيْحِينٌ, سُلَيْطِينٌ, et ainsi des autres.

713. † Un petit nombre de diminutifs se forment d'une manière tout à fait irrégulière, comme مُغَيْرَبَانٌ de مُغْرَبٌ couchant,

(1) Voyez dans mon *Anthol. gramm. ar.*, p. 93, ce que dit à ce sujet Hariri.

رَجُلٌ de رُوَيْجِلٌ *night*, لَيْلَةٌ de لَيْلِيَةٌ *homme*, أَنْسَانٌ de أَنْسَانٌ *homme*, غُلَمَةٌ de أُغْلِمَةٌ *pluriel de ابنٌ fils*, أَبْيُنُونَ de بَنُونَ *pluriel de غُلَامٌ page*, et quelques autres.

714. † Il y a une forme de diminutifs nommée تَصْغِيرُ التَّرْخِيمِ *forme diminutive apocopée*. Elle consiste à réduire le primitif aux trois lettres radicales, s'il appartient à une racine trilitère, et à en former ensuite un diminutif de la forme فُعَيْلٌ; si le primitif appartient à une racine quadrilitère, on le réduit à ses quatre lettres radicales, et le diminutif est de la forme فُعَيْلٌ.

Ainsi, de قَرَطَاسٌ *Hareth*, حَارِثٌ *noir*, أَسْوَدٌ *manteau*, مَعْطَفٌ *passereau*, صُفُورٌ *سُوَيْدٌ*, عُطَيْفٌ *قریطس*, عَصَيْفِرٌ et قَرَيْطُسٌ, حَرَيْثٌ. Par une suite de cela, le même diminutif peut se rapporter à plusieurs primitifs: حَمِيدٌ, par exemple, sert de diminutif à حَامِدٌ *Hamid*, أَحْمَدٌ *Ahmed*, حَمْدَانٌ *Hamdan*, حَمَادٌ *Homad* et مَحْمُودٌ *Mahmoud*.⁽¹⁾

715. † Quand un nom propre est composé de deux mots, comme عَبْدُ اللَّهِ *Abd Allah*, بَعْلُ بَلَكٍ *Baalbec*, حَضْرَ مَوْتٍ *Hadhramaut*, on se contente de donner la forme diminutive au premier des deux mots qui entrent dans sa composition. On dira donc au diminutif حُضَيْرٌ مَوْتٍ et بُعَيْلُ بَلَكٍ, عُبَيْدُ اللَّهِ.

716. † Il y a quelques formes de pluriels, nommées *pluriels de petite pluralité*, qui peuvent aussi donner naissance à des diminutifs: ce sont les formes أَفْعَالٌ, أَفْعَلٌ, أَفْعَلَةٌ, أَفْعَلَةٌ; leurs diminutifs sont des formes suivantes: أَفْعَيْعَالٌ, أَفْعَيْعَلٌ, أَفْعَيْعَلَةٌ et أَفْعَيْعَلَةٌ. Exemples: أَبْيَاتٌ, pluriel de بَيْتٌ; أُغْلِمَةٌ et أَصْيَبِيَّةٌ, pluriel de غُلَامٌ, et أَصْيَبِيَّةٌ, pluriel de صَبِيٌّ.

Il est à remarquer que, dans les deux derniers exemples,

(1) Voyez le Commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn Malec (man. ar. de la Bibl. du Roi, n° 1234, fol. 153 verso), et le *Molhat alirab* de Hariri.

les diminutifs sont formés de pluriels inusités; car, pour le pluriel de *غُلامٌ*, on dit *غِلْمَةٌ* et *غِلْمَانٌ*, et pour le pluriel de *صَبِيٌّ*, on dit de même *صَبِيَّةٌ* et *صَبِيَّانٌ*. (1)

717. † Les duels et les pluriels sains, tant masculins que féminins, sont aussi susceptibles de former des diminutifs, et on les forme de la même manière que ceux qui dérivent du singulier, comme *زَيْدَانِ*, diminutif *زَيْيْدَانِ*; *نَاصِرُونَ*, diminutif *نَوَيْصِرُونَ*; *مُسْلِمُونَ*, diminutif *مُسَيْلِمُونَ*; *هِنْدَاتُ*, diminutif *هُنَيْدَاتُ*; *نَاصِرَاتُ*, diminutif *نَوَيْصِرَاتُ*; mais tous les diminutifs de ces dernières formes sont d'un usage peu commun.

718. † Toutes les autres formes de pluriels, nommées *pluriels rompus*, peuvent aussi recevoir des diminutifs. On les forme de deux manières: 1° en ramenant le pluriel à la forme du singulier, formant de celui-ci un diminutif et du diminutif un pluriel sain; ainsi, de *مَسَاجِدُ* *mosquées*, on reviendra au singulier *مَسْجِدٌ*, dont on formera d'abord le diminutif *مُسَيْجِدٌ* et ensuite le pluriel *مُسَيْجِدَاتُ*; 2° en ramenant le pluriel à une des quatre formes de *petite pluralité* et en formant un diminutif; ainsi, pour former un diminutif de *غِلْمَانٌ* *esclaves*, pluriel de *غُلامٌ*, on lui substituera le pluriel *غِلْمَةٌ*, dont on formera ensuite le diminutif *غَلِيمَةٌ*. (2)

(1) Voyez, à ce sujet, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, p. 531.

(2) Il y a quelques exemples de verbes d'admiration formant des diminutifs. Omar, fils de Faredh, dit: *يَا مَا أَمِيحُهُ رَشًا* *Oh! qu'il est gentil ce faon!* sur quoi le commentateur remarque que cela est rare, parce que la forme diminutive est propre aux noms. Il en cite cet exemple: *يَا مَا أَمِيحِ غَزْلَانَا نَشْرَنَ لَنَا* et dit que c'est comme le diminutif de *تَمْلِيحٌ*. Djewhari observe que l'on doit dire *مَا أَحْيَسِنُهُ* et *مَا أَمِيحُهُ*, et non pas *مَا أَحْيَسِنُهُ* et *مَا أَمِيحُهُ*, parce que ces diminutifs ne perdent pas la qualité de verbes. — Voyez le *Sihah*, à la racine *ثلث*; voyez aussi ci-devant, n° 588.

719. † Nous avons parlé ici, par anticipation, des *pluriels sains et rompus* et des *diminutifs formés des adjectifs*, pour n'être pas obligés de revenir sur la formation des diminutifs.

720. † Les articles démonstratifs et l'adjectif conjonctif sont aussi susceptibles de former des diminutifs. Nous en parlerons en traitant de ces sortes de mots.

NOMS DE FRACTION

721. Les noms de fraction qui indiquent une partie aliquote d'un entier et tous les autres noms ou adjectifs qui servent à la numération seront compris sous une section particulière de ce chapitre.

NOMS PRIMITIFS

722. Il faut se souvenir de ce qui a déjà été dit (n° 600) que, par *nom primitif*, il ne faut pas entendre un mot radical qui ne dérive d'aucun autre mot, mais seulement un mot qui n'est point dérivé d'un verbe ou d'un nom, suivant certaines formes convenues, lesquelles ajoutent à la signification de ce verbe ou de ce nom des significations accessoires déterminées et inséparables de ces formes.

723. Les formes des noms primitifs sont extrêmement variées, et l'on ne peut donner aucune règle à ce sujet. Tantôt ces noms ne sont composés que de lettres radicales, comme كَلْبُ *chien*; tantôt ils ajoutent à ces lettres quelque-une des lettres de prolongation ا, و, et ي; souvent même ils prennent au commencement, au milieu ou à la fin une ou plusieurs lettres accessoires, comme يَنْبُوعُ *source*, de نَبَعَ *sourdre*; قَارُورَةٌ *bouteille*, de قَرَّ *être stable*; مَلِكُوتُ *royaume*, de مَلَكَ *régner*; أَعْجُوبَةٌ *prodige*, de عَجَبَ *admirer*. Ce que j'ai dit (nos 608 et suivants) de la formation des noms dérivés est en grande partie applicable aux noms primitifs, et dans les exemples que j'ai donnés il se trouve plusieurs de ces noms.

724. Les noms primitifs qui appartiennent à des racines imparfaites éprouvent dans leurs lettres radicales les mêmes anomalies que les verbes et les noms dérivés, et il ne s'agit, pour reconnaître leur racine, que d'y appliquer les règles de permutation.

Il y a cependant quelques anomalies particulières que nous devons faire remarquer ici.

725. Il arrive quelquefois qu'un nom qui appartient à une racine défectueuse perd sa dernière radicale, qui est alors remplacée par un ة. C'est ainsi que de لَغَى pour لَعَوَ se forme le nom لَغَةٌ *dialecte*, pour لُعَوُ ou لُعَى; que de كَرَا et بَرَا se forment كُرَّةُ *boule*, pour كُرُو, et بُرَّةُ *anneau*, pour بُرَوَةٌ.

726. Plusieurs racines dont la dernière radicale est un س donnent aussi naissance à des noms dans lesquels cette radicale est supprimée et compensée par un ة. Ainsi, de فَضَدَ, سَنَدَ et شَفَدَ se forment فَضْدَةٌ *calomnie, mensonge*, سَنَدَةٌ *année*, شَفْدَةٌ *lèvre*.

§ IV — ESPÈCES DE NOMS

727. Après avoir considéré jusqu'ici les noms, tant dérivés que primitifs, par rapport à leurs formes, il nous reste peu de chose à dire relativement à leurs diverses espèces, c'est-à-dire en les envisageant sous le point de vue de leur signification.

728. Les noms primitifs sont, ou *propres*, comme عُمَرُ *Omar*, زَيْدٌ *Zéid*, زُبَيْدَةٌ *Zobéida*; ou *appellatifs*, comme أَرْتَبٌ *lièvre*, سَأْحَفَاءُ *tortue*, كُرْسِيٌّ *siège*; ou *abstrait*, comme بَيَاضٌ *blancheur*, حُمْرَةٌ *rougeur*. Ces derniers peuvent être considérés comme noms d'action ou de manière d'être et par conséquent comme noms dérivés.

729. Les noms dérivés sont, pour la plupart, ou *abstrait*, comme les *noms d'action* (n° 619), les *noms d'unité propre-*

ment dits (n° 672) et les *noms spécifiques* (n° 677), ou *appellatifs*, comme les *noms d'individualité* (n° 676), ceux *de lieu et de temps de l'action* (n° 679), *d'abondance* (n° 689), *d'instrument ou de vase* (n° 691). La classe des *diminutifs* (n° 695) renferme des noms propres, appellatifs et abstraits, mais les noms appellatifs sont ceux qui donnent le plus souvent naissance à des diminutifs.

§ V — DES ADJECTIFS

730. Je passe aux différentes espèces d'adjectifs et à leur formation, parce que tout ce que j'aurai à dire concernant les accidents des noms est commun aux adjectifs.

731. L'adjectif est destiné à ajouter au nom qui désigne un être par l'idée de sa nature une qualité qui est commune à des êtres de différentes natures; il ne désigne donc par lui-même aucun être, et par conséquent, pour qu'il désigne un être quelconque, il faut qu'il soit joint à un nom. Néanmoins, on l'emploie souvent sans exprimer le nom, parce que ce nom est suffisamment indiqué par la suite du discours ou par des circonstances également connues de celui qui parle et de celui qui entend. C'est sans doute cette raison qui a fait si souvent confondre l'adjectif avec le nom. ⁽¹⁾

732. † Les Arabes, considérant tous les adjectifs comme des noms (n° 594), n'ont point fait de l'adjectif une partie du discours distincte du nom. Cela est d'autant moins étonnant que l'adjectif est souvent employé avec ellipse du nom auquel il devrait être joint. Cette ellipse a lieu dans toutes les langues, mais peut-être plus fréquemment encore en arabe que dans beaucoup d'autres idiomes.

(1) Voyez, sur la nature de l'adjectif, son usage et ses différentes espèces, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 53 et suiv.

733. † Les Arabes nomment l'adjectif *صفة* *qualification* ou *نعت* *épithète*, en l'envisageant dans sa relation avec le nom susceptible de recevoir les qualifications et qu'ils appellent, sous ce point de vue, *موصوف* ou *منعوت* *qualifié*; mais ils nomment aussi l'adjectif *اسم* *nom* et le divisent en plusieurs espèces, qui sont les *noms d'agent et de patient*, tous les autres adjectifs verbaux dérivés des verbes, et enfin les *noms relatifs* dérivés des noms.

ADJECTIFS DÉRIVÉS DES VERBES, ou noms d'agent
et de patient

734. Les adjectifs dérivés des verbes sont ou *noms de l'agent* *اسم الفاعل* ou *noms du patient* *اسم المفعول*. C'est moins leur signification ou celle du verbe auquel ils doivent leur origine qui les classe sous l'une ou l'autre de ces dénominations que leur dérivation d'une voix subjective ou objective. Ainsi, *كائن* *étant*, *قائم* *se tenant debout*, quoique d'une signification neutre, sont des noms d'agent, parce qu'ils dérivent des voix subjectives des verbes *كان* *être*, *قام* *se tenir debout*; de même *منتظم* *arrangé* est un nom d'agent, quoique sa signification soit passive, parce qu'il dérive du verbe *انتظم* à la voix subjective.

735. † Erpénus et les grammairiens qui l'ont suivi ont considéré les noms d'agent et de patient comme des participes. Comme ces mots ne contiennent l'idée accessoire d'aucune circonstance de temps, je crois qu'on ne peut pas raisonnablement les envisager comme formant un mode du verbe, et que ce serait confondre deux parties du discours distinctes par leur nature. (1)

736. La voix subjective de chaque forme du verbe primitif

(1) Voyez ce que j'ai dit à l'occasion du nom d'action mal à propos considéré comme infinitif du verbe, p. 279 et 287.

ou dérivé donne naissance à un nom d'agent, et la voix objective à un nom de patient. Je comprends les uns et les autres sous la dénomination commune d'*adjectifs verbaux*, qui indique en même temps leur nature et leur origine. Leur signification est toujours conforme à celle du verbe duquel ils dérivent. Ainsi, كَاتِبٌ dérivé de كَتَبَ écrire, signifie écrivain; قَائِمٌ dérivé de قَامَ se tenir debout, signifie se tenant debout, se levant; جَالِسٌ dérivé de جَلَسَ être assis, signifie étant assis; مَكْتُوبٌ dérivé de كَتِبَ être écrit, signifie écrit.

737. Les adjectifs verbaux dérivés du verbe trilitère primitif sont, pour la voix subjective, de la forme فَاعِلٌ, et, pour la voix objective, de la forme مَفْعُولٌ. Exemples : رَاحِلٌ de رَحَلَ partir; حَاكِمٌ de حَكَمَ juger; رَاغِبٌ de رَغِبَ désirer; مَوْجُودٌ de وَجَدَ être trouvé, exister; مَرْعُوبٌ de رَعِبَ être effrayé; مَرْغُوبٌ de رَغِبَ être désiré.

738. † Il y a d'autres adjectifs verbaux dérivés du verbe trilitère primitif, qui sont des formes فِعْلٌ, فَعِيلٌ, فَعِلٌ, فَعَلٌ, فَعْلٌ, فَعْلَانٌ, فَعْلَانٌ, فَعْلَانٌ, فَعْلَانٌ, فَعْلَانٌ, فَعْلَانٌ. Ces sortes d'adjectifs verbaux appartiennent plus ordinairement aux verbes qui ont la signification neutre. Exemples : شَهِيدٌ témoignant, témoin, martyr, de شَهِدَ témoigner; رَحِيمٌ miséricordieux, de رَحِمَ avoir compassion; حَسَنٌ beau, de حَسُنَ être beau; عَمٌّ général, de عَمَّ être général; صَعْبٌ difficile, de صَعِبَ être difficile; خَشِنٌ raboteux, de خَشِنَ être âpre au toucher; وَعِرٌ difficile à marcher, de وَعَرَ être difficile à marcher; رَوْفٌ compatissant, de رَوَّفَ être compatissant; غَفُورٌ indulgent, de غَفَرَ pardonner; أَكُولٌ grand mangeur, vorace, de أَكَلَ manger; جَلٌّ gros; دِقٌّ mince; حُرٌّ libre; حَلْوٌ doux; مَرٌّ amer; سَكْرَانٌ ivre; غَضَبَانٌ colère; عُرْيَانٌ nu; نَدْمَانٌ

repentant; **أَمْرُدٌ** *lisse, imberbe*; **أَحْمَرٌ** *rouge*; **أَعْوَجٌ** *tortu*; **أَحْدَبٌ** *bossu*; **شُجَاعٌ** et **شَجْعَانٌ** *brave*; **عُجَابٌ** et **عَجَابٌ** *merveilleux*. La plupart de ces formes ne s'emploient que pour exprimer une qualité habituelle et constante. D'autres emportent l'idée d'intensité ou d'énergie et sont appelées à cause de cela **أَبْنِيَّةٌ** **آلْمُبَالِغَةُ**.

Ces formes sont nommées par quelques grammairiens arabes **صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ**, c'est-à-dire *qualificatifs assimilés : qualificatifs*, parce que, suivant eux, ⁽¹⁾ à la différence des autres noms d'agent, elles expriment des qualités habituelles et non des manières d'être passagères; *assimilés*, à cause des rapports qu'elles ont avec les noms d'agent dans leurs accidents grammaticaux, c'est-à-dire dans la formation des genres et des nombres.

739. Entre ces formes, quelques-unes sont plus spécialement consacrées aux adjectifs verbaux venant des verbes neutres qui se conjuguent comme **فَعَلَ**, aoriste **يَفْعَلُ**; telles sont les formes **فَعْلَانٌ** et **فَعِيلٌ**, et, pour les couleurs et les difformités, la forme **أَفْعَلٌ**.

Les verbes neutres qui se conjuguent comme **فَعَلَ**, aoriste **يَفْعَلُ**, donnent préférablement naissance à des adjectifs verbaux de la forme **أَفْعَلٌ**.

Ceux qui se conjuguent comme **فَعَلَ**, aoriste **يَفْعَلُ**, ont des adjectifs verbaux de toutes ces formes, mais rarement de la forme **أَفْعَلٌ**.

740. Les adjectifs verbaux des formes **فَعُولٌ** et **فَعِيلٌ**, dérivés des verbes actifs, ont la signification passive, comme **قَتِيلٌ**, qui

(1) Je dis « suivant eux », parce que l'usage n'est pas toujours conforme à la théorie, beaucoup d'adjectifs verbaux de la forme **فَاعِلٌ** exprimant des qualités habituelles.

est synonyme de *مَقْتُولٌ tué*; d'autres sont susceptibles également, dans certains cas, des deux significations active et passive.⁽¹⁾ Ils sont d'un usage très commun, surtout ceux de la forme *فَعُولٌ*, pour exprimer l'intensité, l'énergie ou l'habitude d'une action ou d'une manière d'être dans le sujet qu'ils qualifient.⁽²⁾

741. De l'adjectif verbal de la forme *فَاعِلٌ* en dérive un autre de la forme *فَعَّالٌ*, qui ajoute toujours à la signification de son primitif l'idée d'habitude ou d'intensité, et qui est nommé, d'une manière spéciale, à cause de cela, *إِسْمٌ مُبَالِغَةٌ nom d'intensité*. Ainsi, *حَسَّانٌ* signifie *très beau*, *أَكَّالٌ* *grand mangeur*, *عَفَّارٌ* *enclin à pardonner*, *كَذَّابٌ* *habitué à mentir*, *فَهَّارٌ* *très supérieur en forces*, *عَلَّامٌ* *très docte*, *وَهَّابٌ* *très libéral*.

742. † Quelquefois, les adjectifs de cette forme prennent à la fin un *ة*, qui ajoute encore une nouvelle intensité à leur signification, comme *عَلَّامَةٌ* *extraordinairement savant*.⁽³⁾

(1) Il y a quelques adjectifs qui, au lieu de la forme *فَعُولٌ*, prennent la forme *فُعُولٌ*; le nombre en est très petit, et l'on n'en compte que deux ou trois, tels sont *سُبَّوحٌ* et *قُدَّوسٌ*. On dit aussi *سَبَّوحٌ* et *قَدَّوسٌ*; ces adjectifs ont la signification passive. — Voyez le *Sihah* et le *Kamous*.

(2) On peut voir dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 94, ce que dit Hariri de l'usage légitime des formes *فَاعِلٌ*, *فَعَّالٌ*, *فَعُولٌ*, *مِفْعَالٌ* et *مِفْعَلٌ*.

(3) Il semble que, dans ce cas, le *ة* ajouté à la fin de ces adjectifs verbaux soit destiné à les transformer en des noms d'individualité (n° 578); en sorte que *عَلَّامَةٌ* signifierait proprement *un savant unique en son genre*.

On a observé avec beaucoup de justesse que cette même forme paraît avoir aussi été admise dans la langue hébraïque et qu'elle rend raison de l'espèce d'anomalie du mot *קדושה*, qui, sous une forme en apparence féminine, est toujours en concordance avec des verbes du genre masculin et est effectivement

743. Cette forme d'adjectif verbal sert aussi pour les noms d'état, de profession, de métier, que l'on peut regarder comme des noms, quoique ce soient véritablement en arabe des adjectifs qui supposent le nom *homme* auquel ils se rapportent. Tels sont خَبَّازٌ *boulangier*, نَجَّارٌ *charpentier*, خَيَّاطٌ *tailleur*, سَقَّاءٌ *porteur d'eau*, صَلَّاءٌ *rôtisseur*. (1)

744. † On trouve aussi quelques adjectifs verbaux des formes مَفْعَالٌ, مَفْعَلٌ, فَعُولَةٌ, فَاعِيَةٌ, فُعَلَةٌ, فَعْعَلٌ, فَعِيلٌ, فَعَّالٌ, مَفْعَلَةٌ et مَفْعِيلٌ, qui ont toutes la signification fréquentative ou énergique, comme شَغَبٌ *tapageur*, صَفَّاحٌ *plat*, فَخَّيرٌ *plein de jactance*, رَاوِيَةٌ *fécond en récits*, ذَاهِيَةٌ *ingénieux, habile*; شُكُورَةٌ *très reconnaissant*; نَوْمَةٌ *dormeur*, ضَجَّةٌ *qui aime à rester au lit*; ضَحَكَةٌ *rieur*, مِكْثَارٌ et مِكْثِيرٌ *bavard, abondant en paroles*; مِقْدَامٌ *audacieux, hardi*; مِعْزَالٌ *enclin à la retraite*, مِحْرَبٌ et مِحْرَابٌ *belliqueux*; مِعْطَارٌ *parfumé*. Peut-être serait-il plus convenable de regarder les mots des dernières formes مَفْعَلٌ, مَفْعَالٌ, مَفْعَلَةٌ, مَفْعِيلٌ comme des noms d'instrument ou de vase (n° 691) appliqués par métaphore à des hommes et qui signifieraient proprement *instrument de loquacité, de solitude, de combat, de guerre; vase à mettre des parfums*. (2)

employé comme attribut de Salomon et, par conséquent, comme un nom ou adjectif masculin. — Voyez Bochart, *Hierozyicon*, t. I, col. 88; et l'édition de M. Rosenmüller, t. I, p. 23; et M. Jabu, *Einleitung in die göttl. Bücher des Alten Bundes*, 2^e édition, part. II, p. 828.

Par une analogie assez remarquable, de même que le ڤ, à la fin des noms, indique l'*unité* et aussi l'*intensité*, le ى, en persan, fait les deux mêmes fonctions. — Voyez à ce sujet le *Pend-namèh* ou *Livre des conseils*, p. 13.

(1) Dans ce cas, quelques grammairiens classent les mots de cette forme parmi les noms ou adjectifs relatifs, dont nous parlerons plus loin.

(2) Voyez la Grammaire arabe d'Erpénus, donnée par A. Schultens, édition de

745. † Il n'y a que l'usage qui détermine quelles sont, entre les formes d'adjectifs verbaux comprises sous la dénomination de *صِفَةٌ مُشَبَّهَةٌ*, celles auxquelles chaque verbe en particulier peut donner naissance. La forme intensive *فُعْلَةٌ*, quoique d'un usage assez rare, est applicable à tous les verbes primitifs trilitères, d'après les grammairiens arabes; elle indique une qualité habituelle. Je crois que la forme *فَعَّالٌ* a la même universalité que la forme *فُعْلَةٌ*.

746. Les adjectifs verbaux qui n'ont que trois lettres radicales et tout au plus une des lettres *و*, *ا* et *ي* entre leurs radicales donnent naissance à de nouveaux adjectifs verbaux de la forme *أَفْعَلٌ*, dont la signification est comparative et qui remplacent le comparatif et le superlatif des langues qui admettent plusieurs degrés de comparaison dans les adjectifs. Cette forme est nommée, à cause de cela, *إِسْمُ التَّفْضِيلِ* nom de supériorité, ou *أَفْعَلُ التَّفْضِيلِ*, c'est-à-dire la forme *أَفْعَلٌ* de supériorité. Ainsi, l'on dit *أَكْبَرُ* plus grand, *أَصْغَرُ* plus petit, *أَفْضَلُ* meilleur, *أَشْرُّ* pire, *أَحْسَنُ* plus beau, *أَقْبَحُ* plus laid, *أَقْبَرُ* plus grand, *أَقْبَلُ* moindre, *أَفْضَلُ* meilleur, *أَشْرُّ* pire.

Cette sorte d'adjectifs ne se forme que des verbes trilitères primitifs; encore faut-il excepter les verbes qui ne signifient que la simple existence, comme *كَانَ* être, *صَارَ* devenir, ou qui expriment un attribut qui n'est susceptible d'aucune intensité, comme *مَاتَ* mourir. Les adjectifs verbaux de la voix objective et ceux qui signifient des attributs de couleur ou de difformité, comme *أَزْرَقُ* bleu, *أَسْوَدُ* noir, *أَعْوَجُ* tortu, *أَعْمَى* aveugle,

4767, p. 378; mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 92, et le *Commentaire* de Tebrizi sur le *Hamasa*, édition de M. Freytag, p. 37, à l'occasion du mot *مَغْشَمٌ*.

أَعْوَرُ *borgne*, qui sont eux-mêmes de la forme أَفْعَلُ, ne donnent point naissance à des adjectifs comparatifs. (1)

747. Cette sorte d'adjectifs comparatifs ne pouvant se former que de certains adjectifs, comme nous l'avons dit, quand on a besoin d'exprimer les autres qualificatifs avec l'idée accessoire de comparaison et de supériorité, on se sert de l'un des adjectifs أَشَدُّ *plus fort*, أَحْسَنُ *plus beau*, أَقْبَحُ *plus laid*, أَحْسَبُ *meilleur*, أَشَرُّ *plus mauvais*, etc., avec le nom abstrait de qualité dont il s'agit. Exemples : أَشَدُّ حُمْرَةً *plus fort en rougeur*, c'est-à-dire *plus rouge*; أَحْسَنُ تَعْلِيمًا وَتَأْدِيبًا *plus propre à instruire et à donner l'éducation*. Cette manière de s'exprimer s'emploie aussi lors même qu'on pourrait faire usage d'un adjectif comparatif. Exemple : ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُكُمْ وَهِيَ كَالْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدَّ قَسْوَةً *ensuite vos cœurs se sont endurcis, et ils sont comme les pierres ou même plus forts (que les pierres) en dureté*; on pouvait dire أَقْسَى *plus durs*.

748. † Parmi les formes d'adjectifs verbaux dérivées du verbe primitif trilitère, desquelles nous avons parlé, il y en a plusieurs qui sont d'un usage peu fréquent.

749. Les verbes dérivés du verbe trilitère et les verbes quadrilitères primitifs et dérivés forment leurs adjectifs verbaux, tant à la voix subjective qu'à la voix objective, de l'aoriste, en substituant aux créments de ce temps, ou lettres أَتَيْنِ, un م avec la voyelle *dhamma*.

Voici le tableau de tous ces adjectifs verbaux, avec les aoristes dont ils se forment.

(1) Il y a cependant, même dans de bons écrivains arabes, quelques exemples contraires à cette règle. On peut consulter à ce sujet Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 74, 75 et 96.

ADJECTIFS VERBAUX formés des verbes dérivés du verbe trilitère primitif.

VOIX SUBJECTIVE			VOIX OBJECTIVE		
Formes	Adj. verbaux	Aoristes	Formes	Adj. verbaux	Aoristes
2 ^e	مُفْعَلٌ	يُفْعَلُ	2 ^e	مُفْعَلٌ	يُفْعَلُ
3 ^e	مُفَاعِلٌ	يُفَاعِلُ	3 ^e	مُفَاعِلٌ	يُفَاعِلُ
4 ^e	مُفْعِلٌ	يُفْعِلُ	4 ^e	مُفْعِلٌ	يُفْعِلُ
5 ^e	مُتَفَعِّلٌ	يَتَفَعَّلُ	5 ^e	مُتَفَعِّلٌ	يَتَفَعَّلُ
6 ^e	مُتَفَاعِلٌ	يَتَفَاعِلُ	6 ^e	مُتَفَاعِلٌ	يَتَفَاعِلُ
7 ^e	مُنْفَعِلٌ	يَنْفَعِلُ	7 ^e	مُنْفَعِلٌ	يَنْفَعِلُ
8 ^e	مُفْتَعِّلٌ	يَفْتَعِّلُ	8 ^e	مُفْتَعِّلٌ	يَفْتَعِّلُ
9 ^e	مُفْعَلٌ	يَفْعَلُ	9 ^e	Manque	
10 ^e	مُسْتَفْعِلٌ	يَسْتَفْعِلُ	10 ^e	مُسْتَفْعِلٌ	يَسْتَفْعِلُ
11 ^e	مُفْعَالٌ	يَفْعَالُ	11 ^e	Manque	
12 ^e	مُفْعَوَعِلٌ	يَفْعَوَعِلُ	12 ^e	مُفْعَوَعِلٌ	يَفْعَوَعِلُ
13 ^e	مُفْعَوَلٌ	يَفْعَوَلُ	13 ^e	مُفْعَوَلٌ	يَفْعَوَلُ

ADJECTIFS VERBAUX formés des verbes quadrilitères tant primitifs que dérivés.

VOIX SUBJECTIVE			VOIX OBJECTIVE		
Formes	Adj. verbaux	Aoristes	Formes	Adj. verbaux	Aoristes
1 ^{re}	مُفْعَلِلٌ	يُفْعَلِلُ	1 ^{re}	مُفْعَلِلٌ	يُفْعَلِلُ
2 ^e	مُتَفَعِّلِلٌ	يَتَفَعَّلِلُ	2 ^e	مُتَفَعِّلِلٌ	يَتَفَعَّلِلُ
3 ^e	مُفْعَنْلِلٌ	يَفْعَنْلِلُ	3 ^e	مُفْعَنْلِلٌ	يَفْعَنْلِلُ
4 ^e	مُفْعَلِلٌ	يَفْعَلِلُ	4 ^e	مُفْعَلِلٌ	يَفْعَلِلُ

750. La seule observation qu'il y ait à faire sur ce tableau, c'est que les adjectifs verbaux dérivés de la cinquième et de la sixième forme du verbe trilitère à la voix subjective et de la deuxième forme du verbe quadrilitère à la même voix prennent un *kesra* pour voyelle de l'avant-dernière radicale, quoique cette lettre ait pour voyelle, à l'aoriste, un *fatha*.

751. † Les adjectifs verbaux de la cinquième et de la sixième forme du verbe trilitère peuvent aussi se former en retranchant le ت et en doublant la première radicale, comme مُعَذَّرٌ, au lieu de مُتَعَذَّرٌ (n° 454).

752. Les adjectifs verbaux formés de la voix objective des verbes dérivés servent aussi de noms de temps et de lieu, comme nous l'avons déjà dit (n° 688), et il paraît qu'anciennement on les employait, outre cela, comme noms d'action. (1)

ADJECTIFS VERBAUX dérivés des verbes sourds

(n°s 478 et suivants)

753. Dans les adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ, on fait la contraction, et l'on dit مَادٌّ pour مَادِدٌ (n° 487). Dans ceux de la forme أَفْعَلٌ, la contraction doit avoir lieu suivant la règle générale (n° 480); ainsi, l'on dit أَشَدٌّ pour أَشَدَّةٌ.

754. Tous les adjectifs verbaux formés des verbes dérivés se conforment, en ce qui concerne la contraction, aux aoristes.

ADJECTIFS VERBAUX dérivés des verbes hamzés

(n°s 490 et suivants)

755. Il ne s'agit, pour former ces adjectifs verbaux, que d'observer les règles de permutation de l'*élif* hamzé. Suivant ces

(1) Voyez *Excerpta ex... Hamasa*, à la suite de la Grammaire d'Erpénus, édition de 1767, p. 509 et 579.

règles, on dira *آثِرٌ* pour *أَثِرٌ* (n° 194); *سَائِلٌ* pour *سَائِلٌ* (n° 185); *هَانِيٌ* pour *هَانِيٌ* (n° 190); *رَوُوفٌ* (n° 185) ou *رُوفٌ* (n° 204) pour *رَوُوفٌ*; *لَنِيمٌ* (n° 185) ou *لَنِمٌ* (n° 220) pour *لَنِيمٌ*; *مَوَائِرٌ* pour *مَوَائِرٌ*; *مَائِمٌ* pour *مَائِمٌ* (n° 186); *مَوَائِرٌ* pour *مَوَائِرٌ* (n° 180).

756. Il faut aussi se souvenir que les verbes hamzés se conjuguent quelquefois comme les verbes concaves ou défectueux (nos 499 et 500). C'est ainsi qu'on trouve *الْمُتَجَرِّى*, adjectif verbal de *تَجَرَّأَ*, à l'accusatif, au lieu de *الْمُتَجَرِّى*.

ADJECTIFS VERBAUX dérivés des verbes assimilés
(nos 505 et suivants)

757. La seule observation à faire sur les adjectifs verbaux dérivés des racines assimilées, c'est que le *ى* se change en *و* quand il est quiescent après un *dhamma*. Ainsi, l'on dit *مُوسِرٌ* au lieu de *مُيسِرٌ*, et *مُونِسِرٌ* au lieu de *مُيتَسِرٌ* (n° 180).

ADJECTIFS VERBAUX dérivés des verbes concaves
(nos 515 et suivants)

758. Dans les racines concaves, l'adjectif verbal de la forme *فَاعِلٌ*, dérivé de la voix subjective du verbe primitif, change la deuxième radicale en *élif* hamzé (n° 235); et cet *أ* se change lui-même en *ى*, à cause qu'il a pour voyelle un *kesra* (n° 185). Ainsi, l'on dit *قَائِلٌ* pour *قَائِلٌ*, qui est lui-même pour *قَائِلٌ*, et *سَائِرٌ* au lieu de *سَائِرٌ*, qui est lui-même pour *سَائِرٌ*. (1)

759. L'adjectif verbal dérivé de la voix objective est aussi

(1) Suivant certains grammairiens, il y a quelques verbes concaves qui forment leur adjectif verbal de la forme *فَاعِلٌ*, comme s'il venait d'une racine défectueuse. Ils donnent pour exemple *شَائِكٌ* pour *شَائِكٌ*, adjectif verbal du verbe concave *شَاكَ*.

irrégulier. Quand la seconde radicale est un و, comme il se trouve alors deux و, on retranche le premier et l'on reporte le *dhamma* qui devait lui appartenir sur la première radicale; ainsi, l'on dit مَخُوفٌ pour مَخُوفٌ. Si la seconde radicale est un ي, on la conserve; on donne alors à la première radicale un *kesra*, après lequel le ي devient quiescent, et l'on supprime tout à fait le و formatif de cet adjectif verbal; ainsi, l'on dit مَبِيعٌ au lieu de مَبِيعٌ.

760. On trouve néanmoins un grand nombre d'adjectifs verbaux qui, quoique dérivés de la voix objective des verbes concaves, se forment régulièrement, ce qui est surtout très ordinaire dans les racines concaves dont la seconde radicale est un ي. C'est ainsi qu'on dit مَصُونٌ conservé, de la racine صَوَّنَ, pour صَوَّنَ; مَخِيوطٌ cousu, de خَاطَ, pour خَاطَ; مَكْيُولٌ mesuré, de كَالَ, pour كَيْلَ, etc. Beaucoup de racines concaves admettent les deux formes; ainsi, l'on dit مَكْيُولٌ et مَكِيلٌ.

761. Pour tous les adjectifs formés des verbes dérivés des racines concaves, il faut se conformer aux aoristes.

762. † Dans les verbes concaves, l'adjectif verbal de la forme فَعِيلٌ se convertit souvent en فَيْلٌ, puis se change en فَيْلٌ. On dit donc فَيْرٌ, هَيْسٌ et هَيْسٌ, مَيْتٌ et مَيْتٌ, لَيْسٌ et لَيْسٌ, خَيْرٌ et خَيْرٌ; فَيْرٌ, هَيْسٌ et هَيْسٌ, مَيْتٌ, لَيْسٌ, خَيْرٌ, سَوِيٌّ et سَوِيٌّ. (1)

(1) Les grammairiens arabes pensent qu'on a commencé d'abord par transformer, au moyen d'une métathèse, la forme فَعِيلٌ en فَيْعَلٌ. Ainsi, فَيْرٌ, قَيْلٌ et فَيْرٌ, هَيْسٌ et هَيْسٌ, مَيْتٌ seraient des contractions de قَيْوَلٌ pour قَوَيْلٌ, فَيْوَرٌ pour فَوَيْرٌ et مَيْوَتٌ pour مَوَيْتٌ. — Voyez là-dessus mon *Anthol. gramm. ar.*, p. 55 et 437.

763. † Des verbes anomaux أَهْرَاقَ et هَرَّاقَ, on forme les adjectifs verbaux مُهْرَاقٌ et مُهْرِيقٌ pour l'actif, مُهْرَاقٌ et مُهْرَاقٌ pour le passif (n° 534).

ADJECTIFS VERBAUX formés des verbes défectueux

(n°s 540 et suivants)

764. Il n'y a, pour former les adjectifs verbaux dérivés des verbes défectueux, qu'à observer exactement les règles de permutation des lettres و et ي.

Ainsi, au lieu de dire غَازَوْ, conformément à la forme فَاعِلٌ, on dit غَازٍ, en changeant d'abord le و en ي, suivant la règle (n° 216), et ensuite en supprimant le ي, suivant la règle (n° 225). Suivant cette même règle, on dit مُسْتَعْنٍ, مُعْنٍ, رَامٍ pour مُسْتَعْنِيٌّ, مُعْنِيٌّ et رَامِيٌّ.

Au lieu de dire مَرْمَوْ و مَغْرَوْ, conformément à la forme مَفْعُولٌ, on dit, en réunissant les deux و مَغْرَوْ (n° 212), et en changeant le و en ي et le *dhamma* en *kesra* et en réunissant les deux ي مَرْمِيٌّ (n° 214).

765. Dans les formes فَعِيلٌ et فَعُولٌ, on observe les mêmes règles, et l'on dit بَعِيٌّ pour سَرِيٌّ, سَرِيٌّ pour عَدُوٌّ, عَدُوٌّ pour بَعِيٌّ, مَرْمِيٌّ pour مَرْمِيٌّ, مَرْمِيٌّ pour مَرْمِيٌّ (n° 215).

766. Il en est de même dans la forme أَفْعَلٌ et dans les adjectifs verbaux des formes dérivées, tels que مُفْعَلٌ, مُفْعَلٌ et autres, où l'avant-dernière radicale a pour voyelle un *fatha*; on dit donc مُرْمِيٌّ pour مُرْمِيٌّ (n° 208), مُرْمِيٌّ et مُرْمِيٌّ pour مُرْمِيٌّ (n° 222), مُعْطِيٌّ pour مُعْطِيٌّ (n° 209).

ADJECTIFS VERBAUX dérivés des verbes doublement imparfaits

(n°s 578 et suivants)

767. Les adjectifs verbaux dérivés des verbes doublement

imparfaits ne sont assujettis qu'aux règles ordinaires de permutation. S'il y en a quelques-uns qui souffrent certaine anomalie particulière, ils ne font en cela que se conformer à l'aoriste du verbe duquel ils sont dérivés. Ainsi, *مُرٍ* et *مُنٍ*, pour *مُرٍ* et *مُنٍ*, se conforment aux aoristes *يُرِي* et *يُنِي*, pour *يُرِي* et *يُنِي* (nos 575 et 576).

DE L'ADJECTIF RELATIF

768. L'adjectif nommé par les Arabes *الاسم المنسوب* *nom relatif* ou *نسبة* *relation* est celui qui indique les relations d'origine, de qualité, de pays, de famille, de secte, de clientèle, etc. Il dérive d'un nom ou d'un adjectif et se forme en ajoutant *ي* à la fin du primitif, dont on supprime la dernière voyelle ou la voyelle nasale, comme *أَرْضِي* *terrestre*, de *أَرْض* *terre*; *سَمَاوِي* *céleste*, de *سَمَاء* *ciel*; *شَمْسِي* *solaire*, de *شَمْس* *soleil*; *مِصْرِي* *Égyptien*, de *مِصْر* *Égypte*; *حَسَنِي* *descendant de la famille de Hasan*, de *أَحْسَن* *Hasan*; *عُثْمَانِي* *un homme de la race de Othman*, ou *une chose relative à la maison Othomane* (c'est aussi le nom d'une pièce de monnaie que nous appelons en français *osmani*); *سَعْدِي* *affranchi de Saâd*; *عِلْمِي* *théorique*, de *عِلْم* *science*, opposé à *عَمَلِي* *pratique*, de *عَمَل* *action*.

769. Quand le nom duquel on veut former un adjectif relatif se termine par *ة* ou par *ية*, on retranche cette terminaison pour former l'adjectif relatif; ainsi, de *مَكَّة* *La Mecque*, on forme *مَكِّي* *Mecquois*; de *طَبِيعَة* *nature*, se forme *طَبِيعِي* *naturel*; de *أَفْرِيْقِيَة* *Afrique*, se forme *أَفْرِيْقِي* *Africain*.

770. Si le primitif trilitère a un *kesra* pour voyelle de la pénultième radicale, il se change, dans l'adjectif relatif, en *fatha*;

ainsi, de كَبِدُ foie, se forme كَبِدِي; de مَلِكُ roi et مَلِكَةٌ reine, مَلِكِي; de ذُوَيْلُ Dhoïl, nom d'une tribu, ذُوَيْلِي.

Cependant, si les deux premières radicales ont pour voyelles des *kesra*, on peut, dans l'adjectif relatif, conserver les deux *kesra*, ou substituer au second un *fatha*; ainsi, l'on peut dire اِبِلِي et mieux اِبَايِي, de اِبِلُ chameau.

Si, dans le primitif, la première radicale a un *kesra* et la seconde un *fatha*, comme dans عِنَبُ raisin, on forme aussi l'adjectif relatif comme dans le cas précédent; on dit donc عِنَبِي et mieux عِنَبِي.

Dans les racines de quatre lettres au plus, si le nom primitif a un *kesra* pour voyelle de l'avant-dernière radicale, il se conserve ordinairement dans l'adjectif relatif. Exemple : عَرَجِسِي, dérivé de عَرَجِسُ Ardjis, nom propre de lieu.

Si, dans le primitif, il y a une lettre de prolongation avant la consonne qui a pour voyelle un *kesra*, ou si le mot a plus de quatre lettres, on conserve le *kesra* dans l'adjectif relatif. Exemples : فَاطِمَةُ Fatima; مُوسْتَنْصِرُ Moustansir, النَّاصِرُ Nasir; adjectifs relatifs, فَاطِمِي et مُوسْتَنْصِرِي, نَاصِرِي.

771. Dans les adjectifs relatifs dont les primitifs sont de la forme فَعِيلٌ ou فَعِيلَةٌ, on change ordinairement le *kesra* en *fatha*, en supprimant le ي quiescent du primitif. On dit ainsi جَزْرِي, جَزِيرَةُ Djéziréh, مَدِينَةُ Médine, سَفِينَةُ vaisseau, سَفِينِي et مَدْنِي, adjectifs relatifs de جَزِيرَةُ Djéziréh, مَدِينَةُ Médine et سَفِينَةُ vaisseau. Quelquefois on peut conserver la forme du primitif ou la changer à volonté; ainsi, de مَسِيحُ Messie, صَلِيبٌ croix, on dit صَلِيبِي مَسِيحِي et صَلِيبِي, ou مَسِيحِي.

Si cependant le primitif appartient à une racine sourde ou concave, on conserve dans l'adjectif relatif le *kesra* et le ي quiescent entre les deux dernières radicales. Exemples : حَقِيقِي

réel, de حَقِيقَةٌ *réalité*; حَدِيدٌ de حَدِيدٌ *fer*; طَوِيلٌ de طَوِيلٌ *long*.

772. † Les noms propres qui ont la forme des diminutifs فُعَيْلٌ et فُعَيْلَةٌ forment leurs adjectifs relatifs en perdant le ي. Ainsi, de قُرَيْشٌ *Koréisch*, هُدَيْلٌ *Hodhéil*, جُهَيْنَةٌ *Djohéina*, noms de tribus arabes, se forment les adjectifs قُرَيْشِيٌّ et هُدَيْلِيٌّ; on dit aussi quelquefois قُرَيْشِيٌّ. On forme de même de أُمَيَّةٌ *Omayya*, أُمَوِيٌّ ou أُمَيِّيٌّ, et de قُصَيٌّ *Kosai*, قُصَوِيٌّ ou قُصَيِّيٌّ.

773. † Lorsque, devant la dernière radicale, il se trouve deux ي réunis par un *teschdid*, avec un *kesra* pour voyelle, comme dans طَيِّبٌ *bon*, غَزَيِّلٌ *petite gazelle*, on supprime un des deux ي et l'on substitue un *djezma* au *kesra*; on dit donc à l'adjectif relatif طَيِّبِيٌّ et غَزَيِّلِيٌّ. De طَيٌّ *Tayy*, nom d'une tribu arabe, on forme irrégulièrement طَيَّايٌّ pour طَيِّيٌّ ou طَيِّئِيٌّ.

774. Les primitifs des formes فَعِيلٌ et فَعِيلَةٌ, فَعُولٌ, فَعُولَةٌ, عَدُوٌّ qui appartiennent à des racines défectueuses, comme عَدُوٌّ *ennemi*, غَنِيٌّ *riche*, نَبِيٌّ pour نَبِيٌّ *Prophète*, عَلِيٌّ *Ali*, perdent, dans la formation de l'adjectif relatif auquel ils donnent naissance, un des deux و ou des deux ي par lesquels ils se terminent; leur seconde radicale prend pour voyelle un *fatha*; et si la lettre qui la suit est un ي, elle se change en و. On dit donc, suivant cette règle, عَلَوِيٌّ et نَبَوِيٌّ, غَنَوِيٌّ, عَدَوِيٌّ. Plusieurs grammairiens n'admettent pas cette règle pour عَدُوٌّ et les mots semblables, et disent عَدَوِيٌّ, comme سَلَوِيٌّ de سَلُولٌ *Séloul*. De شَنُوَةٌ ou شَنُوَةٌ *Schénouá*, surnom d'une tribu arabe, on forme شَنَوِيٌّ ou شَنَائِيٌّ.

775. Lorsque le primitif se termine par un ا bref ou ي muet après un *fatha* (n° 73), si le mot n'a que trois lettres et que

l'*élif* bref tiennent la place d'un و ou d'un ي, on lui substitue un و dans l'adjectif relatif. Ainsi, de عَصَا *bâton*, فَتًى *enfant*, pour عَصُو et فَتًى, se forment les adjectifs relatifs عَصَوِيٌّ et فَتَوِيٌّ.

Quand l'*élif* bref est la quatrième et dernière lettre du nom primitif, il faut voir si la seconde lettre est quiescente ou djezmée; dans ce cas, on supprime l'*élif* bref dans l'adjectif relatif, ou bien on le convertit en و précédé d'un ا quiescent. Par exemple, de قُرْبًى *parenté*, طُوبًى *bonheur*, on peut former les adjectifs relatifs قُرْبِيٌّ et طُوبِيٌّ, ou bien قُرْبَاوِيٌّ et طُوبَاوِيٌّ; de دُنْيَا pour دُنْيًى, on forme دُنْيَاوِيٌّ, دُنْيَوِيٌّ et دُنْيِيٌّ. Si le ي est radical, comme dans مَعْنًى *sens*, il vaut mieux dire مَعْنَوِيٌّ que مَعْنِيٌّ. Si la seconde lettre a une voyelle, comme dans جَمْرًى *femelle de chameau légère à la course*, l'adjectif relatif se forme uniquement en retranchant l'*élif* bref; on dit donc جَمْرِيٌّ.

Si le mot primitif a plus de quatre lettres, on supprime l'*élif* bref dans l'adjectif relatif. Ainsi, de مُصْطَفًى *Mostafa*, بُخَارًا *Bokhara*, on forme les adjectifs relatifs مُصْطَفِيٌّ et بُخَارِيٌّ.

776. Si le mot primitif se termine par un *hamza* précédé d'un *medda*, et tenant la place d'un و ou d'un ي radical (n° 232), on le conserve ou bien on le change en و, à volonté. Exemple : سَمَاءٌ pour سَمَاوُ *ciel*, سَمَائِيٌّ ou سَمَاوِيٌّ *céleste*.

Si cette terminaison est la marque du genre féminin, le *hamza* se change nécessairement en و. Exemples : عَذْرَاوِيٌّ *vierge*, عَذْرَاوِيٌّ *virginal*, بَيْضَاءٌ *blanche*, حَمْرَاءٌ *rouge*, et comme noms propres de lieu *Béidha* et *Hamra*; adjectifs relatifs, بَيْضَاوِيٌّ et حَمْرَاوِيٌّ.

777. † Le primitif se terminant par un و radical sans *teschdid* et précédé d'un *djezma*, si le nom est masculin, l'adjectif relatif se forme sans aucun changement, comme نَحْوِيٌّ *gram-*

mairien, de نَحْوُ *grammaire*, ou bien en donnant un *fatha* à la seconde radicale, comme بَدَوِيٌّ *Bédouin*, de بَدْوٌ *désert*. Si le nom est féminin, on donne ordinairement un *fatha* à la seconde radicale. Si le primitif appartient à une racine doublement imparfaite et que le و soit redoublé et suive immédiatement la première radicale, on forme l'adjectif relatif sans aucun changement, comme كَوِيٌّ et جَوِيٌّ, de جَوٌّ *air* et كَوَّةٌ *fenêtre*.

778. † Lorsqu'il y a dans le primitif un ي pour troisième radicale, si le mot n'a que trois lettres et que le ي soit précédé d'un *kesra*, on change le *kesra* en *fatha* et le ي en و, comme dans عَمَوِيٌّ, formé de عَمِيٌّ ou عَمِيٌّ, pour عَمِيٌّ *insensé*.

Si le mot a quatre lettres, le ي étant précédé d'un *kesra*, on forme l'adjectif relatif comme il vient d'être dit, ou bien on supprime totalement le ي radical; cette seconde manière est préférable; ainsi, de قَاضٍ pour قَاضِيٌّ *judge*, on forme l'adjectif relatif قَاضِيٌّ ou mieux قَاضِيٌّ.

Si le primitif a plus de quatre lettres, on supprime absolument dans l'adjectif relatif le ي du primitif, comme مُسْتَكْفِيٌّ, dérivé de الْمُسْتَكْفِيٌّ *Mostacfi*.

779. † Le ي étant précédé d'une lettre djezmée dans le primitif, on forme l'adjectif relatif sans aucun changement, comme de ظَبِيٌّ *gazelle*, ظَبِيٌّ, ou en convertissant le ي en و précédé d'un *fatha*, comme de قَرَوِيٌّ *bourgade*, قَرَوِيٌّ. Cette dernière forme est la plus usitée, surtout quand le primitif se termine par un ة.

Si la seconde et la troisième radicale sont réunies en un ي marqué d'un *teschdid*, elles reparaissent sous leur forme naturelle dans l'adjectif relatif, et le second ي se change en و, comme dans حَيَوِيٌّ, de حَيٌّ *vivant*. Si le premier ي vient d'un و radical (n° 231), on le convertit de nouveau en و; ainsi, l'on dit طَوِيٌّ, de طَيٌّ, pour طَوِيٌّ *pli*.

780. † Si le primitif se termine par un *ي* avec un *teschdid* ajouté après toutes les radicales, il n'y a aucune différence entre le primitif et l'adjectif relatif; ainsi, de شَافِعِيّ *Schafèi*, surnom d'un docteur célèbre, on forme شَافِعِيّ *disciple de Schafèi*.

781. Les noms qui perdent une de leurs radicales la reprennent quelquefois pour former l'adjectif relatif; quelquefois elle demeure supprimée dans cet adjectif.

782. On la supprime toujours dans les dérivés des racines assimilées (n° 650); ainsi, de عَدَّة *non d'action de وَعَدَ promettre*, se forme l'adjectif relatif عِدِّيّ.

783. Lorsque c'est la troisième radicale qui est supprimée dans le primitif, si elle n'est point compensée par quelque autre lettre ajoutée au commencement du mot, on la rétablit pour former l'adjectif relatif, en changeant, s'il y a lieu, le *ي* en *و*. Exemples : أَب *père*, دَم *sang*, pour أَبُو et دَمُو; adjectifs relatifs أَبَوِيّ et دَمَوِيّ. Si la lettre supprimée est compensée par une autre lettre, comme dans اِسْم *nom*, اِبْن *fil*, pour سُمُو et بَنُو, on peut former l'adjectif relatif de deux manières, soit ainsi qu'il vient d'être dit, comme سَمَوِيّ et بَنَوِيّ, ou bien en conservant la forme du primitif, comme اِبْنِيّ et اِسْمِيّ. De أُخْت *sœur* et بِنْت *fille*, on peut former les adjectifs relatifs اُخْوِيّ et بَنَوِيّ, ou bien اُخْتِيّ et بِنْتِيّ, en conservant la forme du primitif.

784. Quand la troisième radicale est supprimée dans le primitif, mais remplacée par un *ة*, on la rétablit dans l'adjectif relatif; ainsi, de لُغَة *langue, dialecte*, on forme l'adjectif relatif لُغَوِيّ *lexicologue*; de لِثَّة pour لِثْو *gencive*, on forme لِثْوِيّ.

785. † L'adjectif relatif ne se forme communément que des noms singuliers; ainsi, pour former un adjectif relatif d'un duel ou d'un pluriel, soit sain, soit rompu, il faut d'abord ramener le primitif à la forme du singulier. On dit, par exemple,

d'un homme qui connaît bien les lois *شَرَعِيٌّ*, et d'un homme qui pâlit sur les livres *صَحْفِيٌّ*, adjectifs formés non des pluriels *شَرَائِعُ lois, صُحُفٌ livres*, mais des singuliers *شَرِيعَةٌ loi, صَحِيفَةٌ livre* (n° 771). Cependant, beaucoup d'adjectifs relatifs qui servent à désigner la profession, l'état ou la secte à laquelle un homme est attaché, et qui font en quelque sorte fonction de surnom, se forment des pluriels rompus et même de ceux qui ressemblent aux pluriels sains du genre féminin (n° 826). Ainsi, de *صِفَةٌ*, pluriel *صِفَاتٌ attributs*, et *كِتَابٌ*, pluriel *كُتُبٌ livres*, se forment les adjectifs *صِفَاتِيٌّ un homme de la secte qui reconnaît en Dieu des attributs distincts de l'essence*, *كُتُبِيٌّ libraire*. Tels sont encore *لُبُودِيٌّ marchand de feutres*, de *لُبُودٌ*, pluriel de *لِبْدٌ feutre*; *سَاعَانِيٌّ horloger*, de *سَاعَاتٌ*, pluriel de *سَاعَةٌ horloge*. Des noms propres ou surnoms qui ont une forme plurielle, comme *مَدَائِنٌ Médain*, nom de ville, et *أَنْصَارٌ Défenseurs*, surnom des habitants de Médine, on dit de même *مَدَائِنِيٌّ* et *أَنْصَارِيٌّ*.

786. † Il n'y a rien de surprenant que de tous les noms on puisse former des adjectifs relatifs, mais on peut être surpris que tous les adjectifs verbaux puissent donner naissance pareillement à des adjectifs relatifs. On sent bien effectivement que des noms *Augustin, Thomas, roi, vierge, zodiaque* on peut former les adjectifs *Augustinien, Thomiste, royal, virginal, zodiacal*; mais on ne sent pas également que des adjectifs *grand, long, etc.*, on puisse former de nouveaux adjectifs qui expriment l'idée d'une relation aux premiers, puisque ceux-ci ne désignent par eux-mêmes aucun être, aucune substance, soit réelle, soit envisagée comme telle par une abstraction de l'esprit. Il faut observer cependant qu'en arabe la plupart des adjectifs verbaux peuvent devenir et deviennent souvent des noms propres ou des surnoms considérés comme faisant partie

du nom de l'individu auquel ils s'appliquent. Les exemples en sont très fréquents dans les auteurs du moyen âge de la littérature arabe, et il suffira d'en donner un seul, tiré d'une inscription arabe gravée sur un vase de bronze. L'inscription devant désigner que le propriétaire du vase était attaché au service d'un sultan d'Égypte nommé *Alméléc Alnasir*, dont les titres et les surnoms étaient *المولى الأمير الكبير العالم العادل الغازى المجاهد المرابط المشاغر المويذ المخدوم الكامل الملك المقر الكريم العالى المولى الأميرى الكبيرى العالمى العادلى الغازى المجاهدى المرابطى المشاغرى المويذى المخدومى الكاملى الملكى الناصرى*, c'est-à-dire *le seigneur, l'émir grand, savant, juste, guerrier, combattant, défenseur des frontières, protecteur des limites, secouru [de Dieu], obéi, parfait, Alméléc Alnasir*, elle est conçue en ces termes : *المقر الكريم العالى المولى الأميرى الكبيرى العالمى العادلى الغازى المجاهدى المرابطى المشاغرى المويذى المخدومى الكاملى الملكى الناصرى*, ce que l'on ne peut rendre qu'ainsi : *Le personnage noble, élevé (Omar, fils de Mahmoud), client du seigneur, de l'émir grand, savant, juste..... Alméléc Alnasir.*

787. † Quelques adjectifs relatifs sont formés d'une manière irrégulière, comme *رازى* de *رى*, *natif ou habitant de la ville de Rey*; *طبرستانى* de *طبرى*, *natif ou habitant de la province de Tabaristan*; *قنسرينى* de *قنسرين*, *natif ou habitant de la ville de Kinnesrin*; *نصيبينى* de *نصيبين*, *natif de Nisibe*; on peut cependant dire aussi *قنسرينى* et *نصيبينى*.

788. † On forme aussi assez souvent l'adjectif relatif par l'addition des syllabes *انى*, comme *جسمانى* *corporel*, de *جسم* *corps*; *نورانى* *lumineux*, de *نور* *lumière*; *روحانى* *spirituel*, de *روح* *esprit*. Mais ces adjectifs relatifs sont presque toujours employés dans un sens métaphorique ou spirituel; au sens propre,

on dirait, suivant la forme ordinaire, رُوحِيَّ et نُورِيَّ, جَسْمِيَّ.

789. † On peut aussi former des adjectifs relatifs, des noms propres ou surnoms composés de plusieurs mots, comme *Obéid Allah*, عُبَيْدُ اللَّهِ, *Fakhr Eddin*, فَخْرُ الدِّينِ. Les noms composés de cette espèce sont nommés إِضَافِيَّ (n° 595), parce qu'ils sont formés de deux noms dont le second sert de régime ou de complément au premier, comme on le verra dans la syntaxe. Dans ce cas, on peut former l'adjectif relatif de trois manières : soit du premier mot, en supprimant tout à fait le second ; soit du second, en supprimant tout à fait le premier ; soit des deux réunis, en prenant seulement deux lettres du premier et deux lettres du second et en en formant un quadrilètre. ⁽¹⁾ Ainsi, de *Abd Schems*, عَبْدُ شَمْسٍ, on fait عِبْدِيَّ ou شَمْسِيَّ ou enfin عِبْشَمِيَّ ; de *Abd Almotalleb*, عَبْدُ الْمُطَلِّبِ, on fait مُطَلِّبِيَّ ; de *Abd Alkaïs*, عَبْدُ الْكَائِسِ, عِبْكَاسِيَّ ; de *Abd Ménaf*, عَبْدُ مَنَاظٍ, مَنَاظِيَّ ; de *Abd Aldar*, عَبْدُ الدَّارِ, عِبْدِيَّ ; de *Obéid Allah*, عُبَيْدُ اللَّهِ, عُبَيْدِيَّ ; de *Fakhr Eddin*, فَخْرُ الدِّينِ, فَخْرِيَّ.

Si le composé a pour première partie les mots *أَبُو* père, *إِبْنُ* fils, ou quelque autre semblable, l'adjectif relatif se forme du second mot, comme *Ebn Alzobéir*, ابْنُ الزُّبَيْرِ, زُبَيْرِيَّ, de *Abou Becr*, أَبُو بَكْرٍ. ⁽²⁾

(1) Voyez Djewhari, au mot عَبْدُ شَمْسٍ, racine شمس. — Ces diverses formations ne sont admises que pour éviter la confusion que pourrait produire quelquefois la première méthode.

(2) Je dois observer ici une autre manière d'obvier à la confusion que pourrait occasionner un adjectif relatif que l'on peut rapporter à plusieurs primitifs. L'adjectif نَاصِرِيَّ, par exemple, pouvant indiquer la relation à *Almélac Alnasir Mohammed*, fils de *Kélaoun*, ou à *Almélac Alnasir Faradj*, fils de *Barkouk*, *Makrizi*, pour dire : *du temps d'Almélac Alnasir Mohammed*, fils de *Kélaoun*, s'exprime ainsi : لَمَّا كَانَتْ الْأَيَّامُ النَّاصِرِيَّةُ مُحَمَّدِ بْنِ قَلَاوُنَ ; et pour dire :

790. † Dans les composés de l'espèce nommée مُرَكَّبٌ مَزْجِيٌّ, c'est-à-dire *intimement combinés* (n° 595), parce que les deux mots n'en font plus réellement qu'un seul, comme بَعْلُ بَكِّ *Baal Bec*, رَامٌ هُرْمُزٌ *Ram Hormuz*, حَضْرَمَوْتُ *Hadra Maut*, on forme régulièrement l'adjectif relatif du premier mot seulement, comme بَعْلِيٌّ; mais on peut le former aussi du second seulement ou des deux réunis en un seul mot, ou bien en donnant à chacune des deux parties la forme de l'adjectif relatif, ou enfin en formant des deux mots un seul quadrilittère. Exemples: حَضْرَمِيٌّ, رَامِيٌّ هُرْمُزِيٌّ, بَعْلِيٌّ بَكِّيٌّ, بَعْلَبَكِّيٌّ, بَكِّيٌّ. (1) حَضْرَمَوِيٌّ.

791. † Les grammairiens arabes admettent aussi des adjectifs relatifs dérivés d'une proposition complète telle que celle-ci : ضَرَبَ زَيْدٌ *Zéid a frappé*. Ils appellent cette sorte de composés مُرَكَّبٌ إِسْنَادِيٌّ (n° 595), du mot إِسْنَادٌ, qui signifie *la connexion du verbe avec son sujet*. Pour former d'une pareille proposition un adjectif relatif, il faut prendre seulement le premier mot, lui donner la forme de cet adjectif et supprimer entièrement le second; ainsi, dans l'exemple donné, l'adjectif relatif sera ضَرَبِيٌّ. De tels adjectifs ne peuvent avoir lieu qu'en considérant certaines propositions comme les noms techniques de quelques formules de grammaire, de rhétorique ou de quelque autre science. Ils peuvent aussi se former de certains noms propres ou sobriquets qui présentent réellement une proposition complète. Par exemple, de ثَابِطٌ شَرًّا, surnom donné au poète Thabit,

au commencement du règne d'Almélic Alnasir Faradj, il dit : فِي أَوَائِلِ *الدَّوْلَةِ النَّاصِرِيَّةِ فَرَجٌ*. Je pourrais citer beaucoup d'exemples pareils à ceux-ci. — Je reviendrai là-dessus lorsque je traiterai de la syntaxe.

(1) Il faut voir à ce sujet ce que dit Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 400 et 401. Il condamne tout à fait l'adjectif ethnique رَامِيٌّ هُرْمُزِيٌّ, dérivé de رَامٌ هُرْمُزٌ *Ram Hormuz*, malgré l'autorité d'un grammairien et l'exemple d'un poète qui en a fait usage.

fils de Djaber, et qui signifie proprement *il a porté une infortune* (c'est-à-dire *une épée*) *sous son aisselle*, on forme l'adjectif relatif نَابِطِيَّ client ou affranchi de Taabbata Scharran; de فَرْقِ نَحْرَةَ, surnom d'un autre Arabe, qui signifie proprement *sa gorge a été fendue*, on forme l'adjectif فَرْقِيَّ. On a fait aussi de جُئْتُ j'ai été, l'adjectif كُنْتِيَّ, pour signifier *un vieillard décrépît*, qui peut dire : *j'ai été*.

792. Des adjectifs relatifs peuvent aussi être formés des particules et des noms indéclinables qui en font la fonction, comme لِمَ pourquoi, حَيْثُ où, إِنَّ car, لَوْ si. Dans ce cas, si la particule n'a pas plus de deux lettres, on redouble la seconde lettre; ainsi, de لِمَ pourquoi? on forme l'adjectif لِمِيَّ; de كَمْ et لَوْ, on forme كَمِيَّ et لَوِيَّ. Si la seconde lettre est un élif, on ajoute pour troisième lettre un hamza et l'on donne à l'élif un medda, comme مَايَّ, de مَا. Ces sortes d'adjectifs ne sont guère usités qu'en traitant des sciences spéculatives.

793. † Les grammairiens arabes, en général, assimilent à l'adjectif relatif les deux formes d'adjectifs verbaux فَاعِلٌ et فَعَّالٌ, qui servent à exprimer soit la possession, soit l'état ou le métier que quelqu'un exerce.

Quelques mots de ces deux formes peuvent effectivement être envisagés plutôt comme des adjectifs relatifs que comme des adjectifs verbaux, parce qu'ils ont pour primitifs immédiats des noms et non des verbes. Tels sont, par exemple, لَابِسٌ possesseur de lait, تَامِرٌ possesseur de dattes, طَاعِمٌ qui a des vivres, كَابِسٌ qui a des habits, et aussi بَرَّازٌ marchand d'étoffes, زَيْتٌ marchand d'huile. La même observation s'étend à quelques mots des formes فَعْلٌ, مَفْعَالٌ et مَفْعِيلٌ. (1)

(1) Voyez la Grammaire d'Ebn Farhât et le Commentaire sur l'Alfiyya d'Ebn Malec (man. ar. de la Bibl. du Roi, n° 4295 A, fol. 66, et 4234, fol. 160 verso).

794. † On ajoute que la première forme *فَاعِلٌ*, employée dans le sens de l'adjectif relatif, se dit sans aucune variation pour le féminin comme pour le masculin, ce qui la distingue de l'adjectif verbal de la même forme; mais cette observation ainsi généralisée est sujette à plusieurs objections dont l'exposé aurait peu d'utilité; il suffit de l'avoir indiquée. Ce qu'il y a de certain, c'est que la forme *فَعَالٌ* prend quelquefois la terminaison féminine pour indiquer le sexe, comme *طَبَّالَةٌ* *tim-balière*.

795. On nomme ces formes d'adjectifs verbaux *كَلِمَاتٌ تَشْبَهُ* *آلِ اسْمِ الْمُنْسُوبِ* mots qui ressemblent à l'adjectif relatif.

796. Tous les adjectifs relatifs peuvent donner naissance à de nouveaux noms abstraits qui indiquent la qualité contenue dans l'adjectif, mais considérée abstraction faite de tout sujet et comme si elle avait une existence réelle par elle-même. Ainsi, de *جَمْعٌ*, qui signifie *réunion, collection, nombre pluriel*, on forme l'adjectif relatif *جَمْعِيٌّ* appartenant ou relatif au pluriel; et de cet adjectif se forme ensuite le nom abstrait *جَمْعِيَّةٌ* la qualité par laquelle un mot est du nombre pluriel, ce qui constitue son essence comme pluriel. On dit de même *سَابِقِيَّةٌ* la qualité ou l'état de ce qui devance, *مُسَبُّوقِيَّةٌ* la qualité ou l'état de ce qui est devancé. Ces noms ne sont autre chose que le féminin de l'adjectif relatif. Quelquefois ils s'éloignent un peu de la signification précise que nous venons de déterminer. Ainsi, de *كُتُبٌ*, pluriel de *كِتَابٌ* livre, se forme *كُتُبِيٌّ* libraire, et de celui-ci *كُتُبِيَّةٌ* magasin de livres, bibliothèque.

Tels sont encore : *مَايَّةٌ* l'essence d'une chose, sa quiddité, de *مَا* ce qui, ce que; *كَيْفِيَّةٌ* le comment, la quomodité, de *كَيْفٌ* comment; *كَمِيَّةٌ* le combien, la quotité, de *كَمْ* combien.

J'ai déjà dit un mot de cette espèce de noms abstraits (n° 694).

§ VI — DES GENRES

797. Les Arabes ont, dans les noms comme dans les verbes, trois genres : le masculin, le féminin et le commun (n° 330). Nous considérerons cette distinction de genres : 1° quant aux signes qui caractérisent les mots qui appartiennent à l'un ou à l'autre genre; 2° quant à la manière de former le féminin du masculin, ce qui concerne principalement les adjectifs, mais est aussi applicable à certains noms.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DES GENRES

798. Pour distinguer les noms ou les adjectifs masculins de ceux qui sont du genre féminin, il suffit de savoir à quels signes on reconnaît ces derniers.

Les noms féminins se reconnaissent ou par leur signification ou par leur terminaison.

799. Ceux dont le genre est déterminé par leur signification sont :

1° Les noms propres de femme, comme *مَرْيَمُ Marie, هِنْدُ Hind*, et ceux dont la signification emporte avec elle l'idée d'une femme, comme *عُرُوسُ fiancée, أُمُّ mère, أُخْتُ sœur*, etc.; (1)

(1) Parmi les mots féminins par leur signification, ceux qui sont des adjectifs verbaux, comme *حَامِلٌ, حَائِضٌ, مُرَضِعٌ*, peuvent être employés, suivant quelques grammairiens, ou comme noms, et alors ils ne prennent pas le *ة*, signe du genre féminin, ou comme faisant fonction de verbes, et en ce cas ils prennent le signe du féminin.

Amria 'Ikais dit, suivant la première hypothèse, *مُرَضِعٌ* dans ce vers :

فَمِثْلِكَ حَبْلِي فَدَا طَرَقْتُ وَمُرَضِعٌ

et le commentateur Zouzéni, de qui j'ai emprunté l'observation précédente, dit que ces noms, dans ce cas, renferment la signification de *ذَاتُ* ou *ذُو*.

Je copierai ici l'observation que fait à ce sujet Djewhari sur le mot *حَامِلٌ* :

« On dit d'une femme *حَامِلٌ* et *حَامِلَةٌ*, dans le sens de *حَبْلِي* enceinte.

2° Les noms de provinces ou de villes, comme *مِصْرُ* l'Égypte, *السَّامُ* la Syrie, *مُخَا* Mokha, *إِصْبَهَانُ* Ispahan;

3° Les noms des parties du corps qui sont doubles, comme *يَدٌ* main, *رِجْلٌ* pied, *عَيْنٌ* œil.

800. Les noms ou adjectifs féminins dont le genre est déterminé par leur forme sont :

« Ceux qui disent *حَامِلٌ* justifient cette forme par la raison que c'est là une « qualification qui ne peut s'appliquer qu'aux animaux femelles. Ceux, au « contraire, qui disent *حَامِلَةٌ* fondent leur opinion sur l'analogie et sur ce que « l'on dit *حَمَلَتْ* avec la forme féminine. C'est ainsi qu'un poète a dit :

تَمَخَّصَتْ آلْمُنُونُ لَهُ بِيَوْمٍ أَنَّى وَلِكُلِّ حَامِلَةٍ تَمَامٌ

« La mort porte déjà dans son sein un jour fatal qui n'est pas éloigné, et il « n'est point de grossesse qui ne doive finir à son terme (à la lettre : et il y a un « terme pour une femelle en état de grossesse).

« Si l'on parle d'une femme qui porte quelque chose sur son dos ou sur sa « tête, il faut absolument dire, en ce cas, *حَامِلَةٌ*. La raison de cela est que le *ة* « est ajouté pour distinguer les genres ; quand donc une épithète ne peut conve- « nir à un être du genre masculin, il devient superflu de lui donner le signe « grammatical du féminin ; et si le mot se termine par un *ة*, ce n'est plus une « inflexion grammaticale destinée à désigner le genre, c'est une lettre de l'es- « sence du mot. Telle est la doctrine des grammairiens de Coufa.

« Ceux de Basra soutiennent, au contraire, que l'usage allégué à l'appui de « cette opinion n'est rien moins que constant ; que l'on dit également *رِجْلٌ أَيْمٌ* « et *إِمْرَأَةٌ أَيْمٌ*, et aussi *رِجْلٌ عَانِسٌ* et *إِمْرَأَةٌ عَانِسٌ*, ces deux épithètes « étant communes aux noms masculins et aux féminins, tandis que l'on dit « *كَلْبَةٌ مُجْرِيَةٌ* et *إِمْرَأَةٌ مُصْبِيَةٌ*, sans que ces deux épithètes soient communes « aux deux genres. Suivant le système qu'ils adoptent comme le seul vrai, « *حَامِلٌ*, *طَالِقٌ*, *حَائِضٌ* et autres semblables sont des adjectifs qui n'admet- « tent pas le signe caractéristique du genre féminin ; ce sont des adjectifs mascu- « lins qui servent à qualifier des êtres du sexe féminin, comme *رَبْعَةٌ*, *خُجَاءَةٌ* « et *رَأْوِيَةٌ* sont des adjectifs féminins qu'on emploie pour qualifier des êtres du « sexe masculin. »

1^o Ceux qui se terminent par un ة, comme جَنَّةٌ *jardin*, ظُلْمَةٌ *ténèbres*, كَبِيرَةٌ *grande*;

2^o Ceux qui ont pour dernière lettre un l non radical, comme زَرْقَاءٌ *orgueil*, نَافِقَاءٌ *trou qui sert de retraite à un mulot*, بَلْعَاءٌ *bleue*, صَحْرَاءٌ *campagne*;

3^o Ceux qui ont pour dernière lettre un ي servile ou élif bref, quiescent après un *fatha*, comme ذِكْرِي *souvenir*, أُولَى *première*, طُولِي *plus longue*, دُنْيَا *pour دُنْيَى plus proche*.

801. Les noms et les adjectifs autres que ceux compris dans ces différentes formes sont masculins, comme قَمْرٌ *lune*, بَيْتٌ *maison*, عَظِيمٌ *grand*. Cependant, quelques noms sont du genre féminin, quoique non compris dans les classes précédentes, comme شَمْسٌ *soleil*, دَارٌ *maison*, رِيحٌ *vent*, خَمْرٌ *vin*. Réciproquement, quelques mots, en petit nombre, terminés par un ة, sont du genre masculin, comme خَلِيفَةٌ *khalife*, et il en est de même de tous les adjectifs verbaux qui se terminent analogiquement par un ة, comme عَلَامَةٌ *très savant*, ضَحَكَةٌ *accoutumé à rire*, رَاوِيَةٌ *racontant de mémoire* (nos 742 et 744).

802. † On fait aussi du genre féminin les mots qu'on emploie, abstraction faite de leur signification, comme s'ils étaient des êtres réels; ainsi, si l'on parle du verbe كَانَ, ou d'une particule comme أَنْ, لَمْ, لَمَّا, etc., on leur attribue le genre féminin.

803. † Les noms des lettres de l'alphabet, comme بَاءٌ, أَلِفٌ, etc., sont du genre commun; mais on leur donne plus ordinairement le genre féminin.

804. † Il y a encore d'autres mots qui sont du genre commun; tels sont les adjectifs verbaux des formes فَعِيلٌ, فَعُولٌ, مَفْعَلَةٌ, مَفْعَالٌ, مَفْعِيلٌ. Ceux de la forme فَعُولٌ ne sont du genre commun que quand ils ont une signification analogue à celle de la voix subjective du verbe, comme كَذُوبٌ *menteur* et men-

teuse; *صَبُورٌ* *patient* et *patiente*; et ceux de la forme *فَعِيلٌ*, au contraire, ne le sont que quand leur signification est analogue à celle de la voix objective du verbe, comme *قَتِيلٌ* *tué* et *tuée*. La concordance de ces sortes d'adjectifs, par rapport au genre, exige quelques observations particulières qui se trouveront plus loin (n° 812).

805. Les noms collectifs appelés *شِبْهُ أَجْمَعٍ*, c'est-à-dire *semblables au pluriel*, et dont il sera parlé ci-après, pouvant être considérés comme singuliers ou pluriels, sont masculins sous le premier aspect et féminins sous le second. ⁽¹⁾

806. La distinction des genres masculin et féminin ne devrait avoir lieu que pour les êtres qui se distinguent par le sexe en mâles et femelles; et si les noms qui servent à exprimer des êtres qui n'ont point de sexe, ou des classes entières d'êtres, ou enfin des idées abstraites, se partagent grammaticalement en divers genres et sont les uns du masculin, les autres du féminin, c'est un abus introduit dans la plupart des langues qui admettent la distinction des genres. ⁽²⁾

Les grammairiens arabes, auxquels cette observation n'a pas échappé, distinguent les noms du genre féminin *الْمَوْتَثُ*, en *féminin réel* *حَقِيقِيٌّ* et *féminin non réel* (c'est-à-dire *qui est de pure convention*) *غَيْرُ حَقِيقِيٍّ*.

Ils distinguent aussi les noms féminins à raison de leur forme, suivant qu'ils ont un signe sensible du genre féminin, comme *جُمُعَةٌ* *assemblée*, *بَيْضَاءٌ* *blanche*, ou qu'ils sont privés de tout caractère extérieur de ce genre, comme *أُمٌّ* *mère*, *شَمْسٌ* *soleil*, *أَرْضٌ* *terre*. Dans le premier cas, on nomme le féminin

(1) Voyez à ce sujet Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 86 et 87.

(2) Voyez, sur les genres et sur leur destination naturelle, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 128 et suivantes.

لَفْظِيّ, c'est-à-dire *relatif à la prononciation* ou *caractérisé par la prononciation du mot*; dans le cas contraire, on l'appelle مَعْنَوِيّ, c'est-à-dire *intellectuel* ou *virtuel*.⁽¹⁾

807. † Je joins ici un tableau des noms qui sont du genre féminin quoiqu'ils n'aient aucune forme féminine et qu'ils ne soient pas d'ailleurs féminins par leur nature, et un autre des noms qui sont du genre commun.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE des noms du genre féminin
qui ont une forme masculine⁽²⁾

(*) أَجَا nom d'une montagne.	ثُعْبَانُ dragon.
أُذُنُ oreille.	ثُعْلَبُ renard.
أَرْضُ terre.	جَحِيمُ enfer.
أَرْنَبُ lièvre.	جَنُوبُ vent du midi.
أَسْتُ cul, fondement.	جَهَنَّمُ enfer.
أَفْعَى vipère.	(*) حَرْبُ guerre.
(*) آلُ vapeur.	حَرُورُ vent chaud de la nuit
بَيْتْرُ puits.	حَضَاجِرُ hyène.
بَنْصِرُ doigt annulaire.	(*) خَمْرُ vin.

(1) On distingue aussi par l'épithète سَمَاعِيّ, c'est-à-dire *fondés uniquement sur l'usage du discours*, les noms qui sont du genre féminin sans être déterminés à ce genre par aucune règle. En général, dans le langage des grammairiens, سَمَاعِيّ est opposé à قِيَاسِيّ *conforme à la règle, analogique*.

(2) J'ai emprunté ce tableau et le suivant de la Grammaire arabe de M. Lumsden, et je les ai substitués à ceux que j'avais donnés dans la première édition de ma grammaire, parce qu'ils sont plus complets que ces derniers. — Les mots qui, dans le premier tableau, sont distingués par un *astérisque* (*) sont regardés, par quelques grammairiens, comme étant masculins ou féminins à volonté.

teuse; *صَبُورٌ* *patient* et *patiente*; et ceux de la forme *فَعِيلٌ*, au contraire, ne le sont que quand leur signification est analogue à celle de la voix objective du verbe, comme *قَتِيلٌ* *tué* et *tuée*. La concordance de ces sortes d'adjectifs, par rapport au genre, exige quelques observations particulières qui se trouveront plus loin (n° 812).

805. Les noms collectifs appelés *شِبْهُ أَجْمَعٍ*, c'est-à-dire *semblables au pluriel*, et dont il sera parlé ci-après, pouvant être considérés comme singuliers ou pluriels, sont masculins sous le premier aspect et féminins sous le second. ⁽¹⁾

806. La distinction des genres masculin et féminin ne devrait avoir lieu que pour les êtres qui se distinguent par le sexe en mâles et femelles; et si les noms qui servent à exprimer des êtres qui n'ont point de sexe, ou des classes entières d'êtres, ou enfin des idées abstraites, se partagent grammaticalement en divers genres et sont les uns du masculin, les autres du féminin, c'est un abus introduit dans la plupart des langues qui admettent la distinction des genres. ⁽²⁾

Les grammairiens arabes, auxquels cette observation n'a pas échappé, distinguent les noms du genre féminin *الْمَوْتَاتُ*, en *féminin réel* *حَقِيقِيٌّ* et *féminin non réel* (c'est-à-dire *qui est de pure convention*) *غَيْرُ حَقِيقِيٍّ*.

Ils distinguent aussi les noms féminins à raison de leur forme, suivant qu'ils ont un signe sensible du genre féminin, comme *جُمُعَةٌ* *assemblée*, *بَيْضَاءٌ* *blanche*, ou qu'ils sont privés de tout caractère extérieur de ce genre, comme *أُمٌّ* *mère*, *شَمْسٌ* *soleil*, *أَرْضٌ* *terre*. Dans le premier cas, on nomme le féminin

(1) Voyez à ce sujet Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 86 et 87.

(2) Voyez, sur les genres et sur leur destination naturelle, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 128 et suivantes.

لَفْظِيّ, c'est-à-dire *relatif à la prononciation* ou *caractérisé par la prononciation du mot*; dans le cas contraire, on l'appelle مَعْنَوِيّ, c'est-à-dire *intellectuel* ou *virtuel*.⁽¹⁾

807. † Je joins ici un tableau des noms qui sont du genre féminin quoiqu'ils n'aient aucune forme féminine et qu'ils ne soient pas d'ailleurs féminins par leur nature, et un autre des noms qui sont du genre commun.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE des noms du genre féminin
qui ont une forme masculine⁽²⁾

(*) أَجَا nom d'une montagne.	ثُعْبَانُ dragon.
أُذُنُ oreille.	ثُعْلَبُ renard.
أَرْضُ terre.	جَحِيمُ enfer.
أَرْنَبُ lièvre.	جَنُوبُ vent du midi.
أَسْتُ cul, fondement.	جَهَنَّمُ enfer.
أَفْعَى vipère.	(*) حَرْبُ guerre.
(*) آل vapeur.	حَرُورُ vent chaud de la nuit
بُئْرُ puits.	حَضَايِرُ hyène.
بَنْصِرُ doigt annulaire.	(*) خَمْرُ vin.

(1) On distingue aussi par l'épithète سَمَاعِيّ, c'est-à-dire *fondés uniquement sur l'usage du discours*, les noms qui sont du genre féminin sans être déterminés à ce genre par aucune règle. En général, dans le langage des grammairiens, سَمَاعِيّ est opposé à قِيَاسِيّ conforme à la règle, analogique.

(2) J'ai emprunté ce tableau et le suivant de la Grammaire arabe de M. Lumsden, et je les ai substitués à ceux que j'avais donnés dans la première édition de ma grammaire, parce qu'ils sont plus complets que ces derniers. — Les mots qui, dans le premier tableau, sont distingués par un astérisque (*) sont regardés, par quelques grammairiens, comme étant masculins ou féminins à volonté.

دِخْرُ doigt auriculaire.	شَمْسُ soleil.
دَارُ maison.	صَبَا vent du matin.
دُبُورُ vent de l'ouest.	ضَبْعُ hyène.
دِرْعٌ (*) cuirasse.	ضَرْبٌ (*) miel blanc.
دَلْوٌ (*) seau.	ضِلْعُ côte.
ذِرَاعٌ (*) bras.	طَاغُوتُ Tagout, idole.
ذُكَاةٌ soleil.	عَرُوضُ prosodie.
ذُنُوبٌ grand seau.	عَصَا bâton.
ذَوْدٌ troupe de chameaux.	عَضْدُ bras.
ذَهَبٌ or.	عَنْكَبُوتٌ (*) araignée.
رِجْلٌ pied.	عَيْنٌ œil.
رَحِي meule.	عُورٌ ogre.
رَكِي puits.	فَأْسُ hache.
رُوحٌ (*) âme.	فَخِذٌ cuisse.
رِيحٌ vent.	فِرْدَوْسٌ (*) parc.
رِيسٌ cs du bras.	فُلْكٌ (*) vaisseau.
سَتَّةٌ intestin rectum.	قَبُولٌ vent d'ouest.
سَرَاوِيلٌ (*) haut-de-chausses.	قَدَمٌ pied.
سَعِيرٌ enfer.	قَلِيْبٌ (*) puits.
سَقْرٌ enfer.	قَوْسٌ (*) arc.
سَمُومٌ vent chaud du jour.	كَأْسٌ coupe.
سِنٌّ dent.	كَبِدٌ (*) foie.
سَاقٌ jambe.	كَتِفٌ épaule.
شَعُوبٌ trépas.	كُرْشٌ ventricule.
شَمَالٌ vent du nord.	كَفٌّ paume de la main.

لَطْفٌ ardeur du feu.	نَسِيمٌ vent frais du matin.
مِلْحٌ sel.	نَعْلٌ soulier.
مَشْجُونٌ roue hydraulique.	نَفْسٌ âme.
(*) مَشْجِيْقٌ machine de guerre.	وَرَكٌ hanche.
(*) مُوسَى rasoir.	يَدٌ main.
(*) نَارٌ feu.	(1) يَمِينٌ main droite, serment.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE des noms du genre commun

إِبْهَامٌ pouce.	سِلَاحٌ armes.
إِزَارٌ voile.	سُلْطَانٌ pouvoir.
إِصْبَعٌ doigt.	سِلْمٌ paix.
بَشَرٌ espèce humaine.	سُلَّمٌ échelle.
ثَدْيٌ mamelle.	سَمَاءٌ ciel.
جَرَادٌ sauterelle.	سُوقٌ marché.
جَنَاحٌ aile.	شَعِيرٌ orge.
حَالٌ état.	صَاعٌ mesure de capacité.
حَانُوتٌ boutique.	صِرَاطٌ chemin.
خِرْنِيقٌ levreau.	صَلَاحٌ vertu.
رَجْمٌ matrice.	صَلِيفٌ côté du cou.
سَبِيلٌ chemin.	ضَحَى milieu de la matinée.
سُرَى route nocturne.	طَرِيقٌ voie.
سِكِّينٌ poignard.	عَجْزٌ partie de derrière.

(1) Il faudrait ajouter les mots فُولٌ sève et يَنْبُوعٌ source, d'après le tableau que j'ai donné dans la première édition et qui était tiré d'un petit poème compris dans le manuscrit n° 433 de Saint-Germain-des-Prés; mais je crois que يَنْبُوعٌ est masculin.

عُرْسُ noces.	قِدْرٌ marmite.
عَسَلٌ miel.	قُؤَا nuque.
عُقَابٌ aigle.	كُرَاعٌ pied de mouton.
عَقِبٌ talon.	لِسَانٌ langue.
عَقْرَبٌ scorpion.	لَيْلٌ nuit.
عُنُقٌ cou.	مِسْكٌ musc.
فَرَسٌ cheval.	مِعَى intestins.
فِهْرٌ pierre avec laquelle on casse quelque chose.	نَحْلٌ abeille.
	نَخْلٌ palmier. (1)

MANIÈRE DE FORMER LE FÉMININ DU MASCULIN

808. Les adjectifs et quelques noms susceptibles d'être appliqués aux deux sexes passent du masculin au féminin. Ce passage se fait ordinairement en supprimant la voyelle nasale et en ajoutant ة à la fin du masculin, comme عَظِيمٌ grand, عَظِيمَةٌ grande; فَرِحٌ joyeux, فَرِحَةٌ joyeuse; جَدٌّ grand-père, جَدَّةٌ grand'mère; رَجُلٌ homme, رَجُلَةٌ femme; فَتَى jeune homme, فَتَاةٌ jeune fille, pour فَتِيَّةٌ (n° 221); عَمٌّ oncle paternel, عَمَّةٌ tante paternelle.

809. Les adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلٌ, quand ils n'ont point la signification comparative ou superlative, prennent au féminin la forme فَعْلَاءٌ, comme أَصْفَرٌ jaune, féminin صَفْرَاءٌ.

810. Les adjectifs verbaux de la même forme ayant la signification comparative ou superlative prennent au féminin la forme فُعْلَى, comme أَكْبَرٌ plus grand, كُبْرَى plus grande;

(1) Ajoutez le mot لَيْثٌ lion et lionne, d'après le manuscrit cité dans la précédente note.

أصغر plus petit, *صغرى* plus petite; *أول* premier, qui est pour *أول* ou *وول*, et *آخر* autres, qui est pour *آخر*, font au féminin, conformément à cette même règle, *أولى* et *أخرى*.

Le mot *أحد* un fait au féminin *أحدى* une.

811. Les adjectifs verbaux de la forme *فعلان* prennent au féminin la forme *فعلى*, comme *غضبان*, féminin *غضبى* femme colère; *سكران*, féminin *سكرى* femme ivre. Ces mêmes adjectifs forment quelquefois leur féminin à la manière ordinaire, comme *غضبانة* et *سكرانة*.⁽¹⁾

Ceux de la forme *فعلان*, ayant pour voyelle de la première radicale un *dhamma*, forment leur féminin en ajoutant *ة*, comme *عريان* nu, féminin *عريانة*.

812. † Les adjectifs verbaux des formes *فَعُول* et *فَعِيل*, qui, comme on l'a vu (n° 804), sont souvent du genre commun, prennent néanmoins quelquefois la finale *ة* pour indiquer le féminin. Ceux de la forme *فَعُول*, quand ils ont la signification passive, admettent toujours la variation des genres, comme *رَسُول* envoyé, féminin *رَسُولَة*; ayant la signification neutre ou active, comme *كذوب* menteur, *شكور* reconnaissant, *غشوم* violent, ils sont du genre commun, si le substantif auquel ils se rapportent est exprimé; dans le cas contraire, ils sont assujettis à la variation des genres. Ceux de la forme *فَعِيل*, ayant la signification active et neutre, comme *نصير* assistant, *عفيف* tempérant, sont assujettis à la variation des genres : avec la signification passive, comme, *حبيب* aimé, *قتيل* tué, on ne distingue les genres que quand le nom auquel ils se rapportent est sous-entendu.

(1) Cette dernière forme est, suivant Djewhari, particulière au dialecte des Bénou-Asad. Elle suppose au masculin la terminaison *أن*, au lieu de *ان*.

813. Les adjectifs verbaux des formes *فَعُولَةٌ*, *فِعَالَةٌ*, *فَعَالَةٌ*, *مِفْعَالٌ* et *مِفْعِيلٌ* sont du genre commun; *مِسْكِينٌ* fait cependant aussi au féminin *مِسْكِينَةٌ*. Ceux des formes *فَعَالٌ*, *مِفْعَالٌ*, *مِفْعِيلٌ* et autres sont assujettis à la variation des genres, et ils forment leur féminin en la manière ordinaire.

814. Les Arabes n'ont point de neutre; dans le cas où l'on emploie le neutre en latin, et où l'on se sert en français du mot *chose*, les Arabes emploient souvent le féminin, comme *وَاحِدَةٌ تَعُوزُكَ* (*unum tibi deest*), *une chose te manque*. Mais ceci appartient proprement à la syntaxe.

§ VII — DES NOMBRES

815. Les noms arabes ont trois nombres, ainsi que les verbes (n° 329) : le singulier, le duel et le pluriel.

816. Le duel se forme du singulier par l'addition de la finale *ان*, en supprimant la voyelle ou voyelle nasale par laquelle se termine le singulier et en substituant un *ت* au *ة* final dans les noms qui finissent par cette lettre. Exemples : *كِتَابٌ* *un livre*, *كِتَابَانِ* *deux livres*; *أُنْثَى* *femelle*, *أُنْثَيَانِ* *deux femelles*; *أُمَّةٌ* *un peuple*, *أُمَّتَانِ* *deux peuples*.

817. Quand la dernière lettre d'un nom est un *و* ou un *ى* et qu'au singulier on leur a substitué un *élif* bref représenté soit par un *ا* soit par un *ى* (nos 208 et 221), on rétablit, pour former le duel, la forme primitive. Exemples : *فَتَى* pour *فَتَى* *jeune homme*, duel *فَتَيَانِ*; *ذِكْرَى* pour *ذِكْرَى* *souvenir*, duel *ذِكْرَيَانِ*; *عَصَا* pour *عَصَوٌ* *bâton*, duel *عَصَوَانِ*.

Il faut observer que, dans les mots de trois lettres, la radicale reparait au duel, soit qu'elle soit un *و* ou un *ى*; mais que si le mot a plus de trois lettres, le *و* se change en *ى*. Ainsi,

مُرْضِي, adjectif verbal passif dont la racine est رَضِيَ, fait au duel مُرْضِيَانِ et non مُرْضَوَانِ.

818. Quand le singulier se termine par un *hamza* précédé d'un *l* de prolongation formatif du genre féminin (n° 809), le *hamza* se change en و au duel, comme صَفْرَاءُ, féminin de أَصْفَرُ *jaune*, duel صَفْرَاوَانِ.

819. Si le *hamza* précédé d'un *l* de prolongation tient lieu d'un و ou d'un ي radical (n° 232), ou s'il est ajouté après les lettres radicales, non pas comme caractéristique d'un adjectif féminin, mais pour former un dérivé, ainsi, par exemple, qu'on le voit dans جَرَبَاءُ *caméléon*, on peut, en formant le duel, conserver le *hamza* ou le changer en و. Exemples : رِدَائِي pour رِدَاءُ *manteau*, duel رِدَاوَانِ ou رِدَاءَانِ; نَافِقَاءُ *trou d'un mulot*, duel نَافِقَاوَانِ ou نَافِقَاءَانِ. Si le *hamza* est radical, on doit le conserver. Exemple : قَرَّاءُ *lecteur*, de la racine قَرَأَ *lire*, duel قَرَّاءَانِ.

820. Quand le ي a disparu au singulier, à cause de la voyelle nasale, comme cela a lieu dans رَامِي pour رَامِي (n° 225) *tireur*, il reparait au duel; ainsi, l'on dit رَامِيَانِ. Il en est de même du و supprimé au singulier dans quelques noms, comme dans أَبٌ *père*, أَخٌ *frère*, pour أَبُو et أَخُو; on dit donc au duel أَبَوَانِ et أَخَوَانِ. Le duel de ابْنٌ pour بَنُو *fil*, et de إِسْمٌ pour سُمُو *nom*, est ابْنَانِ et إِسْمَانِ, comme on dit اثْنَانِ *deux*, de la racine ثَنَى; au féminin de ce numératif, on dit اثْنَتَانِ ou bien ثِنْتَانِ. Le duel de بِنْتُ pour ابْنَةُ *fil*, est ابْنَتَانِ.

821. Si l'on a supprimé au singulier la troisième radicale, soit un و ou un ي (n° 725), soit un ة (n° 726), en la remplaçant par un ة, elle demeure supprimée au duel. Ainsi, de لُغَةٌ pour

لَعُو dialecte, se forme *لُعْتَان*; de *شَفَّة* pour *شَفْهَةٌ* *lèvre*, *شَفْتَان*; de *سَنَةٌ* pour *سَنْهَةٌ* *année*, *سَنْتَان*.

822. On forme quelquefois un duel d'un pluriel irrégulier, comme on le verra plus bas.

823. Il y a deux sortes de pluriels : l'un *uniforme* ou *régulier*, nommé par les Arabes *جَمْعٌ صَحِيحٌ* ou *جَمْعٌ مُصَحَّحٌ* *intègre*, et *جَمْعٌ سَالِمٌ* ou *جَمْعٌ سَلَامَةٌ* *parfait*, parce qu'il conserve toutes les lettres et toutes les voyelles du singulier; l'autre qui adopte un grand nombre de formes et que les Arabes appellent *جَمْعٌ مُكْسَرٌ* ou *جَمْعٌ التَّكْسِيرِ* *pluriel rompu* ou *de fraction*, et que nous nommerons *irrégulier*. Il est appelé *rompu* parce que la forme du singulier y est altérée, soit par l'addition ou la suppression de quelques lettres, soit par le changement des voyelles.

Le pluriel régulier se nomme aussi *جَمْعٌ عَلَى هِجَاءَيْنِ* *pluriel formé par l'addition de deux lettres*.

824. Le pluriel régulier se forme, pour le masculin, en substituant à la voyelle ou voyelle nasale qui termine le singulier la finale *وُنَ*, et, pour le féminin, en substituant à *ةٌ* la finale *َاتٌ*. Lorsque le féminin ne se termine point au singulier par la finale *ةٌ*, il ne s'agit que de substituer à la voyelle finale du singulier la terminaison *َاتٌ*. Exemples : *سَارِقٌ* *voleur*, pluriel *سَارِقُونَ*; *سَارِقَةٌ* *voleuse*, pluriel *سَارِقَاتٌ*; *مَرْيَمٌ* *Marie*, pluriel *مَرْيَمَاتٌ*.

825. Si le nom singulier masculin se termine par un *ي* quiescent après un *kesra* ou un *fatha*, ou absorbé par la voyelle nasale (nos 224 et 225), il se fait au pluriel une contraction suivant les règles de permutation (nos 229 et 230). Exemples : *قَاضٍ* pour *قَاضِيٌ* *judge*, pluriel *قَاضُونَ* pour *قَاضِيُونَ*; *مُوسَى* *Moïse*, pluriel *مُوسُونَ* pour *مُوسِيُونَ*; *مُصْطَفَى* *choisi*, pluriel *مُصْطَفُونَ* pour *مُصْطَفِيُونَ*.

826. Quant aux noms féminins des formes *فَعْلٌ* ou *فَعْلَةٌ* dérivés d'une racine régulière, ils éprouvent un changement au pluriel, le *djezma* dont la seconde radicale est affectée au singulier se changeant au pluriel en un *fatha*. Exemples : *دَعْدٌ* *Dad*, nom propre de femme, pluriel *دَعْدَاتٌ*; *قَصْعَةٌ* *écuelle*, pluriel *قَصَعَاتٌ*.

Si le singulier est de la forme *فَعْلٌ* ou *فَعْلَةٌ*, la seconde radicale prend pour voyelle, au pluriel, un *dhamma* ou un *fatha*, ou bien elle conserve le *djezma*. Exemples : *ظُلْمَةٌ*, pluriel *ظُلُمَاتٌ*, *ظُلْمَاتٌ* ou *ظُلُمَاتٌ*, *ténèbres*.

Si le singulier est de la forme *فِعْلٌ* ou *فِعْلَةٌ*, la seconde radicale prend au pluriel un *kesra* ou un *fatha*, ou bien elle conserve le *djezma*. Exemp.: *سِدْرَةٌ* *lotus*, pluriel *سِدْرَاتٌ*, *سِدْرَاتٌ* ou *سِدْرَاتٌ*.

Ces pluriels féminins, quoique terminés par la finale *آتٌ*, doivent, suivant les grammairiens arabes, être considérés comme des pluriels rompus ou irréguliers; la raison en est qu'ils peuvent ne pas conserver exactement les formes de leurs singuliers.

827. Tout cela ne s'applique qu'aux noms féminins et est sujet, dans les dérivés des racines sourdes, concaves ou défectueuses, à quelques exceptions auxquelles il est inutile de s'arrêter et qui d'ailleurs ne sont que l'application des anomalies générales auxquelles ces racines sont sujettes.

828. Si le singulier des diverses formes dont on vient de parler est adjectif, le pluriel se fait simplement en changeant, suivant la règle commune, *ة* en *آتٌ*.

829. Si, dans le singulier féminin, soit nom, soit adjectif, la dernière radicale est devenue quiescente en perdant sa voyelle, comme dans *صَلْوَةٌ* ou *صَلَاةٌ* pour *صَلْوَةٌ* *prière*, *غَزْوَةٌ* pour *غَزْوَةٌ* *expédition militaire*, *مُرْمَاةٌ* pour *مُرْمِيَةٌ* *précipitée*, *مُرْضَاةٌ* pour *مُرْضُوَةٌ* *agrée*, on rétablit au pluriel le و ou le ي quand au sin-

gulier il a été changé en ا, et on lui rend sa voyelle; on dira donc au pluriel صَلَوَاتُ, غَزَوَاتُ, مُرْمِيَّاتُ et مُرَضِّيَّاتُ. On observe ici, pour le changement du و en ي, la même règle que pour la formation du duel (n° 817).

830. On observe aussi pour le *hamza* la même règle qui a lieu pour la formation du duel (nos 817 et 819). Exemples: سَمَاءٌ, pluriel سَمَآءَاتُ ou سَمَآوَاتُ *cieux*; سَقَاءَةٌ, de سَقَى, pluriel سَقَآءَاتُ ou سَقَآوَاتُ *porteuses d'eau*; قِرَاءَةٌ, de قَرَأَ, pluriel قِرَآءَاتُ *leçons*.

831. Les noms propres d'homme (à moins qu'ils ne se terminent par le ة, comme طَاحَةٌ *Talha*), leurs diminutifs, les adjectifs verbaux dont le féminin se forme du masculin par l'addition du ة, les adjectifs de la forme أَفْعَلٌ ayant la signification superlative et prenant au féminin la forme فَعْلَى, enfin les adjectifs relatifs, ethniques, patronymiques, etc., comme مِصْرِيٌّ *Egyptien*, شَامِيٌّ *Syrien*, عَبَّاسِيٌّ *Abbaside*, forment leurs pluriels masculins régulièrement; ce qui n'a lieu encore pour les adjectifs que lorsque le nom auquel ils se rapportent signifie un être raisonnable; ainsi, كَمِيَّتٌ, qui signifie *châtain* et ne se dit que d'un certain poil de cheval, ne forme point son pluriel régulièrement. Les adjectifs de la forme أَفْعَلٌ faisant au féminin فَعْلَاءٌ, ceux de la forme فَعْلَانٌ faisant au féminin فَعْلَى, ceux des formes فَعُولٌ, فَعِيلٌ et autres qui sont du genre commun, enfin les noms appellatifs, ont leurs pluriels d'une forme irrégulière. Les noms même et les adjectifs qui ont un pluriel régulier ont souvent aussi des pluriels irréguliers, ce qui a lieu surtout pour les adjectifs quand ils sont employés comme noms.

832. † Cependant, les diminutifs formés des noms appellatifs admettent le pluriel régulier, pourvu qu'ils aient relation à des êtres raisonnables, comme رُجَيْلٌ, diminutif de رَجُلٌ *homme*,

pluriel رُجَيْلُونَ. Les mots ذُؤُونٌ, أَهْلُونَ, أَرْضُونَ, عَالَمُونَ, بَنُونَ et أَهْلٌ, pluriels de أَهْلٌ pour بَنُوهُ fils, عَالَمٌ monde, أَرْضٌ terre, أَهْلٌ famille, ذُوٌ possesseur, doué, et quelques autres, sont encore des exceptions à cette règle.

833. Les noms propres de femme et les adjectifs dont le pluriel masculin est régulier forment leur pluriel féminin régulièrement. On se sert aussi du pluriel régulier féminin : 1° pour les noms propres d'homme qui se terminent par le *ṣ*, comme طَالِحَةٌ *Talha*; 2° pour les noms appellatifs féminins qui se terminent par un *élif* bref, comme ذِكْرِي, ou par un *élif* de prolongation suivi d'un *hamza*, comme صَرَاءٌ *infortune*; 3° pour les noms des lettres de l'alphabet qui sont des deux genres; 4° et en général pour tous les noms masculins qui n'ont ni pluriel régulier masculin, ni pluriel irrégulier, comme sont les noms des mois, tels que مُحَرَّمَاتٌ et رَمَضَانَاتٌ, pluriels de مُحَرَّمٌ *moharram* et رَمَضَانٌ *ramadhan*, et ainsi des autres.

834. † Les noms d'action formés des verbes dérivés prennent ordinairement le pluriel féminin régulier. Exemples : تَعْرِيفٌ *définition*, pluriel تَعْرِيفَاتٌ; إِصْطِلَاحٌ *expression technique*, pluriel إِصْطِلَاحَاتٌ; تَقَلُّبَاتٌ *révolutions*, تَصَرُّفَاتٌ *vicissitudes*, إِهْزَامَاتٌ *déroutes*, مُكَاتَبَاتٌ *correspondances*. On peut considérer tous ces pluriels comme venant médiatement du nom d'action, mais immédiatement du même nom augmenté de la terminaison féminine ة, comme إِصْطِلَاحَةٌ, et étant alors nom d'unité (n° 674).

Les noms d'action de la seconde forme تَفْعِيلٌ donnent souvent naissance à des pluriels rompus de la forme تَفَاعِيلٌ.

835. † Beaucoup de noms d'origine étrangère, quoique signifiant des êtres du genre masculin, prennent le pluriel féminin régulier. Exemples : قُنُصُوتٌ ou قُنُصُوتٌ *consul*, pluriel قُنُصُوتَاتٌ;

أغا *aga*, pluriel أَغَوَاتُ; باشا *pacha*, pluriel بَاشَوَاتُ; *corps de milice*, pluriel وَجَاقَاتُ.

836. † Un assez grand nombre de noms appellatifs masculins qui n'ont point de pluriels irréguliers et quelques noms féminins qui au singulier n'ont point la terminaison féminine forment leur pluriel par la terminaison *آت*. Tels sont حَمَامُ *bain*, pluriel حَمَامَاتُ; سَرَادِقُ *pavillon*, pluriel سَرَادِقَاتُ; سَمَاءُ *ciel*, pluriel سَمَاوَاتُ; أَرْضُ *terre*, pluriel أَرْضَاتُ (n° 826).

837. † Enfin, beaucoup d'adjectifs verbaux, employés au pluriel comme noms, adoptent le pluriel féminin régulier. Exemp. : مَخْلُوقَاتُ *choses qui existent*, كَائِنَاتُ *êtres*, مَحْظُورَاتُ *choses prohibées*, مَبْدَعَاتُ *productions*, مَنظُورَاتُ *choses visibles*, etc.

838. † Plusieurs noms féminins perdent au singulier leur troisième radicale, quand cette radicale est un *ة*, un *و* ou un *ى*, comme أَمَةٌ pour أَمَوَةٌ *servante*, سَنَةٌ pour سَنَهَةٌ *année*, عَصَةٌ pour عَصَوَةٌ *sorte d'arbuste épineux*, ظَبَةٌ pour ظَبْوَةٌ *pointe d'épée ou de lance*.

Quand ces noms prennent le pluriel régulier féminin, tantôt on leur restitue la radicale qui avait disparu au singulier, tantôt elle demeure supprimée. Exemples : كُرَاتُ, طَبَاتُ, عِصَوَاتُ. De بِنْتٌ ou ابْنَةٌ pour بِنَوَةٌ *fille*, et أُخْتٌ pour أُخْوَةٌ *sœur*, on dit au pluriel بَنَاتٌ et أُخَوَاتٌ. De سَنَةٌ on dit سَنَوَاتٌ, comme si la troisième radicale était un *و*. Observons à cette occasion que de أُمَّ *mère*, on dit au pluriel, par une anomalie spéciale, أُمَّهَاتُ.

839. † Plusieurs noms féminins, en passant du singulier au pluriel, prennent la terminaison du pluriel masculin régulier. Cela arrive particulièrement aux noms dans lesquels la troisième radicale, soit *و* ou *ى*, soit *ة* (nos 725 et 726), est supprimée

et remplacée par un ة. Ainsi, de *سنة* année, se forme le pluriel *سَنُونَ*; de *بُرَّة* boucle, le pluriel *بُرُون*; de *كُرَّة* boule, les pluriels *كُرُون* et *كُرُون*; de *عَصَّة* plante épineuse, le pluriel *عِضُون*. Observons que *عِضُون* est aussi le pluriel de *عَصَّة* mensonge.

Ces pluriels, quoique terminés comme les pluriels masculins réguliers, sont néanmoins classés dans la catégorie des pluriels rompus ou irréguliers, et cela avec raison, parce que, bien qu'ils aient la terminaison des pluriels masculins réguliers, ils peuvent ne pas conserver toutes les lettres et les voyelles du singulier. Il en est de même de *بَنُونَ*, pluriel de *ابن* fils; *أَرْضُونَ*, pluriel de *أرض* terre, etc. (n° 832).

840. On peut compter vingt-huit formes de pluriels irréguliers pour les noms ou les adjectifs dérivés des racines trilitères et qui n'ajoutent aucune lettre avant les radicales, si ce n'est l'*élif* dans les adjectifs de la forme *أَفْعَل*, et chacune de ces formes répond à une ou plusieurs formes de noms ou d'adjectifs singuliers. Voici le tableau de ces formes de pluriels irréguliers et des singuliers auxquels chacune d'elles appartient le plus ordinairement.

Il faut toutefois observer que ces rapports entre les formes des pluriels et celles des singuliers sont sujets à beaucoup d'exceptions et ne doivent pas être pris à la rigueur.

841. Première forme : *فَعْلٌ*.

Cette forme appartient :

1° Aux singuliers de la forme *فَعْلَةٌ* et à ceux de la forme *فُعْلَى*, féminin de *أَفْعَل*. Exemples : *غُرَّةٌ*, pluriel *غُرَرٌ* taches blanches sur le front d'un cheval; *تُحْفَةٌ*, pluriel *تُحَفٌ* présents; *كُبْرَى*, pluriel *كُبُرٌ* très grandes; *أُخْرَى*, pluriel *أُخَرٌ* autres;

2° A quelques singuliers des formes *فَعْلَةٌ* et *فُعْلَى*. Exemples :

قُرَيْتٌ, pluriel قُرَى *bourgs*; مَحْيَةٌ, pluriel مَحْيٌ *moustaches*, pour قُرَى et مَحْيٌ (nos 221 et 222).

842. Deuxième forme : فُعْلٌ.

Cette deuxième forme appartient aux adjectifs masculins de la forme فُعْلٌ n'ayant point la signification comparative ou superlative et à leurs féminins de la forme فُعْلَاءٌ. Exemples : سَوْدَاءٌ, féminin سَوْدٌ, pluriel سَوْدٌ *noirs*; أَحْمَرٌ, féminin أَحْمَرَاءٌ, pluriel أَحْمَرٌ *rouges*; بَيْضٌ, féminin بَيْضَاءٌ, pluriel بَيْضٌ, pour بَيْضٌ *blancs* (no 227).

843. Troisième forme : فُعْلٌ.

Cette forme appartient :

1° Aux noms des formes فِعَالٌ et فِعَالٌ dont la racine n'est ni sourde ni défectueuse et à ceux des formes فِعِيلٌ, فِعِيلَةٌ et فِعُولٌ qui ne viennent pas d'une racine défectueuse. Exemples : كِتَابٌ, pluriel كُتُبٌ *livres*; سَرِيرٌ, pluriel سُرُرٌ *trônes*; عَمُودٌ, pluriel عُمُدٌ *colonnes*; سَفِينَةٌ, pluriel سَفِينٌ *vaisseaux*; صَحِيفَةٌ, pluriel صَحُفٌ *feuilles d'un livre*;

2° A quelques noms des formes فِعْلٌ, فِعْلٌ et فُعْلَةٌ, comme نَمْرٌ, pluriel نَمْرٌ *léopards*; أَسَدٌ, pluriel أَسْدٌ *lions*; بُسْرَةٌ, pluriel بُسْرٌ *dattes vertes*;

3° Aux adjectifs verbaux des formes فِعِيلٌ et فِعُولٌ qui n'ont pas la signification passive, comme نَذِيرٌ, pluriel نَذِرٌ *prédicateurs*; صَبُورٌ, pluriel صَبْرٌ *patients*, et même à quelques-uns dont le sens est passif, comme رُسُولٌ, pluriel رُسُلٌ *envoyés*.

On peut substituer un *djezma* au *dhamma* de la seconde radicale, ce qui a lieu surtout quand elle est un و; si elle est un ي, le *dhamma* de la première se change en *kesra*. Exemple : سَيَالٌ *plante épineuse*, pluriel سَيْلٌ, et par contraction سَيْلٌ (no 227).

844. Quatrième forme : **فَعْلٌ**.

La quatrième forme appartient aux singuliers de la forme **فَعْلَةٌ**. Exemples : **سِكَّةٌ**, pluriel **سِكِّكَ** monnaies; **بَيْعَةٌ**, pluriel **بَيْعٌ** églises; **قِطْعَةٌ**, pluriel **قِطْعٌ** fragments.

845. Cinquième forme : **فِعَالٌ**.

La cinquième forme appartient :

1° Aux singuliers des formes **فَعْلٌ**, **فِعْلٌ**, **فُعْلٌ**, **فَعْلَةٌ** et **فُعْلَةٌ**. Exemples : **بَحْرٌ**, pluriel **بَحَارٌ** mers; **كَعْبٌ**, pluriel **كِعَابٌ** chevilles; **قِدْحٌ**, pluriel **قِدَاحٌ** javelots; **رُمْحٌ**, pluriel **رِمَاحٌ** lances; **رَجُلٌ**, pluriel **رِجَالٌ** hommes; **قِصْعَةٌ**, pluriel **قِصَاعٌ** écuelles; **رُقْعَةٌ**, pluriel **رِقَاعٌ** morceaux d'étoffe ou de papier; **ثَوْبٌ**, pluriel **ثِيَابٌ** pour **ثَوَابٌ** (n° 205) habits; **ذَيْبٌ**, pluriel **ذِيَابٌ** loups;

2° Aux noms des formes **فَعْلٌ** et **فَعْلَةٌ**, pourvu qu'ils n'appartiennent pas à une racine sourde ou défectueuse. Exemples : **جَبَلٌ**, pluriel **جِبَالٌ** montagnes; **رَقَبَةٌ**, pluriel **رِقَابٌ** cous;

3° Aux adjectifs masculins et féminins des formes **فَعْلٌ**, **فَعْلَانٌ** et **فَعْلَانَةٌ**, **فَعْلَانٌ** et **فَعْلَانَةٌ**, **فَعِيلٌ** et **فَعِيلَةٌ**; mais, quant à ces derniers, ils n'adoptent cette forme de pluriel que lorsqu'ils n'ont pas la signification passive. Exemples : **صَعْبٌ**, pluriel **صِعَابٌ** difficiles; **نَدَمَانٌ**, féminin **نَدَمَانَةٌ**, pluriel **نِدَامٌ** repentants; **خُمْضَانٌ**, féminin **خُمْضَانَةٌ**, pluriel **خِمَاضٌ** affamés; **شَرِيفٌ**, féminin **شَرِيفَةٌ**, pluriel **شِرَافٌ** nobles, illustres.

846. Sixième forme : **فُعُولٌ**.

Cette forme appartient aux noms des formes **فَعْلٌ**, **فِعْلٌ**, **فُعْلٌ**, **فَعْلَةٌ** et **فُعْلَةٌ**, et rarement aux adjectifs de la forme **فَاعِلٌ**. Exemples : **بَحْرٌ**, pluriel **بُحُورٌ** mers; **جُنْدٌ**, pluriel **جُنُودٌ** bataillons; **نِمْسٌ**, pluriel **نُمُوسٌ** belettes; **أَسَدٌ**, pluriel **أُسُودٌ** lions; **كَبِدٌ**, pluriel

بُكْوَى pour بَكِيٌّ et بَكِيٌّ, pluriel شُهُودٌ *témoins*; شَاهِدٌ, pluriel كُبُودٌ *foies*; جُثْوَى pour جُثِيٌّ et جُثِيٌّ, pluriel de بَاكٍ *pleurants*; جَاثٌ *assis sur les genoux*.

847. *Septième et huitième formes*: فَعَّالٌ et فَعَّلٌ.

Ces deux formes appartiennent aux adjectifs verbaux des formes فَاعِلٌ et فَاعِلَةٌ, avec cette différence que la forme فَعَّالٌ appartient exclusivement au masculin. Exempl.: كَاتِبٌ, pluriel كَاتِبُونَ *écrivains*; حَاكِمٌ, pluriel حُكَمَاءٌ et حُكَمَاءٌ *juges*; غَازٍ pour غَزَاوٌ (n° 232) et غَزَاوٌ (n° 222) *combattants*; طَائِعٌ, pluriel طَائِعُونَ *obéissants*; نَائِمٌ, pluriel نَائِمُونَ *endormis*; غَائِبٌ, pluriel غَائِبُونَ *absents*; بَاهِلَةٌ, pluriel بَاهِلَاتٌ *femelles de chameau qu'on laisse errer librement*.

848. *Neuvième forme*: فَعْلَةٌ.

Cette forme appartient aux adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ qui s'appliquent à des êtres raisonnables et ne viennent pas d'une racine défectueuse. Exemples: كَامِلٌ, pluriel كَامِلَاتٌ *parfaits*; بَارٌّ pour بَارِرٌ, pluriel بَرَرَةٌ, sans contraction, *innocents*; حَاكَةٌ, pluriel حَاكَاتٌ et, avec contraction, حَاكَةٌ (n° 233) *tisseurs*; بَائِعٌ, pluriel بَائِعَاتٌ pour بَائِعُونَ *vendeurs*.

849. *Dixième forme*: فَعْلَةٌ.

Cette forme appartient presque exclusivement aux adjectifs verbaux de la forme فَاعِلٌ qui dérivent d'une racine défectueuse et s'appliquent à des êtres raisonnables. Exemples: غَازٍ, pluriel غَزَاوَةٌ pour غَزَاوَةٌ *combattants*; قَاضٍ, pluriel قَاضِيَةٌ pour قَاضِيَةٌ *juges*; رَامٍ, pluriel رَامَاتٌ pour رَامَاتٌ *archers*.

850. Onzième forme : **فَعْلَةٌ**.

La onzième forme appartient aux noms de la forme **فَعْلٌ** et à quelques noms des formes **فَعْلٌ** et **فِعْلٌ**. Exemples : **دَبٌّ**, pluriel **دِبَبَةٌ**, sans contraction, ours; **كَوْزٌ**, pluriel **كَوَزَةٌ** cruches; **زَوْجٌ**, pluriel **زَوَاجَةٌ** époux; **قَرْدٌ**, pluriel **قَرَدَةٌ** singes.

851. Douzième forme : **فِعْلَةٌ**.

La douzième forme appartient à des noms des formes **فَعْلٌ**, **فِعْلٌ**, **فَعَالٌ**, **فَعَالٌ** et **فِعِيْلٌ**. Exemples : **ثَوْرٌ**, pluriel **ثَوْرَةٌ** taureaux; **أَخٌ** pour **أَخُو**, pluriel **إِخْوَةٌ** frères; **غُصْنٌ**, pluriel **غُصْنَةٌ** branches; **غَزَالٌ**, pluriel **غَزَالَةٌ** gazelles; **غَلَامٌ**, pluriel **غِلْمَةٌ** esclaves; **صَبِيٌّ** pour **صَبِيُو**, pluriel **صَبِيَّةٌ** jeunes enfants. (1)

852. Treizième forme : **أَفْعُلٌ**.

La treizième forme appartient :

1° Aux noms de la forme **فَعْلٌ** et quelquefois à ceux des formes **فَعْلٌ**, **فِعْلٌ**, et **فَعْلٌ**, pourvu qu'ils ne dérivent pas d'une racine concave. Exemples : **بَحْرٌ**, pluriel **أَبْحُرٌ** mers; **وَجْهٌ**, pluriel **أَوْجُهُ** visages; **دَلْوٌ**, pluriel **أَدْلٌ** pour **أَدْلُو** (n° 211) seaux; **عَصَا** pour **عَصَوٌ**, pluriel **أَعْصٍ** pour **أَعْصُو** bâtons; **صِلْعٌ**, pluriel **أَصْلَعٌ** côtes; **رِجْلٌ**, pluriel **أَرْجُلٌ** pieds; **قَفْلٌ**, pluriel **أَقْفُلٌ** serrures; **قَدَمٌ**, pluriel **أَقْدَمٌ** pieds; **جَبَلٌ**, pluriel **أَجْبُلٌ** montagnes;

2° Aux noms féminins de quatre lettres qui ne se terminent point par un *è* et qui, après la deuxième radicale, ont une lettre quiescente, comme **ذِرَاعٌ**, pluriel **أَذْرَعٌ** bras; **يَمِينٌ**, pluriel **أَيْمُنٌ** serments.

(1) Suivant l'auteur du *Kamous*, **رَجْلَةٌ** est un des pluriels de **رَاجِلٌ**.

3^o Elle appartient aussi, quoique par un usage contraire à l'analogie, à des noms de diverses formes autres que celles que nous avons indiquées, et même à des singuliers qui viennent de racines concaves. Exemples : سَبْعٌ, pluriel أَسْبَعٌ lions; نَهَارٌ, pluriel أَنْهَارٌ jours; عَيْنٌ, pluriel أَعْيُنٌ yeux; دَارٌ, pluriel أَدْوَارٌ (n^o 206) maisons, etc.

853. Quatorzième forme : أَفْعَالٌ.

La quatorzième forme appartient :

1^o Aux noms de trois lettres de toutes les formes, mais rarement à ceux des formes فَعْلٌ et فَعَلٌ. Exemples : مَطْرٌ, pluriel أَمْطَارٌ pluies; إِبِلٌ, pluriel آِبَالٌ chameaux; رَحَاٌ, pluriel أَرْحَاءٌ meules; خِشْيٌ, pluriel أَخْشَاءٌ fientes de bœuf; إِسْمٌ pour سُمُوٌ, pluriel أَسْمَاءٌ noms; إِبْنٌ pour بَنُوٌ, pluriel أَبْنَاءٌ fils; فُقْلٌ, pluriel أَفْقَالٌ serrures; نَمِرٌ, pluriel أَنْمَارٌ léopards; عَضْدٌ, pluriel أَعْضَادٌ bras; طَنْبٌ, pluriel أَطْنَابٌ cordages; رُطْبٌ, pluriel أَرْطَابٌ dattes; فَرَخٌ, pluriel أَفْرَاحٌ poussins;⁽¹⁾

2^o Aux noms de la forme فَعْلٌ venant d'une racine concave ou ayant un و pour première radicale. Exemples : سَيْفٌ, pluriel أَسْيَافٌ épées; يَوْمٌ, pluriel أَيَّامٌ pour أَيَّوَامٌ (n^o 231) jours; وَقْتُ, pluriel أَوْقَاتٌ temps;

3^o Aux adjectifs des formes فَاعِلٌ et فَعِيلٌ, pourvu que ces

(1) Il n'est pas inutile d'observer que de شَيْءٌ chose, on forme le pluriel أَشْيَاءٌ et non أَشْيَا. On a un exemple de cela dans l'Alcoran, sur. 5, vers. 104, où on lit عَنْ أَشْيَاءٍ, et non pas, comme semblerait l'exiger l'analogie, عَنْ أَشْيَا. Djewhari, qui en fait l'observation dans son dictionnaire, rapporte les subtilités auxquelles divers grammairiens célèbres ont eu recours pour rendre raison de cette anomalie. Voyez ce passage dans le fragment du Sihah publié par Ever. Scheidius sous ce titre : Abu Nasri Ismaëlis..... purioris sermonis arabici The-saurus, vulgo dictus Liber Sihah, etc., p. 129.

derniers n'aient pas la signification passive, et à quelques autres, mais rarement. Exemples : طَاهِرٌ, pluriel أَطْهَارٌ *purs*; شَرِيفٌ, pluriel أَشْرَافٌ *nobles*; عَدُوٌّ, pluriel أَعْدَاءٌ (n° 232) *ennemis*; مَيِّتٌ pour مَوِيَّتٌ ou مَيِّوْتٌ, pluriel أَمْوَاتٌ *morts*.

854. *Quinzième forme : أَفْعَلَةٌ.*

Cette forme appartient aux noms de quatre lettres dont la pénultième est un ا, un و ou un ي quiescent, et surtout à ceux des formes فَعَالٌ et فَعَالٌ dont la racine est sourde ou défectueuse. Exemples : جَنَاحٌ, pluriel أَجْنِحَةٌ *ailes*; إِلَهٌ pour إِلَاهٌ, pluriel آلِهَةٌ *dieux*; عَمُودٌ, pluriel أَعْمِدَةٌ *colonnes*; رَغِيْفٌ, pluriel أَرْغِفَةٌ *gâteaux*; بَتَاتٌ, pluriel أَبْتَتَةٌ pour أَبْتَتَةٌ *meubles*; إِمَامٌ, pluriel أِمَمَةٌ pour أُمَّةٌ *imams*; قَبَاءٌ, pluriel أَقْبِيَةٌ *camisoles*.

Elle correspond spécialement aux adjectifs de la forme فَعِيْلٌ provenant de racines sourdes ou défectueuses. Exemples : عَزِيْزٌ, pluriel أَعَزَّةٌ *magnifiques*; صَبِيٌّ pour صَبِيْوٌ (n° 215), pluriel أَصْبِيَّةٌ *jeunes gens*.

855. *Seizième forme : فَوَاعِلٌ.*

La seizième forme appartient aux noms des formes فَاعِلٌ et فَاعِلٌ, aux noms et adjectifs féminins des formes فَاعِلَةٌ et فَاعِلَةٌ, et quelquefois, mais rarement, aux adjectifs verbaux masculins de la forme فَاعِلٌ. Exemples : طَوَابِقٌ, pluriel طَوَابِقٌ *poêles*; صَاعِقَةٌ, pluriel صَوَاعِقٌ *foudres*; قَوَالِبٌ, pluriel قَوَالِبٌ *moules*; قَاصِعَاءٌ, pluriel قَوَاصِعٌ *trous d'un mulot*; قَادِمَةٌ, pluriel قَوَادِمٌ *pennes rectrices de l'aile*; فَارِسٌ, pluriel فَوَارِسٌ *cavaliers*; تَابِعٌ, pluriel تَوَابِعٌ *suivants*. Les adjectifs verbaux masculins ne prennent cette forme de pluriel et, en général, ne forment leur pluriel irrégulièrement que quand ils sont employés comme noms.

Dans les pluriels féminins des adjectifs verbaux de la forme **فَاعِلٌ** qui appartiennent à des racines défectueuses, on supprime le **ي** final et on lui substitue une voyelle nasale; on dit donc **جَوَارِي** et **عَوَانِي** pour **جَوَارِي** et **عَوَانِي**. Quand il n'y a pas de voyelle nasale, le **ي** réparaît, comme dans **أَجْوَارِي** pour **أَجْوَارِي**.

856. Dix-septième forme : **فَعَائِلٌ**.

Cette forme appartient aux noms féminins singuliers de quatre lettres dont la troisième est un **أ**, un **و** ou un **ي** servile ou quiescent après une voyelle homogène, et aux noms féminins des mêmes formes qui ajoutent à ces quatre lettres le **ة** final. Exemples : **سَحَابَةٌ**, pluriel **سَحَابَاتٌ** nuages; **عَجُوزٌ**, pluriel **عَجَائِزٌ** vieilles femmes; **عَجِيْبَةٌ**, pluriel **عَجَائِبٌ** merveilles.

Le **ي** dans cette forme n'est point radical; c'est primitivement un **أ** qui se change en **ي**, parce qu'il a pour voyelle un *kesra*. Je ne rapporte pas à cette forme les pluriels des quadrilitères, comme **جَوَاهِرٌ**, pluriel de **جَوْهَرٌ** pierre précieuse : ils appartiennent plutôt à la forme **فَعَائِلٌ** ci-après.

Les pluriels de cette forme et de la précédente n'ont pas de voyelle nasale.

857. Dix-huitième forme : **فِعْلَانٌ**.

Cette forme appartient aux noms singuliers des formes **فَعَالٌ**, **فَاعِلٌ** et **فَعْلٌ** et à quelques noms des formes **فَعْلٌ**, **فَعْلٌ** et **فَعَالٌ** dont la racine est concave. Exemples : **غَلَامٌ**, pluriel **غُلَمَانٌ** jeunes hommes; **غَزَالٌ**, pluriel **غَزَالَانٌ** gazelles; **صُرْدٌ**, pluriel **صِرْدَانٌ** sorte d'oiseaux; **حَوْتُ**, pluriel **حَيْتَانٌ** poissons; **تَاجٌ**, pluriel **تَيْجَانٌ** couronnes; **حَائِطٌ**, pluriel **حَيْطَانٌ** murailles de clôture; **أَخٌ** frères fait aussi au pluriel **أَخْوَانٌ**. Quelques noms, dont les singuliers appartiennent à d'autres formes, admettent aussi celle-ci au

pluriel. Exemples : *صَبِيٌّ*, pluriel *صَبِيَّانُ* *jeunes enfants*; *فَتَى*, pluriel *فَتَيَّانُ* *enfants*; *ظَلِيمٌ*, pluriel *ظَلَمَانُ* *autruches mâles*.

858. Dix-neuvième forme : *فَعْلَانُ*

Cette forme appartient aux noms singuliers des formes *فَعْلٌ*, *فَاعِلٌ* et à quelques adjectifs verbaux de la forme *فَاعِلٌ* dont la racine n'est point concave, mais seulement lorsque ces adjectifs sont employés comme noms. Exemples : *بَلَدٌ*, pluriel *بُلْدَانٌ* *villes*; *بَطْنٌ*, pluriel *بُطْنَانٌ* *pennes*; *سَقْفٌ*, pluriel *سُقْفَانٌ* *toits*; *رَغِيفٌ*, pluriel *رُغْفَانٌ* *gâteaux*; *فَارِسٌ*, pluriel *فُرْسَانٌ* *cavaliers*.

859. Vingtième forme : *فُعْلَاءٌ*

Cette forme appartient aux adjectifs masculins de la forme *فَعِيلٌ* n'ayant pas le sens passif et à quelques-uns de la forme *فَاعِلٌ* dont la racine n'est ni concave ni défectueuse et qui ont relation à un être raisonnable. Exemple : *فَقِيرٌ*, pluriel *فُقَرَاءٌ* *pauvres*; *أَمِيرٌ*, pluriel *أَمْرَاءٌ* *princes*; *رَأِيسٌ* pour *رَأِيسٌ*, pluriel *رُؤَسَاءٌ* (n° 186) *chefs*; ⁽¹⁾ *شَاعِرٌ*, pluriel *شُعْرَاءٌ* *poètes*. Le nom *خَلِيفَةٌ* *khalife*, qui est masculin, quoiqu'il ait la terminaison féminine, fait au pluriel *خُلَفَاءٌ*. Il y a aussi quelques singuliers qui adoptent cette forme au pluriel, quoiqu'ils dérivent d'une racine défectueuse ou qu'ils ne soient pas de la forme *فَعِيلٌ*.

Lorsque le pluriel de la forme *فُعْلَاءٌ* répond à un singulier d'une forme autre que *فَعِيلٌ*, comme, par exemple, *شُعْرَاءٌ*, qui correspond au singulier *شَاعِرٌ*, on peut supposer, avec les grammairiens arabes, que le singulier de la forme *فَعِيلٌ* a été usité autrefois, mais est tombé en désuétude.

(1) C'est à tort que Golius a écrit *رُؤَسَاءٌ*.

Ce principe étymologique est applicable, en général, aux pluriels irréguliers qui s'éloignent de l'analogie ordinaire.

860. Vingt et unième forme : **أَفْعِلَاءَ**

Cette forme appartient aussi aux singuliers de la forme **فَعِيلٌ**, mais presque exclusivement à ceux dont la racine est sourde ou défectueuse. Exemples : **حَبِيبٌ**, pluriel **أَحْبَابٌ** amis; **غَنِيٌّ**, pluriel **أَغْنِيَاءُ** riches; **صَدِيقٌ**, pluriel **أَصْدِقَاءُ** véridiques.

Il faut observer que les pluriels de cette forme et de la précédente n'ont pas de voyelle nasale.

861. Vingt-deuxième forme : **فَعْلَى**

Cette forme appartient aux adjectifs des formes **فَاعِلٌ**, **فَعِيلٌ**, **فَاعِلٌ** et **أَفْعَلٌ**, qui signifient *douleur, blessure, destruction*; mais elle appartient plus rarement à ceux des trois dernières formes et dans ce cas elle vient, suivant toute apparence, d'un singulier de la forme **فَعِيلٌ**, lequel a cessé d'être usité. Exemples : **جَرِيحٌ**, pluriel **جَرَحَى** blessés; **قَتِيلٌ**, pluriel **قَتَلَى** tués; **هَالِكٌ**, pluriel **هَلَكَى** périssants; **صَرِيحٌ**, pluriel **صَرَعَى** renversés par terre; **أَحْمَقٌ** ou **حَمِقٌ**, pluriel **حَمَقَى** fous; **مَيِّتٌ**, pluriel **مَوْتَى** morts.

Les adjectifs de la forme **فَعْلَانٌ** prennent aussi au pluriel la forme **فَعْلَى**. Exemples : **كَسْلَانٌ**, pluriel **كَسَلَى** paresseux; **غَضْبَانٌ**, pluriel **غَضَبَى** colères; **غَرَثَانٌ**, pluriel **غَرَثَى** affamés. Mais peut-être devrait-on, comme je l'ai dit tout à l'heure, rapporter ces pluriels à des singuliers, usités ou inusités, des formes **فَعِيلٌ** et **فَعَلٌ**, comme **كَسِيلٌ** et **غَضِبٌ**.⁽¹⁾

(1) L'adjectif **كَيْسٌ** fait au pluriel **كَيْسَى**, suivant l'auteur du *Kamous*; c'est une forme insolite. Cependant Hariri, dans sa XLVI^e séance (p. 546 de mon

862. Vingt-troisième forme : **فَعَالِي**

Elle appartient aux noms singuliers des formes **فَعْلَاءَ**, **فَعْلَى** et **فُعْلَى** et aux adjectifs féminins des formes **فَعْلَاءَ** et **فُعْلَى**.
Exemples : **صَحْرَاءَ**, pluriel **صَحَارِي** *champs*; **عَذْرَاءَ**, pluriel **عَذَارِي** *vierges*; **فَتْوَى**, pluriel **فَتَاوِي**; *décisions juridiques*; **ذِفْرَى**, pluriel **ذَفَارِي** *bosses du crâne*; **حُبْلَى**, pluriel **حَبَالِي** *femmes enceintes*. De **أَرْضُ** *terre*, on forme aussi **أَرَاضِي**, et pareillement de **لَيْلٌ** *nuit*, **لَيَْالِي**, et de **أَهْلٌ** *famille*, **أَهَالِي**. On dit aussi avec la voyelle nasale **لَيَْالٍ** et **أَهَالٍ**.

863. Vingt-quatrième forme : **فَعَالِي**

Cette forme appartient :

1° Aux mêmes noms et adjectifs que la précédente. Exemp. : **عَذْرَاءَ**, pluriel **عَذَارِي**; **ذِفْرَى**, pluriel **ذَفَارِي**; **فَتْوَى**, pluriel **فَتَاوِي**;

2° Aux adjectifs de la forme **فَعْلَانُ**. Exemples : **سَكْرَانُ**, pluriel **سَكَارِي** *ivres*; **عَجْلَانُ**, pluriel **عَجَالِي** *prompts*; **نَدْمَانُ**, pluriel **نَدَمَائِي** *repentants*; **غَرَثَانُ**, pluriel **غَرَاثِي** *affamés*. Il faut observer que lorsque cette forme de pluriel appartient au singulier de la forme **فَعْلَانُ**, on peut donner à la première radicale pour voyelle un *dhamma* ou un *kesra* au lieu du *fatha*. Ainsi, de **سَكْرَانُ** *ivre*, on peut dire **سَكَارِي** ou **سُكَارِي**; de **كَسْلَانُ** *paresseux*, on dit au pluriel **كَسَالِي**, **كِسَالِي** et **كُسَالِي**;

3° Elle appartient aux féminins de la forme **فَعِيلَةٌ** qui viennent d'une racine défectueuse. Exemples : **هَدِيَّةٌ**, pluriel **هَدَايَا** *présents*; **مَنِيَّةٌ**, pluriel **مَنَايَا** *trépas*. Le **ي** final se change ici en **ا**, à cause qu'il est précédé d'un autre **ي** (n° 223).

édition), dit qu'il n'y a que les deux noms **ظَرْبَانُ** et **حَجَلٌ** qui aient au pluriel la forme **فَعْلَى**.

Ces derniers pluriels, au surplus, suivant les grammairiens arabes, appartiennent réellement à la forme **فَعَائِلُ**; on y change le *kesra* du **ي** en *fatha* et la dernière radicale en *élif*.⁽¹⁾ Ainsi, suivant eux, **خَطَايَا** péchés et **مَطَايَا** montures sont pour **خَطَائِي** et **مَطَائِي**.

864. *Vingt-cinquième forme* : **فَعِيلُ**

Cette forme, qui est peu usitée, appartient aux singuliers des formes **فَعَلُ**, **فَعَالُ** et **فَاعِلُ**. Exemples : **عَبْدُ**, pluriel **عَبِيدُ** esclaves; **حِمَارُ**, pluriel **حَمِيرُ** ânes; **كَلْبُ**, pluriel **كَلِيبُ** chiens; **غَازٍ**, pluriel **غَزِيٌّ** guerriers; **عَادٍ**, pluriel **عَدِيٌّ** coureurs.

865. *Vingt-sixième forme* : **فَعُولَةٌ**

Cette forme, qui est pareillement peu usitée, appartient aux singuliers de la forme **فَعَلُ**. Exemples : **بَعْلُ**, pluriel **بُعُولَةٌ** maris; **خَيْطُ**, pluriel **خَيْوَةٌ** fils; **عَمٌّ**, pluriel **عُمُومَةٌ** oncles paternels; **خَالَ**, pluriel **خَوَالَةٌ** (n° 204), oncles maternels; **عَيْرٌ**, pluriel **عَيْرَةٌ** onagres.

866. *Vingt-septième forme* : **فَعَالَةٌ**

Cette forme appartient à des singuliers des formes **فَعَلُ** et **فَاعِلُ**. Exemples : **حَجْرٌ**, pluriel **حِجَارَةٌ** pierres; **صَاحِبٌ**, pluriel **صِحَابَةٌ** compagnons; on dit aussi **صَحَابَةٌ**.

867. *Vingt-huitième forme* : **فَعَلُ**

Un petit nombre de singuliers des formes **فَعَلَةٌ**, **فَعْلَةٌ** et **فَاعِلُ**

(1) Voyez le *Sihah*, aux mots **خَطِيَّةٌ** et **مَطِيَّةٌ**, et la Grammaire d'Ebn Farhât, man. ar., n° 1295 A., fol. 56 verso.

ont au pluriel la forme *فَعْلٌ*. Exemples : *بَكْرَةٌ*, pluriel *بَكَرٌ* *poules*; *حَلَقَةٌ*, pluriel *حَلَقٌ* *anneaux*; *نَاهِلٌ*, pluriel *نَهْلٌ* *chameaux qui s'abreuvent pour la première fois*; *طَالِبٌ*, pluriel *طَلَبٌ* *gens qui cherchent*.

868. On a pu remarquer, dans ce qui précède, qu'un même singulier est susceptible de diverses formes de pluriels; aussi arrive-t-il souvent qu'un nom forme son pluriel de plusieurs manières. Quelques-uns ont en même temps un pluriel régulier et un ou plusieurs pluriels irréguliers; d'autres n'ont pas de pluriel régulier, mais admettent divers pluriels irréguliers. Exemples : *شَاهِدٌ*, pluriel *شَاهِدُونَ* et *شَوَاهِدٌ* *témoins*; *غَازٍ*, pluriel *غَازُونَ*, *غَزَّاءٌ*, *غَزِيٌّ*, *غَزِيٌّ* et *غَزَاةٌ* *guerriers*; *عَبْدٌ*, pluriel *عِبَادٌ*, *عَبِيدٌ*, *عَبِيدٌ* et *عَبْدَانٌ* *serviteurs*; *عَيْنٌ*, pluriel *عُيُونٌ*, *أَعْيَانٌ* et *أَعْيُنٌ* *yeux, sources, princes*; *أَرْضٌ*, pluriel *أَرْضَاتٌ*, *أَرْضُونٌ*, *أَرْضُونٌ*, *أَرْضُونٌ* et *أَرْضِيٌّ* *terres*.

869. Il ne faut pas croire cependant qu'on puisse donner indifféremment à un nom singulier tous les pluriels dont sa forme est susceptible. Ainsi *نَفْسٌ* *âme* fait au pluriel *نُفُوسٌ* et *أَنْفُسٌ*; mais on ne peut pas dire *نَفَسَانٌ*, *نَفْسَةٌ*, *نَفَسَةٌ*, *نَفَاسٌ*, quoique ces diverses formes de pluriels puissent appartenir à des singuliers de la forme *فَعْلٌ*. Le singulier *رَجُلٌ* *homme* n'a que le seul pluriel *رِجَالٌ*; on dit aussi, il est vrai, *رِجَالَاتٌ* et *أَرَاغِلٌ*, mais ce sont là des pluriels de pluriels, comme on le verra plus loin. Le singulier *أَمْرٌ* *affaire* n'a pas d'autre pluriel que *أُمُورٌ*. Il n'y a que l'usage qui puisse servir de règle sur ce sujet.

870. Il y a aussi quelques noms qui admettent des pluriels d'une forme toute particulière. Ainsi, on peut dire au pluriel de *عَبْدٌ* *esclave*, *عِبْدًا*, *عِبْدَاءٌ* et *عِبْدَاءٌ*. Mais c'est aux dictionnaires à faire connaître ces formes insolites.

871. Lorsqu'un singulier susceptible de diverses significations admet plusieurs formes de pluriels, il arrive fréquemment que certains pluriels sont affectés spécialement, ou même exclusivement, à certaines significations. Par exemple, عَيْنٌ signifie *œil, fontaine ou source, substance ou essence propre d'une chose, personnage distingué*. Au pluriel on dit أَعْيُنٌ, عَيُونٌ et أَعْيَانٌ; mais, de ces trois formes de pluriels, les deux premières répondent aux deux premières significations et la troisième seule aux deux dernières significations. De même le mot بَطْنٌ signifie *ventre ou intérieur, tribu, penne des ailes d'un oiseau*. Dans le premier sens on dit au pluriel أَبْطَانٌ et بَطُونٌ; dans le second, بَطُونٌ et بَطْنَانٌ; enfin, dans le troisième, بَطْنَانٌ.

872. † Les pluriels réguliers et ceux des douzième, treizième, quatorzième et quinzième formes (nos 851 à 854) sont nommés جُمُوعٌ قَلِيَّةٌ *pluriels de petite pluralité*, par opposition aux autres formes, que l'on appelle جُمُوعٌ كَثْرَةٌ *pluriels de grande pluralité*; les premiers ne s'emploient que depuis trois jusqu'à dix. Cette observation, cependant, ne s'applique qu'aux noms qui ont plusieurs formes de pluriels. Lorsque le pluriel de l'une de ces quatre formes est unique, il s'emploie, comme ceux des autres formes, indistinctement.

873. Les pluriels de la seizième forme et de la dix-septième (nos 855 et 856) et tous les pluriels quadrilitères dont nous allons parler, sont nommés مُنْتَهَى الْجُمُوعِ et أَقْصَى الْجُمُوعِ, c'est-à-dire *pluriels des dernières formes plurielles*, parce que les grammairiens arabes placent ces formes les dernières dans les listes des formes des pluriels irréguliers. (1)

(1) Suivant M. Lumsden (*a Grammar of the arab. language*, p. 379), ces pluriels sont ainsi nommés parce qu'on ne peut pas en former de nouveaux pluriels irréguliers et que la seule manière d'en former de nouveaux pluriels est de leur ajouter la terminaison du pluriel féminin régulier *ات*; ainsi, si de مَسَاجِدُ,

874. Passons aux formes de pluriels des noms ou adjectifs quadrilitères et de ceux de cinq lettres et plus.

875. *Vingt-neuvième forme* : فَعَالِلُ , تَفَاعِلُ , مَفَاعِلُ et أَفَاعِلُ

Les noms de quatre lettres, non compris le ة final, soit qu'ils dérivent d'une racine trilitère par l'addition d'un ت, d'un م ou d'un ل avant les radicales, soit que les quatre lettres soient radicales (nos 259 et 263), ont toujours au pluriel la forme فَعَالِلُ, sous laquelle je comprends les formes تَفَاعِلُ, مَفَاعِلُ et أَفَاعِلُ, qui appartiennent aux singuliers dans lesquels il y a un م ou un ل servile avant les trois radicales. Exemples : ضَفْدَعٌ, pluriel ضَفَادِعُ *grenouilles*; قَنْطَرَةٌ, pluriel قَنَاطِرُ *ponts*; تَجْرِبَةٌ, pluriel تَجَارِبُ *expériences*; مَرْبَلَةٌ, pluriel مَرَابِلُ *lieux où l'on amasse le fumier*; مَعِيشَةٌ pour مَعِيشَةٌ, pluriel مَعَايِشُ *vivres*; أَصْبَعٌ, pluriel أَصَابِعُ *doigts*.

876. † Dans les pluriels de la forme مَفَاعِلُ qui viennent de racines concaves où la seconde radicale est un ي, comme مَعَايِشُ, dérivé de عَاشَ pour عَيْشَ, le ي qui se trouve après l'élif est la seconde radicale elle-même et ne doit pas être écrit avec un *hamza*, comme on écrit le ي qui est après l'élif dans la dix-septième forme (no 856) فَعَائِلُ. Ainsi on écrirait مَسَائِحُ avec un *hamza*, au pluriel de مَسِيحَةٌ *boucle de cheveux*, de la racine مَسَحَ, mais on écrira sans *hamza* مَسَائِحُ, pluriel de مَسَاحٌ ou مَسَاحَةٌ

pluriel de مَسْجِدٌ *mosquée*, on voulait former un nouveau pluriel, il faudrait dire مَسَاجِدَاتُ. Je ne doute point que M. Luden n'ait suivi, dans l'explication qu'il donne de cette dénomination, quelque grammairien arabe, mais je la regarde comme une pure subtilité et je préfère la raison que j'en ai donnée.

espace à parcourir, nom de temps ou de lieu, dérivé de la racine سَاح pour سَيَح. (1)

Dans les pluriels de la même forme qui viennent d'une racine concave dont la seconde radicale est un و, tantôt on conserve le و, tantôt on le change en ي ou en *hamza*. Ainsi, de مُصِيبَةٌ *accident fâcheux*, qui vient de صَاب pour صَوَّب, on dit au pluriel مَصَاوِبُ, مَصَايِبُ et مَصَائِبُ; de مَنَارَةٌ *fanal*, on dit مَنَائِرُ, مَنَائِرُ et مَنَائِرُ; de مَغَارَةٌ *caverne*, مَغَائِرُ.

877. Les adjectifs de la forme أَفْعُلُ signifiant des comparatifs ou surperlatifs admettent au pluriel la forme des quadrilatères, mais seulement quand ils sont employés comme noms. Exemples : أَسْوَدٌ *noir*, pluriel أَسَاوِدُ *serpents dont la peau est noire*; أَكْبَرُ *très grand*, pluriel أَكْبَرُ *les grands d'un royaume*.

878. Trentième forme : فَوَاعِيلُ, تَفَاعِيلُ, مَفَاعِيلُ, أَفَاعِيلُ et فَوَاعِيلُ

Si le singulier est de cinq lettres, la dernière étant précédée de l'une des lettres و, ا et ي quiescente, on met un ي quiescent avant la dernière lettre du pluriel, ce qui lui donne alors la forme فَوَاعِيلُ, sous laquelle je comprends les formes تَفَاعِيلُ, مَفَاعِيلُ, أَفَاعِيلُ et فَوَاعِيلُ. Exemp.: قَنَدِيلٌ, pluriel قَنَادِيلُ *lampes*; دَنَانِيرٌ pour دِنَارٌ, pluriel دَنَانِيرٌ *pièces d'or, dinars*; زُنَّارٌ, pluriel زُنَانِيرٌ *ceintures*; سُلْطَانٌ, pluriel سُلْطَانِينَ *sultans*; يَنْبُوعٌ, pluriel يَنْبَاعٍ *sources*; سِكِّينٌ, pluriel سِكَاكِينٌ *couteaux*; كُرْكِيٌّ, pluriel كُرَاكِيٌّ pour كُرَاكِيٌّ *grues*; كُرْسِيٌّ, pluriel كُرَاسِيٌّ pour كُرَاسِيٌّ *sièges*. Plusieurs de ces mots sont regardés par les grammairiens arabes comme venant d'une racine trilitère et, en conséquence, ils représen-

(1) Voyez *Hariri*..... *tres priores consessus*, p. 6.

tent leurs formes plurielles par les mots techniques **يَفَاعِيلُ**, **فَعَالِيُنْ**, **فَعَالِيُنْ**, etc. On dit de même de **تَصْرِيْفُ** *conversion*, **تَصَارِيْفُ**; de **تَصْوِيْرُ** *action de figurer, figure*, **تَصَاوِيْرُ**; de **مِفْتَاحُ** *clef*, **مِفْتَاحِيُنْ**; de **اَكْلِيْلُ** *couronne*, **اَكْلَالِيُنْ**; de **اَحْبُوْشُ** *troupe confuse*, **اَحْبُوْشِيُنْ**; de **مَقْدُوْرُ** *destinée* et **مَيْسُوْرُ** *opulent*, **مَقْدَايِرُ** et **مَيْسَايِرُ**; de **مَسْكِيْنُ** *pauvre*, **مَسَاكِيْنُ**.

Quelques mots dans lesquels, outre les trois lettres radicales, il se trouve deux des lettres **و**, **ا** ou **ي** quiescentes, savoir, un **ا** après la première radicale et une autre lettre entre la seconde et la troisième radicale, prennent au pluriel la forme **فَوَاعِيْلُ** en changeant l'*élif* du singulier en **و**. Exemples : **بَاسُوْرُ**, pluriel **بَوَاسِيْرُ** *hémorrhoides*; **جَامُوْسُ**, pluriel **جَوَامِيْسُ** *buffles*.

879. *Trente et unième forme*: **فَعَالِلَةٌ**, etc.

Quelquefois, dans les pluriels de la forme précédente, on supprime le **ي** quiescent avant la dernière radicale et on le compense par un **ة**, qu'on ajoute à la fin du pluriel, qui est alors de la forme **فَعَالِلَةٌ**. Exemples : **اِبْلِيْسُ**, pluriel **اِبَالِيْسُ** et **اِبَالِيْسَةٌ** *diabes*; **تَلْمِيْذُ**, pluriel **تَلَامِيْذُ** et **تَلَامِيْذَةٌ** *disciples*.

Il y a aussi des noms quadrilitères qui prennent au pluriel la finale **ة**, quoiqu'ils n'aient pas de lettres quiescentes avant la dernière radicale au singulier, ce qui arrive surtout aux noms étrangers et à un grand nombre d'adjectifs relatifs de quatre lettres. Exemp.: **اَسْقَفُ**, pluriel **اَسَاقِفُ** ou **اَسَاقِفَةٌ** *évêques*; **مَغْرِبِيٌّ**, pluriel **مَغَارِبَةٌ** *barbaresques*; **قَيْصَرُ**, pluriel **قِيَاصِرَةٌ** *empereurs*; **فَلْسُوْفُ**, pluriel **فَلَاسِفَةٌ** *philosophes*; **جِرَاكِيْسِيٌّ**, pluriel **جِرَاكِيْسَةٌ** *Circassiens*; **صَقْلَبِيٌّ**, pluriel **صَقَالِبَةٌ** *Esclavons*; **بَغْدَادِيٌّ**, pluriel **بَغَادِدَةٌ** *natifs ou habitants de Bagdad*.

880. † Les formes de pluriels quadrilitères servent encore à former les pluriels qu'on nomme *pluriels de pluriels* جَمْعُ آجْمَعٍ et qui sont dérivés d'autres pluriels. Ainsi de ظُفْرٌ *ongle* se forme le pluriel أَظْفَارٌ, et, de celui-là, le pluriel de pluriel أَظْفِيرٌ; de يَدٌ pour يَدَيٌ *main*, أَيَدٍ pour أَيَدِيٌ et ensuite أَيَادِيٌ; de إِسْمٌ pour سُمُوٌ *nom*, أَسْمَاءٌ, puis أَسَامِيٌ; de سِوَارٌ *bracelet*, أَسْوَرَةٌ et de là أَسَاوِرٌ.

Les pluriels irréguliers donnent aussi naissance à de nouveaux pluriels réguliers féminins, qui sont des pluriels de pluriels. Ainsi de رِسَالَةٌ, pluriel de رِسَالَةٌ *lettre*, se forme رِسَائِلَاتٌ *épistolaires*, c'est-à-dire *recueils de leçons tirées des épîtres des apôtres*; de بَيْوتٌ, pluriel de بَيْتٌ *maison*, se forme بَيْوتَاتٌ *assemblages de maisons, casernes*; de رِجَالٌ, pluriel de رَجُلٌ *homme*, رِجَالَاتٌ *multitudes d'hommes*. De même طُرُقَاتٌ *chemins* paraît formé de طُرُقٌ, pluriel de طَرِيقٌ.

Ces sortes de pluriels ne peuvent s'employer que depuis neuf et au-dessus et quand le nombre est indéterminé.

881. † Les noms qui ont cinq lettres ou plus, non compris les lettres و, ا, et ي quiescentes après une voyelle homogène, et aussi le ة final, suivent au pluriel la même forme que les quadrilitères; alors ces noms perdent une des lettres du singulier, et c'est le plus souvent la dernière et quelquefois l'avant-dernière. Si, cependant, parmi leurs lettres, il s'en trouve quelque-une de celles qui ont coutume d'être ajoutées à la racine primitive pour former les quadrilitères qu'on appelle مَأْحَقٌ, comme le ن, le و, le ي, etc. (nos 263 et 616), c'est celle-là que l'on doit supprimer par préférence. (1) Ex.: سَفَرَجَلٌ,

(1) La règle générale est, en ce cas, de réduire d'abord le mot de cinq lettres ou plus à quatre lettres, pour en former le pluriel.

Si, parmi les cinq lettres, il ne s'en trouve aucune qu'on puisse regarder

pluriel سَفَارِحُ *coings*; عَنَكَبُوتٌ, pluriel عَنَاكِبُ *araignées*;
 خَزْرَنْقُ, pluriel خَزَارِنُ ou خَزَارِقُ *araignées*.

Si, dans ces sortes de noms, l'avant-dernière lettre est un و ou un ي non quiescent, mais djezmé et précédé du *fatha* avec lequel il forme une diphtongue, on ne retranche aucune lettre au pluriel : le و ou le ي devient alors quiescent après un *kesra*, et dans ce cas le و se change en ي. Exemple : فِرْعَوْنُ *crocodile*, pluriel فِرَاعِينُ.

882. † Les noms ou adjectifs de plus de quatre lettres qui sont formés d'une racine trilitère ou quadrilitère, par l'addition d'une ou de plusieurs lettres serviles, perdent quelque-une de ces lettres au pluriel. S'ils sont formés par l'addition d'un م au commencement, ils le perdent au pluriel. Exemple : مَذْحَرَجٌ, pluriel ذَحَارِجٌ *lieux dans lesquels une chose roule*. Si, outre le م servile, il y a encore un ن ou les lettres ست, le م se conserve au pluriel et les autres lettres serviles disparaissent (n° 706). Exemples : مُنْطَلِقٌ, pluriel مَطَالِقٌ *délivrés*; مُسْتَخْرِجٌ, pluriel مُخَارِجٌ *ceux qui font sortir*. Au reste, les exemples de cette sorte de pluriels sont rares, et les mots auxquels s'applique cette règle étant pour la plupart des adjectifs verbaux, ils forment souvent leur pluriel régulièrement.

883. † Un grand nombre d'adjectifs relatifs forment le pluriel par l'addition de la finale ة, ce qui les assimile aux singu-

comme ajoutée à la racine, c'est la cinquième qu'il faut retrancher pour former le diminutif et le pluriel. Ainsi, de جَمْرَسٌ *vieille femme décrépite*, il faut retrancher le ش pour former le diminutif جَمِيرٌ et le pluriel جَمَائِرُ. — Voyez le *Sihah* de Djewhari, aux mots جَمْرَسٌ et عُنْدَلِيْبٌ. Au surplus, il est souvent difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer, dans un nom composé de quatre, cinq ou six lettres, quelles sont les radicales primitives et sur quelles lettres doit tomber le retranchement. Souvent, les grammairiens arabes eux-mêmes ne sont point d'accord à cet égard.

liers féminins. Cette forme de pluriels est surtout usitée pour les adjectifs qui désignent la relation à des sectes ou dynasties. Ex.: شافِعِيٌّ, pluriel شَافِعِيَّةٌ *musulmans de la secte de l'imam Schaféi*; صُوفِيٌّ, pluriel صُوفِيَّةٌ *sofis, moines*; عُثْمَانِيٌّ, pluriel عُثْمَانِيَّةٌ *descendants ou clients de la famille d'Othman*.

884. † Quelquefois les adjectifs relatifs perdent entièrement, en passant au pluriel, leur terminaison caractéristique *ي* et prennent la forme des pluriels réguliers. C'est ainsi que de أَعْجَمِيٌّ on fait au pluriel أَعْجَمُونَ et de أَشْعَرِيٌّ on fait أَشْعَرُونَ.⁽¹⁾

885. † Enfin, il y a des noms dont le pluriel est anomal ou même emprunté d'une autre racine. Ex.: طَرِيقٌ, pluriel طُرُقَاتٌ *chemins*;⁽²⁾ أُمٌّ, pluriel أُمَّهَاتٌ *mères*; فَمٌّ, pluriel أَفْوَاهٌ *bouches*; مَاءٌ, pluriel أَمْوَاءٌ ou مِيَاءٌ *eaux*. Dans ces deux derniers noms, c'est le singulier qui est anomal, car فَمٌّ est pour فَوْهٌ et مَاءٌ pour مَاءٌ. Le singulier اِمْرَأَةٌ *femme* n'a point de pluriel; on se sert, pour le pluriel, de نِسَاءٌ, نِسْوَةٌ et نِسْوَانٌ. Le mot اِنْسَانٌ *homme* fait au pluriel اُنَّاسٌ et par contraction نَاسٌ.

886. † Il y a aussi des pluriels qui n'ont point de singulier usité, comme عَبَادِيدٌ *vagabonds*.

(1) Dans le poème *Moallaka*, d'Amrou, fils de Kelthoum, on lit ce vers :

مَتَى كُنَّا لِأُمَّكَ مَقْتَوِينَا

Quand avons-nous été les domestiques de ta mère ?

Suivant le commentateur Zouzéni, مَقْتَوُونَ est le pluriel de مَقْتَوِيٌّ *adjectif relatif* اِسْمٌ مِّنْسُوبٌ, qui est dérivé de مَقْتَى, nom d'action du verbe قَتَا. On peut consulter là-dessus le *Sihah* de Djewhari.

(2) J'ai déjà observé (n° 880) que طُرُقَاتٌ pourrait avoir été autrefois un pluriel de pluriel formé de طُرُقٌ.

887. Il arrive quelquefois que les pluriels irréguliers donnent naissance à des duels. Dans ce cas, le duel signifie deux collections de choses de la même espèce. Ainsi de *أَصْلُ* *tronc, origine*, se forme le pluriel *أُصُولُ*. Ce pluriel, comme terme technique, veut dire *la réunion des principes fondamentaux* d'une science, et, dans cette acception, il donne naissance au duel *أُصُولَانِ*, qui signifie *أُصُولُ الدِّينِ* *les principes fondamentaux de la théologie*, et *أُصُولُ الفِقه* *les principes fondamentaux de la jurisprudence*.⁽¹⁾ De même de *رِمَاحٌ* *lance*, pluriel irrégulier de *رُمْحٌ*, un poète a fait le duel *رِمَاحَانِ*, pour indiquer les lances réunies de deux familles arabes.⁽²⁾

On peut encore former un duel d'un pluriel lorsqu'on veut indiquer que le même mot est employé deux fois. Exemple :

لَا يَجُوزُ أَنْ يَكُونَ الْمَوْصُولُ صِفَةً لِلنِّسَاءَيْنِ لِأَنَّ عَامِلَهُمَا مُخْتَلَفٌ

On ne peut pas admettre que [dans ce texte de l'Alcoran]

(1) Voyez, à ce sujet, la *Relation de l'Égypte*, par Abd Allatif, p. 478. Je pense qu'on doit dire de même *فُرُوعَانِ*, duel de *فُرُوعٌ*, pour indiquer *la réunion des conséquences* ou lois spéciales déduites des *أُصُولُ* ou *principes fondamentaux* de la théologie et de la jurisprudence.

(2) Le vers où se trouve ce mot est cité par Tebrizi, dans son *Commentaire sur le Hamasa* (édition de M. Freytag, p. 155). Le voici :

تَبَقَلْتِ مِنْ أَوَّلِ التَّبَقْلِ بَيْنَ رِمَاحِي مَالِكٍ وَنَهْشَلِ

« Elles ont brouté l'herbe, depuis le premier jour où elles ont été envoyées à la pâture, entre les lances de Malic et de Nahschal », (c'est-à-dire des descendants de Malic et de ceux de Nahschal).

Suivant M. Lumsden, tous les pluriels irréguliers, autres que ceux qu'on désigne sous le nom de *مُنْتَهَى الْجُمُوعِ* (n° 873), étant considérés comme de simples *noms collectifs* *إِسْمُ الْجَمْعِ*, peuvent donner naissance à des duels. (Voyez *a Grammar of the arab. language*, p. 510.)

l'adjectif conjonctif serve de qualificatif aux deux [mots] NISAÏ (femmes), car les antécédents qui régissent ces deux NISAÏ sont différents. (1)

888. † Parmi les noms composés, les uns ne peuvent former ni duel ni pluriel; ce sont ceux qui renferment une proposition entière, comme *تَابَّطُ شَرًّا* *Taabbata-Scharran* (n° 791). Si l'on veut parler de deux ou de plusieurs personnes auxquelles ce nom soit commun, il faut employer une tournure particulière et dire, au duel : *جَاءَنِي ذَوَا تَابَّطُ شَرًّا* *il m'est venu deux possesseurs [du nom] de Taabbata-Scharran*, ou *جَاءَنِي تَابَّطُ شَرًّا كِلَاهُمَا* *Taabbata-Scharran, tous les deux, sont venus chez moi*. On dira de même, pour le pluriel : *جَاءَنِي ذُؤُوا تَابَّطُ شَرًّا*, ou bien *جَاءَنِي تَابَّطُ شَرًّا كَلِّهْمُ* *des possesseurs [du nom] de Taabbata-Scharran ou Taabbata-Scharran, eux tous, sont venus chez moi*.

Quant aux noms composés d'un antécédent et d'un consé-

(1) Pour comprendre cet exemple tiré du Commentaire de Bédihawi sur l'Alcoran, il faut avoir sous les yeux le texte auquel il se rapporte (sur. 4, vers 27, édit. de Hinckelmann). Le voici :

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمْ أُمَّهَاتُكُمْ..... وَأُمَّهَاتُ نِسَائِكُمْ وَرَبَائِبُكُمُ اللَّاتِي فِي جُجُورِكُمْ مِنْ نِسَائِكُمُ اللَّاتِي دَخَلْتُمْ بِهِنَّ

Il vous est interdit d'épouser vos mères..... et les mères de vos femmes, et vos belles-filles qui sont élevées chez vous [et qui ont reçu le jour] de vos femmes avec lesquelles vous avez cohabité.

On voit que le premier NISAÏ (*femmes*) a pour antécédent le mot *vos mères* *أُمَّهَاتُكُمْ*, tandis que le second a pour antécédent la préposition *de* *مِنْ*.

C'est encore à peu près ainsi que, suivant quelques grammairiens, dans la formule *لَبَّيْكَ*, qui s'emploie pour indiquer la disposition à obéir aux ordres ou à répondre à l'appel de Dieu, le mot *لَبَّيْ* est un duel à l'accusatif, par forme elliptique ou adverbiale, duel qui tient lieu de la répétition du mot *لَبَّ*. (Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, préface, p. 6.)

quent, soit *إِضَافِيٌّ* (nos 595 et 789), comme *عَبِيدُ اللَّهِ Obéid Allah*, c'est-à-dire *le petit serviteur de Dieu*, soit *مَزْجِيٌّ* (no 790), comme *سَامٌ أَبْرَصٌ* ou *سَامٌ أَبْرَصٌ* sorte de lézard; si l'on en veut former un duel ou un pluriel, on ne fait passer à ces nombres que le premier mot de ces composés, le second demeurant au singulier et au génitif, comme on le verra plus loin. Ainsi de *ذُو الْحِجَّةِ dhou'lhiddja*, nom d'un mois, et qui signifie proprement *le [mois] possesseur du pèlerinage*, on dit au pluriel et au féminin (no 833) *ذَوَاتُ الْحِجَّةِ*; de *سَامٌ أَبْرَصٌ*, on dit au duel *سَامَا أَبْرَصًا* et au pluriel *سَوَامٌ أَبْرَصٌ*; de *إِبْنُ آوَى* *le fils du hurleur, le chacal*, on dit au duel *إِبْنَا آوَى* et au pluriel, mais du genre féminin, *بَنَاتُ آوَى*; de *إِبْنُ عَرِيسٍ* *belette*, on dit au duel *إِبْنَا عَرِيسٍ* et au pluriel *بَنَاتُ عَرِيسٍ*; de *جِمَارُ قَبَانَ* *cloporte*, on dit au duel *جِمَارَا قَبَانَ* et au pluriel *حُمُرُ قَبَانَ*.⁽¹⁾

889. † Il ne faut pas confondre avec les pluriels proprement dits certains noms qui, sous une forme primitive et réellement du nombre singulier, indiquent collectivement une espèce entière, comme *رَكْبٌ* *caravane*, *تَمْرٌ* *datte*, *حَمَامٌ* *pigeon*. Ces noms, que les Arabes nomment *شِبْهُ الْجَمْعِ* *ressemblants au pluriel* ou *أَسْمُ الْجَمْعِ* *noms de pluralité*, forment, par l'addition du *ة* final, de nouveaux singuliers qui ne signifient qu'un seul individu de l'espèce, comme *تَمْرَةٌ* *une datte*, *حَمَامَةٌ* *un pigeon*, et que nous avons indiqués précédemment sous la dénomination de *noms d'individualité* (no 678). De ces singuliers se forment ensuite des pluriels, comme *تَمْرَاتٌ* *dattes*, *حَمَائِمٌ* *pigeons*.

(1) Suivant Djewhari, on peut dire au pluriel de *سَامٌ أَبْرَصٌ*, en supprimant le premier mot, *بَرِصَةٌ* et *أَبَارِصٌ*, ou, en supprimant le second mot, *سَوَامٌ*.

Il ne faut pas confondre les noms dont il s'agit ici avec les noms collectifs qui sont tels uniquement par leur signification, comme قَوْمٌ *peuple*, عَسْكَرٌ *armée*, طَائِفَةٌ *troupe, classe*. Les noms de pluriel إِسْمٌ أَجْمَعٌ, ou ressemblant au pluriel شِبْهُ أَجْمَعٍ, en même temps que, par leur signification, ils sont collectifs, ont cela de spécial qu'ils semblent être formés par l'addition ou la suppression de quelques lettres ou de quelques voyelles d'un singulier qui n'exprime qu'un individu de la même espèce. Ainsi خَدَمٌ *des domestiques*, سَحَابٌ *des nuages*, صَحْبٌ et صَحَابَةٌ *des compagnons*, رَكْبٌ *une troupe de voyageurs montés sur des chameaux* sont des noms collectifs dérivés, ce semble, des singuliers خَادِمٌ, سَحَابَةٌ, صَاحِبٌ et رَاكِبٌ. Mais les rapports entre ce genre de noms collectifs et les singuliers dont on suppose qu'ils sont formés sont très arbitraires; ils ne sont l'objet d'aucune analogie constante et ne sont fondés que sur l'usage; il serait donc inutile de s'y arrêter. ⁽¹⁾

Beaucoup de noms sont considérés par quelques grammairiens comme des pluriels rompus, tandis que d'autres les envisagent comme des noms collectifs.

890. Pour rendre plus facile l'application de tout ce qui a été dit, dans cette section, sur les formes de pluriels et leurs rapports avec celles des singuliers, nous allons présenter, en plusieurs tableaux, les diverses formes les plus ordinaires, tant des noms que des adjectifs verbaux au singulier, avec les formes de pluriels rompus ou irréguliers qui correspondent le plus souvent à chacune d'elles. Les détails dans lesquels nous sommes entrés précédemment sont propres à faciliter la re-

(1) On peut, si l'on veut se faire une idée de la grande variété de formes de ces noms collectifs, consulter M. Lumsden (*a Grammar of the arab. language*, tome I, p. 606).

cherche des singuliers auxquels appartiennent des pluriels donnés, ou, pour m'exprimer en d'autres termes, à remonter d'un pluriel donné à son singulier. Les tableaux suivants présenteront les moyens de trouver le pluriel ou les pluriels d'un singulier donné. Nous devons néanmoins observer que ces tableaux ne comprennent pas tous les cas possibles et que c'est dans les dictionnaires seuls qu'il faut puiser la connaissance exacte des pluriels dont chaque nom ou adjectif est susceptible. Cette partie de la grammaire arabe est celle où il règne le plus d'arbitraire et où les règles générales sont sujettes à un plus grand nombre d'exceptions.

891. Les grammairiens arabes distinguent avec soin les rapports constants et généraux entre certaines formes de singuliers et de pluriels, comme entre le singulier *فَعْلَةٌ* et le pluriel *فَعْلٌ* et entre le singulier *فَعْلٌ* et le pluriel *أَفْعَالٌ*, et ceux qui ne sont qu'accidentels, particuliers à certains mots et fondés uniquement sur l'usage, comme *رُطْبٌ*, pluriel *أَرْطَابٌ* dattes ; parmi ces derniers, ils distinguent encore ceux qui sont autorisés par un grand nombre d'exemples et ceux dont les exemples sont rares. Ils nomment les rapports constants et généraux *مُطَرِّدٌ universels*, ou *مَقْيَسٌ* et *قِيَاسِيٌّ analogues*, et les rapports accidentels fondés sur l'usage *مُحْفُوظٌ conservés dans la mémoire*, c'est-à-dire *fondés uniquement sur l'usage*, ou *سَمَاعِيٌّ fondés sur l'audition*, ou enfin *عَلَى غَيْرِ قِيَاسٍ non conformes à l'analogie* ; ceux dont il n'y a que peu d'exemples sont nommés *نَادِرٌ rares* ou *شَادٌّ très rares*. Nous n'avons pas cru devoir suivre, dans tous ces détails minutieux, les grammairiens arabes, d'autant plus qu'ils ne sont même pas d'accord entre eux. Il nous suffira de rappeler le principe que nous avons établi plus haut à l'occasion de la vingtième forme : *فَعْلَاءٌ* (n° 859).

892. TABLEAUX DES FORMES des noms et des adjectifs singuliers, avec les formes des pluriels irréguliers qui correspondent le plus ordinairement à chacune d'elles.

NOMS MASCULINS TRILITÈRES qui n'ajoutent aucune lettre aux radicales

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
فَعْلٌ	أَفْعُلٌ	فَلْسٌ	obole.....	أَفْلُسٌ
	أَفْعَالٌ	سَيْفٌ	épée.....	أَسْيَافٌ
	فُعُولٌ	قَلْبٌ	cœur.....	قُلُوبٌ
	فِعَالٌ	ثَوْبٌ	habit.....	ثِيَابٌ
	فِعْلَةٌ	ثَوْرٌ	taureau.....	ثِيْرَةٌ
	فُعْلَانٌ	ظَهْرٌ	dos.....	ظُهُرَانٌ
	فِعْلَانٌ	تَاجٌ	couronne.....	تِيْجَانٌ
فِعْلٌ	أَفْعُلٌ	رِجْلٌ	pied.....	أَرْجُلٌ
	أَفْعَالٌ	جِمْلٌ	fardeau.....	أَحْمَالٌ
	فُعُولٌ			حُمُولٌ
فِعْلٌ	قِعَالٌ	ذَيْبٌ	loup.....	ذِيَابٌ
	أَفْعُلٌ	قِفْلٌ	serrure.....	أَقْفُلٌ
	أَفْعَالٌ	عُودٌ	bois.....	أَعْوَادٌ
	فِعْلَةٌ	غُصْنٌ	branche.....	غِصْنَةٌ
	فُعُولٌ	جُنْدٌ	armée.....	جُنُودٌ

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
	{ أَفْعَالٌ }	جَمَلٌ	chameau	{ أَجْمَالٌ }
فَعْلٌ	{ فِعَالٌ }	فَتًى	enfant	فَتِيَةٌ
فَعْلٌ	أَفْعَالٌ	عِنَبٌ	raisin.....	أَعْنَابٌ
فِعْلٌ	أَفْعَالٌ	إِبِلٌ	chameau.....	آبَالٌ
فَعْلٌ	فِعْلَانٌ	جُعْلٌ	scarabée.....	جُعْلَانٌ
فَعْلٌ	أَفْعَالٌ	عُنُقٌ	col.....	أَعْنَاقٌ

OBSERVATIONS

Les formes de pluriels *فِعَالٌ*, *فِعْلَانٌ* et *فَعْلَانٌ* sont plus ordinairement employées pour les mots qui appartiennent à des racines concaves, ainsi que la forme *أَفْعَالٌ*, qui sert aussi pour les noms dérivés des racines assimilées, comme *وَقْتُ*, pluriel *أَوْقَاتٌ* temps; *وَكْرٌ*, pluriel *أَوْكَارٌ* nids; *وَقْفٌ*, pluriel *أَوْقَافٌ* legs pieux.

Les deux formes de singuliers *فَعْلٌ* et *فِعْلٌ* sont ordinairement communes aux mêmes mots et ne sont qu'une diversité de dialecte; on dit également *عُنُقٌ* et *عُنُقٌ* col. Il en est de même des deux formes de singuliers *فِعْلٌ* et *فَعْلٌ*, comme *إِبِلٌ* et *إِبِلٌ* chameau.

Les noms singuliers de toutes les formes précédentes qui appartiennent à des racines concaves admettent très rarement au pluriel la forme *أَفْعَالٌ*; si la racine concave a pour seconde lettre un و, ils n'admettent pas la forme *فَعْلٌ*; si la seconde lettre radicale et un ي, il est rare qu'ils admettent la forme *فِعَالٌ*.

ADJECTIFS MASCULINS TRILITÈRES qui n'ajoutent aucune lettre
aux radicales

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
فَعْلٌ	فَعَالٌ	خَيْرٌ	bon	خَيْرٌ
	أَفْعَالٌ	شَيْخٌ	vieux.....	أَشْيَاخٌ
فَعْلٌ	أَفْعَالٌ	بَطْلٌ	brave.....	أَبْطَالٌ
		يَقِظٌ	éveillé.....	أَيْقَاطٌ
		جَنْبٌ	souillé.....	أَجْنَابٌ

NOMS FÉMININS TRILITÈRES qui n'ajoutent aucune lettre
aux radicales, si ce n'est le ة

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
فَعْلَةٌ	فَعَالٌ	قِصْعَةٌ	écuelle.....	قِصَاعٌ
	فُعْلٌ	دَوْلَةٌ	dynastie.....	دَوَلٌ
فِعْلَةٌ	فِعْلٌ	كِسْرَةٌ	fragment.....	كِسْرٌ
فُعْلَةٌ	فُعْلٌ	عُلْبَةٌ	vase à traire.....	عُلَبٌ
فِعْلَةٌ	فِعَالٌ	رَقَبَةٌ	col.....	رِقَابٌ
فِعْلَةٌ	فِعْلٌ	مَعِدَةٌ	estomac.....	مِعَدٌ

Peut-être le pluriel مِعَدٌ vient-il de مَعِدَةٌ, singulier inusité.

NOMS FÉMININS de la même classe qui forment leurs pluriels
à la manière des pluriels réguliers

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
فَعْلَةٌ	فَعْلَاتٌ	تَمْرَةٌ	datte.....	تَمْرَاتٌ
فِعْلَةٌ	فِعْلَاتٌ	كِسْرَةٌ	fragment.....	كِسْرَاتٌ
				كِسْرَاتٌ

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
فَعْلَةٌ venant d'une racine concave	فَعْلَاتُ	بَيْعَةٌ	église.....	بَيْعَاتُ
venant d'une racine défectiveuse : A dont la 3 ^e radicale est un و	فَعْلَاتُ	رِشْوَةٌ	présent.....	رِشْوَاتُ
B. dont la 3 ^e radicale est un ي	فَعْلَاتُ	قِنْيَةٌ	acquisition.....	قِنْيَاتُ
فَعْلَةٌ	فَعْلَاتُ	جُجْرَةٌ	chambre.....	جُجْرَاتُ
venant d'une racine concave	فَعْلَاتُ	دُودَةٌ	ver.....	دُودَاتُ
venant d'une racine défectiveuse : A. dont la 3 ^e radicale est un و	فَعْلَاتُ	عُرْوَةٌ	boutonnière.....	عُرْوَاتُ
B. dont la 3 ^e radicale est un ي	فَعْلَاتُ	رُقْيَةٌ	enchantement.....	رُقْيَاتُ

OBSERVATIONS

Quand les formes فَعْلَةٌ, فَعْلَةٌ et فَعْلَةٌ appartiennent à des racines sourdes, comme ضَمَّةُ la voyelle *dhamma*, عِدَّةُ préparatif, غَنَّةُ l'action de nasiller, elles conservent au pluriel la même contraction qu'au singulier. On dit donc : عِدَّاتُ, ضَمَّاتُ et غَنَّاتُ.

Les noms féminins des formes précédentes, mais qui n'ont point la terminaison ة, comme أَرْضُ terre, عَيْرُ troupe de chameaux, عُرْسُ noce, forment leurs pluriels de la même manière que s'ils avaient au singulier cette terminaison. Ainsi أَرْضُ fait

au pluriel *أَرْضَاتُ*; de *عِير* on dit au pluriel *عِيرَاتُ* et *عِيرَاتُ*, et de *عُرْس* on dit *عُرْسَاتُ*, *عُرْسَاتُ* et *عُرْسَاتُ*.

ADJECTIFS FÉMININS TRILITÈRES qui n'ajoutent aucune lettre aux radicales, si ce n'est le *ة*

Les adjectifs féminins des formes *فَعْلَةٌ*, *فَعْلَةٌ* et *فَعْلَةٌ* forment leurs pluriels réguliers sans aucun changement dans les voyelles du singulier. Ainsi, *صَعْبَةٌ* difficile, *صَلْبَةٌ* robuste, *صَفْرَةٌ* vide, font au pluriel *صَعْبَاتُ*, *صَلْبَاتُ* et *صَفْرَاتُ*.

NOMS MASCULINS qui ajoutent un élif après la première radicale ou l'une des lettres *ا*, *و*, et *ي* après la seconde radicale et **NOMS FÉMININS** appartenant aux mêmes formes

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
فَاعِلٌ	فَوَاعِلٌ	طَابِقٌ	poêle.....	صَوَابِقُ
		كَاهِلٌ	entre-deux des épaules .	كَوَاهِلُ
		حَادِثَةٌ	accident.....	حَوَادِثُ
		نَافِقَاءُ	trou d'un rat.....	نَوَافِقُ
فَعَالٌ	فَعَالَانٌ	زَمَانٌ	temps.....	أَزْمِنَةٌ
		قَذَالٌ	occiput.....	قُذُلٌ
فِعَالٌ	فِعَالَانٌ	غَزَالٌ	gazelle.....	غَزَالَانٌ
		أَفْعَلَةٌ		غَزَلَةٌ
		حِمَارٌ	âne.....	أَحْمِرَةٌ
		كِتَابٌ	livre.....	كُتُبٌ
فِعَالٌ	فِعَالَانٌ	صِوَارٌ	troupeau.....	صِيرَانٌ
		أَفْعَلٌ	ذِرَاعٌ	coudée.....

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
فَعَالٌ	أَفْعَلَةٌ	غُرَابٌ	corbeau	أَغْرَابَةٌ
	فَعْلَانٌ	غُلَامٌ	jeune garçon	غُلَمَانٌ
فَعَالَةٌ	فَعَائِلٌ	حَمَامَةٌ	pigeon.....	حَمَائِمٌ
		رِسَالَةٌ	lettre.....	رِسَائِلٌ
فَعَالَةٌ		كُنَاسَةٌ	balayure.....	كُنَاسٌ
فَعِيلٌ	أَفْعَلَةٌ	رَغِيْفٌ	gâteau	أَرْغِفَةٌ
	فُعْلٌ	قَضِيبٌ	verge.....	قُضْبَانٌ
فَعِيْلَةٌ	فَعَائِلٌ	سَفِينَةٌ	vaisseau.....	سَفَائِنٌ
	فُعْلٌ			سُفُنٌ
فُعْوَلٌ	أَفْعَلَةٌ	عَمُودٌ	colonne.....	أَعْمِدَةٌ
	فُعْلٌ	صَعْوَدٌ	cime d'une montagne	صَعَائِدٌ
فُعْوَلَةٌ	فَعَائِلٌ	تَنْوِفَةٌ	désert.....	تَنَائِفٌ
	فُعْلٌ	عَلُوْقَةٌ	fouirage	عُلُفٌ

ADJECTIFS MASCULINS et FÉMININS appartenant aux mêmes formes

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
فَاعِلٌ	فَعَّالٌ	جَاهِلٌ	ignorant.....	جُهَّالٌ
	فُعِّلٌ			جُهَّلٌ
	فَعَّلَةٌ			جُهَلَةٌ

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
Suite de فَاعِلٌ	فُعَلَاءٌ	شَاعِرٌ	poète.....	شُعَرَاءٌ
	فُعُولٌ	قَاعِدٌ	assis.....	قُعُودٌ
	فَعْلَى	هَالِكٌ	périssant.....	هَالِكِي
فَاعِلٌ féminin	فَوَاعِلٌ	حَامِلٌ	enceinte.....	حَوَامِلٌ
	فَوَاعِلٌ	غَانِيَةٌ	chaste.....	غَوَانٌ
فَاعِلَةٌ	فَوَاعِلٌ	بَاهِلَةٌ	semelle de chameau libre	بُهَلٌ
	فَعْلَى	غَازٍ	conquérant.....	غَزَاةٌ
venant des racines défectueuses	فُعَيْتَةٌ	غَازٍ pour غَازٍ		
	فَعِيلٌ	فُعَلَاءٌ	شَهِيدٌ	témoin.....
فَعَالٌ		كَرِيمٌ	généreux.....	كَرَامٌ
أَفْعَالٌ		شَرِيفٌ	noble.....	أَشْرَافٌ
فَعِيلٌ dans le sens de la voix subjective	أَفْعِلَاءٌ	صَدِيقٌ	fidèle.....	أَصْدِقَاءٌ
	أَفْعِلَةٌ	شَحِيحٌ	avare.....	أَشْحَاءٌ
	فَعْلَى	مَرِيضٌ	malade.....	مَرَضَى
فَعِيلٌ dans le sens de la voix objective	فَعْلَى	قَتِيلٌ	tué.....	قَتْلَى
	فُعَلَاءٌ	قَتِيلٌ		قَتَلَاءٌ
فَعِيلَةٌ	فَعَائِلٌ	عَجِيبَةٌ	merveille.....	عَجَائِبٌ
	فَعَالٌ	طَوِيلَةٌ	longue.....	طِوَالٌ
فُعُولٌ	فُعُولٌ	صَبُورٌ	patient.....	صَبْرٌ
	أَفْعَالٌ	عَدُوٌّ	ennemi.....	أَعْدَاءٌ

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
فَعُولَةٌ	{ فَعَائِلٌ فُعُولٌ }	عَجُوزَةٌ	décrépite.....	{ عَجَائِزٌ عُجُوزٌ }
فَعَالٌ	{ فِعَالٌ فُعَلَاءٌ }	جَوَادٌ	libéral.....	جِيَادٌ
		جَبَانٌ	peureux.....	جُبِنَاءٌ
فِعَالٌ	فُعُلٌ	كِنَازٌ	corpulent.....	كُنُزٌ
فَعَالٌ	{ فُعَلَاءٌ فُعُلٌ فُعَلَانٌ }	شُجَاعٌ	brave.....	{ شُجَعَاءٌ شُجُعٌ شُجَعَانٌ }

OBSERVATIONS

Il n'y a qu'un très petit nombre d'adjectifs masculins de la forme فَاعِلٌ qui prennent au pluriel la forme فَوَاعِلٌ, comme cavalier, هَالِكٌ périssant, pluriels فَوَارِسٌ et هَوَالِكٌ. Cette forme de pluriel, au contraire, est très commune pour les noms et les adjectifs féminins des formes فَاعِلَةٌ et فَاعِلَةٌ.

La forme de pluriel أَفْعَالَةٌ est particulière aux adjectifs qui viennent des racines sourdes.

La forme de pluriel فُعَلِيٌّ est consacrée aux adjectifs qui signifient destruction, infirmité ou blessure.

Les adjectifs de la forme فَعِيلٌ, dans le sens de la voix objective, admettent rarement la forme فُعَلَاءٌ : dans le sens de la voix subjective, ils peuvent prendre le pluriel sain, tant masculin que féminin; mais dans le sens de la voix objective, ils ne l'admettent point.

Il y a peu d'adjectifs féminins de la forme فَعُولَةٌ, la forme فُعُولٌ étant commune aux deux genres, comme ثَكْوَلٌ mère qui a perdu ses enfants, نَوْمٌ homme ou femme enclin au sommeil.

NOMS qui ajoutent quelques lettres après les trois radicales
ou un élif avant les mêmes radicales
et NOMS QUADRILITÈRES de différentes formes

FORMES		EXEMPLES		
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel
فَعْلَى	فِعَالٌ	أُنْثَى	femme	إِنَاثٌ
فَعْلَاءَ	{ فَعَالِي } { فَعَالِي }	صَحْرَاءَ	campagne	{ صَحَارِي } { صَحَارِي }
فَعَالِي	فُعَالِيَاتٌ	حُبَارَى	outarde	حُبَارِيَاتٌ
أَفْعَلٌ	{ أَفَاعِلٌ }	أَجْدَلٌ	épervier	أَجَادِلٌ
أَفْعِلٌ		أَنْمِلٌ	bout du doigt	أَنَامِلٌ
أَفْعُلٌ		أَصْبَعٌ	doigt	أَصَابِعٌ
فَعْلَلٌ	فَعَالِلٌ	ثَعْلَبٌ	renard	ثَعَالِبٌ
فَعْلَالٌ	{ فَعَالِيلٌ }	قَرَطَاسٌ	papier	قَرَاتِيسٌ
فَعْلُولٌ		يَنْبُوعٌ	source	يَنْبَاعِيْعٌ
فَعْلِيلٌ		إِكْلِيلٌ	couronne	أَكَالِيلٌ

OBSERVATIONS

Quelle que soit, au singulier, la voyelle de l'élif placé avant les trois radicales, comme dans أَصْبَعٌ, إِصْبَعٌ et أُصْبَعٌ, la forme du pluriel est toujours la même.

Dans les quadrilitères, comme فَعْلَلٌ, فَعْلَالٌ et autres, quelles que soient les voyelles du singulier, le pluriel est toujours des formes فَعَالِلٌ et فَعَالِيلٌ.

Les mêmes formes de pluriel servent aussi pour les singuliers qui ont un é final et pour les noms qui ont au singulier un plus grand nombre de lettres (nos 705 et 706).

A DJECTIFS appartenant aux mêmes formes

FORMES		EXEMPLES			
Singulier	Pluriel	Singulier	Signification	Pluriel	
	فِعَالٌ	غَضَبَانٌ	colère.....	غَضَابٌ	
فَعْلَانٌ	فَعَالِي	كَسَلَانٌ	paresseux.....	كَسَالِي	
	فَعْلَى	نَدَمَانٌ	repentant.....	نَدَمَى	
أَفْعَلٌ	فُعْلَانٌ	أَعْمَى	aveugle.....	عُمَيَّانٌ	
no signifiant pas comparaison				عُمَى	
	فُعْلٌ	أَحْمَرٌ	rouge.....	حُمَرَانٌ	
				حُمَرٌ	
	فِعَالٌ	عَطَشَى	altérée.....	عِطَاشٌ	
	فِعَالٌ	بُطْحَاءٌ	(terrain) creux...	بِطْحَاحٌ	
	فُعْلَى	فُعْلٌ	عُبْغَرَى	très petite.....	صُغْرٌ
féminin des comparatifs					
	فُعْلَاءٌ	فُعْلٌ	خَضْرَاءٌ	verte.....	خُضْرٌ
féminin de					
no signifiant pas comparaison	أَفْعَلٌ				

Pour le pluriel de toutes les autres formes de noms, d'adjectifs verbaux et d'adjectifs relatifs, voyez les observations faites précédemment (nos 831, 878, 881 et 882).

893. J'ajouterai encore ici une remarque importante. Il y a un assez grand nombre de noms qui, dérivant d'une racine trilitère et étant formés par l'addition de la finale *أَن*, admettent le pluriel propre aux quadrilitères. Tels sont *سُلْطَانٌ* *sultan*, *قُرْبَانٌ* *offrande*, *سَرْحَانٌ* *loup*, *رِيحَانٌ* *basilic*, dérivés des racines

trilitères سَلَطَ, قَرَبَ, سَرَحَ et رَاحَ, et qui font au pluriel سَلَاتِيْنُ, قَرَابِيْنُ, سَرَاحِيْنُ et رِيَاحِيْنُ, comme si leur ن final était radical. Ces noms sont si bien considérés comme quadrilitères, qu'ils suivent la forme des quadrilitères pour leurs diminutifs, comme سُلَيْطِيْنُ et سُرَيْحِيْنُ (n° 712).

§ VIII — DES CAS

894. Le mot *cas*, dérivé du latin, signifie proprement *inflexion finale*. Il pourrait donc s'appliquer à toutes les inflexions finales ou *désinences* dont sont susceptibles les mots d'une langue, et aussi bien aux verbes qu'aux noms, aux pronoms, etc.; mais l'usage a restreint la signification de ce mot à certaines variations de l'inflexion finale des noms, des pronoms, des adjectifs et des articles.

895. Les cas sont destinés à indiquer quelle fonction un nom fait dans une proposition, et font connaître s'il sert de sujet ou s'il forme le terme conséquent d'un rapport.⁽¹⁾

896. Les grammairiens arabes, qui comprennent dans la classe des noms les pronoms et les articles démonstratifs, distinguent les noms en *déclinables* et *indéclinables*. A cette dernière classe appartiennent les pronoms et les articles. Les noms déclinables sont appelés مُعْرَبٌ et les autres مَبْنِيٌّ. La *déclinaison* ou la *faculté d'être décliné* se nomme إِعْرَابٌ. La *qualité d'indéclinable* s'exprime par le mot بِنَاءٌ. Comme nous distinguons les pronoms et les articles d'avec les noms, nous dirons qu'il n'y a en arabe que les noms et les adjectifs qui aient des cas; quelques noms seulement sont indéclinables.

(1) Voyez, sur les cas, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édit., p. 81, 140 et suivantes.

897. † Le mot *إِعْرَابٌ*, que je rends par *déclinaison*, signifie, dans l'usage ordinaire, *explication*; et il a été donné à cette partie de la grammaire parce que, comme je l'ai déjà dit, c'est au moyen des cas ou variations des inflexions finales des verbes et des noms qu'on distingue les rôles que ces mots jouent dans le discours et qu'on reconnaît si un nom, par exemple, y paraît comme sujet d'une proposition, ou complément d'un verbe, ou régime d'un autre nom ou d'une préposition, observations d'où dépend souvent l'intelligence du discours. ⁽¹⁾ Le mot *بِنَاءٌ* signifie *construction, action de bâtir*, et on l'applique aux mots indéclinables, en les considérant comme *formés* ou *bâtis* d'une manière solide et invariable.

898. Suivant les grammairiens arabes, la faculté d'être décliné est commune aux verbes et aux noms, avec cette différence que les noms sont déclinables généralement et indéclinables seulement dans certains cas particuliers et comme par exception, et que les verbes, au contraire, sont généralement et primitivement indéclinables, et déclinables seulement par exception et dans certaines circonstances particulières.

Les particules, quoique indéclinables de leur nature, deviennent cependant déclinables quand on les considère comme des noms substantifs susceptibles de recevoir des qualificatifs, ainsi que je l'ai déjà dit (n° 596). Elles subissent alors des altérations dans leurs formes primitives. ⁽²⁾

(1) Voyez, sur le sens du mot *إِعْرَابٌ*, mon *Anthologie grammaticale arabe*, t. I, p. 186 et 226.

(2) Voici la règle que donne à cet égard Djewhari, dans le *Sihah*, au mot *لَوْ*. Si la particule a plus de deux lettres, il ne s'agit que de lui donner les désinences des noms. Ainsi, de *لَيْتَ* on fait le nom *لَيْتٌ*. Si la particule n'a que deux lettres et que la deuxième ne soit pas un *élif*, on double cette seconde lettre pour rendre la particule déclinable; par exemple, de *هَلْ* et *لَوْ* on forme *هَلَّلٌ* et

La déclinaison des verbes consiste dans les variations dont l'aoriste est susceptible. Ces variations, considérées comme des cas par les grammairiens arabes, et nommées *نَصْبُ*, *رَفْعُ* et *جَزْمُ*, sont réellement ce que nous appelons des *modes*, comme je l'ai dit ailleurs (n° 323). Dans les noms, la déclinaison consiste aussi dans trois variations de cas ou inflexions finales, comme nous le verrons dans un instant. (1)

899. Des trois cas que les Arabes ont dans les noms, le premier sert à indiquer le sujet; on pourrait le nommer *cas subjectif*; le second indique le nom qui sert de complément à un autre nom, à un adjectif ou à une préposition; et à raison de cela, il serait bien nommé *cas complémentaire*; le troisième sert à caractériser le complément immédiat d'un verbe et à former des adverbes qui équivalent toujours à une préposition et à son complément; par cette raison, on pourrait le nommer *cas adverbial*. Mais, pour ne point introduire sans nécessité ou sans une notable utilité de nouvelles dénominations grammaticales, j'appellerai, avec les grammairiens qui m'ont précédé, le premier cas *nominatif*, le second *génitif* et le troisième *accusatif*; et, quoique ces dénominations ne soient pas exactes, elles indiquent cependant une analogie, qui n'est pas sans quelque vérité, entre les cas de la langue latine qui portent ces noms et ceux de la langue arabe auxquels on les a transportés.

900. † Les Arabes, n'ayant égard qu'à la voyelle ou inflexion

لَوْ. Si la seconde lettre est un *élif*, comme dans *لَا* et *مَا*, on ajoute après l'*élif* un *hamza*, et l'on met un *medda* sur l'*élif*; on dit donc *لَاَ* et *مَاَ*. Exemple :

لَاَ كَتَبْتَ لَاءَ جَيِّدَةً tu as écrit un bon non.

(1) C'est une idée très juste et très philosophique d'avoir assimilé les modes des verbes aux cas des noms. Pour mieux sentir la justesse de ce rapport, on peut lire ce que j'ai dit, à ce sujet, dans mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édit., p. 148, 203 et suivantes.

finale qui distingue les cas, et non à leur usage grammatical, ont appelé le nominatif رَفْعُ *élévation*, parce que la voyelle qui le caractérise est un *dhamma*, qui se forme par la partie la plus avancée de l'organe de la parole, c'est-à-dire par les lèvres; le génitif خَفْضُ *dépression*, parce qu'il est le plus souvent caractérisé par un *kesra*, voyelle dont la formation est modifiée par la partie inférieure de l'organe, et l'accusatif نَصْبُ *position*, parce que sa voyelle caractéristique est le plus souvent un *fatha*, qui résonne dans la voûte du palais, au milieu de l'organe vocal. Le génitif se nomme aussi جَرٌّ, ce qui peut signifier *attraction* et indiquer sa fonction complémentaire, où il est comme attiré ou entraîné par son antécédent. ⁽¹⁾ Lorsqu'un nom est au nominatif, on dit qu'il est مَرْفُوعٌ; on le nomme مَخْفُوضٌ ou مُجْرُورٌ quand il est au génitif, et مَنصُوبٌ quand il est à l'accusatif.

901. On peut diviser les noms et les adjectifs arabes déclina- bles, par rapport à la manière dont ils forment leurs cas, en deux classes. La première classe comprend ceux qui ont trois inflexions différentes et admettent les voyelles nasales; ils sont nommés مُنصَرَفٌ *variables*, parce que cette variation d'inflexions est appelée par les Arabes صَرْفٌ. ⁽²⁾ On les appelle aussi

(1) Suivant Hariri, dans son commentaire sur le *Molhat alirab*, le mot جَرٌّ signifie *le bas*, la partie inférieure de l'organe vocal, comme on dit جَرُّ الْجَبَلِ pour *le pied d'une montagne*.

(2) Hariri, dans son commentaire sur son poème intitulé *Molhat alirab*, dit que l'on appelle les noms qui admettent les *tenwins* ou voyelles nasales مُنصَرَفٌ, parce que l'addition du *tenwin* produit, dans leur prononciation, un son aigu nommé en arabe صَرِيْفٌ [*stridor*], mot qui se dit proprement du cri d'une poulie qui sert à tirer de l'eau d'un puits:

لِأَجْلِ التَّنْوِينِ اللَّاحِقِ بِآخِرِهِ سُمِّيَ مُنصَرِفًا فَكَانَ التَّنْوِينُ حِينَ دَخَلَ عَلَيْهِ أَحَدَتْ فِيهِ صَرِيْفًا وَآلِصَرِيْفٍ صَوْتُ الْبَكْرَةِ عِنْدَ الْإِسْتِسْقَاءِ.

مُتَمَكِّنٌ أَمْكِنٌ, c'est-à-dire *susceptibles de variations, et très susceptibles*. Leur caractère distinctif est qu'ils prennent une voyelle nasale après la dernière consonne.

La deuxième classe comprend tous les noms et les adjectifs qui n'admettent point de voyelle nasale; ils sont nommés *غَيْرُ مُنْصَرِفٍ* *invariables* ou *مَمْنُوعٌ* *privés de variations*, parce qu'ils n'ont, excepté dans certains cas dont nous parlerons dans la suite, que deux inflexions, l'une particulière au nominatif, l'autre commune au génitif et à l'accusatif.

On les nomme encore *غَيْرُ مُتَمَكِّنٌ أَمْكِنٌ* *susceptibles de variations, mais non très susceptibles*.

Les noms indéclinables sont nommés, comme on l'a déjà dit, *مَبْنِيٌّ* *bâtis*, c'est-à-dire *immuables*, et *غَيْرُ مُتَمَكِّنٌ وَلَا أَمْكِنٌ* *non susceptibles de variations, ni très susceptibles*.

902. † Il y a deux noms qui se déclinent doublement, c'est-à-dire qui prennent deux fois la désinence ou du moins la voyelle caractéristique des cas, la seconde seule admettant le *tenwin*; ce sont les noms *إِمْرُؤُ* *homme* et *إِبْنُ* *fil*s. On dit au nominatif *إِمْرُؤُ* et *إِبْنُ*, au génitif *إِمْرِي* et *إِبْنِي*, à l'accusatif *إِمْرًا* et *إِبْنًا*. (1)

903. Les deux classes de noms déclinables forment deux déclinaisons qui comprennent tous les noms et les adjectifs singuliers, ainsi que tous les pluriels rompus ou irréguliers, lesquels doivent plutôt être considérés comme des singuliers collectifs que comme des pluriels proprement dits.

(1) Le grammairien Sibawaihi assimile cette double déclinaison à ce qui arrive lorsque deux noms propres sont joints par le mot *إِبْنُ*, comme *مُحَمَّدُ بْنُ جَعْفَرٍ*, car il ne regarde le mot *إِبْنُ*, avec le nom qui le précède, que comme un seul mot. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, elle confirme évidemment la déclinaison anormale des deux mots *إِمْرُؤُ* et *إِبْنُ*.

904. Quant aux duels, tant masculins que féminins, il n'y a qu'une seule manière de les décliner.

905. Les pluriels réguliers ou sains n'ont aussi qu'une seule déclinaison; mais elle a deux formes, l'une pour les masculins, l'autre pour les féminins.

906. Les duels et les pluriels réguliers, tant masculins que féminins, n'ont que deux inflexions, la seconde étant commune au génitif et à l'accusatif. (1)

907. *EXEMPLES DES DÉCLINAISONS*
des noms et adjectifs, tant singuliers que pluriels irréguliers

PREMIÈRE DÉCLINAISON

SINGULIER MASCULIN

	Nominatif		Génitif	Accusatif
Nom	رَجُلٌ	homme,	رَجُلٍ	رَجُلًا
Adjectif	كَاتِبٌ	écrivant,	كَاتِبٍ	كَاتِبًا

(1) Djelal Eddin (Alcoran, sur. 20, vers. 59) remarque qu'il y a un dialecte arabe où le duel a les trois cas semblables en *إِنَّ*. Voici ses mots :

إِنَّ هَذَا لَسَاحِرَانِ هُوَ مُوَافِقٌ لِلُّغَةِ مَنْ يَأْتِي فِي الْمُنْتَنَى بِالْأَلِفِ عَلَى
أَحْوَالِهِ الثَّلَاثَةِ

« Le mot *هَذَا* est employé ici suivant le dialecte de ceux qui forment le duel, aux trois cas, par un *élif*. »

Et Béïdahwi dit dans le même sens :

هَذَا اسْمٌ إِنَّ عَلَى لُغَةِ أَحْكَارِثِ بْنِ كَعْبٍ فَإِنَّهُمْ جَعَلُوا الْأَلِفَ
لِلتَّشْنِيَةِ وَأَعْرَبُوا الْمُنْتَنَى تَقْدِيرًا

« Le mot *هَذَا* est ici le nom gouverné par *إِنَّ*, conformément au dialecte de Harith, fils de Caab, car ces Arabes emploient l'*élif* pour former le duel, en sorte que ce nombre n'a des cas que virtuellement. »

Hariri fait la même observation dans le *Molhat alirab*.

SINGULIER FÉMININ

	Nominatif		Génitif	Accusatif
Nom	قَصْعَةٌ	<i>écuelle,</i>	قَصْعَةٍ	قَصْعَةً
Adjectif	جَالِسَةٌ	<i>assise,</i>	جَالِسَةٍ	جَالِسَةً

PLURIEL MASCULIN

Nom	رِجَالٌ	<i>hommes,</i>	رِجَالٍ	رِجَالًا
Adjectif	كِبَارٌ	<i>grands,</i>	كِبَارٍ	كِبَارًا

PLURIEL FÉMININ

Nom	نِسَاءٌ	<i>femmes,</i>	نِسَاءٍ	نِسَاءً
Adjectif	نُوحٌ	<i>pleureuses,</i>	نُوحٍ	نُوحًا

DEUXIÈME DÉCLINAISON

SINGULIER MASCULIN

	Nominatif		Gén. et accus.
Nom	عُثْمَانُ	<i>Othman,</i>	عُثْمَانَ
Adjectif	أَسْوَدٌ	<i>noir,</i>	أَسْوَدًا

SINGULIER FÉMININ

Nom	زَيْنَبُ	<i>Zéinab,</i>	زَيْنَبَ
Adjectif	سَوْدَاءٌ	<i>noire,</i>	سَوْدَاءً

PLURIEL

Nom	دَرَاهِمٌ	<i>drachmes,</i>	دَرَاهِمًا
Adjectif	ذَوَابِلٌ	<i>flexibles,</i>	ذَوَابِلًا

908. *EXEMPLES de la déclinaison des duels
et des pluriels réguliers*

DUEL MASCULIN

	Nominatif		Gén. et accus.
Noms....	رَجُلَانِ	<i>deux hommes,</i>	رَجُلَيْنِ
	عُثْمَانَانِ	<i>deux Othmans,</i>	عُثْمَانَيْنِ
Adjectifs.	كَاتِبَانِ	<i>deux (hommes) qui écrivent,</i>	كَاتِبَيْنِ
	أَسْوَدَانِ	<i>deux (hommes) noirs,</i>	أَسْوَدَيْنِ

DUEL FÉMININ

Noms....	قَصْعَتَانِ	<i>deux écuelles,</i>	قَصْعَتَيْنِ
	زَيْنَبَانِ	<i>deux Zéinabs,</i>	زَيْنَبَيْنِ
Adjectifs.	جَالِسَتَانِ	<i>deux (femmes) assises,</i>	جَالِسَتَيْنِ
	سَوْدَاوَانِ	<i>deux (femmes) noires,</i>	سَوْدَاوَيْنِ

DUEL MASCULIN

Noms....	زَيْدُونَ	<i>plusieurs Zéids,</i>	زَيْدِينَ
	عُثْمَانُونَ	<i>plusieurs Othmans,</i>	عُثْمَانِينَ
Adjectifs.	جَالِسُونَ	<i>plusieurs (hommes) assis,</i>	جَالِسِينَ
	أَفْضَلُونَ	<i>plusieurs (hommes) excellents</i>	أَفْضَلِينَ

PLURIEL FÉMININ

Noms....	ظُلُمَاتُ	<i>ténèbres,</i>	ظُلُمَاتٍ
	زَيْنَبَاتُ	<i>plusieurs Zéinabs,</i>	زَيْنَبَاتٍ
Adjectifs.	مُحْصَنَاتُ	<i>plusieurs (femmes) chastes,</i>	مُحْصَنَاتٍ

909. On voit que les cas du singulier sont formés dans la première déclinaison par les voyelles nasales ـَ pour le nominatif, ـِ pour le génitif, ـُ ou ـِ (n° 74) pour l'accusatif,

Dans la seconde déclinaison, par la voyelle ـَ pour le nominatif et par la voyelle ـِ pour le génitif et l'accusatif.

Ceux du duel sont formés par la terminaison ـَانِ pour le nominatif et par la terminaison ـَيْنِ pour le génitif et l'accusatif.

Ceux des pluriels réguliers sont formés, pour le masculin, par les terminaisons ـُونَ au nominatif et ـِينَ au génitif et à l'accusatif, et, pour le féminin, par les terminaisons ـَاتُ au nominatif et ـَاتِ au génitif et à l'accusatif.

910. Le ة qui termine un mot se change en ت toutes les fois qu'en se conservant il cesse d'être la dernière lettre du mot. Exemple : مَدِينَةٌ ville, duel مَدِينَتَانِ . Il disparaît au pluriel régulier. Exemple : نَاصِرَةٌ femme qui aide, pluriel نَاصِرَاتُ .

911. Tous les noms ou adjectifs singuliers, ainsi que les pluriels irréguliers qui ne sont pas compris dans les espèces ci-après indiquées, appartiennent à la première déclinaison.

912. La seconde déclinaison comprend :

1° Tous les pluriels irréguliers composés de quatre syllabes dont les deux premières ont pour voyelles des *fatha* et la troisième un *kesra*, comme عَجَائِبُ merveilles, قَوَارِبُ esquifs, مَدَارِسُ collèges, مَفَاتِيحُ clefs, طَوَاجِينُ moulins, أَقْرَابُ proches;

2° Les noms et les adjectifs singuliers terminés par un *élif* bref ou un ي quiescent après un *fatha* (n° 73), comme يَحْيَى Jean, بُشْرَى bonne nouvelle, صُغْرَى très petite, أُولَى première; ou par un *hamza* précédé d'un *élif* avec un *medda*, comme عَدْرَاءُ vierge, صَحْرَاءُ campagne, بَيْضَاءُ blanche, زَكَرِيَّاءُ Zacharie. Si le ي ou le *hamza* fait partie de la racine, comme dans هُدًى direction, رِدَاءُ manteau, ces noms sont de la première déclinaison;

3° A la seconde déclinaison appartiennent encore les pluriels des formes *فَعَالَى* et *فَعْلَى*, comme *جَرَحَى* blessés, *مَوْتَى* morts, *نَصَارَى* chrétiens, *لَيَالَى* nuits; (1)

4° Les pluriels des formes *أَفْعِلَاءَ* et *فَعِلَاءَ*, comme *حُكَمَاءَ* sages, *أَوْلِيَاءَ* amis; (2)

5° Les adjectifs, tant positifs que comparatifs, de la forme *أَفْعُلُ*, pourvu qu'ils ne forment pas leur féminin par l'addition du *ة*, comme *أَحْمَرُ* rouge, *أَعْجَبُ* plus merveilleux, qui font au féminin *حَمْرَاءُ* et *عُجْبَى*. Si le féminin se forme par l'addition du *ة*, le masculin est de la première déclinaison, comme *أَرْمَلُ* veuf, féminin *أَرْمَلَةٌ*. Les noms appellatifs de la même forme peuvent être de la première ou de la seconde déclinaison; ainsi l'on peut dire *أَجْدَلُ* ou *أَجْدَلَةٌ* épervier, *أَخِيْلُ* ou *أَخِيْلَةٌ* pivolet;

6° Les adjectifs qui se forment en ajoutant après les radicales la finale *أَنْ*, pourvu que leur première radicale ait pour voyelle un *fatha* et qu'ils ne passent pas au féminin par l'addition de la lettre *ة* (n° 811), sont aussi de la seconde déclinaison; tels sont *سَكْرَانُ* ivre, dont le féminin est *سَكْرَى*, *كَسْلَانُ* paresseux, féminin *كَسْلَى*. Si le féminin se forme par l'addition du *ة*, le masculin est de la première déclinaison, comme *عُرْيَانُ*, féminin *عُرْيَانَةٌ*, nu; *نَدْمَانُ*, féminin *نَدْمَانَةٌ*, synonyme de *نَدِيمٌ*, repentant par caractère; ce dernier adjectif, ayant aussi le fé-

(1) La déclinaison de ces pluriels, et en général des noms terminés par un *ي* quiescent après un *fatha*, comme *بُشْرَى*, n'est que virtuelle, parce que le *ي* final, précédé d'un *fatha*, ne peut admettre aucune voyelle (n° 221).

(2) Quoique ces pluriels ne soient pas comptés par plusieurs grammairiens, comme Guadagnoli, Martellotto, l'auteur de la *Djaroumia* ou du commentaire publié par Thomas Obicin, Erpénus, etc., au nombre des noms invariables, on les trouve toujours employés comme tels dans l'Alcoran, et ils sont en effet de la seconde déclinaison, comme l'enseignent Hariri dans le *Molhat alirab*, le grammairien Ebn Farhât et autres.

minin نَدَمِي dans un sens un peu différent et comme synonyme de نَادِمٌ qui se repent actuellement, suit alors au masculin la première déclinaison. L'adjectif رَحْمَانٌ *miséricordieux* n'ayant point de féminin usité, on peut le décliner sur la première ou sur la seconde déclinaison ;

7° La seconde déclinaison comprend encore les noms propres d'hommes étrangers, à moins qu'ils n'aient que trois lettres dont la seconde soit djezmée ou quiescente, d'où il suit que آدَمُ *Adam*, اِبْرَاهِيمُ *Abraham* ou *Ibrahim*, إِسْحَاقُ *Isaac*, دَاوُدُ *David* sont de la seconde déclinaison, et qu'au contraire نُوحٌ *Noé*, لُوطٌ *Loth* sont de la première déclinaison ou de la seconde ;

8° Les noms propres terminés en أَنْ, soit qu'ils soient arabes ou étrangers, comme غَطْفَانُ *Gatfan*, عُثْمَانُ *Othman*, سُلَيْمَانُ *Soléiman*, عِمْرَانُ *Imran* ;

9° Les noms propres dont la forme ressemble aux formes verbales فَعَلٌ et فَعِلٌ ou à quelqu'une des personnes de l'aoriste, comme شَمْرٌ *Schammar*, دُحْرِبٌ *Dhorib*, أَحْمَدُ *Ahmed*, يَزِيدُ *Yésid* ;

10° Les noms appellatifs féminins et de plus de trois lettres, qui deviennent noms propres, comme عَقْرَبٌ *scorpion*, qui, devenant un nom propre d'homme, fait au nominatif عَقْرَبٌ, au génitif et à l'accusatif عَقْرَبٌ ;

11° Les noms propres féminins terminés par un ة et les noms propres masculins qui ont la même terminaison, comme مَكَّةُ *La Mecque* ; فَاطِمَةُ *Fatime*, nom de femme ; طَالِحَةُ *Talha*, nom d'homme ;

12° Les noms propres féminins non terminés par un ة, pourvu qu'ils soient étrangers, ou de plus de trois lettres, ou, s'ils sont trilitères, que la seconde lettre ne soit pas djezmée. Sans ces conditions, on peut les décliner sur la première ou sur la

seconde déclinaison. Ainsi, les noms suivants sont de la seconde déclinaison : زَيْنَبُ *Zéinab*, nom propre de femme, parce qu'il est quadrilitère; مَاهُ *Mah*, autre nom propre, et مِصْرُ *l'Égypte*, parce que ce sont des noms étrangers; سَقْرُ, nom propre d'une des divisions de l'enfer, parce qu'il a une voyelle sur la seconde lettre. Au contraire, هِنْدُ *Hind* et دَعْدُ *Dad*, noms de femmes, sont de la première déclinaison ou de la seconde, à volonté; ⁽¹⁾

13° Les noms propres d'homme ou de femme qui sont ou qui paraissent être formés de noms appellatifs ou d'adjectifs, par un léger changement, comme عُمَرُ *Omar*, زَفَرُ *Zofar*, noms propres d'hommes, كُتَامُ *Kotam*, غَلَابُ *Golab*, noms propres de femmes qui sont formés des adjectifs عَامِرُ, زَاْفِرُ, فَاطِمَةُ et غَالِبَةُ, sont encore de la seconde déclinaison. Il n'y a que l'usage qui puisse déterminer les noms propres qui appartiennent à la seconde déclinaison, à raison de cette dérivation supposée que les grammairiens nomment عَدْلٌ غَيْرُ حَقِيقِيّ *déviatiou non réelle*, par opposition à celle mise ici sous le n° 15, qu'ils nomment عَدْلٌ حَقِيقِيّ *déviatiou réelle*; ce sont, pour la plupart, les noms propres d'homme de la forme فَعْلٌ, et les noms propres de

(1) Suivant les grammairiens arabes, les noms propres compris sous cet article 12 et sous l'article précédent, ainsi que ceux qui vont être indiqués dans les articles 13 et 14, redeviennent *déclinables par trois inflexions et par le tenwin مُنْصَرَفٌ*, quand ils sont employés d'une manière indéterminée et comme noms appellatifs. Ainsi l'on doit dire زَيْنَبُ أُخْرَى *une autre Fatime*, فَاطِمَةُ أُخْرَى *une autre Zéinab*, يَزِيدُ أُخْرَى *un autre Yézid*, عُمَرُ أُخْرَى *un autre Omar*. Cette observation, au surplus, paraît devoir s'étendre à tous les noms propres étrangers qui sont de la seconde déclinaison. — Voyez la note 2 ci-après, p. 411.

Sur l'exception relative aux noms propres féminins de trois lettres seulement, dont la seconde lettre est djezmée, on peut voir ce que dit Zouzéni dans son commentaire sur la *Moallaka*, de Lébéd. — Voyez mon édition du *Livre de Calila et Dimna*, p. 294 du texte arabe.

femme de la forme **فَعَالٌ**, pourvu que leur dernière lettre ne soit point un **ر**; (1)

14° Quant aux noms propres composés de deux mots qui ne sont considérés que comme formant un seul mot et qu'on nomme **مُرَكَّبٌ مَزْجِيٌّ** (n° 663), comme **بَعْلٌ بَكٌّ** *Baalbec*, **مَعْدِيٌّ كَرِبٌ** *Madi-Carib*, **حَضْرٌ مَوْتٌ** *Hadhramaut*, il y a deux manières de les décliner : 1° on décline le premier nom sur la première déclinaison et l'on met le second au génitif suivant la même déclinaison. Exemple : nominatif **حَضْرٌ مَوْتٌ**, génitif **حَضْرٍ مَوْتٍ**, accusatif **حَضْرًا مَوْتًا**; 2° on fait le premier nom indéclinable et l'on décline le second sur la seconde déclinaison. Exemple : nominatif **حَضْرٌ مَوْتٌ**, génitif et accusatif **حَضْرٍ مَوْتٌ**. Le nom propre d'homme **مَعْدِيٌّ كَرِبٌ** se décline d'une troisième manière, en laissant le premier mot invariable et en mettant le second au génitif de la seconde déclinaison, en sorte qu'aux trois cas on dit **مَعْدِيٌّ كَرِبٍ**. (2)

Dans l'espèce de noms propres composés où l'un des deux noms sert de complément à l'autre et qu'on appelle **مُرَكَّبٌ إِضَافِيٌّ** (n° 595), chacun des deux noms suit sa déclinaison particulière, comme **عَبْدٌ آلَ اللَّهِ**, qui signifie *le serviteur de Dieu*.

Les noms composés qui forment une proposition complète et qu'on nomme **مُرَكَّبٌ إِسْنَادِيٌّ** (n° 595), comme **تَابَطٌ شَرًّا** *Taabata-Scharran*, **بَرَقٌ نَحْرَةٌ** *Baraka-Nahrouhou*, sont indéclinables;

15° C'est à la seconde déclinaison qu'appartiennent les ad-

(1) Ces deux formes sont souvent employées avec un *kesra* pour dernière voyelle, comme **يَا خُبَاتٍ** et **يَا لُكْعٍ**; elles font alors fonction de vocatif et ne sont usitées qu'en mauvaise part, mais ce ne sont point alors des noms propres et, sous cette forme, on doit les regarder comme indéclinables.

(2) Sur la déclinaison des noms composés, voyez Djewhari, aux racines **ا ب ط**, **ب ر ص** et **ك ر ب**.

jectifs dérivés des numératifs et de quelques noms appellatifs par une variation dans leur forme, tels que :

أَحَادٌ et مَوْحَدٌ *un à un*, formé de وَاحِدٌ *un seul* ;

ثُنَيْنَاً et مُثْنِيٌّ pour مُثْنِيٌّ (n° 221) *deux à deux*, formé de اِثْنَانٍ *deux* ;

ثَلَاثٌ et مُثَلَّثٌ *trois à trois*, formé de ثَلَاثَةٌ *trois*,

et ainsi des autres numératifs jusqu'à عَشَارٌ et مُعَشَّرٌ *dix à dix* ;
comme aussi أَخْرُجُ, جُمِعُ, كُتِعُ, بُتِعُ, بُصِعُ, formés de أَخَارِي, بُصَاعِي et بُتَاعِي, كِتَاعِي, جُمَاعِي ;

16° Les diminutifs dont les primitifs suivent la seconde déclinaison. Exemples : أَصِيْمٌ, أَصِيْدٌ et أَحِيٌّ, diminutifs de أَصَمٌّ *sourd*, أَسْوَدٌ *noir*, أَحْوَى pour أَحْوَى (n° 221) *de couleur verte mêlée de jaune et de noir*, et pareillement يُحِيٌّ et أَيِّبٌ, diminutifs de يُحْيِيٌّ pour يُحْيِيٌّ *Jean* et أَيُّوبٌ *Job*.

Cela n'est pas vrai cependant des diminutifs de certains mots, comme أَحِيْدٌ, ثُنِيٌّ, ثَلِيْثٌ et رُبِيْعٌ, diminutifs de أَحَادٌ, ثُنَيْنَاً, ثَلَاثٌ et رُبَاعٌ *un à un, deux à deux*, etc.

Lorsque le primitif est de la seconde déclinaison, parce que sa forme se rapproche de celle d'un verbe, il faut observer si le diminutif conserve cette ressemblance avec le verbe ou si sa forme le rapproche des noms ; dans le premier cas, il est de la seconde déclinaison ; dans le dernier, il est de la première. Ainsi أَصِيْمٌ est de la seconde déclinaison, parce qu'il se rapproche de la forme des verbes d'admiration diminutifs أَمِيْحٌ et أَحِيْسِنٌ (n° 718, note), comme le primitif أَصَمٌّ ressemble à أَصَمٌّ. Au contraire, أَحِيْدٌ est de la première déclinaison, parce que sa forme ressemble à celle des noms حَمِيْرٌ, عَجِيْرٌ et سَرِيْرٌ, diminutifs de حِمَارٌ *âne*, عَجُوْرٌ *vieille femme* et سَرِيْرٌ *trône* (n° 702).

913. † Les différentes causes qui assujettissent les noms ou les adjectifs à suivre la seconde déclinaison sont ramenées par les grammairiens arabes à neuf conditions, savoir : 1^o الْعَلَمِيَّةُ la qualité de nom propre ; 2^o التَّأْنِيثُ le genre féminin ; 3^o وَزْنُ الْفِعْلِ une forme qui approche de celle d'un verbe ; 4^o الْوَصْفُ la qualité d'adjectif ; 5^o الْعَدْلُ la déviation ou formation par altération d'une autre forme ; 6^o الْجَمْعُ le nombre pluriel ; 7^o التَّرْكِيْبُ la composition ; 8^o الْعَجْمَةُ la qualité de nom étranger ; 9^o الْأَلْفُ أَنْ l'addition de la terminaison وَالنُّونُ الزَّائِدَتَانِ. Toutes les fois que deux de ces conditions se trouvent réunies, elles assujettissent le nom ou l'adjectif à la seconde déclinaison. Une seule suffit pour produire le même effet dans les trois cas suivants : (1) 1^o l'élif bref, signe du féminin أَلِفُ التَّأْنِيثِ الْمَقْصُورَةُ ; 2^o l'élif avec medda, signe du féminin أَلِفُ التَّأْنِيثِ الْمَمْدُودَةُ ; 3^o le nombre pluriel الْجَمْعُ ou plutôt le pluriel de l'une des dernières formes صِيغَةُ مُنْتَهَى الْجَمْعِ (n^o 873).

L'application de ces conditions et le développement de ces règles exigent bien des observations que je supprime, en ayant présenté les résultats d'une manière plus facile à saisir.

914. Les deux mots كِلْتَا et كِلَا, qui signifient tous deux et qui s'emploient le premier pour le masculin et le second pour le féminin, ne se déclinent que quand ils prennent pour complément un pronom affixe. On dit alors au génitif et à l'accusatif كِلْتَيْهِ et كِلَيْهِ.

Les noms de la seconde déclinaison se déclinent comme

(1) Voyez à ce sujet ce que dit Motarrézi, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 228 et suiv., et ce que j'ai observé dans les notes sur ce morceau extrait de l'ouvrage de ce grammairien, p. 235 et suiv.,

ceux de la première, dans certaines circonstances, ainsi que nous le dirons dans le paragraphe qui suivra immédiatement celui-ci.

915. Il faut observer, dans la déclinaison ou formation des cas, les règles de permutation, par l'effet desquelles il arrive souvent qu'un nom a plusieurs cas ou même tous les cas semblables. Lorsqu'un nom, à cause de ces irrégularités, a plusieurs cas semblables, quoiqu'ils dussent être différents à raison de la déclinaison à laquelle il appartient, sa déclinaison est nommée *تَقْدِيرِيَّة* virtuelle, par opposition à celle qui est réelle et sensible et qu'on nomme *لَفْظِيَّة* énoncée ou *ظَاهِرَة* apparente.

Quand la dernière lettre d'un nom est un و précédé d'un *fatha* (n° 208) ou bien un ا ou un ي précédé aussi d'un *fatha* et nommé *élif bref* (n° 73) et *أَلِفٌ مَلْسَاءٌ* *élif doux*,⁽¹⁾ les trois cas sont semblables, cette lettre refusant toute voyelle (nos 208 et 221), ce que les grammairiens appellent *تَعَذُّرٌ* impossibilité. Ces noms sont appelés *مَقْصُورٌ* brefs ou *privés*, à cause de la privation qu'ils éprouvent de leurs inflexions finales. Si c'est un ي précédé d'un *kesra*, le nominatif et le génitif seulement sont semblables, le ي ne pouvant dans ce cas supporter ni le *dhamma* ni le *kesra* (n° 224), ce qu'on nomme *اِسْتِثْقَالٌ* difficulté de prononciation. Ces noms sont appelés *مَنْقُوصٌ* défectueux.

Ainsi l'on dit aux trois cas *عَصَوُا* pour *عَصَوْا*, *عَصَوِ* et *عَصَى* (n° 209), et *رَحِيًا* pour *رَحِيٌّ*, *رَحِيٍّ* et *رَحِيٍّ* (n° 222), qui sont de la première déclinaison; *قَاضٍ* au nominatif et au génitif pour *قَاضِيٌّ* et *قَاضِيٍّ*, de la même déclinaison (n° 225); *تَمَنِيٍّ* pour *تَمَنِيٌّ* au nominatif et *تَمَنِيٍّ* au génitif, de la même déclinaison (n° 226); *بُشْرَى* pour *بُشْرِيٌّ* au nominatif et *بُشْرِيٍّ* au génitif et à l'accusatif, nom de la seconde déclinaison; *صَحَارِيٍّ* pour *صَحَارِيٌّ* au

(1) Cet *élif* se nomme aussi *أَلِفٌ مُفْرَدَةٌ* *élif isolé* ou *unique*, parce qu'il n'est ni affecté d'un *medda* ni suivi d'un *hamza*.

nominafif et صَحَارَى au génitif et à l'accusatif, pluriel irrégulier quadrilitère de la seconde déclinaison (n° 221); جَوَارٍ au nominatif et au génitif, pour جَوَارَى et جَوَارَى, pluriel irrégulier de la forme فَوَاعِلُ, de la seconde déclinaison. Il y a cela de particulier que, dans les noms de cette dernière forme dérivés d'une racine trilitère dont la troisième radicale est défec- tueuse, le nominatif et le génitif sont de la première déclinaison et prennent une voyelle nasale, et l'accusatif est de la seconde déclinaison; on dit donc à ce dernier cas جَوَارَى⁽¹⁾. Quelques grammairiens disent aussi au génitif جَوَارَى.

916. † Les voyelles nasales qui forment un des caractères particuliers des noms et dont on fait usage pour distinguer les cas de la première déclinaison et les pluriels réguliers féminins portent différents noms chez les grammairiens arabes, suivant les circonstances où elles se trouvent employées. Quand elles forment les cas d'un nom propre ou appellatif, ou d'un adjectif, on les nomme تَنْوِينُ التَّمَكِينِ *voyelle nasale servant à la déclinaison*.

917. † Les noms, indéclinables de leur nature, dont nous parlerons plus loin, comme هَلَا *paix! silence!* حَتَّى هَلَا *holà! ça donc!* هُنَّ *hier*, reçoivent quelquefois le *tenwin* et l'on dit

(1) On peut même lui donner le *tenwin* et dire جَوَارِيًا. C'est ainsi que Moténabbi (*Chrestom. arabe*, tome III, p. 3 du texte arabe, 2^e édition) dit : فَبَيْتٍ لِيَالِيَا لَا نَوْمَ فِيهَا. Mais peut-être cela ne doit-il être regardé que comme une licence poétique ou, ainsi qu'on le dira tout à l'heure, comme une *voyelle nasale rythmique*.

On peut aussi, dans la poésie, rendre le ي de جَوَارَى quiescent à l'accusatif, en assimilant ce cas au nominatif et à l'accusatif.

Voyez, sur ces noms en particulier, Motarrézi, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 229.

تَنْوِينٌ *tenwin* (1) On appelle en ce cas le *tenwin* تَنْوِينٌ *tenwin* *voyelle nasale rendant le sens indéterminé*. En effet, suivant les grammairiens arabes, l'addition du *tenwin*, en ce cas, donne à ces mots une signification plus vague; إِمْسٍ, par exemple, signifie *hier* et إِمْسٍ *un des jours passés*. (2)

918. † Les voyelles nasales qui terminent les deux inflexions du pluriel régulier féminin sont nommées تَنْوِينُ الْمُقَابَلَةِ *voyelles nasales de correspondance*, parce qu'elles équivalent au ن final des deux cas du pluriel régulier masculin.

919. † On nomme تَنْوِينُ الْعَوَاضِ *voyelle nasale de remplacement* celle qui est placée sur l'avant-dernière radicale, quand la dernière radicale, étant un و ou un ي précédé d'un *kesra*, disparaît, comme قَاضٍ pour قَاضِيٌ et قَاضِيٌ (n° 225), أَيْدٍ pour أَيْدِيٌ et أَيْدِيٌ (n° 211), جَوَارٍ pour جَوَارِيٌ (n° 915).

On comprend sous le même nom le *tenwin* qui indique et

(1) Voyez une observation sur les mots de cette nature, dans mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, p. 302 et 405.

(2) J'ai suivi ici Martellotto, le commentaire sur la *Djaroumia* de Thomas Obicin et la grammaire d'Ebn Farhât. Guadagnoli comprend sous cette dénomination le *tenwin* de tous les noms appellatifs et des adjectifs et ne donne le nom de تَنْوِينُ التَّمَكِينِ qu'au *tenwin* de la déclinaison des noms propres, comme زَيْدٌ et نُوحٌ. Ce système, qui me paraît plus juste, est peut-être celui de quelques grammairiens arabes qu'il a consultés. Les noms propres de la seconde déclinaison, comme إِبْرَاهِيمُ, prennent un *tenwin* quand on les emploie d'une manière vague et non plus comme nom propre d'un individu. Exemple: رَبِّ إِبْرَاهِيمَ رَأَيْتَهُ لَيْسَ أَبْنَهُ يُسَمَّى إِسْحَقًا *J'ai vu plus d'un Ibrahim dont le fils ne se nommait pas Ishac*. Le *tenwin*, en pareil cas, est vraiment un تَنْوِينُ التَّنْكِيرِ.

supplée une ellipse. Ainsi, dans *حِينَئِذٍ*, composé de *حِينَ* au temps et *إِذَا* lorsque, le *tenwin* indique l'ellipse de ces mots : *cela arrivera*, car *حِينَئِذٍ* équivaut, disent les grammairiens arabes, à *حِينَ* au temps où cette chose arrivera. Lorsque *كُلُّ* *totalité* est employé sans complément, on lui donne un *tenwin* pour suppléer cette ellipse. Exemple : *كُلُّ* *كَلِمَةٍ* [universitas legatos mendacii arguit] pour *كَلِمَةٍ* [universitas eorum, etc.], ils ont tous traité de menteurs les envoyés (de Dieu).

920. † Souvent on donne une voyelle nasale à des noms de la seconde déclinaison, surtout en poésie et quelquefois aussi en prose, par une licence prosodique et pour conserver la rime ou la mesure; dans ce cas, on appelle cette voyelle *تَنْوِينُ التَّرْتِيمِ* *voyelle nasale rythmique*.

921. † Lorsqu'il se trouve deux mots placés immédiatement auprès l'un de l'autre et que le premier de ces mots, appartenant à la première déclinaison, se termine par une voyelle nasale, tandis que le second, appartenant à la deuxième déclinaison, ne doit point en avoir, on peut décliner alors le second mot comme le premier, et sa voyelle nasale, qui est vraiment rythmique, se nomme aussi, dans ce cas particulier, *تَنْوِينُ الْمُقَابَلَةِ* *voyelle nasale de correspondance*.

922. Toutes les inflexions qui forment des cas éprouvent un changement dans certaines circonstances qui sont le sujet du paragraphe suivant. (1)

(1) On fait rarement sentir la différence des cas dans le langage vulgaire, ce qui a donné lieu de penser que cette distinction était une invention des grammairiens qui n'avait jamais été usitée dans le langage. Mais, outre que cela ne paraît pas vraisemblable du duel et du pluriel régulier, dans lesquels la différence des cas ne consiste pas uniquement dans les voyelles, et sans entrer ici

§ IX — DES CHANGEMENTS QUE LES NOMS ET LES ADJECTIFS
SUBISSENT DANS LEURS CAS
LORSQUE D'INDÉFINIS ILS DEVIENNENT DÉFINIS

923. Les noms appellatifs, parmi lesquels je comprends les noms abstraits, n'indiquent point par eux-mêmes, en particulier, tel ou tel individu; ils désignent ou l'espèce en général ou un individu quelconque entre ceux qui appartiennent à l'espèce. Cet état est appelé en arabe *تَنْكِيرٌ* *indétermination*, et le nom employé de cette manière *نَكْرَةٌ* ou *مُنْكَرٌ* *indéterminé* ou *indéfini*.

Cela est même applicable à certains noms qui désignent des choses uniques dans leur espèce, comme *le soleil, la lune*, parce que, dans notre manière de les considérer et d'en parler, nous nous comportons souvent comme si chacun de ces noms exprimait une espèce composée de plusieurs individus.

924. Mais ces mêmes noms peuvent être employés d'une manière plus précise pour désigner un individu déterminé ou la totalité des individus qui composent l'espèce, par opposition à ceux d'une autre espèce, comme quand on dit: *l'homme est un animal raisonnable, cet homme est dévot, le cheval de Zéid*. Cette détermination se fait, en arabe, ou par addition de l'article *أل* et on la nomme *تَعْرِيفٌ* ou *مَعْرِفَةٌ* *désignation*, ou par l'addition d'un complément, ce qu'on appelle *إِضَافَةٌ* *annexion*.

dans le détail des objections dont cette opinion est susceptible, il y a une forte preuve du contraire dans Aboulféda, *Annal. Moslem*, tome I, p. 432 et 434.

D'ailleurs, la prosodie et la mesure des vers prouvent que les Arabes anciens prononçaient toutes ces inflexions. Ebn Khaldoun n'en fait aucun doute. Voyez ce qu'il dit des altérations qu'a subies l'idiome arabe des descendants de Modhar, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 412 et 417.

Dans le premier cas, le nom restreint par l'article se nomme *مُعَرَّفٌ بِالْأَلِفِ وَاللَّامِ* individualisé par l'élif et le lam; dans le dernier cas, l'antécédent ou le nom qui prend un complément se nomme *الْمُضَافُ* l'annexé, et le conséquent ou complément *إِلَيْهِ الْمُضَافُ* ce à quoi on annexe.

925. Les noms propres sont de leur nature *définis*; les adjectifs, au contraire, participent, comme les noms appellatifs, à la faculté d'être *indéfinis* *مُنْكَرٌ* ou *définis* *مُعَرَّفٌ*. Nous traiterons plus en détail de cette matière dans la Syntaxe; nous n'en parlons ici qu'autant qu'il est indispensable pour l'intelligence de ce que nous allons dire des changements que ces circonstances produisent dans la déclinaison des noms et des adjectifs.

926. L'article fait éprouver aux noms les changements suivants :

1° Dans les noms et les adjectifs, soit singuliers, soit pluriels irréguliers, de la première déclinaison, la voyelle nasale disparaît et il ne reste que la voyelle simple. Exemples :

Nominatif		Génitif	Accusatif
الرَّجُلُ	<i>l'homme,</i>	الرَّجُلِ	الرَّجُلَ
الْحَسَنُ	<i>le beau,</i>	الْحَسَنِ	الْحَسَنَ
الْمَدِينَةُ	<i>la ville,</i>	الْمَدِينَةِ	الْمَدِينَةَ
الْمُحْصَنَةُ	<i>la (femme) chaste,</i>	الْمُحْصَنَةِ	الْمُحْصَنَةَ

2° Les noms singuliers et les pluriels irréguliers de la seconde déclinaison deviennent entièrement semblables à ceux de la première et prennent trois inflexions différentes. Exemp.:

Nominatif.		Génitif	Accusatif
الْأَسْوَدُ	<i>le noir,</i>	الْأَسْوَدِ	الْأَسْوَدَ
الْبَيْضَاءُ	<i>la blanche,</i>	الْبَيْضَاءِ	الْبَيْضَاءَ

3° Les pluriels réguliers féminins perdent leur voyelle nasale. Exemple :

Nominatif	Génitif et accusatif
آظْلُمَاتُ <i>ténèbres,</i>	آظْلُمَاتِ

927. Les duels ainsi que les pluriels réguliers masculins n'éprouvent aucun changement.

928. L'annexion d'un complément est de deux espèces : ou le complément est un mot séparé, ou c'est un pronom personnel qui s'attache à la fin de son antécédent et se prononce en un seul mot avec lui. Nous ne parlerons de ce dernier genre d'annexion que dans le chapitre des pronoms.

929. Le complément, étant un mot séparé, fait éprouver au nom qui sert d'antécédent les changements suivants :

1° Les noms et les adjectifs singuliers et les pluriels irréguliers de la première et de la seconde déclinaison se comportent alors comme quand ils prennent un article. Exemples :

Nominatif, كِتَابُ اللَّهِ [liber Dei] *le livre de Dieu.*

Génitif, كِتَابِ اللَّهِ [libri Dei] *du livre de Dieu.*

Accusatif, كِتَابَ اللَّهِ [librum Dei] *le livre de Dieu.*

Nominatif أَسْفَلَ الْأَرْضِ, génitif أَسْفَلِ الْأَرْضِ, accusatif أَسْفَلَ الْأَرْضِ *le plus bas de la terre ;*

2° Les duels perdent, aux deux cas, la syllabe finale ن. Ainsi l'on dit au nominatif كِتَابَانِ au lieu de كِتَابَا ; au génitif et à l'accusatif كِتَابَيْنِ, pour كِتَابَيَّ. Exemples : جَاءَنِي عَبْدَا السُّلْطَانِ ; *les deux esclaves du sultan sont venus chez moi ;* رَأَيْتُ جَارِيَتَيْ أَبِي ; *j'ai vu les deux seravntes de mon père.*

Dans cette circonstance, si le second cas du duel est suivi d'un élif d'union, on donne un kesra pour voyelle au ي formatif de ce cas du duel (n° 139). Ainsi l'on dit : مَرَرْتُ بِجَارِيَتَيْ الْمَلِكِ ; *je passai auprès des deux jeunes filles esclaves du roi ;*

3° Les pluriels réguliers masculins perdent également, dans les deux cas, la syllabe finale *ن*, et l'on dit au nominatif *بَنُوا* au lieu de *بَنُونَ* *fil*s, et au génitif et à l'accusatif *بَنِي* au lieu de *بَنِينَ*.

Si, par l'effet d'une contraction, le nominatif pluriel se termine en *ون*, comme *مُصْطَفَوْنَ* (n° 825), on retranche pareillement la dernière syllabe, et l'on dit *مُصْطَفُوا*; mais si, en ce cas, après le pluriel, il se trouve un *élif* d'union, on ajoute, pour faire l'union, un *dhamma* sur le *و* (n° 139). Exemple : *مُصْطَفُوا آلَ اللَّهِ* *les élus de Dieu*;

4° Les pluriels réguliers féminins perdent leur voyelle nasale, comme quand ils sont déterminés par l'article (n° 926).

930. † Les noms propres de la première déclinaison, étant suivis du mot *أَبْنُ* *fil*s et d'un autre nom propre, perdent leur voyelle nasale. Ainsi l'on dit *مُحَمَّدُ بْنُ جَعْفَرٍ* *Mohammed, fil*s de *Djafar*, et *جَعْفَرُ بْنُ مُحَمَّدٍ* *Djafar, fil*s de *Mohammed*. (1)

931. Les quatre noms *أَبٌ* *père*, *أَخٌ* *frère*, *حَمٌ* *beau-père* et *هَنْ* *matrice*, étant suivis d'un complément, perdent leur voyelle nasale, suivant la règle (n° 929); mais ils ajoutent après leur

(1) Suivant Erpénus, on retranche encore le *tenwin* de la première déclinaison dans les noms propres qui sont formés de deux mots dont le premier est un nom et le second un adjectif. Il dit que, dans ce cas, le nom n'a ni article ni *tenwin*, quoique l'adjectif ait l'article et que les deux mots s'accordent en nombre, en genre et en cas, et il donne pour exemples *بَيْتُ الْمَقْدَسِ* *la ville sainte* ou *Jérusalem*, *بَابُ الصَّغِيرِ* *la Petite Porte*, nom propre d'une porte de Damas. (Th. Erpenii, *Gramm. arab.*, édit. de 1748, p. 197.)

Cette observation est fautive et n'a aucun fondement. Au lieu d'y avoir un rapport d'identité ou de concordance entre les deux mots réunis ainsi pour former un nom propre composé, il y a un rapport de dépendance ou d'*annexion* (إضافة) purement grammatical qui se résout en une ellipse et qu'on nomme إضافة. *بَابُ الصَّغِيرِ, بَيْتُ الْمَقْدَسِ*. Il faut donc dire *بَابُ الصَّغِيرِ إِلَى الْمَرَادِيفِ*, et ainsi des autres. Je reviendrai là-dessus dans la Syntaxe.

voyelle un و au nominatif, un ي au génitif et un ا à l'accusatif. Ainsi l'on dit au nominatif أَبُو, أَخُو, حَمُو et هُنُو, au génitif أَبِي, à l'accusatif أَبَا, أَخَا, حَمَا et هَنَا.

Le mot ذُو *possesseur*, qui n'est jamais employé sans complément, fait de même au génitif ذِي et à l'accusatif ذَا.

932. Le mot فَمُ *bouche*, qui est formé irrégulièrement de la racine فوه, par le retranchement des deux dernières radicales auxquelles on substitue un م, peut, quand il a un complément, se décliner ainsi : nominatif فُو, génitif فِي, accusatif فَا. On peut aussi le décliner comme s'il était régulier, en lui conservant le م final.

933. Quoique l'on dise بِنْتُ *filles*, on dit, quand ce nom a un complément, ابْنَةُ et, avec le *wesla*, آبْنَةُ.

§ X — DES MOTS QUI SERVENT A LA NUMÉRATION

Les numératifs nommés اَسْمَاءُ الْعَدَدِ *noms de nombre*, sont ou *cardinaux* ou *ordinaux*. On appelle *cardinaux* ceux qui servent simplement à nombrer; *ordinaux* ceux qui indiquent le rang qu'une chose occupe entre plusieurs autres de la même espèce.

Ils se divisent en quatre classes ou *degrés* مَرْتَبَةٌ : les *unités* الْوَفُّ, les *dizaines* عَشْرَاتُ, les *centaines* مِائَاتُ et les *mille* أَلْفُ.

Quant à leurs formes, les uns sont *singuliers* مُفْرَدٌ, depuis *un* jusqu'à *dix*; les autres *pluriels* جَمْعٌ, c'est-à-dire peuvent prendre une forme plurielle : ce sont ceux qui signifient *cent* et *mille*; d'autres sont *composés* مُرَكَّبٌ, depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*; d'autres sont nommés عُقُودٌ *nœuds*, ce sont les noms des dizaines, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix*; enfin, d'autres portent le nom de مَعْطُوفٌ *liés par une conjonction*:

ce sont tous les numératifs composés de dizaines et d'unités, depuis *vingt et un* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf*.

NUMÉRATIFS CARDINAUX

935. Ces numératifs, depuis *un* jusqu'à *dix*, ont deux genres, le masculin et le féminin.

Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
وَاحِدٌ	وَاحِدَةٌ	} <i>un, une.</i>	سِتَّةٌ	سِتٌّ	<i>six.</i>
أَحَدٌ	أَحَدِي		سَبْعَةٌ	سَبْعٌ	<i>sept.</i>
اِثْنَانِ	اِثْنَتَانِ	<i>deux.</i>	ثَمَانِيَةٌ	ثَمَانٌ	<i>huit.</i>
ثَلَاثَةٌ	ثَلَاثٌ	<i>trois.</i>	تِسْعَةٌ	تِسْعٌ	<i>neuf.</i>
أَرْبَعَةٌ	أَرْبَعٌ	<i>quatre.</i>	عَشْرَةٌ	عَشْرٌ	<i>dix.</i>
خَمْسَةٌ	خَمْسٌ	<i>cinq.</i>			

Depuis *trois* jusqu'à *dix*, la terminaison ة, signe ordinaire du genre féminin, marque le masculin. Tous ces numératifs, excepté اِثْنَانِ et اِثْنَتَانِ, pour lequel on dit aussi ثِنْتَانِ, ont les trois cas; ces deux seulement n'ont qu'une même inflexion, اِثْنَيْنِ et اِثْنَتَيْنِ, pour le génitif et l'accusatif, comme tous les duels. Le mot سِتٌّ est, suivant les lexicographes arabes, pour سِدْسٌ, duquel on a formé d'abord سِدْتٌ et ensuite, par euphonie, سِتٌّ; aussi a-t-il pour diminutif سُدَيْسَةٌ, et sa forme primitive reparait dans ses dérivés.

ثَمَانٌ, qui est pour ثَمَانِيٌّ, fait à l'accusatif ثَمَانِيًّا (n° 225).

Au lieu de ثَلَاثَةٌ et ثَلَاثٌ, on écrit souvent ثَلَاثَةٌ et ثَلَاثٌ.

Depuis *trois* jusqu'à *dix*, les numératifs peuvent être employés comme des adjectifs ou comme des noms. Dans le premier cas, ils se placent après le nom de la chose nombrée, avec lequel ils s'accordent en genre et en cas, comme on le verra dans la Syntaxe. Dans le dernier cas, ils prennent pour

complément la chose nombrée, qui se nomme *مُمَيِّزُ الْعَدَدِ* *spécifiant le numératif*, et alors ils perdent leur voyelle nasale. Exemple: *ثَلَاثَةُ رِجَالٍ* *trois hommes*. Quant à *ثَمَانٍ* *huit*, en perdant sa voyelle nasale il reprend le *ي* qui avait disparu suivant la règle (n° 226), car *ثَمَانٍ* est pour *ثَمَانِي* à l'accusatif. On dit aussi *ثَمَانٌ* au lieu de *ثَمَانٍ*. Les numératifs *إِثْنَانٍ* et *إِثْنَانِ* *deux* peuvent aussi prendre un complément, et alors ils perdent leur terminaison *ن*, soit au nominatif, soit au génitif ou à l'accusatif, comme tous les duels (n° 929).

Quand ces numératifs, depuis *trois* jusqu'à *dix*, prennent l'article, ils éprouvent, comme les noms de la première déclinaison, la perte de leur voyelle nasale (n° 929). On verra dans la Syntaxe en quels cas ils peuvent recevoir l'article.

936. Depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, les numératifs cardinaux sont composés des unités et du numératif *dix*, qui est, pour le masculin, *عَشْرَ* et, pour le féminin, *عَشْرَةٌ* ou *عَشْرَةٌ*.

Masculin	Féminin	
أَحَدَ عَشْرَ	إِحْدَى عَشْرَةٌ	onze.
إِثْنَا عَشْرَ	إِثْنَتَا عَشْرَةٌ	douze.
ثَلَاثَةَ عَشْرَ	ثَلَاثَ عَشْرَةٌ	treize.
أَرْبَعَةَ عَشْرَ	أَرْبَعَ عَشْرَةٌ	quatorze.
خَمْسَةَ عَشْرَ	خَمْسَ عَشْرَةٌ	quinze.
سِتَّةَ عَشْرَ	سِتَّ عَشْرَةٌ	seize.
سَبْعَةَ عَشْرَ	سَبْعَ عَشْرَةٌ	dix-sept.
ثَمَانِيَةَ عَشْرَ	ثَمَانِي عَشْرَةٌ	dix-huit.
تِسْعَةَ عَشْرَ	تِسْعَ عَشْرَةٌ	dix-neuf.

Au lieu de *ثَمَانِي عَشْرَةَ*, on peut dire *ثَمَانِي عَشْرَةَ*,
et même *ثَمَان عَشْرَةَ*.

Tous ces numératifs, depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, sont in-
déclinables, excepté *إِثْنَا عَشْرَةَ* et *إِثْنَا عَشْرَةَ*, qui, au génitif et à
l'accusatif, font *إِثْنِي عَشْرَةَ* et *إِثْنَتِي عَشْرَةَ*. (1)

Ils appartiennent à une espèce de composés nommés *مُرَكَّبٌ*
تَضْمِينِيٌّ, c'est-à-dire *composés qui renferment une ellipse* (n° 595),
parce que, dans ces composés, l'un des deux mots ou tous les
deux renferment l'ellipse d'une préposition ou d'un autre mot, (2)
comme *مِنْ بَيْتٍ إِلَى بَيْتٍ* pour *de maison en mai-*
son; *كُلَّ صَبَاحٍ وَمَسَاءً* pour *chaque jour, au matin et au*
soir. Ces manières de s'exprimer sont des formules adver-
biales; j'en parlerai ailleurs. Dans les numératifs dont il s'agit,
il y a ellipse de la conjonction *et*.

937. Les numératifs des dizaines, depuis *vingt* jusqu'à *qua-*
tre-vingt-dix, sont les mêmes pour les deux genres :

<i>عِشْرُونَ</i> vingt.	<i>سِتُّونَ</i> soixante.
<i>ثَلَاثُونَ</i> trente.	<i>سَبْعُونَ</i> soixante-dix.
<i>أَرْبَعُونَ</i> quarante.	<i>ثَمَانُونَ</i> quatre-vingts.
<i>خَمْسُونَ</i> cinquante.	<i>تِسْعُونَ</i> quatre-vingt-dix.

Au lieu de *ثَلَاثُونَ*, on peut écrire *ثَلَاثُونَ*.

Ces numératifs ont deux terminaisons, l'une pour le nomi-
natif et l'autre pour le génitif et l'accusatif, comme les pluriels
réguliers. Exemple : nominatif *عِشْرُونَ*, génitif et accusatif *عِشْرِينَ*

(1) Quelques grammairiens arabes cependant les déclinent dans certains cas, par exemple quand ils se joignent à des pronoms affixes; mais cela est contraire à l'opinion reçue.

(2) Voyez Martellotto : *Instit. ling. ar.*, p. 137.

vingt, et ainsi des autres. Ils sont toujours employés comme noms et sont suivis du nom de la chose nombrée que l'on met à l'accusatif; mais ils ne perdent pas pour cela leur ن final, comme le font les pluriels réguliers (n° 929) quand ils ont un complément; cela arrive cependant quelquefois. On dit alors au nominatif عَشْرُوا, ثَلَاثُوا, au génitif et à l'accusatif عَشْرِي, ثَلَاثِي, et ainsi des autres.

938. Dans les autres nombres composés de dizaines et d'unités, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf*, on interpose la conjonction و *et* entre les deux numératifs, on place le plus petit nombre le premier et l'on décline les deux numératifs. Exemple: nominatif أَحَدٌ وَعِشْرُونَ, génitif أَحَدٍ وَعِشْرِينَ, accusatif أَحَدًا وَعِشْرِينَ *vingt et un*.

939. Les numératifs d'unités et de dizaines admettent quelquefois des pluriels. Ces pluriels désignent des agrégations composées d'un nombre égal d'individus. Ainsi l'on dit عَشْرَاتُ *des dizaines, des compagnies de dix hommes*; عِشْرِينَاتُ *des vingtaines, des compagnies de vingt hommes*; خَمْسِينَاتُ *des cinquantes, des compagnies de cinquante hommes*, etc.

940. Les numératifs des centaines sont, pour les deux genres :

مِائَةٌ	<i>cent.</i>	سِتُّ مِائَةٍ	<i>six cents.</i>
مِائَتَانِ	<i>deux cents.</i>	سَبْعُ مِائَةٍ	<i>sept cents.</i>
ثَلَاثُ مِائَةٍ	<i>trois cents.</i>	ثَمَانِ مِائَةٍ	} <i>huit cents.</i>
أَرْبَعُ مِائَةٍ	<i>quatre cents.</i>	ثَمَانِي مِائَةٍ	
خَمْسُ مِائَةٍ	<i>cinq cents.</i>	تِسْعُ مِائَةٍ	<i>neuf cents.</i>

Les deux numératifs مِائَةٌ *cent* et مِائَتَانِ *deux cents* se déclinent à la manière des noms : مِائَةٌ fait au pluriel مِئَاتٌ, مِئُونَ, مِئَاتٌ, مِئَاتٌ. On écrit aussi مِئَةٌ et مِئَاتٌ.

Depuis *trois cents* jusqu'à *neuf cents*, les numératifs sont composés des numératifs d'unités *ثَلَاثُ* *trois*, *أَرْبَعُ* *quatre* et autres, avec le mot *مِائَةٌ* *cent*; on en forme même souvent un seul mot. Néanmoins, on considère les deux numératifs qui entrent dans la composition de ces noms de centaines comme formant un rapport composé d'un antécédent et d'un conséquent. L'antécédent est le numératif d'unités, qui se décline régulièrement comme les noms de la première déclinaison, en perdant seulement la voyelle nasale, à cause qu'il a un complément (n° 939), et le conséquent est le mot *مِائَةٌ* *cent*, que l'on met au génitif avec la voyelle nasale s'il n'a pas lui-même de complément, ou sans voyelle nasale s'il a pour complément la chose nombrée. Exemples: *جَاءَ أَرْبَعُمِائَةٍ رَجُلٌ* *quatre cents hommes sont venus*; *فِي سَنَةِ خَمْسِ مِائَةٍ وَإِحْدَى وَثَلَاثِينَ* *en l'année cinq cent trente et un*.

Il faut observer que, dans cette composition des numératifs de centaines, il y a cela de particulier que le mot *مِائَةٌ* est au singulier, quoique, dans la règle, il dût être au pluriel, les numératifs d'unités depuis *trois* jusqu'à *dix* exigeant le nom de la chose nombrée au génitif et au pluriel. (1)

(1) L'auteur du *Kamous* dit que l'on se sert de *ثَلَاثُ مِائَةٍ* et *ثَلَاثُ مِائِينَ*, mais que le premier est plus usité.

Ce que je dis ici sur la manière de former et de décliner les numératifs de centaines est contraire à ce qu'enseignent la plupart des grammairiens, qui veulent que ces numératifs soient indéclinables et que l'on dise invariablement *ثَلَاثُمِائَةٍ* et *أَرْبَعُمِائَةٍ*, comme l'on dit *ثَلَاثَةُ عَشْرٍ* et *أَرْبَعَةُ عَشْرٍ*. (Voyez Martellotto, *Institut. ling. ar.*, p. 141; Guadagnoli, *Breves ling. ar. Institut.*, p. 180; Agapit à Valle-flammarum, *Flores grammat. ar. idiom.*, p. 197.) Mais je me suis décidé à m'écarter de leur opinion: 1° sur l'autorité de Djewhari et de Firouzabadi, qui supposent évidemment que dans ces numératifs il y a *إِضَافَةٌ*, ce qui ne serait pas s'ils formaient, comme *ثَلَاثُ عَشْرٍ*, des composés indéclinables; 2° sur celle d'Ebn Farhât, qui ne compte point ces numératifs parmi les noms indécli-

941. Les numératifs de mille sont :

أَلْفٌ mille. ثَلَاثَةُ آلَافٍ trois mille.

أَلْفَانِ deux mille. أَرْبَعَةُ آلَافٍ quatre mille.

et ainsi des autres jusqu'à dix mille;

أَحَدَ عَشَرَ آلَافًا onze mille. إِثْنَا عَشَرَ آلَافًا douze mille.

et ainsi des autres jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf mille ;

مِائَةَ أَلْفٍ cent mille. ثَلَاثُمِائَةَ أَلْفٍ trois cent mille,

مِائَتَا أَلْفٍ deux cent mille. etc.

nables accidentellement, comme les numératifs composés, depuis *treize* jusqu'à *dix-neuf* (man. ar. de la Bibl. du Roi, n° 1295 A, fol. 87 *recto*), et qui observe seulement que, dans les numératifs de centaines, on dit مِائَةٌ au singulier, au lieu qu'on devrait dire مِائَاتٍ ou مِئِينَ au génitif pluriel, comme on dit ثَلَاثَةُ رِجَالٍ (*ibid.*, folio 118 *verso*); 3° sur le silence d'Ebn Malec dans l'*Alfiyya*; de son fils dans son commentaire sur ce poème, commentaire dont le titre est مِنْهُجُ السَّالِكِ إِلَى الْفِيَةِ ابْنِ مَالِكٍ, et de Hariri dans son commentaire sur son *Molhat alirab*, où il observe que, dans ces numératifs de centaines, ceux d'unités sont mis à la forme féminine مِائَةٌ, parce qu'ils sont effectivement féminins, à cause que مِائَةٌ est de ce genre, et ne dit pas un mot de leur prétendue indéclinabilité; 4° sur l'autorité de plusieurs bons manuscrits, où j'ai toujours trouvé ces mots déclinés comme je le fais, et spécialement de ce passage de l'Alcoran (sur. 18, vers. 26) : وَلَبِثُوا فِي كَهْفِهِمْ ثَلَاثَ مِائَةٍ سِنِينَ وَازْدَادُوا تِسْعًا ils demeurèrent trois cents ans dans leur caverne et neuf ans en outre de cela. Il est vrai que les commentateurs ne sont pas tous d'accord sur la manière de lire ce passage, mais ils diffèrent seulement en ce que les uns lisent مِائَةٌ sans *tenwin*, regardant سِنِينَ comme son complément, quoique régulièrement il dût alors être au singulier سِنَةٍ, et que les autres lisent avec le *tenwin* مِائَةٍ, considérant سِنِينَ comme un accusatif qui est en concordance avec ثَلَاثَ, ce qui est indifférent pour la question dont il s'agit. Ebn Malec a suivi la première opinion dans son *Alfiyya* ou كِتَابُ أَخْلَاصَةِ فِي النَّحْوِ, où il s'exprime ainsi :

942. Tous les numératifs de centaines de mille éprouvent, en prenant un complément, les mêmes changements que les noms.

943. Dans les nombres où il entre des unités et des dizaines, on place toujours les unités avant les dizaines; mais, s'il y a des centaines et des mille, on peut placer d'abord les mille, puis les centaines et ensuite les unités et les dizaines, ou bien placer d'abord les unités, puis les dizaines et ensuite les centaines et les mille.

NUMÉRATIFS ORDINAUX

944. Les numératifs ordinaux sont nommés par les grammairiens arabes *النَّامَاتُ الْمَشْتَقَّةُ مِنَ الْعَدَدِ عَلَى وَزْنِ فَاعِلٍ* noms dérivés des nombres, de la forme du nom d'agent *فَاعِلٌ*.

Masculin Féminin

أَوَّلٌ أَوَّلِيٌّ premier, première.

ثَانٍ ثَانِيَةٌ deuxième.

Masculin Féminin

ثَالِثٌ ثَالِثَةٌ troisième.

رَابِعٌ رَابِعَةٌ quatrième.

وَمِائَةٌ وَالْأَلْفُ لِلْفَرْدِ أَصْفٌ وَمِائَةٌ بِأَجْمَعٍ نَزْرًا قَدْ رُدِفَ

Mets au singulier le complément de cent et de mille; quelquefois cependant, mais rarement, on emploie le pluriel après cent (man. ar. de la Bibl. du Roi, n° 1234, fol. 129 recto, et n° 1291, fol. 30 recto).

Enfin, la cause à laquelle on attribue l'indéclinabilité de أَحَدٌ عَشْرٌ onze et autres numératifs jusqu'à dix-neuf ne peut s'appliquer à ceux de centaines. On compte les numératifs indéclinables parmi les composés renfermant une ellipse مُرَكَّبٌ تَضْمِينِيٌّ, et l'on fait consister cette ellipse en ce qu'il manque la conjonction et devant le nombre عَشْرٌ ou عَشْرَةٌ dix; or, cette raison ne peut avoir aucune application aux numératifs de centaines (man., 1234 *ibid.*)

J'ajoute encore que Djewhari, au mot ثَمَانِيٌّ huit, assure positivement que l'on dit ثَمَانِيٌّ مِائَةٌ et ثَمَانِيٌّ نِسْوَةٌ huit femmes et huit cents, comme l'on dit قَاضِيٌّ عَبْدُ اللَّهِ le kadhi d'Abd Allah, ce qui suppose évidemment que l'on décline ثَمَانِيٌّ comme قَاضِيٌّ, et مِائَةٌ ainsi que نِسْوَةٌ comme عَبْدٌ.

Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
خَامِسٌ	خَامِسَةٌ	<i>cinquième.</i>	ثَامِنٌ	ثَامِنَةٌ	<i>huitième.</i>
سَادِسٌ	سَادِسَةٌ	<i>sixième.</i>	تَاسِعٌ	تَاسِعَةٌ	<i>neuvième.</i>
سَابِعٌ	سَابِعَةٌ	<i>septième.</i>	عَاشِرٌ	عَاشِرَةٌ	<i>dixième.</i>

عِشْرُونَ *vingtième*, et ainsi des autres dizaines pour lesquelles on emploie les numératifs cardinaux.

Au lieu de خَامِسٌ *cinquième*, on dit aussi خَامٍ et, sans voyelle nasale, خَامِي; et l'on dit de même سَادٍ et سَاتٍ et, sans voyelle nasale, سَادِي et سَاتِي pour سَادِسٌ *sixième*.

945. Les numératifs ordinaux composés d'unités et de dizaines se forment à peu près comme les numératifs cardinaux et sont indéclinables depuis *onze* jusqu'à *dix-neuf*, comme

Masculin	Féminin	
حَادِي عَشْرٌ	حَادِيَةٌ عَشْرَةٌ	<i>onzième,</i>
ثَانِي عَشْرٌ	ثَانِيَةٌ عَشْرَةٌ	<i>douzième,</i>
ثَالِث عَشْرٌ	ثَالِثَةٌ عَشْرَةٌ	<i>treizième,</i>

et ainsi des autres jusqu'à *dix-neuf*. Mais, lorsqu'ils prennent l'article, on décline le premier nombre, et le second seul reste indéclinable. On dit donc en ce cas, au nominatif الثَّالِثُ عَشْرٌ, au génitif الثَّالِثِ عَشْرٍ et à l'accusatif الثَّالِثَ عَشْرًا *le treizième*, et ainsi des autres, tant au masculin qu'au féminin. Dans حَادِي et ثَانِي, on dit avec l'article, au nominatif et au génitif, الْحَادِي et الْحَادِيَّ et الثَّانِي et الثَّانِيَّ (n° 226).

946. Depuis *vingt*, on place la conjonction وَ *et* entre le numératif d'unités et celui de dizaines, comme : nominatif حَادِي وَعِشْرُونَ *vingt et unième*, et au féminin حَادِيَةٌ وَعِشْرُونَ; génitif, حَادِي وَعِشْرِينَ; accusatif, حَادِيًا وَعِشْرِينَ.⁽¹⁾ Quelques gram-

(1) On trouve souvent, dans ce cas, la conjonction supprimée. Je crois que,

mairiens ne déclinent que le numératif de dizaines. On peut joindre l'article à ces numératifs ordinaux, et il faut alors le mettre aux deux numératifs. Exemple: *الْمَزْمُورُ الرَّابِعُ وَالشَّمَانُونَ* *le psaume quatre-vingt-quatrième.*

On substitue quelquefois le numératif cardinal au numératif ordinal.

NUMÉRATIFS FRACTIONNAIRES

947. † Les Arabes ont des numératifs particuliers pour exprimer les nombres fractionnaires, depuis *un tiers* jusqu'à *un dixième*. Ce sont des noms de la première déclinaison, des formes *فَعْلٌ* ou *فُعْلٌ* et *فِعِيْلٌ*. Exemples: *ثُلُثٌ*, *ثُلُثٌ* et *ثَلِيْثٌ* *un tiers*, *سُدْسٌ* et *سُدْسٌ* *un sixième*, *ثُمْنٌ* et *ثُمْنٌ* *un huitième*. Ces numératifs forment leur duel régulièrement; leur pluriel est irrégulier et de la forme *أَفْعَالٌ*.

Passé *un dixième*, on se sert d'une périphrase; on dit, par exemple, *ثَلَاثَةُ أَجْزَاءٍ مِنْ عِشْرِينَ جُزْءًا* *trois parties de vingt parties, c'est-à-dire trois vingtièmes.*

NUMÉRATIFS DISTRIBUTIFS

948. † J'appelle *numératifs distributifs* ceux qui expriment les parties d'un tout divisé en portions égales composées d'une ou de plusieurs unités. C'est ce que les Latins expriment par les mots *singuli, bini, terni*, et que nous exprimons en français par ces formules: *un à un, deux à deux, quatre à quatre*. On peut exprimer la même chose en arabe, soit en employant le numératif cardinal et en le répétant deux fois immédiatement,

la conjonction étant supprimée, le numératif des unités devient indéclinable et doit toujours se terminer par un *fatha*; c'est du moins ce que semble exiger l'analogie, car ces numératifs complexes rentrent alors, ce me semble, dans la catégorie des noms composés appelés *تَضْمِيْنِيَّةٌ* (n° 595).

comme *وَاحِدٌ وَاحِدٌ un à un*, *اِثْنَانِ اِثْنَانِ deux à deux*, et, pour le féminin, *وَاحِدَةٌ وَاحِدَةٌ une à une*, *اِثْنَتَانِ اِثْنَتَانِ deux à deux*, soit en faisant usage, depuis *un* jusqu'à *dix*, de numératifs particuliers des formes *فُعَالٌ* ou *مَفْعَلٌ*, que l'on emploie ou seuls ou redoublés. Exemples : *أَحَادٌ أَحَادٌ* ou *وَحَادٌ وَحَادٌ* ou enfin *مَوْحَدٌ مَوْحَدٌ un à un*, *مَرَبَّعٌ مَرَبَّعٌ* ou *رُبَاعٌ رُبَاعٌ* ou *مَثْنَى مَثْنَى deux à deux*, *ثُنَاءٌ ثُنَاءٌ* ou *مَثْنَى مَثْنَى* *deux à deux*, *رُبَاعٌ رُبَاعٌ* ou *مَرَبَّعٌ مَرَبَّعٌ* *quatre à quatre*. Ces numératifs sont de la seconde déclinaison.

NUMÉRATIFS PÉRIODIQUES

949. † Les numératifs qui servent à indiquer le retour périodique d'une même circonstance après un temps déterminé sont de la forme *فِعْلٌ* et de la première déclinaison. On les met à l'accusatif avec ou sans article. Exemples : *ثَلَاثًا* ou *الْثَلَاثَ* *tous les trois (jours, mois, ans)*, *ثَمِنًا* ou *الْثَمِينَ* *tous les huit (jours, mois, ans)*.

Le plus souvent on se contente du numératif, sans exprimer s'il s'agit de *jours*, de *mois*, etc., parce que la nature de la chose dont on parle permet cette ellipse. Mais quand cela est nécessaire, on peut l'exprimer, comme dans cet exemple : *يَشْرَبُ الْخَمْرَ مَرَّةً اَلثَّلَاثَ سَنَةً* *il boit du vin une fois tous les trois ans*.

ADJECTIFS RELATIFS FORMÉS DES NUMÉRATIFS

950. † Les numératifs cardinaux donnent naissance à des adjectifs relatifs (n° 768) formés en la manière ordinaire; ces adjectifs, conformément à leur nature, indiquent simplement la relation à une personne ou à une chose. Ainsi *خَمْسِيٌّ* indique la relation à une personne qui a pour nom ou pour sobriquet le numératif *خَمْسَةٌ* *cinq*.

Les adjectifs relatifs formés des numératifs depuis *un* jusqu'à *dix* n'offrent aucune difficulté; il faut seulement remar-

quer que de اثنان *deux*, duel dont le singulier (s'il pouvait en avoir un) serait ثَنُوْ اِثْنٌ pour ثَنُوْ, on forme l'adjectif relatif en remontant à la forme du singulier, suivant ce qui a été dit ailleurs (n° 783), et de deux manières, savoir : اِثْنِيٌّ et ثَنَوِيٌّ, comme on dit اِثْنِيٌّ et اِثْنِيٌّ, ثَنَوِيٌّ et ثَنَوِيٌّ.

Les numéralifs depuis onze jusqu'à dix-neuf, composés de deux mots indéclinables, ne forment leurs adjectifs relatifs que du premier mot qui entre dans leur composition, en supprimant totalement le second; d'où il suit que ces adjectifs sont parfaitement semblables à ceux qui dérivent des numéralifs depuis un jusqu'à neuf. Ainsi ثَنَوِيٌّ est l'adjectif relatif de اثنان *deux* et de اثننا عشر *douze*; خَمْسِيٌّ est celui de خَمْسَةٌ *cinq* et de خَمْسَةَ عَشْرٍ *quinze*.⁽¹⁾ Cette sorte d'équivoque a peu d'inconvénients, de tels adjectifs relatifs ne pouvant être que d'un usage extrêmement rare.⁽²⁾

Les numéralifs qui expriment des dizaines et qui ont la terminaison des pluriels masculins réguliers forment des adjectifs relatifs sans éprouver aucune suppression. Ainsi de تِسْعُونَ *quatre-vingt-dix*, on forme l'adjectif تِسْعُونِيٌّ. Cependant, quelques grammairiens retranchent la finale وَنٌ pour former l'adjectif relatif et disent عِشْرِيٌّ, de عِشْرُونَ *vingt*.⁽³⁾ En admettant cela, les autres numéralifs de dizaines auront leurs adjectifs relatifs.

(1) Voyez le *Sihah*, au mot كَرَبٌ, et le commentaire sur l'*Alfiyya*, d'Ebn Malec (man. ar. de la Bibl. du Roi, n° 4234, fol. 457 verso).

(2) Dans l'usage, on ne suit pas toujours cette règle. Ainsi, l'on nomme اِثْنَا عَشْرِيٌّ, comme qui dirait *duodecimain*, un homme attaché à la secte des Schiites, qui admettent une suite de douze imams. — Au surplus, il faut voir les observations de Hariri à ce sujet dans mon *Anthol. grammat. ar.*, p. 100.

(3) Voyez le commentaire sur l'*Alfiyya* d'Ebn Malec (man. ar. de la Bibl. du Roi, n° 4234, fol. 457 recto).

tifs relatifs tout pareils à ceux qui se forment des numératifs d'unités depuis *trois* jusqu'à *neuf* et des numératifs composés depuis *treize* jusqu'à *dix-neuf*: ثَلَاثِيٌّ, par exemple, serait l'adjectif relatif de ثَلَاثَةٌ *trois*, de عَشْرَةَ ثَلَاثَةٌ *treize* et de ثَلَاثُونَ *trente*.

De مِائَةٌ *cent*, on forme l'adjectif relatif مِئِيٌّ ou مِئِيٌّ, et de أَلْفٌ *mille*, أَلْفِيٌّ.

DES NUMÉRATIFS MULTIPLES

951. † Une autre espèce d'adjectifs relatifs dérivés des numératifs depuis *un* jusqu'à *dix* répond à peu près à ce que les Latins expriment par l'addition du monosyllabe *plex*; ces adjectifs sont de la forme فُعَالِيٌّ; on peut les regarder comme des adjectifs relatifs formés des numératifs distributifs (n° 948); ainsi l'on dit ثَنَائِيٌّ, رُبَاعِيٌّ, خُمَاسِيٌّ *composé de deux, de quatre, de cinq*, et ainsi des autres jusqu'à عَشَارِيٌّ *composé de dix*.

DIMINUTIFS FORMÉS DES NUMÉRATIFS

952. † Les numératifs peuvent, comme tous les autres noms, donner naissance à des diminutifs, et ces diminutifs se forment suivant les règles que nous avons données précédemment. Ainsi de خَمْسَةٌ, féminin خَمْسٌ *cinq*, on forme خُمَيْسَةٌ et خُمَيْسٌ; de عَشْرٌ *dix*, عَشِيرٌ; de خَمْسَةَ عَشْرٍ *quinze*, خُمَيْسَةَ عَشْرٍ; de ثَلَاثُونَ *trente*, ثَلَيْثُونَ, ou, suivant plusieurs grammairiens, ثَلَيْثُونَ.⁽¹⁾

Il faut remarquer que de ثَمَانِيَّةٌ *huit*, on dit au diminutif ثُمَيْنِيَّةٌ ou ثُمَيْنِيَّةٌ.⁽²⁾ Je présume que de اِثْنَانٍ *deux*, on forme le diminutif اَثْنَانِيٌّ ou ثُنْيَانِيٌّ, comme de اِبْنٌ pour بَنُوٌ *fil*, on forme

(1) Voyez le commentaire sur l'*Alfiyya* déjà cité, folio 152 recto.

(2) Voyez le *Sihah*, à la racine ثَمَنٌ.

إِثْنَيْنِ et ثَنَوَيْنِ, et comme on dit à l'adjectif relatif أَبَيْنِ et بُنَيْنِ (nos 693 et 783).

Les diminutifs de سِتَّةٌ et سِتٌّ *six* sont سُدَيْسَةٌ et سُدَيْسٌ, parce que leur primitif est contracté de سَدَسَةٌ et سَدَسٌ (n° 935).

Les numératifs distributifs أَحَادٌ, عَشَارٌ, et autres (n° 948) forment leurs diminutifs régulièrement, comme عَشِيرٌ, أَحِيدٌ (n° 702).

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces diminutifs, qui sont d'un usage très rare.

953. † Les numératifs donnent encore naissance à quelques autres dérivés, et notamment à des verbes. Nous en dirons un mot dans la Syntaxe, lorsque nous parlerons des règles de concordance et de dépendance propres aux numératifs.

§ XI — DES NOMS INDÉCLINABLES

954. † Nous avons dit précédemment (n° 896) que les noms se divisent en *déclinables* مُعْرَبٌ et *indéclinables* مَبْنِيٌّ, et nous avons rendu raison de ces dénominations. Les grammairiens arabes qui disent que le nom est déclinable par sa nature et indéclinable seulement par accident (n° 898) distinguent plusieurs espèces de noms indéclinables : 1° les *pronoms* ضَمِيرٌ; 2° les *démonstratifs* إِسْمُ الْإِشَارَةِ; 3° les *conjonctifs* مُوَصُولٌ; 4° quelques *termes circonstantiels* ou *adverbes de temps* ou de lieu nommés *vases* ظُرُوفٌ; 5° les *numératifs* أَسْمَاءُ الْعَدَدِ; 6° les *noms composés* مُرَكَّبَاتٌ; 7° les *noms des verbes*, c'est-à-dire qui font la fonction des verbes, أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ; 8° enfin, les *expressions substituées* ou *métonymies* كِنَايَاتٌ, c'est-à-dire certains mots d'une signification vague qu'on substitue à des expressions plus déterminées.

J'ai parlé précédemment des numératifs (nos 934 et suivants)

et des noms composés (n° 912). Je traiterai séparément des articles démonstratifs, des noms et des adjectifs conjonctifs, des pronoms et des adverbes de temps et de lieu; il ne me reste donc à parler ici que des deux espèces de noms indéclinables appelés *noms de verbes* et *expressions substituées* ou *métonymies*.

Je dois toutefois faire d'abord une observation importante relative aux noms propres, surnoms ou sobriquets qui renferment une proposition complète, comme تَابَطُ شَرًّا, ou qui sont complètement indéclinables suivant l'opinion de quelques grammairiens, comme سَيَّبُوَيْهِ. Quant à la première espèce, ils ne prennent aucune désinence grammaticale,⁽¹⁾ du consentement unanime des grammairiens, et c'est là un des cas auxquels s'applique le terme technique حِكَايَةٌ (n° 427, note). Quant aux autres, les grammairiens qui les déclinent les comprennent parmi les noms propres d'origine étrangère qui suivent la seconde déclinaison.⁽²⁾

955. † On peut distinguer les *noms de verbes*, c'est-à-dire les noms qui font la fonction des verbes, en deux classes.

Les uns sont de véritables adverbes ou expressions elliptiques mal à propos comprises parmi les noms, et qui remplacent dans le discours la fonction de certains verbes ou indiquent l'ellipse d'un verbe sous-entendu. Parmi ces expressions elliptiques, les unes répondent au prétérit du verbe,

(1) Voyez, relativement à ces noms composés, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance xxxix, p. 432.

(2) J'ai dit ailleurs comment on exprime le duel et le pluriel de ces noms propres. Voyez ci-devant, n° 888, p. 380.

Je dois observer que, suivant les grammairiens arabes, un nom déclinable, en rapport d'annexion, devient indéclinable quand il a pour complément une expression indéclinable, ce qui cependant ne doit pas être pris dans un sens trop général et ne s'applique, je pense, qu'aux expressions qui, par leur nature, ne sont pas déclinables. Cela, au surplus, appartient à la syntaxe.

comme هَيْهَاتَ et شَتَّانَ, qui équivalent à بَعْدَ *il est éloigné*, et, dans le sens optatif (n° 381), لَوْنِ د'ICI; اِفْتَرَقَا *ils sont différents*; d'autres répondent à l'aoriste, comme أَفَّ, qui équivaut à يُوْجِعُنِي *il me fait mal*; d'autres enfin répondent à l'impératif, comme اِئْمَشْ رُوَيْدًا, ذُوْنَكَ, اِيَّاكَ, qui équivalent à اِئْمَشْ رُوَيْدًا *va doucement*, خُذْ *prends*, اِحْذَرْ *prends garde*. Je reviendrai sur cette espèce de mots en parlant des adverbes.

956. † La seconde classe des noms de verbes ne comprend que des mots de la forme فَعَالٍ, qui peuvent se dériver de toutes les racines trilitères et qui ont ordinairement la signification de l'impératif du verbe, comme نَزَالٍ *descends* (n° 355). Quelquefois, au lieu de la forme فَعَالٍ, on trouve la forme فِعَالٍ, qui cependant n'est pas admise par la plupart des grammairiens.

Ces mêmes mots remplacent quelquefois le nom d'action ou le féminin de l'adjectif verbal; mais cela n'a lieu que dans l'exclamation ou lorsque l'on adresse la parole à quelqu'un. Exemple : يَا فَجَّارٍ, c'est-à-dire *ô crime!* ou bien *ô scélérat!* فَجَّارٍ est ici pour فُجُورٍ, nom d'action, ou pour فَاجِرَةٌ, adjectif verbal féminin. Il y a aussi un assez grand nombre de noms propres de femme de cette même forme; ces noms sont indéclinables dans le dialecte des Arabes du Hedjaz; il y a d'autres dialectes dans lesquels ils se déclinent à la manière des noms appelés *invariables*, qui forment la seconde déclinaison (n° 901). Lorsque ces noms se terminent par un ر, ils sont indéclinables dans tous les dialectes.

957. † Tous les noms dont je viens de parler sont indéclinables, suivant les grammairiens arabes, à cause de la ressemblance qu'ils ont avec les particules. Cette ressemblance se trouve ou dans la forme du nom, ou dans sa signification, ou

dans l'usage que l'on en fait, ou enfin dans la nécessité de joindre à ces noms un complément.

La première sorte de ressemblance est nommée *شِبْهٌ وَضْعِيٌّ* *ressemblance dans la forme primitive* et s'applique uniquement aux pronoms affixes, qui ressemblent aux particules en ce qu'ils n'ont qu'une ou deux lettres, ce qui, suivant les grammairiens arabes, est contraire à la nature du nom.

La seconde sorte de ressemblance s'appelle *شِبْهٌ مَعْنَوِيٌّ* *ressemblance dans le sens* et a lieu dans les noms qui renferment l'équivalent d'une particule, comme *مَتَى* *quand?* mot qui, étant interrogatif, renferme l'équivalent de l'adverbe interrogatif *أ* ou *هَلْ* *est-ce que [an]?* et, étant conjonctif, équivaut à *لَمَّا* *lorsque*.

La troisième sorte de ressemblance est nommée *شِبْهٌ اسْتِعْمَالِيٌّ* *ressemblance dans l'emploi* et renferme les noms de verbes, tels que *صَمَةٌ* *paix! silence!* ces mots ressemblent aux particules dans l'usage que l'on en fait, en ce qu'ils influent sur la construction des mots avec lesquels ils sont en rapport, sans éprouver eux-mêmes l'influence d'aucun autre mot.

Enfin, la quatrième sorte de ressemblance, nommée *شِبْهٌ اِفْتِقَارِيٌّ* *ressemblance dans le besoin d'une proposition*, s'applique aux mots conjonctifs, comme *الَّذِي* *qui*, *مَنْ* *celui qui*, *مَا* *ce qui*, parce que ces mots, par leur nature même de conjonctifs, exigent toujours après eux une proposition et qu'ils ressemblent en cela aux particules indéclinables, telles que les prépositions, qui exigent des compléments, et les conjonctions, qui supposent nécessairement après elles un nouveau membre de phrase qu'elles joignent à celui qui a précédé.

On admet encore une cinquième sorte de ressemblance entre les noms et les particules, qui a lieu lorsque les noms sont employés isolément et sans entrer dans la composition d'aucune proposition, en sorte qu'ils n'exercent ni n'éprouvent aucune

influence, et cette ressemblance se nomme *شِبْهُ إِهْمَالِيٍّ* *ressemblance d'omission*; mais, dans ce cas, on ne doit pas réellement dire que ce nom est indéclinable, on doit seulement le prononcer sans faire sentir aucun cas, comme on fait toutes les fois qu'un nom est suivi d'une pause. Au surplus, c'est ici une sorte de subtilité sur laquelle les grammairiens ne sont pas d'accord.

958. † Par *expressions substituées* ou *métonymies* *كِنَايَاتُ*, on entend, comme je l'ai déjà dit, certains mots d'une signification vague, qui tiennent la place d'autres mots d'une signification déterminée; tels sont *كَمْ* *combien*, soit interrogatif, soit conjonctif; *كَذَا* *tant*, comme dans cette phrase: *il a vécu tant d'années*; *كَيْتَ كَيْتَ* *de telle et telle manière*, comme lorsque nous disons: *il m'a rapporté ceci, cela*, sans nous expliquer davantage sur la nature des choses que l'on nous a rapportées.

Quelques-uns de ces mots peuvent être considérés comme de véritables adverbes; d'autres sont composés d'une préposition et d'un complément, comme *كَذَا*, composé de *كَ* préposition et du démonstratif *ذَا* *ceci*.

Les mots compris sous la dénomination d'*expressions substituées* sont en petit nombre, et les observations auxquelles ils peuvent donner lieu appartiennent toutes à la syntaxe.

CHAPITRE IV

Des articles

959. Les articles servent à déterminer la signification vague des noms appellatifs.

960. Il y a en arabe deux sortes d'articles: *l'article déterminatif* et les *articles démonstratifs*.⁽¹⁾

(1) Voyez, sur les articles en général et en particulier sur l'article déterminatif et sur son usage, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édit., p. 38 et suiv.

961. L'article déterminatif *آل* est nommé par les Arabes *أداة التَّعْرِيفِ* l'instrument de détermination, *الْأَلِفُ وَاللَّامُ* l'élif et le lam, *لَامُ التَّعْرِيفِ* le lam de détermination; cette dernière dénomination est fondée principalement sur l'opinion de certains grammairiens qui pensent que l'article ne consiste essentiellement que dans le *lam* seul et que l'élif d'union qui y est ajouté est une lettre purement accessoire et destinée à faciliter la prononciation de l'article lorsqu'il se trouve au commencement d'un discours. (1)

962. † L'article déterminatif s'emploie dans deux vues différentes : 1° pour indiquer l'espèce tout entière comprise sous le nom appellatif, ce qui s'appelle *لِلْأَجْنِسِ* pour l'espèce; 2° pour indiquer que l'individu dont on parle est déjà connu et le rappeler à l'esprit de ceux qui écoutent, ce que l'on appelle *لِلْعَهْدِ* pour le souvenir, ou *لِلْمَعْرُودِ* pour la chose dont on a déjà fait mention.

963. † Ces deux usages de l'article déterminatif se subdivisent encore. Lorsqu'on emploie l'article déterminatif pour indiquer l'espèce entière comprise sous le nom appellatif, on peut avoir en vue : 1° d'indiquer seulement l'idée de la nature commune à tous les individus de l'espèce, comme lorsque je dis : *L'homme est plus robuste que la femme*; 2° d'indiquer réellement et sans métaphore la totalité des individus compris dans l'espèce, comme dans cet exemple : *L'homme est sujet à se tromper*, cas dans lequel l'article renferme la valeur du mot *كُلُّ* tout; 3° d'indiquer pareillement la totalité des individus,

(1) Voyez ci-devant, nos 93 et 131, ce que j'ai observé relativement à la suppression de l'élif de l'article *آل* dans certains cas.

mais d'une manière métaphorique et en considérant plutôt leurs qualités que leurs personnes, comme si l'on disait de quelqu'un : *Il est à lui seul l'homme en fait de vertus et de talents*, c'est-à-dire *il réunit les vertus et les talents de tous les hommes*; l'article renferme, en ce cas, la valeur du mot **كُلُّ** *tout*, mais d'une manière métaphorique. De ces trois emplois de l'article déterminatif destiné à indiquer l'espèce entière, le premier se nomme **تَعْرِيفُ الْإِنْسَانِ** *la détermination de la nature*; le second **أَسْتِغْرَاقُ أَفْرَادِ الْإِنْسَانِ حَقِيقَةً** *la réunion de tous les individus de l'espèce, dans le sens naturel*, et le troisième **أَسْتِغْرَاقُ خَصَائِصِ الْإِنْسَانِ مَجَازًا** *la réunion des propriétés de l'espèce, dans le sens métaphorique*.

L'article déterminatif, employé pour rappeler le souvenir d'un individu, s'applique : 1° à un individu dont on a réellement parlé et qui par là est présent à l'esprit de celui qui parle et de celui qui écoute, comme dans cet exemple : *J'ai vu un homme et une femme : l'homme maltraitait la femme*; 2° à un individu dont le nom n'a point encore été prononcé, mais qui est, en quelque sorte, présent à l'esprit de celui qui parle, comme si je dis : *Rentrez vos brebis avant la nuit, de peur que le loup n'en mange quelque une*. C'est ainsi qu'au lieu d'intituler une fable : *Un loup et un agneau*, nous disons *Le loup et l'agneau*. Dans le premier cas l'emploi de l'article se nomme **تَعْرِيفُ** *la détermination d'un souvenir extérieur ou sensible*, et dans le second cas il s'appelle **تَعْرِيفُ الْعَهْدِ الذَّهْنِيِّ** *la détermination d'un souvenir renfermé dans l'esprit*.⁽¹⁾

(1) Il me semble que, dans ce cas, l'article désignant un individu quelconque de l'espèce, comme s'il était connu d'avance de celui à qui l'on parle, renferme précisément l'idée exprimée précédemment sous le terme technique de **أَسْتِغْرَاقُ خَصَائِصِ الْإِنْسَانِ مَجَازًا**. Un grammairien divise *la détermination de l'espèce* **تَعْرِيفُ الْإِنْسَانِ** en deux subdivisions, dont la première comprend

964. † Les noms propres, étant de leur nature déterminés, sembleraient ne devoir point admettre l'article déterminatif; et, en effet, cet article ne doit point s'employer avec les noms propres distingués par la dénomination de مُرْتَجَلٌ *improvisés*, c'est-à-dire qui ont été primitivement employés comme noms propres, sans avoir servi à aucun autre usage (n° 595), comme سَعَادُ *Soâd*, nom de femme; mais, pour les noms propres désignés sous la dénomination de مَنقُولٌ *transportés*, parce que ce sont primitivement des adjectifs verbaux ou des noms d'action dont on a fait ensuite des noms propres, ils peuvent recevoir l'article qui sert à indiquer leur restriction à un seul individu; ainsi, de حَارِثٌ *laboureur*, خَازِنٌ *trésorier*, صَالِحٌ *bon*, فَضْلٌ *vertu*, عَدْلٌ *justice*, on dit en employant ces mots comme noms propres: الْحَارِثُ, الْخَازِنُ, الصَّالِحُ, et الْعَدْلُ, *Alharith, Alkhazin, Alsalih, Alfadhl et Aladl.*

On peut cependant employer tous ces noms sans y joindre l'article, et l'on dit indifféremment أَحْسَنُ et أَحْسَيْنُ ou حَسَنٌ et حُسَيْنٌ *Hasan et Hoséin.*

965. Il est encore quelques autres usages de l'article déterminatif que je ne dois point passer sous silence.

On fait usage de cet article :

1^o *Pour remplacer un complément d'un rapport d'annexion* بَدَلٌ مِنَ الْمُضَافِ إِلَيْهِ, complément dont on fait l'ellipse pour donner plus d'énergie à l'expression. Exemples :

effectivement tous les individus de l'espèce; il appelle celle-ci تَعْرِيفُ الْجِنْسِ *أَلْأَوَّلُ*, et la seconde comprend seulement ce qui appartient à cette espèce, مَا هُوَ مِنْ هَذَا الْجِنْسِ, soit qu'il ne s'agisse que d'un individu ou de plusieurs تَعْرِيفُ الْجِنْسِ الثَّانِي. Il appelle ce genre de détermination فَرْدًا كَانُ أَوْ فَوْقَهُ.

et en donne pour exemple cette phrase: أَخَافُ أَنْ يَأْكُلَهُ الذِّئْبُ *je crains que le loup ne le mange.*

يَا خَلِيَّ الْبَالِ قَدْ بَلَبْتُ بِالْبَلْبَالِ بَالٌ
بِالنَّوَى زَلْزَلْتَنِي وَالْعَقْلُ فِي الزَّلْزَالِ زَالٌ

O toi dont l'âme est exempte de tout souci, tu as livré mon cœur au trouble et aux angoisses; par ton éloignement tu m'as causé un tremblement, et, dans ce tremblement, ma raison m'a abandonné.

Les articles, dans les mots *النَّوَى* l'éloignement et *العقل* la raison, tiennent lieu des pronoms affixes, que j'ai exprimés dans ma traduction en disant : *par ton éloignement* et *ma raison*.

لَيْسَتْ كَمَنْ يَكْرَهُ أَجِيرَانَ طَلَعْتَهَا وَلَا تَرَاهَا لِسِرِّ آجَارٍ تَخْتَبِلُ

(Horéiréh) n'est point de ces femmes dont l'aspect déplaît à leurs voisins; jamais tu ne la verras épier le secret de son voisin.

On voit aisément que *أَجِيرَانَ* les voisins et *آجَارُ* le voisin sont pour *جيرانها* ses voisins et *جارها* son voisin.

C'est ainsi qu'on dit *الكلَّ*, *الْبَعْضُ*, *الْجَمِيعُ* au lieu de *كُلَّهُمْ*, *جَمِيعُهُمْ*, *بَعْضُهُمْ*, etc.

L'article déterminatif s'emploie encore *par antonomase* *للغلبة*, comme quand on dit *الكتاب* le Livre, pour indiquer l'Alcoran ou le traité de grammaire de Sibawaihi; (1)

2° Pour indiquer une qualité dominante chez quelqu'un : *للمح الصفة*, en sorte que cette qualité devient un sobriquet et tient lieu de nom propre. Exemples : *الضحاك* le rieur, *الكذاب* le menteur;

3° Enfin, suivant les grammairiens arabes, l'article détermi-

(1) Voyez ce que j'ai dit dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 381, au sujet des divers ouvrages qu'on appelle, par antonomase, *الكتاب* le Livre.

(2) Je suis loin de regarder l'article comme pléonastique dans l'adjectif conjonctif *الذي*, puisque c'est la présence de l'article dans cet adjectif qui restreint son usage aux propositions destinées à qualifier des antécédents déterminés.

se forme du précédent, en ajoutant à la fin ك, كَمَا, كُمْ et كُنَّ, qui sont les pronoms personnels affixes de la seconde personne, dont nous parlerons dans un des chapitres suivants.

On se règle, pour choisir entre ces pronoms, sur le genre et le nombre des personnes auxquelles on adresse la parole. Ainsi, pour dire *ce livre-là*, on dit ذَاكَ الْكِتَابُ si l'on parle à une seule personne du genre masculin, ذَاكِ الْكِتَابِ si l'on parle à une seule personne du genre féminin, ذَاكُمَا الْكِتَابُ si l'on parle à deux personnes, et ainsi des autres. Ces affixes se nomment alors حَرْفُ آخِطَابٍ *particule compellative*, les grammairiens arabes ne voulant pas les regarder comme des pronoms ضَمِيرٌ, parce qu'il s'ensuivrait que le démonstratif serait مُضَافٌ, c'est-à-dire *aurait un complément*, ce qui est contraire à la nature des articles démonstratifs, qui sont déterminés par eux-mêmes et n'admettent pas de complément. On peut au surplus se servir de ذَاكَ dans tous les cas, quels que soient le genre et le nombre des personnes auxquelles on adresse la parole.

SINGULIER

Masculin : ذَاكَ *ce...-là, cet...-là.*

Féminin : تَاكَ et تَيْكَ *cette...-là.*

DUEL

Masculin : nominatif, ذَاذِيكَ; génitif et accusatif, ذَيْنِكَ *ces deux...-là.*

Féminin : nominatif, تَاتِيكَ; génitif et accusatif, تَيْنِكَ *ces deux...-là.*

PLURIEL

Commun : أُولَئِكَ et أُولَآئِكَ *ces...-là.*

969. Au lieu de ذَاكَ on dit souvent ذَاالِكَ ou ذَلِك, et au

lieu de **ثَاكَ** on dit aussi **تِلْكَ** et rarement **ثَايِكَ**, etc. Au pluriel, au lieu de **أَوْلَاثِكَ** on peut dire **أَوْلَالِكَ**. Le **ل** inséré dans cet article démonstratif se nomme **حَرْفُ التَّبْعِيدِ** *particule d'éloignement*. (1) On ne peut pas insérer ce **ل** dans le duel, mais au lieu de dire **ذَانِكَ** et **ثَانِكَ**, on dit au nominatif **ذَاتِكَ** et **ثَاتِكَ** et aux autres cas **ذَيْتِكَ** et **ثَيْتِكَ**. Au pluriel, on ne peut pas insérer le **ل** dans **أَوْلَاثِكَ**. Il faut appliquer à **ذَلِكَ**, **تِلْكَ**, etc., ce que nous avons dit relativement à **ذَاكَ** (n° 968).

970. Souvent on ajoute au commencement de ces deux articles démonstratifs la particule **هَـ** ou **هَـا**, que les Arabes nomment **حَرْفُ التَّنْبِيهِ** *particule destinée à réveiller l'attention*, et qui signifie proprement *voici*; mais alors l'insertion du **ل** dans le démonstratif éloigné ne doit point avoir lieu. Ainsi, pour **ذَا** *ce...-ci*, **هَـذَا** *cette...-ci*, on dit :

SINGULIER

Masculin : **هَـذَا**. Féminin : **هَـذِهِ**.

DUEL

Masculin : **هَـذَانِ** et **هَـذَيْنِ**. Féminin : **هَـتَانِ** et **هَـتَيْنِ**.

PLURIEL

Commun : **هَـؤُلَاءِ**.

Pour **ذَاكَ** on dit de même **هَـذَاكَ**, etc.

971. † Les grammairiens arabes comptent tous ces démonstratifs au nombre des noms indéclinables et regardent ceux de chaque genre et de chaque nombre comme parfaitement

(1) On dit aussi, avec le pronom de la première personne, **ذَالِي** et, pour le pluriel de la même personne, **ذَالِمٌ**. Voyez une note de Reiske, dans le tome I d'Abou 'lféda, *Annal. Moslem.*, p. 150.

indépendants de ceux des autres genres ou nombres. Au duel même, ils ne considèrent pas ذَانِ et ذَيْنِ comme des cas différents d'un même mot déclinable; mais ils les envisagent comme des noms indéclinables, absolument indépendants l'un de l'autre.

972. Ces articles peuvent aussi être employés sans être joints à un nom, et alors ils deviennent eux-mêmes des noms démonstratifs et répondent aux noms français *celui-ci, celle-ci, celui-là, celle-là, cela, ceux-là, celles-là, etc.* (1)

973. † On forme de l'article démonstratif des diminutifs usités en poésie; on dit au masculin ذِيَا, au féminin تِيَا ou تِي, et par suite ذِيَاكَ, تِيَاكَ, تِيَّكَ et ذِيَاكَ, etc.

974. † Quelques grammairiens disent que l'article ذَا seul est le démonstratif prochain; qu'avec l'affixe de la seconde personne حَرْفُ الْخِطَابِ (n° 968) il est le démonstratif moyen qui n'indique ni proximité ni éloignement, et que si l'on insère le ل avant l'affixe (n° 969) il est le démonstratif éloigné. (2)

975. L'article démonstratif remplace quelquefois les pronoms personnels. Exemple :

إِنَّ أَوْلَى النَّاسِ بِإِبْرَاهِيمَ لِلَّذِينَ آتَبَعُوهُ وَهَذَا النَّبِيُّ وَالَّذِينَ آمَنُوا

(1) Voyez, sur la véritable nature de ces noms démonstratifs, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édit., p. 36 et suivantes et 104 et suivantes.

(2) Suivant Seccaki, auteur du *كِتَابُ الْإِفْتِيحِ* (man. ar. de la Bibl. du Roi, n° 935), هَذَا est le démonstratif prochain, ذَاكَ le démonstratif moyen et ذَلِكَ le démonstratif éloigné. L'auteur ajoute qu'on emploie quelquefois le démonstratif prochain pour exprimer le mépris et le dédain *الْتَّحْقِيرُ وَالْإِسْتِرْدَالُ*, et il donne pour exemple un mot d'Ayéscha qui, en parlant d'Abd Allah, fils d'Amrou, fils d'Abbas, disait : *Admirez ce fils d'Amrou* هَذَا عَمْرُو هَذَا, et ce texte de l'Alcoran (sur. 27, vers. 70) : لَقَدْ وَعَدْنَا هَذَا نَحْنُ وَآبَاؤُنَا : on nous avait déjà promis cela, à nous et à nos pères.

Certes, entre les hommes, ceux qui ont le plus de droit à [se dire disciples ou enfants] d'Abraham, ce sont ceux qui l'ont suivi (c'est-à-dire qui ont suivi sa religion), et ceci est (c'est-à-dire ce sont) le Prophète et ceux qui ont cru.

Il est évident que *هَذَا* ceci est ici pour *هُمْ*.⁽¹⁾

CHAPITRE V

Des mots conjonctifs et interrogatifs soit noms, soit adjectifs

976. Les conjonctions et les mots conjonctifs, soit noms, soit adjectifs, sont tous compris par les grammairiens arabes sous la dénomination de *مَوْضُوعٌ* conjoints. Les conjonctions proprement dites sont appelées *مَوْضُوعٌ حَرْفِيٌّ* particules conjonctives et les noms et adjectifs conjonctifs *مَوْضُوعٌ اِسْمِيٌّ* noms conjonctifs. Nous ne devons parler ici que de ces derniers.⁽²⁾

977. Les adjectifs conjonctifs, nommés plus communément, mais d'une manière peu exacte, *pronoms relatifs*,⁽³⁾ exigent

(1) On trouve dans le traité abrégé de rhétorique intitulé *مُخْتَصَرٌ لِمَعَانِي*, imprimé à Calcutta en 1813 (p. 159), une bonne observation sur la substitution de l'article démonstratif au pronom personnel et sur l'énergie qui en résulte.

(2) Les mots conjonctifs dont je parle dans ce chapitre étant réellement des adjectifs ou des noms, j'aurais pu leur donner place dans une section particulière du chapitre III; mais comme la qualité de conjonctif est leur caractère le plus important, j'ai cru plus à propos de leur consacrer un chapitre particulier, et je les ai placés après les articles, parce que l'article conjonctif *الَّذِي* dérive étymologiquement des articles déterminatif et démonstratif, comme je le dirai plus loin.

(3) Voyez, sur la nature de l'adjectif conjonctif, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édit., p. 107 et suivantes.

nécessairement après eux une proposition conjonctive, appelée en arabe *صلة* *adjonction* ou *accessoire*. Mais outre ce caractère, qui tient à la nature même de l'adjectif conjonctif et qui se rencontre dans toutes les langues, il en est un autre particulier aux adjectifs conjonctifs dans la langue arabe, c'est qu'ils doivent être suivis d'un pronom personnel, soit isolé, soit affixe, qui soit en concordance de genre et de nombre avec l'adjectif conjonctif.

Pour comprendre ceci, il faut savoir que l'on ne dit pas en arabe, comme en français ou en latin : *l'homme QUE j'ai vu* [*homo QUEM vidi*], *l'homme DONT le fils est mon ami* [*homo CUJUS filius est mihi amicus*], *l'homme à qui j'ai donné un écu* [*homo CUI dedi nummun*], mais : *l'homme QUE j'ai vu LUI* [*homo QUI vidi EUM*], *l'homme QUE le fils de LUI est mon ami* [*homo QUI filius EJUS est mihi amicus*], *l'homme QUI j'ai donné un écu à LUI* [*homo QUI dedi EI nummun*]. Dans cette manière de s'exprimer, le rapport qui devrait être indiqué par le cas de l'adjectif conjonctif l'est par le cas du pronom personnel, que l'on fait concorder en genre et en nombre avec l'adjectif conjonctif; ce pronom se nomme alors *الْعَائِدُ* *le retournant*, c'est-à-dire le mot qui se reporte sur l'idée exprimée par le conjonctif. Ce qui rend cette manière de s'exprimer sinon nécessaire, du moins très utile en arabe comme en hébreu, en syriaque, etc., c'est que l'adjectif conjonctif, dans ces langues, est un mot entièrement indéclinable ou dont la déclinaison n'admet pas d'ordinaire la variation des cas.

Je reviendrai dans la Syntaxe sur cette observation, que je n'ai faite ici que par une sorte d'anticipation.

978. † Les conjonctifs proprement dits se divisent encore en *نَصٌّ* *conjonctifs particuliers*, nommés aussi *نَصٌّ* *mots susceptibles d'une seule application*, parce qu'ils ne peuvent pas être employés avec rapport à des noms de tout genre et

de tout nombre, et *مَوْصُولَاتٌ مُشْتَرَكَةٌ* conjonctifs communs, parce que ce sont des mots totalement indéclinables dans l'usage le plus ordinaire, et par conséquent susceptibles de se joindre avec des noms de tout genre et de tout nombre.

Il n'y a, à proprement parler, dans la première classe, que l'adjectif conjonctif *الَّذِي* *qui*, avec toutes les variations dont il est susceptible pour exprimer les divers genres et nombres. La seconde classe comprend les mots conjonctifs *مَنْ* *celui qui*, *مَا* *ce qui*, *مَا* *ce que*, ⁽¹⁾ qui sont plutôt des noms que des adjectifs, et l'article déterminatif *الْ*, employé souvent d'une manière qui l'assimile à l'adjectif conjonctif *الَّذِي*. Le mot *أَيُّ* *lequel*, compté par les grammairiens arabes parmi les conjonctifs communs, étant tantôt déclinable, tantôt indéclinable, n'appartient exclusivement ni à l'une ni à l'autre de ces deux classes.

979. *Déclinaison de l'adjectif الَّذِي qui.*

SINGULIER

Masculin : *الَّذِي* et plus rarement *الَّذِ*, *الَّذْ* et *الَّذِيَّ*.

Féminin : *الَّتِي* et plus rarement *الَّتِ* et *الَّتِيَّ*.

DUEL

Masculin : nominatif, *الَّذَانِ* et *الَّذَا*, *الَّذَانِ*; génitif et accusatif, *الَّذَيْنِ* et *الَّذَيْنِ*.

Féminin : nominatif, *الَّتَانِ* et *الَّتَا*, *الَّتَانِ*; génitif et accusatif, *الَّتَيْنِ* et *الَّتَيْنِ*.

PLURIEL

Masculin : *الَّذِينَ* et plus rarement *الَّذِي*, *الَّذُونَ* et *الَّذِيَّ*.

(1) Voyez, sur la nature des noms et autres mots conjonctifs, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édit., p. 445.

Féminin : *أَللَّاتِي* et plus rarement *أَلَلَّتِي*, *أَلَلَّوَاتِي*, *أَلَلَّوَاتٍ*, *أَلَلَّوَاتٍ*, *أَلَلَّوَاتٍ* et *أَلَلَّوَاتٍ*.

On dit quelquefois *أَلَلَّوَاتِي* pour *أَلَلَّوَاتِي*.

980. † Il faut observer que *أَلَلَّوَاتِي*, *أَلَلَّوَاتِي* et *أَلَلَّوَاتِي* sont des contractions pour *أَلَلَّوَاتِي*, *أَلَلَّوَاتِي* et *أَلَلَّوَاتِي*, mais cette manière plus abrégée d'écrire n'est autorisée que dans ces trois formes, et cela à cause qu'elles sont d'un usage très fréquent; dans toutes les autres formes, qui sont moins usitées, il faut conserver les deux *lam* et écrire *أَلَلَّوَاتِي*, *أَلَلَّوَاتِي*, etc.

981. † Ceux d'entre les Arabes qui se servent, au pluriel masculin, de la forme *أَلَلَّوَاتِي* la déclinent à la manière des pluriels réguliers; ainsi ils disent au génitif et à l'accusatif *أَلَلَّوَاتِي*.

982. † La forme *أَلَلَّوَاتِي* est quelquefois employée pour le pluriel féminin et la forme *أَلَلَّوَاتِي* pour le pluriel masculin. On dit aussi *أَلَلَّوَاتِي*, pluriel commun aux deux genres.

983. † Quelques Arabes disent au pluriel masculin *أَلَلَّوَاتِي* pour le nominatif et *أَلَلَّوَاتِي* pour le génitif et l'accusatif.

984. † De l'adjectif conjonctif *أَلَلَّوَاتِي* on forme un diminutif pareil à celui qui se forme de l'article démonstratif (n° 973); ce diminutif est pour le masculin : singulier *أَلَلَّوَاتِي*, duel *أَلَلَّوَاتِي*, pluriel *أَلَلَّوَاتِي* et pour le féminin : singulier *أَلَلَّوَاتِي*, duel *أَلَلَّوَاتِي*.⁽¹⁾

985. † Il est facile d'apercevoir que cet adjectif conjonctif est formé de la réunion de l'article déterminatif *أَل* et de l'article démonstratif *ذَا*, etc., avec l'interposition d'un *J*. Presque toutes les formes de l'adjectif conjonctif sont effectivement

(1) Voyez, sur la manière de prononcer le diminutif *أَلَلَّوَاتِي*, ce que dit Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 64.

celles de l'article démonstratif, et les diminutifs de l'un et de l'autre sont formés de la même manière.⁽¹⁾

986. † Il faut appliquer au conjonctif **الَّذِي** et à toutes ses variations ce que j'ai dit précédemment au sujet de l'article démonstratif (n°971). Les Arabes ne reconnaissent point toutes ces différentes formes comme une véritable déclinaison : cha-

(1) Quelques grammairiens arabes ont reconnu cette formation de l'adjectif conjonctif, d'autres la rejettent, mais par des raisons purement systématiques, et veulent que cet adjectif conjonctif soit composé des trois radicales **لذى** pour le masculin et **لتى** pour le féminin. Ils prétendent aussi que **أل**, ajouté ici au commencement du mot, n'est point réellement l'article déterminatif, mais est une particule indéclinable et explétive. La langue hébraïque fournit une preuve convaincante que la formation du mot **الذی** est telle que je l'ai dit. On y trouve effectivement le démonstratif composé **הַלְזֵה**, formé de l'article déterminatif **ה**, de l'article démonstratif **הַזֵּה** et d'un **ל** interposé entre ces deux articles et qui n'est peut-être lui-même qu'une abréviation du démonstratif **הַזֵּה** ou **הַלְזֵה**. (Voyez Noldius, *Concordantiæ particularum ebræo-chaldaicarum*.) On voit par là quelle est l'origine du **ل** interposé, dans le conjonctif arabe, entre l'article déterminatif et l'article démonstratif. Il est vrai que le mot hébreu n'est qu'un article démonstratif, au lieu que le mot arabe est un adjectif conjonctif; mais les rapports entre ces deux espèces de mots sont plus grands qu'on ne pense; et, pour s'en convaincre, il suffirait de bien faire attention à ce que j'ai dit, dans mes *Principes de grammaire générale* (2^e édit., p. 64 et suivantes), sur le rapport qu'il y a entre l'article démonstratif et les adjectifs que j'ai nommés *qualificatifs*. Mais, sans entrer dans cette discussion, j'observerai seulement que le démonstratif **הַזֵּה** fait souvent, en hébreu, la fonction de conjonctif, comme on peut le voir dans Noldius, ce qui a même passé dans le grec du Nouveau Testament, et que l'on trouve quelque chose de pareil en arabe, où l'on dit : **مَاذَا** *que fais-tu?* **مَنْ ذَا ضَرَبَكَ** *qui t'a frappé?* pour **مَنْ ذَا الَّذِي تَفْعَلُ** et **مَنْ ذَا الَّذِي تَفْعَلُ**; aussi, quelques grammairiens arabes regardent-ils **ذَا**, dans ce cas, comme un véritable conjonctif; et il y a des dialectes dans lesquels, au lieu du conjonctif **الَّذِي**, on emploie **ذُو**, qui n'est autre chose que l'hébreu **זוּ** ou **זוּ**, qui sert tantôt de conjonctif et tantôt de démonstratif. L'article démonstratif **أل** fait lui-même assez souvent la fonction de conjonctif chez les Arabes, comme je vais le dire.

cune de ces formes est pour eux un mot indéclinable et absolument indépendant de ceux qui servent à exprimer les autres genres ou nombres.

987. Les conjonctifs indéclinables sont *مَنْ* *celui qui, celle qui, celui que, celle que*, qui ne se dit que des êtres raisonnables, et *مَا* *ce qui, ce que*, qui se dit des êtres non raisonnables, animés ou inanimés, et des qualités ou manières d'être; on emploie quelquefois *الَّذِي* au lieu de *مَا*.⁽¹⁾ Ce qui distingue essentiellement *مَنْ* et *مَا* de *الَّذِي*, c'est que l'adjectif conjonctif *الَّذِي* s'emploie ordinairement comme qualificatif d'un nom, comme dans cette phrase : *الرَّجُلُ الَّذِي رَأَيْتَهُ هُوَ ابْنُ أُخِيكَ* *l'homme que tu as vu est le fils de ton frère*; tandis que *مَنْ* et *مَا*, outre la valeur de l'adjectif conjonctif *qui* ou *que*, renferment encore l'idée de la chose qualifiée et signifient *celui qui* ou *celui que, ce qui* ou *ce que*. Exemples : *مَنْ فَرَّقْتَلْ* *celui qui fuira sera tué*; *مَنْ رَأَيْتَهُ عِنْدِي هُوَ أُخِي* *celui que vous avez vu chez moi est mon frère*; *مَا تَفْعَلُ أَفْعَلُ* *ce que vous ferez, je le ferai*; *مَا كَانَ أَصَابَكَ* *ce qui t'était arrivé de mal, ç'a été par la permission de Dieu*.

988. Il est un autre point de vue sous lequel *مَنْ* diffère encore essentiellement de *الَّذِي*; c'est que, comme je l'ai dit précédemment (nos 403 et 420), *مَنْ* convertit le plus souvent en futur le prétérit ou l'aoriste du mode conditionnel qui le suit, ce que ne fait point l'adjectif conjonctif *الَّذِي*.

(1) C'est ainsi qu'un poète a dit :

عَسَى الْآيَامُ أَنْ يُرْجِعَنَّ قَوْمًا كَالَّذِي كَانُوا

« Peut-être le temps, dans son cours, ramènera certaines gens à ce qu'ils étaient
« autrefois. »

L'expression propre eût été *كَمَا كَانُوا*.

989. Le conjonctif **مَنْ** peut concorder avec les verbes de différents nombres, comme on le verra dans la Syntaxe. Il est quelquefois déclinable, mais c'est un cas particulier sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

990. Le mot **أَيُّ** pour le masculin et **أَيَّةٌ** pour le féminin, *lequel, laquelle*, est un nom conjonctif; il est déclinable de sa nature, mais au singulier seulement, n'ayant d'ordinaire ni duel ni pluriel. Dans certains cas, il a ces deux nombres; quelquefois aussi il s'emploie comme indéclinable.

991. † Quelques Arabes emploient aussi pour adjectif conjonctif **ذُو** dans le même sens que **الَّذِي**; ce mot est indéclinable et s'emploie pour les deux genres et pour tous les nombres. ⁽¹⁾ Cependant, on dit aussi pour le féminin **ذَاتُ** au singulier et **ذَوَاتُ** au pluriel, sans aucune différence de terminaisons pour les cas. Quelques-uns déclinent **ذُو** et disent au génitif **ذِي** et à l'accusatif **ذَا**.

992. † L'article déterminatif **أَلْ** est aussi regardé comme conjonctif par la plupart des grammairiens arabes, et il en fait effectivement la fonction dans un grand nombre d'occasions, comme on le verra particulièrement lorsque nous traiterons de la concordance de l'adjectif. L'usage de cet article comme conjonctif est surtout très sensible lorsqu'il se trouve placé devant un verbe, une préposition ou une *proposition nominale*, c'est-à-dire qui commence par un nom qui lui sert de sujet; et il ne sera pas inutile d'en donner quelques exemples:

مَا أَنْتَ بِأَحْكَمِ أَلْ تُرْضَى حُكْمَتُهُ

Tu n'es pas un juge dont on doive agréer le jugement.

(1) Voyez là-dessus le Commentaire sur la *Casfiya*, composé par le célèbre Djami pour l'usage de son fils Dhiya Eddin Yousouf, et qui a été imprimé à Calcutta en 1818 (p. 269). Dans l'exemple que donne Djami, **ذُو** se rapporte à **بُئْرٌ** puits, qui est du genre féminin.

مَنْ لَا يَزَالُ شَاكِرًا عَلَى الْمَعْنَى

L'homme qui ne cesse point de témoigner sa reconnaissance à ceux qui sont avec lui.

مِنْ الْقَوْمِ الرَّسُولُ آلِهِ مِنْهُمْ لَهُ دَانَتْ رِقَابُ بَنِي مَعَدٍ

(Ils font partie) de ce peuple auquel appartient l'apôtre de Dieu, cet apôtre devant qui s'inclinent humblement les cous des enfants de Maadd.

Il est impossible de ne pas reconnaître que, dans ces trois exemples, le mot **أَل** remplace le conjonctif **الَّذِي**. Les deux premiers n'ont besoin d'aucun développement; la chose, quoique moins sensible dans le troisième, n'en est pas moins certaine, puisque le mot **رَسُولٌ** *apôtre*, étant déterminé par le mot **آلِهِ** *de Dieu*, qui lui sert de complément, rejette nécessairement l'article, comme on le verra dans la Syntaxe.

993. L'article **أَل** remplace encore logiquement l'adjectif conjonctif dans les cas analogues à l'exemple suivant :

الْوَالِدَاتُ يُرْضِعْنَ أَوْلَادَهُنَّ حَوْلَيْنِ كَامِلَيْنِ وَعَلَى الْمَوْلُودِ لَهُ رِزْقُهُنَّ وَكِسْوَتُهُنَّ

Les mères allaiteront leurs enfants deux ans entiers..... et le père de l'enfant (mot à mot is cui natum est ou natus est sous-entendu puer) sera tenu de les nourrir et de les vêtir.

Sans aucun doute **أَلِ الْمَوْلُودِ لَهُ** est pour **وَالَّذِي** **وَلَدَ لَهُ**. Cette manière de s'exprimer est d'un usage très fréquent.

994. † Il est encore d'autres cas où le mot **أَل** remplace le conjonctif; c'est lorsqu'il est placé devant des adjectifs verbaux joints par la conjonction **وَ** *et* avec des verbes employés à un temps personnel, comme dans l'exemple suivant :

إِنَّ الْمُصَدِّقِينَ وَالْمُصَدِّقَاتِ وَأَقْرَضُوا اللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا يُضَاعَفُ لَهُمْ

Ceux et celles qui auront cru et qui auront fait à Dieu un prêt généreux, il leur sera accordé une double rétribution.

L'article أَل devant les deux mots مُصَدِّقَات et مُصَدِّقِينَ fait évidemment la fonction de conjonctif, tant pour ces deux mots que pour le verbe أَقْرَضُوا qui les suit. (1)

995. Les mots conjonctifs مَا , مَنْ et أَيُّ servent aussi à interroger, ce qui n'a rien de surprenant, puisque les propositions interrogatives qui commencent par un mot conjonctif ne sont véritablement que le second terme d'un rapport dont le premier terme est sous-entendu. *Que faites-vous?* est l'équivalent de *Je demande ce que vous faites*, ou *Dites-moi ce que vous faites*. (2)

Le conjonctif الَّذِي ne s'emploie jamais comme interrogatif. (3)

(1) La surate 100^e de l'Alcoran fournit encore un exemple de cette construction. L'article déterminatif ה des Hébreux fait aussi assez fréquemment la fonction d'adjectif conjonctif, et on le trouve placé devant des verbes, tant au participe qu'à des temps personnels, et même devant des prépositions. (Voyez Noldius, *Concord. partic. ebraeo-chald.*, et Alb. Schultens, *Institutiones ad fundamenta ling. hebr.*, p. 151.) Cet usage est d'ailleurs reconnu par tous les grammairiens, et le P. Houbigant lui-même ne l'a pas contesté, quoiqu'il n'en admette pas l'application dans le passage du livre de Samuel, t. I, chap. ix, vers. 24.

(2) Si l'on dit à un homme : مَنْ أَنْتَ *qui es-tu?* il devra répondre en faisant connaître son nom : $\text{أَنَا فُلَانُ بَنُ فُلَانٍ}$ *je suis N..., fils de N...*; mais si on lui dit : مَا أَنْتَ [*quid es tu?*] *qu'es-tu?* il doit reconnaître qu'on lui demande quel est son métier, sa profession, et répondre en conséquence. C'est ainsi que dans l'Alcoran, Moïse ayant adressé la parole à Pharaon, au nom du *Maître des mondes* $\text{رَبِّ الْعَالَمِينَ}$, Pharaon lui demanda : $\text{مَا رَبُّ الْعَالَمِينَ}$ *qu'est-ce que le Maître des mondes?* se servant de مَا [*quid*] et non pas de مَنْ [*quis*]. Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance xiv^e, p. 135.

(3) Les noms conjonctifs مَا et مَنْ semblent perdre quelquefois, lorsqu'ils servent à interroger, leur valeur conjonctive, en sorte qu'ils peuvent être suivis du conjonctif الَّذِي . On peut donc dire : $\text{مَا الَّذِي فَعَلْتَ}$ *qu'est-ce que tu as fait?* $\text{مَنْ الَّذِي سَلَّمَ عَلَيْكَ}$ *quel est celui qui t'a salué?* Alors مَنْ équivaut à الرَّجُلُ *l'homme*, et مَا à الْأَمْرُ *la chose*. (Voyez là-dessus mon *Anthologie*

996. + أَيَّ, féminin أَيَّةُ, étant employé seul et comme interrogatif, est susceptible de tous les nombres et de tous les cas; on dit donc au duel : أَيَّتَانِ, féminin أَيَّتَانِ, et au pluriel : أَيُّونَ, féminin أَيَّاتُ; et l'on décline tant le singulier que le duel et le pluriel, par les trois cas, à la manière des noms.

997. + مَنْ, employé comme interrogatif, prend aussi les genres, les nombres et les cas; mais il faut pour cela que l'on n'ajoute rien après ce mot; on le décline alors ainsi :

MASCULIN			
Singulier		Duel	Pluriel
Nominatif	مَنْو	Nominatif مَنْانِ	Nominatif مَنْوونَ
Génitif	مِنْي	Gén. et acc. مَنْينِ	Gén. et acc. مَنْينِ
Accusatif	مَنَا.		

FÉMININ			
Singulier		Duel	Pluriel
	مَنْتَ ou مَنَّتْ, مَنَّةُ	Nominatif مَنْتَانِ	مَنَاتُ
	pour tous les cas.	Gén. et acc. مَنْتَيْنِ	pour tous les cas.

La raison pour laquelle on n'aperçoit point de variations de cas au féminin, tant singulier que pluriel, c'est que ce conjonctif ne se décline que lorsqu'on l'énonce seul et en faisant une pause; or, il rentre alors dans la règle générale qui supprime les voyelles ou voyelles nasales de tout mot qui est suivi d'une pause (n° 153). C'est par la même raison qu'on dit au duel

grammaticale arabe, p. 172, 209, 364 et 390). Il y a aussi des cas où مَنْ et مَا équivalent à des noms indéterminés, comme رَجُلٌ un homme, نَاسٌ des hommes, أَمْرٌ une chose. Il en est ainsi dans cet exemple :

مِنَ النَّاسِ مَنْ لَا يُؤْمِنُ بِاللَّهِ

Entre les hommes, il y en a qui ne croient pas en Dieu.

مَنَّان au lieu de مَنَّان et au pluriel مَنُون au lieu de مَنُون, et ainsi des autres. En poésie on peut, si la mesure l'exige, restituer à ces mots leur voyelle finale. (1)

998. † L'usage des deux mots أَيٌّ et مَنْ déclinés ainsi a lieu lorsque quelqu'un ayant dit, par exemple : جَاءَ نِي رَجُلَانِ جَاءَ نِي رَجُلَانِ j'ai vu un homme, جَاءَ نِي رَجُلَانِ j'ai passé auprès d'une femme, جَاءَ نِي رَجُلَانِ deux hommes sont venus vers moi, جَاءَ نِي رَجُلَانِ j'ai battu deux esclaves, celui à qui il adresse la parole lui répond en lui demandant : أَيٌّ ou مَنْا quel est cet homme ? أَيَّة ou مَنْه quelle est cette femme ? أَيَّان ou مَنَّان quels sont ces deux hommes ? مَنِين ou مَنِين quels sont ces deux esclaves ?

Cette manière de s'exprimer est nommée par les grammairiens arabes حِكَايَةٌ, (1) ce qui signifie proprement l'action de se conformer, parce que la personne qui fait la question se conforme, pour le genre, le nombre et le cas, à ceux du nom indéterminé dont s'est servie celle à qui elle adresse cette question.

(1) Il faut consulter, sur cette déclinaison du mot مَنْ et du mot أَيٌّ, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 321, 343, 375, etc.

(2) Le mot technique حِكَايَةٌ a encore un autre sens, sur lequel on peut voir mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 47 et 342, et ce que j'ai dit ci-devant, p. 210. Cette manière de s'exprimer, que les grammairiens arabes nomment حِكَايَةٌ, et qui consiste à rapporter sous la forme du discours direct, et non sous celle d'un récit, les discours qu'on suppose avoir été ou devoir être tenus, est très fréquente en hébreu, en arabe, en persan et dans le style grec des livres saints. On en voit deux exemples aux versets 9 et 14 du psaume 91 (selon l'hébreu). Au vers. 9, כִּי אָמַרְתָּ וְגו' est pour כִּי אָמַרְתָּ וְגו' quia [dixisti]: Tu, Domine, spes mea; et au v. 14, כִּי אָמַרְתָּ וְגו' est pour כִּי אָמַרְתָּ וְגו' quia [dixit Dominus]: Adhæsit mihi, et ego liberabo eum. C'est ainsi que dans le récit de la conversation du Sauveur avec la Samaritaine (évangile de saint Jean, chap. iv, vers. 17), on lit : καλῶς εἶπας ὅτι ἄνδρα οὐκ ἔχω bene dixisti, quia virum non habeo.

Les grammairiens arabes ne sont pas tous d'accord sur les cas où l'on doit employer cette déclinaison des mots *مَنْ* et *أَيُّ*; nous reviendrons sur cet objet dans la partie de la Syntaxe où nous traiterons de la concordance.

999. De *أَيُّ* et des conjonctifs indéclinables *مَنْ* et *مَا* se forment *أَيُّمَنْ* *quiconque, tout homme qui*, *أَيُّمَا* *quelque chose que*, qui sont des noms conjonctifs. Dans ces deux noms on ne décline que *أَيُّ* : ainsi l'on dit au génitif *أَيُّمَنْ* et *أَيُّمَا* et à l'accusatif *أَيُّمَنْ* et *أَيُّمَا*.

1000. † Du nom conjonctif *مَنْ* se forme l'adjectif relatif *مَنْيَّ* (n° 768) *إِسْمٌ مَنْسُوبٌ* qui répond précisément à l'adjectif relatif latin *cujus, cuja, cujum*, c'est-à-dire à *qui [est-il] relatif?* (1)

1001. Les mots *كَيْسِنَ*, *كَيْسِنَ*, *كَيْسِنَ* *combien?* noms indéclinables, doivent aussi être regardés comme des conjonctifs, car ils signifient *quel nombre, quelle quantité*, soit interrogativement, soit énonciativement.

(1) Voyez sur cet adjectif, auquel doit toujours être joint l'article déterminatif *أَلْ*, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 374 et 401.

Les mots conjonctifs et interrogatifs *مَنْ* et *مَا* se joignent souvent à des particules avec lesquelles alors ils ne font qu'un seul mot, comme *مَنْمَنْ* et *مَنْمَنْ*, pour *مَنْ* et *مَنْمَنْ*; *مَنْمَنْ*, *مَنْمَنْ*, etc., pour *مَنْ*, etc. Lorsque les mots composés de *مَا* et d'une particule sont employés interrogativement, on supprime l'élif de *مَا*. On écrit donc *لِمَ* *pourquoi?* *حَتَّى* *jusqu'à quand?* *فِيمَ* *en quoi?* au lieu de *لِمَا*, *حَتَّىمَا* et *فِيمَا*. Je reviendrai sur cette annexion de *مَا* à diverses particules quand je traiterai des particules indéclinables.

CHAPITRE VI

Des pronoms

1002. Les pronoms n'indiquent les êtres ni par leur nature, comme les noms, ni par leurs qualités, comme les adjectifs, mais par *la personne* (n° 331), c'est-à-dire par le rôle qu'ils jouent dans l'acte de la parole suivant qu'ils sont, ou la personne qui parle, ou celle à laquelle le discours s'adresse, ou enfin la personne ou la chose de laquelle on parle. (1)

De tous les mots auxquels la plupart des grammairiens ont donné le nom de *pronoms*, il n'y a que les pronoms personnels auxquels il convienne, suivant cette définition, et nous ne reconnaitrons aucun autre mot sous cette dénomination.

1003. Les Arabes qui confondent les pronoms sous la dénomination générale de *noms* (n° 594) les nomment *إِسْمٌ مُضْمَرٌ* *noms renfermés dans l'esprit*, ou *صَمِيمٌ*, ce qui signifie la même chose.

D'autres grammairiens les nomment *كِنَايَةٌ* ou *مُكْتَبِيٌّ*, c'est-à-dire *noms substitués à un autre*; c'est précisément l'équivalent du mot *pronom*.

1004. Les pronoms arabes, sans aucune exception, sont indéclinables; il y en a de particuliers pour les différents genres, nombres et cas.

Ils sont ou *isolés* ou *affixes*. On appelle *isolés* ceux qui forment par eux-mêmes un mot séparé et distinct de tout autre, et *affixes* ceux qui s'attachent à la fin d'un autre mot et qui ne peuvent jamais être employés isolément.

Les pronoms isolés sont employés toutes les fois qu'il s'agit de représenter le nominatif. Les pronoms affixes servent pour le génitif et l'accusatif. Il y a aussi un pronom isolé composé pour ce dernier cas.

(1) Voyez, sur la nature des pronoms, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édit., p. 47 et suivantes.

1005. PRONOMS ISOLÉS représentant le nominatif

	Masculin	Commun	Féminin
1 ^{re} personne	Sing.	أَنَا je.
	Plur.	نَحْنُ nous.
2 ^e personne	Sing. أَنْتَ tu.	أَنْتِ tu.
	Duel	أَنْتُمَا vous deux.
	Plur. أَنْتُمْ vous.	أَنْتُنَّ vous.
3 ^e personne	Sing. هُوَ il.	هِيَ elle.
	Duel	هُمَا eux deux, elles deux.
	Plur. هُمْ ils.	هُنَّ elles.

Au lieu de أَنَا je et أَنْتَ tu, on dit aussi هَنَا et هَنْتَ.

Le pronom هُوَ perd quelquefois son *dhamma* et هِيَ son *kesra*, lorsqu'ils sont précédés des conjonctions وَ ou فِ, comme وَهُوَ et il, فَهِيَ et elle, pour وَهُوَ et فَهِيَ. On peut aussi écrire هُوَّة et هِيَّة.

1006.

PRONOMS AFFIXES

représentant le génitif et l'accusatif

	Masculin	Commun	Féminin
1 ^{re} personne	Singulier	فِي, فِي
	Pluriel	نَا
2 ^e personne	Singulier	كَ	كَ
	Duel	كُمَا
	Pluriel	كُم
3 ^e personne	Singulier	هُ	هَا
	Duel	هُمَا
	Pluriel	هُم

1007. † Quelques Arabes substituent au pronom كِ, affixe féminin de la seconde personne, شِ, ou bien ils ajoutent le شِ après كِ et disent كِشِ. Ce شِ s'appelle الشِّكْشِكْشَةُ. Dans un autre dialecte on emploie le سِ au même usage, au lieu du شِ, et il se nomme الشِّكْشِكْشَةُ. (1)

1008. Ces pronoms affixes servent également pour le génitif et pour l'accusatif, si ce n'est que celui de la première personne au singulier pour l'accusatif est نِي au lieu de يِ. Le نِ inséré ici se nomme نُونُ الْوَقَايَةِ noun *de précaution*, parce que son usage est d'empêcher que l'affixe ne se confonde avec les inflexions du verbe et ne cause ou un hiatus ou une contraction. On le nomme aussi نُونُ الْعِمَادِ noun *de soutien* ou *servant de point d'appui*. (2)

1009. Les mots qui prennent des affixes éprouvent des changements qui peuvent être réduits aux règles suivantes :

1° Le *tenwin*, c'est-à-dire l'articulation *n* comprise dans la voyelle nasale des noms de la première déclinaison, disparaît, et il ne reste que la voyelle simple. Exemple : كِتَابٌ *livre*, كِتَابُهُ *son livre*;

2° L'affixe de la première personne fait aussi disparaître la voyelle elle-même, par exemple كِتَابِي *mon livre*; et alors il n'y a aucune différence entre les trois cas;

3° Les noms qui se terminent par un ة le changent en ت. Exemple : نِعْمَةٌ *bienfait*, نِعْمَتُهُ *son bienfait*;

4° La finale نِ des duels et la finale نِ des pluriels masculins

(1) Voyez là-dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 110. Quelques grammairiens regardent le سِ ou le شِ ajouté à ce pronom comme une particule. (*Ibid.*, p. 267.)

(2) Voyez, relativement à cette dénomination, un passage du كِتَابُ ذُرَّةِ الْغَوَاصِ de Hariri, dans ma *Chrestomathie arabe*, t. II, p. 444.

terminés en **ون** disparaissent. Exemples : **كِتَابَان** au nominatif et **كِتَابَيْن** aux deux autres cas, *deux livres*; avec les affixes, **كِتَابَاكُمْ** et **كِتَابَيْكُمْ** *vos deux livres*; **بَنُونَ** au nominatif et **بَنِينَ** au génitif et à l'accusatif, *filis*; avec les affixes, **بَنُوكَ** et **بَنِيكَ** *tes fils*;

5° Les noms terminés par un *hamza* le changent en un **و** si sa voyelle est un *dhamma* et en un **ي** s'il est mû par un *kesra*. Exemples : **نِسَاءٌ** *femmes*, **نِسَائُهُ** *ses femmes*, **لِنِسَائِهِ** *à ses femmes*;

6° Dans les inflexions finales des verbes, l'*élif* muet, après un **و** quiescent ou djezmé, disparaît. Exemples : **نَصَرُوا** *ils ont aidé*, **نَصَرُونِي** *ils m'ont aidé*; **رَمَوْا** *ils ont jeté*, **رَمَوْهُمْ** *ils ont jeté contre eux*;

7° Après la finale **تُمْ** de la seconde personne du pluriel masculin du prétérit, on ajoute un *dhamma* sur le **م** et un **و** quiescent. Exemples : **رَأَيْتُمْ** *vous avez vu*, **رَأَيْتُمُوهُمْ** *vous les avez vus*;

8° Dans les personnes de l'aoriste qui se terminent en **ون**, comme **يَكْتُبُونَ**, on retranche quelquefois le **ن** final devant les affixes **نِي** et **نَا**. Je pense que la même chose peut avoir lieu dans la seconde personne du singulier féminin de ce temps, terminée en **ين**, comme **تَكْتُبِينَ**. Exemples : **تَقْلُونَا** pour **تَقْلُونَنَا** *vous nous haïssez*, **تَأْمُرُونِي** pour **تَأْمُرُونِنِي** *vous m'ordonnez*; (1)

(1) Voyez *Excerpta ex... Hamasa*, à la fin de la Grammaire d'Erpénus donnée par A. Schultens, p. 500. Le second exemple est de l'Alcoran.

On trouve une contraction du pronom **نِي** de la première personne avec la dernière syllabe d'un verbe dont la troisième radicale est un **ن**. Cette troisième radicale, suivie immédiatement du pronom **نِي**, perd son *fatha*, et l'on dit **مَكَّنِي** pour **مَكَّنِنِي** *il m'a rendu puissant*. (Alcoran, sur. 48, vers. 94).

On trouve aussi dans l'Alcoran (sur. 48, vers. 36) **لَكِنَّا** pour **لَكِن أَنَا**.

Ce n'est pas ici un affixe, mais une contraction insolite de la conjonction **لَكِن**, unie avec le pronom isolé **أَنَا** *je*.

9° Le *ي* quiescent après un *fatha* peut, tant dans les noms que dans les verbes, se conserver ou être changé en *élif*; ainsi de *رَمَى* *il a jeté*, on peut dire *رَمَاهُ* ou *رَمَيْهِ* *il a jeté contre lui*; de *رَحَا* *meule*, on peut dire *رَحَاهُ* ou *رَحِيهِ* *sa meule*;

10° Dans les particules qui se terminent par un *ي* quiescent après un *fatha*, le *ي* prend un *djezma* à cause des affixes.

Exemples : *عَلَى* *sur*, *عَلَيْنَا* *sur nous*; *إِلَى* *vers*, *إِلَيْكَ* *vers toi*.

1010. L'affixe de la première personne *ي*, au lieu d'être quiescent après un *kesra*, peut toujours être mû par un *fatha* et se prononcer *يَ*, comme dans *لِي*; il peut aussi, quand il est suivi d'une pause, prendre le *د* djezmé, appelé *هَاءُ الْوَقْفِ* et *حَمَامِي* et *مَا لِي* pour *مَا لِي* et *حَمَامِي*. Il doit toujours être articulé avec un *fatha* quand il est précédé immédiatement de l'une des lettres *أ*, *و* et *ي*, cette lettre étant quiescente. Si la lettre qui le précède est un *ي* quiescent ou djezmé, il se confond par un *teschdid* avec celui de l'affixe (n° 228); si c'est un *و* quiescent après un *dhamma*, le *و* se change en *ي* et se confond avec l'affixe au moyen d'un *teschdid* et le *dhamma* se convertit en *kesra* (n° 231). Exemples : *عُظْمَائِي* *pechés*, *عُظْمَائِي* *mes péchés*; *عُظْمَانِ* *deux esclaves*, *عُظْمَانِي* *mes deux esclaves*; *عُظْمَانِي* *de mes deux esclaves*; *عَلَيَّ* *sur moi*, *فِيَّ* *dans moi*; *عَصَا* *bâton*, *عَصَائِي* *mon bâton*; *قَاضٍ* *judge*, *قَاضِيَّ* *mon juge*; *مُسْلِمِينَ* *des musulmans*, *مُسْلِمِيَّ* *de mes musulmans*; *مُسْلِمُونَ* *nominatif*, fait pareillement avec l'affixe *مُسْلِمِيَّ*.

1011. On supprime quelquefois le *ي* de l'affixe de la première personne, comme *رَبِّ* pour *رَبِّي* *mon maître*, *إِتَّقُونِي* pour *إِتَّقُونِيَّ* *craignez-moi*. Cela arrive souvent lorsque le nom est employé dans le sens du vocatif et presque toujours quand le mot auquel est joint l'affixe se termine par un *hamza* qui, à

cause de l'affixe, se convertit en *ى*. Exemples : *أَجْبَائِي* *mes amis*, *آبَائِي* *mes pères*, pour *أَجْبَائِي* et *آبَائِي*, de *أَجْبَاءٌ* et *آبَاءٌ*.

1012. Les affixes de la troisième personne *هُنَّ*, *هُمَّ*, *هُمَا* et *هُنَّ* changent leur *dhamma* en *kesra* quand ils sont précédés immédiatement d'un *kesra*, ou d'un *ى* quiescent après un *kesra*, ou enfin d'un *ى* djezmé après un *fatha* et formant une diphthongue avec ce *fatha*. Exemples : *جِمَارِهِنَّ*, *جِمَارِهِمْ*, *جِمَارِهِمَا*, *جِمَارِهِ*, *عَلَيْهِمْ*, *عَلَيْهِ*, *يَرْمِيهِ*, *فِيهِ*, etc. (1)

1013. † L'affixe *ه* perd quelquefois sa voyelle et prend un *djezma*; ceci n'a guère lieu que chez les poètes. On en trouve aussi des exemples dans l'Alcoran; tel est celui-ci :

مَنْ يُرِدْ ثَوَابَ آلدُّنْيَا نُوتَهُ مِنْهَا وَمَنْ يُرِدْ ثَوَابَ الْآخِرَةِ نُوتَهُ مِنْهَا

Quiconque désirera les récompenses de ce monde, nous lui en ferons part, et quiconque désirera les récompenses de l'autre vie, nous lui en ferons part.

Dans cet exemple, *نُوتَهُ* est pour *نُوتِهِ*.

1014. Lorsque les affixes *هُمَّ* et *كُمَّ* sont suivis d'un *élif* d'union, on donne pour voyelle accidentelle au *م* un *dhamma*. Si l'affixe *هُمَّ* doit être prononcé *هِمَّ*, on donne aussi au *م* un *kesra*. (2)

1015. Quelquefois un même verbe prend deux affixes, pourvu qu'ils ne soient pas de la même personne, et alors, si l'un des deux est de la première personne, il doit être placé le pre-

(1) Cette règle, cependant, n'est pas adoptée par tous les grammairiens arabes, comme on le voit dans plusieurs manuscrits de l'Alcoran, où quelques notes marginales nous apprennent qu'il y a des lecteurs qui prononcent *عَلَيْهِمْ*, *بِهِمْ* et non pas *عَلَيْهِمْ*, *بِهِمْ*.

(2) Il y a cependant quelques grammairiens qui disent, dans ce cas, *هِمَّ*, comme *عَلَيْهِمْ*, *بِهِمْ*. D'autres disent *بِهِمْ*, *عَلَيْهِمْ*.

mier; si l'un des deux est de la seconde et l'autre de la troisième personne, celui de la seconde personne doit précéder l'autre, comme *أَعْطَانِيهِ* [*dedit mihi eum*] *il me l'a donné*, *يَكْفِيكَهُم* [*sufficiet tibi contra illos*] *il te suffira contre eux*. La même chose a lieu avec des noms d'action, comme *حُبِّيهِ* *l'amour de moi pour lui*. Lorsque le premier des deux pronoms affixes est celui du pluriel masculin de la seconde personne *كُمْ*, on ajoute entre les deux affixes un *و* précédé d'un *dhamma*; c'est ainsi que l'on trouve dans l'Alcoran *يُرِيكُمْوَهُمْ* [*ostendet vobis eos*] *il vous les montrera*. Cependant ces exemples sont rares, et lorsqu'un verbe est dans le cas d'avoir deux pronoms pour compléments, on emploie ordinairement pour l'un des deux le pronom isolé composé dont nous allons parler.

1016. Il se trouve certains cas où, le pronom devant être à l'accusatif, il conviendrait d'employer les affixes, suivant ce que nous avons dit plus haut (n° 1004), et dans lesquels néanmoins on est obligé d'employer un pronom isolé, soit à cause de la rencontre de plusieurs pronoms, tous à l'accusatif, soit à cause de l'ellipse du mot qui devrait servir d'antécédent et auquel par conséquent on devrait attacher l'affixe. Dans ce cas, on forme un pronom isolé, composé du mot *إِيَّا*, qui n'a aucun sens par lui-même, et du pronom affixe.

1017. PRONOMS ISOLÉS COMPOSÉS

représentant l'accusatif

		Masculin	Commun	Féminin
1 ^{re} personne	Sing.	إِيَّايَ <i>me.</i>
	Plur.	إِيَّانَا <i>nous.</i>
2 ^e personne	Sing.	إِيَّاكَ <i>te.</i>	إِيَّاكِ <i>te.</i>
	Duel	إِيَّاكُمَا <i>vous deux.</i>
	Plur.	إِيَّاكُمْ <i>vous.</i>	إِيَّاكُنَّ <i>vous.</i>

	Masculin	Commun	Féminin
3 ^e personne	Sing. إِيَّاهُ <i>le.</i>	إِيَّاهَا <i>la.</i>
	Duel	إِيَّاهُمَا <i>les (deux).</i>	
	Plur. إِيَّاهُمْ <i>les.</i>	إِيَّاهُنَّ <i>les.</i>

1018. Cette forme de pronom s'emploie, comme je l'ai déjà dit, lorsqu'un même verbe a pour compléments deux pronoms personnels; elle s'emploie aussi toutes les fois qu'on veut mettre le pronom personnel avant le verbe dont il est le complément, ce qui a lieu quelquefois pour donner plus d'emphase au discours, comme dans cet exemple : إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ, c'est-à-dire, à la lettre : TOI nous adorons et TOI nous appelons à notre secours, ou, pour mieux rendre en français l'expression emphatique : C'EST TOI que nous adorons et C'EST DE TOI que nous implorons le secours.

1019. Quelquefois aussi, pour donner plus d'énergie à l'expression, on emploie en même temps le pronom affixe et le pronom isolé composé, comme dans cet exemple : وَإِيَّايَ فَاتَّقُونِي, et MOI, craignez-moi, c'est-à-dire et MOI, JE SUIS CELUI que vous devez craindre.

1020. C'est à la syntaxe à apprendre dans quel cas on doit faire usage de ce pronom composé, qui n'est jamais employé que pour l'accusatif.

1021. † Les grammairiens arabes distinguent, comme nous l'avons fait, les pronoms en *pronoms isolés* ضَمِيرٌ مُنْفَصِلٌ et *pronoms affixes* ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ; mais, sous cette dernière dénomination, ils comprennent, outre les pronoms affixes proprement dits, certaines terminaisons qui servent à former diverses personnes des verbes, soit au préterit, soit à l'aoriste; ainsi, dans كَتَبْتَ *tu as écrit*, le ت est, suivant leur système, un pronom affixe. Ces terminaisons, indiquant toujours le sujet du verbe, représentent constamment un nominatif, et, à raison de cela,

les Arabes les appellent ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ مَرْفُوعٌ *pronoms affixes au nominatif*. Par opposition à ceux-ci, ils appellent les pronoms affixes proprement dits, c'est-à-dire ceux qui représentent l'accusatif lorsqu'ils servent de complément à un verbe, comme ة [eum] dans قَتَلَهُ [occidit eum] *il l'a tué*, ضَمِيرٌ مُتَّصِلٌ مَنصُوبٌ *pronoms affixes à l'accusatif*.

Les pronoms isolés composés de اِيَّا et des affixes s'appellent par la même raison ضَمِيرٌ مَنصُوبٌ مُنْفَصِلٌ *pronoms accusatifs isolés*, et les pronoms isolés qui représentent le nominatif se nomment ضَمِيرٌ مَرْفُوعٌ مُنْفَصِلٌ *pronoms nominatifs isolés*.

1022. † Toutes les personnes des verbes n'ont point une terminaison particulière pour indiquer le sujet, de la manière du moins dont l'entendent les Arabes. Ainsi, dans كَتَبَ *il a écrit*, il n'y a point, suivant eux, de terminaison qui indique le sujet ou de pronom nominatif affixe. Les grammairiens disent alors que le pronom est caché dans le verbe, et ils l'appellent, en conséquence, مُسْتَكِنٌ ou مُسْتَتِرٌ *caché*, par opposition aux terminaisons qui font effectivement la fonction de pronoms, comme تَ dans كَتَبْتَ *tu as écrit*, qu'ils appellent بَارِزٌ ou ظَاهِرٌ *apparent*.

1023. † Nous allons indiquer les différentes terminaisons, tant du prétérit que de l'aoriste, qui sont considérées par les Arabes comme des pronoms, en prenant pour exemple le verbe كَتَبَ.

PRÉTÉRIT

TROISIÈME PERSONNE

Sing.	Masc.,	كَتَبَ	Le pronom est caché.
	Fém.,	كَتَبْتَ	
			Le pronom est pareillement caché; le تَ final n'est point un pronom, mais il est la marque du féminin et s'appelle تَاءُ التَّأْنِيثِ.

TROISIÈME PERSONNE

Duel	{	Masc.,	كَتَبَا	{	L'élif final est pronom.
		Fém.,	كَتَبَتَا		Le ت est le signe du féminin, et l'élif est le pronom.
Plur.	{	Masc.,	كَتَبُوا	{	Le و est pronom.
		Fém.,	كَتَبْنَ		La syllabe ن est pronom.

SECONDE PERSONNE

Sing.	{	Masc.,	كَتَبْتَ	{	Le ت avec sa voyelle est pronom.
		Fém.,	كَتَبْتِ		
Duel	Comm.,	كَتَبْتُمَا	{	Le ت avec sa voyelle est pronom ; la syllabe مَا est le signe du duel.	
Plur.	{	Masc.,	كَتَبْتُمْ	{	Le ت avec sa voyelle est pronom ; le surplus est le signe du pluriel, soit masculin, soit féminin.
		Fém.,	كَتَبْتُنَّ		

PREMIÈRE PERSONNE

Sing.	Comm.,	كَتَبْتُ	{	Les syllabes ت et نَا sont pronoms.
Plur.	Comm.,	كَتَبْنَا		

AORISTE

TROISIÈME PERSONNE

Sing.	{	Masc.,	يَكْتُبُ	{	Le pronom est caché.
		Fém.,	تَكْتُبُ		
Duel	{	Masc.,	يَكْتُبَانِ	{	L'élif seul est pronom.
		Fém.,	تَكْتُبَانِ		
Plur.	{	Masc.,	يَكْتُبُونَ	{	Le و seul est pronom.
		Fém.,	يَكْتُبْنَ		La syllabe ن est pronom.

SECONDE PERSONNE

Sing.	}	Masc.,	تَكْتُبُ	Le pronom est caché.
		Fém.,	تَكْتُبِينَ	Le <i>ي</i> seul est pronom.
Duel		Comm.,	تَكْتُبَانِ	L' <i>élif</i> seul est pronom.
Plur.	}	Masc.,	تَكْتُبُونَ	Le <i>و</i> seul est pronom.
		Fém.,	تَكْتُبْنَ	La syllabe <i>ن</i> est pronom.

PREMIÈRE PERSONNE

Sing.	Comm.,	أَكْتُبُ	} Le pronom est caché.
Plur.	Comm.,	نَكْتُبُ	

Ceci s'applique aux autres modes de l'aoriste et à l'impératif. (1)

1024. † Ce système s'étend à tous les adjectifs verbaux lorsqu'ils font la fonction de verbes. Par exemple, quand on dit *زَيْدٌ قَائِمٌ لِلصَّلَاةِ* *Zéid se lève pour la prière*, l'adjectif verbal *قَائِمٌ* est censé renfermer un pronom qui fait la fonction de sujet ou d'*agent* *فَاعِلٌ*, et c'est comme si l'on avait dit *هُوَ قَائِمٌ*. De même, si l'on dit *إِنَّ عَمْرًا مَطْرُوحٌ عَلَى الْأَرْضِ* *Amrou est jeté sur la terre*, *مَطْرُوحٌ* est censé être pour *هُوَ مَطْرُوحٌ*. Si l'on emploie le duel *قَائِمَانِ* ou le pluriel *قَائِمُونَ*, le pronom est *apparent* *بَارِزٌ*.

1025. Les Arabes n'ont pas de pronoms personnels réfléchis qui répondent à notre pronom réfléchi *se, soi* ou à nos expressions composées *moi-même, toi-même, etc.*; ils rendent ces dernières par les mots *نَفْسِي* *mon âme*, *نَفْسِكَ* *ton âme*, *أَنْفُسِكُمْ* *vos âmes*, *ذَاتِي* *ma substance*, et autres semblables.

(1) Je pense qu'à l'aoriste et à l'impératif énergique, dans les mots *تَكْتُبْنَ*, *يَكْتُبْنَ*, *أَكْتُبْنَ*, *أَكْتُبِينَ*, etc., le pronom est caché, dans le système des grammairiens arabes; mais je ne saurais l'affirmer.

CHAPITRE VII

Des particules indéclinables§ 1^{er} — DES PARTICULES INDÉCLINABLES EN GÉNÉRAL

1026. Je comprends sous le nom de *particules indéclinables* les *prépositions*, les *adverbes*, les *conjonctions* et les *interjections*. En les réunissant sous cette dénomination commune, j'imite le système des grammairiens arabes, qui les nomment en général حَرْفٌ et au pluriel حُرُوفٌ. Le mot حَرْفٌ, dont la signification propre est *pointe*, étant aussi le nom des lettres de l'alphabet, on appelle souvent les particules indéclinables حُرُوفٌ مَعْنَى particules qui influent sur le sens. ⁽¹⁾ Ces particules, réunies ainsi sous une dénomination commune, sont considérées comme la dernière des trois parties du discours (n° 254). Mais, attendu que ces différentes sortes de mots sont, par leur nature, très distinctes les unes des autres, je diviserai ce chapitre en autant de sections qu'il y a de sortes de particules indéclinables.

(1) Quoique les particules soient indéclinables de leur nature, cependant, lorsqu'on les emploie, indépendamment de leur sens, qui est de servir d'exposant aux rapports établis entre leurs antécédents et leurs compléments, et comme si elles étaient elles-mêmes des noms de substances ou de qualités, elles se déclinent et prennent des cas. Ainsi, لَيْتٌ plût à Dieu [*utinam*] devient un nom déclinable et fait au nominatif لَيْتٌ, au génitif لَيْتِ et à l'accusatif لَيْتًا. Si, dans ce cas, la particule n'a que deux lettres, on double la seconde lettre : de هَلْ, par exemple, particule interrogative [*an*], et de لَوْ si, on fait هَلَّ et لَوَّ. Si la seconde des deux lettres est un *élif* quiescent, on le change en un *élif* prolongé par un *medda*, après lequel on ajoute un *hamza* : de لَا non, on fait لَاً un non. — Je suppose que si l'on voulait faire de ces noms-là des duels et des pluriels, on aurait recours au même procédé qu'on emploie pour former ces nombres des noms indéclinables (n° 888).

1027. Plusieurs de ces particules indéclinables ne forment point en arabe des mots distincts et séparés : elles ne consistent qu'en une seule lettre qui s'attache au commencement des mots ; et, à cause de cela, je les appellerai *particules préfixes*.

1028. La définition des prépositions, des adverbes, des conjonctions et des interjections appartient à la grammaire générale, et je me contente de renvoyer, à cet égard, à ce que j'en ai dit ailleurs. ⁽¹⁾

1029. C'est plutôt au dictionnaire qu'à la grammaire à faire connaître tous les mots qui appartiennent à chacune de ces classes de particules indéclinables, avec leurs diverses significations. La grammaire ne doit s'occuper que de la manière dont ces mots se comportent dans le discours et de leur influence sur les autres parties constitutives des propositions. Cependant, comme les dictionnaires sont très incomplets à cet égard, je m'arrêterai un peu sur les divers usages auxquels s'emploient les plus importantes de ces particules, et je serai forcé d'anticiper sur quelques observations qui appartiennent plutôt à la syntaxe qu'à la partie étymologique de la grammaire.

1030. Les particules préfixes sont au nombre de neuf, savoir : أ particule interrogative [*an? num?*], ب dans, ت par, dans les serments, س, adverbe qui indique le futur, ف et, ك comme, ل pour, ل assurément, و et, auxquelles on en peut joindre deux autres : ع de et م de, qui ne sont cependant que d'un usage très rare. Les neuf premières sont comprises dans les deux mots techniques أَبْتَسَ فَكَلُوا.

Entre ces neuf particules, trois sont adverbes, savoir : أ, س et ل ; cependant, أ est quelquefois employé comme conjonction.

(1) Voyez mes *Principes de grammaire générale*, 8^e édit., I^{re} part., chap. ix, x, xi et xii, p. 73 à 101, et chap. xiii, p. 115 à 118.

Quatre sont prépositions, savoir : ب, ت, ك et ل; il faut y joindre ع et م.

Deux sont conjonctions, savoir : ف et و; cependant, و est quelquefois employé dans le sens d'une préposition.

Je parlerai de ces diverses particules préfixes sous la classe à laquelle chacune d'elles appartient, et j'indiquerai brièvement leurs divers usages.

1031. On peut réunir, au commencement d'un mot, plusieurs de ces particules préfixes; أ, adverbe interrogatif, par exemple, peut être suivi des conjonctions ف ou و. Ces mêmes conjonctions ف et و peuvent être suivies de س, adverbe qui indique le futur, et des prépositions ب, ت, ل, ك, ع et م.

§ II — DES PRÉPOSITIONS

1032. Il n'y a pas de préposition sans un complément, car les prépositions ne sont que les exposants des rapports qui existent entre deux mots, et, de ces deux termes du rapport, le conséquent est nécessairement le complément de la préposition qui sert d'exposant au rapport.

1033. † On pourrait croire que c'est à raison de cela que les Arabes nomment les prépositions حُرُوفُ آتِّجْر et traduire cette dénomination par *particules attractives*, parce qu'elles exercent une influence sur leur complément, qu'elles attirent après elles, et le complément serait nommé, par la même raison, مُتَّجْرُورٌ attiré. Cependant, les grammairiens arabes⁽¹⁾ donnent

(1) Martellotto semble entendre autrement cette dénomination et celles des autres cas, mais j'ignore si son opinion a quelque fondement dans les grammairiens arabes. (Voyez *Instit. ling. arab.*, p. 97 et 334.)

On peut voir dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 241, la raison pour laquelle, suivant un grammairien arabe, les prépositions sont appelées حُرُوفُ آتِّجْر. حُرُوفُ الْإِصْافَةِ et آتِّجْر.

de cette dénomination une autre raison, que j'ai rapportée ailleurs (n° 900, *note*). Ils nomment encore les prépositions *حُرُوفُ الْإِضَافَةِ* particules du génitif ou de la voyelle i (n° 900), parce qu'elles mettent leur complément au génitif.

Enfin, on les appelle aussi *حُرُوفُ الْإِضَافَةِ* particules d'annexion.

1034. Dans les détails où je vais entrer relativement aux prépositions, soit préfixes, soit isolées, je ne m'arrêterai point à l'influence qu'elles exercent sur la signification des verbes quand elles leur servent de moyen pour se lier à leurs compléments. Cette partie si importante de la connaissance de la langue arabe, dont j'ai déjà dit un mot ailleurs (n° 251), appartient au dictionnaire, car ces particules modifient la valeur des verbes.

1035. Parmi les particules préfixes, six sont prépositions (n° 1030); ce sont *بِ*, *تِ*, *كِ*, *لِ*, *عِ* et *مِ*.

1036. La préposition *بِ* indique différentes sortes de rapports. Voici les principales. Elle s'emploie :

1° *لِلْإِصَاقِ*, pour indiquer l'adhésion et signifie *auprès*. Exemple: *مَرَرْتُ بِرَجُلٍ نَائِمٍ* je passai auprès d'un homme qui dormait;

2° Pour affirmer avec serment, *لِلْقَسَمِ*. Exemples: *أَقْسَمْتُ بِاللَّهِ* j'en jure par Dieu; *بِرَأْسِكَ* par ta tête;

3° On s'en sert, *لِلْإِسْتِعَانَةِ* pour indiquer l'emploi d'une chose comme *moyen, instrument*, ⁽¹⁾ etc., et elle peut se traduire par *avec, au moyen de, au prix de*. Exemples: *كَانَا يَنْطَحَانِ بِقُرُونِهِمَا* ils donnaient l'un et l'autre des coups avec leurs cornes; *بِسِتَّةِ رِمَاةٍ بِجَجْرٍ* l'insensé se connaît à six qualités;

(1) On peut voir des exemples du sens de ce terme technique *الْإِسْتِعَانَةُ* dans les gloses sur le poème de Tantarani (*Chrestom. ar.*, 2^e édit., t. II, p. 513 et 518), et dans un passage du dictionnaire *Kamous*, rapporté dans mon *Commentaire sur les séances de Hariri*, séance xxxv, p. 386.

il l'a atteint avec une pierre; *إِشْتَرَوْا الضَّلَالََةَ بِالْهُدَى* ils ont acheté l'erreur au prix de la vérité, c'est-à-dire ils ont sacrifié la vérité à l'erreur. Quand la particule *ب* est employée dans le sens de *au prix de*, on la nomme *بَاءُ التَّمَنِ* *bé du prix*;

4° La préposition *ب* s'emploie, *لِلْمُصَاحَبَةِ* ou *لِلْمُلَابَسَةِ*, pour indiquer la *réunion*, la *concomitance*, et se traduit par *avec*. Exemples: *إِشْتَرَى آخِمَارَ بِلِجَامِهِ* il s'est assis avec lui; *جَلَسَ بِهِ* il a acheté l'âne avec son licou;

5° On s'en sert, *بِمَعْنَى فِي* ou *لِلظَرْفِيَّةِ*, pour indiquer une *circonstance de lieu* et comme synonyme de *في* *dans*. Exemples: *قَفَا نَبِكَ مِنْ* Dieu vous a secourus à Bedr; *نَصْرَكُمْ اللَّهُ بِبَدْرِ* arrêtez, nous pleurerons au souvenir d'une amante qui avait sa demeure à la chute d'un co-teau sablonneux;

6° Elle sert, *لِلتَّعْلِيلِ*, pour indiquer le *motif* ou la *cause*: *لَهُمْ* des tourments douloureux seront leur partage, à cause qu'ils traitaient de mensonge [la parole divine];

7° On l'emploie, *لِلتَّعْدِيَةِ*, pour rendre un *verbe transitif* ou pour joindre à un *verbe* un *complément indirect*. Cela a lieu principalement après les *verbes* qui signifient *venir*, *aller*, *partir*, *s'en aller*, comme *جَاءَ*, *أَتَى*, *سَارَ*, *رَاحَ*, *ذَهَبَ*, *se tenir debout* ou *se lever*, comme *قَامَ*, *نَهَضَ*, et une multitude d'autres. Au moyen de la signification transitive que leur donne la préposition *ب* qui les joint à leur *complément indirect*, il faut les traduire par *amener*, *apporter*, *emmener*, *remporter*, *soulever*, *dresser*, etc. Exemples: *ذَهَبَ اللَّهُ بِنُورِهِمْ* Dieu a emporté leur lumière; *فَأْتُوا بِسُورَةٍ مِثْلِهِ* apportez donc un seul chapitre qui soit semblable à cela: *قَامَ بِأَحْقَقٍ* il a soutenu ou fait triompher

la vérité; *بِأَعْبَاءِ الْمَمْلَكَةِ* *il a soulevé ou porté le fardeau des affaires de l'Etat;*

8° Elle se met souvent devant l'attribut d'une proposition négative et est en quelque sorte explétive. Exemples: *وَمَا هُمْ* *ils ne sont pas croyants;* *وَمَا آَلَهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ* *Dieu ne néglige pas d'observer ce que vous faites;* *لَسْتُ بِعَالِمٍ* *je ne sais pas.*

On trouve aussi, mais rarement, la préposition *بِ* employée ainsi devant un attribut affirmatif. Exemple :

أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّ آَلَهُ آَلَّذِي خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ... بِقَادِرٍ عَلَى أَنْ يُحْيِيَ الْمَوْتَى

N'ont-ils donc pas compris que Dieu, qui a créé les cieux et la terre,... est assez puissant pour rendre la vie aux morts? (1)

9° La préposition *بِ* paraît encore explétive dans quelques autres cas, comme dans l'exemple suivant: *كَفَى بِاللَّهِ شَهِيدًا* *il suffit de Dieu pour témoin;*

10° Après *إِذَا*, signifiant *voici* et qu'on appelle alors *إِذَا لِلْمُفَاجَأَةِ* *idha* exprimant un événement inattendu, le nom qui indique la chose sur laquelle on veut fixer l'attention peut se construire avec la préposition *بِ*. Exemple: *إِذَا بِرَجُلٍ يُقَالُ لَهُ آَلْسَيِّدُ بَرَكَتُهُ* *voilà qu'un homme qu'on appelait le Sèid Béraca s'avança.*

1037. On ajoute quelquefois après la particule *بِ* le mot *مَا*, qui est alors explétif et ne détruit point l'influence de la préposition sur le nom qui lui sert de complément, comme on le verra dans la Syntaxe.

(1) Voyez Alcoran, sur. 46, vers. 32. Beaucoup de grammairiens arabes refusent d'admettre cet usage de la préposition *بِ* dans les propositions affirmatives, et dans le passage même de l'Alcoran que je cite ici, ils prétendent que le *بِ* explétif de *بِقَادِرٍ* est destiné à *fortifier la négative* *لِتَأْكِيدِ التَّنْفِي* qui est au commencement de cette phrase *أَوَلَمْ يَرَوْا*, ce qui est d'une absurdité évidente. Pour qu'il en fût ainsi, il aurait fallu dire: *أَيَّرُونَ أَنَّ آَلَهُ لَيْسَ بِقَادِرٍ آَلِخ...* *croient-ils donc que Dieu ne peut pas..., etc.*

1038. La préposition **بِ**, jointe à la négation **لَا**, forme une particule composée qui signifie *sans*. Exemple : **سُلْطَانٌ بِلَا عَدْلٍ** un roi sans justice est comme un fleuve sans eau.

1039. La préposition **تَ** n'est employée d'ordinaire que dans cette formule de serment : **تَاللَّهِ** par Dieu ; cependant, on s'en sert quelquefois dans un petit nombre d'autres formules de serment, comme **تَرْتِي** par mon Seigneur, **تَرَبِّ الْكَعْبَةِ** par le maître de la Caaba, **تَالرَّحْمَنِ** par le Dieu miséricordieux, **تَحْيَاتِكَ** par ta vie.

1040. La particule préfixe **كَ** est une préposition qui sert à comparer **حَرْفُ تَشْبِيهِ** et signifie *comme, de même que*. Exemple : **كَأَحْجَارَةٍ** ils sont comme les pierres.

1041. On ne joint pas ordinairement la préposition **كَ** avec les pronoms affixes ; quelquefois cependant on la trouve jointe à ces pronoms. Exemples : **كِي** comme moi, **كَكَ** comme toi, **كَهْ** comme lui, **كَهَا** comme elle. L'usage de cette préposition avec les affixes de la première et de la seconde personne est extrêmement rare ; on l'emploie plus souvent avec ceux de la troisième personne. En général, on se sert, avec les affixes, du mot **مِثْلُ**, qui signifie *la même chose*.

1042. On joint aussi quelquefois la préposition **كَ** avec les pronoms isolés (n° 1004). Exemples : **كَأَنَا** comme moi, **كَأَنْتَ** comme toi, **كَهُوَ** comme lui. En voici deux autres exemples :

لَإِنَّ رَصَدَهَا كَانُوا غَيْرَ رَاقِدِينَ وَشَيَاطِينِ حَرَسَهَا كَانُوا كَهِيَ مَارِدِينَ

Parce que ceux qui veillaient à sa garde ne dormaient point et que les démons qui formaient sa garnison étaient rétifs comme elle.⁽¹⁾

تَوَجَّهَ بِبُرْنُسٍ كَهُوَ رَقِيقٍ آخْشِيَةٍ

(1) Ceci est tiré de la *Vie de Timour*, par Ebn Arabschah (t. I, p. 330). Il s'agit de la citadelle de Mardin, et l'auteur joue sur le double sens du mot **مَارِدِينَ**, qui signifie *rebelles, obstinés*, et qui est le nom propre de cette place forte.

Il se mit en marche couvert d'une cape garnie d'une bordure fine comme lui.⁽¹⁾

1043. On joint aussi cette préposition avec les pronoms isolés composés (n° 1017); on dit donc كَيْتَايَ *comme moi*, كَيْتَاكَ *comme toi*, mais tout cela ne doit être regardé que comme des licences ou comme des usages particuliers à certains dialectes.

1044. On trouve assez souvent la préposition كَ jointe au nom مِثْلُ mis au génitif, ce qui forme un pléonasme. Exemple : كَمِثْلِ آخِمَارٍ *comme la ressemblance de l'âne, c'est-à-dire comme l'âne.*

1045. Quelquefois la préposition كَ forme le complément immédiat d'une autre préposition, comme dans cet exemple : يَضْحَكُ عَنْ كَالْبَرَدِ, à la lettre : *Il rit de comme des grains de grêle, c'est-à-dire il découvre en riant des dents aussi fraîches et aussi blanches que des grêlons.*

Cette manière d'employer la préposition كَ a engagé plusieurs grammairiens arabes à la considérer comme un nom indéclinable.

1046. Le mot كَذَا, composé de كَ et du démonstratif ذَا, est considéré comme un nom. En conséquence, s'il forme le second terme d'un rapport d'annexion, le nom qui sert d'antécédent à ce rapport perd le *tenwin*. On dit donc : فِي شَهْرٍ كَذَا مِنْ سَنَةِ كَذَا : *en un tel mois d'une telle année.*

1047. De la préposition كَ et du nom conjonctif مَا *ce qui, ce que* (n° 987), on forme le mot كَمَا, qui signifie *de même que, de la même manière que*. Ce mot est un adverbe ou du moins équivaut à un adverbe conjonctif.

(1) C'est encore d'Ebn Arabschah (t. II, p. 64) qu'on a emprunté cet exemple. Il y a aussi un jeu de mots sur le double sens de l'expression رَقِيقٌ أَكْشَيشِيَّةٌ, qui, appliquée à un vêtement, signifie qu'il est garni d'une bordure fine ou délicate, et, dit d'un homme, signifie qu'il a une suite peu nombreuse.

1048. Quelquefois ما après ك est purement explétif et n'empêche pas que le complément de ك ne soit un nom au génitif.

1049. La préposition ل s'emploie pour indiquer différents rapports, principalement les termes de l'action; elle répond le plus souvent au datif latin ou aux expressions françaises à, pour, à cause de, afin de. Elle sert :

1° لِلْمَلِكِ ou لِلْإِخْتِصَاصِ, pour indiquer la propriété ou l'attribution. Exemples : آَلْمَجْدُ لِلَّهِ la gloire [appartient] à Dieu; أَنَا لِلَّهِ nous [sommes] à Dieu; هَذَا آَلتَّجَامُ لِلْفَرَسِ ce mors [est] au cheval.

Cette préposition, dans ce sens, répond souvent au verbe français avoir. Exemples : مَا لِي بِأَبٍ وَلَا بِنٍّ à moi n'est ni père ni fils, c'est-à-dire je n'ai ni père ni fils; مَا لَنَا عَلَيْكُمْ حَقٌّ à nous n'est sur vous aucun droit, c'est-à-dire nous n'avons aucun droit sur vous.

C'est à cet usage de la préposition ل qu'il faut rapporter ces formules admiratives لِلَّهِ دَرَكٌ مِّن رَّجُلٍ, لِلَّهِ دَرَةٌ, qui signifient qu'il n'appartient qu'à Dieu de produire quelque chose d'aussi excellent que la personne ou la chose dont on parle.

Lorsque, dans une même proposition, on trouve les deux prépositions ل et عَلَى, la première indique une dette active, un droit à exercer, une créance, et la seconde une dette passive, un devoir, une obligation. Exemple : لِي عَلَيْكَ أَلْفٌ دِينَارٍ à moi sur toi, c'est-à-dire tu me dois mille pièces d'or. Je reviendrai sur cet objet en parlant de la préposition عَلَى;

2° La préposition ل s'emploie, لِلتَّعْلِيلِ ou لِلْعِلَّةِ, pour indiquer la cause, le motif. Exemples : قَامَ لِمُعَاوَنَتِهِ il se leva pour le secourir; تَأَجَّجَ كَرْبِي لِمَصَابِهِ بِنَاطِرَيْهِ mon chagrin s'enflamma à cause de l'accident survenu à ses deux yeux;

3° Elle sert souvent à joindre à un verbe son complément indirect. Souvent même elle s'emploie pour joindre à un verbe

transitif son complément direct quand ce complément se trouve déplacé, afin, disent les grammairiens arabes, de *fortifier l'influence du verbe sur son complément* لَتَقْوِيَةِ الْعَامِلِ, influence diminuée par ce déplacement. Exemple : *إِنْ كُنْتُمْ لِلرُّؤْيَا تَعْبُرُونَ* si vous interprétez cette vision.

Par la même raison, on l'emploie aussi pour joindre aux noms d'action ou d'agent des verbes transitifs leur complément direct, parce que, suivant les mêmes grammairiens, l'influence de ces noms sur le complément est moins forte que celle du verbe ;

4^o Elle s'emploie comme synonyme de *في*, signifiant *au sujet de*. Exemple : *إِذَا كَانُوا فُرَى* ils ont dit au sujet de leurs frères, quand ceux-ci sont allés combattre...;

5^o On s'en sert pour exprimer l'*admiration* لِلتَّعَجُّبِ ou pour *appeler au secours* لِلإِسْتِغَاثَةِ. Si la particule est précédée immédiatement de *يَا*, elle prend pour voyelle un *fatha*. Exemples : *يَا لَلْعَجَبِ وَلِضَيْعَةِ الْأَدَبِ* holà, Zéid ! *ô chose prodigieuse ! ô discrédit des lettres !*(1) La préposition *لِ*, servant à appeler au secours, peut avoir pour complément le nom de la personne ou de la chose appelée au secours بِهِ الْمُسْتَعَاثُ ou celui de la personne ou de la chose pour laquelle on réclame du secours *أَمْسْتَعَاثُ مِنْ أَجْلِهِ*.(2)

(1) Cet exemple est tiré des *Séances de Hariri*. Dans mon édition (p. 24), on lit لِلتَّعَجُّبِ, et, suivant le commentaire, il y a ellipse de la personne appelée الْمُنَادَى, et l'auteur n'a exprimé que la chose pour laquelle la personne est appelée إِلَيْهِ الْمَدْعُوُّ. Le sens, dans cette supposition, est : *O, qui que tu sois, viens voir une chose surprenante, viens voir à quel point la littérature est anéantie !* Cette interprétation me paraît effectivement préférable.

(2) Ebn Malec dit positivement, dans l'*Alfiyya*, que si l'on se sert de *لِ* pour appeler au secours, le nom de la chose ou de la personne qu'on appelle se met au génitif, étant régi par la préposition, qui doit se prononcer par un *fatha* :

إِذَا اسْتَعِيثَ اسْمُ مُنَادَى خُفْضًا بِاللَّامِ مَفْتُوحًا كَمَا لِلْمُرْتَضَى

Dans ce cas, on peut détacher la préposition du nom qui lui sert de complément. Exemples: *Holà! au secours de l'islamisme!* (1) *يَا آلَ الْإِسْلَامِ* *Holà! enfants de Mazen, levez-vous et accourez à moi!* *يَا مَازِنِ قُومُوا إِلَيَّ*

1050. Il arrive souvent, quand on emploie cette formule, qu'on donne pour complément à la préposition un pronom personnel qui ne se rapporte à aucun antécédent, mais dont la valeur est expliquée ensuite, au moyen de la préposition *مِنْ* suivie du mot même que représentait le pronom. Exemples :

نَزَعَ بِي إِلَى حَلْبٍ شَوْقٌ غَلَبَ وَطَلَبُ يَا لَهُ مِنْ طَلَبٍ

J'étais attiré vers Alep par un désir qui s'était emparé de moi et par une passion, oh! quelle passion!

يَا لِكَ مِنْ قُنْبُرَةٍ بِمَعْمَرٍ خَلَا لِكَ آجُو فَبِيضِي وَأَصْفِرِي

O toi, alouette qui es dans une prairie, rien ne t'empêche de t'élever dans l'air; ponds donc et siffle.

On peut même supprimer la préposition *مِنْ*, comme dans cet exemple :

لَأَنَّ الْوُلَاةَ لَهُمْ نَبَوَةٌ وَمَعْتَبَةٌ يَا لَهَا مَعْتَبَةٌ

Parce que les préfets ont de la hauteur et de la dureté, oh! quelle dureté!

1051. La préposition *لِ* remplace souvent le rapport d'annexion, soit par suite d'inversion, soit pour éviter de déterminer le nom qui formerait le premier terme de ce rapport. Ainsi,

(1) M. Reinaud, dans les *Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des Croisades* (p. 267 de la 2^e édit.), a repris à tort A. Schultens d'avoir lu et traduit ainsi. Il a pensé qu'il fallait lire *يَا آلَ الْإِسْلَامِ*. Je ne partage pas son opinion. L'orthographe dont il s'agit ici est commune dans les anciens manuscrits.

l'on dirait *مَاتَ لِي أَخٌ* *il est mort un mien frère*, parce que si l'on disait *مَاتَ أَخِي*, ce qui signifierait *mon frère est mort*, le mot *frère* serait déterminé. Autre exemple : *أَهْلَكَ لَهُمُ مَخَاصِرٌ وَالْعَامَّةُ* *il a fait périr leurs grands seigneurs et les gens du commun.*

1052. Elle entre dans des manières elliptiques de s'exprimer telles que celles-ci : *هَلْ لَكُمْ فِي أَنْ تَفْعَلُوا هَذَا* *êtes-vous d'humeur à faire ceci?* *هَلْ لَكَ فِي أَنْ تَقِيلَ* *veux-tu faire la méridienne?* *مَنْ لِي بِهَذَا الدَّوَاءِ* *qui me procurera ce remède?*

1053. Cette préposition, étant jointe aux pronoms affixes, prend un *fatha* au lieu d'un *kesra* : *لَكَ*, *لَنَا*, *لَكُمْ* *à toi, à nous, à vous*, etc., excepté au pronom affixe de la première personne du singulier, où l'on dit *لِي* *à moi*.

1054. Quand elle précède l'article déterminatif *أَلْ*, elle lui fait perdre son *أ*. Exemple : *لِلرَّبِّ* pour *لِالرَّبِّ* *au Seigneur*.

1055. Elle fait aussi fonction de conjonction et signifie *afin que, pour que*; elle se joint alors à l'aoriste subjonctif. Exemple : *إِاتَمَسَ شَيْئًا لِيَأْكُلَهُ* *il chercha quelque chose pour le manger.*

Dans ce cas, *لِ* ne cesse pas d'être préposition, mais il y a, comme disent les grammairiens arabes, ellipse de la conjonction *أَنْ* ou *كَيْ* *que*; on peut même exprimer la conjonction et dire *لِأَنَّ* ou *لِكَيْ* *pour que*; mais on ne peut pas sous-entendre tout ensemble la conjonction et la préposition *لِ*.

1056. La préposition *لِ*, jointe à l'aoriste conditionnel, lui donne la signification impérative. Exemples :

وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُتَوَكِّلُونَ

Que ceux donc qui mettent leur confiance, la mettent en Dieu.

وَلْيَكْتُبْ بَيْنَكُمْ كَاتِبٌ بِالْعَدْلِ

Qu'un écrivain en dresse un acte entre vous, conformément à la justice.

La préposition *لِ*, en ce dernier sens, peut être précédée des conjonctions préfixes *وَ* et *فَ*, et alors elle peut perdre sa voyelle et prendre un *djezma*, comme on le voit dans les deux exemples précédents.

Dans cet emploi de la préposition *لِ*, il y a réellement, comme dans le précédent, ellipse d'une conjonction et d'une proposition antécédente, comme lorsque l'on dit en latin *abeat, veniat*, c'est-à-dire *volo, jubeo ut veniat*. La préposition *لِ*, dans ce cas, est nommée *لَامُ الْاَمْرِ* *lam impératif* ou de *commandement*.

1057. Le nombre des prépositions séparées n'est pas très considérable; ce sont *إِلَى*, *حَتَّى*, *حَاشَا*, *خَلَا*, *عَدَا*, *عَلَى*, *عَنْ*, *فِي*, *لَدُنْ*, *لَدَى*, *مِنْ*, *مُنْذُ* et *مُنْذُ*; encore parmi ces mots y en a-t-il plusieurs qui sont plutôt des verbes ou des noms employés d'une manière adverbiale que des prépositions.

1058. La préposition *إِلَى* *à, vers, jusqu'à* indique le terme d'une action *إِلَى الْاِئْتِهَاءِ*. Exemples: *إِلَى الْمَدِينَةِ جَاءَ* il est venu à la ville; *زَادُوا حِكْمَةً إِلَى حِكْمَتِهِمْ* ils ont ajouté une sagesse avec ou à leur sagesse.

C'est par une suite de cela qu'on dit *إِلَى غَيْرِ ذَلِكَ* pour *et le reste*, *إِلَى آخِرِهِ* et ce qui suit jusqu'à la fin, et *cœtera*.

On dit aussi *إِلَى* pour *مَعَ* avec, c'est-à-dire joint à. Exemple:

لَا تَأْكُلُوا أَمْوَالَهُمْ إِلَى أَمْوَالِكُمْ

Ne mangez pas leurs biens avec vos richesses.

Mais dans ce cas et dans les cas semblables, la préposition indique l'ellipse d'un verbe qui devait lui servir d'antécédent. Ici il faut sous-entendre *تَضَمُّنَهَا* les ajoutant ou *مَضْمُونَةٌ* ajoutées; le sens de ce verbe sous-entendu est virtuellement renfermé dans le verbe *تَأْكُلُوا*.

1059. Le mot *حَتَّى* s'emploie de quatre manières :

1° On emploie حَتَّى comme préposition pour indiquer le terme, l'extrémité, لِلْغَايَةِ ou لِلْأَيْتِهَاءِ. Exemple : حَتَّى مَطْلَعِ الْفَجْرِ jusqu'au moment où se lève l'aurore. Dans ce sens, حَتَّى a pour complément ou un nom, et l'on met ce nom au génitif, ou une proposition conjonctive commençant par la conjonction أَنْ ;

2° On emploie حَتَّى comme conjonction لِلْعَطْفِ, ou plutôt comme adverbe, dans le sens de *et même*, et alors cette particule n'exerce aucune influence sur le nom qui la suit et que l'on met au même cas que celui avec lequel il est lié par la conjonction. Exemples : جَاءَ الْقَوْمُ حَتَّى الْمَشَاةِ le peuple est arrivé, même ceux qui marchaient à pied ; أَكَلْتُ السَّمَكَةَ حَتَّى أَكَلْتُ رَأْسَهَا j'ai mangé le poisson, et même sa tête.

Dans ce cas, on pourrait souvent traduire حَتَّى par *jusqu'à* et l'on pourrait s'imaginer que cette particule serait synonyme de إِلَى ; mais il y a entre elles cette différence que إِلَى signifie *jusqu'à un certain terme exclusivement* et حَتَّى *jusqu'à un certain terme inclusivement*. Ainsi, أَكَلْتُ السَّمَكَةَ حَتَّى رَأْسَهَا veut dire *j'ai mangé le poisson jusqu'à la tête inclusivement*, mais si l'on disait إِلَى رَأْسَهَا, le sens serait *jusqu'à la tête exclusivement* ;

3° On emploie حَتَّى comme conjonction servant à lier une proposition avec celle qui la précède, et alors حَتَّى est simplement *particule inchoative* d'une nouvelle proposition, حَرْفٌ أَوْ حَرْفُ الْإِبْتِدَاءِ ou أَلِاسْتِثْنَاءِ. La particule حَتَّى, dans ce sens, répond à *jusqu'à ce que* ou à *donec* des Latins suivi du mode indicatif et n'a aucune influence grammaticale sur la proposition qui la suit. Exemple : ثُمَّ أَرْتَحِلُوا وَسَارُوا حَتَّى طَلَعَتِ الشَّمْسُ ils partirent ensuite et firent route jusqu'à tant que le soleil se leva ;

4° Si le verbe de la proposition qui commence par حَتَّى est à l'aoriste et a le sens du futur, cette particule répond alors à

donec suivi du subjonctif. Elle devient حَرْفٌ نَصْبٌ, c'est-à-dire qu'elle exige après elle le mode subjonctif. On peut souvent la rendre alors par *afin de, pour que*. Exemples : *إِمْشِ حَتَّى تُدْرِكَهُمْ* : *marche jusqu'à ce que tu les joignes*; *جِئْتُ حَتَّى أَزُورَكَ* : *je suis venu pour te rendre visite*. Si l'aoriste était pris dans le sens du présent, ce cas rentrerait dans le précédent, où le verbe est au prétérit. (4)

1060. En considérant ces diverses manières d'employer et de construire la particule حَتَّى, je demeure convaincu que ce n'est proprement qu'un adverbe ou plutôt un nom de la forme فَعْلَى, qui ne régit des noms dans la première acception qu'en vertu d'un rapport d'annexion ou par l'effet de la préposition لِ, dont on fait ellipse, comme dans la quatrième acception il régit le verbe au subjonctif à cause de la conjonction أَنْ sous-entendue, ainsi que le reconnaissent les grammairiens arabes. Dans la troisième acception, il y a aussi ellipse de la conjonction أَنْ.

1061. حَاشَا comme خَلَا et عَدَا *excepté*, prépositions d'exception

(4) On peut consulter, sur le cas dont il s'agit ici, Ebn Heschem, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 169, et la note qui correspond à ce passage, *ibid.*, p. 204. Je reviendrai sur ce sujet dans la Syntaxe, lorsque je traiterai de l'emploi du mode subjonctif. J'observerai seulement ici que, dans ce cas, il me paraît qu'il y a entre حَتَّى et le verbe mis à l'aoriste indicatif ellipse du verbe كَانَ et qu'on fait l'ellipse de كَانَ, parce qu'il y a avant حَتَّى un autre verbe au prétérit. C'est ce qui a lieu dans ce passage de l'Alcoran, sur. 2, vers. 209 :

مَسْتَهْمُ الْبِئْسَاءِ وَالضَّرَاءِ وَزُلْزَلُوا حَتَّى يَقُولَ الرَّسُولُ وَالَّذِينَ آمَنُوا
مَعَهُ مَتَى نَصُرُ اللَّهَ

C'est comme si l'on eût dit حَتَّى كَانَ يَقُولُ. Relativement à cette ellipse du verbe كَانَ, on a déjà vu des cas analogues.

لِلْأَسْتِثْنَاءِ. Ces trois mots sont originellement des verbes qui signifient *être séparé de, être au delà de*. Ainsi, quand on dit قَتَلُوا جَمِيعَهُمْ عَدَا زَيْدٍ, cela signifie, à la lettre, *la totalité d'eux, ce qui est au delà de Zéid, a été tué, c'est-à-dire ils ont tous été tués, si l'on en excepte Zéid*. Aussi peut-on construire ces mots comme des verbes et mettre leur complément à l'accusatif, et c'est sans doute la construction primitive. Dans la suite, on aura perdu de vue leur signification propre, et, en les considérant comme des prépositions, on aura adopté l'usage de mettre leur complément au génitif. (1) On dit aussi مَا عَدَا et مَا خَلَا avec le complément à l'accusatif.

1062. عَلَى sur, au-dessus de, préposition, indique :

1° Un rapport de *situation supérieure* أَلَا سْتَعْلَاءَ. Quelquefois on doit la rendre par *contre*: خَرَجَ عَلَيْهِ il sortit contre lui, c'est-à-dire *pour lui faire la guerre*;

2° عَلَى suivi d'un complément, avec le verbe كَانَ exprimé ou sous-entendu, s'emploie souvent comme équivalent du verbe français *devoir*. Exemples: عَلَى أَلْفِ دِينَارٍ sur moi mille pièces d'or, c'est-à-dire *je dois mille pièces d'or*; عَلَيْكَ أَنْ تَفْعَلَ هَذَا sur toi que tu fasses cela, c'est-à-dire *tu dois faire cela*; أَنْتَ مَا عَلَى لَكَ شَيْءٌ toi, aucune chose n'est à toi sur moi, c'est-à-dire *je ne te dois rien*; إِنَّمَا أُجْرِي عَلَى اللَّهِ ma récompense est seulement sur Dieu ou à la charge de Dieu;

3° La préposition عَلَى sert à indiquer l'état dans lequel on est, relativement à la religion, aux occupations, à la profession, à

(1) Voyez, sur la double manière d'envisager ces mots comme *prépositions* حَرْفُ اسْتِثْنَاءٍ ou *particules d'exception* حَرْفُ جَرٍّ mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 244 et 256, et sur حَاشَا en particulier, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XIV, p. 140.

donec suivi du subjonctif. Elle devient حَرْفٌ نَصْبٌ, c'est-à-dire qu'elle exige après elle le mode subjonctif. On peut souvent la rendre alors par *afin de, pour que*. Exemples : *إِمْشِ حَتَّى تُدْرِكَهُمْ* marche jusqu'à ce que tu les joignes; *جِئْتُ حَتَّى أَزُورَكَ* je suis venu pour te rendre visite. Si l'aoriste était pris dans le sens du présent, ce cas rentrerait dans le précédent, où le verbe est au prétérit. (1)

1060. En considérant ces diverses manières d'employer et de construire la particule حَتَّى, je demeure convaincu que ce n'est proprement qu'un adverbe ou plutôt un nom de la forme فَعْلَى, qui ne régit des noms dans la première acception qu'en vertu d'un rapport d'annexion ou par l'effet de la préposition لِ, dont on fait ellipse, comme dans la quatrième acception il régit le verbe au subjonctif à cause de la conjonction أَنْ sous-entendue, ainsi que le reconnaissent les grammairiens arabes. Dans la troisième acception, il y a aussi ellipse de la conjonction أَنْ.

1061. حَاشَا comme خَلَا et عَدَا *excepté*, prépositions d'exception

(1) On peut consulter, sur le cas dont il s'agit ici, Ebn Heschem, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 169, et la note qui correspond à ce passage, *ibid.*, p. 204. Je reviendrai sur ce sujet dans la Syntaxe, lorsque je traiterai de l'emploi du mode subjonctif. J'observerai seulement ici que, dans ce cas, il me paraît qu'il y a entre حَتَّى et le verbe mis à l'aoriste indicatif ellipse du verbe كَانَ et qu'on fait l'ellipse de كَانَ, parce qu'il y a avant حَتَّى un autre verbe au prétérit. C'est ce qui a lieu dans ce passage de l'Alcoran, sur. 2, vers. 209 :

مَسَّتْهُمُ الْبَأْسَاءُ وَالضَّرَاءُ وَزُلْزِلُوا حَتَّى يَقُولَ الرَّسُولُ وَالَّذِينَ آمَنُوا
مَعَهُ مَتَى نَصُرُ اللَّهَ

C'est comme si l'on eût dit حَتَّى كَانَ يَقُولُ. Relativement à cette ellipse du verbe كَانَ, on a déjà vu des cas analogues.

la santé, à la fortune, aux dispositions de l'esprit, etc. Exemples :

النَّاسُ عَلَى دِينِ مُلُوكِهِمْ

Les hommes sont sur (c'est-à-dire se conforment à) la religion de leurs rois.

قَالَتِ الْيَهُودُ لَيْسَتْ آلِ النَّصَارَى عَلَى شَيْءٍ، وَقَالَتِ النَّصَارَى لَيْسَتْ
آلِ الْيَهُودِ عَلَى شَيْءٍ

Les Juifs ont dit : Les chrétiens ne sont sur rien ; et les chrétiens ont dit : Les Juifs ne sont sur rien (c'est-à-dire professent une religion qui n'a rien de vrai).

وَلَكِنْ أَعَذِّبُكَ عَلَى كِبَرِ سِنَّكَ

Mais je te livrerai à la torture, sur ton grand âge (c'est-à-dire tout avancé en âge que tu es) ;

4° Elle signifie encore à raison de, en récompense de. Exemple :

لَا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ مَالًا

Je ne vous demande pas, à raison de cela, de l'argent ;

5° On se sert aussi de عَلَى pour dire moyennant, à condition de, sous la clause de. Exemples :

أَجَابَهُمْ إِلَى ذَلِكَ عَلَى أَنْ يَمُدُّوهُ بِالسَّلَاحِ

Il consentit à leur demande, à condition qu'ils l'aideraient en lui fournissant des armes.

فَلَمْ يَزَلْ يُرَاجِعُهُ وَيُلَاطِفُهُ وَيَمَانِعُهُ حَتَّى صَاحَهُ عَلَى رُبْعِ سُؤَالِهِ

Il ne cessa point de négocier avec lui et d'employer envers lui les caresses et les refus, jusqu'à ce qu'enfin il fit la paix avec lui moyennant le quart de la somme qu'il avait d'abord exigée ;

6° Avec le verbe دَخَلَ entrer ou autres qui renferment la même signification, عَلَى indique qu'on trouve dans le lieu où l'on entre la personne chez laquelle on vient. Ainsi دَخَلَ إِلَيْهِ signifie il entra chez lui, et دَخَلَ عَلَيْهِ il entra sur lui, c'est-à-

dire dans le lieu où il était. Avec les verbes *قرأ* lire, *تلا* réciter, *على* signifie devant, en présence de.

1063. On dit adverbiallement *على أن* se fondant sur cela que, à raison de cela que. Exemple :

وَمِنْ جُمْلَةٍ مَا اقْتَرَحَ عَلَيْهِ حَمَلُ بَصْلِ أَبِيضٍ بِنَاءٍ عَلَى أَنْ ذَلِكَ لَا
يُوجَدُ فِي الشَّامِ بِأَسْرَهَا فَضْلاً عَنْ صَفَدٍ

Du nombre des choses qu'il lui demanda, fut qu'il lui fit apporter de l'oignon blanc, se fondant sur ce qu'il ne s'en trouve point dans toute la Syrie et à plus forte raison à Safad.

1064. Entre les manières de parler dans lesquelles entre la préposition *على* on peut remarquer les suivantes : *على الرأس* mot à mot sur la tête et sur l'œil, c'est-à-dire avec respect et soumission ; *على رؤس الأشهاد* sur les têtes des hommes assemblés, c'est-à-dire dans les lieux où le public s'assemble ; *على حب* pour l'amour de Dieu ; *على حين* pour un temps ; *على عهد* de son temps ; *على يد موسى* par le ministère de Moïse.

1065. On dit aussi *عليك* sur toi pour signifier *خذ* prends. Exemple : *خذ زيداً عليك* prends Zéid. Le complément étant à l'accusatif, cela indique qu'il y a ellipse d'un verbe ; c'est donc comme si l'on disait *خذ زيداً أن عليك* tu dois prendre Zéid.

On dit, dans un sens un peu différent, *عليّ به* amenez-le moi, c'est-à-dire *أدخلوا عليّ به* entrez près de moi avec lui.

1066. La préposition *عن* signifie d'ordinaire l'éloignement, l'action de passer outre *آلجأوزة*, ou de se passer et de se détourner d'une chose. Exemples :

إِنَّ اللَّهَ غَنِيٌّ عَنِ الْعَالَمِينَ

Dieu n'a pas besoin (ou est assez riche pour se passer) des hommes.

شَغَلْتَنِي النَّفَقَةُ عَلَى عِيَالِي عَنِ الْإِفْضَالِ إِلَى غَيْرِي

La dépense qu'exige l'entretien de ma famille me détourne d'exercer la générosité envers les autres.

يَبْخُلُ عَنْ نَفْسِهِ

Il est avare au détriment de lui-même (c'est-à-dire il se prive par avarice de ce dont il a besoin).

لَا أَفْضَلْتُ عَنِّي

Tu n'auras aucun avantage sur moi (à la lettre tu ne me dépasseras pas en mérite).

لَا تُجَادِلْ عَنِ الَّذِينَ يُخْتَانُونَ أَنْفُسَهُمْ

Ne dispute pas pour la défense de ceux qui se trahissent eux-mêmes (c'est-à-dire pour écarter la punition ou la vengeance de dessus eux).

1067. Par suite de cette première signification, la préposition *عَنْ* s'emploie aussi dans le sens de *au lieu de*, à la décharge ou à l'acquit de. Exemple :

لَا تَجْزِي نَفْسٌ عَنْ نَفْسٍ شَيْئًا

Une âme ne paiera rien à la décharge d'une autre.

1068. Elle se prend encore dans le sens de *après*, *au delà*. Exemples :

عَمَّا قَلِيلٍ لِيُصْبِحَنَّ نَادِمِينَ

Après peu de temps (c'est-à-dire dans peu) ils se repentiront.

لَقَحَّتْ حَرْبٌ وَأَثَلٌ عَنْ حِيَالٍ

La guerre de Wayel a enfanté [des troubles] après qu'elle avait reçu les approches du mâle sans concevoir (c'est-à-dire après un long espace de temps pendant lequel elle n'avait produit aucune hostilité).

نَوْمٌ آتَى لَمْ تَنْتَطِقْ عَنْ تَفْضُلٍ

Elle dormait toute la matinée, n'ayant point repris sa ceinture depuis qu'elle s'était déshabillée.

لِيَهْلِكَ مَنْ هَلَكَ عَنْ بَيِّنَةٍ وَيَحْيَىٰ مَنْ حَيَّ عَنْ بَيِّنَةٍ

Afin que quiconque périra périsse d'après un titre authentique, et que quiconque vivra vive d'après un titre authentique.

1069. On emploie *عَنْ* après tous les verbes qui renferment l'idée de *découvrir*, d'*enlever ce qui couvre*, de *mettre au jour*, de *laisser voir* ou *connaître ce qui était caché*. Exemples :

لَا يَمْلِكُونَ كَشْفَ الضَّرِّ عَنْكُمْ

Ils ne pourront pas détourner le mal de dessus vous.

أَخْبَرَ عَنِ السِّرِّ الْمُضَوَّنِ

Il a dévoilé le secret caché.

لَمْ يَصْدِرْ عَنْكَ مَا يَدُلُّ عَلَىٰ صِلَابِكَ وَيُسْفِرُ عَنِ نَجَابَتِكَ وَفَلَاحِكَ

Il n'est parvenu de toi aucune action qui indique ta vertu et qui mette au jour des indices de ta noble origine et de ton mérite.

هَذَا سُؤَالٌ سُئِلَ عَنْهُ رَسُولُ اللَّهِ فَاجَابَ عَنْهُ

C'est là une question au sujet de laquelle a été interrogé l'envoyé de Dieu et au sujet de laquelle il a répondu.

وَدَخَلْتُ دَارَهُمْ أَسْأَلُهُمْ عَنْهُمْ وَالدَّارُ خَالِيَةُ الْمَنَازِلِ بَلْقَعُ

Je suis entré dans leur habitation pour demander de leurs nouvelles, et leur habitation n'offrait plus que des demeures vides et un lieu désert.

1070. On emploie encore la préposition *عَنْ* pour citer l'auteur d'un discours, d'un récit, ou pour désigner la personne au nom de laquelle on parle. Exemples :

حَدَّثَنَا ابْنُ عُمَرَ عَنْ أَبِيهِ

Le fils d'Omar nous a raconté, le tenant de son père.

On dit à peu près dans le même sens :

لَا نَفْعُ هَذَا عَنْ قَوْلِكَ

Nous ne ferons pas cela en vertu de tes paroles.

1071. La préposition عَنْ est quelquefois employée pour indiquer le moyen ou l'instrument avec lequel on fait une action *لِلْأَسْتِعَانَةِ*, comme dans cet exemple : رَمَيْتُ عَنِ الْقَوْسِ *J'ai tiré une flèche de l'arc*; mais il est aisé de voir que cet usage de عَنْ rentre dans la signification indiquée par le mot الْمُجَاوِزَةُ (n° 1066).

Il en est de même dans ces manières de s'exprimer : مَاتَ عَنْ ثَمَانِينَ سَنَةً *Il mourut à quatre-vingts ans passés*; مَاتَ عَنْ وَلَدٍ صَغِيرٍ *il mourut laissant un fils encore jeune.*

1072. Quelquefois l'antécédent qui devrait précéder la préposition عَنْ n'est pas exprimé, et il faut le suppléer pour bien se rendre compte du sens de la phrase. C'est ce qu'on voit dans ce passage de l'Alcoran :

إِنِّي أَحْبَبْتُ حُبَّ آخِرٍ عَنْ ذِكْرِ رَبِّي

J'ai aimé avec passion les biens [de ce monde] au point de négliger le souvenir de mon Seigneur.

C'est comme si l'auteur eût dit : حَتَّى شَغَلَنِي ذَلِكَ عَنْ ذِكْرِ رَبِّي ou autre chose semblable.

Il en est de même dans ce vers :

كَأَنَّمَا تَبَسُّمُ عَنْ لَوْلُو مُنْضَدٍ أَوْ بَرْدٍ أَوْ أَقَاحٍ

On dirait qu'en souriant elle découvre des perles artistement rangées, ou des grêlons, ou des marguerites blanches.

En disant عَنْ تَبَسُّمٍ, le poète a exprimé la même pensée que s'il eût dit كَأَنَّمَا إِذَا تَبَسَّمَتْ كَشَفَتْ عَنْ آلَخِ, ainsi que je l'ai rendu dans ma traduction.

1073. عَنْ signifie encore *en comparaison de*. Exemple :

أَيْنَ أَنْتَ عَنِ الْبَيْتِ النَّدْرِ أَجَامِعِ لِمُشَبَّهَاتِ الشَّرِّ

Où es-tu (c'est-à-dire quel mérite as-tu) en comparaison de ce vers extraordinaire qui réunit toutes les choses auxquelles on peut comparer l'ouverture de la bouche!

1074. La préposition *عَنْ* suit d'ordinaire le mot *فَضْلًا*, et cette formule : *فَضْلًا عَنْ*, signifie à plus forte raison, sans qu'il soit besoin de faire mention de.

1075. Enfin, *عَنْ* est quelquefois employé comme nom indéclinable servant de complément à une préposition et signifiant *نَاحِيَةً* côté. On dit donc : *جِئْتُ مِنْ عَنْ يَمِينِهِ* Tu es venu du côté de sa main droite.

1076. *فِي*, préposition, indique :

1° Un rapport circonstanciel de *temps* ou de *lieu* *الظرفية*, et signifie *dans, parmi*. Exemples : *فِي الْمَسْجِدِ* dans la mosquée, *فِي تِلْكَ السَّنَةِ* en cette année-là ;

2° On se sert de *فِي* pour exprimer l'idée de multiplication et de proportion, comme *فِي خَمْسَةٍ* trois multipliés par cinq ; *طَوْلُهُ خَمْسُونَ ذِرَاعًا فِي اثْنَيْ عَشَرَ ذِرَاعًا عَرْضًا* sa longueur est de cinquante coudées, sur douze de largeur ;

3° La préposition *فِي* signifie encore *en comparaison de*. Ex. :

مَا الْحَيَاةُ الدُّنْيَا فِي الْآخِرَةِ إِلَّا مَتَاعٌ

La vie présente, en comparaison de la vie future, n'est qu'une jouissance usufruitière ;

4° Quelquefois *فِي* répond à la préposition *avec*, comme dans cette phrase : *تَوَجَّهَ فِي خَمْسِينَ أَلْفًا* Il partit avec cinquante mille hommes. C'est comme si l'on disait *au milieu* ou *entouré de*, etc. ;

5° La préposition *فِي* signifie souvent *au sujet de, concernant* ; cela a lieu surtout dans les titres de livres. Exemple :

كِتَابُ النُّجُومِ الزَّاهِرَةِ فِي أَخْبَارِ مِصْرَ وَالْقَاهِرَةِ

Le livre des astres brillants concernant l'histoire de Misr et du Caire.

6° La préposition *في* semble souvent, dans les propositions négatives, faire le même effet que la préposition *ب* placée devant l'attribut (n° 1036). Exemple :

لَكِنَّ قَوْمِي وَإِنْ كَانُوا ذَوِي عَدَدٍ لَيْسُوا مِنَ الشَّرِّ فِي شَيْءٍ، وَإِنْ هَانَا

Mais la famille à laquelle j'appartiens, quoiqu'elle soit nombreuse, n'est dans rien (c'est-à-dire d'aucun secours) en fait du malheur, quelque léger qu'il soit.

On voit que *لَيْسُوا فِي شَيْءٍ* revient à peu près au même que *لَيْسُوا شَيْئًا* ou *لَيْسُوا بِشَيْءٍ*.

1077. *لَدَى* *auprès*, pour lequel on dit aussi *لَدَى* et même *لَدَا*, *لُدَّ*, *لُدْ*, *لُدَّ*, *لُدْ*, *لُدَّن*, *لُدِّن*, *لُدْن*, est plutôt un nom qu'une préposition.

1078. *لِلْأَبْتِدَاءِ فِي الزَّمَانِ*, pour indiquer le commencement d'une certaine période de temps passée ou présente; ces mots équivalent à *depuis*. Exemples :

مَا رَأَيْتُهُ مُنْذُ يَوْمِ الْجُمُعَةِ

Je ne l'ai pas vu depuis le vendredi.

مَا كَلَّمْتُهُ مُنْذُ شَهْرِنَا هَذَا

Je ne lui ai pas parlé de ce mois-ci.

On ne doit mettre le nom qui suit *مُنْذُ* ou *مُنْذُ* au génitif que quand il exprime une période de temps qui n'est pas encore achevée, comme dans le second exemple.

1079. Si *مُنْذُ* est suivi d'un *élif* d'union, on peut donner pour voyelle accidentelle au *dzal* un *dhamma* ou un *kesra* (n° 139).

1080. *مُنْذُ* et *مُنْذُ* qui en est une contraction semblent venir de *مِنْ إِذْ*. Suivant quelques grammairiens arabes, ces mots sont une contraction de *مِنْ* et de *ذُو*, dans le sens de *الَّذِي*. Ces mots ont tantôt le sens de *مِنْ*, tantôt celui de *فِي*, tantôt enfin ils réunissent le sens des deux prépositions *إِلَى* et *مِنْ*. Quelques

grammairiens regardent ces deux mots comme des noms, mais on les considère plus généralement comme des particules.

1081. مِنْ est une préposition qui signifie *de*. Elle s'emploie :

1° لِلْأَبْتِدَاءِ, pour indiquer *le point de départ* ou *le commencement*, relativement au lieu ou au temps, par opposition à la préposition ل, employée لِلْإِنْتِهَاءِ pour *le terme*. Exemple :

عِنْدَ خُرُوجِ الْإِمِيرِ مِنَ الدَّارِ

Quand l'émir sortit du palais;

2° Elle sert, لِلتَّرْكِيبِ, pour indiquer *la composition*, les parties qui entrent dans un tout. Exemples :

الْإِنْسَانُ مُرَكَّبٌ مِنْ نَفْسٍ وَجَسَدٍ

L'homme est composé d'âme et de corps.

أَيُّوَدُّ أَحَدُكُمْ أَنْ تَكُونَ لَهُ جَنَّةٌ مِنْ نَخِيلٍ وَأَعْنَابٍ

Quelqu'un d'entre vous désirera-t-il avoir un jardin [composé] de palmiers et de vignes?

3° Elle s'emploie, لِلتَّبَعِيصِ, pour indiquer *une portion à prendre* dans un tout. Exemples :

أَخَذَ مِنَ الدَّنَائِرِ

Il prit quelques pièces d'or, ou des pièces d'or.

مِنَ النَّاسِ مَنْ لَا يُؤْمِنُ بِاللَّهِ

D'entre les hommes, il y en a qui ne croient pas en Dieu.

C'est ainsi que nous employons en français les mots *du* et *des*, qui supposent toujours l'ellipse des mots *une portion*. (1)

Cet usage de مِنْ se reconnaît à ce qu'on peut remplacer la préposition par le mot بَعْضُ *une portion de, quelques*;

4° On se sert de مِنْ pour exprimer *la cause* d'un événement لِلتَّعْلِيلِ. Exemples :

(1) Voyez mes *Princ. de gramm. gén.*, 2^e édit., p. 40 et 123.

مِمَّا خَطَايَاهُمْ أَغْرَقُوا

Ils ont été submergés à cause de leurs péchés.

ذَلِكَ مِنْ نَبَأٍ جَاءَ فِي

Cela [a été ainsi] à cause d'une nouvelle que j'ai apprise ;

5° Elle s'emploie, لِلتَّبَيِّنِ ou لِلبَيَانِ, pour expliquer ou déterminer le sens d'une expression vague et indiquer ce à quoi elle s'applique. Exemples :

اجْتَنِبُوا الرِّجْسَ مِنَ الْأَوْثَانِ

Evitez l'abomination des idoles (c'est-à-dire évitez l'abomination qui consiste dans les idoles).

مَا ذَهَبَ مِنَ الْمَالِ

Ce qui a été perdu de l'argent (c'est-à-dire l'argent qui a été perdu).

عَلَيْهِنَّ نِصْفُ مَا عَلَى الْمُحْصَنَاتِ مِنَ الْعَذَابِ ذَلِكَ لِمَنْ خَشِيَ
الْعَنَتَ مِنْكُمْ

Elles devront subir la moitié de ce qui est imposé aux femmes mariées en fait de châtement : telle est la loi donnée pour ceux d'entre vous qui craindront de se rendre coupables de crime.

مَا تُنْفِقُوا مِنْ خَيْرٍ يُؤْفَ إِلَيْكُمْ

Ce que vous dépenserez en fait d'aumônes vous sera rendu.

1082. Dans les propositions négatives et dans les propositions interrogatives emportant le sens d'une négation, il arrive souvent qu'au lieu de mettre le sujet ou le complément du verbe au cas qui lui convient, on l'exprime sous la forme d'un terme circonstanciel, par le moyen de la préposition مِنْ, qui est alors زَائِدَةٌ *explétive*. Exemples :

مَا جَاءَ فِي مِنْ رَجُلٍ

Il n'est point venu à moi d'homme (c'est-à-dire personne).

Nous disons de même en français : *il n'est point venu de femme.*

مَا لَكُمْ مِنْ إِلَهٍ غَيْرُهُ

Vous n'avez point de Dieu autre que lui.

مَا مِنْ دَابَّةٍ إِلَّا هُوَ آخِذٌ بِنَاصِيَتِهَا

Il n'y a point d'animal qu'il ne saisisse par les crins qui couvrent son front.

مَا تَسْبِقُ مِنْ أُمَّةٍ أَجَلَهَا

Il n'y a point de nation qui devancé le terme qui lui est fixé.

La même chose a lieu, quoique plus rarement, dans les propositions affirmatives, ce que cependant tous les grammairiens arabes n'admettent pas. En voici un exemple :

وَيُنزَلُ مِنَ السَّمَاءِ مِنْ جِبَالٍ فِيهَا مِنْ بَرَدٍ

Il fait descendre du ciel des montagnes (c'est-à-dire des nuages gros comme des montagnes) dans lesquelles il y a de la grêle. (1)

1083. Les rapports d'annexion représentant ordinairement, comme on le verra dans la Syntaxe, les prépositions *لِ* ou *مِنْ*, il arrive souvent, comme je l'ai déjà fait observer relativement à la première de ces deux prépositions (n° 1051), que, dans le cas d'inversion ou pour quelque autre raison, on substitue la préposition *مِنْ* au rapport d'annexion. Exemples :

وَضَعُوا شُرْذِمَةً مِنْ الْأَطْفَالِ مِنْهُ عَلَى الْمَمَرِ

Ils mirent une troupe d'enfants sur son passage (à la lettre de lui sur le passage).

On voit que *عَلَى الْمَمَرِ مِنْهُ* est pour *عَلَى مَمَرِهِ*.

أَتَاكَ عَلَى قُنُوطٍ مِنْكَ غَوْثٌ يَمُنُّ بِهِ اللَّطِيفُ الْمُسْتَجِيبُ

Il t'est survenu, quand tu étais dans le désespoir (à la lettre)

(1) Voyez là-dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 82, et le Commentaire de Tebrizi sur le *Hamasa*, p. 41, au sujet de ce vers :

إِنِّي لَمُهَدٍ مِنْ ثَنَائِي فَقَاصِدٌ بِهِ لِابْنِ عِمِّ الصِّدْقِ شَمْسِ بْنِ مَالِكِ

sur le désespoir, de ta part), un secours que t'accorde Celui dont la bonté se plait à exaucer les prières.

1084. La préposition *مِنْ* s'emploie aussi pour dire *en comparaison de*. Exemple :

أَيْنَ أَنْتَ مِنْ نُوحٍ وَطَوَّلِ عُمُرَهُ

Où es-tu de Noé (c'est-à-dire qu'es-tu en comparaison de Noé) et de la longueur de sa vie ?

Nous avons déjà vu qu'on se sert de *عَنْ* dans le même sens.⁽¹⁾

1085. C'est à une acception semblable de *مِنْ* que s'applique la dénomination arabe de *لِلْإِتِّصَالِ مِنْ* indiquant un rapport de connexion. C'est ainsi qu'on dit *زَيْفَانِي لَسْتُ مِنْكَ وَلَسْتَ مِنِّي* je n'ai aucun rapport avec toi et tu n'as aucun rapport avec moi (à la lettre : je ne suis pas de toi et tu n'es pas de moi).⁽²⁾

(1) Il arrive assez fréquemment qu'on emploie *مِنْ* au lieu de *عَنْ* (n° 4073), comme dans cet exemple :

أَرْضَيْتُمْ بِأَحْيَاةِ الدُّنْيَا مِنَ الْآخِرَةِ

Vous contentez-vous de la vie présente, en sorte que vous renonciez à la vie future ?

Suivant quelques grammairiens, *مِنْ* dans cet exemple et dans les cas semblables, signifie à la place de *لِلْبَدَلِ*.

(2) Voyez Bédhawi, sur le verset 27 de la 4^e surate de l'Alcoran. Dans un passage cité dans ma *Chrestom. arabe*, 2^e édit., t. II, p. 424, il faut sans doute entendre de même la préposition *مِنْ*. Ainsi les mots *هُوَ مِنْكَ وَأَنْتَ مِنْهُ* signifieraient à la lettre : il y a des rapports de rang et de dignité entre toi et lui. Peut-être est-ce aussi à ce genre de relation qu'il faut rapporter *مِنِّي*, dans ce vers de la *Moallaka* d'Antara (*Anthologie grammaticale arabe*, p. 27 du texte) :

وَلَقَدْ نَزَلَتْ فَلَا تَطْنِي غَيْرَهُ مِنِّي بِمَنْزِلَةِ الْمُحِبِّ الْمَكْرَمِ

On voit un exemple pareil dans un vers du *Hamasa* que j'ai cité précédemment au sujet de la préposition *فِي* et où on lit : *لَيْسُوا مِنْ الشَّرِّ فِي شَيْءٍ* (n° 4076).

C'est encore ainsi qu'un critique cité par Tebrizi dans son *Commentaire* sur le

وَلَمَّا يَنْجُ مَحْيَيْنِ إِلَّا آآَقْلُ

Et il ne se sauva des deux tribus qu'un très petit nombre d'hommes.

مَحْيَيْنِ est pour مِّنْ أَحْيَيْنِ. On trouve de même مِلَّأَشْيَاءَ pour مِلْعَضًا des choses, مِلْمَالٍ pour مِّنْ أَلْمَالِ des richesses, مِلْعَضًا pour مِّنْ أَلْعَضَا de l'épine, مِلْأَرْوَى pour مِّنْ أَلْأَرْوَى des chamois.

1090. + عَ, particule préfixe, est pareillement une abréviation de la préposition عَن.

On dit par contraction عَمَّا de ce que et عَمَّنْ de ceux qui, pour عَن مَّا et عَن مَّنْ (1)

1091. Ce petit nombre de prépositions semble insuffisant pour rendre cette multitude de rapports qui, dans la plupart des langues, sont exprimés par des prépositions. Les Arabes y suppléent par des noms qu'ils mettent à l'accusatif; quand ces noms n'ont pas de complément, ils sont de véritables adverbess; quand ils ont un complément, ils équivalent à un adverbe suivi d'une préposition. Prenons pour exemple فَوْق. Ce mot signifie *le dessus*; sous une forme indéclinable, et considéré comme adverbe, فَوْق, il signifie *au-dessus* et équivaut au latin *supernè, sursùm*; son équivalent en français est la préposition *à* et son complément *le dessus*, c'est-à-dire *au-dessus*. Si ce même mot a un complément, il perd sa voyelle nasale et signifie alors *au-dessus de*. Exemple : فَوْقَ السَّطْحِ *au-dessus du toit*. Le mot فَوْقَ équivaut alors à la préposition *sur*, ou plus exactement à la préposition *à*, à son complément *le dessus*, et à une autre préposition *de*. Nous reviendrons sur ce sujet dans la section suivante. (2)

(1) Bédhawi, dans son Commentaire sur l'Alcoran (sur. 8, vers. 1), observe que, dans quelques manuscrits, on trouve عَلْتَفَالٍ au lieu de أَلْتَفَالِ.

(2) Les noms employés de cette manière conservent si bien leur nature de

1092. Parmi ces noms qui tiennent lieu de prépositions, il y en a un petit nombre sur lesquels il est à propos de faire quelques observations; ce sont *مَعَ*, *عِنْدَ* et *دُونَ*.

1093. *مَعَ* ou *مَعًا* pourrait être regardé comme une préposition, mais ce qui prouve que c'est un nom, c'est qu'on peut lui donner la terminaison de l'accusatif et la signification adverbiale; on dit *مَعًا* ensemble [simul].

1094. Sans perdre sa signification propre, *مَعَ* doit souvent être traduit par *malgré*, *nonobstant*. On dit dans le même sens *مَعَ أَنَّ*. Exemples :

وَكَانَ تَيْمُورٌ مَعَ ضَيْقِ يَدِهِ وَقِلَّةِ عُدَدِهِ وَعَدَدِهِ وَضَعْفِ بَدَنِهِ وَحَالِهِ وَعَدَمِ
مَالِهِ وَرَجَالِهِ يَذْكُرُ لَهُمْ أَنَّهُ طَالِبُ الْمَلِكِ

Timour, nonobstant sa situation gênée, le petit nombre de ses armes et de ses troupes, l'infirmité de son corps et la faiblesse de ses moyens, et quoique d'ailleurs dépourvu d'argent et d'hommes, leur disait qu'il aspirait à la royauté.

كَالْكُحْلِ الَّذِي لَا يُؤْخَذُ مِنْهُ إِلَّا غُبَارُ الْإِصْبَاحِ ثُمَّ مَعَ ذَلِكَ فَنَآؤُهُ سَرِيعٌ

Comme le collyre, dont on ne prend qu'autant qu'il peut s'en attacher à l'aiguille et qui, malgré cela, est promptement consommé.

أَسَّسْتَ وَلَكِنَّ قَوَاعِدَ الْفِتَنِ وَسِرَّتْ وَلَكِنَّ عَلَى سَيْرِ إِمَاتَةِ السَّنَنِ
وَمَعَ هَذَا فَلَوْ عَرَجْتَ إِلَى السَّبْعِ الشَّدَادِ مَا بَلَغْتَ مَنْزِلَةَ فِرْعَوْنَ وَشَدَادِ

Tu as jeté des fondements, mais ce sont ceux des troubles et des malheurs; tu as marché, mais dans la voie de la destruction

nom, qu'on peut en former des diminutifs; ainsi, de *قَبْلَ* avant de et *بَعْدَ* après, on fait *قُبَيْلَ* et *بُعَيْدَ*. Ils se trouvent l'un et l'autre dans Omar, fils de Faredh, et le commentateur dit qu'on s'en sert pour rapprocher, c'est-à-dire pour indiquer un petit éloignement *فَأَيْدَتْهُ لِلتَّقْرِيْبِ*.

des bons exemples, et, malgré tout cela, quand même tu parviendrais à t'élever au plus haut des sept voûtes célestes, tu n'égalerais point encore en grandeur Pharaon et Scheddad.

عَجَزَ عَنْ هَدْمِ الْأَهْرَامِ وَتَخْرِيبِهَا مَعَ أَنَّ الْهَدْمَ أَسْهَلُ مِنَ الْبِنَاءِ

Il ne put point démolir et détruire les pyramides, quoique détruire soit bien plus facile qu'édifier.

1095. Le mot *عِنْدَ* chez, au lieu duquel on prononce aussi *عِنْدُ* et *عِنْدٌ*, ne peut devenir le complément d'aucune préposition autre que *مِنْ*. C'est une faute de dire *إِلَى عِنْدِي*.⁽¹⁾ Le mot *عِنْدَ* signifie aussi *en comparaison de*. Il veut dire encore *selon l'avis de*. Exemple : *عِنْدِي* à mon avis, à mes yeux.

1096. *عِنْدَمَا*, sorte d'adverbe conjonctif, signifie *tandis que*.

1097. *مَعَ* en la compagnie de, avec, et *عِنْدَ* dans la demeure de, chez, étant joints au verbe *كَانَ*, exprimé ou sous-entendu, doivent souvent être rendus en français par le verbe *avoir*, comme nous l'avons dit plus haut de la préposition *لِ* (n° 1049). Exemples :

مَا كَانَ عِنْدِي إِلَّا دِينَارٌ وَاحِدٌ

Il n'était chez moi *qu'une seule pièce d'or* (c'est-à-dire *je n'avais qu'une seule pièce d'or*).

مَا مَعِيَ دِينَارٌ وَلَا دِرْهَمٌ

Il n'est avec moi *ni pièce d'or ni pièce d'argent* (c'est-à-dire *je n'ai ni or ni argent*).

1098. Le mot *دُونَ* est proprement un nom qui signifie *infériorité*; il s'emploie, sous forme de préposition, en divers sens :

1° *دُونَ* et *مِنْ دُونَ* signifient *à l'exclusion de, préférablement à*.

(1) Voyez, à ce sujet, mon *Comment. sur les Séances de Hariri*, séance xxiv, p. 251, et mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 73 et 127.

Exemples :

يَدْعُو مِنْ دُونِ اللَّهِ مَا لَا يَضُرُّهُ وَمَا لَا يَنْفَعُهُ

Il invoque, à l'exclusion de Dieu, ce qui ne peut ni lui faire du tort ni lui être utile.

وَأَتَّكُمْ دُونَ الْآلَانَامِ طَرًّا يَبْغِي قَرَىٰ مِنْكُمْ وَمُسْتَقْرًا

Il est venu chez vous préférablement à tous les autres hommes pour vous demander de la nourriture et une demeure ;

2° Le mot دُون, signifiant proprement *au-dessous*, exprime aussi l'infériorité en nombre ou en étendue. Exemple :

وَبَيْنَهُمَا دُونَ رَمِيَّةٍ حَجْرٍ

Entre ces deux [forteresses], il y a moins du jet d'une pierre;

3° دُون se dit encore pour exprimer un obstacle interposé entre une chose et celui qui désire en approcher; il est alors synonyme de أَمَامَ devant. Exemples :

دُونَ ذَلِكَ خَرَطُ الْقَتَادِ

En avant de cela, il faut arracher l'écorce du katad (sorte d'arbre tortueux et épineux; c'est-à-dire : avant de réussir à cela, il y a de grands obstacles à vaincre).

لَا يُعَلِّقُ فِي وَجْهِ تِيمُورِ بَابٌ وَلَا يُسَدُّ دُونَ مَا يَرُومُهُ حِجَابٌ

On ne ferme point de porte devant Timour et l'on ne fait pas tomber de voile pour lui dérober la vue de ce qu'il désire.

وَلَنَا بِخَيْفٍ مِنْ عَرِيبٍ دُونَهُمْ حَتْفُ أَلْمِنَىٰ عَادَىٰ لِصَبِّ عَاذًا

A Khaïf [lieu qui dépend] de Mina, sont des Arabes de notre sang, dont une mort assurée défend l'approche à un amant qui vient chercher [chez eux] un refuge.

إِنَّ أَمْرًا الْقَيْسِ جَرَىٰ إِلَىٰ مَدَىٰ وَأَعْتَاقَهُ حِمَامَةُ دُونَ أَلْمَدَىٰ

Amrialkais a couru vers un certain but; mais son trépas l'a arrêté en s'interposant entre lui et ce but;

4° On se sert aussi de دُون pour dire *l'opposé, le contraire, la différence*; il est alors synonyme de غَيْرٌ. Exemple :

مِنْهُمْ الصَّالِحُونَ وَمِنْهُمْ دُونَ ذَلِكَ

Il y en a parmi eux qui sont gens de bien et d'autres qui sont le contraire de cela ;

5° On emploie encore دُونَ pour signifier *sans*. Exemple :

دُونَ ذَا يَنْفُقُ آخِمَارُ

L'âne se vendra bien sans cela ;

6° Enfin دُونَ ذَلِكَ indique la *proximité* ; ainsi l'on dit هَذَا دُونَ ذَلِكَ *ceci est plus près que cela ou est en avant de cela*.

On dit aussi أَذِنُ دُونَكَ pour dire *approche-toi de moi* ; à la lettre : *approche-toi en avant de toi* ;

7° دُونَ, employé avec un pronom affixe de la seconde personne, remplace l'impératif du verbe أَخَذَ *prendre*. Exemple : دُونَكَ زَيْدًا sous toi *Zéid*, c'est-à-dire *prends Zéid*. On voit par le complément mis à l'accusatif qu'il y a ellipse d'un verbe : cette proposition دُونَكَ أَنْ زَيْدًا est l'abrégé de celle-ci : دُونَكَ أَنْ زَيْدًا تَأْخُذُ. On dit de même دُونَكُمْ *prenez-le* ; دُونَكَ *prends-le*.

C'est une de ces expressions elliptiques que les grammairiens arabes appellent *noms des verbes* أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ.

1099. On fait de دُونَ le diminutif دَوَيْنَ.

1100. Parmi les mots qui correspondent à des prépositions en français et en latin, il ne faut pas oublier بَيْنَ, qui est proprement un nom qui signifie *intervalle*. Mis à l'accusatif, sous forme adverbiale, فِي بَيْنَ pour بَيْنَ, il signifie *entre*.

Il faut observer que si les deux termes que réunit le mot بَيْنَ sont des pronoms, ou si l'un d'eux seulement est un pronom, il faut répéter le mot بَيْنَ devant chacun d'eux. On dit donc بَيْنَهُ وَبَيْنِي *entre lui et moi*, بَيْنَ زَيْدٍ وَعَمْرٍو *entre Zéid et Amrou*, بَيْنَكُمْ وَبَيْنَ أَخِيكُمْ *entre vous et votre frère*.

Le nom بَيْنَ peut servir de complément à une préposition, et alors il se décline.

On dit *بَيْنَ يَدَيَّ*, mot à mot, *entre les deux mains de*, pour dire *devant quelqu'un* ou *avant quelque chose*.

1101. De *بَيْنَ* se forment *بَيْنَمَا* et *بَيْنَا* *tandis que*, adverbess de temps conjonctifs. Ces adverbess conjonctifs n'ont, suivant l'analogie ordinaire, aucune influence sur la proposition qui les suit, et l'on dit *نَرْقُبُهُ بَيْنَا نَحْنُ* *tandis que nous l'attendons*, *بَيْنَا زَيْدٌ مَضْرُوبٌ* *tandis que Zéid est battu*. Cependant il faut observer que *بَيْنَا* s'emploie quelquefois comme simple équivalent de *بَيْنَ* et gouverne alors le génitif; il y a plus, c'est que *بَيْنَا*, signifiant *tandis que*, régit quelquefois au génitif le sujet et l'attribut de la proposition nominale conjonctive qui le suit. Exemple :

فَبَيْنَا النَّاسِ مَشْغُولِينَ بِأُمُورِ الْعِيدِ رَفَعَ أَيْدِيَهُمْ أَوْلِيكَ آصْنَادِيدُ

Tandis que les hommes étaient occupés des exercices de la fête, ces chefs élevèrent leurs mains. (1)

1102. On dit *مَا بَيْنَ* pour signifier *soit... soit, tant... que*. Exemple : *مَا بَيْنَ مَعْرُوفٍ وَمَجْهُولٍ* soit connus, soit inconnus.

1103. † Les Arabes comptent aussi parmi les prépositions le mot *رُبَّ*, qui peut s'écrire et se prononcer de toutes les manières suivantes: *رُبَّ*, *رَبَّ*, *رَبْ*, *رُبْ*, *رُبَّتْ*, *رَبَّتْ*, *رُبَّتْ* et *رَبَّتْ*.

Ce mot signifie ordinairement *beaucoup*, et quelquefois, mais plus rarement, *quelques, une petite quantité*. (2) Il ne s'emploie jamais que suivi d'un nom indéterminé mis au génitif.

(1) Cet exemple est tiré de la *Vie de-Timour*, par Ebn Arabschah, t. II, p. 660. Je doute fort de la légitimité de cette construction.

(2) Les grammairiens et les lexicographes arabes ne sont pas d'accord sur la signification propre de *رُبَّ*. L'auteur du *Kamous* dit que « ce mot s'emploie « pour indiquer exclusivement un petit nombre ou un grand nombre, ou bien « dans l'une ou l'autre de ces deux significations, ou bien par jactance pour « grossir un nombre, ou enfin qu'il n'indique par lui-même ni un grand nombre

C'est à tort que رَبٌّ a été considéré comme une préposition ; je crois que c'est véritablement un verbe, ou un nom indéclinable employé d'une manière adverbiale.

1104. Il arrive souvent que رَبٌّ est remplacé par la conjonction وَ, et quelquefois par les conjonctions فِي et بَلْ ; elles gouvernent alors le génitif, ou, pour parler plus exactement, ces conjonctions et le génitif qui les suit indiquent l'ellipse du mot رَبٌّ. On trouve même quelquefois des noms au génitif régis par le mot رَبٌّ sous-entendu, sans que cette ellipse soit indiquée par aucune des conjonctions marquées ci-dessus.

1105. Quelquefois on joint à رَبٌّ le pronom affixe singulier masculin de la troisième personne. Ce pronom sert de complément à رَبٌّ, et le nom qui devait lui servir de complément se met à l'accusatif ; ainsi, l'on dit رَبَّهُ رَجُلًا *beaucoup d'hommes*, رَبَّهُ امْرَأَةً *beaucoup de femmes*. De quelque genre et de quelque nombre que soit le nom, le pronom affixe est toujours le pronom singulier masculin de la troisième personne ; il est alors ce qu'on appelle ضَمِيرُ الشَّيْءِ, ce dont je parlerai plus loin. Quelques grammairiens font concorder, en ce cas, le pronom en genre et en nombre avec le nom qui le suit.

1106. De رَبٌّ et de مَا on forme le mot رَبَّمَا, qui est véritablement un adverbe et qui signifie *souvent, quelquefois* ; au lieu de رَبَّمَا, on peut dire رَبَّمَا, رَبَّمَا, رَبَّمَا, رَبَّمَا, رَبَّمَا et رَبَّمَا. Dans ces composés, مَا est regardé comme explétif par quelques gram-

« ni un petit nombre, et que cette idée n'est déterminée que par l'ensemble du discours et par ses circonstances. »

Voyez sur رَبٌّ mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 243.

Quelquefois رَبٌّ semble avoir pour complément un nom déterminé ; mais c'est qu'alors il n'y a pas une vraie détermination. Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance IV, p. 38.

mairiens; cependant, il paraît former réellement le complément de رَبِّ, et il en modifie la signification en lui donnant une valeur adverbiale. Je reviendrai sur l'usage du mot مَا.

§ III — DES ADVERBES

1107. Les rapports circonstanciels de *temps*, de *lieu*, de *durée*, de *moyen*, d'*instrument*, de *motif*, de *société*, d'*intensité*, etc., s'expriment, dans la plupart des langues, par des noms dont la relation avec le verbe ou l'attribut est indiquée par une préposition, comme *venir au matin*, *vivre à la campagne*, *lire depuis une heure*, *regarder avec un microscope*, *broder à l'aiguille*, *jouer pour se divertir*, *se promener avec quelqu'un*, etc., ou par des adverbess, ce qui revient au même, comme *lire assidument*, *travailler longuement*, *venir tard*, etc.

1108. Ces deux manières d'exprimer les rapports circonstanciels sont connues des Arabes. Nous avons vu qu'ils ont des prépositions; ils ont aussi des adverbess, mais en petit nombre, et seulement pour exprimer des circonstances vagues. Ils suppléent à ce qui semble leur manquer de ce côté d'une manière qui multiplie les adverbess dans leur langue peut-être plus que dans aucune autre.

1109. Ce moyen est de mettre les noms à l'accusatif; et comme il s'étend à tous les noms d'action et d'agent, il n'y a ni nom, ni adjectif, ni verbe qui ne puisse former un adverbe.

Ainsi, دَاخِلًا *au dedans*, خَارِجًا *au dehors*, كَثِيرًا *beaucoup*, قَلِيلًا *peu*, جَدًّا *très fort*, مَعًا *ensemble*, غَدًا *demain*, يَوْمًا *un jour*, لَيْلًا *de nuit*, نَهَارًا *de jour*, يَمِينًا *à droite*, شِمَالًا *à gauche*, إِتِفَاقًا *par hasard*, سَرِيعًا *vite*, رُغْبَةً *avec désir*, طَوْعًا *de gré*, كَرْهًا *de force*, أَبَدًا *éternellement*, etc., sont autant de noms, de noms d'action et d'adjectifs, qui tous, mis à l'accusatif, deviennent adverbess.

1110. † Les noms mis ainsi à l'accusatif par forme d'adverbe

se rencontrent souvent dans des expressions elliptiques, où ils dépendent d'un verbe sous-entendu. Exemples : *سَمِعًا وَطَاعَةً*, ce qui signifie *je suis prêt à vous obéir*, mais veut dire littéralement *auditu et obedientiâ*; *سَقِيًّا* que Dieu arrose cette terre, à la lettre *irrigatione*; *سُبْحَانَهُ* mot à mot : *laude ejus*, c'est-à-dire *qu'il soit loué* ou *je le loue*. Ces expressions elliptiques sont des formules qui représentent ces propositions : *سَمِعْتُ سَمِعًا وَأَطَعْتُ* *audivi audiendo et parui parendo*; *رِغْتَ سَقَاكَ اللَّهُ سَقِيًّا* *riget te Deus rigando*; *أُسَبِّحُهُ سُبْحَانَهُ* *laudo eum laudatione quæ ei debetur*. Rien n'est plus commun que ces manières de parler en arabe, comme *مَرْحَبًا وَسَهْلًا* *puisses-tu périr!* *تَعَسَا لَكَ* *soyez le bien venu*, à la lettre : *à votre aise et à votre commodité*; *حَبًّا وَكِرَامَةً* *le tout est à votre service*, mot à mot : *une cruche et un couvercle*, et au contraire *لَا وَلَا كِرَامَةً*, par une double ellipse, pour *لَا حَبًّا وَلَا كِرَامَةً* *ni cruche ni couvercle*, c'est-à-dire *n'attendez rien de moi*. (1)

1111. † Cet emploi de l'*accusatif absolu* pour tenir lieu d'adverbe est si multiplié, qu'il ne se borne pas aux noms dont la signification a une grande étendue et quelque chose de vague, comme les noms d'action et de qualité, les adjectifs et certains noms appellatifs; on en trouve des exemples, quoique bien plus rares, dans les noms d'une signification plus restreinte et dans des circonstances où l'usage ordinaire est de se servir de prépositions. Ainsi, on lit dans l'Alcoran : *لَا فَعْدَنَ لَهُمْ صِرَاطِكَ* *certes, je leur tendrai des embûches [sur] ta voie*; *صِرَاطِكَ* *ta voie*, à l'accusatif, étant pour *عَلَى صِرَاطِكَ* *sur ta voie*; *مَكَانِكُمْ أَنْتُمْ* *[allez en] votre lieu, vous et vos associés*; *مَكَانِكُمْ* *votre lieu*, à l'accusatif, étant pour *إِلَى مَكَانِكُمْ* *en votre lieu*; et il y a

(1) Voyez, sur le sens de ces expressions, Reiske : *Abulfed. Annal. Moslem.*, t. I, p. 398; M. Freytag : *Select. ex histor. Halebi*, p. 82.

en outre ellipse du verbe *إمضوا* allez. (1) On lit encore *إِهْدِنَا* *أَلصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ* conduis-nous [vers] la voie droite; *أَلصِّرَاطَ* la voie étant pour *إِلَى أَلصِّرَاطِ* vers la voie; *وَلَوْ يُعَجِّلُ اللَّهُ لِلنَّاسِ* si Dieu accélérât pour les hommes le mal [conformément au] désir qu'ils ont qu'on accélère pour eux le bien; *كَاسْتَعْجَلَهُمْ*, à l'accusatif, étant pour *أَسْتَعْجَلَهُمْ*.

1112. Quant aux mots qui ne sont employés que comme adverbes, les uns sont compris par les Arabes parmi les noms indéclinables, les autres parmi les particules. Entre ces derniers, quelques-uns font partie des particules préfixes (n° 1030). C'est ici le lieu d'en parler avec quelque détail.

1113. *أَلْأَسْتَفْهَامُ*, *حَرْفٌ أَلْأَسْتَفْهَامُ*, signifie *est-ce que* et répond aux mots latins *an, num, numquid*. Exemple : *أَلْأَسْفَهَاءُ أُنُومِنُ كَمَا آمَنَ أَلْأَسْفَهَاءُ* est-ce que nous croirons comme ont cru les insensés ? Il se joint souvent dans ce sens à la conjonction *إِنَّ* et l'on écrit alors *أَئِنَّ*. Exemple : *أَئِنَّكَ لَأَنْتَ يُوْسُفُ* es-tu donc Joseph ?

1114. Quand, de deux propositions consécutives, l'une commence par l'adverbe *أَلْأَسْتَفْهَامُ* et l'autre par *أَمْ*, autre adverbe interrogatif, au lieu de la signification interrogative, ils prennent souvent l'un et l'autre la signification dubitative ou alternative, et doivent être rendus par *soit que*. Exemple :

إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا سَوَاءٌ عَلَيْهِمْ أَلْأَنْذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ

Quant à ceux qui ont été incroyables, c'est absolument la même chose pour eux, les avertiras-tu ? ne les avertiras-tu point ? (c'est-à-dire soit que tu les avertisses, soit que tu ne les avertisses point) ils ne croiront pas.

(1) C'est ce que remarque Djémal Eddin, qui observe que l'on dit de même *ضَرَبَ زَيْدًا أَلْبَطْنَ وَأَلظَّهَرَ* il a frappé Zéid [sur] le ventre et [sur] le dos.

1115. L'adverbe أ, au lieu duquel on écrit aussi آ, sert encore quelquefois à appeler, et signifie *oh! holà!* Exemple :

أَلْهَفَى بِقُرَى سَحْبِلِ يَوْمَ أَجَلَبَتْ عَلَيْنَا آلُؤَلَايَا وَآلُعَدُوِّ آلُؤَلَايَا

O douleur! au jour où des troupes de femmes pusillanimes, et l'ennemi redoutable par sa bravoure, sont tombés sur nous en tumulte, à Korra-Sahbil!

1116. سَوْفَ est un adverbe qui n'est que l'abréviation de سَوْفَ; il ne se place qu'au commencement des personnes de l'aoriste, et il les détermine à la signification d'un temps futur. Exemple: سَيَكْفِيكُمُ اللَّهُ Dieu te suffira contre eux (n° 414).

On donne à ces deux adverbes le nom de *particules de futur* حَرْفُ تَنْفِيسٍ ou de *répétition* حَرْفُ اسْتِقْبَالٍ; on ne les emploie jamais qu'avec le mode indicatif ou les modes énergiques de l'aoriste.

On dit aussi dans le même sens سَفْ et سَوْ, سَيْ.

1117. لَ est un adverbe d'affirmation dont les différents usages reviennent tous à donner plus de force à ce que l'on affirme. Ces différents usages sont :

1° Le LAM du serment لَامُ الْقَسَمِ, lorsque l'on promet avec serment sous une certaine condition: on peut l'employer alors tant dans la proposition qui énonce la condition que dans celle qui énonce la promesse. Exemple: وَاللَّهِ لَئِنْ أَكْرَمْتَنِي لَأَكْرَمْتَكَ *Par Dieu! certes, si tu m'honores, certes, je t'honorerai!* Le premier de ces deux لَ se nomme لَامُ الْمُؤَطَّئَةِ لِلْقَسَمِ le LAM préparatif du serment, et le second لَامُ جَوَابِ الْقَسَمِ le LAM répondant au serment;

2° Le LAM répondant aux conjonctions si, si... ne لَامُ جَوَابِ لَوْ, au commencement d'une proposition affirmative hypothétique qui dépend d'une proposition suppositive exprimée par les conjonctions لَوْ si, لَوْ لَا si... ne. Exemples: لَوْ جِئْتَنِي لَأَكْرَمْتَكَ *si tu fusses venu me voir, certes, je t'aurais honoré;*

لَوْ لَا فَضْلُ اللَّهِ عَلَيْنَا لَمُتْنَا فِي خَطَايَانَا *si ce n'eût été la bonté de Dieu pour nous, certes, nous serions morts dans nos péchés ;*

3^o Cet adverbe sert souvent à séparer les deux membres d'une proposition ou à séparer le sujet de son attribut ou du reste de la proposition et donne de l'énergie au discours, ce qui le fait nommer *لَامُ التَّوَكِيدِ* le LAM d'énergie. On le nomme aussi *لَامُ الْفَارِقَةِ* le LAM qui sépare. Des exemples rendront cela sensible :

وَإِنَّا إِن شَاءَ اللَّهُ لَمُهْتَدُونَ

Et nous, s'il plaît à Dieu, certes, nous suivrons le droit chemin.

ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُهُمْ مِنْ بَعْدِ ذَلِكَ وَهِيَ كَالْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدَّ قَسْوَةً وَإِن مِّنْ الْحِجَارَةِ لَمَا يَتَفَجَّرُ مِنْهُ الْأَنْهَارُ وَإِن مِنْهَا لَمَا يَشَقَّقُ فَيَخْرُجُ مِنْهُ الْمَاءُ وَإِن مِنْهَا لَمَا يَهْبِطُ مِنْ خَشْيَةِ اللَّهِ

Ensuite, leurs cœurs se sont endurcis et sont devenus comme les pierres, et plus durs que les pierres ; car, parmi les pierres, certes, il y en a desquelles sourdent des fleuves ; parmi elles, certes, il y en a qui se fendent et desquelles il sort de l'eau ; et parmi elles, certes, il y en a qui se précipitent par crainte de Dieu.

وَيَتَعَلَّمُونَ مَا يَضُرُّهُمْ وَلَا يَنْفَعُهُمْ وَلَقَدْ عَلِمُوا لَمَنِ اشْتَرَاهُ مَا لَهُ فِي الْآخِرَةِ مِنْ خَلْقٍ وَلَبِئْسَ مَا شَرَوْا بِهِ أَنْفُسَهُمْ

Ils apprennent ce qui peut leur nuire et ce qui ne saurait leur être utile, et cependant ils savent, [que] certes, quiconque achète cette science n'aura pas de part à la vie future ; et certes est bien mauvais le prix pour lequel ils ont vendu leurs âmes.

وَلَقَدْ اصْطَفَيْنَاهُ فِي الدُّنْيَا وَإِنَّهُ فِي الْآخِرَةِ لَمِنَ الصَّالِحِينَ

Nous l'avons élu dans ce monde, et il sera, dans le siècle futur, certes, du nombre des gens de bien.

إِنَّ اللَّهَ بِالنَّاسِ لَرُؤُوفٌ رَّحِيمٌ

Car Dieu envers les hommes, certes, est indulgent et miséricordieux.

وَإِنَّكَ لَمِنَ الْمُرْسَلِينَ

Car tu es, certes, du nombre des envoyés de Dieu.

1118. Quand cet adverbe affirmatif est devant le sujet, on le nomme *لَامُ الْإِبْتِدَاءِ* le LAM de l'inchoatif; et quand il est devant l'attribut, on l'appelle *لَامُ الْخَبَرِ* le LAM de l'attribut.

1119. Remarquez que cet adverbe étant devant l'article lui fait perdre son élif. Exemple: *وَإِنَّهُ لَلْحَقُّ مِنْ رَبِّكَ* certes, cela est la vérité qui vient de ton Seigneur; *لَلْحَقُّ* est pour *لَا حَقُّ*.

1120. On emploie quelquefois *لِ* à la place de *لِ* (n° 1049) pour appeler au secours; mais alors il est préposition. Exemple: *يَا لَزَيْدٍ* A moi, Zéid!

1121. † Quant aux adverbess proprement dits, ou aux noms qui sont employés ordinairement d'une manière adverbiale, c'est dans le dictionnaire, et non dans la grammaire, qu'on doit en chercher la connaissance. Cependant il ne sera pas hors de propos de présenter ici ceux qui sont les plus usités, en y joignant quelques observations. Comme un même adverbe est souvent susceptible de diverses significations, au lieu de les ranger par classes, je les présenterai dans l'ordre alphabétique.

1122. ADVERBES et NOMS ADVERBIAUX

les plus usités

أَجَلٌ oui.

إِذَا et *إِذَا مَا* lorsque. *إِذَا* et *إِذَا مَا* sont des adverbess conjonctifs qui ne s'emploient d'ordinaire que quand il s'agit d'une chose future. Quant à *إِذَا*, il est consacré au présent, ou plutôt il indique la simultanéité de deux événements. Il signifie aussi *vu que, attendu que*.

إِذَا et *إِذَا* signifient aussi *alors, voilà*. Dans ce cas, on nomme

cette particule إِذَا الْمُفَاجَأَةُ idha indiquant un événement imprévu.

إِذْ ou إِذًا, adverbe composé de إِذٌ et de l'article démonstratif ذَاكَ (n° 968), alors.

إِذْنٌ ou إِذًا fort bien, en ce cas-là.

أَلَا et أَلَّا or sus, ça donc.

أَمْ peut être regardé comme un adverbe interrogatif signifiant *est-ce que*; il fait le plus souvent fonction de conjonction dubitative (n° 1113), et signifie *ou bien*; il réunit donc les deux significations du mot latin *an*.

أَمَا *est-ce que... ne*, composé de l'adverbe interrogatif أَمْ *est-ce que* et de l'adverbe négatif مَا. Quelquefois أَمَا est employé comme *nom de verbe*, et signifie *sache*.⁽¹⁾

أَمْسٌ hier, employé d'une manière adverbiale.

إِن non.

إِنَّ oui.

إِنَّمَا seulement. Les grammairiens nomment cet adverbe مَا ... إِلَّا particule de restriction. Il équivaut à مَا ... إِلَّا non... si ce n'est. Exemple : إِنَّمَا الْكَاذِبُ زَيْدٌ Il n'y a d'autre menteur que Zéid. C'est la même chose que مَا الْكَاذِبُ إِلَّا زَيْدٌ.

Quelquefois مَا dans إِنَّمَا est explétif, et alors ce mot n'est qu'une conjonction synonyme de إِنَّ; quelquefois aussi c'est le nom conjonctif مَا joint à la conjonction إِنَّ, et le sens est *car ce que*; mais en ce cas il vaut mieux écrire إِنَّ مَا.

أَنِي comment?

أَهْا hélas! كَلِمَةٌ تَضْجِرُ وَتَوْجَعُ expression de désespoir et de désolation.

أَي oui.

أَيْ oh! Ce mot signifie aussi *c'est-à-dire*.

(1) Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance IX, p. 92.

أَيَّانَ et أَيَّانَ *quand*. Ce mot paraît composé de أَيَّ et أَن; il signifie donc proprement *en quelque temps que ce soit que*.

أَيْنَ [ubi] où; مِنْ أَيْنَ [unde] d'où; إِلَى أَيْنَ [quò] où; أَيَّنَمَا partou où. L'adverbe أَيْنَ, qui est proprement un nom indéclinable, peut servir, comme l'on voit, de complément à des prépositions. Il en est de même de plusieurs autres adverbes de lieu.

Le mot أَيْنَ suivi de مِنْ sert à exprimer une comparaison entre deux objets dont l'un est fort inférieur à l'autre : *Qu'est-ce... en comparaison de...* (n° 1084). Exemples :

أَيْنَ إِيرَانَ مِنْ تُوْرَانَ وَدِجْلَةَ مِنْ جَيْحَانَ

Qu'est l'Iran en comparaison du Touran, et le Tigre comparé au Djéihan?

سَلْ أَلْبَيْدَ أَيْنَ آجْنٍ مِنَّا بِحُوزِهَا وَعَنْ ذِي الْمَهَارِي أَيْنَ مِنْهَا آلْتَقَاتِقُ

Demande aux déserts ce que sont auprès de nous les génies qu'ils renferment; demande-leur ce que sont leurs autruches au prix de nos juments de Mahra.

إِيهَ et إِيهَ bravo, ça donc, courage, continue.

إِيهَ *arrête: c'en est assez*. Ce mot et le précédent sont compris parmi ceux que les grammairiens arabes nomment **أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ** noms des verbes.

بَعْدُ *ensuite, après*, employé adverbiallement; مِنْ بَعْدُ *ensuite*. Lorsque ce mot est employé comme préposition, il cesse d'être indéclinable, et se met à l'accusatif بَعْدُ, ou au génitif, s'il est précédé de la préposition مِنْ, comme مِنْ بَعْدُ. Quant à أَمَّا بَعْدُ, c'est une formule que l'on emploie communément dans les lettres ou dans les préfaces des livres, pour entrer en matière, après les louanges de Dieu ou les formules de civilité. C'est comme si l'on disait : *Maintenant, pour en venir à ce qui est l'objet de cet écrit*.

بَعْدُ signifie aussi *encore*; on l'emploie en ce sens avec une négation, et il répond au mot latin *nondum*.

بَعِيدٌ, diminutif de بَعْدُ, *peu après*.

بَلَى *oui, il est vrai, vraiment si, en vérité*.

بَيْنَ *entre*. C'est un nom déclinable mis à l'accusatif (n° 1100).

بَيْنَا *tandis que*, et quelquefois simplement *entre*, comme بَيْنَ.

بَيْنَمَا *tandis que*.

تَحْتُ *au-dessous*. Il en est de ce mot comme de بَعْدُ.

تُحَيْثُ, diminutif de تَحْتُ *un peu au-dessous*.

ثُمَّ et ثُمَّتُ *puis, ensuite*. Ce mot est considéré par les grammairiens arabes comme *conjonction* حَرْفُ عَطْفٍ.

ثُمَّ *ici*.

جِيْر *oui, en vérité*.

حَاشَا *à Dieu ne plaise que!* J'ai déjà classé ce mot parmi les prépositions (n° 1061); mais lorsqu'on le prononce avec un *tenwin* حَاشَا ou qu'en écrivant حَاشٍ on le dépouille de toute influence sur un complément quelconque, il devient ad-
verbe, ou du moins expression adverbiale.

حَيَّ *holà, sus!* هَلَّا *holà!*

إِلَى *[quò] où;* مِنْ *[unde] d'où;* حَيْثُ *[ubi] où;*

حَيْثَمَا *partout où*. On prononce aussi حَيْثُ. C'est, à proprement parler, un nom indéclinable.

دُونُ *sous, au-dessous, plus près*. C'est un nom déclinable mis à l'accusatif et le contraire de فَوْقُ (n° 1098).

Il signifie aussi *en avant de, interposé pour empêcher l'approche*. Aux exemples que j'ai déjà donnés de دُونُ, pris en ce sens, on peut joindre celui-ci :

وَمَا أَخْمَدَتْ نَارُ لَنَا دُونَ طَارِقِ

Jamais le feu de notre foyer n'a été éteint, pour écarter de notre demeure un voyageur nocturne.

رُبَّمَا *souvent, quelquefois* (n° 1106).

رَيْثُ *jusqu'à tant que, jusqu'à ce que*.

سَفْ, سَيَّ, سَوَّ, سَوِّفْ. Tous ces adverbes servent à indiquer le futur; ils sont synonymes de l'adverbe préfixe سَ (n° 1116).

صَدٌّ et صَدٌّ *paix, silence!* C'est une de ces expressions que les grammairiens désignent sous le nom de **أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ** *noms des verbes*.

لَا سِيِّمًا *surtout, principalement*. Ce mot est composé de سِيٌّ pour سَوِيٌّ, qui signifie *égal, pareil, ou égalité, ressemblance*, et de مَا. Le nom سِيٌّ est ici à l'accusatif sans *tenwin*, à cause de l'influence de l'adverbe négatif لَا, qui nie ici, non pas un attribut, mais l'existence même de la chose : c'est ce qu'on verra dans la Syntaxe. Quant à مَا, quelques grammairiens le regardent ici comme explétif, d'autres comme conjonctif. Je reviendrai là-dessus dans la Syntaxe. Après لَا سِيِّمًا, si cette expression n'est pas suivie d'un nom, on met ordinairement وَقَدْ ou simplement وَ.

مِنْ عَلُوٍّ, مِنْ عَلُوٍّ, مِنْ عَلُوٍّ, مِنْ عَلُوٍّ, مِنْ عَلُوٍّ, *au-dessus*. On dit مِنْ عَلُوٍّ, مِنْ عَلُوٍّ, مِنْ عَلُوٍّ, مِنْ عَلُوٍّ, مِنْ عَلُوٍّ, *enfin* مِنْ عَلَاٍّ, مِنْ عَلَاٍّ, *et* مِنْ مُعَالٍ *et* مِنْ مُعَالٍ. (1)

لَعَلَّ *peut-être, pour voir si*. Cet adverbe admet les pronoms affixes. Je pense que عَلَّ est de sa nature un verbe et que لَعَلَّ est composé de ce verbe et de l'adverbe affirmatif لَ.

عَوَّضٌ *et* عَوَّضٌ *jamais*. Cet adverbe se joint à une négation et ne s'emploie qu'avec un verbe au futur.

غَيْرٌ *excepté*. C'est proprement l'accusatif du nom **غَيْرٌ** *différence*. On dit aussi adverbiallement لَا غَيْرٌ *et non autrement*; ce mot est alors indéclinable, comme بَعْدُ, تَحْتُ, etc.

فَضْلًا *et* فَضْلًا *tant s'en faut que, bien moins encore, bien loin de, sans qu'il soit besoin de*.

فَقَطٌ *seulement*.

فَوْقُ *au-dessus*. Il en est de فَوْقُ comme de بَعْدُ.

(1) Voyez à cet égard le Commentaire de Zouzéni sur la *Moallaka* d'Amrial-kais, à l'occasion de ce vers :

كَجَلْمُودٍ صَخْرٍ حَطَّهُ السَّيْلُ مِنْ عَلِيٍّ

Voyez aussi le *Sihah*, à la racine عَلَا.

قَبْلُ *auparavant*. L'usage de ce mot est le même que celui de بَعْدُ.

قَبْلًا *chez, en la puissance de*.

قُبَيْلٌ, diminutif de قَبْلٌ *un peu auparavant*.

قَدْ, لَقَدْ, فَقَدْ *déjà, en effet*.

قَطَّ, قَطًّا, قَطًّا, قَطًّا *jamais*. Cet adverbe s'emploie avec une négation et avec un verbe au prétérit. Il ne doit jamais s'employer en parlant d'un temps futur ; quand il s'agit d'un temps futur, il faut se servir de عَوْضُ ou de أَبَدًا, qui est un nom mis à l'accusatif.

كَأَنَّ *comme si*. Ce mot, composé de la préposition كَ et de la conjonction أَنَّ, fait fonction d'adverbe conjonctif.

كَأَيْنَ *combien*. Ce mot est formé de كَ et de أَيٌّ : il semble donc que كَأَيْنَ soit pour كَأَيِّ ; les poètes écrivent aussi كَأَيْنَ.⁽¹⁾

كَذَا *ainsi*, composé de la préposition كَ et du démonstratif ذَا. Ce mot composé est considéré comme un nom (n° 1046) et il peut servir de complément à un rapport d'annexion ; on dit : فِي سَنَةِ كَذَا *En une telle année*.

كَلَّا *non, assurément*.

كُلَّمَا *toutes les fois que*. Cet adverbe est composé de l'accusatif de كُلٌّ *universalité*, et de مَا.

كَمْ *combien*. C'est, je pense, un nom indéclinable ; il pourrait se faire que ce fût une contraction de كَمَا, et qu'on eût dit d'abord كَمْ, puis كَمْ, comme on dit لِمَ pour لِمَا, de لِمَا *pourquoi*.⁽²⁾

كَمَا *comme, de même que* ; composé de la préposition كَ et du nom indéclinable مَا.

كَيْفَ *comme, de la même manière que*. C'est proprement un nom mis à l'accusatif. كَيْفَمَا *de quelque manière que*.

(1) Voyez-en un exemple dans ma *Chrestomathie arabe*, 2^e édit., t. III, p. 112.

(2) Voyez ma *Chrestomathie arabe*, 2^e édit., t. III, p. 55.

لَا, adverbe négatif du futur et prohibitif : *non, ne.*

لَمْ, adverbe négatif du passé : *non.*

لَمَّا, autre adverbe négatif du passé : *ne pas encore.*

لَمَّا *lorsque*, adverbe conjonctif, qui ne s'emploie qu'en parlant d'une chose passée.

لِمَا et لِمَ *pourquoi?* mot composé de la préposition ل et du nom conjonctif indéclinable مَا.

لَنْ *non, ne.* Cet adverbe négatif paraît formé de لَا et de la conjonction أَنْ et signifie proprement [*non erit ut*] *il n'arrivera pas que.*

لَوْمَا et لَوْأ. Ce sont proprement des mots composés de la conjonction suppositive لَوْ *si* et des négations لَا et مَا. On les emploie comme adverbess dans le sens de *or sus, ça donc*, comme أَلَّا et أَلَّا.

لَيْتَ [*utinam*] *plût à Dieu que!* Cet adverbe prend les affixes.

مَا, adverbe négatif du présent : *non, ne.*

مَتَى *quand, lorsque*; مَتَى مَا *en quelque circonstance que ce soit que.*

مَعًا *ensemble.* C'est proprement l'accusatif d'un nom. Le même mot, employé sans voyelle nasale, مَعَ, équivaut à la préposition *avec* (n° 1097).

مَدَّ et مَدَّ مَدَّ *arrête.* C'est une de ces expressions que les grammairiens arabes appellent *أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ* *noms des verbes.*

مَهْمَا *toutes les fois que, autant de fois que.* Ce mot est primitivement composé de مَا répété deux fois.

نَعَمْ *oui.*

وَأ, adverbe qui sert à appeler et à exprimer la plainte : *Holà! Hélas!* On s'en sert aussi pour exprimer l'admiration.

وَأَهَا *bravo.* C'est une particule d'admiration et d'approbation.

وَحْدًا. Ce mot se joint toujours à un pronom affixe, mais il demeure invariable : on dit *وَحْدَهُ* à lui seul, *وَحْدَهَا* à elle seule.

C'est la même chose que si l'on disait *بِوَحْدِهِ* et *بِوَحْدِهَا*, comme on dit dans le même sens *بِمُفْرَدِهِ*.

à-dire *particules qui servent à affirmer, à exprimer l'assentiment ou la conviction.*

Il y a quelques observations à faire relativement à l'usage de ces divers adverbes.

1124. † نَعَمْ exprime l'assentiment à une proposition énoncée précédemment, soit affirmative, soit négative. Ainsi, si quelqu'un dit زَيْدٌ جَاءَ *Zéid est venu*, ou مَا جَاءَ زَيْدٌ *Zéid n'est pas venu*, je dirai également, pour exprimer mon assentiment à ces deux propositions, نَعَمْ, c'est-à-dire *la chose est comme vous le dites.*

Il en serait de même si, au lieu des deux propositions que j'ai données pour exemple, on eût dit interrogativement: *Zéid est-il venu?* ou: *N'est-il pas vrai que Zéid n'est pas venu?*

Mais il faut prendre garde d'employer نَعَمْ après une proposition négative interrogative, en sorte qu'au lieu de reconnaître la vérité de la chose qui a été présentée sous une forme négative par manière d'interrogation, on semble adhérer à la négation. Dans ce cas, il faut répondre en se servant de يَلَى.

1125. † بَلَى s'emploie après une interrogation ou une proposition énoncée négativement, et affirme la proposition contraire; c'est pourquoi je l'ai rendue par *vraiment si*. Exemples:

وَقَالُوا لَنْ نَمَسَّنَا آلِنَارًا إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَةً قُلْ... بَلَى مِنْ كَسْبِ سَيِّئَةٍ
وَأَحَاطَتْ بِهِ خَطِيئَتُهُ فَأُولَئِكَ أَصْحَابُ آلِنَارٍ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ

Ils ont dit: Nous n'éprouverons le supplice du feu que pendant un petit nombre de jours. Dis-leur...: vraiment si, ceux qui auront fait le mal et qui se trouveront enveloppés de leurs péchés, seront condamnés au feu, et ils y demeureront éternellement.

سَأَلَهُمْ خَزَنَتُهَا أَلَمْ يَأْتِكُمْ نَذِيرٌ قَالُوا بَلَى قَدْ جَاءَنَا نَذِيرٌ فَكَذَّبْنَا

Les gardiens de l'enfer leur ont demandé: Est-ce qu'il ne vous est point venu de prédicateurs? Ils ont répondu: Vraiment si, il nous est venu un prédicateur; mais nous l'avons traité de menteur.

إِذْ أَخَذَ رَبُّكَ مِنْ بَنِي آدَمَ مِنْ ظُهُورِهِمْ ذُرِّيَّتَهُمْ وَأَشْهَدَهُمْ عَلَى أَنْفُسِهِمْ
أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ قَالُوا بَلَى شَهِدْنَا أَنْ يَقُولُوا يَوْمَ الْقِيَامَةِ إِنَّا كُنَّا عَنْ هَذَا
غَافِلِينَ

[Souviens-toi] du jour où ton Seigneur a fait sortir des reins des enfants d'Adam leurs futurs descendants et a invité ceux-ci à rendre témoignage contre eux-mêmes [en leur faisant cette question] : Est-ce que je ne suis pas votre Seigneur? Ils ont dit : Si, vraiment, nous en rendons témoignage. [Dieu a fait cela, ne voulant pas] qu'ils puissent dire, au jour de la résurrection : Nous n'avons pas fait attention à cela. (1)

1126. † إِي, que l'on peut aussi prononcer أَي, ne s'emploie, pour affirmer, qu'après une formule de serment. Exemple :

يَسْتَنْبِثُونَكَ أَحَقُّ هُوَ قَوْلُ إِي وَرَبِّي إِنَّهُ حَقٌّ

Ils te demanderont : Cela est-il vrai? Dis-leur : Oui, par mon Seigneur, cela est vrai.

1127. † أَجَلٌ est synonyme de نَعَمٌ ; mais les grammairiens remarquent qu'il est plus élégant d'employer نَعَمٌ en répondant à une question, et أَجَلٌ lorsque l'on répond à une proposition énoncée soit affirmativement, soit négativement.

1128. † جَيْرٌ, que l'on prononce aussi جَيْرٌ, est moins une particule affirmative qu'une formule de serment : aussi peut-on la joindre à un autre adverbe affirmatif, comme أَجَلٌ جَيْرٌ certes, oui.

OBSERVATIONS sur les adverbess négatifs

1129. Les adverbess négatifs sont مَا, لَا, لَمْ, لَمَّا et لَنْ. Le pre-

(1) L'auteur du *Livre des définitions* dit que si, à cette question de Dieu, on répondait oui نَعَمٌ, ce serait un acte d'incrédulité (n° 1124).

إِذَا قِيلَ فِي جَوَابِ قَوْلِهِ تَعَالَى أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ نَعَمٌ يَكُونُ كُفْرًا

Voyez, sur ces adverbess d'affirmation, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 166 et 256.

mier, مَا, nie ordinairement une circonstance présente et est nommé, à cause de cela, نَفْيُ حَالٍ *négation de présent*; il se met devant l'aoriste signifiant le présent, et quelquefois devant le prétérit, pourvu que ce temps exprime un passé peu éloigné du moment présent. (1) Le second, لَا, nie une circonstance future et est nommé, à cause de cela, نَفْيُ آسْتِقْبَالٍ *négation de futur*. Ces deux adverbes négatifs sont cependant employés quelquefois d'une manière contraire à cette règle (n° 379). لَمْ nie d'une manière absolue, et il est toujours employé avec l'aoriste, auquel il donne le même sens qu'aurait le prétérit, si la proposition était affirmative; on le nomme جَدُّ مُطْلَقٌ *négation générale*. لَمَّا a le même usage que لَمْ: il nie une circonstance pour le temps passé jusques et y compris le temps présent, et signifie *ne pas encore*; il paraît assez souvent mis indifféremment pour لَمْ; et, en effet, il est visiblement composé de لَمْ et de مَا explétif; on le nomme جَدُّ مُسْتَفْرَقٌ *négation complète*. (2) لَنْ nie une chose future; il est toujours joint à un aoriste, et lui donne la signification future; on le nomme تَأْكِيدُ نَفْيِ آسْتِقْبَالٍ *négation de futur avec énergie*.

(1) Béïdhawi, sur ce passage de l'Alcoran (sur. 15, vers. 11) : وَمَا يَأْتِيهِمْ : *il ne leur venait point d'envoyé [de Dieu], qu'ils ne fissent de cet envoyé l'objet de leurs sarcasmes*, dit : « La négation MA pour le présent ne se place que devant un aoriste ayant la valeur temporelle du présent, ou devant un prétérit signifiant un passé peu éloigné : c'est ici une expression où l'on énonce, sous la forme du présent, un événement passé. »

مَا لِلْحَالِ لَا تَدْخُلُ إِلَّا مُضَارِعًا بِمَعْنَى آخَالٍ أَوْ مَاضِيًا قَرِيبًا مِنْهُ وَهَذَا عَلَى حِكَايَةِ آخَالِ الْمَاضِيَةِ

(2) Voyez, sur la différence qu'il y a entre لَمْ et لَمَّا, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 218 et 251.

1130. Il faut observer que, s'il se rencontre plusieurs négations de suite, quel que soit le temps dont il s'agit, on peut faire usage de **لَا** dans toutes les propositions négatives, excepté dans la première, où il faut avoir égard, pour le choix de l'adverbe négatif, à la distinction du temps présent, passé ou futur.

1131. L'adverbe négatif **لَا** perd aussi toute influence converse du prétérit en futur s'il est précédé du verbe **كَانَ** (n° 425) ou d'un autre verbe au prétérit ayant la valeur temporelle du passé. Exemples :

مَا لَحْتُهُ وَلَا أَعْلَمُ أَنَّهُ عِنْدَ نَقْدِهِ مِمَّنْ يُفْرَحُ بِفَقْدِهِ وَعَاقَرْتُهُ وَلَمْ أَدْرِ أَنَّهُ
بَعْدَ فَرِّهِ مِمَّنْ يُطْرَبُ لِمَفْرِهِ

Je mangeai avec lui, et je ne savais pas [ou ne sachant pas] qu'il était de ces gens dont on se réjouit d'être délivré, quand on a appris à les connaître, et je bus du vin avec lui, parce que je n'avais pas été instruit qu'il était du nombre des hommes dont la fuite cause un vif plaisir, après qu'on a pu les apprécier.

Dans cet exemple, **وَلَا أَعْلَمُ** est la même chose que si l'on eût dit **لَا أَعْلَمُ**, à cause du passé précédent **مَا لَحْتُ**.

جَعَلَ يَنْشَحِطُ عَلَى عَصَا مِنْ جَرِيدٍ..... حَتَّى دَخَلَ عَلَى ذَلِكَ الشَّيْخِ
الْمُفِيدِ وَلَا زَالَ قَائِمًا حَتَّى آلَخَ

Il se mit à marcher appuyé sur un bâton de bois de palmier, tant qu'il entra chez ce schéikh capable de donner d'utiles leçons, et il ne cessa point de rester debout, etc. (1)

1132. Quelquefois **لَا** est employé pour nier, non une qualité ou un attribut, mais l'existence même d'une chose. Exemple :

لَا رَيْبَ فِيهِ

Il n'y a aucun motif de doute en cela.

(1) Je crois que dans ce dernier exemple, qui est tiré de la *Vie de Timour*, il eût été mieux de dire **وَلَمْ يَزَلْ** ou **وَمَا زَالَ**.

1133. Si لا ne nie qu'un attribut, on le nomme لا بمعنى ليس la ayant le sens de léisa (n° 585); s'il nie l'existence, on le nomme لا لنفي الجنس la emportant négation de l'espèce. On verra dans la Syntaxe l'influence qu'il exerce, dans ces deux cas, sur les mots sur lesquels tombe la négation.

1134. L'adverbe لا prend aussi la valeur prohibitive. Exemp.:

لا تموتن إلا وأنتم مسلمون

Ne mourez point sans avoir fait profession de l'islamisme.

L'influence de لا prohibitif sur le verbe qui le suit sera exposée dans la Syntaxe.

1135. On emploie encore لا suivi d'un verbe au prétérit pour exprimer l'optatif (n° 382). Exemple :

لا لقيتم ما بقيتم ضراً

Puissiez-vous n'éprouver aucun événement fâcheux, aussi longtemps que vous existerez!

1136. † Les Arabes font usage de la négation, par une sorte de litote, pour affirmer avec plus d'énergie. C'est ainsi que nous disons, en français, cet homme n'est pas prodigue, pour faire entendre que l'homme dont on parle est avare, et cela n'est pas d'une petite importance, en parlant d'une chose que nous jugeons fort importante.

On en a déjà vu un exemple dans la formule لا سيما, qui à la lettre veut dire non pas à l'égal de... et qui s'emploie dans le sens de surtout, principalement. En voici d'autres exemples :

غدوت ولا آغتدآء الغراب

Je me levai de bonne heure, mais non pas d'aussi grand matin que fait le corbeau (c'est-à-dire de meilleure heure que le corbeau).

أرقت ذات ليلة ولا أرق صب طرد عن الباب

J'éprouvai une certaine nuit une insomnie, mais non pas une

insomnie pareille à celle d'un amant qui a été chassé de la porte (c'est-à-dire une insomnie plus terrible que celle qu'éprouve un amant, etc.).

هَجَمُوا إِلَى الْعَسَاكِرِ هُجُومَ اللَّيْثِ وَأَنْدَفَقُوا وَلَا أَنْدِفَاقَ الْغَيْثِ

Ils se jetèrent au-devant des armées, comme fait le lion, et ils se précipitèrent, mais non pas comme se précipite la pluie. (1)

1137. Quand la proposition négative est nominale, on emploie toujours مَا ou لَا. Exemples :

مَا آَلَلَهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ

Dieu n'est pas insouciant de ce que vous faites.

لَا زَيْدٌ كَاذِبٌ

Zéid n'est point un menteur.

1138. † L'adverbe négatif لَا est souvent explétif, comme on le verra dans la Syntaxe.

1139. Les particules préfixes, أ adverbe interrogatif, وَ et ف, conjonctions, se placent devant les adverbes négatifs لَا et لَمْ, et l'on dit, en un seul mot, أَوْلَمْ, أَوْلَا, أَفَلَا [annon, nonne] *est-ce que... ne?*

1140. † Il faut encore mettre إِنَّ au nombre des adverbes négatifs. On l'emploie :

1^o Comme augmentant l'énergie de l'adverbe négatif مَا; mais, en ce cas, on doit peut-être plutôt regarder إِنَّ comme particule explétive. Exemples :

مَا إِنَّ تَمَسَّ الْأَرْضَ إِلَّا مِنْكِبٍ مِنْهُ

Il n'y a qu'une de ses épaules qui touche la terre.

مَا إِنَّ رَأَيْتَ لَهُمْ فِي النَّاسِ أَمْثَالاً

Je n'ai vu parmi les hommes personne qui leur ressemble ;

(1) Il paraît que cette manière de s'exprimer était inconnue aux anciens Arabes. Je conjecture qu'elle a été empruntée de la langue persane, où elle est très commune. Voyez, à ce sujet, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance IV^e, p. 39.

2° Il fait par lui-même la fonction de négatif, quand il est suivi de *إِلَّا*, comme dans ces phrases :

إِنْ أَجْرِي إِلَّا عَلَى الَّذِي فَطَرَنِي

Ma récompense n'est due que par celui qui m'a créé.

إِنَّ الْكَافِرُونَ إِلَّا فِي غُرُورٍ

Les incrédules ne sont certainement que dans l'illusion; (1)

3° *إِنْ* s'emploie aussi dans le sens négatif, sans être suivi de *إِلَّا*. Exemples :

إِنَّ أَدْرِي لَعَلَّهُ فِتْنَةٌ لَكُمْ وَمَتَاعٌ إِلَىٰ حِينٍ

Je ne sais si ce n'est pas une épreuve pour vous, et un répit qui vous est donné pour un temps. (2)

إِنَّ اللَّهَ يُمْسِكُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ أَنْ تَزُولَا وَلَئِن زَالَتَا إِنْ أَمْسَكَهُمَا مِنْ أَحَدٍ مِنْ بَعْدِهِ

C'est Dieu qui retient les cieux et la terre, pour les empêcher de se détruire; et s'ils se détruisent, aucun autre, en son absence, ne les retiendra.

1141. *لَا بُدَّ* est une expression composée qui signifie à la lettre *il n'y a pas moyen d'échapper*, et doit se traduire par *nécessairement, infailliblement, il faut, il est nécessaire*.

(1) Je soupçonne que, dans ces dernières locutions, il y a une ellipse et que *إِنْ* n'est autre chose que la conjonction *si*, précédée d'une réticence dont l'équivalent est *que je meure, que je périsse, etc., si*.

C'est ainsi que les Hébreux emploient la conjonction *כִּי* *si* pour nier avec une sorte d'imprécation : *Si j'entre dans ma tente, si je monte sur mon lit, si j'accorde le repos à mes yeux et quelque sommeil à mes paupières, jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu de repos pour le Seigneur, une demeure pour le Dieu de Jacob. Psaume 131.*

(2) Voyez l'Alcoran, sur. 21, vers. 109 et 111. Djélal Eddin et Béïdhawi expliquent ici *إِنْ* par *مَا*. Schultens a assez bien développé le sens de *إِنْ*, dans ce cas, dans ses *Excerpta ex Hamasa*, p. 389. Scheidius, au contraire, a mal traduit *إِنْ* dans le vers 209 du poème nommé *Maksoura*, d'Ebn-Doréïd.

لَا جَرَمَ, autre expression composée, signifie la même chose que لَا بُدَّ. Exemple :

لَا جَرَمَ أَنَّهُمْ فِي الْآخِرَةِ هُمْ الْأَخْسَرُونَ

Certainement, ce seront eux qui, au dernier jour, éprouveront une grande perte.

1142. Je dois rappeler ici que les Arabes ont un verbe négatif; j'en ai parlé ailleurs (n° 585).

OBSERVATIONS sur les adverbess de temps

1143. إِذْ et إِذَا sont regardés par les grammairiens arabes comme des noms indéclinables; je présume que إِذْ a été primitivement un nom déclinable et que إِذَا n'est autre chose que إِذَا ou إِذْ, accusatif de ce nom. Ce même nom entre en composition avec divers mots qui signifient le temps ou une portion du temps: alors il leur sert de complément et il se décline. On dit donc حِينَئِذٍ et وَقْتِئِذٍ en ce temps-là, يَوْمِئِذٍ en ce jour-là, سَاعَتِئِذٍ à cette heure-là. L'élif de إِذْ est changé ici en عٍ conformément aux règles de permutation (n° 196).

La même chose a lieu dans إِذَا, quand ce mot est précédé de l'adverbe interrogatif أ; on écrit alors أَئِذَا.

Le mot إِذْ perd quelquefois toute idée de valeur temporelle et signifie *attendu que, puisque*. (1)

1144. L'adverbe إِذَا *lorsque* doit toujours être suivi d'une proposition verbale; après إِذْ, la proposition conjonctive peut être nominale ou verbale.

(1) Il en est alors de إِذْ, en arabe, comme en français de *puis* dans *puisque*. Voyez, sur les diverses acceptions de إِذْ, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 467. Il y a des cas où l'on doit employer إِذْ dans le sens de *voilà que*, après بَيْنَا et بَيْنَمَا *tandis que*. *Ibid.*, p. 89.

إِذَا, qu'on écrit aussi إِذْنٌ, en ce cas-là, n'est que l'accusatif de إِذْ.

1145. Je me suis étendu assez au long ailleurs (nos 384 et suivants) sur l'influence que l'adverbe conjonctif إِذَا exerce sur la valeur temporelle des verbes qui sont dans sa dépendance; mais comme je n'ai point parlé de إِذٌ sous ce point de vue, il sera bon d'en dire ici quelque chose. On définit en général, ainsi que je l'ai dit, إِذٌ une particule qui s'applique au temps passé. Mais je crois qu'il est plus exact de regarder cet adverbe conjonctif comme exprimant la simultanéité de deux événements soit passés, soit présents, soit futurs; et voilà sans doute pourquoi, à la différence de إِذَا et de لَمَّا, il peut être suivi d'une proposition nominale.

Exemples du passé :

أَنْجَزَ حُرًّا مَا وَعَدَ وَسَحَّ خَالٌ إِذْ رَعَدَ

Un homme libre a tenu ce qu'il a promis, et une nuée d'orage a versé de l'eau quand elle a tonné.

Les prétérits sont ici substitués à des présents, pour donner plus d'énergie à l'expression (n° 365).

وَمَا رَمَيْتَ إِذْ رَمَيْتَ وَلَكِنَّ اللَّهَ رَمَى

Ce n'est pas toi qui as lancé des flèches, quand tu as lancé des flèches, mais c'est Dieu qui a lancé des flèches. (1)

Dans ce cas-là même, إِذٌ peut être suivi de l'aoriste, prenant la valeur de l'imparfait s'il est sous l'influence d'un verbe précédent énoncé au prétérif (n° 426). Exemple :

وَإِذِ ابْتَلَىٰ إِبْرَاهِيمَ رَبَّهُ... وَإِذْ قَالَ إِبْرَاهِيمُ... وَإِذْ يَرْفَعُ إِبْرَاهِيمُ الْقَوَاعِدَ
مِنَ الْبَيْتِ

(1) Il y a dans l'Alcoran des exemples sans nombre de إِذٌ employé avec ellipse de tout antécédent et suivi d'un verbe au prétérif ayant incontestablement la valeur du temps passé. Les scholiastes disent qu'il faut alors sous-entendre أَذْكَرٌ *souviens-toi*. Mais comme on ne peut se souvenir que des choses passées, il est évident que, pour restituer intégralement l'idée non exprimée, il faut dire أَذْكَرٌ مَا كَانَ إِذْ *Souviens-toi de ce qui arriva lorsque, etc.* (N° 428, note.)

[Souvenez-vous donc de ce qui se passa] lorsque Dieu éprouva Abraham... et lorsque Abraham dit..., et quand Abraham élevait les fondements de la maison [sainte].

Exemple du futur :

وَلَوْ تَرَى الَّذِينَ ظَلَمُوا إِذْ يَرُونَ الْعَذَابَ... إِذْ تَبَرَّأَ الَّذِينَ اتَّبَعُوا مِنَ
الَّذِينَ اتَّبَعُوا وَرَأَوْا الْعَذَابَ

Si tu voyais un jour ceux qui ont agi injustement, lorsqu'ils verront le châtement..., lorsque ceux qui ont été suivis (c'est-à-dire les faux dieux et les démons) s'excuseront d'avoir eu rien de commun avec ceux qui les ont suivis, et qu'ils verront le châtement.

Dans cet exemple, les verbes تَبَرَّأَ et رَأَوْا peuvent être au prétérit, quoiqu'il s'agisse d'une chose future, comme dans un grand nombre de passages de l'Alcoran, par une figure de rhétorique plutôt que par aucune influence grammaticale; mais quant à l'aoriste يَرُونَ, il est évident qu'il a la valeur d'un futur, comme تَرَى, qui précède إِذ (n° 376). (1)

Quant au présent, je crois qu'il est exprimé par إِذ, toutes les fois que cet adverbe est suivi d'une proposition nominale, comme dans cet exemple : وَاذْكُرُوا إِذْ أَنْتُمْ قَلِيلٌ : souvenez-vous [du temps] où vous [étiez] en petit nombre; non pas qu'il ne puisse s'agir d'une chose passée ou future, mais parce que la

(1) On pourrait supposer que, de même qu'un prétérit antécédent influe sur les aoristes suivants pour leur faire prendre la valeur de l'imparfait, ici et dans les cas semblables, l'aoriste antécédent ayant la valeur du futur يَرُونَ influe sur les prétérits suivants pour leur donner la valeur du futur passé, en sorte que تَبَرَّأَ et رَأَوْا seraient les équivalents de تَبَرَّأَ وَاذْكُرُوا قَدْ تَبَرَّأَ et وَيَكُونُونَ قَدْ رَأَوْا (n° 429). Cette conjecture, qui m'est suggérée par ce passage, ne s'est pas présentée plus tôt à mon esprit, mais elle me paraît digne de beaucoup d'attention, et tout à fait analogue au système qui détermine, en arabe, la valeur de formes temporelles.

forme même de l'expression a pour objet de la faire envisager comme présente. (1)

1146. On emploie encore *إِذْ* comme complément d'un autre nom qui signifie une idée de temps; il prend alors le même sens que *مَا*. Exemples :

رَبَّنَا لَا تُزِغْ قُلُوبَنَا بَعْدَ إِذْ هَدَيْتَنَا

Notre Seigneur, ne détourne pas nos cœurs, après que tu nous as dirigés.

أَيَأْمُرُكُمْ بِالْكَفْرِ بَعْدَ إِذْ أَنْتُمْ مُسْلِمُونَ

Est-ce qu'il vous ordonnera de devenir incroyables, après que vous êtes [présentement] musulmans?

1147. De *إِذْ* et de *إِذَا* se forment *إِذْمَا* et *إِذَا مَا* en quelque temps que, et *إِذْ ذَاكَ* ou *إِذَاكَ* en ce temps-là.

1148. L'adverbe conjonctif de temps *لَمَّا* lorsque, qui ne s'emploie qu'en parlant des choses passées, me paraît n'être autre chose que l'accusatif de *لَمَّ*, nom d'action du verbe *لَمَّ* unir, assembler. Ce nom s'emploie adverbiallement, *لَمَّا*, dans le même sens que *جَمِيعًا* en totalité.

1149. Suivant certains grammairiens, *لَمَّا* est employé quelquefois dans le sens de *إِلَّا* sinon, si ce n'est que. (2)

1150. Après *لَمَّا*, signifiant lorsque, on ajoute souvent *أَنَّ*. Exemple :

فَلَمَّا أَنْ جَاءَ الْبَشِيرُ أَلْقَاهُ عَلَى وَجْهِهِ

Et quand celui qui portait la nouvelle fut arrivé, il la jeta

(1) On peut appliquer les principes que je donne ici au texte de la 8^e surate de l'Alcoran, vers. 43 à 47 : on y trouvera *إِذْ* employé de toutes les manières indiquées ici, excepté dans le sens d'un temps futur.

(2) Il faut voir là-dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 168, 202 et 275, et le Commentaire de Bèidhawi sur l'Alcoran, sur. 3, vers. 75; sur. 43, vers. 34 et sur. 86, vers. 4.

(la chemise de Joseph) *sur son visage* (le visage de Jacob). (1)

1151. † A cette occasion, je ferai quelques observations sur les noms qui servent à désigner le temps ou les parties du temps, quoique ce que je vais dire à ce sujet n'appartienne pas exclusivement aux adverbes de temps, c'est-à-dire à ces mêmes noms employés d'une manière adverbiale.

1152. † Par rapport aux noms employés soit comme noms, soit sous une forme adverbiale, lesquels désignent le temps, il est à observer que leur sens est fort différent suivant qu'on les emploie avec ou sans article. Sans article, ils ont une signification vague, comme *يَوْمٌ* un jour, *حِينَ* un certain temps, *إِلَى حِينَ* jusqu'à un certain temps. Si on les emploie avec l'article, ils signifient le temps présent, comme *الْيَوْمُ* le jour actuel, *الآنَ* le temps présent, *إِلَى الْآنِ* jusqu'à présent. Il en est de même quand ces mots sont employés à l'accusatif comme adverbes. Ainsi, *يَوْمًا* signifie en un certain jour, *الْيَوْمَ* aujourd'hui, *الآنَ* maintenant.

Il y a quelques noms qui indiquent des parties du jour et qui,

(1) On regarde, dans ce cas, la conjonction *أَنَّ* comme une particule explétive (*Anthologie grammaticale arabe*, p. 257). Je crois que c'est à tort et que, dans ce cas-là, *أَنَّ* est *مَصْدَرِيَّةٌ*, c'est-à-dire que cette particule *fait*, étant réunie avec le verbe qui la suit, la fonction de nom d'action, et que la proposition conjonctive est virtuellement au génitif, comme complément d'un rapport d'annexion. J'applique la même analyse à toutes les propositions qui suivent *لَمَّا*, lors même que la conjonction *أَنَّ* n'y entre point. Plusieurs grammairiens arabes considèrent de même les propositions conjonctives qui suivent *إِذَا*, signifiant *lorsque*, et je pense qu'ils ont raison. Cela fortifie l'opinion que j'ai énoncée, savoir que *إِذَا* et *لَمَّا* sont des noms mis à l'accusatif. On pourra appliquer la même analyse aux propositions, soit verbales, soit nominales (*Anthologie grammaticale arabe*, p. 167), qui dépendent de *إِذْ* *lorsque*; il ne s'agira que de considérer *إِذْ* comme un nom indéclinable.

devenant adverbes de temps, sortent de leur indétermination naturelle et sont déterminés au temps actuel, par la seule suppression du *tenwin*, sans addition de l'article. Tels sont *سَحْرٌ* aurore et *غَدْوَةٌ* matinée. Mis à l'accusatif avec le *tenwin*, *سَحْرًا* et *غَدْوَةً*, ils signifient *au temps de l'aurore et dans la matinée* d'un jour quelconque; prononcés sans *tenwin*, *سَحْرٌ* et *غَدْوَةٌ*, ils signifient *aujourd'hui au lever de l'aurore et aujourd'hui dans la matinée*. (1)

1153. † Quand les Arabes veulent exprimer, dans une circonstance de temps, ce que nous exprimons en français par le mot *même*, c'est-à-dire qu'une chose est arrivée avant que la période de temps dont on parle, le mois, le jour, l'heure, fût achevée, ils se servent des prépositions *مِنْ* ou *فِي*, auxquelles ils donnent pour complément le nom qui exprime cette période de temps, et ils donnent ensuite pour complément à ce nom un pronom affixe qui se rapporte à la personne qui est le sujet de l'action. Ainsi, ils disent *خَرَجَ مِنْ يَوْمِهِ* *il sortit de son jour*, c'est-à-dire *ce jour-là même*; *مَاتَتْ مِنْ لَيْلَتِهَا* *elle mourut de sa nuit*, c'est-à-dire *cette nuit-là même*. On lit de même, dans l'Alcoran :

إِنْ تَصْبِرُوا وَتَتَّقُوا وَيَأْتُوكُمْ مِنْ فُورِهِمْ هَذَا

Si vous êtes patients, si vous craignez Dieu, et qu'ils viennent vous attaquer subitement de ce leur instant, c'est-à-dire dans cet instant-là même.

On dit à peu près de même, en ce qui concerne l'emploi de la préposition *مِنْ* (n° 1087), *مِنْ غَدٍ* ou *مِنْ الْغَدِ* *demain*; *مِنْ قَابِلٍ* *l'année prochaine*; *مِنْ ذِي أَنْفٍ* et *مِنْ ذِي قَبْلِ*. (2)

(1) Voyez le *Sihah*, aux racines *سحر* et *غدا*.

(2) Voyez *ibid.*, au mot *انف*.

Je pense qu'il y a ici ellipse d'un antécédent, comme serait *فِي* ou *بَعْضِ* *فِي شَيْءٍ*; et alors cet usage de la préposition *مِنْ* rentre dans celui qu'on nomme *لِلتَّبْعِيصِ* (n° 1081).

OBSERVATIONS sur les adverbess de lieu

1154. Les adverbess de lieu proprement dits sont *هَٰهُنَا*, *هُنَا*, *ثُمَّ*, *هُنَاكَ*, *هُنَاكَ*. Ces trois derniers sont formés de *هَٰنَا*, comme de l'article démonstratif *ذَا* on forme *هَٰذَا* ou *هَذَا*, *ذَٰكَ* et *ذَٰلِكَ*.

1155. Outre ces adverbess, tous les mots qui indiquent un lieu sous un rapport général, et non pas comme renfermé dans des limites fixes, se mettent à l'accusatif, sous forme adverbiale. Exemples : *إِيمِينًا* à droite, *شِمَالًا* à gauche, *شَرْقًا* et *غَرْبًا* à l'orient et au couchant, *أَمَامًا* par devant, *وَرَاءَ* par derrière. Les détails relatifs à cette matière se trouveront dans la Syntaxe, lorsque je traiterai de l'usage des cas.

OBSERVATIONS sur divers autres adverbess

1156. † *أَلَا* est un mot composé de l'adverbe interrogatif *أ* et de la négation *لَا*; il signifie à la lettre *est-ce que... ne* [nonne], mais il s'emploie souvent pour affirmer. Exemple :

ثُمَّ رُدُّوْا إِلَى اللَّهِ مَوْلِيَهُمْ آخِذِينَ بِالْأَيْمَانِ أَلَّا لَهُمُ الْمُحْكَمُ

Ensuite, on les fera revenir vers Dieu leur Seigneur, la justice même. Est-ce que le droit de juger n'appartient pas à lui? (c'est-à-dire certes, à lui appartient, etc.).

On dit aussi dans le même sens *أَلَمْ* avec le verbe à l'aoriste. Exemple :

وَرُبَّ صَدِيقٍ لَأَمْنِي فِي وِدَادِهَا أَلَمْ يَرَهَا فَيُوضِحْ لِي عُذْرِي

Déjà souvent un ami m'a reproché mon amour pour elle; pourquoi ne l'a-t-il pas vue? mon excuse alors aurait paru dans tout son jour (c'est-à-dire certes, s'il l'avait vue, etc.).

1157. † Il en est de même de *أَمَا*, qui est composé du même adverbe interrogatif et de l'adverbe négatif *مَا*. Exemple :

أَمَا وَاللَّهِ لَوْ تَعَدَّيْتَهَا قَتَلْتُكَ

Par Dieu, si tu eusses outrepassé cela, est-ce que je ne t'aurais pas tué? (c'est-à-dire certes, je t'aurais tué).

1158. † On se sert aussi de *أَلَا* et de *أَمَا* comme particules destinées à exciter ou à réveiller l'attention, *حَرْفُ التَّنْبِيهِ*. Dans ce cas, elles sont souvent suivies de *إِنَّ*, comme dans ces exemples :

أَلَا إِنَّهُمْ يَشْنُونَ صُدُورَهُمْ لِيَسْتَخْفُوا مِنْهُ

Est-ce qu'ils ne replient pas leurs cœurs sur eux-mêmes, pour lui dérober la vue [de leurs pensées secrètes]?

أَمَا إِنَّهُ قَدْ ثَبَتَ عِنْدَ جَمِيعِ آحْكَامِ أَنْقِرَاضِ جَيْلِ الْكِرَامِ

Est-ce que ce n'est point une chose reconnue de tous les magistrats, que la race des hommes généreux est éteinte? ⁽¹⁾

أَلَا إِنَّ الظَّالِمِينَ فِي عَذَابٍ مُقِيمٍ

Est-ce que les impies ne sont point dans un tourment éternel?

أَلَا إِنَّهُمْ هُمُ السَّفَهَاءُ

Est-ce que ce ne sont pas eux qui sont les insensés?

Dans cet usage de *أَلَا* et *أَمَا*, ces particules ne perdent pas leur signification propre, comme on peut s'en convaincre par la manière dont j'ai traduit les exemples précédents. Mais on doit reconnaître par là même qu'on peut très bien rendre *أَلَا* et *أَمَا* par *certes, en vérité*, et considérer ces mots plutôt comme des adverbess affirmatifs et énergiques que comme des par-

(1) Suivant quelques grammairiens, *أَمَا*, dans ce cas, veut dire *إِعْلَمُ* *sache*. Voyez, à ce sujet, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance ix, p. 92.

ticules destinées à réveiller l'attention. Il y a cependant des cas où ce dernier motif semble rendre mieux raison de leur emploi, comme dans cet exemple :

أَلَا يَا أَيُّهَا السَّاقِي أَدِرْ كَأْسًا وَنَاوِلْهَا

Or sus! échançon, fais circuler une coupe et présente-la.

1159. La particule *أَلَا*, dans cette acception, ne doit point être prononcée *أَلَا* avec un *teschdid*.

1160. Au contraire, *أَلَا*, prononcé avec un *teschdid*, et *فَلَا*, composé de *هَلْ* et de *لَا*, ainsi que *لَوْلَا* et *لَوْمَا*, sont des particules nommées par les grammairiens arabes *particules d'excitation*, *حُرُوفُ آلِ التَّخْضِيصِ وَالْعَرَضِ*,⁽¹⁾ mais qui servent également à exciter ou à faire des reproches. Elles sont suivies, dans le premier cas, d'un verbe à l'aoriste, et, dans le second, d'un verbe au prétérit. On peut les traduire ordinairement, quand elles se rapportent à un futur, par *ne ferez-vous pas?* c'est-à-dire *hâtez-vous de faire, ne manquez pas de faire*; et, quand elles se rapportent à un passé, par *pourquoi n'avez-vous pas fait? que ne faisiez-vous?* Exemples :

فَلَا قُلْتَ لَا وَعَافَاكَ اللَّهُ

Que ne disais-tu: Non, et que Dieu te conserve la santé!

فَلَا أَنْتَهَجْتِ مُسْتَحْجَةً أَهْتَدِ آتِنِكَ وَعَجَلْتِ مُعَاجِجَةً دَاآتِنِكَ

Pourquoi n'as-tu pas suivi la route qui était propre à te bien diriger et ne t'es-tu point hâté de porter remède à ta maladie?

وَلَوْ جَعَلْنَاهُ قُرْآنًا أَعْجَمِيًّا لَقَالُوا لَوْلَا فُصِّلَتْ آيَاتُهُ

Si nous avions révélé ce livre dans une langue étrangère, certes, ils diraient: Pourquoi ses versets n'ont-ils pas été énoncés d'une manière claire et intelligible?

(1) Voyez sur cela ce que dit Ebn Heschem, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 170, et la note 80, p. 205.

يَقُولُ الَّذِينَ كَفَرُوا لَوْلَا نُزِّلَ عَلَيْهِ آيَةٌ مِنْ رَبِّهِ

Les incrédules disent : Pourquoi ne lui a-t-il pas été envoyé quelque miracle de la part de son Seigneur ?

قَالَ الَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ لَوْلَا يُكَلِّمُنَا اللَّهُ أَوْ تَأْتِينَا آيَةٌ

Ceux qui sont dans l'ignorance ont dit : Dieu ne nous adressera-t-il point la parole, ou bien ne verrons-nous point arriver quelque miracle ?

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا إِلَىٰ أُمَمٍ مِنْ قَبْلِكَ فَأَخَذْنَاهُمْ بِالْبَأْسَاءِ وَالضَّرَّاءِ لَعَلَّهُمْ

يَتَضَرَّعُونَ فَلَوْلَا إِذْ جَاءَهُمْ بَأْسُنَا تَضَرَّعُوا وَلَكِنْ قَسَتْ قُلُوبُهُمْ

Déjà avant toi nous avons envoyé [nos messagers] à quelques peuples, et nous leur avons fait éprouver le malheur et l'adversité, pour voir s'ils s'humilieraient. Pourquoi, lorsque notre châtement est tombé sur eux, ne se sont-ils pas humiliés ? Mais leurs cœurs étaient endurcis.

لَوْ مَا تَأْتِينَا بِالْمَلَائِكَةِ إِنْ كُنْتَ مِنَ الصَّادِقِينَ

Que ne nous fais-tu venir les anges, si tu es du nombre de ceux qui disent la vérité ?

رَبِّ لَوْلَا أَخَّرْتَنِي إِلَىٰ أَجَلٍ قَرِيبٍ فَأَصَّدَّقْتُ وَأَكُنُّ مِنَ الصَّالِحِينَ

Seigneur, pourquoi ne m'as-tu pas donné du répit jusqu'à un terme plus éloigné, en sorte que je crusse ? dans ce cas-là, je serais du nombre des gens de bien. (1)

(1) Cet exemple est remarquable, car l'aoriste conditionnel **أَكُنُّ** prouve que la proposition précédente a la valeur de l'impératif : c'est comme si l'on eût dit **أَخَّرْتَنِي**. Cela pourrait donner lieu de douter que la règle établie ici sur le sens des particules **لَوْلَا**, **هَلَّا**, **أَلَّا**, **لَوْ مَا**, suivant qu'elles sont suivies d'une verbe au prétérit ou à l'aoriste, soit exacte. J'ai suivi en cela l'opinion exprimée par Ardébili, dans son commentaire sur l'*Anmoudedj* **فِي النَّحْوِ** de Zamakhschari (*Anthologie grammaticale arabe*, p. 258). Il est certain que, dans

1161. *إنَّمَا* est le plus souvent, comme je l'ai dit, un adverbe nommé par les Arabes *حَرْفُ تَحْصِيرٍ* particule de restriction ⁽¹⁾ et qui signifie *seulement*. Exemples :

إِنَّمَا أُجْرِي عَلَى اللَّهِ

Ma récompense est seulement à la charge de Dieu (c'est-à-dire je n'attends ma récompense que de Dieu).

إِنَّمَا نَحْنُ مُسْتَهْزِئُونَ

Nous ne faisons que plaisanter.

إِنَّمَا الْمَسِيحُ عِيسَى بْنُ مَرْيَمَ رَسُولَ اللَّهِ وَكَلِمَتُهُ

Le Messie Jésus, fils de Marie, n'est que l'envoyé de Dieu et son Verbe.

إِنَّمَا يُضَنُّ بِالضَّيِّينِ

On n'est économe que de ce qui est précieux.

إِنَّمَا جَازَ ذَلِكَ مِنْ حَيْثُ كَانَ اسْمٌ جِنْسٍ

Cela est permis seulement parce que [l'attribut] est ici un nom appellatif.

Le sens est le même que si l'on disait *مَا أُجْرِي إِلَّا عَلَى اللَّهِ*

l'Alcoran, *لَوْلَا*, suivi d'un verbe au prétérit, paraît souvent destiné à exprimer un impératif ou un optatif. Voyez au surplus ce que dit Ebn Hescham, au sujet de *لَوْلَا* (*ibid.*, p. 170 et 205). Il reconnaît que, dans le passage cité, *أَخَّرْتَنِي* a la valeur d'un futur.

(1) Voici de quelle manière un grammairien arabe expose le sens et l'effet de cette particule :

أَخْصَرُ فِي هَذِهِ آصُورِ كُلِّهَا فِيمَا وَقَعَ آخِرًا فِي الْكَلَامِ الَّذِي بَعْدَ إِنَّمَا
لِكُونِهِ بِمَنْزِلَةِ الْمُسْتَثْنَى نَحْوَمَا جَاءَ زَيْدٌ إِلَّا رَاكِبًا

(Man. ar. de la Bibl. du roi, n° 1237, fol. 2, recto).

ma récompense n'est à la charge [d'aucun autre] que de Dieu; et ainsi des autres exemples.

1162. † حَاشَا, et quelquefois حَاش, signifie, comme adverbe, à Dieu ne plaise que. Nous avons compris parmi les prépositions حَاشَا, qui signifie *excepté* et qui, comme nous l'avons dit, est réellement un verbe (n° 1061); حَاشَا, employé comme adverbe, a vraisemblablement la même origine. Exemples :

حَاشَا مِنْ السَّامِعِينَ

A Dieu ne plaise que [pareille chose arrive] à ceux qui m'écoutent!

حَاشَ لِلَّهِ مَا هَذَا بَشَرًا

A Dieu ne plaise que [cela soit ainsi]! Celui-ci n'est pas un être humain.

حَاشَا, en ce sens, peut aussi être suivi d'un nom sans préposition, comme حَاشَاكَ A Dieu ne plaise que [pareille chose arrive] à toi! Il paraît que le sens primitif de cette expression est : Que Dieu t'excepte! Que Dieu te garantisse! le sujet étant sous-entendu et le verbe au prétérit faisant fonction d'optatif (n° 381).

1163. † فَضْلًا, accusatif de فَضْل, nom d'action qui signifie proprement *excellence, préférence*, s'emploie adverbialement avec la préposition عَنْ, quand il est suivi d'un nom, et avec la préposition عَنْ suivie de la conjonction أَنْ, devant un verbe, pour signifier *tant s'en faut que, bien loin que, bien moins encore*. Exemples :

لَيْسَ فِي آجِدَالٍ مَجَالٍ فَضْلًا عَنْ ضِرَابٍ وَقِتَالٍ

Il n'y a pas lieu de disputer, bien loin qu'il y ait lieu de frapper et de combattre.

لَا تَقْرَبُوا مَالَ الْيَتِيمِ فَضْلًا عَنْ أَنْ تَتَصَرَّفُوا فِيهِ

Ne portez pas la main au bien des orphelins, bien loin d'en user comme de votre propriété.

فَضْلًا, étant suivi d'un verbe, on peut retrancher la préposition عَنْ, comme on le voit dans l'exemple suivant :

لَوْ كَانَ صَوَابًا لِأَثَرْتُهُ وَلَمْ أُعْرِضْ فَضْلًا أَنْ أَنَّهُى عِنْدُ

Si cela était juste, je l'aurais choisi pour moi-même et je ne m'en serais point détourné, bien loin que je le prohibasse.

1164. † L'adverbe قَدْ, que l'on peut souvent rendre par *déjà*, s'emploie :

1° Avec les verbes au prétérit, pour déterminer ce temps à une signification passée ou pour établir un ordre d'antériorité entre plusieurs prétérits (nos 362 et 366);

2° Ce même adverbe, placé devant un verbe au prétérit, indique que l'événement passé est arrivé il y a peu de temps, ou que celui à qui l'on parle s'attendait à l'événement qu'on lui annonce. On l'appelle, à cause de cela, حَرْفُ التَّقْرِيْبِ particule servant à rapprocher, et حَرْفُ التَّوَقُّعِ particule indicative d'une chose à laquelle on s'attend. Ainsi, قَدْ مَاتَ زَيْدٌ peut signifier *Zéid vient de mourir* (ou *Zéid est mort*), comme vous vous y attendiez. Il s'emploie aussi, dans ce dernier sens ou dans un sens fort analogue à celui-là, avec l'aoriste. Exemple :

قَدْ يَقْدَمُ الْغَائِبُ

Sans doute, celui qui est absent arrivera;

3° D'autres fois, قَدْ sert à affirmer avec plus d'énergie. Ex. :

إِنَّ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ قَدْ يَعْلَمُ مَا أَنْتُمْ عَلَيْهِ

Certes, à Dieu appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre; il sait assurément de quelle religion vous faites profession;

4° Il s'emploie dans le sens de رَبَّمَا, et, de même que ce mot, il signifie tantôt *quelquefois*, tantôt *souvent* (n° 1106). Exemples :

إِنَّ الْكَذُوبَ قَدْ يَصْدُقُ

Quelquefois, un menteur dit la vérité.

قَدْ أَتْرُكُ آلْقَرْنَ مُصْفَرًا أَنَامِلُهُ

Souvent, je laisse mon adversaire avec le bout des doigts pâle;

5° Suivant quelques grammairiens, قَدْ a quelquefois une signification négative ;

6° Le mot قَدْ s'emploie aussi comme un nom ou comme un verbe, et il équivaut au nom حَسْبُ la suffisance ou au verbe قَدْنِي دِرْهَمٌ il suffit. On dit, en l'employant comme verbe, قَدْنِي دِرْهَمٌ une pièce d'argent me suffit ; on dit de même قَدْ زَيْدًا دِرْهَمٌ une pièce d'argent suffit à Zéid ; et, en l'employant comme nom, قَدْ زَيْدٍ دِرْهَمٌ et قَدِي دِرْهَمٌ. Dans ce dernier cas, on peut décliner قَدْ.

1165. De قَدْ, avec les conjonctions وَ et فَ et l'adverbe لَ, on forme les composés وَقَدْ, فَقَدْ et لَقَدْ.

1166. Les adverbes قَدْ et وَقَدْ servent souvent à indiquer que la proposition qui les suit fait fonction de *terme circonstanciel d'état* حَال. Le verbe de cette proposition peut être au prétérit ou à l'aoriste ; s'il est à l'aoriste, on fait rarement usage de l'adverbe قَدْ, et alors il faut dire وَقَدْ. (1)

1167. † كَلَّا non assurément, n'est pas proprement un adverbe négatif ; les grammairiens arabes nomment cet adverbe حَرْفُ الرَّدِّ particule de répulsion, et حَرْفُ الزَّجْرِ particule de réprimande ; elle pourrait se rendre en latin par *absit*. Quelques-uns disent qu'elle sert aussi quelquefois à affirmer et qu'alors elle est synonyme de حَقًّا en vérité. (2)

(1) Voyez, sur les divers usages de la particule قَدْ, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 175, 180, 259, 340 et 350. On se sert aussi de قَطُّ dans le sens de قَدْ il suffit. Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance XLI^e, p. 469.

(2) Je doute de cela, et je crois que, dans ces circonstances, il vaut mieux recourir à une ellipse pour rendre compte de l'usage de cette particule. C'est

1168. *عَلَّ* et *لَعَلَّ* peut-être, *حَرْفَا التَّرَجِّي وَآلِ الشَّفَاقِ* particules d'espérance et d'appréhension, s'emploient pour exprimer la crainte ou l'espérance d'un événement possible; on peut souvent les rendre par *pour voir si, pour éprouver si, dans l'espérance que*. Quelquefois même elles doivent être rendues par *si*, exprimant le doute, et répondant au mot latin *an* ou *num*. Ex.:

وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّهُ يَزَّكَّى

Qu'est-ce qui peut te faire connaître si cet homme se purifiera?

إِنْ أَدْرَى لَعَلَّهُ فِتْنَةٌ لَكُمْ

Je ne sais pas si ce n'est pas une épreuve pour vous!

1169. *لَيْتَ* Plût à Dieu que! *حَرْفُ التَّمَنِّي* particule de désir, exprime le souhait d'une chose possible ou impossible, et plus souvent ce dernier. Quelques Arabes emploient cette particule dans le sens de *وَجَدْتُ* *puissé-je trouver!*⁽¹⁾

1170. Je conjecture que, dans l'origine, *عَلَّ* et *لَيْتَ* étaient des

aussi, ce me semble, le sentiment de Bédhawi, dans son Commentaire sur l'Alcoran, comme on peut le voir aux surates 75 et 96. Au sujet de ce texte de la

96^e surate: *عَلَّمَ الْإِنْسَانَ مَا لَمْ يَعْلَمْ كَلَّا* Dieu a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas. Loin [de nous]! ce commentateur dit sur le mot *كَلَّا*: « Par cette expression, il repousse et éloigne les gens qui, par un effet de leur orgueil, méconnaissent les bienfaits de Dieu, quoiqu'il n'ait pas fait mention de cela, parce que le sens l'indique suffisamment. »

رَدُّعٌ لِمَنْ كَفَرَ بِنِعْمَةِ اللَّهِ لَطْفِيَانِهِ وَإِنْ لَمْ يُذَكَّرْ لِدَلَالَةِ الْكَلَامِ عَلَيْهِ

Voyez au surplus mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 169, 205 et 263.

(1) Djewhari observe que, dans ce cas-là, *لَيْتَ* gouverne deux compléments à l'accusatif, c'est-à-dire que cette particule régit une proposition nominale dont le sujet et l'attribut sont mis l'un et l'autre à l'accusatif. Voici son texte :

حَكَى التَّحْوِيُونَ أَنَّ بَعْضَ الْعَرَبِ يَسْتَعْمِلُهَا بِمَنْزِلَةِ وَجَدْتُ
قِيَعْدِيهَا إِلَى مَفْعُولَيْنِ وَيُجْرِيهَا مَجْرَى الْأَفْعَالِ فَيَقُولُ لَيْتَ زَيْدًا شَاخِصًا

J'ai supposé que *وَجَدْتُ* devait être pris ici dans le sens optatif.

verbes et que, leur signification primitive s'étant altérée, on les a ensuite regardés comme des particules. Cela expliquerait pourquoi ces particules veulent après elles l'accusatif et prennent les pronoms affixes. (1)

1171. † De *لَعَلَّ* et *لَيْتَ*, avec la particule *مَا*, se forment *لَعَلَّمَا* et *لَيْتَمَا*.

72. † L'adverbe *هَآ* *voici*, entre, comme je l'ai dit ailleurs (n° 970), dans la composition de quelques articles démonstratifs; en ce cas, il se joint en un seul mot avec l'article démonstratif et perd souvent son *élif*. Ainsi, l'on écrit *هَؤُلَاءِ*, *هَؤُلَاءِ*, *هَؤُلَاءِ* pour *هَؤُلَاءِ*, *هَؤُلَاءِ* et *هَؤُلَاءِ*.

La même chose a lieu dans l'adverbe *هَآ* *ici*, que l'on écrit souvent *هَهُنَا*.

1173. † Ce même adverbe *هَآ* s'attache quelquefois de la même manière au commencement des mots qui ont pour première lettre un *élif* hamzé; et alors il perd son *élif* et il est tout à fait assimilé aux particules préfixes. Exemples: *هَآنْتُمْ* pour *هَآ أَنْتُمْ* *voici que vous*; *هَآ أَنَا* pour *هَآ أَنَا* *voici que moi*.

1174. † Cette dernière observation s'applique aussi à l'adverbe *يَا*, qui exprime le vocatif. On écrit *يَا أَيُّهَا النَّاسُ* pour

(1) On peut se faire une idée de la signification primitive de ces mots en les comparant aux verbes *كَأَدَ* *peu s'en est fallu que*, et *عَسَى* *il peut arriver que*. *لَيْتَ* pourrait bien être une contraction de *لَيْتَ* (*utinam esset*), comme le verbe négatif *لَيْسَ* paraît être formé, par contraction, de *لَيْسَ* (*non est*).

Suivant le *Kamous*, au lieu de *عَلَّ* et *لَعَلَّ*, on dit aussi *عَنَّ*, *عَنَّ*, *عَنَّ*, *رَعَنَّ*, *رَعَنَّ*, *رَعَنَّ*, *رَعَنَّ*, *رَعَنَّ* et *رَعَنَّ*.

Les mots *لَيْتَ* et *لَعَلَّ* sont du nombre de ceux que les grammairiens arabes nomment *particules assimilées au verbe*: *حُرُوفٌ مُشَبَّهَةٌ بِأَلْفَعْلٍ*. Voyez mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 244 et suivantes.

يَا أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ يَا مِيرَ الْمُؤْمِنِينَ *ô hommes!* يَا أَيُّهَا النَّاسُ
ô prince des croyants.⁽¹⁾ -

75. † L'adverbe *يا* ne sert pas seulement à appeler; suivi de la préposition *ل*, cet adverbe sert aussi à exprimer l'admiration (n° 1049). Il arrive alors très fréquemment que la chose qui est l'objet de l'admiration est exprimée d'une manière vague par un pronom affixe et que le sens vague de ce pronom est expliqué ensuite par le nom lui-même, précédé ou non de la préposition *مِنْ*. Exemples :

لِأَنَّ الْوَلَاةَ لَهُمْ نَبَوَةٌ وَمَعْتَبَةٌ يَا لَهَا مَعْتَبَةٌ

Parce que les hommes en place s'abandonnent à la fierté et aux réprimandes, oh! quelles réprimandes!

نَزَعَنِي إِلَى حَلَبٍ شَوْقٌ غَلْبٌ وَطَلَبٌ يَا لَهُ مِنْ طَلَبٍ

Je fus entraîné vers Alep par un désir invincible et par un attrait, oh! quel attrait!

يَا لِكَ مِنْ قُنْبُرَةٍ بِمَعْمَرٍ خَلَا لِكَ آجُو فَيْضِي وَأَصْفَرِي

Oh! alouette, toi qui as ta demeure dans une prairie fertile, l'air est libre pour toi; va donc pondre et siffler.

Ces exemples font voir que le pronom affixe qui suit la préposition *ل* doit concorder avec le nom auquel il se rapporte logiquement et dont il tient la place.

76. Nous avons vu précédemment *مَا* employé comme adverbe négatif (n° 1129). On a vu encore (n° 987) que ce même monosyllabe forme un nom conjonctif; quelquefois, aussi, il perd ou semble perdre la valeur conjonctive et devenir synonyme de *أَمْرٌ* ou *شَيْءٌ* chose. Ce même mot entre dans la composition de beaucoup d'adverbes et les rend ordinairement

(1) Il paraît qu'on ne compte pour rien l'*élif* dans *يَا*; car Ebn Hescham, dans le *Mogni'llébib*, nomme cette particule *آلِيَاءُ الْهَفْرَدَةُ*.

conjonctifs, en même temps qu'il leur donne un sens conditionnel et une signification plus énergique. Ainsi, de *كَيْفَ* *de quelle manière, comment*, *أَيْنَ* où, *حَيْثُ* où, se forment *كَيْفَمَا* *de quelque manière que*, *أَيْنَمَا* *partout où*; de *كُلِّ* *totalité*, mis à l'accusatif et ayant *مَا* pour complément, se forme aussi *كُلَّمَا* *toutes les fois que*. La syllabe *مَا* fait donc ici le même effet que la terminaison *cumque* en latin. On la nomme *particule explétive*: *حَرْفُ زَائِدٌ*, ou *مَا زَائِدٌ* *ma explétif*. On ne doit pas la considérer comme réellement explétive dans le composé *إِنَّمَا*, signifiant *seulement*, et nommé à cause de cela *particule de restriction*, *حَرْفُ الْخَصْرِ*. J'en ai déjà parlé (n° 1161).

1177. J'ai dit ailleurs que *مَا* est employé comme adverbe de temps conjonctif, dans le sens de *quamdiu* (*aussi longtemps que*) : on l'appelle alors *مَا الدَّيْمُومَةِ* *ma de durée* (n° 397). J'ai aussi observé que le verbe qui suit *مَا* se met au prétérit, mais qu'il doit être traduit par le passé ou par le futur, suivant que l'antécédent de cet adverbe conjonctif exprime une chose passée ou une chose future : le second cas est le plus fréquent. Voici un exemple du sens passé :

مَا قُلْتُ لَهُمْ إِلَّا مَا أَمَرْتَنِي بِهِ... وَكُنْتُ عَلَيْهِمْ شَهِيدًا مَا دُمْتُ فِيهِمْ

Je ne leur ai dit que ce que tu m'as ordonné, et j'ai servi de témoin contre eux, aussi longtemps que j'ai été parmi eux.

1178. Il est souvent assez difficile de décider si le mot *مَا* fait fonction de nom ou de particule, soit adverbe, soit conjonction. Par cette raison, je réunis ici diverses observations relatives aux usages fort variés de ce mot. ⁽¹⁾

1179. Le mot *مَا* sert à généraliser tous les noms appellatifs,

(1) Voyez à ce sujet Ebn Heschem, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 178 et suivantes.

en indiquant que ces noms sont pris dans tout le vague dont ils sont susceptibles, avec restriction, il est vrai, à une petite quantité des individus compris dans l'espèce, mais sans détermination : مَا répond à peu près aux mots *quelconque, quel qu'il puisse être, en quelque manière que ce soit*. On le nomme alors مَا خَاصَّةً *mâ spécial*, parce que sa signification propre, qui est *universelle* عَامَّةٌ et s'applique à tout, est restreinte ici à une seule espèce de choses, au nom de laquelle مَا sert de *qualificatif* عِصْفَةٌ. On le nomme aussi مَا تَامَّةٌ *mâ d'une signification complète*, par opposition à مَا conjunctionnel, qui est ناقصةٌ *d'une signification incomplète*, ayant besoin d'être déterminé, comme dans مَا عِنْدَ اللَّهِ *ce qui est auprès de Dieu*. Exemples :

إِنَّ اللَّهَ لَا يَسْتَحْيِي أَنْ يَضْرِبَ مَثَلًا مَا بَعُوضَةٌ فَمَا فَوْقَهَا

Dieu ne rougit point de proposer une parabole quelconque, un cousin [par exemple] et une chose supérieure à cela [en petitesse].

جُنْدٌ مَا هُنَالِكَ مَهْزُومٌ مِنَ الْأَحْزَابِ

Une troupe quelconque d'entre les factieux sera mise en fuite en ce lieu-là.

وَقَلِيلٌ مَا هُمْ

Ils sont en bien petit nombre.

قَلِيلًا مَا يَشْكُرُونَ

Ils ne rendent que bien peu d'actions de grâce.

لِأَمْرٍ مَا جَدَعَ قُصَيْرٌ أَنْفَهُ

C'est pour un sujet quelconque que Kosaïr s'est coupé le nez.

مَا وَجَدْتُ عِنْدَهُ خُبْزًا مَا

Je n'ai pas du tout trouvé de pain chez lui.

1180. مَا se place quelquefois entre une préposition et son complément : cette particule est alors purement explétive et

ne change rien au sens (nos 1037 et 1038). Exemples : *فَبِمَا رَحْمَةٍ* par un effet de la miséricorde de ton maître, tu as usé de douceur envers eux; *مِمَّا خَطَبْنَا تِهِمْ أَغْرَقُوا* à cause de leurs péchés, ils ont été submergés; *عَمَّا قَلِيلٍ* avant peu.

On trouve ce mot placé de la même manière après l'adverbe affirmatif *لَ*. Exemple : *إِنْ كُلَّ لَمَّا عَلَيْهَا حَافِظٌ* à chaque âme, certes, est préposé un gardien. (1)

On interpose aussi quelquefois *مَا* entre deux noms réunis par un rapport d'annexion, comme on le verra dans la Syntaxe.

1181. *مَا* paraît encore explétif dans *رُبَّمَا* et *طَالَمَا*; ces deux derniers mots sont proprement des verbes joints au

(1) Voyez l'Alcoran, sur. 86, vers. 4, et sur. 43, vers. 34. Voici encore un exemple plus singulier, tiré de l'Alcoran (sur. 11, vers. 113):

وَإِنَّ كَلَّا لَمَّا لِيُوقِيَنَّهُمْ رَبُّكَ أَعْمَالَهُمْ

Certes, oui, ton Seigneur leur rendra à tous la récompense de leurs œuvres.

Donnons encore un exemple pris pareillement de l'Alcoran (sur. 36, vers. 82):

وَإِنْ كُلَّ لَمَّا جَمِيعُ لَدَيْنَا مُخَضَّرُونَ

Béïdhawi en propose deux analyses : suivant la première, *إِنْ* tient lieu de *مَزِيدَةٌ*, *مَا* est *explétif*, *لَمَّا* est *explétif*, *لَ* est le *LAM* de séparation, *الْفَارِقَةُ* (n° 1117); *وَإِنْ* est *adverbe négatif*, *الْإِنْفِيَّةُ* (n° 1140); *لَمَّا*, prononcé avec un *teschdid*, est synonyme de *إِلَّا*. Dans tous les cas, *جَمِيعُ* est ici pour *مَجْمُوعُ*; quant à *لَدَيْنَا*, c'est un terme circonstanciel de lieu qui dépend de *جَمِيعُ* ou de *مُخَضَّرُونَ*. En admettant la première analyse, le sens est le même que s'il y avait : *وَإِنْ كَلَّا لَمَّا جَمِيعُ لَدَيْنَا مُخَضَّرُونَ*; en admettant la seconde, cette proposition équivaut à celle-ci : *إِنْ كَلَّ إِلَّا مَجْمُوعُ لَدَيْنَا مُخَضَّرُونَ*. La première analyse paraît plus convenable au passage cité au commencement de cette note et où on lit effectivement *وَإِنْ*. Peut-être dans ces textes vaut-il mieux lire *لَمَّا*, adverbe qui est synonyme de *جَمِيعًا* : il y a alors un pléonasme.

conjonctif مَا. Le sens de ces mots est : *Il arrive souvent que, il y a longtemps que*. L'effet que produit sur ces verbes l'addition de مَا est de leur donner le caractère de particule ou mot indéclinable et de leur ôter toute influence sur la proposition qui les suit. Les uns joignent, dans ce cas, مَا avec les mots قَلَّ et طَالَ; les autres séparent مَا en écrivant. (1)

1182. Les conjonctions لَكِنَّ, اِنَّ, اِنَّ, etc., prennent aussi le mot مَا après elles, et on l'appelle alors مَا كَافَّةً mâ *d'empêchement*, parce que l'effet de cette addition est de priver ces conjonctions de leur influence grammaticale sur le nom qui les suit, comme on le verra dans la Syntaxe.

1183. مَا, nom conjonctif, étant employé avec une préposition dans le sens interrogatif, on retranche d'ordinaire l'élif et on écrit لِمَ pourquoi? مَتَامَ jusqu'à quand? عَلَامَ pourquoi? Ce retranchement cependant n'a pas lieu si après مَا on ajoute ذَا; dans ce cas, on conserve l'élif de مَا et l'on écrit, par exemple, لِمَاذَا pourquoi?

1184. مَا, étant suivi d'un verbe à un temps personnel, est considéré, avec le verbe qui le suit, comme l'équivalent du nom d'action, et alors on l'appelle مَا مُصَدَّرِيَّةً mâ *faisant fonction de nom d'action*. Exemples :

وَدَّوْا عَنْتَكُمْ وَدَّوْا مَا عَنِتُّمْ

(1) Sur les cas où il faut séparer مَا du mot qui le précède, ou écrire les deux mots en un seul, on peut consulter Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 415 et 416.

Quelques grammairiens arabes considèrent مَا, dans ces expressions composées, comme faisant la fonction d'agent فَاعِلٌ des verbes طَالَ, قَلَّ, etc. Aussi, ces expressions doivent-elles être toujours suivies d'un verbe : si, quelquefois, elles sont immédiatement suivies d'un nom, c'est une *inversion*, تَقْدِيمٌ وَتَأْخِيرٌ, qu'on tolère dans la poésie. D'autres grammairiens regardent مَا, en ce cas, comme مُصَدَّرِيَّةً, c'est-à-dire faisant, avec le verbe qui suit, la fonction de nom d'action.

Ils désirent que vous périssiez, pour ils désirent votre perte.

صَاقَتْ عَلَيْكُمْ الْأَرْضُ بِمَا رَحِبَتْ

La terre a été étroite pour vous, avec ce qu'elle est fort étendue; صَاقَتْ عَلَيْكُمْ بِمَا رَحِبَتْ équivaut à *بِرَحِبِهَا* malgré son étendue.

مَا fait cette même fonction avec des verbes au passif. Ex. :

صَبَرُوا عَلَى مَا كَذَبُوا وَأَوْدُوا

Ils ont supporté avec patience qu'ils ont été traités de menteurs et tourmentés (c'est-à-dire d'être traités, etc.).

Dans ce cas, مَا a la même valeur que la conjonction أَنْ dans une construction pareille. Par suite de cela, مَا, avec toute la proposition qui en dépend, peut devenir complément d'un rapport d'annexion, ce qu'on verra dans la Syntaxe.

1185. † Quoique مَا, employé comme nom, soit de sa nature un nom conjonctif signifiant *ce qui, ce que*, il paraît, dans certains cas, être pris, abstraction faite de toute valeur conjonctive, dans le sens de *quelque chose* (n° 1181). Les grammairiens arabes le nomment alors مَا تَامَّةٌ, c'est-à-dire *mâ ayant une signification complète*, par opposition au cas où il a la valeur conjonctive et où on l'appelle مَا نَاقِصَةٌ, c'est-à-dire *mâ d'une signification incomplète*. (1) Exemples :

إِنْ تَبَدُّوا أَلصَّدَقَاتِ فَنِعْمًا هِيَ وَإِنْ تُخْفُوهَا وَتُوتُوهَا الْفُقَرَاءَ فَهُوَ خَيْرٌ لَكُمْ

Si vous faites vos aumônes publiquement, elles sont quelque chose de louable; et si vous les donnez en secret aux pauvres, cela vaut encore mieux pour vous.

(1) Le nom conjonctif مَنْ *celui qui*, s'emploie aussi avec abstraction de la valeur conjonctive. (Voyez mon *Anthologie grammatic. arabe*, p. 172, 173 et 209.)

بُعْدَ مَا مُتَأَمَّلِي

L'objet que je regarde est fort éloigné. (1)

1186. † Je pense que مَا est encore synonyme de شَيْءٌ plutôt que conjonctif, dans ces expressions superlatives :

عَيْنُ الْوَحْشِيَّةِ فِي هَذِهِ الْحَالَةِ أَحْسَنُ مَا يَكُونُ

L'œil de l'antilope, dans cette circonstance, est la plus belle chose du monde.

النَّعَامُ شَدِيدُ الْعَدْوِ أَشَدَّ مَا يَكُونُ عَدْوُهُ إِذَا آسْتَقْبَلَتْ الرِّيحَ

L'autruche a la course très prompte, mais sa course est la plus prompte quand elle a le vent en face.

1187. † C'est à cet usage de مَا dépouillé de toute valeur conjonctive qu'il faut, je pense, rapporter une locution peu usitée, mais fort énergique, dont voici des exemples :

فَإِنَّ النَّطْقَ مِنْ بَيْنِ سَائِرِ الصَّنَائِعِ الْبَشَرِيَّةِ إِلَى الرُّوحَانِيَّةِ مَا هُوَ

Car, de tous les arts que cultivent les hommes, l'art de la parole est le seul qui ait quelque relation avec les substances spirituelles.

الشَّكْلُ إِلَى الطَّوْلِ مَا هُوَ

La figure est un tant soit peu allongée.

1188. † Il y a un assez grand nombre de formules adverbiales composées de deux mots liés par une idée commune; ces formules renferment toujours quelque ellipse (nos 595 et 936) : dans ce cas, les deux mots se mettent à l'accusatif, mais sans voyelle nasale, ou plutôt ils sont considérés comme indéclinables. Telles sont ces formules : مِنْ بَيْتٍ بَيْتٍ pour *de maison en maison*; كُلَّ صَبَاحٍ وَمَسَاءٍ pour *de matin et de soir*.

(1) C'est un fragment d'un vers de la *Moallaka* d'Amrialkaïs; on peut voir ce que dit Zouzéni du mot مَا, dans son commentaire sur cette *Moallaka* (*Amrulkaisi Moallakah, cum scholiis*, édition de M. Hengstenberg, Bonn, 1823).

tous les matins et tous les soirs; *بَيْنَ بَيْنَ* entre deux, moyennement; *كَيْتَ كَيْتَ* ou *كَيْتِ كَيْتِ* de telle et telle manière.

1189. † C'est ici le lieu de parler d'une expression composée qui tient lieu d'un simple adjectif interrogatif, *est-ce que?* (*an?*) et qui se présente sous plusieurs formes, telles que *أَرَأَيْتَ*, *أَرَأَيْتُكَ*, *أَرَأَيْتَكُمْ*, *تَرَى*, *أَفْتَرَاكُمْ*, *تَرَى*. Le pronom de la seconde personne qui entre dans ces composés, et qui joue ici le même rôle que dans les démonstratifs *ذَلِكَ*, *تِلْكَ*, *ذَلِكَم*, *تِلْكَم*, etc. (n° 968), n'est qu'une sorte d'apostrophe adressée aux personnes à qui l'on parle. Les mots *رَأَيْتَ* tu as pensé et *تَرَى* tu penses ne changent point de forme, soit qu'on parle à un homme ou à une femme, à deux ou à plusieurs hommes ou femmes. L'adjectif d'interrogation est quelquefois omis. Exemples :

أَرَأَيْتَكُمْ إِنْ أَتَاكُمْ عَذَابُ اللَّهِ أَوْ أَتَتْكُمْ السَّاعَةُ أَغَيْرَ اللَّهِ تَدْعُونَ

Quoi donc! si le châtement de Dieu tombe sur vous, ou que la dernière heure vous surprenne, est-ce que vous invoquerez quelque autre que Dieu? (1)

قَالَ أَرَأَيْتَكَ هَذَا الَّذِي كَرَّمْتَ عَلَيَّ لِنِئْنِ أَخْرَجْتَنِي إِلَى يَوْمِ الْقِيَامَةِ لَأَحْتَنِكَنَّ ذُرِّيَّتَهُ إِلَّا قَلِيلًا

Il dit : Est-ce donc là cet être que tu as honoré et élevé au-dessus de moi? En vérité, si tu me laisses vivre jusqu'au jour de la résurrection, je triompherai de ses descendants, à l'exception d'un très petit nombre. (2)

أَرَأَيْتَكَ لَوْ آمْتَنَعْتَ مِنْ الْخُرُوجِ أَكَانُوا يُرِيقُونَ دَمَكَ وَيَأْسِرُونَ أَوْلَادَكَ

Quoi donc! si tu eusses refusé de sortir, auraient-ils versé ton sang ou fait prisonniers tes enfants? (3)

(1) Voyez l'Alcoran, sur. 6, vers. 40, 46 et 47.

(2) *Ibid.*, sur. 17, vers. 64.

(3) Voyez Ahmed, fils d'Arabschah, *Vie de Timour*, t. II, p. 942.

أَفْتَرَاكُمْ أَخَذْتِي وَقَاتِلِي

Est-ce que vous espérez me prendre et me tuer? (1)

تَرَى مَا رَأَى زَوْجِكَ فِيكَ مِنْ آخِلِّ وَلَا حِ لُهُ مِنْ عَيْبٍ حَتَّى فَعَلَ مَا فَعَلَ

Eh bien! quel défaut ton époux a-t-il donc vu en toi, et quelle mauvaise qualité a-t-il aperçue, pour te traiter comme il l'a fait? (2)

تَرَى الْفَيْتَانِ كَأَنَّ لَخْلٍ وَمَا يُدْرِيكَ مَا آلدَخْلُ

Voilà que les deux troupes sont comme des palmiers. Peux-tu savoir quelle est cette ruse? (3)

Il faut observer que, dans ce dernier exemple, c'est une femme qui parle à sa sœur, comme dans le précédent c'est un renard qui adresse la parole à la femelle du canard; et néanmoins le verbe *تَرَى* est du genre masculin. De même, dans *أَفْتَرَاكُمْ*, le verbe est au singulier, quoique le pronom *كُمْ* semble indiquer qu'on adresse la parole à plusieurs personnes.

1190. Certains adverbes renferment la signification d'un verbe et en sont l'équivalent. Je range parmi les adverbes ces mots que les grammairiens arabes nomment *أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ* les *noms des verbes*, c'est-à-dire noms substitués à des verbes et qui en renferment la valeur : ce sont proprement des expressions elliptiques (n° 955). Tels sont : *هَيْهَاتَ*, *هَيْهَاتُ*, *هَيْهَاتِ*, qui servent à éloigner une personne ou une idée et répondent à *بَعْدَ* qu'il soit éloigné! (4) Exemple : *هَيْهَاتُ زَيْدٌ* Loin d'ici, Zéid! *شَتَانٌ* est l'équivalent de *أَفْتَرَقَا* ils sont différents. Exemple : *شَتَانُ زَيْدٌ وَعَمْرُو* il y a de la différence entre Zéid et Amrou.

(1) Voyez Tebrizi, Commentaire sur le *Hamasa*, p. 36.

(2) Voyez Ahmed, fils d'Arabschah, dans le livre intitulé *فَاكُهَةٌ آخِلْفَاءَ*.

(3) Cet exemple est tiré des Proverbes de Méldani.

(4) Le prétérit a ici la valeur de l'optatif (n° 381).

سُرْعَانَ, سُرْعَانَ et سُرْعَانَ équivalent à سُرِعَ il s'est hâté. Exemple :
 زَيْدٌ سُرْعَانَ Zéid s'est hâté.

La plupart de ces expressions elliptiques ont la signification de l'impératif, comme رُوَيْدٌ et رُوَيْدَكَ, équivalents de اَمْهَلْ donne du répit; بَلِّدْ, équivalent de دَعْ laisse; هَاءٌ, équivalent de خُذْ prends; هَيْتُ, هَيْتُ, هَيْتُ ou هَيْتُ, هَيْتُ, هَيْتُ viens ici, approche. Ces mots, étant suivis d'un complément au même cas qu'exigeraient les verbes dont ils sont les équivalents, on peut les regarder comme des verbes anomaux et imparfaits, ou, ce que je préfère, supposer qu'il y a ellipse du verbe; car on dit دُونَكَ زَيْدًا et رُوَيْدَكَ زَيْدًا, comme on dit عَلَيْكَ زَيْدًا et هَاءٌ زَيْدًا; or, dans ces dernières expressions, il y a certainement ellipse du verbe (nos 1065 et 1098).

حَيْهَلًا, حَيْهَلًا, حَيْهَلًا, حَيْهَلًا, حَيْهَلًا, حَيْهَلًا, accours, arrive, etc., sont des adverbes de la même nature.

1191. هَلُمَّ, que plusieurs grammairiens placent dans cette même catégorie, est plutôt un verbe anomal synonyme de تَ viens ou apporte, et formé de هَا et de لَمَّ; il prend les terminaisons des nombres et des genres: هَلُمَّ, singulier masculin; هَلْمَتِي, singulier féminin; هَلْمَا, duel masculin et féminin; هَلْمُوا, pluriel masculin; هَلْمُنَّ, pluriel féminin. On donne aussi à ce mot les formes de l'aoriste énergique.

1192. On compte encore, parmi ces noms de verbes, des mots de la forme فَعَالٍ ou فَعَالٍ, qui dérivent de beaucoup de verbes trilitères et ont la valeur de l'impératif. Ces mots, ne recevant aucune variation de genre ni de nombre, peuvent être regardés comme des adverbes (nos 355 et 956).

1193. اِيَّاكَ prends garde à toi, est moins un adverbe qu'une expression elliptique; car c'est l'accusatif du pronom de la seconde personne, formé de اِيَّا et du pronom affixe (n° 1016). Aussi, cet affixe change-t-il de genre et de nombre selon le genre et le nombre des personnes à qui l'on parle. On dit, pour

le féminin singulier, إِيَّاكَ; pour le pluriel masculin, إِيَّاكُمْ, etc. Il faut sous-entendre le verbe أَحْذَرُ prends garde.

Il faut, le plus souvent, après إِيَّاكَ, à moins qu'on ne dise إِيَّاكَ إِيَّاكَ, introduire la conjonction وَ. (1)

1194. Il y a plusieurs autres expressions elliptiques semblables à celle-ci, et j'en ai déjà indiqué quelques-unes en parlant des prépositions; mais il ne sera pas hors de propos d'en donner ici d'autres exemples. On dit إِلَيْكَ pour تَنَحَّ éloigne-toi, retire-toi; cela signifie proprement : Va vers toi-même. Exemples :

رِيمَ الْفَلَا عَنِّي إِلَيْكَ

Gazelle de la plaine, laisse-moi et retire-toi.

إِلَيْكُمْ يَا بَنِي بَكْرِ إِلَيْكُمْ أَلَمْ تَعْلَمُوا مِنَّا أَلَيْقِينَا

Retirez-vous, enfants de Bocr, retirez-vous : ne savez-vous donc pas encore à quoi vous en tenir sur notre compte ?

1195. Le mot فِيهَا, composé de la conjonction فِي, de la préposition بِ et du pronom affixe هَا, est encore une expression elliptique du même genre. Elle signifie fort bien, à la bonne heure, et vient à la suite d'une proposition conditionnelle. Ex. :

قَدْ رَأَيْتَ وَسَمِعْتَ فَإِنْ أَجَبْتَ وَأَطَعْتَ فِيهَا وَنَعَمْتَ وَإِلَّا فَاعْلَمْ أَنَّ فِي قَدَمِي ثَلَاثَةَ أَشْيَاءَ

Tu as vu et tu as entendu : si donc tu te rends à ma demande et si tu obéis, à la bonne heure, et fort bien ; sinon, sache que trois choses marchent à ma suite. (2)

(1) Voyez Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 71.

(2) Cet exemple est tiré de l'*Histoire de Timour*, par Ahmed, fils d'Arabschah. M. Manges a mal à propos imprimé فِيهَا (t. I, p. 126). On trouve un exemple tout pareil en turc, dans le dictionnaire de Méninski, au mot فِيهَا (2^e édit., t. III p. 856); on y lit فِيهَا وَنَعَمْتُ. Je n'ose pas déterminer quel est le verbe dont il y a ellipse dans cette manière de parler.

§ IV — DES CONJONCTIONS

1196. L'usage des conjonctions est de lier plusieurs mots qui appartiennent à une même partie d'une seule proposition, ou d'unir plusieurs propositions, et d'indiquer en même temps la nature du rapport qui est entre ces propositions. Ce rapport peut être de conséquence, d'opposition, d'alternative, etc. Toutes les conjonctions renferment donc primitivement l'idée de la liaison exprimée par la conjonction *et*, et, outre cela, celle d'un rapport particulier. ⁽¹⁾

1197. Parmi les conjonctions, les unes sont nommées par les Arabes *أَحْرُوفُ الْعَاطِفَةِ* ou *حُرُوفُ الْعَطْفِ*, ce qui peut être rendu, quoique improprement, par *conjonctions*; d'autres, *أَحْرُوفُ الْمُشَبَّهَةِ بِالْفِعْلِ* *particules assimilées au verbe*, ce qui n'est fondé que sur leur forme; d'autres, *حُرُوفُ الشَّرْطِ* *particules conditionnelles*; d'autres, enfin, *حُرُوفُ التَّعْلِيلِ* *particules causales*. Quelques conjonctions ont encore des dénominations particulières. Sous plusieurs de ces dénominations les Arabes comprennent des particules qui ne sont pas proprement des conjonctions, mais qui, dans la réalité, sont des adverbes conjonctifs ou des prépositions.

1198. Des deux portions du discours qui sont unies par les particules nommées *حُرُوفُ الْعَطْفِ*, la seconde, qui vient après la conjonction, se nomme *الْمَعْطُوفُ*, et la première, ou celle qui précède la conjonction, s'appelle *الْمَعْطُوفُ عَلَيْهِ*. Mais comme, chez les grammairiens arabes, c'est surtout l'influence des particules sur les formes ou désinences grammaticales des noms et des verbes qui décide de la catégorie à laquelle elles

(1) Voyez, sur la nature des conjonctions et sur leurs divers usages, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édit., p. 91 et suivantes.

appartiennent, et que toutes les expressions techniques se rapportent à l'*analyse grammaticale*, qu'ils nomment **إِعْرَابٌ**, il faut bien se garder d'appliquer ces dénominations à un système plus conforme à la métaphysique des langues, système dans lequel les mots sont classés à raison de leur nature et des idées qu'ils expriment. De la manière de voir des grammairiens arabes, il résulte qu'ils considèrent l'adverbe négatif **لَا** non, dans certains cas, comme une *conjonction* **حَرْفُ الْعَطْفِ**, ce qui est conséquent dans leur système, mais contraire à la nature des choses. (1)

1199. Outre les conjonctions proprement dites, il y a un grand nombre de mots dans lesquels une conjonction est jointe à une préposition, ou qui réunissent la valeur d'une préposition ou d'un adverbe à celle d'une conjonction. Tels sont : **كَأَنَّ** comme si, à la lettre *comme que*; **لَأَنَّ** et **لِأَنَّ** afin que; **فَإِنَّ** et en effet; **لَكِنَّ** afin que; **لِئَلَّا** et **لِكَيْلَا** afin que... ne, pour que... ne; **وَإِنْ** bien que, quoique; **إِلَّا** **لَوْمًا**, **لَوْ لَا** sinon, si ce n'est; **وَلَوْ** quand bien même; **إِلَّا** afin que... ne.

1200. Il en est des conjonctions comme des adverbes (n° 1121); c'est proprement au dictionnaire et à l'usage à les faire connaître et à en enseigner les différentes significations. Néanmoins, nous indiquerons ici les plus usitées, et nous y joindrons quelques observations; mais nous devons d'abord parler des particules préfixes **فَ** et **وَ**, qui appartiennent à la classe des *conjonctions* **حُرُوفُ الْعَطْفِ** (n° 1197).

1201. **فَ** conjonction, **حَرْفُ الْعَطْفِ**, sert le plus communément :

1° A joindre deux propositions. Elle n'indique pas ordinairement une simple liaison entre les deux propositions qu'elle unit : elle fait connaître encore que la seconde proposition dépend de la première, comme une conséquence. Cette dépen-

(1) Voyez là-dessus mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 274.

dance est plus ou moins forte; quelquefois, elle est à peine sensible. De là, il résulte qu'on doit rendre cette conjonction par des expressions différentes et propres à indiquer ces diverses nuances, telles que *et, mais, en ce cas-là, en conséquence, etc.* Exemple :

غَزَالٌ مَرَّةً عَطِشَ فَأَتَى إِلَى عَيْنِ مَاءٍ يَشْرَبُ فَنظَرَ خِيَالَهُ فِي الْمَاءِ فَحَزِنَ
لِدِقَّةِ قَوَائِمِهِ

Une gazelle un jour eut soif : en conséquence, elle vint à une source d'eau pour boire ; puis elle vit son image dans l'eau, et par suite de cela elle fut attristée, à cause de la maigreur de ses jambes ;

2° La conjonction **فِي** est employée très souvent, préférablement à la simple conjonction **وَ**, pour indiquer que le sujet de la proposition qui va suivre n'est pas le même que celui de la proposition précédente. C'est une observation très importante, parce qu'elle sert à prévenir les erreurs qui pourraient naître de l'usage où sont les Arabes de ne pas déterminer toujours avec précision le sujet, d'où résulte une sorte d'ambiguïté ;

3° Quelquefois cette conjonction signifie *en sorte que, de peur que, car*, ce qui se reconnaît à ce que, dans ce cas, elle met l'aoriste au mode subjonctif. On verra, dans la Syntaxe, quelles sont les conditions requises pour que cette conjonction exige après elle le verbe au mode subjonctif. Exemples :

لَا تَسْرِقُوا فَيَقْتُلَكُمُ السُّلْطَانُ

Ne volez point, de peur que le sultan ne vous fasse mourir.

زَوِّجْنِي ابْنَتَكَ فَأُصْلِحَ شَأْنَكَ

Donne-moi ta fille en mariage, pour que j'arrange tes affaires.

وَلَا تَقْرَبَا هَذِهِ الشَّجَرَةَ فَتَكُونَا مِنَ الظَّالِمِينَ

N'approchez point de cet arbre, de peur que vous ne soyez, ou car vous seriez alors du nombre des impies.

1202. Cette conjonction a encore un autre usage pour le

moins aussi fréquent : c'est de servir de lien entre les différents membres d'une proposition, ou de réunir différentes propositions en indiquant entre elles un rapport, soit de cause et d'effet, soit de conséquence ou de condition, ce qui a lieu surtout lorsque quelques-unes des parties constitutives de la proposition se trouvent déplacées par une inversion. Par là elle sert à donner de l'emphase ou de l'énergie au discours; et quoiqu'on ne puisse pas toujours la traduire littéralement, on peut en rendre la valeur par diverses locutions qui en sont l'équivalent, suivant la nature de la proposition. Exemples :

فَمَنْ أَضْطَرَّ غَيْرَ بَاغٍ وَلَا عَادٍ فَلَا إِثْمَ عَلَيْهِ

Mais pour celui qui sera contraint à le faire par nécessité, et [qui ne le fera pas] par un esprit de révolte et de prévarication, celui-là ne sera coupable d'aucun péché.

وَمِنْ حَيْثُ خَرَجْتَ فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ الْمَسْجِدِ الْحَرَامِ

De quelque lieu que tu sortes, tourne toujours ton visage du côté de la mosquée inviolable.

فَإِنْ لَمْ تَفْعَلُوا وَلَنْ تَفْعَلُوا فَاتَّقُوا النَّارَ الَّتِي أُعِدَّتْ لِلْكَافِرِينَ

Mais si vous ne le faites pas, et assurément vous ne le ferez pas, en ce cas, craignez le feu qui a été préparé pour les incrédules!

فَمَنْ تَبَعَ هُدَايَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ

Quant à ceux qui suivront ma direction, ceux-là n'auront aucun sujet de crainte.

وَإِيَّايَ فَارْهَبُونِي

Et moi, craignez-moi donc (c'est-à-dire mais moi, je suis celui que vous devez craindre).

إِنَّ الَّذِينَ هَادُوا وَالتَّصَارِي وَالصَّابِئِينَ مَنْ آمَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ
وَعَمِلَ صَالِحًا فَلَهُمْ أَجْرُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ

Car ceux qui auront été Juifs, et les Chrétiens, et les Sabéens,

tout homme qui croira en Dieu et au jour de la résurrection, et qui fera de bonnes œuvres, tous ceux-là trouveront leur récompense auprès de leur Seigneur.

1203. Cet emploi de la particule **فِي** est surtout nécessaire quand, au commencement de la proposition ou de la phrase, on a fait usage de **أَمَّا**, particule discrétive qui signifie *quant à*, ou lorsque, en l'absence même de cette particule, le discours en renferme le sens. C'est fréquemment la particule **فِي** elle-même qui remplace **أَمَّا**, comme on le verra dans les exemples suivants, qui rendront sensible ce que je dis ici :

يَا بَنِيَّ إِنَّ صَاحِبَ الدُّنْيَا يَطْلُبُ ثَلَاثَةَ أُمُورٍ لَنْ يُدْرِكَهَا إِلَّا بِأَرْبَعَةِ أَشْيَاءَ
أَمَّا الثَّلَاثَةُ الَّتِي يَطْلُبُ فَالسَّعَةُ فِي الرِّزْقِ وَالْمَنْزِلَةُ فِي النَّاسِ
وَالزَّادُ لِلْآخِرَةِ وَأَمَّا الْأَرْبَعَةُ الَّتِي يَحْتَاجُ إِلَيْهَا فِي دَرْكِ هَذِهِ الثَّلَاثَةِ
فَأَكْتِسَابُ الْمَالِ مِنْ أَحْسَنِ وَجْهِ يَكُونُ الْبَخْسُ

Mes enfants, l'homme qui vit ici bas cherche trois choses qu'il ne saurait obtenir qu'au moyen de quatre autres choses. Quant aux trois qu'il cherche, ce sont : l'aisance dans la fortune, un rang dans le monde et des provisions pour la vie future ; et quant aux quatre dont il a besoin pour obtenir ces trois là, c'est d'abord d'acquérir des richesses par les voies les plus honnêtes que faire se puisse, ensuite, etc.

إِنَّ اللَّهَ لَا يَسْتَحْيِي أَنْ يَضْرِبَ مَثَلًا مَّا بَعُوضَةٌ فَمَا فَوْقَهَا فَأَمَّا الَّذِينَ
آمَنُوا فَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ الْحَقُّ مِنْ رَبِّهِمْ وَأَمَّا الَّذِينَ كَفَرُوا فَيَقُولُونَ
مَاذَا أَرَادَ اللَّهُ بِهَذَا مَثَلًا

Dieu ne rougit pas de proposer une parabole quelconque, comme un cousin et une chose supérieure à cela en petitesse. Et quant à ceux qui ont cru, ceux-ci savent que c'est la vérité qui vient de leur Seigneur ; mais pour ceux qui ont été incrédules, ceux-là disent : Qu'a donc prétendu Dieu, en se servant d'une chose comme celle-ci pour parabole ?

En général, cet emploi de la particule **فِي** exige que les propositions qui sont liées par son intervention puissent être ramenées à deux propositions corrélatives jointes par une condition. Par cette raison on ne doit pas interposer **فِي** entre un simple sujet et son attribut et dire, par exemple, **زَيْدٌ فَقَائِمٌ**.⁽¹⁾

1204. Puisque c'est l'idée plus ou moins explicite de condition qui attire la particule **فِي**, comme le lien qui unit les deux propositions corrélatives, il est naturel qu'elle se trouve d'ordinaire à la suite de la conjonction **إِن** et en tête de la seconde proposition. Si, cependant, dans une proposition verbale, le verbe est au prétérit avec la valeur temporelle du futur, il ne faut pas introduire la conjonction **فِي** en tête de la seconde proposition. La raison en est, comme on le verra dans la Syntaxe, qu'elle détruirait l'influence qu'exerce la conjonction **إِن** sur le prétérit, qu'elle convertit en futur, ce qu'il faut entendre non seulement de cette conjonction, mais de tous les mots qui exercent la même influence conversive, comme **مَا**, **مَنْ**, **كُلَّمَا**, etc. (n° 403).

1205. La conjonction **فِي** indique quelquefois une simple liaison entre deux propositions, ou même entre plusieurs mots qui appartiennent à la même partie d'une proposition; on doit alors la rendre simplement par *et*. Exemple :

إِنَّ آلَ اللَّهِ لَا يَسْتَحْيِي أَنْ يَضْرِبَ مَثَلًا مَا بَعُوضَةٌ فَمَا فَوْقَهَا

Dieu ne rougit point de proposer une parabole quelconque,

(1) Voyez, sur cet usage de la conjonction **فِي**, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 181, 261 et 302; mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance xxxiii^e, p. 366, à l'occasion de ces mots: **وَالْبَاطِنُ فَفَاضِحٌ**; le traité de

grammaire intitulé **الْوَسِيْطُ فِي التَّحْوِيْلِ**, imprimé à Madras en 1820, p. 29.

Quelquefois on remplace **فِي** par **إِذَا** (*Anthologie grammaticale arabe*, p. 261 et 262).

comme un cousin et une chose supérieure à cela en petitesse. (1)

1206. رَبُّ remplace aussi, quelquefois, la particule فِي (n° 1103), ou plutôt indique l'ellipse de cette particule (n° 1210), et alors cette conjonction gouverne le génitif. (2)

1207. وَ conjonction, حَرْفُ الْعَطْفِ, indique ordinairement une simple liaison et signifie *et*. En général, la différence que les grammairiens arabes reconnaissent entre les conjonctions وَ et فِي, c'est que la première, outre la simple liaison, exprime encore l'ordre des choses ou des événements, ce que ne fait

(1) Il paraît que quelques grammairiens n'admettent pas cet emploi de la conjonction فِي comme équivalant uniquement à وَ; c'est ce qui résulte d'une observation de Hariri, rapportée dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 86, et relative à ces vers de la *Moallaka* d'Amrialkaïs :

قِفَا نَبِكَ مِنْ ذِكْرِي حَبِيبٍ وَمَنْزِلِ
بَسِطِ الْلَوَى بَيْنَ الدَّخُولِ فَحَوْمَلِ
فَتَوْضِحَ فَالْمِقْرَاةِ

Arrêtez [mes amis], versons des larmes au souvenir d'une amante, et de cette tente qui était dressée au pied d'une colline sablonneuse, entre Dakhoul et Haumal et Toudhik et Mikrat.

Suivant Hariri, le sens n'est pas *entre Dakhoul et Haumal*, auquel cas فِي serait simplement synonyme de وَ, mais le poète a voulu dire : *dressée... entre les divers lieux qui portent en commun le nom de Dakhoul, et à la suite desquels se trouve Haumal, etc.*; mais il faut avouer que cette explication est plus subtile que solide. Voyez ce que j'ai dit là-dessus dans l'ouvrage cité, p. 135.

(2) On trouve un exemple de la conjonction فِي, employée pour رَبُّ, dans le seizième vers de la *Moallaka* d'Amrialkaïs, où on lit رَبُّ مِثْلِكَ pour رَبُّ مِثْلِكَ; et le commentateur remarque que les Arabes emploient souvent فِي au lieu de وَ, et وَ au lieu de فِي. Voici ses expressions : الْعَرَبُ تُبَدِّلُ مِنَ الْفَاءِ الْوَاوَ: وَتُبَدِّلُ مِنَ الْوَاوِ الْفَاءَ. (*Amrulkeisi Moallakah*, éd. de M. Hengstenberg, p. 34.)

L'éditeur a imprimé مِثْلِكَ, mais il faut lire رَبُّ مِثْلِكَ.

pas la seconde. Ainsi, lorsque l'on dit *جَاءَ فِي زَيْدٍ فَعَمَّرُو*, cela signifie que Zéid et Amrou sont venus chez moi, et qu'Amrou n'y est venu qu'après Zéid; si, au contraire, on dit *جَاءَ فِي زَيْدٍ وَعَمَّرُو*, cela signifie simplement que Zéid et Amrou sont venus me voir, sans indiquer l'ordre dans lequel ils sont venus.

La conjonction *فِي* renferme donc à peu près l'équivalent de l'adverbe *ثُمَّ*, que les grammairiens arabes classent ordinairement parmi les conjonctions. Il y a cependant cette différence que *ثُمَّ* non seulement indique un ordre déterminé entre les événements successifs, mais suppose encore un intervalle dans leur succession.

1208. Il résulte de l'observation qui vient d'être faite, relativement à la différence qu'il y a entre les conjonctions *فِي* et *وَ*, que si l'on exprime, en parlant d'une personne ou d'une chose, diverses qualités ou actions qui ont lieu ou existent simultanément, comme si l'on disait de Zéid qu'il est *grand, mince et pâle*, il faudrait nécessairement faire usage de la conjonction *وَ*; mais, si l'on disait *qu'il va le matin à la chasse, qu'il danse le soir et qu'il joue toute la nuit*, il serait mieux de se servir de la conjonction *فِي*.

1209. La particule *وَ* sert aussi aux formules de serment, comme *وَاللَّهِ* *par Dieu!* et alors elle est réellement préposition; mais elle diffère des prépositions *بِ* et *تِ*, employées toutes deux comme particules de serment, en ce que la particule *بِ* est d'un usage général. Au contraire, la conjonction *وَ* ne peut prendre pour complément qu'un nom, à l'exclusion des pronoms affixes, et l'on ne peut pas en faire usage quand le verbe *jurer* est exprimé. Quant à la particule *تِ*, elle ne se met guère que devant *اللَّهِ* *Dieu*.

1210. La conjonction *وَ* s'emploie encore dans le sens de *رُبَّ* (n° 1103), et gouverne alors le génitif. Il serait peut-être plus

exact, en ce cas, de supposer qu'il y a ellipse de رَبِّ. On appelle alors cette conjonction وَأَوْ رَبِّ le *waw de roubba*.

1211. La particule وَ signifie quelquefois *avec* et indique, en ce cas, une simultanéité d'action : elle gouverne alors l'accusatif. On nomme le وَ, en ce cas, وَأَوْ الْمُصَاحِبَةِ *waw de concomitance*, ou وَأَوْ الْمَعِيَةِ *waw de simultanéité*, ou وَأَوْ الْجَمْعِ *waw de réunion*. Exemples :

أَسْتَوَى الْمَاءُ وَالْحَاشِيَةَ

L'eau se trouve d'égale hauteur avec la rive.

وَإِذْ يَرْفَعُ إِبْرَاهِيمُ الْقَوَاعِدَ مِنَ الْبَيْتِ وَإِسْمَاعِيلُ

Quand Abraham élevait les fondements du temple avec Ismaël.

مَا لَكَ وَزَيْدًا

Qu'as-tu à faire avec Zéid ?

Dans ce cas, il y a ellipse d'un verbe, et c'est pour cela que le nom suivant est à l'accusatif.

1212. La conjonction وَ exige quelquefois, comme فِي et dans les mêmes circonstances, que le verbe qui la suit soit mis au mode subjonctif de l'aoriste (n° 1201). Elle exige encore après elle le subjonctif, quand elle signifie la simultanéité de deux actions, comme dans cet exemple :

لَا تَأْكُلِ السَّمَكَ وَتَشْرَبِ اللَّبْنَ

Ne mange pas du poisson en buvant en même temps du lait.

On verra en détail, dans la Syntaxe, les règles qui déterminent l'emploi du subjonctif après la conjonction وَ.

1213. Très souvent la conjonction وَ, placée au commencement d'une proposition, indique que cette proposition exprime une circonstance qui se rapporte au sujet ou à l'un des compléments de la proposition précédente : on la nomme, en ce

قَالَتِ الْيَهُودُ يَدُ اللَّهِ مَغْلُولَةٌ غُلَّتْ أَيْدِيهِمْ وَلُعِنُوا بِمَا قَالُوا بَلْ يَدَاهُ مَبْسُوطَتَانِ

Les Juifs ont dit : La main de Dieu est liée. (Que leurs mains soient liées, et qu'ils soient maudits à cause de ce qu'ils ont dit!) Loin de cela, les mains de Dieu sont étendues.

Si cependant l'absence de la conjonction pouvait donner lieu à quelque amphibologie, il faudrait introduire la conjonction وَ devant la proposition optative. (1)

1217. Les conjonctions وَ et فَ sont quelquefois employées d'une manière en apparence pléonastique, mais qui donne beaucoup d'énergie au discours.

Cela a lieu particulièrement après l'adverbe d'interrogation أ et avant les adverbes négatifs ou la conjonction لَوْ. On dit donc : أَوْلُوْا، أَوْلِمْ، أَوْلَا، أَفَلَا، etc.

1218. On introduit fréquemment la conjonction وَ après إِلَّا، comme dans cet exemple :

وَمَا وَصَلَ الْمَالُ إِلَّا وَقَدْ مَرِضَ مَرَضَةً شَدِيدَةً

L'argent n'était point encore arrivé, que déjà il était tombé malade d'une maladie grave.

On introduit aussi d'ordinaire la conjonction وَ après إِيَّاكَ، expression elliptique qui signifie *prends garde*. Ainsi, l'on dit : إِيَّاكَ وَالْأَسَدَ *prends garde au lion*. Peut-être, au lieu d'un pléonisme, y a-t-il véritablement dans ce cas une ellipse. (2)

1219. CONJONCTIONS les plus usitées

أَلَّا *que ne*, mot composé de la conjonction أَنْ *que* et de l'adverbe négatif لَا *ne*. Avec la particule préfixe لِ، on dit لِئَلَّا

(1) Voyez ce que dit à ce sujet Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 72.

(2) Voyez ce qu'observe à cet égard Hariri, dans mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 71.

afin que... ne, l'élif de **أَنَّ** est changé ici en **س**, suivant une règle de permutation (n° 196).

إِلَّا, *particule d'exception*, **حَرْفٌ إِلَّا سِتِّشْنَا** *sinon, excepté* : ce mot est composé de la conjonction **إِنْ** *si* et de l'adverbe négatif **لَا**.

أَمْ *ou, ou bien*. Cette particule s'emploie d'ordinaire dans la seconde de deux propositions alternatives.

أَمَّا *or, quant à*. Cette conjonction peut être appelée *discrétive* : (1) elle sert à distinguer les différentes parties d'une énonciation générale, comme on peut le voir dans un des exemples que j'ai donnés en parlant de la conjonction **فَ** (n° 1203).

أَمَّا *ou, ou bien, soit que*; **فِيَأْتَا** *si, mais, cependant* : **أَمَّا** est composé de **إِنْ** *si* et de **مَا** *explétif*.

أَنَّ *que*. On doit employer **أَنَّ** quand cette conjonction est suivie immédiatement d'un nom. On dit souvent **أَنَّه** en ajoutant à la conjonction le pronom affixe **هُ**. Le but de cette addition du pronom est d'épuiser l'influence de la conjonction **أَنَّ**, qui veut être suivie d'un nom à l'accusatif. Je reviendrai là-dessus.

Des conjonctions **أَنَّ** ou **أَنْ**, et des prépositions **كَ** *comme* et **لِ** *pour*, on forme les mots composés **كَأَنَّ** et **كَأَنَّ** *comme si*, **لِأَنَّ** et **لِأَنَّ** *pour que, afin que*. (2)

إِنَّ et, par contraction, **إِنَّ**. La conjonction **إِنَّ** se place devant le sujet d'une proposition lorsque ce sujet est énoncé avant le verbe; son effet est de donner de l'énergie à l'expression. On dit aussi **إِنَّه**, en ajoutant à la conjonction le pronom affixe **هُ**,

(1) Suivant Ebn Heschem, **أَمَّا** est une *particule conditionnelle, partitive et corroborative*: **حَرْفٌ شَرْطٌ وَتَفْصِيلٌ وَتَوْكِيدٌ**. Voyez mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 181.

(2) Suivant quelques grammairiens arabes, **كَأَنَّ** est formé de **إِنَّ**, le *fatha* étant changé en *kesra*.

comme l'on fait avec *أَنَّ*, et pour la même raison. De la conjonction *فَ*, jointe à *أَنَّ*, se forment *فَإِنَّ* et *فَإِنَّهُ*, mots composés qui signifient *et en effet, car*, et qui répondent précisément au latin *etenim*.

إِنْ *si*. De l'adverbe affirmatif *لَ* *certes* et de la conjonction *إِنْ*, on forme le mot composé *لَإِنْ* *certes si*, l'*élif* étant changé en *ي*, conformément à une des règles de permutation (n° 196). *وَإِنْ*, formé des deux conjonctions *وَ* *et* et *إِنْ* *si*, signifie *quoique*, comme le mot latin *etsi*.

إِنَّمَا *car, en effet*, conjonction composée de *إِنَّ* et de *مَا*, mot explétif.

إِنَّمَا est aussi employé très souvent comme *particule de restriction* *حَرْفُ الْخَصْرِ* et signifie *seulement*; il est alors adverbe. J'en ai parlé en traitant des adverbes (n° 1161).

أَوْ *ou, ou bien*. Cette conjonction doit quelquefois être traduite par *pour que, jusqu'à ce que, à moins que... ne*, et renferme le sens des deux mots *إِلَّا أَنْ* *si ce n'est que, à moins que*. Dans ce cas, elle est toujours suivie d'un verbe à l'aoriste subjonctif. Exemple :

لَأَقْتُلَنَّكَ أَوْ تُسْلِمَ

Certes, je te tuerai, à moins que tu ne te fasses musulman.

Elle gouverne aussi quelquefois le verbe au subjonctif, quand elle signifie *ou, ou bien, soit*, comme on le verra dans la Syntaxe. Je conjecture que, dans ce cas comme dans le précédent, il y a ellipse de la conjonction *أَنْ*.

بَلْ *mais*.

ثُمَّ *et* *ثُمَّ إِنَّهُ*. Le mot *ثُمَّ*, compris par les grammairiens arabes dans la classe des conjonctions, est proprement un adverbe qui signifie *puis, ensuite*; mais il tient effectivement un peu de la conjonction, et l'on peut le regarder comme l'équivalent de *et puis* (n° 1207).

كَيْ pour que, afin que; حَرْفُ التَّعْلِيلِ, particule énonciative de la cause. On dit aussi لَكَيْ dans le même sens; et, avec l'adverbe négatif لَا, on dit كَيْلًا et لَكَيْلًا pour que... ne, afin que... ne. Cette conjonction exige après elle le subjonctif. (1)

لَكِنَّ et لَكِنَّ mais. لَكِنَّ ne s'emploie que devant les noms ou les pronoms.

لَمَّا, suivant plusieurs grammairiens arabes, est quelquefois une conjonction synonyme de إِلَّا sinon, si ce n'est que. Ex. :

وَإِنْ كُلَّ ذَلِكَ لَمَّا مَتَاعُ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا

Tout cela n'est rien, sinon un usufruit de la vie présente. (2)

لَوْ si. Le mot لَوْ, composé de وَ et de لَوْ, signifie quoique, quand bien même. De لَوْ et des adverbes négatifs لَا et مَا, on forme les mots لَوْلَا et لَوْمَا si... ne. Dans une autre acception, ces mots sont adverbes (n° 1160).

OBSERVATIONS sur quelques-unes de ces conjonctions

1220. Les deux conjonctions لَوْ et إِنْ, que j'ai rendues également par si, diffèrent cependant de signification, la première indiquant une simple condition et la seconde une supposition. La proposition suppositive diffère de la proposition conditionnelle en ce que la première renferme toujours un préjugé plus ou moins fort que la chose énoncée n'existe pas réellement ou n'existera pas. Que je dise si vous êtes sage, vous serez heureux,

(1) Suivant le commentaire de la *Djaroumia* publié par Thomas Obicin, la conjonction كَيْ ne gouverne le subjonctif que par l'influence de la préposition لَ exprimée ou sous-entendue et de la conjonction أَنْ sous-entendue. Voyez l'ouvrage cité, p. 72.

(2) Voyez, sur cette signification de لَمَّا, qui me paraît douteuse, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 168, 202 et 275.

la proposition *si vous êtes sage* est simplement conditionnelle; mais si je dis *si vous étiez sage, vous seriez heureux*, la proposition *si vous étiez sage* est suppositive, parce qu'elle emporte avec elle la supposition que la personne à qui je parle manque de sagesse. La conjonction **إِنْ** exprime donc la simple condition et **لَوْ** exprime la supposition. (1) L'exemple suivant, tiré de l'Alcoran, est propre à faire sentir la différence de ces deux conjonctions :

إِنْ تَدْعُوهُمْ لَا يَسْمَعُوا دُعَاءَكُمْ وَلَوْ سَمِعُوا مَا اسْتَجَابُوا لَكُمْ

Si vous les invoquez, ils n'entendront point votre prière, et, s'ils l'entendaient, ils ne vous exauceraient point.

1221. La conjonction **إِنْ** paraît devoir être sous-entendue dans une forme d'expression qui indique le doute ou l'alternative et dont la seconde partie est précédée de la conjonction **أَوْ**. En voici des exemples :

سَأْخُذُهُ كَبِيرًا كَانٍ أَوْ صَغِيرًا

Je le prendrai assurément, soit qu'il soit grand ou petit.

لَا بُدَّ لَهُ أَنْ يُعَذَّبَ قَتْلُهُ أَوْ لَمْ يَقْتُلْهُ

(1) Voyez, sur la distinction des propositions conditionnelles et suppositives, mes *Principes de grammaire générale*, 2^e édition, p. 184 et suivantes.

En français, ce sont les temps et les modes des verbes qui expriment la différence de ces deux points de vue; en arabe, la différence est exprimée par les conjonctions.

J'insiste sur cette distinction, parce que plusieurs savants hommes se sont trompés, faute de l'avoir faite; elle n'a point échappé aux grammairiens arabes.

Voici comment un scholiaste du poème d'Ebn Doréid explique la valeur de **لَوْ**; il dit : « **لَوْ**, particule conditionnelle, dont le sens est qu'une chose n'existe pas, faute d'une autre qui n'existe pas non plus, comme quand on dit : *Si j'avais du bien, je m'acquitterais du pèlerinage; le pèlerinage n'a pas lieu, parce que l'argent manque.* » (Man. ar. de la Bibl. du roi, n^o 1454.) Voyez aussi mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 173.

Il ne peut manquer d'être mis à la torture, soit qu'il le tue ou qu'il ne le tue pas.

On doit observer que, bien que la conjonction **إِنْ** ne soit pas exprimée, elle exerce son influence conversive sur les verbes, qui sont au prétérit et ont néanmoins la valeur du futur. (1)

1222. La conjonction **لَوْ** semble quelquefois devoir être traduite en français par *que*, par exemple après le verbe **وَدَّ** *aimer, trouver bon*. Exemples :

إِذْ مُلُوكُ الْأَرْضِ تَوَدُّ لَوْ كَانَتْ أَطْفَالًا تَحْتَ حَجْرِهِ

Attendu que les rois de la terre étaient contents qu'ils fussent [c'est-à-dire d'être] des enfants tenus dans son sein.

(1) Il n'est pas hors de propos de remarquer, à cette occasion, que, si la conjonction **إِنْ** convertit les prétérits qui la suivent en futurs, c'est que cette particule renferme essentiellement en elle-même l'idée du futur, l'idée d'un événement encore incertain.

Les grammairiens arabes ont bien reconnu que, sous l'influence de toutes les expressions hypothétiques **كَلِمَ الْإِعْجَازَةِ**, excepté **لَوْ**, le prétérit prend le sens du futur; mais ils ont excepté de cette règle le verbe **كَانَ**, comme dans ces exemples: **إِنْ كُنْتُ خَرَجْتُ أَمْسَ** et **إِنْ كُنْتُ قُلْتُهُ**, à cause, disent-ils, de la force qu'a le verbe **كَانَ** pour exprimer *les choses arrivées* **الْأَحْدَاثُ**. J'ai considéré cela autrement, et j'ai supposé que **كَانَ** n'était interposé là que pour épuiser l'influence conversive de **إِنْ** et soustraire à cette influence le verbe qui suit **كَانَ**, et cette supposition est justifiée par d'autres usages du verbe **كَانَ**, par exemple avant **كُلَّمَا**. Tebrizi, sur le *Hamasa*, p. 373, a assez bien expliqué cela, en supposant que le sens est **إِنْ يَثْبُتَ فِي عِلْمِي وَقُوَعُ** **إِنْ** **يَثْبُتَ فِي عِلْمِي وَقُوَعُ**. Je ne sais si ces grammairiens ont cru que **كَانَ**, après **إِنْ**, restait passé, quand il n'y avait point d'autre verbe, comme dans **إِنْ كُنْتُمْ** **إِنْ كُنْتُمْ**; cela me paraît douteux. On lit dans ma *Chrestomathie arabe* (2^e édit., t. I^{er}, p. 6 du texte arabe) : **إِنْ كُنْتُ صَادِقًا فِيمَا تَقُولُ**, et non pas **فِيمَا قُلْتُ**. Voyez M. Lee, *a Grammar. of the hebr. language*, p. 354, et le *Hamasa*, p. 373.

يُودُّ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ

L'un d'eux aime qu'on lui accorde mille ans de vie.

وَدَّ كَثِيرٌ مِّنْ أَهْلِ الْكِتَابِ لَوْ يَرُدُّونَكُمْ مِن بَعْدِ إِيمَانِكُمْ كُفَّارًا

Beaucoup d'entre les Juifs et les chrétiens ont aimé qu'ils vous fassent redevenir incroyables, après que vous avez cru.

Mais la conjonction *لَوْ* conserve, dans tous ces exemples et dans tous les cas semblables, sa valeur suppositive ; et, pour rendre exactement ces phrases en français, il faut dire :

Attendu que les rois de la terre seraient bien aises s'ils étaient comme des enfants tenus dans son sein.

Chacun d'eux serait content, si on lui accordait mille ans de vie.

Beaucoup d'entre les Juifs et les chrétiens seraient satisfaits, s'ils vous faisaient redevenir incroyables, après que vous avez cru.

1223. J'ai déjà observé précédemment que la conjonction *لَوْ*, placée entre les deux propositions qu'elle réunit par le lien de la supposition, influe sur la valeur temporelle des verbes des deux propositions, tout de même que si elle se trouvait placée à la tête de deux propositions (n° 375). Je vais encore en donner ici un exemple :

وَقَدْ سَاءَ نِي مَا جَرَّتِ الْحَرْبُ بَيْنَنَا بَنِي عَمِّنَا لَوْ كَانَ أَمْرًا مُدَانِيَا

Enfants de notre oncle, les horreurs que la guerre a produites entre nous m'auraient affligé, s'il se fût agi d'une chose de peu d'importance. (1)

1224. Au lieu de *لَوْ*, on emploie, devant les noms, *لَوْ أَنَّ*. Ex.:

تَوَدُّ لَوْ أَنَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَهُ أَمَدًا بَعِيدًا

(1) Voyez le *Hamasa* avec le commentaire de Tebrizi, édit. de M. Freytag, p. 55.

Elle serait bien aise, s'il y avait entre elle et lui (c'est-à-dire entre elle et le mal qu'elle a fait) une grande distance.

1225. *بَلْ* et *لَكِنْ*, ou, comme on dit quelquefois, *لَاك*, ont à peu près le même sens et peuvent être traduits par *mais*. Les Arabes nomment ces deux conjonctions *حَرْفَا آلاِسْتِدْرَاك*, c'est-à-dire, littéralement, *particules qui servent à retenir ou à réformer ce qu'on avait énoncé précédemment*; mais ils ne les regardent comme conjonctions que dans certains cas : hors de cela, ils les nomment *حَرْفَا آبْتِدَاآ* *particules initiatives*, parce qu'elles forment le commencement d'une nouvelle proposition, indépendante, quant à l'analyse grammaticale, de ce qui précède. Ils disent que *لَكِنْ* se met entre deux propositions dont la première est négative et la seconde affirmative, et *بَلْ*, au contraire, lorsque la première est affirmative et la seconde négative. Cette règle n'est cependant pas très certaine, mais on peut observer que la conjonction *بَلْ* sert, soit à retirer ou annuler ce que l'on avait dit précédemment, pour y substituer autre chose, auquel cas on peut la traduire souvent par *au contraire*, *bien plus*, *pour mieux dire*, etc., soit à passer d'un sujet à un autre, sans qu'il y ait opposition entre les deux propositions qu'unit *بَلْ*; on l'appelle alors *حَرْفُ إِضْرَابٍ*. Exemples :

قَالُوا آآتَّخَذَ الرَّحْمَنُ وَلَدًا سُبْحَانَہُ بَلْ عِبَادٌ مُّكْرَمُونَ

Ils ont dit : Le Dieu miséricordieux a eu des enfants. Louange à lui! Non pas, mais [ceux qu'ils appellent ses fils, sont] des serviteurs honorés.

أَمْ يَقُولُونَ بِهِ جِنَّةٌ بَلْ جَاءَهُمُ بَأْسٌ حَقٌّ

Diront-ils qu'il est atteint de folie? Non pas, mais il leur a apporté la vérité.

لَدَيْنَا كِتَابٌ يَنْطِقُ بِآحَقِّ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ بَلْ قُلُوبُهُمْ فِي غَمْرَةٍ

Auprès de nous est un livre qui n'énonce que la vérité, et ils

n'éprouveront aucune injustice. Mais [à quoi servent ces avis?] leurs cœurs sont comme dans un gouffre.

قَالُوا قُلُوبُنَا غُلْفٌ بَلْ لَعَنَهُمُ اللَّهُ بِكُفْرِهِمْ

Ils ont dit : « Nos cœurs sont incirconcis. » Ce n'est pas cela, mais c'est que Dieu les a maudits, à cause de leur infidélité.

مَا نَرَى لَكُمْ عَلَيْنَا مِنْ فَضْلٍ بَلْ نَظُنُّكُمْ كَاذِبِينَ

Nous ne voyons pas que vous ayez aucun avantage sur nous : bien au contraire, nous vous regardons comme des menteurs.

وَكَانَ مِنْ أَعْجَبِ الْقَضَايَا بَلْ مِنْ أَعْظَمِ الْبَلَايَا

Ce fut un des événements les plus merveilleux ; que dis-je ? une des catastrophes les plus épouvantables !

فَإِذَا وَصَلَ إِلَيْهِمْ خَلَعُوا عَنْهُ خِلْعَتَهُ بَلْ وَتَوْبَ آخِيَوَةٍ

Lorsqu'il fut près d'eux, ils le dépouillèrent de ses vêtements ; ce n'est pas tout, ils lui ôtèrent aussi le vêtement de la vie.

La conjonction *وَ*, qui, dans ce dernier exemple, se trouve après *بَلْ*, produit cet effet que *بَلْ* n'emporte pas la négation de ce que l'on a dit auparavant, mais y ajoute seulement une idée d'une plus grande importance. ⁽¹⁾

1229. Dans les exemples précédents, excepté dans les deux derniers, *بَلْ* n'est point considéré comme *conjonction حَرْفُ* par les grammairiens arabes, parce que cette particule lie des propositions complètes. Au contraire, ils la considèrent comme conjonction dans les deux derniers exemples, parce que ce qui suit la particule *بَلْ* est dans la dépendance immédiate d'un mot qui la précède. Par exemple, *تَوْبَ آخِيَوَةٍ* dépend de *خَلَعُوا*, et, pour parler leur langage, est *مَعْطُوفٌ عَلَى خِلْعَتِهِ*.

(1) En hébreu, *בַּל* veut dire *non* ; *לֹא כִּן* vient de l'hébreu *לֹא-כִּן* (*non sic*), et non de *לִכְּוֹן* (*idcirco*).

Mais ces considérations purement grammaticales ne doivent pas empêcher de considérer, dans tous les cas, *بَلْ* et *لَكِنْ* comme de vraies conjonctions. (1).

1227. Il faut avoir soin de bien distinguer les conjonctions *إِنَّ* et *أَنَّ*. La première signifie *que, afin que* et est essentiellement une conjonction; la seconde doit être le plus ordinairement considérée comme un adverbe *affirmatif* ou *confirmatif* qui ajoute de l'énergie à la proposition. Ainsi, si l'on dit *زَيْدٌ قَائِمٌ*, cela signifie seulement *Zéid se tient debout*; mais, si l'on veut affirmer la chose avec serment ou bien l'affirmer d'une manière énergique, pour dissiper le doute que quelqu'un témoigne à cet égard, on dira *إِنَّ زَيْدًا قَائِمٌ* ou, d'une manière encore plus énergique, *إِنَّ زَيْدًا لَقَائِمٌ*.

1228. Comme il est de la nature des particules *إِنَّ* et *أَنَّ* d'être suivies d'un nom à l'accusatif si le discours est construit de sorte qu'elles ne soient pas suivies d'un nom, on leur attache le pronom affixe *هُ* et l'on dit *إِنَّهُ* et *أَنَّهُ*, au lieu de *إِنَّ* et *أَنَّ*. Ce pronom, qu'on peut regarder comme pléonastique ou explétif, est appelé par les grammairiens arabes *ضَمِيرُ الشَّيْءِ* *pronom de la chose* ou, si l'on veut, *de l'idée*, parce qu'il renferme l'idée implicite d'une proposition qui doit être énoncée ensuite explicitement et qui se nomme *la proposition explicative du pronom de la chose*: *أَجْمَلَةُ الْمَفْسَرَةِ لِضَمِيرِ الشَّيْءِ*. Ex.:

زَعَمُوا أَنَّهُ كَانَ فِي مَدِينَةِ بَغْدَادَ تَاجِرٌ

On a raconté qu'il y avait, dans la ville de Bagdad, un négociant.....

(1) Par suite du même système, les grammairiens arabes envisagent quelquefois l'adverbe négatif *لَا* comme une particule conjonctive; mais nous ne devons pas les imiter à cet égard. Voyez, à ce sujet, mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 274.

Il y a quelque rapport entre cet idiotisme de la langue arabe et notre expression française *il y avait un négociant, pour un négociant était*. Je reviendrai là-dessus dans la Syntaxe.

1229. La conjonction أَنْ sert souvent à introduire dans un récit un discours direct, et elle remplace le verbe *en disant*. On la nomme alors حَرْفُ التَّفْسِيرِ particule d'interprétation ou explicative. Exemples :

نَادَيْتُهُ أَنْ قُمْ

Je l'ai appelé à haute voix, en disant : Lève-toi !

وَإِذْ نَادَى رَبُّكَ مُوسَى أَنْ آتِ الْقَوْمَ الظَّالِمِينَ

[Souviens-toi] du jour où ton Seigneur appela à haute voix Moïse, en disant : Va trouver ce peuple criminel.

أَمْرًا لِنُسَلِّمَ لِرَبِّ الْعَالَمِينَ وَأَنْ أَقِيمُوا الصَّلَاةَ

Il nous a été ordonné de nous soumettre au Seigneur des mondes, et il nous a été dit : Acquitez-vous de la prière.

Pour pouvoir faire cet usage de أَنْ, il convient que cette particule soit précédée soit du verbe *dire* قَالَ, soit d'un verbe qui en renferme le sens, comme نَادَى *parler à haute voix*, أَوْحَى *révéler*, etc., ou du moins que ce qui précède indique l'ellipse du verbe *dire*.

Quelquefois أَنْ, en ce sens, est sous-entendu. Exemples :

إِذْ أَخَذْنَا مِيثَاقَ بَنِي إِسْرَائِيلَ لَا تَعْبُدُونَ إِلَّا اللَّهَ

[Souviens-toi] du jour où nous avons pris l'engagement des enfants d'Israël [en disant] : Vous n'adorerez que Dieu seul !

لَهُ أَصْحَابٌ يَدْعُونَهُ إِلَى الْهُدَى آتِنَا

Il a des camarades qui l'appellent à rentrer dans le bon chemin [en disant] : Viens à nous.

1230. Les conjonctions إِنَّ et أَنْ peuvent aussi s'écrire et se

prononcer sans *teschdid*, et alors on les appelle *المُخَفَّفُ مِنَ الْمُثْقَلِ*, c'est-à-dire *rendues légères de lourdes qu'elles étaient*; car c'est ainsi que les grammairiens arabes expriment la suppression du *teschdid* (n° 109). C'est surtout par rapport à la conjonction *إِنَّ*, lorsqu'elle n'a point de *teschdid*, qu'il est essentiel de faire attention si elle ne tient point lieu de *إِنَّ* avec un *teschdid*, afin de ne pas la confondre avec la conjonction conditionnelle *إِنْ* si ou l'adverbe négatif *إِنَّ*, dont j'ai développé le sens et l'usage précédemment (n° 1140).

1231. *إِنَّ* et *أَنَّ* s'emploient lorsque ces conjonctions doivent être suivies d'un nom ou d'un pronom; *إِنْ* et *أَنَّ*, au contraire, ne se placent communément que devant les verbes. (1) Cette règle, cependant, n'est pas sans exception.

1232. La conjonction *أَنَّ*, suivie d'un verbe, est souvent considérée par les Arabes, avec le verbe qu'elle régit, comme l'équivalent d'un nom d'action. Ainsi, *je veux que tu honores Zéid*, équivaut à *أريدُ إكرامك زيدا*, c'est-à-dire, à la lettre, *je veux l'action de toi honorer Zéid*. En conséquence de cette manière d'envisager la conjonction *أَنَّ*, les grammairiens arabes l'appellent *مَصْدَرِيَّةٌ*, c'est-à-dire *an faisant fonction de nom d'action ou de مصدر* (n° 619). A raison de cela, *أَنَّ*, avec la proposition conjonctive qui le suit, peut devenir, comme on le verra dans la Syntaxe, le sujet d'une proposition, le régime d'un verbe ou le complément d'un nom en rapport d'annexion: *إِصَافَةٌ*.

1233. Il y a certains cas dans lesquels on peut employer

(1) Il se trouve un article assez étendu sur les deux conjonctions *إِنَّ* et *أَنَّ*, et sur la manière d'analyser les propositions où elles entrent, dans le *مُعَرَّبُ الْمُعَرَّبِ* ou *Analyse grammaticale du traité intitulé الإظهار*, ouvrage imprimé à Scutari, il y a peu d'années. Voyez cet ouvrage, f. 65, etc.

indifféremment *أَنْ* ou *إِنْ*; il en résulte seulement une différence dans l'analyse grammaticale des propositions.

1234. Il faut observer que la conjonction *أَنْ* doit être traduite, dans certaines occasions, par *afin que... ne, pour que... ne, de peur que*. En voici des exemples tirés de l'Alcoran :

لَا يَسْتَأْذِنُكَ الَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ أَنْ يُجَاهِدُوا بِأَمْوَالِهِمْ
وَأَنْفُسِهِمْ

Ceux qui croient en Dieu et au dernier jour ne te demanderont pas de congé, pour ne pas employer leurs biens et leurs personnes à combattre pour la cause de Dieu. (1)

إِنَّا جَعَلْنَا عَلَى قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَنْ يَفْقَهُوهُ

Nous avons mis des voiles sur leurs cœurs, afin qu'ils ne le comprennent point. (2)

وَمَا أَنَسَانِيهِ إِلَّا الشَّيْطَانُ أَنْ أَذْكُرَهُ

C'est Satan seul qui me l'a fait oublier, de peur que je ne m'en ressouvinsse. (3)

1235. Il ne faut pas croire néanmoins que la conjonction *أَنْ* puisse signifier indifféremment *pour que* ou *pour que... ne*. Le plus souvent, dans les cas dont il s'agit, on reconnaît que l'idée négative qui se trouve jointe à la conjonction est de fait implicitement renfermée dans quelqu'un des mots de la proposition principale à laquelle se joint la proposition conjonctive, en sorte qu'on a pu faire l'ellipse de la négation sans qu'il en résultât aucune amphibologie. Ainsi, dans notre premier exemple, le mot *أَسْتَأْذِنُ* signifie *demandeur congé* : c'est le latin

(1) Voyez Alcoran, sur. 9, vers. 44, édit. de Hinckelmann.

(2) *Ibid.*, sur. 18, vers. 55.

(3) *Ibid.*, sur. 18, vers. 62.

deprecari; dans le second, أَكْتَتُ *des voiles*, et dans le troisième, أَنْسَى *faire oublier*, renferment implicitement l'idée d'*obstacle*, d'*empêchement*. Il faut avouer cependant qu'il y a bien des cas, surtout dans l'Alcoran, où l'ellipse n'est pas indiquée d'une manière aussi sensible. Tel est l'exemple suivant : (1)

وَإِذْ أَخَذَ رَبُّكَ مِنْ بَنِي آدَمَ مِنْ ظُهُورِهِمْ ذُرِّيَّتَهُمْ وَأَشْهَدَهُمْ عَلَىٰ أَنفُسِهِمْ
أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ قَالُوا بَلَىٰ شَهِدْنَا أَن يَقُولُوا يَوْمَ الْقِيَامَةِ إِنَّا كُنَّا عَنْ هَذَا
لَغَافِلِينَ

[Souviens-toi de ce qui est arrivé] lorsque ton Seigneur a fait sortir des reins des enfants d'Adam tous leurs descendants, et les a obligés à rendre témoignage contre eux-mêmes, en leur faisant cette question : « Ne suis-je point votre Seigneur ? » A quoi ils ont répondu : « Oui, assurément, nous le témoignons. » [Il a fait cela] de peur qu'ils ne disent, au jour de la résurrection : « Nous n'avons pas fait attention à ceci. »

Je reviendrai là-dessus dans la Syntaxe, quand je traiterai de l'ellipse.

1236. *إِنْ* se trouve aussi quelquefois après l'adverbe négatif *مَا*, sans avoir aucune influence sur le sens ni sur la construction de la proposition (n° 1140); mais ce n'est point alors une conjonction.

1237. Les particules *أَمْ*, *أَوْ*, et *إِمَّا*, qui ont des significations presque semblables, ne peuvent pas cependant être employées indifféremment, et leur usage exige quelques observations.

1238. Nous avons dit que *أَمْ* ou bien, soit que, s'emploie d'ordinaire dans la seconde de deux propositions alternatives. Cela a lieu soit quand on interroge, comme *أَقُلْتَ هَذَا أَمْ لَا* *as-tu dit cela, ou bien ne l'as-tu pas dit?* soit dans des propositions purement énonciatives, comme *لَا أَذْرِي أَفَعَلَ هَذَا أَمْ لَا*

(1) Voyez l'Alcoran, sur. 7, vers. 171.

je ne sais pas s'il a fait cela, ou s'il ne l'a pas fait. Exemples :

أَتَّخَذْتُمْ عِنْدَ اللَّهِ عَهْدًا أَمْ تَقُولُونَ عَلَى اللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ

Est-ce que vous avez un pacte avec Dieu, ou bien dites-vous contre Dieu ce que vous ne savez pas ?

أَأَنْذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ

Soit que tu les aies avertis, ou que tu ne les aies pas avertis, ils ne croiront pas.

وَلَمْ أَبَلْ أَعِزَّلْ أَمْ عَذَرَ

Je ne me suis point mis en peine s'il m'avait censuré ou excusé.

يَا لَيْتَ شِعْرِي أَذْهَرِي أَحَاطَ عِلْمًا بِقَدْرِي

وَهَلْ دَرَى كُنْهَ غَوْرِي فِي آخِذِ عَمٍّ لَيْسَ يَدْرِي

Plût à Dieu que je susse si mon siècle a connu tout mon mérite et s'il a su ce que je vauz en fait de talent pour tromper, ou bien s'il l'ignore !

بَلْ paraît aussi fort souvent faire la même fonction que بَلْ, je veux dire servir à indiquer qu'on abandonne le sujet dont on parlait pour passer à un autre. Exemple :

هَلْ غَادَرَ الشُّعْرَاءُ مِنْ مُتَرَدِّمٍ أَمْ هَلْ عَرَفْتَ الدَّارَ بَعْدَ تَوْهَمٍ

Est-ce que les poètes précédents ont laissé quelque chose à traiter ? Ou, plutôt, as-tu reconnu, après quelque hésitation, la demeure [de celle que tu aimais] ?

1239. Il n'est pas nécessaire que أَمْ soit précédé d'une interrogation ou d'une expression qui indique le doute ou l'alternative : on peut dire إِنَّهُ لَزَيْدٌ أَمْ عَمْرٌو c'est assurément Zéid ou bien Amrou.

1240. Les particules أَوْ et إِمَّا peuvent être employées dans toute sorte de propositions, soit énonciatives, ou impératives,

ou interrogatives, ce dont il est inutile de donner des exemples; mais il convient d'observer que, lorsqu'on fait usage de *إِذَا*, cette particule doit être exprimée devant chacun des membres de l'alternative, ce qui n'a pas lieu pour *أَوْ*. Exemples :

أَصْرَبْتَ إِذَا زَيْدًا وَإِذَا عَمْرًا

Est-ce ou Zéid que tu as frappé, ou bien Amrou ?

جَاءَ فِي الْيَوْمِ إِذَا أَخُوكَ وَإِذَا ابْنَ عَمِّكَ

Il est venu chez moi aujourd'hui ou ton frère, ou le fils de ton oncle paternel.

وَإِذَا تَشَقَّقْتَهُمْ فِي الْحَرْبِ فَشَرِّدْ بِهِمْ مَنْ خَلْفَهُمْ وَإِذَا تَخَافَنَّ مِنْ قَوْمٍ خِيَانَةَ فَاتَّبِدْ إِلَيْهِمْ عَلَى سَوَاءٍ

Soit que tu les rencontres dans la disposition de te faire la guerre, alors attaque-les de manière à dissiper ceux qui pourraient imiter par suite leur perfidie; soit que tu craignes de la part de quelques-uns [d'entre eux] une trahison, dans ce cas jette-leur [ton traité] (c'est-à-dire dénonce-leur toi-même la rupture de la trêve dont tu étais convenu avec eux), en observant une justice exacte.

1241. Toutefois, il est indispensable de faire observer que *إِذَا* est aussi employé pour la conjonction conditionnelle *إِنْ* si, à laquelle le monosyllabe *مَا* est joint, sans avoir aucune influence sur le sens. Il n'y a point alors de nécessité de répéter *إِذَا*. C'est ce qui a lieu dans les exemples suivants, tirés de l'Alcoran :

يَا بَنِي آدَمَ إِذَا يَأْتِيَكُمْ رَسُولٌ مِنْكُمْ يَقُصُّونَ عَلَيْكُمْ آيَاتِي فَمَنْ آتَقَى
وَأَصْلَحَ فَلَا خَوْفَ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ

O enfants d'Adam, s'il vient à vous des envoyés pris du milieu de vous, chargés de vous raconter mes prodiges, alors ceux qui craindront [Dieu] et qui réformeront leur conduite, ceux-là n'auront aucun sujet de crainte, et ils n'éprouveront point de tristesse.

وَإِمَّا نُرِيَنَّكَ بَعْضَ آلِدِي نَعْدُهُمْ أَوْ نَتَوَقَّيَنَّكَ وَإِلَيْنَا مَرْجِعُهُمْ

Et si nous te faisons voir [de ton vivant] une partie des châti-
ments dont nous les menaçons, ou que nous te retirions à nous
[avant cela], ils comparaitront [un jour] devant nous. (1)

1242. La conjonction *أَوْ*, qui de sa nature indique le doute, *الشك*, s'emploie quelquefois de manière à n'exclure aucune des deux parties de l'alternative, en sorte qu'on peut les admettre toutes deux en même temps : on la nomme alors *أَوْ الْإِبَاحَةِ*, c'est-à-dire *ew accordant une entière licence*. C'est, par exemple, ce qui aurait lieu si un homme interrogé, sur quelles céréales on cultive dans son pays, répondait qu'on y cultive le froment ou l'orge ou le seigle, ce qui signifierait qu'on y cultive tantôt l'une, tantôt l'autre de ces céréales. C'est ainsi qu'il faut entendre *أَوْ* dans ce vers :

حَتَّى خَضَبْتُ بِمَا تَحْدَرُ مِنْ دَمِي أَكْنَافَ سَرَجِي أَوْ عِنَانَ بَجَامِي

En sorte que j'ai teint du sang qui coulait de mon corps les bords de ma selle ou la bride à laquelle est attaché le mors de ma monture. (2)

§ V — DES INTERJECTIONS

1243. Les interjections sont nommées par les Arabes *أَصْوَاتٌ* voix, sons et appartiennent généralement à la classe des noms des verbes : *أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ* (nos 955 et 1190). Tels sont *أَيْه* et *أَيْخ* hélas ! *أَيْه* fi !

Sous cette dénomination, les grammairiens arabes comprennent aussi certains sons insignifiants qui servent à hâter le pas des chameaux ou autres bêtes de charge, comme *غَاقِي*, ou que l'on emploie pour imiter le cri des animaux.

(1) Ces deux exemples sont tirés de l'Alcoran, sur. 7, vers. 33, et sur. 20, vers. 47, édit. de Hinckelmann.

(2) Voyez le *Hamasa*, édit. de M. Freytag, p. 61.

1244. Il y a une sorte d'interjection qui donne à un nom ou même à une proposition tout entière une valeur interjective et sert à exprimer la douleur.

On prend pour cela la particule *وَ* *hélas! ah!* que l'on place au-devant du mot ou de la proposition à laquelle on veut donner l'expression de la douleur; et, à la fin de ce mot ou de cette proposition, on ajoute, si l'on veut, un *élif* précédé d'un *fatha*. Ainsi, l'on dit *وَ* *زَيْدٌ* ou *وَ* *زَيْدًا* *hélas! Zéid*, c'est-à-dire *je pleure sur le sort de Zéid*; *وَ* *مَنْ حَفَرَ بَيْرَ زَمْزَمَ* ou bien *وَ* *مَنْ حَفَرَ بَيْرَ زَمْزَمًا* *hélas! toi qui as creusé le puits de Zemzem, je pleure sur toi!*

Si le mot qui exprime la chose qui est l'objet de la douleur se termine par un *élif bref* (n° 73), comme *مُوسَى*, on ajoute un *ʔ* après cet *élif*, et l'on dit, par exemple, *وَ* *مُوسَاً* *hélas! Moïse*. D'autres changent l'*élif bref* en *ي*, et disent *وَ* *مُوسِيَاً*.

1245. On peut toujours ajouter après l'*élif* un *ʔ* djezmé, et c'est l'usage le plus commun. Ce *ʔ* peut cependant prendre une voyelle, et cette voyelle est un *dhamma* ou un *kesra*. Exemples:

وَ *زَيْدًا* *Hélas! Zéid.*

وَ *عَبْدَ الْمَلِكَاً* *Hélas! Abd Alméléc.*

وَ *مَنْ حَفَرَ بَيْرَ زَمْزَمًا* *Hélas! toi qui as creusé le puits de Zemzem.*

وَ *أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ* *Hélas! prince des croyants.*

وَ *مَعْدِي كَرْبَاً* *Hélas! Maâdi Carb.*

وَ *تَابَّ شَرَاً* *Hélas! Taâbbata Scharran.* (1)

1246. On voit que, pour ajouter la terminaison *ا* ou *ة*, on

(1) A. Schultens a mal à propos regardé le *ʔ*, en ce cas, comme un affixe de la 3^e personne, employé d'une manière pléonastique. Voyez A. Schult. *Opera minora*, p. 181 : *Animadv. in psal. 9, v. 7*; Ahmed, fils d'Arabschah, *Vie de Timour*, édit. de M. Manger, t. II, p. 953.

supprime la voyelle ou voyelle nasale qui devrait terminer le dernier mot. On peut aussi conserver la voyelle nasale, suivant quelques grammairiens, en substituant au *tenwin* un ن; et alors on peut dire *وَ غُلَامٌ زَيْدِنَاةٌ* ou *وَ غُلَامٌ زَيْدِيَّةٌ*, au lieu de *وَ غُلَامٌ زَيْدٍ* ou *وَ غُلَامٌ زَيْدَاةٌ* hélas! l'esclave de Zéid; on dit aussi, en retranchant le *tenwin* seulement, *وَ غُلَامٌ زَيْدِيَّةٌ*. (1)

1247. Lorsque la suppression de la voyelle finale et son changement en *fatha* suivi de ا ou ؤ pourraient donner lieu à quelque confusion, on doit conserver la voyelle finale et substituer à l'*élif* un و, si cette voyelle est un *dhamma*, et un ي, si elle est un *kesra*. Ainsi, si l'on veut former cette formule interjective des mots *غُلَامُهُ* l'esclave de lui, *غُلَامُكَ* l'esclave de toi [ô femme], on dira *وَ غُلَامُهُوَّةٌ* et *وَ غُلَامِكِيَّةٌ*, et non *وَ غُلَامَهَاةٌ* et *وَ غُلَامَكَاةٌ*, parce que l'on ne pourrait pas savoir si ces formules interjectives seraient dérivées de *غُلَامُهُ* et *غُلَامُكَ*, ou de *غُلَامَهَا* et *غُلَامُكَ*.

Ce que la nécessité prescrit en ce cas, quelques grammairiens l'autorisent dans toutes les circonstances et permettent de dire *وَ زَيْدَانِيَّةٌ*, *وَ مِنْ حَفْرٍ بَيْرٍ زَمْزَمِيَّةٌ*, *وَ عَبْدُ الْمَلِكِيَّةِ*, *وَ الرَّجُلُوَّةُ*, et ainsi des autres.

1248. De *عَبْدِي* mon serviteur, on peut former *وَ عَبْدَا* ou *وَ عَبْدِيَا* hélas! mon serviteur.

(1) On dit ainsi au singulier *هَنْتَاةٌ*, au duel *هَنْتَانِيَّةٌ* et au pluriel *هَنْتَاوَةٌ*, ce qui ne vient point, je pense, comme semble le croire Golius, du pronom *هَنْتٌ*, mais bien de *هَنْةٌ* pour *هَنْوَةٌ* mulier. On dit de même au duel *هَنْانِيَّةٌ* et au pluriel *هَنْونَاةٌ*. Tout cela n'a lieu que lorsqu'on adresse la parole à des femmes. On trouve ainsi dans le *فَاكِهَةُ الْكُخْلَفَاءِ*, d'Ebn Arabschah, liv. II, *قَالَ لَهَا يَا أُمَّاهُ وَأَيُّ هَنْتَاةٌ* *dixit ei: o mater! et o mulier!* Si ce mot venait du pronom, on devrait dire, selon toute apparence, *هَنْتَاةٌ* au masculin et *هَنْتِيَّةٌ* au féminin.

1249. Les grammairiens arabes nomment la chose qui est le sujet de la plainte et dont on déplore le sort *الْمَنْدُوبُ* ce qui est pleuré; ils nomment l'interjection *وَ* particule de plainte *حَرْفُ النَّدْبَةِ*, l'*élif* joint à la fin de la formule interjective, *élif de plainte* *أَلْفُ النَّدْبَةِ*, et le *ء* que l'on ajoute souvent après cet *élif* hé de silence, c'est-à-dire sur lequel la voix se repose complètement *هَاءُ السَّكْتِ*.

Je reviendrai sur cette formule de plainte dans la Syntaxe, lorsque je parlerai du vocatif.

1250. Les interjections n'appartenant pas à la grammaire, je n'en dirai pas davantage. (1)

§ VI — DE L'USAGE DES PRONOMS AFFIXES AVEC LES PARTICULES

1251. La plupart des prépositions peuvent se joindre aux pronoms affixes, et rien n'est plus naturel, puisque, comme on le verra dans la Syntaxe, toutes les prépositions gouvernent leur complément au génitif.

1252. Il y a cependant quelques prépositions, ou du moins quelques mots regardés comme tels par les grammairiens, qui n'admettent point les affixes; tels sont *مُنْذُ*, *مُنْذُ*, *رُبَّ*, *حَتَّى*, *ت* et *وَ*, employé dans les formules de serment (n° 1209). Cependant,

(1) Je ne parle pas ici de certaines additions que, suivant d'anciens grammairiens, les Arabes faisaient à la fin des mots, en interrogeant, quand ils voulaient indiquer qu'ils n'ajoutaient pas foi à ce qu'on leur disait. Je ne dirai rien non plus d'une altération dans la manière de prononcer la dernière syllabe d'un mot, altération dont on use pour se donner le temps de se rappeler ce qu'on voulait dire ensuite. Le premier genre d'additions dont il s'agit est désigné sous le nom de *particules de désapprobation* *حُرُوفُ الْإِنْكَارِ*, et le second est appelé *particules remémoratives* *حُرُوفُ التَّذْكِيرِ*. Je conjecture que les unes et les autres n'ont jamais eu lieu que dans le langage parlé et ne se sont point écrites. On peut consulter à cet égard mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 268 et 378.

حَتَّى prend quelquefois les pronoms affixes. Il faut aussi se rappeler ce que j'ai dit précédemment sur la préposition préfixe لِكَ (nos 1041 et suiv.).

Avec les prépositions مِنْ et عَنْ, on emploie, pour la première personne du singulier, l'affixe فِي, et l'on dit عَنِّي et مِنِّي. On peut dire de même لِدُنِّي de لِدُنْ; on dit rarement لِدُنِّي, et très rarement عَنِّي et مِنِّي.

1253. Les conjonctions إِنَّ, إِنْ, لَكِنَّ, et l'adverbe conjonctif كَأَنَّ comme si, reçoivent aussi les affixes, qui représentent toujours, en ce cas, un sujet mis à l'accusatif. Les mots إِنَّ et إِنْ étant joints à l'affixe singulier de la première personne, on peut dire إِنِّي et إِنْني ou bien إِنِّي et إِنْني. Avec le pronom affixe pluriel de la même personne, on peut dire pareillement إِنَّا et إِنْنا ou bien إِنَّا et إِنْنا; la même chose a lieu après l'adverbe conjonctif كَأَنَّ. Avec la conjonction لَكِنَّ, on dit لَكِنِّي et لَكِنَّا, et, suivant quelques grammairiens, لَكِنِّي et لَكِنَّا.

1254. Quelques adverbes, ou mots regardés comme tels, reçoivent aussi les pronoms affixes.

Tels sont لَعَلَّ et عَلَّ peut-être, لَيْتَ plût à Dieu que! Après ces adverbes, les pronoms affixes représentent aussi l'accusatif, et non le génitif: soit que ces mots soient primitivement des verbes, comme je le soupçonne (no 1170); soit qu'on envisage le nom ou le pronom qu'ils régissent comme le sujet d'une proposition mis à l'accusatif par une influence pareille à celle de la conjonction إِنْ.

Ces adverbes étant joints au pronom affixe singulier de la première personne, on peut dire عَلِّي, لَعَلِّي, لَيْتِي ou bien عَلِّي, لَعَلِّي, لَيْتِي; (1) mais on emploie plus ordinairement عَلِّي, لَعَلِّي et لَيْتِي.

(1) L'auteur du *Kamous* observe que, comme l'on dit عَلِّي ou عَلِّي, et لَعَلِّي

Un poète a dit, en parlant de Mahomet :

وَكَيْفَ تَدْعُو إِلَى الدُّنْيَا ضُرُورَةً مَنْ لَوْلَا لَمْ نَخْرُجِ الدُّنْيَا مِنَ الْعَدَمِ

Comment aucune nécessité pourrait-elle forcer à recourir aux biens du monde celui sans lequel le monde ne serait jamais sorti du néant? (1)

L'usage de l'affixe est d'autant plus remarquable en ce cas que, quand la particule *لَوْلَا* est suivie d'un nom, on met ce nom au nominatif.

1257. Le mot *وَيْ*, que l'on peut regarder comme une interjection, mais qui n'est peut-être qu'une abréviation du mot *وَيْلٌ* malheur, prend l'affixe de la seconde personne; on dit donc *وَيْكَ* malheur à toi! mais cette formule ne sert le plus souvent qu'à exprimer l'admiration ou l'étonnement. Exemples :

وَيْكَ إِنَّ اللَّهَ يَبْسُطُ الرِّزْقَ لِمَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ

Malheur à toi! Dieu donne abondamment la subsistance à qui il lui plaît d'entre ses serviteurs. (2)

وَيْكَ يَا بُنَيَّ إِنَّمَا يُضِنُّ بِالضَّيِّينِ

Malheur à toi, mon cher enfant! on n'est avare que de ce qui est précieux.

Dans le premier exemple, qui est emprunté de l'Alcoran, certains grammairiens écrivent en un seul mot *وَيْكَانَ* et regardent ce mot comme étant composé de *وَيْ*, particule d'admiration *تَعْجِبُ* حَرْفٌ, et de *كَانَ*, particule de comparaison *تَشْبِيهِ* حَرْفٌ.

Suivant quelques grammairiens, *كَ* dans *وَيْكَ* n'est point un pronom; et ce qui peut autoriser cette manière de voir, c'est

(1) Voyez *Carmen mysticum Borda*, ed. J. Uri, p. 14. J'ai aussi trouvé *لَوْلَايَ* si ce n'était moi, dans le commentaire d'Aschmouni, *الاشموني*, sur l'*Alfiyya*, d'Ebn Malec (man. ar. de la Bibl. du roi, n° 1234).

(2) *Alcoran*, sur. 28, vers. 82.

que **وَي** ne se joint jamais à aucun autre pronom affixe, et que cette particule s'unit à un nom, non pas immédiatement, mais par le moyen de la préposition **لِ**. Exemple :

وَي لِعَبْدِ اللَّهِ

Malheur à Abd Allah!

On explique aussi **وَي** et **وَيْكَ** par **أَعْلَمُ** *sache*. (1)

1258. Il y aurait encore un petit nombre d'autres observations à faire sur l'usage des pronoms affixes avec quelques-unes des particules indéclinables; mais une partie de ces détails se trouvera dans la Syntaxe, et l'usage apprendra le surplus.

(1) Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, séance iv, p. 36, et séance xxv, p. 260.



Supervisor of the State of California
San Francisco, California

Dear Sir:

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst.

in relation to the matter mentioned therein.

I am sorry to hear that you are unable to attend to the matter.

I will endeavor to have the same attended to as soon as possible.

I am, Sir, very respectfully,
Your obedient servant,
J. M. [Name]

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME

A

Abréviations dans l'écriture arabe, pag. 87 et suiv.

Accent chez les Arabes, 86.

Accusatif. Ce cas sert à former des adverbes et des expressions adverbiales, 502.

Adjectif remplacé par le nom d'action, 288. Nature de l'adjectif, 318. L'adjectif considéré comme nom par les Arabes, *ibid.* Comment nommé par les Arabes, 319. Adjectifs verbaux, 319 et suiv. Ne doivent point être considérés comme des participes, 319. Diverses formes des adjectifs verbaux dérivés du verbe primitif trilitère régulier, 320. Adjectifs verbaux nommés *qualificatifs assimilés*, 321. Adjectifs comparatifs, 324. Adjectifs verbaux formés des verbes dérivés du verbe trilitère régulier, 326. Des verbes sourds, 327. Des verbes hamzés, *ibid.* Des verbes assimilés, 328. Des verbes concaves, *ibid.* Des verbes défectueux, 330. Des verbes doublement imparfaits, *ibid.* Adjectif relatif, 330. Adjectifs relatifs formés des pluriels des noms, 337; et des adjectifs verbaux, *ibid.* Formés des noms propres composés de plusieurs mots, 339; et des par-

ticules, 341. Adjectifs verbaux employés comme adjectifs relatifs, *ibid.* Adjectifs verbaux du genre commun, 351. Adjectifs relatifs formés des numératifs, 427. Adjectifs conjonctifs mal nommés *pronoms relatifs*, 443 et suiv. Déclinaison de l'adjectif conjonctif, en arabe, 445. Il donne naissance à des diminutifs, 446. L'adjectif verbal, faisant fonction de verbe, est censé renfermer un pronom, 465.

Adverbes. Il y a des adverbes, en arabe, mais ils sont en petit nombre, 501. On remplace les adverbes par les noms mis à l'accusatif, 502. Adverbes préfixes, 503 et suiv. Adverbes les plus usités, 506 et suiv. Observations sur les adverbes d'affirmation, 513 et suiv. Sur les adverbes négatifs, 515 et suiv. Sur les adverbes de temps, 521 et suiv. Sur les adverbes de lieu, 527. Sur divers autres adverbes, 527 et suiv.

Affixes. *Voyez* Pronoms. Usage des affixes avec les particules indéclinables, 577 et suiv.

Alphabet arabe, 8 et suiv.

Amrou. Orthographe de ce nom, en arabe, 109.

Annexion. Ce qu'on entend par là,

413. Les rapports d'annexion représentent certaines prépositions, 491.

Aoriste. Sa formation, 150. Ses modes, 157. Leur usage, 198 et suiv.

Articles, 434 et suiv. Article déterminatif et ses divers usages, 435 et suiv. Employé d'une manière pléonastique, 438. Articles démonstratifs, 439 et suiv. Substitués aux pronoms personnels, 442. Article déterminatif, faisant la fonction de l'adjectif conjonctif, 449 et suiv.

Articulations. Leur nature, 1. Nommées aussi *consonnes*, 2. Jointes aux voyelles, elles forment des sons articulés, *ibid.*

C

Cas. Ce qu'on entend par là, 394. Trois cas dans la langue arabe, 396.

Conjonctif. *Voyez* Nom et Adjectif.

Conjonctions, 548 et suiv. Ce que les grammairiens arabes entendent par là, 548. Conjonctions préfixes, 549 et suiv. Conjonctions les plus usitées, 558 et suiv. Observations sur quelques conjonctions, 561 et suiv.

Conjugaison. Ce que c'est, 152. *Voyez* Verbes.

Chiffres chez les Arabes, 89 et suiv.

Consonnes, 2. *Voyez* Articulations.

D

Déclinaison des verbes, 395, 396. On distingue en arabe, pour les noms, deux déclinaisons, 397

et suiv. Exemples de la déclinaison des noms, 398 et suiv. Noms qui suivent la seconde déclinaison, 402 et suiv. Causes qui les assujettissent à cette déclinaison, 408. Changements qu'éprouve la déclinaison des noms, quand ils deviennent définis, 413 et suiv. Noms indéclinables, 430. Causes de l'indéclinabilité, 432 et suiv. Déclinaison des articles démonstratifs, 439. De l'adjectif conjonctif, 445.

Démonstratif. *Voyez* article.

Diminutifs, 309 et suiv. Formés des numératifs, 429. Des articles démonstratifs, 442. De l'adjectif conjonctif, 446.

Diphthongues dans la langue arabe, 51, 52.

Djezma. Ce que c'est, 47.

Duel. Comment il se forme du singulier, 352. Quelques pluriels irréguliers donnent naissance à des duels, 379. Duel tenant lieu de la répétition d'un même mot, 379. Comment on forme le duel des noms composés, indéclinables ou déclinables, 380, 381.

E

Écriture arabe, 3. Détails historiques sur l'écriture chez les Arabes, 4 et suiv. L'écriture des Arabes d'Afrique diffère de celle des Arabes d'Asie, 7.

Élif d'union. Ce que c'est, 66. Règles de prononciation, relatives à l'élif d'union, 67 et suiv. Règles orthographiques relatives à cet élif, 69, 70.

F

Féminin. Caractères auxquels on reconnaît les noms du genre féminin, 343 et suiv. Féminin réel et féminin de convention, 346. Féminin caractérisé par la forme et par le sens, 347. Comment le féminin se forme du masculin, 350.

Formes des verbes. Ce que c'est, 125. Tableau de ces formes, 127. Influence des formes dérivées sur la signification, 130 et suiv. Anomalie particulière à la huitième forme des verbes trilitères, 223.

Futur passé. Manière d'exprimer ce temps en arabe, 212.

G

Genres dans les verbes, 149. *Voyez* Verbes. Genres des noms, 343. *Voyez* Nom et Adjectif.

H

Hamza. Ce que c'est, 60. Règles orthographiques relatives au hamza, 61 et suiv. Allègement ou adoucissement du hamza, 64, 100 et suiv.

I

Imalèh. *Voyez* Inclinaison.

Imparfait ou présent antérieur. Manière d'exprimer ce temps en arabe, 207 et suiv. Ce que c'est que l'imparfait, 211.

Impératif. Comment il se forme, 151. Ce mode du verbe peut être remplacé par un mot qui n'est susceptible d'aucune inflexion, 155. Impératif énergi-

que, *ibid.* L'impératif peut être exprimé par le mode conditionnel de l'aoriste. 204. Influence de l'impératif sur le verbe d'une proposition corrélatrice, 206.

Inclinaison de la voyelle *a* ou *imalèh*, 40.

Indéclinabilité de certains noms, 430. Causes de leur indéclinabilité, 432 et suiv.

Infinitif, mode du verbe, inconnu aux Arabes, 146. Ce qui distingue l'infinitif du nom d'action, 298.

Insertions. *Voyez* Teschdid.

Interjections, 574 et suiv.

L

Lecture. Modèle de lecture arabe, 78 et suiv.

Lettres, distinguées en voyelles et consonnes, 2. Toutes les lettres arabes représentent des consonnes, 3. Comment nommées en arabe, 4. Valeur des lettres arabes, 15 et suiv. Valeur des lettres employées comme chiffres, 25, 89. Division des lettres arabes en différentes classes, 26 et suiv. Lettres radicales et lettres serviles, 30. Incompatibilité de certaines lettres en arabe, 31, 32. Lettres solaires et lettres lunaires, 32. Lettres permutable, 33. Lettres de prolongation, 34, 35. Lettres douces, 52. Lettres semblables, analogues et homogènes, 57. Quelles sont les lettres homogènes, 58, 59, 60. Permutations des lettres dites *infirmes*, 92 et suiv. *Voyez* Permutation.

M

Medda. Sa nature, 72. Règles relatives à l'usage du medda, 72 et suiv. Medda conjoint et medda disjoint, 72. Medda nécessaire et medda accidentel, 73.

Modes des verbes, 146. Modes de l'aoriste, 155. Usage du mode indicatif de l'aoriste, 198 et suiv. Du mode subjonctif, 202, 203. Du mode conditionnel, 203 et suiv. Du mode énergique, 207.

Motions, signes destinés à peindre les voyelles, 3.

N

Négation, employée pour affirmer avec plus d'énergie, 518.

Neutre. Les Arabes n'en ont point, 352.

Nom. Sa nature, 266. Noms propres, *ibid.* Noms appellatifs, *ibid.* Noms abstraits, *ibid.* Les noms dans la langue arabe, 267. Leurs diverses espèces, 267 et suiv., 317. Diverses espèces de noms propres, 268. Noms propres composés, *ibid.* Forme des noms, 271. Noms solides ou primitifs, et noms dérivés, 271, 272. Le nom est souvent l'origine étymologique du verbe, 273. Lettres qui s'ajoutent à la racine pour former les noms, 274. Nom d'action; ce que c'est, 278. En quoi le nom d'action diffère du nom, 281. Noms d'action dérivés du verbe primitif trilitère, 283 et suiv. Le nom d'action est susceptible des significations active et passive, 286 et suiv. Le nom d'action substitué à l'adjectif, 288. Noms

d'action formés des verbes dérivés du verbe trilitère régulier, 289. Du verbe quadrilitère régulier, et des verbes dérivés de celui-ci, 290. Des verbes sourds, 291. Des verbes hamzés, *ibid.* Des verbes assimilés, 292. Des verbes concaves, 293. Des verbes défectueux, 294. Des verbes doublement imparfaits, 296. Ce qui distingue le nom d'action du mode infinitif du verbe, 298. Nom d'unité, 300. Nom spécifique, 301. Nom de lieu et de temps de l'action, 302. Nom d'abondance dans un même lieu, 305. Nom d'instrument ou de vase, 306. Formes assignées aux noms à raison de leurs significations, 307. Noms abstraits de qualité, 308, 342. Nom diminutif, 309 et suiv. Noms de fractions, 316. *Voyez* Numératifs. Noms primitifs, 316. Les adjectifs sont considérés par les Arabes comme des noms, 318. Noms d'agent et de patient, 319. *Voyez* Adjectif. Genres des noms, 343. Noms du genre féminin, qui ont une forme masculine, 347 et suiv. Noms du genre commun, 349. Noms collectifs, dits *noms de pluralité*, 381. En quoi ils diffèrent des noms collectifs, 382. Cas ou désinences des noms, 394. Noms déclinables et indéclinables, *ibid.* Ce que les grammairiens entendent par là, 395. Les noms se divisent en deux déclinaisons, 397. Noms qui se déclinent doublement, 398. Noms qui appartiennent à la seconde déclinaison, 402 et suiv. Noms com-

posés. Leur déclinaison, 406. Comment les noms, d'indéfinis deviennent définis, 413, 414. Noms qui servent à la numération, 417 et suiv. *Voyez* Numératifs. Diverses espèces de noms indéclinables, 430. Noms des verbes, 431, 545 et suiv. Noms propres susceptibles de recevoir l'article déterminatif, 437. Noms conjonctifs, 448. Changements que les noms subissent en recevant les pronoms affixes, 457 et suiv. Un nom d'action peut recevoir deux pronoms affixes, 461. Noms qui équivalent à des prépositions, 494 et suiv. Observations sur l'usage des noms qui servent à désigner le temps ou les parties du temps, 525.

Nombres dans les verbes, 149. *Voyez* Verbes. Nombres dans les noms, 352. *Voyez* Noms, Adjectif, Duel et Pluriel.

Numératifs, 417 et suiv. Numératifs cardinaux, 418 et suiv. Ordinaux, 424 et suiv. Fractionnaires, 426. Distributifs, *ibid.* Périodiques, 427. Multiples, 429. Adjectifs relatifs, formés des numératifs, 427. Diminutifs formés des numératifs, 429.

Nunnation. *Voyez* Voyelles.

O

Optatif. Comment on l'exprime en arabe, 169.

P

Participe, mode du verbe inconnu aux Arabes, 146, 319.

Particules. Indéclinables de leur

nature, 395. Elles deviennent déclinables en certains cas, *ibid.* et 466. Ce que les Arabes comprennent sous le nom de *particles*, 466. Particules préfixes, 467. Particules attractives, 468. Particules du génitif ou d'annexion, 469. *Voyez* Adverbes, Conjonctions, Interjections et Prépositions. Particules qui prennent les affixes, 577 et suiv.

Parties du discours, 119. Les grammairiens arabes n'en comptent que trois, 123.

Pause. En quoi elle influe, en arabe sur la prononciation, 74 et suiv.

Permutation des lettres dites *infirmes*, 92 et suiv. Règles générales, *ibid.* Règles particulières à l'*élif*, 95 et suiv. Règles particulières au *waw*, 102 et suiv. Règles particulières au *ya*, 110 et suiv. Règles communes au *waw* et au *ya*, 112 et suiv. Observations sur les règles de permutation, 117, 118.

Personnes des verbes, 149. *Voyez* Verbes.

Pluriel des noms, 354. Pluriel sain ou régulier, et pluriel rompu ou irrégulier, *ibid.* Comment se forment les pluriels réguliers masculins, *ibid.* Et les pluriels réguliers féminins, 355. Quels noms et adjectifs forment leurs pluriels régulièrement, 355, 356. Formes diverses des pluriels irréguliers, 357 et suiv. Pluriels de formes insolites, 371. Pluriels de petite pluralité et de grande pluralité, 372. Pluriels des noms et des adjectifs qua-

drilitères, et de ceux de cinq lettres et plus, 373. Pluriels de pluriels, 376. Pluriels anomaux, 378. Pluriels qui donnent naissance à des duels, 379. Comment on forme le pluriel des noms composés, indéclinables ou déclinables, 380, 381. Noms de pluriel, 381, 382. Correspondance des formes des pluriels irréguliers avec celles des singuliers, 384 et suiv.

Plus-que-parfait ou prétérit antérieur. Comment on exprime ce temps en arabe, 160.

Points diacritiques, 10.

Points-voyelles, 3.

Ponctuation dans l'écriture arabe, 36.

Prépositions. Comment nommées par les grammairiens arabes, 468. Prépositions préfixes, 469 et suiv. Prépositions séparées, 478 et suiv. Noms qui équivalent à des prépositions, 494 et suiv.

Prétérit. Sa formation, 150. Divers usages de ce temps, 156 et suiv.

Le prétérit employé comme forme énergique, pour le présent, 158. Employé comme optatif, 169.

Pronoms. Leur nature, 454. Les pronoms en arabe sont isolés ou affixes, 455. Pronoms isolés représentant le nominatif, 456. Pronoms affixes, *ibid.* Changements qu'ils font éprouver aux verbes et aux noms, 457 et suiv. Un verbe et un nom d'action peuvent recevoir deux pronoms affixes, 460, 461. Pronoms isolés composés représentant l'accusatif, 461. Pronoms attachés aux personnes des verbes et

représentant le nominatif, 462 et suiv. Les Arabes n'ont point de pronoms personnels réfléchis, 465. Comment ils les remplacent, *ibid.* Pronom affixe de la première personne, représentant l'accusatif, 457. Les adjectifs verbaux sont censés renfermer un pronom, 465. Ce que les Arabes entendent par *pronom de la chose*, 567. Pronoms relatifs. Voyez Adjectif.

Proposition. Ce que c'est, 119.

Q

Qualificatifs assimilés, sorte d'adjectifs verbaux, 321.

S

Sons, autrement nommés *voix*, 1. Appelés aussi *voyelles*, 2. Son articulé, *ibid.*

Syllabes. Leur nature, 43 et suiv. Syllabes naturelles et syllabes artificielles, 45, 47. Syllabes artificielles des Arabes, 49. Valeur périodique des syllabes chez les Arabes, 86.

T

Temps des verbes, 147. Voyez Verbes. Théorie générale de l'usage des formes temporelles des verbes dans la langue arabe, 214.

Tenwin. Voyez Voyelles.

Teschdid. Ce que c'est, 52. Nommé aussi *insertion*, 53. Divisé en nécessaire et euphonique, 54 et suiv. Diverses sortes de teschdid euphonique, 55 et suiv.

V

Verbe. Sa nature, 120. Verbe substantif ou abstrait, *ibid.* Verbes attributifs ou concrets, *ibid.*

Verbes arabes qui ajoutent à la valeur du verbe substantif l'idée d'une circonstance de temps, 121. Verbes actifs, passifs et neutres, *ibid.* Verbes absolus et verbes relatifs, *ibid.* Verbes transitifs et verbes intransitifs, 122. Verbes doublement transitifs, *ibid.* Accidents des verbes arabes, 123. Verbes arabes primitifs ou dérivés, *ibid.* Verbes primitifs trilitères ou quadrilitères, *ibid.* Verbes quadrilitères, redoublés ou concordants, 124. Formation des verbes dérivés, *ibid.* Verbes quasi-quadrilitères, 125. Tableau des formes des verbes, 127. Verbes relatifs et transitifs qui sont devenus absolus et intransitifs par l'usage, 129. Quelques verbes sont tantôt absolus et tantôt relatifs, *ibid.* Le même verbe peut être tantôt transitif, tantôt intransitif, *ibid.* Influence des diverses formes dérivées sur la signification primitive des verbes, 130 et suiv. Verbes privatifs, 132. Verbes dérivés d'un nom qui n'exprime ni une action ni une qualité ou une manière d'être, 140. Correspondance entre certains verbes, nommés les uns *obéissants* ou soumis, et les autres *dominants*, 141. Les verbes arabes sont réguliers ou irréguliers, 142. Verbes primitifs de plus de quatre lettres, *ibid.* Voix

des verbes, 143. Modes des verbes, 146. Temps des verbes, 147. Nombres, genres et personnes des verbes, 149. Conjugaison de la voix subjective d'un verbe primitif trilitère régulier, 149 et suiv. Verbes neutres et signes auxquels on les reconnaît, 145, 153. Six paradigmes du verbe primitif trilitère régulier, 154. Usages du prétérit des verbes, 156 et suiv. Usage des modes de l'aoriste, 198 et suiv. *Voyez* Modes. Verbe à l'aoriste, étant dans la dépendance immédiate d'un autre verbe, 201. Conjugaison de la voix objective d'un verbe trilitère primitif régulier, 215. Verbes dérivés, divisés en deux classes, 216. Leur conjugaison, 117 et suiv. Conjugaison du verbe quadrilitère primitif régulier, 217; et de ses dérivés, 220. Verbes anomaux ou irréguliers, 226. Verbes sourds, nommés aussi *redoublés*, 227. Verbes hamzés, 232. Verbes imparfaits, nommés *verbes infirmes*, 236. Verbes assimilés, 237. Verbes assimilés et hamzés, 240. Verbes concaves, 241. Verbes concaves et hamzés, 247. Verbes défectueux, 249. Verbes défectueux et hamzés, 256. Verbes doublement imparfaits, 258. Verbes triplement imparfaits, 261. Verbe négatif, 262. Verbes de louange et de blâme, 263. Verbes d'admiration, 264. Verbes dérivés des noms, 273. Ce qu'on entend par la déclinaison des verbes, 396. Changements que les verbes éprouvent en recevant les pro-

noms affixes, 458. Un verbe peut recevoir deux affixes, 460, 461. Les personnes des verbes renferment ou sont censées renfermer des pronoms, 462 et suiv.

Voyelles, 2. Comment représentées dans l'écriture par certaines nations, *ibid.* Voyelles dans l'écriture arabe, 33 et suiv. Comment nommées, 34. Voyelles nasales, nommées *nunna-*

tions et tenwin, 39. Voyelles escamotées, 41. Divers usages des voyelles nasales, et dénominations qu'elles reçoivent à raison de ces usages, 410 et suiv.

Voix des verbes, 143. Voix subjective, *ibid.* Voix objective, 144. Voyez Verbes.

Wesla. Sa nature, 64. Son usage, 65 et suiv.



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME

TABLE DES PARTICULES ET AUTRES MOTS ARABES

QUI ONT DONNÉ LIEU
A QUELQUES OBSERVATIONS DANS CE PREMIER VOLUME

أ, adverbe préfixe. Ses divers usages, p. 503 et 504.

آبْنُمْ, 398.

أَجَلٌ, adverbe d'affirmation, 515.

إِذٌ, adverbe de temps; conjonctif. Son usage, 521 et suivantes.

إِذْمَا, 524.

إِذْ ذَاكَ et إِذَاكَ, 524.

إِذَا, adverbe de temps; conjonctif. Il donne au prétérit le sens du futur, 171 et suivantes. Moyen de faire cesser cette influence, 173. إِذَا est mis quelquefois à la place de لَمَّا, 179.

إِذَا مَا, adverbe de temps; conjonctif, 524. Il exerce sur le verbe au prétérit la même influence que إِذَا, 178.

أَرَأَيْتَكُمْ, أَرَأَيْتَكَ, أَرَأَيْتَ. Observations sur ces ex-

pressions et autres semblables, 544.

اسْتَعَّ, اسْتَعَّ, verbe anomal, 224.

اسْطَاعَ, اسْطَاعَ, 224.

إِصْطَاعَ, 224.

أَشْيَاءَ, pluriel de شَيْءٌ, 364.

أَرَأَيْتَ. Voyez أَفْتَرَاكُمْ.

أَل, article, faisant fonction d'adjectif conjonctif, 449.

أَلَّا. Usages de cette particule composée, 527 et suivantes.

أَلَّا pour هَلَّا. Son usage, 529 et 530.

أَنَّ لَّا, conjonction, pour أَنَّ لَّا, 558.

أَلَّا, 559. Usage de la conjonction وَّ après أَلَّا, 558.

إِلَى, préposition. Ses divers usages, 478.

إِلَيْكَ, 547.

أَمْ, conjonction, 559.

أَمَّا. Usages de cette particule composée, 528.

أَمَّا, conjonction discrétive, 559.

إِمَّا, conjonction, 559. Observations sur l'usage de cette conjonction, 571 et suivantes.

أَمْرًا, 398.

إِنْ *si*, conjonction, 553, 561 et 562. Influence de cette conjonction sur la valeur temporelle du prétérit, 181 et suivantes. Moyen de détruire cette influence, 181 et 183. Mots qui imitent l'influence de cette conjonction sur le prétérit, 185. Son influence sur l'aoriste, 205.

إِنَّ, adverbe négatif, 519 et 520.

إِنَّ et إِنَّ. Observations sur ces deux conjonctions, 567.

إِنَّ et إِنَّ, *ibid.* إِنَّ et إِنَّ admettent les affixes, 578.

أَنْ, conjonction, signifie quelquefois *en disant*, 568. Suivie d'un verbe, 569. Cette conjonction signifie quel-

quefois *pour que... ne, afin que... ne*, 570 et 571.

إِنَّمَا, adverbe restrictif, 531.

أَنَّى, *de quelque façon que*. Influence de cet adverbe sur les verbes au prétérit, 185. A l'aoriste, 205.

أَهْرَاقَ, verbe anomal, 224.

أَوْ. Usages de cette conjonction, 571 et suivantes; 574.

إِي, adverbe d'affirmation, 515.

أَيُّ et أَيَّةُ, noms conjonctifs, 449. Employés aussi pour interroger, 451. Leur déclinaison, 412.

أَيُّمَنْ et أَيُّ *quiconque*. Influence de ces mots sur les verbes au prétérit, 185.

إِيَّاكَ, 546. Usage de la conjonction وَ après إِيَّاكَ, 558.

أَيُّمَنْ et أَيُّمَنْ, noms conjonctifs. Leur déclinaison, 454.

أَيْنَمَا et أَيْنَ, *quelque part que*. Influence de ces adverbes sur les verbes au prétérit, 185. Moyen de faire cesser cette influence, 194. Leur influence sur l'aoriste, 205.

بِ, préposition. Ses divers usages, 469 et suivantes.

بَلْ, conjonction. Son usage, 565. Suivie de la conjonction وَ, 566.
 بَلَّة, etc., 546.
 بَلَى, adverbe d'affirmation. Son usage, 514.
 بَيْتَ بَيْتَ, 543.
 بَيْنَ, nom faisant fonction de préposition, 498. مَا بَيْنَ, 499.
 بَيْنَ بَيْنَ, 544.
 بَيْنَا, 499.
 بَيْنَمَا, 499.
 بِ, préposition préfixe, 472.
 أَرَأَيْتَ. Voyez تَرَى.
 ثُمَّ, adverbe. En quoi il diffère des conjonctions وَ et فَ, 555.
 جَيْرَ et جَيْرَ, adverbes d'affirmation, 515.
 حَاشَ, adverbe, 532.
 حَاشَا, préposition, 480. C'est proprement un verbe, 481. Employée adverbialement 532.
 حَتَّى, particule indéclinable. Ses divers usages, 478 et suivantes. C'est proprement un adverbe, 480. Cette particule admet rarement les affixes, 578.

حَتَّى إِذَا. Influence de ces deux particules, réunies, sur le prétérit des verbes, 175 et suivantes.
 حَيْثُ et حَيْثُمَا, en quelque lieu que ce soit que. Influence de ces adverbes sur les verbes au prétérit, 185. Comment on détruit cette influence, 195. Leur influence sur l'aoriste, 205.
 حَيْهَلْ, etc., 546.
 آخْتَصَمَ pour خَصَمَ, 223.
 خَلَا, préposition, 480. C'est proprement un verbe, 481.
 دُونَ, nom faisant fonction de préposition, 496 et suivantes.
 ذُو, employé comme adjectif conjonctif, 449.
 رَبَّتْ, رَبَّ, etc., particule. Ses diverses formes, 499. C'est proprement un verbe, 500.
 رَبَّمَا, *ibid.* رَبَّة, *ibid.*
 رُوَيْدَكَ et رُوَيْدَ, 546.
 سَ, adverbe préfixe, 504.
 آسْتَتَرَ pour سَتَرَ, 223.
 سَحَرَا et سَحَرَ, 526.
 سَرَعَانَ, etc., 546.
 شِ, pronom affixe féminin de la seconde personne, 457.

شَتَان, 545.

صَبَاحَ مَسَاءً, 543.

عَ, préposition préfixe, 494.

عَدَا, préposition, 480. C'est proprement un verbe, 481.

عَلَّ et لَعَلَّ, particules, 535. عَلَّ est originairement un verbe, *ibid.* Ces particules admettent les affixes, 578.

عَلَى, préposition. Ses divers usages, 481 et suivantes.

عَنْ, préposition. Ses divers usages, 483. Employée comme nom, 487.

عِنْدَ, nom faisant fonction de préposition, 496. Remplace le verbe français *avoir*, *ibid.*

غَدَوَةٌ et غَدَوَةٌ, 526.

فَ, conjonction préfixe. Ses divers usages, 549 et suivantes. Elle remplace quelquefois رَبَّ, 554, et وَ, 554 et 555. En quoi فَ diffère de وَ, 555.

فِيهَا, 547.

فَضْلًا عَنْ. Sens de cette expression, 487 et 532.

فَمُّ, bouche, 417.

فِي, préposition. Ses divers

usages, 487 et 488. Son emploi dans les circonstances de temps, 526.

قَدْ, adverbe. Ses divers usages, 533 et 534. Influence de cette particule sur le prétérit des verbes, 160 et 161. On l'emploie dans l'expression du futur passé, 212. قَدْ admet les affixes, 579.

قَطُّ, adverbe, admet les affixes, 579.

كَ, préposition préfixe. Son usage, 472. Elle admet quelquefois les affixes, *ibid.*

كَانَ, verbe, sert à former l'imparfait et le plus-que-parfait des verbes, 160 et 207. Placé devant إِذَا, il fait cesser l'influence de cette particule sur le prétérit des verbes, 173. Placé entre la conjonction إِنْ *si* et un verbe au prétérit, كَانَ détruit l'influence conversive de cette conjonction, 181 et 183. Le prétérit du verbe كَانَ, employé comme simple lien entre un sujet et un attribut, abstraction faite de toute valeur temporelle, 196. Le verbe كَانَ, employé pour exprimer le

futur passé, 212. Le verbe

كَانَ ne doit point être considéré comme un verbe auxiliaire, et pourquoi, 213 et 214.

كَانَ, particule, admet les affixes, 578.

كَأَيِّنْ ou كَأَيْنِ, nom conjonctif indéclinable, 454.

كَذَا, 473.

كَشِ, pronom affixe féminin de la seconde personne, 457.

كَلَّا et كَلَّتَا. Déclinaison de ces deux noms, 408.

كَلَّا, adverbe, 534.

كُلَّمَا toutes les fois que. Influence de cet adverbe sur les verbes au prétérit, 185. Comment on détruit cette influence, 193. Son influence sur l'aoriste, 205.

كَمْ, nom conjonctif indéclinable, 454.

كَمَا, 473.

كَيْلَا et كَيْ. Ces conjonctions régissent le verbe au mode subjonctif, 202.

كَيْتِ كَيْتِ et كَيْتِ كَيْتِ, 544.

كَيْسِي, pluriel de كَيْسٍ, 368.

كَيْفَ et كَيْفَمَا de quelque ma-

nière que. Influence de ces adverbes sur les verbes au prétérit, 185; à l'aoriste, 205.

كَ, adverbe préfixe. Ses divers usages, 504 et suivantes.

كَ, préposition. Suivie du mode conditionnel de l'aoriste, elle donne au verbe le sens de l'impératif, 204. Divers usages de cette préposition, 474 et suivantes. Elle se prononce, dans certains cas, par un *fatha*, 475 et 477.

لَا, adverbe négatif. Son influence sur le prétérit des verbes, 167. Suivi du mode conditionnel de l'aoriste, il a un sens prohibitif ou déprécatif, 204. Ses usages comme adverbe négatif, 516 et suivantes.

لَا بُدَّ, 520.

لَا جَرَمَ, 521.

لَا سِيَّمَا, 510 et 518.

لَبَيْكَ, 380.

لَدَى, etc., préposition. Ses diverses formes et son usage, 488. Elle admet les affixes, 578.

لَعَلَّ. Voyez عَلَّ, 536.

- لَاكَ ou لَكِنَّ, conjonction.
Son usage, 565. لَكِنَّ admet les affixes, 578.
- لَمَّ et لَمَّا, adverbes négatifs, régissent le verbe au mode conditionnel de l'aoriste, 203. Leur usage, 516.
- لَمَّا, adverbe de temps; conjonctif, 524. C'est proprement un nom, *ibid.* Influence de cet adverbe conjonctif de temps sur le prétérit des verbes, 157, 158 et 161. Il est employé dans le sens de إِلَّا, 524.
- لَمَّا أَنْ, 524 et 525.
- لَنْ, adverbe négatif, régit le mode subjonctif, 202. Son usage, 516.
- لَوْ. Influence de cette conjonction sur les temps des verbes, 161 et suivantes. Au lieu de لَوْ, on peut dire لَوْ أَنَّ, 163. Observation sur le sens de cette conjonction, 165, 561, 563 et 564.
- لَوْلَا, particule excitative, 529 et 530.
- لَوْلَا, conjonction, admet quelquefois les affixes, 579.
- لَوْمًا, particule excitative, 529 et 530.

- لَيْتَ, particule, 535. Son étymologie, 536. لَيْتَمَا, *ibid.*
- لَيْتَ admet les affixes, 578.
- مِ, préposition préfixe, 493.
- مَا, nom conjonctif. En quoi il diffère de آَلَّذِي, 448. Employé aussi comme interrogatif, 451.
- مَا. Influence de cette particule sur le prétérit, quand elle signifie la durée, 180. Influence de مَا, signifiant *quelque chose que*, sur le même temps, 185, 187 et suivantes. Usage de مَا, adverbe négatif, 516. Observations sur les divers usages de مَا, comme nom, nom conjonctif, adverbe, etc., 537 et suivantes.
- مَتَّى et مَتَّى مَا aussi *longtemps que*. Influence de ces mots sur les verbes au prétérit, 185. A l'aoriste, 205.
- مُنْذُ et مُنْذُ, prépositions. Leurs usages, 488.
- مَعَ ou مَعًا, nom faisant fonction de préposition, 495. Sous forme d'adverbe, on dit مَعًا, *ibid.* مَعًا remplace le verbe français *avoir*, 496.
- مَنْ quiconque. Influence de

ce mot sur les verbes au prétérit, 185, 187 et suivantes. A l'aoriste, 205. Comme nom conjonctif, مَنْ diffère de الَّذِي, 448. Employé aussi comme interrogatif, 451. En quel cas il se décline, 452.

مِنْ, préposition. Ses divers usages, 489 et suivantes. Son emploi dans les circonstances de temps, 526.

مِنْ غَدٍ et مِنْ آلْغَدِ, 526.

مِنْ ذِي قَبْلِ et مِنْ ذِي أَنْفِ, 526.

مِنْ قَابِلِ, 526.

مُنْذُ. Voyez مُنْذُ.

مِنِّي, adjectif relatif formé de مَنْ, 454.

مَهْمَا *quelque chose que*. Influence de ce mot sur les verbes au prétérit, 185. Moyen de détruire cette influence, 194. Son influence sur l'aoriste, 205.

نَعَمْ, adverbe d'affirmation. Son usage, 514.

هَآ. Usage de cet adverbe, 536. Il admet les affixes de

la seconde personne, et prend alors pour troisième lettre un *hamza*, 579.

هَآ pour هَاتِ, 579.

هَلَّا. Usage de cette particule composée, 529 et 530.

هَلَمْ, etc., 546.

هَيْتُ, etc., 546.

هَيْهَاتِ, etc., 545.

وَ, conjonction préfixe. Ses divers usages, 554 et suivantes. Différence des conjonctions وَ et فِ, 555. En quel cas on peut se servir de la conjonction وَ au commencement des propositions optatives, 558. وَ après إِلا, *ibid.*; après إِيَّاكَ, *ibid.*;

après بَلِ, 566.

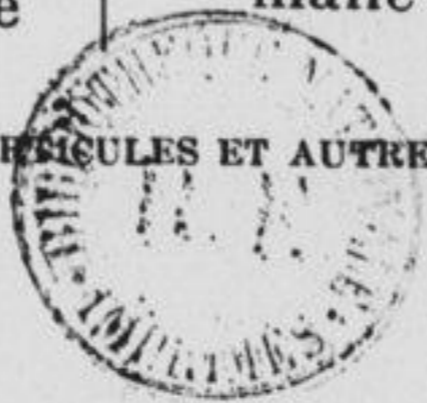
وَآ, interjection. Son usage, 575 et suivantes.

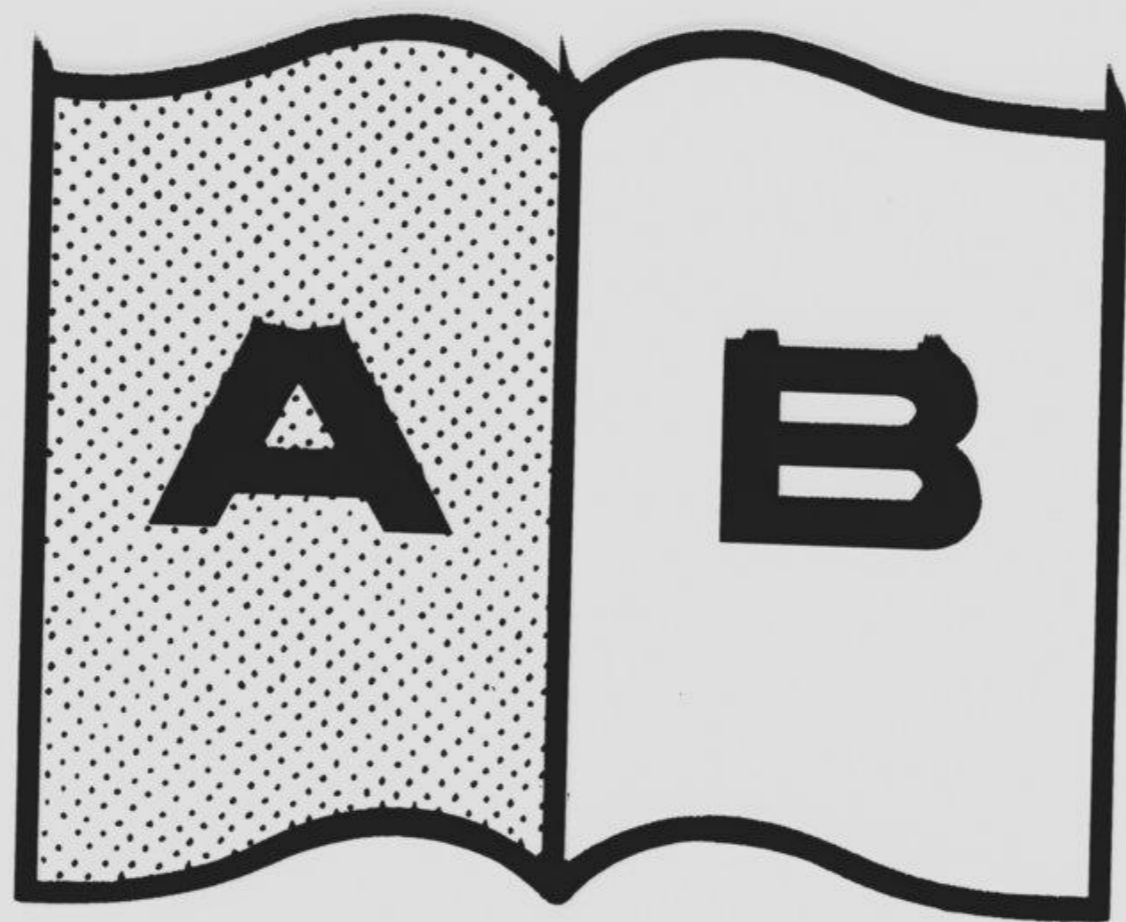
وَيْ, interjection, 580.

يَا. Observations sur l'usage de cet adverbe, 537.

يَالِ, particule composée, 476.

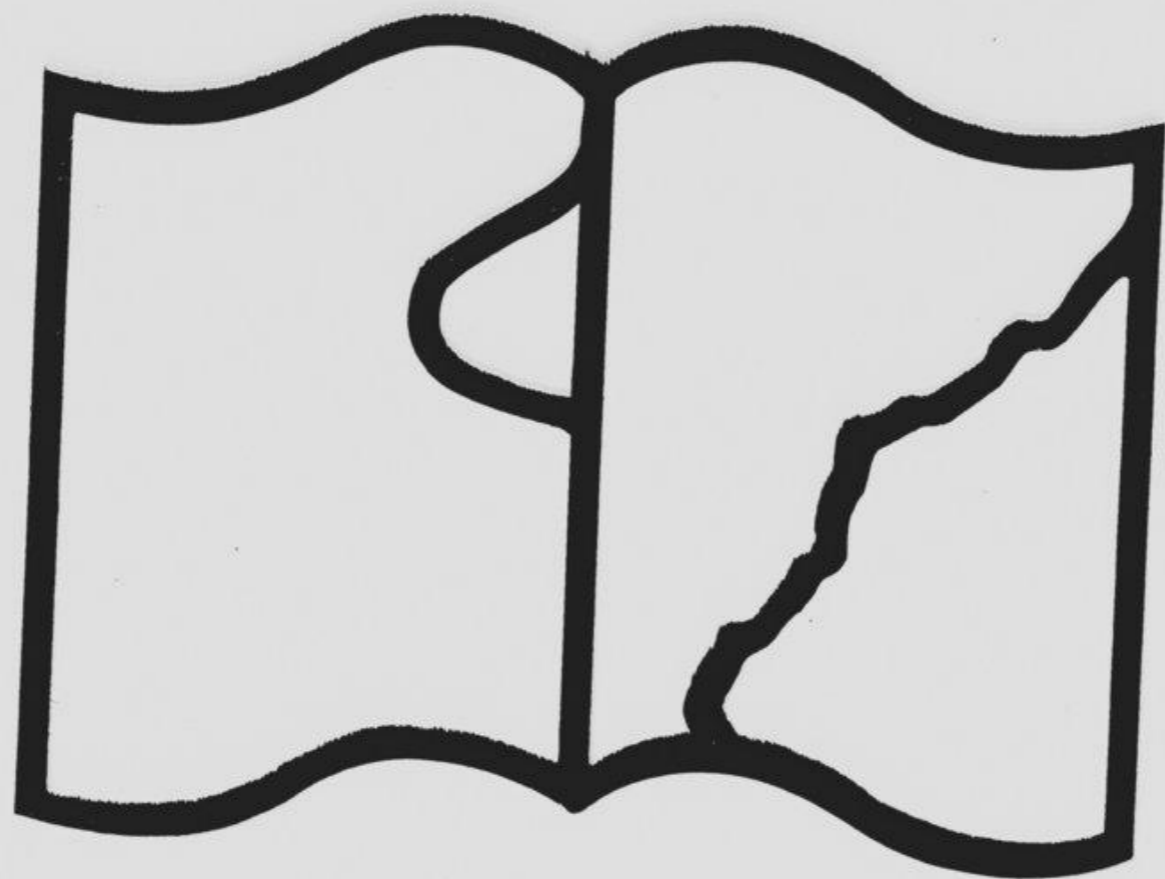
يَهْدِي et يَهْدِي, anomalie remarquable, 224.





Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14



Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11